

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Cette œuvre est hébergée sur « *Notes du mont Royal* » dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES

Google Livres

ŒUVRES COMPLÈTES
DE
VOLTAIRE

36

CORRESPONDANCE

IV

ANNÉES 1741-1749. — N^{os} 1394-1957

PARIS. — IMPRIMERIE A. QUANTIN ET C^{ie}
ANCIENNE MAISON J. CLAYE
7, RUE SAINT-BENOIT

ŒUVRES COMPLÈTES
DE
VOLTAIRE

NOUVELLE ÉDITION

AVEC

NOTICES, PRÉFACES, VARIANTES, TABLE ANALYTIQUE

LES NOTES DE TOUS LES COMMENTATEURS ET DES NOTES NOUVELLES

Conforme pour le texte à l'édition de BRUCHOT

ENRICHIE DES DÉCOUVERTES LES PLUS RÉCENTES

ET MISE AU COURANT

DES TRAVAUX QUI ONT PARU JUSQU'À CE JOUR

PRÉCÉDÉE DE LA

VIE DE VOLTAIRE

PAR CONDORCET

ET D'AUTRES ÉTUDES BIOGRAPHIQUES

Ornée d'un portrait en pied d'après la statue du foyer de la Comédie-Française

CORRESPONDANCE

IV

(ANNÉES 1741-1749. — N^o 1394-1957)



PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

—
1880

THE
MUSEUM
OF
ART AND
ARCHITECTURE
OF
THE
CITY OF
NEW YORK
AND
THE
METROPOLITAN MUSEUM OF ART

CORRESPONDANCE

1394. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Bruxelles, ce 6 de janvier 1741.

Je suis arrivé à Bruxelles bien tard, mais le plus tôt que j'ai pu, mon cher ange gardien; la Meuse, le Rhin et la mer, m'ont tenu un mois en route. Ne pensez pas, je vous en prie, que le voyage de Silésie ait avancé mon retour¹; quand on m'aurait offert la Silésie, je serais ici. Il me semble qu'il y a une grande folie à préférer quelque chose au bonheur de l'amitié. Que peut avoir de plus celui à qui la Silésie demeurera ?

Je suis obligé de m'excuser de mon voyage à Berlin auprès d'un cœur comme le vôtre : il était indispensable ; mais le retour l'était bien davantage. J'ai refusé au roi de Prusse deux jours de plus qu'il me demandait. Je ne vous dis pas cela par vanité ; il n'y a pas de quoi se vanter ; mais il faut que mon ange gardien sache au moins que j'ai fait mon devoir. Jamais M^{me} du Châtelet n'a été plus au-dessus des rois.

1395. — A MADEMOISELLE QUINAULT.

Ce 6 janvier 1741, à Bruxelles.

En revenant d'auprès des rois et des reines, auprès de quelqu'un qui leur est très-supérieur, je reçois, mademoiselle, votre billet et vos ordres ; ils me sont très-chers : il ne me manque que de savoir le nom de l'homme à qui vous vous intéressez et à qui je m'intéresse déjà. Je vous remercie des prophéties favorables que vous faites de notre prophète de la Mecque ; il faut, pour l'honneur de vos prédictions, que j'envoie quantité de changements qui sont tout prêts, et il n'y en a pas encore assez. J'ai toujours eu une grande prédilection pour cet enfant ; l'autre,

1. Voltaire, vers le 3 décembre 1740, quitta Frédéric, qui ne partit que le 15 du même mois pour la conquête de la Silésie.

dont vous daignâtes vous charger, ne méritait ni vos bontés ni mes soins ; celui-ci a l'air de se mieux porter, et a grande envie de vivre. Ce sera à vous, mademoiselle, qu'il devra sa fortune : s'il réussit, il me manquera le bonheur de m'en réjouir avec vous ; et s'il ne réussit pas, il me manquera d'avoir pour consolation les charmes de votre société et de votre esprit. Soyez persuadée, mademoiselle, que jamais personne ne vous sera dévoué avec plus d'estime et de dévouement.

1396. — A M. HELVÉTIUS,

A PARIS.

A Bruxelles, ce 7 de janvier.

Mon cher rival, mon poëte, mon philosophe, je reviens de Berlin, après avoir essuyé tout ce que les chemins de Vestphalie, les inondations de la Meuse, de l'Elbe et du Rhin, et les vents contraires sur la mer, ont d'insupportable pour un homme qui revole dans le sein de l'amitié. J'ai montré au roi de Prusse votre éptre¹ corrigée ; j'ai eu le plaisir de voir qu'il a admiré les mêmes choses que moi, et qu'il a fait les mêmes critiques. Il manque peu de chose à cet ouvrage pour être parfait. Je ne cesserai de vous dire que, si vous continuez à cultiver un art qui semble si aisé, et qui est si difficile, vous vous ferez un honneur bien rare parmi les Quarante, je dis les quarante de l'Académie comme ceux des fermes.

Les *Institutions de physique* et l'*Anti-Machiavel* sont deux monuments bien singuliers. Se serait-on attendu qu'un roi du Nord et une dame de la cour de France eussent honoré à ce point les belles-lettres ? Prault a dû vous remettre de ma part un *Anti-Machiavel*² ; vous avez eu la *Philosophie leibnitzienne*³ de la main de son aimable et illustre auteur. Si Leibnitz vivait encore, il mourrait de joie de se voir ainsi expliqué, ou de honte de se voir surpasser en clarté, en méthode et en élégance. Je suis en peu de choses de l'avis de Leibnitz ; je l'ai même abandonné sur les forces vives ; mais, après avoir lu presque tout ce qu'on a fait en Allemagne sur la philosophie, je n'ai rien vu qui approche, à beaucoup près, du livre de M^{me} du Châtelet. C'est une chose très-

1. L'*Éptre sur l'orgueil et la paresse de l'esprit*.

2. Il paraît que Prault imprima aussi l'*Anti-Machiavel*, mais sans mettre son nom à l'édition dont il est question indirectement dans la lettre à Moussinot, du 7 octobre 1740.

3. Le premier tome des *Institutions de physique*.

honorable pour son sexe et pour la France. Il est peut-être aussi honorable pour l'amitié d'aimer tous les gens qui ne sont pas de notre avis, et même de quitter pour son adversaire un roi qui me comble de bontés, et qui veut me fixer à sa cour par tout ce qui peut flatter le goût, l'intérêt, et l'ambition. Vous savez, mon cher ami, que je n'ai pas eu grand mérite à cela, et qu'un tel sacrifice n'a pas dû me coûter. Vous la connaissez ; vous savez si on a jamais joint à plus de lumières un cœur plus généreux, plus constant, et plus courageux dans l'amitié. Je crois que vous me mépriseriez bien si j'étais resté à Berlin. M. Gresset, qui probablement a des engagements plus légers, rompra sans doute ses chaînes à Paris pour aller prendre celles d'un roi à qui on ne peut préférer que M^{me} du Châtelet. J'ai bien dit à Sa Majesté prussienne que Gresset lui plairait plus que moi, mais que je n'étais jaloux ni comme auteur ni comme courtisan. Sa maison doit être comme celle d'Horace :

. est locus uni-
cuique suus.
(Lib. I, sat. ix, v. 51 et 52.)

Pour moi, il ne me manque à présent que mon cher Helvétius ; ne reviendra-t-il point sur les frontières ? N'aurai-je point encore le bonheur de le voir et de l'embrasser ?

1397. — A M. THIERIOT *.

Bruxelles, 7 janvier 1741.

J'ai reçu deux lettres de vous en arrivant à Bruxelles, mon cher ami ; j'y vois votre inquiétude, mais je me flatte encore que le roi de Prusse aura pris lui-même déjà le soin de la calmer. Il n'oublie rien, et il se pique de faire lui seul les petites choses comme les grandes. Il a eu l'attention de donner huit cents francs à Dumolard en partant pour la Silésie, outre son voyage, qui a été payé d'avance par mes mains. Il m'a promis positivement, je vous le répète, une pension pour vous, et sans délai. M. de Keyserlingk y était présent. Regardez la pension comme une chose sûre. Je vous redis encore qu'il veut avoir seul tout l'honneur et tout le plaisir de faire ses grâces. Quand même vous attendriez quelques mois, ce que je ne crois point, n'en ayez pas moins de sécurité. Je n'ai fait que remplir mon devoir quand j'en ai parlé à Sa Majesté. Je n'ai pas eu le plus petit mérite ; son

1. Gresset n'alla pas en Prusse.

2. *Pièces inédites de Voltaire*, 1027.

cœur avait prévenu mes paroles. Ayez confiance en ce que je vous écris ; je ne peux vous tromper. Soyez en repos, je vous en conjure.

Si vous voyez M. Gresset, faites-lui les compliments sincères d'un homme qui sait aimer ses rivaux, et qui n'a jamais haï que les cœurs ingrats et jaloux. Le roi de Prusse sait comme je lui ai parlé de lui. J'ai entre les mains les témoignages d'estime dont ce monarque l'a honoré. Je ne doute pas qu'il ne soit très-agréablement à sa cour. Il y trouvera des reines et des princesses dont l'extrême politesse et la bonté l'empêcheront peut-être d'imaginer qu'il ne sera pas à Paris. Il verra une très-belle ville, où probablement les arts et les plaisirs régneront, et dont il fera l'agrément. Il verra un roi qui parle comme il écrit. Je n'aurais jamais quitté ce monarque si l'amitié, que je préfère à tous les rois du monde, ne m'avait rappelé à Bruxelles.

Le livre de M^{me} la marquise du Châtelet doit réussir auprès de tout le monde. Son avant-propos peut être lu par les gens du monde qui n'ont que du goût, et le reste du livre peut instruire des savants. Je ne sais si je m'aveugle, mais de tout ce que j'ai lu sur la philosophie de Leibnitz, voilà sans contredit ce qu'il y a de meilleur.

Vous me ferez un plaisir extrême de me donner quelquefois de vos nouvelles. Vous verrez toujours que les anciens amis sont les meilleurs, et que mon cœur a dans tous les temps mérité quelque attachement du vôtre.

J'ai été un mois en route, et vingt fois près d'être noyé. J'ai une fluxion sur les yeux qui me fait craindre beaucoup.

1398. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT¹.

A Bruxelles, 8 janvier (1741).

Mon cher abbé, j'arrive à Bruxelles. Je vous souhaite la bonne année. Je commence par vous prier de donner mille livres à M. le marquis du Châtelet.

Moyennant ces mille livres jointes à mille autres que j'ai prêtées à M^{me} de Champonin, M. du Châtelet vous donnera un contrat de cent livres de rentes foncières, que vous ferez remplir, ou de votre nom, ou de celui de la nièce que vous aimerez le mieux, de sorte que ce sera une petite rente dont vous la gratifierez et qui lui sera assurée après ma mort.

1. Édition Courtat.

Ce petit article passé, je vous prie de semoncer un peu mes illustres débiteurs, tant Richelieu que Villars et autres. Comment faire avec M. d'Estaing? Je vous revoie encore de voir Camuzat, de vous informer des terres de ce seigneur non payant. Mon confrère en infortune ne peut-il rien vous dire?

J'ai reçu le livre imprimé par la veuve; je vais le lire, et j'en rendrai compte incessamment.

Vous avez donné cinquante louis à M^{me} du Châtelet; vous allez donner mille livres à M. du Châtelet; cependant je vais encore tirer sur vous et vous épuiser.

Je vous remercie toujours du secret inviolable que vous gardez avec tout le monde sans exception sur mes petites affaires.

Je vous prie, en attendant mieux, de faire une petite gratification de cinquante livres à monsieur votre frère.

1399. — A M. LE MARQUIS D'ARGENSON,

A PARIS.

A Bruxelles, ce 8 de janvier.

J'ai été un mois en route, monsieur, de Berlin à Bruxelles. J'ai appris, en arrivant, votre nouvel établissement¹ et vos peines. Voilà comme tout est dans le monde. Les deux tonneaux de Jupiter ont toujours leur robinet ouvert; mais enfin, monsieur, ces peines passent, parce qu'elles sont injustes, et l'établissement reste.

J'en ai quitté un assez brillant et assez avantageux. On m'offrait tout ce qui peut flatter; on s'est fâché de ce que je ne l'ai point accepté. Mais quels rois, quelles cours et quels bienfaits valent une amitié de plus de dix années? A peine m'auraient-ils servi de consolation si cette amitié m'avait manqué.

J'ai eu tout lieu, dans cette occasion, de me louer des bontés de M. le cardinal de Fleury; mais il n'y a rien pour moi dans le monde que le devoir sacré qui m'arrête à Bruxelles. Plus je vis, plus tout ce qui n'est pas liberté et amitié me paraît un supplice. Que peut prétendre de plus le plus grand roi de la terre? Voilà pourtant ce qui est inconnu des rois et de leurs esclaves dorés.

Vos affaires vous auront-elles permis, monsieur, de lire un peu à tête reposée l'ouvrage du Salomon du Nord, et celui de la reine de Saba²? Je ne doute pas du jugement que vous aurez porté sur les *Institutions de physique*; c'est assurément ce qu'on

1. Il succédait à son frère dans la place de chancelier du duc d'Orléans.

2. Le roi de Prusse et M^{me} du Châtelet.

a écrit de meilleur sur la philosophie de Leibnitz, et c'est une chose unique en son genre. Le livre du roi de Prusse est aussi singulier dans le sien ; mais je voudrais que vos occupations et vos bontés pour moi pussent vous permettre de m'en dire votre avis.

J'oserais souhaiter encore que vous me marquassiez si on ne désire pas qu'après avoir écrit comme Antonin, l'auteur vive comme lui. Je voudrais enfin quelque chose que je pusse lui montrer. Il m'a parlé souvent de ceux qui font le plus d'honneur à la France ; il a voulu connaître leur caractère et leur façon de penser ; je vous ai mis à la tête de ceux dont on doit rechercher le suffrage. Il est passionné pour la gloire. Je l'ai quitté, il est vrai ; je l'ai sacrifié, mais je l'aime ; et, pour l'honneur de l'humanité, je voudrais qu'il fût à peu près parfait, comme un roi peut l'être.

Le sentiment des hommes de mérite peut lui faire beaucoup d'impression. Je lui enverrais une page de votre lettre, si vous le permettiez. Son expédition de la Silésie¹ redouble l'attention du public sur lui. Il peut faire de grandes choses et de grandes fautes. S'il se conduit mal, je briserai la trompette que j'ai entonnée.

M. de Valori n'a pas à se plaindre de la façon dont le roi de Prusse pense sur lui ; il le regarde comme un homme sage et plein de droiture : c'est sur quoi M. de Valori peut compter. Puisse-t-il rester longtemps dans cette cour ! et puissent les courtisans qu'on aiguise de tous côtés se remettre dans le fourreau !

Mais, qu'il y ait guerre ou paix, je ne songe qu'à l'amitié et à l'étude. Rien ne m'ôtera ces deux biens ; celui de vous être attaché sera pour moi le plus précieux. Il y a à Bruxelles deux cœurs qui sont à vous pour jamais. Mon respectueux dévouement ne finira qu'avec ma vie.

1400. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT².

A Bruxelles, ce 16 janvier (1741).

Je reçois mon cher ami, votre lettre du 13, avec un petit billet concernant le sieur Lemoine. Je pourrai le servir auprès de M. d'Argenson, nouveau chancelier.

1. La marquise du Châtelet écrivait à d'Argental, le 3 janvier 1741 : « Je ne crois pas qu'il y ait une plus grande contradiction que l'invasion de la Silésie et l'*Anti-Machiavel* ; mais il (Frédéric) peut prendre tant de provinces qu'il voudra, pourvu qu'il ne prenne plus ce qui fait le charme de ma vie. »

2. Édition Courtat.

Donnez, je vous prie, au sieur Laporte l'argent qu'il vous demandera sur les mémoires jusqu'à l'année 1741 exclusivement.

Je ne compte point presser pour le paiement de mes pensions avant le mois de mars, temps auquel j'aurai l'ordonnance de l'année échue à Noël. Je me ferai payer de tout à la fois.

Je crois que celui qui avait fait graver mon portrait en bague avait fait marché à sept louis. Je vous laisse absolument maître de cette affaire. Il ne faut jamais payer en dupe, mais toujours généreusement.

Je vous supplie, mon cher abbé, de faire l'acquisition d'un petit lustre de cristaux de Bohême d'environ deux cent cinquante livres. Je ne veux point de ces anciens petits cristaux, mais de ces gros cristaux nouveaux, semblables à ceux que vous m'envoyâtes à Cirey. Je vous prie de vouloir bien faire au plus tôt cette petite acquisition, et de l'envoyer bien encaissée, et garantie par le marchand, à M. Denis à Lille, commissaire des guerres, avec un petit mot d'avis. Ne manquez pas d'ajouter le cordon de soie, la houppe et jusqu'au crampon. Payez le port, et que la galanterie soit complète : je vous serai très-obligé.

Ces quatre sacs de douze cents livres vous restent-ils, les mille livres données à M. du Châtelet?

Arouet a-t-il payé? Je crois que non, s'il ne vous reste que ces quatre sacs.

Comptez-vous dans ces sacs les quatorze cents livres payées par Bouju?

Il me semble qu'au mois de septembre vous aviez environ cinq mille deux cents livres, ce qui, joint aux quatorze cents livres de Bouju, fait. 6,600 livres.

Cinquante louis à M^{me} et mille livres à M. du Châtelet. 2,200 —

Resterait. 4,400 livres.

Ayez la bonté de me mettre au fait, et de vouloir bien me donner un petit bordereau de ce qu'on me doit au terme de Noël, car il y a longtemps que j'ai perdu le fil de mes affaires. Je crois vous avoir déjà mandé que j'avais délégué ici mes rentes sur la Ville. Ainsi il faut rayer cet article, aussi bien que celui de M. de Guise.

Quant aux tableaux que vous voudriez envoyer en Prusse, le

roi aime fort les *Watteau*, les *Lancret* et les *Pater*. J'ai vu chez lui de tout cela ; mais je soupçonne quatre petits *Watteau* qu'il a dans son cabinet d'être d'excellentes copies. Je me souviens, entre autres, d'une espèce de noce de village où il y avait un vieillard en cheveux blancs très-remarquable. Ne connaissez-vous point ce tableau ? Tout fourmille en Allemagne de copies qu'on fait passer pour des originaux. Les princes sont trompés, et trompent quelquefois.

Quand le roi sera de retour à Berlin, je pourrai lui procurer quelques morceaux de votre cabinet, où il ne sera pas trompé ; mais à présent, il a d'autres choses en tête. Il m'a offert honneurs, fortune, agréments ; mais j'ai tout refusé pour revoir mes anciens amis.

Je vous embrasse tendrement, mon cher ami.

1401. — A M. DE MAUPERTUIS.

A Bruxelles, ce 19 de janvier.

M. Algarotti est comte¹ ; mais vous, vous êtes marquis du cercle polaire, et vous avez à vous en propre un degré du méridien en France, et un en Laponie. Pour votre nom, il a une bonne partie du globe. Je vous trouve réellement un très-grand seigneur. Souvenez-vous de moi dans votre gloire.

Vous avez perdu, pour un temps, le plus aimable roi de ce monde ; mais vous êtes entouré de reines, de margraves, de princesses, et de princes, qui composent une cour capable de faire oublier tout le reste. Je n'oublierai jamais cette cour ; et je vous avoue que je ne m'attendais pas qu'il fallût aller à quatre cents lieues de Paris pour trouver la véritable politesse,

Ne voyez-vous pas souvent M. de Keyserlingk et M. de Pöllnitz² ? Je vous prie de leur parler quelquefois de moi. Nous avons reçu des lettres de M. de Keyserlingk, qui nous apprennent le retour de sa santé. Peut-être est-il continuellement en Silésie ; n'irez-vous point là aussi ? Vous y seriez déjà, si la Silésie était un peu plus au nord.

1. Algarotti, fils d'un riche marchand de Venise, venait d'être fait comte du royaume de Prusse par Frédéric II.

2. Charles-Louis, baron de Pöllnitz, aventurier allemand que Voltaire cite dans ses *Mémoires*. Il fut grand-maître des cérémonies à la cour de Frédéric, qui l'admit dans sa familiarité. La première édition des *Mémoires* de Pöllnitz, né en 1692, mort en 1775, parut en 1734. (C.L.)

Adieu, monsieur ; quand vous retournerez au midi, souvenez-vous qu'il y a dans Bruxelles deux personnes qui vous admireront et vous aimeront toujours.

1402. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Bruxelles, ce 19 de janvier.

Je reçois votre lettre, mon cher et respectable ami. Je veux absolument que vous soyez content de ma conduite et de *Mahomet*. Si vous saviez pourquoi j'ai été obligé d'aller à Berlin, vous approuveriez assurément mon voyage. Il s'agissait d'une affaire¹ qui regardait la personne même qui s'est plainte. Elle était à Fontainebleau ; elle devait passer du temps à Paris, et j'avais pris mon temps si juste que, sans les accidents de mon voyage, les débordements des rivières, et les vents contraires, je serais retourné à Bruxelles avant elle. Ses plaintes étaient très-injustes, mais leur injustice m'a fait plus de plaisir que les cours de tous les rois ne pourraient m'en faire. Si jamais je voyage, ce ne sera qu'avec elle et pour vous.

J'ai reçu des lettres charmantes de Silésie. C'est assurément une chose unique qu'à la tête de son armée il trouve le temps d'écrire des lettres d'homme de bonne compagnie. Il est fort aimable, voilà ce qui me regarde ; pour tout le reste, cela ne regarde que les rois. Je vous avais écrit un petit billet jadis, dans lequel je vous disais : *Il n'a qu'un défaut*². Ce défaut pourra empêcher³ que les douze Césars n'aillent trouver le treizième. Le Knobelsdorff⁴, qui les a vus à Paris, a soutenu qu'ils ne sont pas de Bernin ; et j'ai peur qu'on ne soit aisément de l'avis de celui qui ne veut pas qu'on les achète (ceci soit entre nous) ; Algarotti promet plus qu'il n'espère. Cependant, si on pouvait prouver et bien prouver qu'ils sont de Bernin, peut-être réussirait-on à vous en défaire dans cette cour. Mais quand sera-t-il chez lui ? et qui peut prévoir le tour que prendront les affaires de l'empire ? Je songe, en attendant, à celles de *Mahomet* ; et voici ma réponse à ce que vous avez la bonté de m'écrire.

1° Pour la scène du quatrième acte, il est aisé de supposer que les deux enfants entendent ce que dit Zopire : cela même est

1. Le procès de M^{me} du Châtelet.

2. Voltaire parle de l'avarice de Frédéric dans la lettre 1317, au sujet des bustes des douze Césars cités ici. Voyez aussi, tome XXXV, la note 1 de la page 347.

3. Voyez la fin de la lettre 1375.

4. Voyez une note sur la lettre 738.

plus théâtral et augmente la terreur. Je pousserais la hardiesse jusqu'à leur faire écouter attentivement Zopire ; et, lorsqu'il dit :

Si du fier Mahomet vous respectez le sort ;

je voudrais que Séide dît à Palmire :

Tu l'entends, il blasphème ;

et que Zopire continuât :

Accordez-moi la mort ;

Mais rendez-moi mes fils à mon heure dernière.

Il n'est pas douteux qu'il ne faille, dans le couplet de Zopire, supprimer le nom d'Hercide. Il dira :

Hélas ! si j'en croyais mes secrets sentiments,
Si vous me conserviez mes malheureux enfants ¹, etc.

Il me semble que par là tout est sauvé.

A l'égard du cinquième, aimeriez-vous que Mahomet finît ainsi :

Périsse mon empire, il est trop acheté ;
Périsse Mahomet, son culte, et sa mémoire !

A Omar :

Ah ! donne-moi la mort, mais sauve au moins ma gloire ;
Délivre-moi du jour ; mais cache à tous les yeux
Que Mahomet coupable est faible et malheureux.

La critique du poison me parait très-peu de chose. Il me semble que rien n'est plus aisé que d'empoisonner l'eau d'un prisonnier. Il ne faut pas là de détails. Rien ne révolte plus que des personnages qui parlent à froid de leurs crimes.

Il y a une scène qui m'embarrasse infiniment plus : c'est celle de Palmire et de Mahomet, au troisième acte. Vous sentez bien que Mahomet, après avoir envoyé Séide recevoir les derniers ordres pour un parricide, tout rempli d'un attentat et d'un intérêt si grand, peut avoir bien mauvaise grâce à parler longtemps d'amour avec une jeune innocente. Cette scène doit être très-

1. Voyez tome IV, pages 148 et 166.

courte. Si Mahomet y joue trop le rôle de Tartuffe et d'amant, le ridicule est bien près. Il faut courir vite dans cet endroit-là, c'est de la cendre brûlante. Voyez si vous êtes content de la scène telle que je vous l'envoie.

Je suis fâché de n'avoir pu vous envoyer toute la pièce au net, avec les corrections ; les yeux seraient plus satisfaits, on verrait mieux le fil de l'ouvrage, on jugerait plus aisément. Ayez la bonté d'y suppléer ; l'ouvrage est à vous plus qu'à moi. Voyez, jugez ; trouvez-vous enfin *Mahomet* jouable ? En ce cas, je crois qu'il faut le donner le lendemain des Cendres : c'est une vraie pièce de carême ; d'ailleurs, ce qui peut frapper dans cette pièce ira plus à l'esprit qu'au cœur. Il y a peu de larmes à espérer, à moins que Séide et Palmire ne se surpassent. L'impression que fait la terreur est plus passagère que celle de la pitié, le succès plus douteux : ainsi j'aimerais bien mieux que *Mahomet* fût livré aux représentations du carême. On peut, après le petit nombre de représentations que ce temps permet, la retirer avec honneur ; mais, après Pâques, nous manquerons de prétexte.

Il n'y a pas d'apparence que je vienne à Paris ni avant ni après Pâques. Après avoir quitté M^{me} du Châtelet pour un roi, je ne la quitterai pas pour un prophète. Je m'en rapporterai à mon cher ange gardien. Il ne s'agira que de précipiter un peu les scènes de raisonnement, et de donner des larmes, de l'horreur et des attitudes à Grandval et à Gaussin. M^{lle} Quinault entend le jeu du théâtre comme tout le reste ; et, si vous vouliez honorer de votre présence une des répétitions, je n'aurais aucune inquiétude. Enfin, je remets tout entre vos mains, et je n'ai de volontés que les vôtres. Mes anges gardiens sont mes maîtres absolus.

1403. — A M. THIERIOT 1.

Bruxelles, 27 janvier 1741.

Je ne devrais pas être surpris qu'un autre prince vous oubliât dans de pareilles circonstances, mais je le suis un peu que le roi de Prusse ne vous ait déjà fait sentir les effets de ses bontés ; je vous ai déjà dit qu'il fait les petites affaires et les grandes, et qu'il ne laisse rien en arrière. Apparemment qu'il a fait ses arrangements pour le mois de juin, comme il m'avait déjà fait l'honneur de me le dire à mon premier voyage auprès de sa personne.

1. *Pièces inédites de Voltaire*, 1820.

Je ne crois pas que la pension soit telle que ces messieurs dont vous me parlez le disent. En tout cas, voyez si vous croyez devoir attendre jusqu'au mois de juin, ou si vous voulez qu'on reparle au roi à présent de cette affaire. J'imagine que le canal de M. Chambrier est le plus naturel ; mais si vous croyez que le mien puisse être aussi utile, je suis à vous, et j'écrirai comme j'ai parlé.

La Noue est dans un grand embarras par rapport à une comédie dont il s'était chargé, et qui est, me semble, contre-mandée ; il faudra des dédommagements, en cas que ce spectacle n'ait pas lieu. Je suis chargé de la part de La Noue de faire ses représentations. Ce n'est peut-être pas un temps bien favorable pour demander deux choses à la fois : cependant comme ces deux choses sont très-justes, et que la vôtre est celle qui m'intéresse le plus, j'aurais déjà pris la liberté de solliciter le payement de votre pension si je n'avais voulu vous consulter auparavant. J'ai de plus à vous dire qu'autant que j'ai connu le caractère de Sa Majesté prussienne, il n'aime pas qu'on lui demande. Il veut avoir le plaisir tout entier de faire des grâces. Mais encore une fois, si vous trouvez que ce plaisir se fasse attendre trop longtemps, je suis prêt d'écrire sur-le-champ.

Je suis très-fâché contre cette édition qu'on prépare. Vous me ferez un sensible plaisir d'avertir ceux qui s'en mêlent que j'ai corrigé plus de quatre cents vers à *la Henriade*, que j'ai retravaillé toutes mes pièces, que je suis occupé à refondre *l'Histoire de Charles XII*, et qu'ainsi, s'ils se précipitent et s'ils n'ont pas les changements nécessaires, cette édition ne pourra que leur être très-préjudiciable. Je ne veux point chercher à connaître ceux qui s'en chargent, mais je suis prêt de faire remettre toutes les corrections à l'endroit qu'on voudra m'indiquer.

Je suis déjà assez fâché de l'édition de Ledet de 1738, et de celle de Paupie, sous le nom de la Compagnie des libraires, 1740. Je suis las de mes fautes et de celles des libraires.

Je vous prie de m'envoyer une *Épître* au prince royal, que je composai il y a quatre ou cinq ans ; elle commence ainsi :

Prince, il est peu de rois que les Muses instruisent, etc.

Je n'en ai plus de copie.

Je suis à vous du meilleur de mon cœur.

1401. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Bruxelles, le 28 janvier.

M. DE KEYSERLINGK ET UN QUESTIONNEUR.

LE QUESTIONNEUR.

Aimable adjudant d'un grand roi
 Et du dieu de la poésie,
 Sur mon héros instruisez-moi ;
 Que fait-il dans la Silésie ?

KEYSERLINGK.

Il fait tout ; il se fait aimer.

LE QUESTIONNEUR.

En deux mots c'est beaucoup m'apprendre ;
 Mais ne pourriez-vous point étendre
 Un détail qui me doit charmer ?
 Je sais que, pour bien peindre un sage,
 Un trait de vos crayons suffit ;
 Un mot est assez pour l'esprit,
 Mais le cœur en veut davantage.

KEYSERLINGK.

Sachez donc que notre héros,
 Dont la peau douce et très-frileuse
 Semblait faite pour le repos,
 Affronta la glace et les eaux
 Dans la saison la plus affreuse.
 Sa politique imagina
 Un projet belliqueux et sage
 Que personne ne devina.
 L'activité le prépara,
 Et la gaité fut du voyage.
 La fière Autriche en murmura,
 Le conseil aulique cria,
 Dépêcha plus d'une estafette,
 Plus d'une lettre barbouilla,
 Et dit que ce voyage-là
 Était contraire à l'étiquette.
 Cependant Frédéric parut
 Dans la Silésie étonnée ;
 Vers lui tout un peuple accourut,
 En bénissant sa destinée.
 Il prit les filles par la main ;
 Il caressa le citadin ;

Il flatta la sottise altière
 De celui qui dans sa chaumière
 Se dit issu de Witikind;
 Aux huguenots il fit accroire
 Qu'il était bon luthérien;
 Au papiste, à l'ignatien,
 Il dit qu'un jour il pourrait bien
 Leur faire en secret quelque bien,
 Et croire même au purgatoire.
 Il dit, et chaque citoyen
 A sa santé s'en alla boire.
 Ils criaient tous à haute voix :
 Vivons et buvons sous ses lois.
 Mais, tandis qu'on tient ce langage,
 Que de fleurs on couvre ses pas,
 Il part, et son brillant courage
 Appelle déjà les combats.
 Va donc préparer ta trompette,
 Et tes lauriers et tes crayons.
 Un héros exige un poëte,
 Des exploits veulent des chansons.
 Célèbre ce héros qu'on aime;
 Fais des vers dignes de mon roi.

LE QUESTIONNEUR.

Pardieu, qu'il les fasse lui-même !
 Il sait les faire mieux que moi.

J'avoue, sire, que j'attends au moins un huitain du vainqueur de la Silésie. J'aime à voir mon héros toucher aux deux extrémités à la fois.

A peine fus-je arrivé à Bruxelles que j'allai à Lille avec M^{me} du Châtelet. J'y vis un opéra français assez passable pour Votre Majesté; elle remarquera seulement si une nation qui a des opéras dans ses places frontières n'est pas faite pour la joie. J'y vis aussi la comédie de *La Noue*¹, à laquelle il comptait beaucoup réformer et ajouter, pour la rendre digne de divertir un connaisseur tel que mon roi.

Si, après avoir donné des lois à l'Allemagne, Votre Majesté veut, quelque jour, se réjouir à Berlin (ce qui n'est pas un mauvais parti), qu'elle remercie la petite Gautier².

1. La tragédie de *Mahomet II*.

2. M^{lle} Gautier, après avoir vécu quelques années avec *La Noue*, épousa, en 1751, l'acteur Drouin. Elle est connue au théâtre sous le nom de M^{me} Drouin. Elle

Pourquoi en remercier la petite Gautier? me dira Votre Majesté. Voici le fait, sire : c'est que La Noue, comme de raison, ne voulait pas quitter sa maîtresse, tant qu'elle a été ou qu'elle lui a paru fidèle ; mais, depuis qu'il l'a reconnue très-infidèle, Votre Majesté peut se flatter d'avoir La Noue.

Je crois devoir envoyer les mémoires et lettres que je reçus de La Noue lorsque je lui écrivis par ordre de Votre Majesté ; elle verra, si elle veut s'en donner la peine, qu'il demandait d'abord quarante mille écus. Ensuite, par sa lettre du 23 octobre, il ne veut pas s'engager. Mais le 28 octobre il s'engagea, parce qu'il fut quitté de sa donzelle, du 23 au 28 octobre.

A présent, sire, cet amant malheureux attend vos derniers ordres pour fournir ou ne fournir pas baladins et baladines pour les plaisirs de Berlin. Il presse beaucoup et demande des ordres positifs, à cause des frais qu'un délai entraînerait.

J'envoie à Votre Majesté une lettre plus digne d'arrêter son attention : elle est du président Hénault, l'homme de France qui a le plus de goût et de discernement, et mériterait d'être lue de Votre Majesté, quand même il n'y serait pas question d'elle.

Puisque je prends la liberté d'envoyer tant de manuscrits, que Votre Majesté me permette de lui faire passer¹ aussi une lettre de M^{me} du Châtelet, que j'ai reçue de la Haye : il y a des choses qui peut-être méritent d'être lues de Votre Majesté. Il court à Paris beaucoup de satires en vers et en prose sur l'expédition de la Silésie. On y fait l'honneur à quelques-uns de vos serviteurs de leur lâcher quelque lardon, quoiqu'ils n'aient, me semble, aucune part en cette affaire ; mais

Mon roi protégera l'empire,
Et sera l'arbitre du Nord ;
Et qui saura braver la mort
Sait aussi braver la satire.

Sire, de Votre Majesté le très-humble et très-obéissant serviteur.

P. S. Oserai-je supplier Votre Majesté de me faire envoyer un exemplaire du manifeste imprimé de ses droits sur la Silésie?

vivait encore en 1795. Voltaire reparle de cette actrice dans les lettres 1419, 1503 et 1506.

1. Le mot *passer* n'est pas dans l'original ; il a été ajouté par l'éditeur. Voyez *Archives littéraires*, I, 315, où cette lettre a paru pour la première fois. (B.)

1405. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL ¹.

A Bruxelles, 28 janvier 1741.

Mon cher et respectable ami, si pourtant vous êtes curieux d'une nouvelle copie de *Mahom* avec tous les changements que je vous ai envoyés en détail, je ferai partir cela par la poste ou par la première occasion. Êtes-vous content à peu près? Voulez-vous qu'on expose ce *Mahom* au public? En ce cas j'enverrai un petit abrégé de mes réflexions sur la manière de jouer cette pièce, et les acteurs pourraient suppléer par là à ce que je ne peux leur dire de bouche.

Je crois vous avoir mandé que La Noue est encore fort loin de rassembler une troupe pour le roi de Prusse, et que la pièce qu'on joue en Silésie, et qui probablement est le prélude de celle qu'on jouera dans l'empire, retardera peut-être l'exécution des projets qu'on faisait à Berlin pour les arts et pour les plaisirs.

Mais, mon Dieu! comment se peut-il faire que M. d'Aguesseau, l'avocat général, à qui j'envoyai un *Anti-Machiavel* pour vous, ne vous l'ait pas donné? Je ne manquai pas d'en envoyer un pour vous et un pour monsieur votre frère; celui de monsieur votre frère était dans le paquet de M. de Maurepas, le vôtre dans celui de M. de Plymouth.

Adieu, j'attends vos ordres.

M^{me} du Châtelet vous aime plus que jamais.

Adieu, mon cher ange gardien.

1406. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT ².

Ce 30, à Bruxelles (janvier 1741).

Mon cher abbé, j'ai toujours oublié dans mes lettres de vous parler des dix années que me doit M. de Goesbriant. J'ai quelque idée que son procureur me devait payer: voudriez-vous bien vous en informer?

Je vous avais dit par ma dernière lettre que je vous enverrais une lettre de change au nom du sieur Desvignes. Je l'ai donnée aujourd'hui à quinze jours de vue: elle est de deux mille livres; mais, comme je n'en ai encore reçu que mille, je vous prie de vous servir de votre prudence ordinaire pour ne rien hasarder.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Édition Courtat.

Vous pourrez aisément dire au porteur qu'il revienne dans dix ou douze jours, sans accepter la lettre de change comme un banquier, et lui disant seulement que vous me ferez le plaisir de donner cet argent pour mon compte; vous lui donnerez mille livres quand il reviendra, et vous le remettrez à dix ou douze jours pour les autres mille livres restant.

Ce délai me donnera le temps de m'éclaircir si je toucherai ou non les mille livres restant, des deux mille dont j'ai fourni lettre. J'ai pris la précaution de tirer du sieur Desvignes un billet portant qu'il ne m'a remis que mille et tant de livres. Ainsi, mon cher abbé, sans vous commettre en aucune façon, vous pourrez payer moitié, et me donner le loisir de prendre un arrangement certain pour l'autre moitié. C'est de quoi je vous prie instamment.

J'ai aussi envoyé une lettre de change à M. de Froulay de Tessé, frère de l'ambassadeur de Venise, et bailli de Malte. Elle est de deux mille quatre cents livres : cela est payable à vue.

Je me flatte, mon cher ami, que ma nièce aura bientôt un petit lustre bien choisi de votre main.

Je vous embrasse du meilleur de mon âme.

1407. — A M. DE CHAMPFLOUR, PÈRE.

A Bruxelles, ce 12 février.

Je n'ai pu encore, monsieur, avoir l'honneur de répondre à votre dernière lettre, parce que M. le marquis du Châtelet, qui a ramené monsieur votre fils à Paris, et qui, depuis, est allé à ses terres en Champagne, n'avait point encore donné ici de nouvelles de l'arrivée de M. de Champfleur. Je n'en reçus qu'hier, et je vis avec plaisir que M. du Châtelet avait été aussi content que moi de la conduite de ce jeune homme. Vous savez, monsieur, quelle pénitence il voulut faire à Lille. M. Carrau, votre ami, vous aura mandé tout ce détail. Je ne doute pas qu'il n'ait enfin le bonheur d'être auprès de vous. Il sent quel devoir sacré il a à remplir. Vos bontés lui imposent la nécessité d'être plus vertueux qu'un autre. Il faut qu'il devienne un exemple de sagesse, pour être digne d'un si bon père,

Vous ne devez point, je crois, monsieur, être en peine de la personne qui l'avait un peu dérangé ; elle a eu, pour se conduire, plus qu'il n'a été compté. M. Carrau et le jeune homme ont arrangé, à Lille, le compte de l'évaluation des espèces de

Hollande et de Brabant, à l'aide d'un banquier, et M. Carrau a voulu absolument me rembourser. Si vous voulez, monsieur, écrire un petit mot à M. le marquis du Châtelet, le maréchal de camp¹, adressez votre lettre à Cirey en Champagne.

Permettez-moi d'embrasser mon compagnon de voyage, que je crois à présent à vos genoux.

VOLTAIRE.

1408. — A M. THIERIOT.

Bruxelles, 16 février.

Vous me ferez un plaisir extrême de me mander des nouvelles de votre pension. Comptez que personne ne s'y intéresse davantage. Je ne me vante point d'être le premier qui en ait parlé au roi, mais je dois être jaloux que vous sachiez que j'ai rempli le devoir de l'amitié. Ceux qui vous ont dit que le roi avait réglé deux mille francs vous ont dit une chose très-différente de ce que j'entendis de sa bouche à Rémusberg, dans la petite chambre de M. de Keyserlingk. C'est tout ce que je peux vous assurer. Je ne sais si on lui en a reparlé depuis. J'ai reçu trois lettres de Sa Majesté depuis son départ pour la Silésie, dans lesquelles elle ne me fait point l'honneur de me parler de cet arrangement ; mais, je vous l'ai dit, et je vous le redis encore, je suis à vos ordres quand vous jugerez que je dois écrire.

Je vous remercie infiniment de l'avis que vous m'avez donné de l'édition qu'on projette². Je sais qu'elle est très-avancée; c'est un petit malheur qu'il faut supporter. Les libraires sont d'étranges gens d'imprimer les auteurs sans les consulter.

Mandez-moi comment je pourrais vous faire tenir mes Œuvres d'Amsterdam, corrigées à la main³, sans passer par l'enfer de la chambre syndicale.

Je vous suis obligé de cette ancienne *Épître au prince royal*⁴, que vous m'avez renvoyée. Je n'en avais pas de copie. Je ne sais comment elle a transpiré en dernier lieu. C'est la faute de mon cher Keyserlingk, qui en fait trop peu de cas.

1. Florent-Claude, marquis du Châtelet, avait été fait maréchal de camp à la promotion du 1^{er} mars 1738. Il devint lieutenant général le 2 mai 1744, époque où son frère, Florent-François du Châtelet, fut fait brigadier. (CL.)

2. Probablement l'édition de 1742, cinq volumes petit in-12, de laquelle Beuchot parle dans une note de la lettre 1513.

3. Voyez la note 3, tome XIV, page xiv; et, tome XXXV, une note sur la lettre 1275.

4. Voyez, tome X, l'épître qui commence par ce vers :

Prince, il est peu de rois que les Muses instruisent.

Il est très-faux que je l'aie jamais envoyée à ***. Il est vrai que je m'adressai, je crois, à lui une fois pour faire passer une lettre au prince royal ; mais c'eût été le comble du ridicule de lui envoyer une copie de cette pièce. Je ne crois pas qu'il soit assez effronté pour le dire.

Adieu ; je suis à vous pour jamais.

1409. — M. DE CIDEVILLE

A MADAME LA MARQUISE DU CHATELET ¹.

Rouen, 19 février 1741.

Madame, on vient de m'envoyer votre livre des *Institutions de physique* ; je vous en remercie très-humblement ; j'ai lu avec une avidité extrême tout le commencement. Il m'a paru écrit avec une élégance et une grâce que vous communiquez à tout ce qui vous approche, mais je crains bien de trouver dans la suite des choses au-dessus de ma portée : j'en entendrai ce que je pourrai, je l'admirerai, et mon regret va redoubler de n'avoir pas assez étudié ni la physique ni la géométrie.

Vous êtes capable, madame, de faire naître du goût pour les sciences les plus abstraites, ne fût-ce que pour avoir le plaisir de vous entendre ; à la douceur de vos regards, les fleurs naissent sur les rochers les plus arides, et les grâces et l'enjouement vous suivent jusque dans les déserts de la philosophie. Comment avez-vous trouvé le secret de réunir des talents jusqu'ici si incompatibles ? Quoi ! l'auteur sublime de ce livre grave et dogmatique est la femme adorable que je vis dans son lit il y a trois mois, qui, avec de grands yeux si beaux et si doux, ces sourcils noirs, charmants, cette physionomie noble, ingénieuse et piquante, cet enjouement, ces saillies, et tant d'esprit, nous donnait en vérité, à tous, à penser à tout autre chose qu'à la philosophie, et mêlait si agréablement le sentiment à l'admiration.

Lecteur, ouvrez ce docte écrit ;
 La physique pour nous quitte son air sauvage,
 Et vous devinerez à son charmant langage
 Que c'est Vénus qui vous instruit.
 Oui, Vénus-Uranie, elle en a le corsage,
 Et de l'autre elle a tout l'esprit.
 Le vrai philosophe la lit ;
 Qui la voit, je le sais, est bien loin d'être sage. .

Je suis avec la plus vive et la plus respectueuse reconnaissance et la plus sincère admiration, madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

CIDEVILLE.

J'ai écrit à M. de Voltaire à Bruxelles. Je n'en ai point entendu parler ;

1. *Pièces inédites*, 1820.

de grâce, dites-moi comment il se porte, et s'il n'a pas l'honneur d'être auprès de vous et de vous faire sa cour.

1410. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ce 20 février.

Voilà, je crois, mon cher ange gardien, la seule occasion de ma vie où je pusse être fâché de recevoir une lettre de M^{me} d'Argental ; mais, puisque vous avez tous deux, au milieu de vos maux (car tout est commun), la bonté de me dire où en est votre fluxion, ayez donc la charité angélique de continuer. Vous êtes, en vérité, les seuls liens qui m'attachent à la France ; j'oublie ici tout, hors vous, et je ne songe à *Mahomet* qu'à cause de vous. Que M^{me} d'Argental daigne encore m'honorer d'un petit mot. Buvez-vous beaucoup d'eau ? Je me suis guéri avec les eaux du Weser, de l'Elbe, du Rhin et de la Meuse, de la plus abominable ophthalmie dont jamais deux yeux aient été affublés, et cela, mon cher ange, en courant la poste au mois de décembre ; mais

Je n'avais rien à redouter,
Je revolais vers Émilie ;
Les saisons et la maladie
Ont appris à me respecter.

Elle s'intéresse à votre santé comme moi ; elle vous le dit par ma lettre, et vous le dira elle-même cent fois mieux. Je fais transcrire et retranscrire mon coquin de *Prophète* ; sachez que vous êtes le mien, et que tout ce que vous avez ordonné est accompli à la lettre, sans changer, comme dit l'autre¹, un *iota* à votre loi.

Est-il vrai que le despotisme des premiers gentilshommes a dérangé la république des comédiens ? La tribu Quinault quitte le théâtre² ; c'est un grand événement que cela, et je crois qu'on ne parle à Paris d'autre chose.

On dit ici les Prussiens battus par le général Brown³ ; mais pour battre une armée il faut en avoir une, et le général Brown n'en a pas, que je sache. Et puis qu'importe ? Quand Dufresne quitte, tout le reste n'est rien.

Adieu, mon cher ami, mon conseil, mon appui, à qui je veux

1. Saint Matthieu, chap. v, v. 18.

2. Quinault-Dufresne et Jeanne-Françoise Quinault, sa sœur, quittèrent définitivement le théâtre le 19 mars 1741.

3. Ulysse-Maximilien, comte de Brown, né à Bâle en 1705.

plaire. Que les rois s'échinent et s'entre-mangent ; mais portez-vous bien.

1411. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT ¹.

A Bruxelles, ce 25 (février 1741).

J'ai donné, mon cher abbé, à M. Dagieu, notre ministre à Bruxelles, une lettre de change de cinq cent et tant de livres. Ma foi, je ne me souviens pas de combien. Mais le fait est qu'un nommé M. L'Hôte vous présentera ou fera présenter une lettre de change payable à vue de cinq cent et quelques livres, signée de votre ami. J'ai eu la tête si embrouillée ces jours-ci de physique et de métaphysique que je pourrais bien avoir oublié cette affaire temporelle, dont je devais vous donner avis hier.

Ayez la bonté de donner dix écus à d'Arnaud, s'il est toujours dans le même état de misère, où son oisiveté et sa vanité ont mine de le laisser longtemps.

Bonsoir.

1412. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Le 25 février.

Vos yeux, mon cher et respectable ami, pourront-ils lire ce que vous écrivent deux personnes qui s'intéressent si tendrement à vous ? Nous apprenons par monsieur votre frère le triste état où vous avez été ; il nous flatte en même temps d'une prompte guérison. J'en félicite M^{me} d'Argental, qui aura été sûrement plus alarmée que vous, et dont les soins auront contribué à vous guérir, autant, pour le moins, que ceux de M. Silva ².

Cette beauté que vous aimez,
Et dont le souvenir m'est toujours plein de charmes,
A sans doute éteint par ses larmes
Le feu trop dangereux de vos yeux enflammés.

Je vous renvoie, sur *Mahomet* et sur le reste, à la lettre que j'ai l'honneur d'écrire à M. de Pont-de-Veyle ³. J'attendrai que vos

1. Édition Courtat.

2. Voyez tome XIV, page 137.

3. C'est la lettre 1315.

yeux soient en meilleur état pour vous envoyer mon *Prophète* ; mais j'ai peur qu'il ne soit pas prophète dans mon pays¹. Adieu ; je vous embrasse, songez à votre santé ; je sais mieux qu'un autre ce qu'il en coûte à la perdre. Adieu ; je suis à vous pour jamais avec tous les sentiments que vous me connaissez ; je veux dire nous. Mille tendres respects à M^{me} d'Argental.

1413. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Le 26 février.

Comment se porte mon cher ange gardien ? Je lui demande bien pardon de lui adresser, par monsieur son frère, un grimoire² de physique ; heureusement vous ne fatiguerez pas vos yeux à le lire. Je vous prie de le donner à M. de Mairan ; s'il en est content, il me fera plaisir de le lire à l'Académie. Je suis absolument de son sentiment, et il faut que j'en sois bien pour combattre l'opinion de M^{me} du Châtelet. Nous avons, elle et moi, de belles disputes dont M. de Mairan est la cause. Elle peut dire : *Multa passa sum propter eum*³. Nous sommes ici tous deux une preuve qu'on peut fort bien disputer sans se haïr.

Le *Prophète* est tout prêt ; il ne demande qu'à partir pour être jugé par vous en dernier ressort. J'attends que vous ayez la bonté de m'ordonner par quelle voie vous voulez qu'il se rende à votre tribunal. Il n'est rien tel que de venir au monde à propos : la pièce, toute faible qu'elle est, vaut certainement mieux que l'*Alcoran*, et cependant elle n'aura pas le même succès. Il s'en faudra de beaucoup que je sois prophète dans mon pays ; mais, tant que vous aurez un peu d'amitié pour moi, je serai très-content de ma destinée et de celle des miens.

1414. — A M. DE CHAMPFLOUR, PÈRE.

A Bruxelles, ce 3 mars.

Vous êtes trop bon, mon cher monsieur ; j'ai reçu une lettre d'avis de M. Carrau qui m'annonce l'arrivée de deux caisses de pâtes d'Auvergne. M. du Châtelet n'est point ici ; mais M^{me} du

1. *Nemo propheta acceptus est in patria sua.* (Luc, iv, 24.)

2. Doutes sur la mesure des forces motrices ; voyez tome XXIII, page 165.

3. *Multa enim passa sum hodie, per visum, propter eum.* (Matthieu, xxvii, 19.)

Châtelet, qui aime passionnément ces pâtes, vous remercie de tout son cœur. Je vous envoie un petit paquet qui ne contient pas des choses si agréables, mais qui vous prouvera que je compte sur votre amitié, puisque je prends de telles libertés. C'est un recueil d'une partie de mes ouvrages, imprimé en Hollande¹. La beauté de l'édition est la seule chose qui puisse excuser la hardiesse de l'envoi : il est parti de Lille. Mon neveu, M. Denis, commissaire des guerres à Lille, a fait mettre le paquet au coche, adressé à Clermont en Auvergne. Si on faisait, à Paris, quelque difficulté, vous pourriez aisément la faire lever par un de vos amis. J'écris à monsieur votre fils ; je partage, monsieur, avec vous et avec lui, la joie que je me flatte que sa bonne conduite vous donnera. Il vous aime, il est bien né, il a de l'esprit, il sent vivement ses torts et vos bontés : voilà de quoi faire son bonheur et le vôtre. Je remercie la Providence de m'avoir procuré l'occasion de rendre service à un père si digne d'être aimé, et à un honnête homme qui a pour amis tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître. M. de La Granville², M. Carrau, ne parlent de vous qu'avec éloge et avec sensibilité. Je sais combien M. de Trudaine³ vous aime. Mettez-moi, monsieur, je vous en prie, au rang de vos amis, et comptez que je serai toute ma vie, avec une estime bien véritable, etc.

VOLTAIRE.

1415. — A M. DE FORMONT.

A Bruxelles, le 3 mars.

Formont! vous et les du Deffants,
 C'est-à-dire les agréments,
 L'esprit, les bons mots, l'éloquence,
 Et vous, plaisirs qui valez tout,
 Plaisirs, je vous suivis par goût,
 Et les Newton par complaisance.
 Que m'ont servi tous ces efforts

1. Probablement l'édition intitulée *OEuvres de M. de Voltaire, nouvelle édition, revue, corrigée et considérablement augmentée, avec des figures en taille-douce*; Amsterdam, aux dépens de la Compagnie, 1741, quatre volumes in-12. (B.)

2. Bidé de La Granville, d'abord intendant en Auvergne, et ensuite en Flandre.

3. Daniel-Charles de Trudaine, né à Paris en 1703; nommé à l'intendance de Riom en 1730; père de Trudaine de Montigny, auquel est adressée une lettre du 8 décembre 1775.

De notre incertaine science ?
 Et ces carrés de la distance,
 Ces corpuscules, ces ressorts,
 Cet infini si peu traitable ?
 Hélas ! tout ce qu'on dit des corps
 Rend-il le mien moins misérable ?

Mon esprit est-il plus heureux,
 Plus droit, plus éclairé, plus sage,
 Quand de René ¹ le songe-cieux
 J'ai lu le romanesque ouvrage ?
 Quand, avec l'oratorien ²,
 Je vois qu'en Dieu je ne vois rien ?
 Ou qu'après quarante escalades
 Au château de la vérité,
 Sur le dos de Leibnitz monté,
 Je ne trouve que des monades ?

Ah ! fuyez, songes imposteurs,
 Ennuyeuse et froide chimère !
 Et, puisqu'il nous faut des erreurs,
 Que nos mensonges sachent plaire.
 L'esprit méthodique et commun
 Qui calcule un par un donne un,
 S'il fait ce métier importun,
 C'est qu'il n'est pas né pour mieux faire.
 Du creux profond des antres sourds
 De la sombre philosophie
 Ne voyez-vous pas Émilie
 S'avancer avec les Amours ?
 Sans ce cortège qui toujours
 Jusqu'à Bruxelles l'a suivie,
 Elle aurait perdu ses beaux jours
 Avec son Leibnitz, qui m'ennuie.

Mon cher ami, voilà comme je pense ; et, après avoir bien examiné s'il faut supputer la force motrice des corps par la simple vitesse, ou par le carré de cette vitesse, j'en reviens aux vers, parce que vous me les faites aimer. J'ose donc vous envoyer quatre volumes de rêveries poétiques. Je trouve qu'il est encore plus difficile d'avoir des songes heureux en poésie qu'en philosophie. *Mahomet* est un terrible problème

1. René Descartes.

2. Malebranche.

à résoudre, et je ne crois pas que je sois prophète dans mon pays comme il l'a été dans le sien. Mais, si vous m'aimez toujours, je serai plus que prophète, comme dit l'autre¹. C'est l'opinion que j'ai de votre extrême indulgence qui me fait hasarder ces quatre volumes par le coche de Bruxelles. C'est à vous maintenant, mon cher ami, à vous servir de votre crédit, et à faire quelque brigue à la cour pour pouvoir retirer de la douane ce paquet, qui pèse environ deux livres. Une de vos conversations avec M^{me} du Deffant vaut mieux que tout ce qui est à la chambre syndicale des libraires.

M^{me} du Châtelet vous fait mille compliments. Elle sait ce que vous valez, tout comme M^{me} du Deffant. Ce sont deux femmes bien aimables que ces deux femmes-là ! Adieu, mon cher ami.

1416. — A. M. WARMHOLTZ².

A Bruxelles, 12 mars.

Permettez-moi, monsieur, de vous faire ressouvenir de la promesse que vous avez bien voulu me faire ; ma reconnaissance sera aussi vive que vos bons offices me sont précieux. Vous savez à quel point j'aime la vérité, et que je n'ai ni d'autre but ni d'autre intérêt que de la connaître. Il ne vous en coûtera pas quatre jours de travail de mettre quelques notes sur les pages blanches. Cette histoire vous est présente ; vous savez en quoi M. Nordberg diffère de moi. Marquez-moi, je vous en conjure, les endroits où je me suis trompé, et procurez-moi le plaisir de me corriger.

J'ai l'honneur d'être, etc.

1417. — A. M. DE MAIRAN.

A Bruxelles, ce 12 mars.

Des savants digne secrétaire³,
 Vous qui savez instruire et plaire,
 Pardonnez à mes vains efforts.
 J'ai parlé des forces des corps,

1. Saint Matthieu, VIII, 17, et XI, 9 ; saint Luc, VII, 26, ont employé l'expression *plus quam prophetam*.

2. Warmholtz (Charles-Gustave), né en Suède en 1710, mort en 1784, a traduit en français l'*Histoire de Charles XII, par Nordberg*.

3. Dortous de Mairan avait remplacé Fontenelle, en 1740, comme secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.

Et je vous adresse l'ouvrage ¹ ;
 Et si j'avais, dans mon écrit,
 Parlé des forces de l'esprit,
 Je vous devrais le même hommage.

Je vous supplie, monsieur, quand vous aurez un moment de loisir, de me mander si vous êtes de mon avis. Il se peut faire que vous n'en soyez point, quoique je sois du vôtre, et que j'aie très-mal soutenu une bonne cause.

M^{me} du Châtelet l'a mieux attaquée que je ne l'ai soutenue. Vous devriez troquer d'adversaire et de défenseur. Mais nous sommes, elle et moi, très-réunis dans les sentiments de la parfaite estime avec laquelle je serai toute ma vie, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

1418. — A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL ².

A Bruxelles, le 13 mars.

AU TRÈS-AIMABLE SECRÉTAIRE DE MON ANGE GARDIEN.

Près de vous perdre la lumière,
 C'est doublement être accablé.
 Qui vous entend est consolé ;
 Mais celui qui, sachant vous plaire,
 Vous aime et vit auprès de vous,
 Celui-là n'a plus rien à craindre :
 Quoi qu'il perde, son sort est doux,
 Et les seuls absents sont à plaindre.

Cependant il faut que mon cher et respectable ami cesse d'être quinze-vingts, car encore faut-il voir ce que l'on aime.

Quand il vous aura bien vue, madame, je vous demande en grâce à tous deux de lire le nouveau *Mahomet*, qui est tout prêt. Je l'ai remanié, corrigé, repoli de mon mieux. Il est nécessaire qu'il soit entre vos mains avant Pâques, si mon conseil ordonne qu'il soit joué cette année.

Je n'ai vu aucune des pauvretés qui courent dans Paris. Nous

1. Les *Doutes sur la mesure des forces vives*, cités au commencement de la lettre 1413.

2. Voyez, tome XXXIV, une note sur la lettre 785.

études de vieilles vérités, et nous ne nous soucions guère des sottises nouvelles. M^{me} du Châtelet a gagné, ces jours-ci, un incident très-considérable de son procès ; et elle l'a gagné à force de courage, d'esprit, et de fatigues. Cela abrégera le procès de plus de deux ans, et toutes les apparences sont qu'elle gagnera le fond de l'affaire comme elle a gagné ce préliminaire.

Alors, madame, nous irons vivre dans ce beau palais¹ peint par Lebrun et Lesueur, et qui est fait pour être habité par des philosophes qui aient un peu de goût.

Je ne sais pas encore si le roi de Prusse mérite l'intérêt que nous prenons à lui : il est roi, cela fait trembler. Attendons tout du temps.

Adieu ; je vous embrasse, mes chers anges gardiens. M^{me} du Châtelet vous aime plus que jamais.

1419. — A M. DE CIDEVILLE.

A Bruxelles, ce 13 mars.

Devers Pâque on doit pardonner
Aux chrétiens qui font pénitence :
Je la fais ; un si long silence
A de quoi me faire damner ;
Donnez-moi plénière indulgence.

Après avoir, en grand courrier,
Voyagé pour chercher un sage,
J'ai regagné mon colombier²,
Je n'en veux sortir davantage ;
J'y trouve ce que j'ai cherché,
J'y vis heureux, j'y suis caché.
Le trône et son fier esclavage,
Ces grandeurs dont on est touché,
Ne valent pas notre ermitage.

Vers les champs hyperboréens
J'ai vu des rois dans la retraite
Qui se croyaient des Antonins ;
J'ai vu s'enfuir leurs bons desseins
Aux premiers sons de la trompette.

1. L'hôtel Lambert.

2. Allusion à la fable de La Fontaine intitulée *les Deux Pigeons*. Voltaire se compare encore au pigeon *voyageur*, dans sa lettre adressée de Francfort, le 4 juin 1753, à d'Argental.

Ils ne sont plus rien que des rois;
 Ils vont par de sanglants exploits
 Prendre ou ravager des provinces;
 L'ambition les a soumis.
 Moi, j'y renonce; adieu les princes;
 Il ne me faut que des amis.

Ce sont surtout des amis tels que mon cher Cideville qui sont très au-dessus des rois. Vous me direz que j'ai donc grand tort de leur écrire si rarement; mais aussi il faut m'écouter dans mes défenses. Malgré ces rois, ces voyages, malgré la physique, qui m'a encore tracassé¹; malgré ma mauvaise santé, qui est fort étonnée de toute la peine que je donne à mon corps, j'ai voulu rendre *Mahomet* digne de vous être envoyé. Je l'ai remanié, refondu, repoli, depuis le mois de janvier. J'y suis encore. Je le quitte pour vous écrire. Enfin je veux que vous le lisiez tel qu'il est; je veux que vous ayez mes prémices, et que vous me jugiez en premier et dernier ressort. La Noue vous aura mandé sans doute que nos deux *Mahomet* se sont embrassés à Lille. Je lui lus le mien: il en parut assez content; mais moi, je ne le fus pas, et je ne le serai que quand vous l'aurez lu à tête reposée. Ce La Noue me paraît un très-honnête garçon, et digne de l'amitié dont vous l'honorez. Il faut que M^{lle} Gautier² ait récompensé en lui la vertu, car ce n'est pas à la figure qu'elle s'était donnée; mais à la fin elle s'est lassée de rendre justice au mérite.

Or mandez-moi, mon cher ami, comment il faut s'y prendre pour vous faire tenir mon manuscrit. Je ne sais si vous avez reçu l'*Anti-Machiavel*, que j'envoyai pour vous à Prault le libraire, à Paris. Je le soupçonne d'être avec les autres dans la chambre infernale qu'on nomme *syndicale*. Il est plaisant que le *Machiavel* soit permis, et que l'antidote soit contrebande. Je ne sais pas pourquoi on veut cacher aux hommes qu'il y a un roi qui a donné aux hommes des leçons de vertu. Il est vrai que l'invasion de la Silésie est un héroïsme d'une autre espèce que celui de la modération tant prêchée dans l'*Anti-Machiavel*. La chatte métamorphosée en femme³ court aux souris dès qu'elle en voit, et

1. C'est en 1741 que parurent la première édition en trois parties des *Éléments de la Philosophie de Newton*, dont Beuchot a parlé dans son Avertissement, tome XXII, page 398, et les *Doutes sur la mesure des forces motrices*, voyez tome XXIII, page 165.

2. Voyez plus haut une note de la lettre 1404.

3. La Fontaine, liv. II, fab. xviii.

le prince jette son manteau de philosophe et prend l'épée dès qu'il voit une province à sa bienséance.

Puis fiez-vous à la philosophie !!

Il n'y a que la philosophe M^{me} du Châtelet dont je ne me défile pas. Celle-là est constante dans ses principes, et plus fidèle encore à ses amis qu'à Leibnitz.

A propos, monsieur le conseiller, vous saurez que cette philosophe a gagné un préliminaire de son procès, fort important, et qui paraissait désespéré. Son courage et son esprit l'ont bien aidée. Enfin je crois que nous sortirons heureusement du labyrinthe de la chicane où nous sommes.

Mais vous, que faites-vous ? où êtes-vous ?

Quæ circumvolitas agilis thyma ?

(HOR., lib. I, ep. III, v. 21.)

Mandez un peu de vos nouvelles au plus ancien et au meilleur de vos amis. Bonjour, mon très-cher Cideville. M^{me} du Châtelet vous fait mille compliments.

1420. — A M. THIERIOT.

Bruxelles, 13 mars.

J'allais vous écrire, lorsque je reçois votre lettre du 9. Votre santé me paraît toujours aussi faible que la mienne; mais avec ces deux mots *abstine et sustine*, nous ne laissons pas de vivre. Après votre santé, c'est votre pension qui m'intéresse. Il est vrai qu'elle est de douze cents livres; mais comme j'ai toujours espéré que Sa Majesté l'augmenterait, je ne vous ai jamais accusé la somme. La Silésie fait grand tort à la reine de Hongrie et à vous; mais vous aurez certainement votre pension, et je serai fort étonné si l'héritière des Césars reprend sa Silésie. Il me semble que voici l'époque fatale de la maison d'Autriche, et *super vestem suam miserunt sortem*².

M. de Maupertuis m'a mandé qu'il pourrait faire un voyage. Je crois que Dumolard reviendra aussi.

Je ne doute pas que le roi de Prusse, en vous payant votre

1. C'est à peu près le vers 107 du chant X de la *Pucelle*.

2. Psaume xxi, 19; et Jean, xix, 24.

pension, ne vous paye les arrérages ; et ma grande raison, c'est que la chose est juste et digne de lui.

J'aurai l'honneur d'écrire à M. des Alleurs pour le remercier ; je ne manquerai pas aussi de remercier M. de Poniatowski¹.

Je vais écrire à l'abbé Moussinot pour qu'il fournisse un copiste ; mais, si vous en avez un, vous pouvez l'employer, et faire prix. L'abbé Moussinot le payera.

Il n'y aura qu'à mettre les papiers dans un sac de procureur au coche de Bruxelles, le tout ficelé, non cacheté : cette voie est sûre. On ne s'avise jamais de dérober ce qui n'est d'aucun usage.

Je vous enverrai mon édition, moitié imprimée, moitié manuscrite, quand vous m'aurez dit comment il faut m'y prendre. Je n'ai que cet exemplaire-là.

Je voudrais bien qu'on ne s'empressât point tant de m'imprimer. J'ai de quoi fournir une édition presque neuve. J'ai tout corrigé, tout refondu. Je vais travailler entièrement l'*Histoire de Charles XII*, non-seulement sur les mémoires de M. de Poniatowski, mais sur l'*Histoire* que M. Nordberg, chapelain de Charles XII, va publier par ordre du sénat. Il faut donc me laisser un peu de temps. Je voudrais que lorsque j'aurai tout arrangé, et que je vous aurai mis en possession de ce que doit contenir l'édition nouvelle, vous vous en accommodassiez avec quelque libraire intelligent, afin que l'édition fût bien faite, et qu'elle pût vous être de quelque utilité.

Je vous prie de demander à l'agent du roi de Prusse, à qui je peux adresser à Hambourg une caisse pour M^{me} la margrave de Bareuth, sœur du roi. Je ne veux pas l'envoyer par la poste, comme en usa une fois monsieur son frère, lequel m'envoya un jour je ne sais quoi, qui me coûta deux cents francs de port.

Je suis fâché du départ de M^{me} de Béranger. Je vous embrasse. Je vais faire réponse à Neaulme.

1421. — A M. DE MAIRAN,

A PARIS.

Le 24 mars.

Vous êtes, mon cher monsieur, le premier ministre de la philosophie ; il ne faut pas vous dérober un temps précieux. Je

1. Il venait de publier ses *Remarques d'un seigneur polonais*, dont il est question dans l'Avertissement de Beuchot, tome XVI, page 119.

voudrais bien avoir fait en peu de paroles ; mais j'ai peur d'être long, et j'en suis fâché pour nous deux, malgré tout le plaisir que j'ai de m'entretenir avec vous.

J'ai reçu votre présent ; je vous en remercie doublement, car j'y trouve amitié et instruction, les deux choses du monde que j'aime le mieux, et que vous me rendez encore plus chères.

Parlons d'abord de M^{me} du Châtelet, car cette adversaire-là vaut mieux que votre disciple. Vous lui dites, dans votre lettre imprimée¹, qu'elle n'a commencé sa rébellion qu'après avoir hanté les malintentionnés leibnitziens. Non ; mon cher maître, pas un mot de cela, croyez-moi ; j'ai la preuve par écrit de ce que je vous dis.

Elle commença à chanceler dans la foi un an avant de connaître l'apôtre des monades, qui l'a pervertie, et avant d'avoir vu Jean Bernouilli², fils de Jean.

La manière d'évaluer les *forces motrices* par ce qu'elles ne font point la révolta. Un très-célèbre géomètre³ fut entièrement de son avis ; je n'en fus point, malgré toutes les raisons qui devaient me séduire. Tenez-m'en compte, si vous voulez ; mais je regarde ma persévérance comme une très-belle action.

M^{me} du Châtelet vous répondra probablement⁴. Je souhaite qu'elle ait une réplique : elle mérite que vous entriez un peu dans des détails instructifs avec elle. Je crois que le public et elle y gagneront. Vous ferez comme les dieux d'Homère, qui, après s'être battus, n'en reçoivent pas moins en commun l'encens des hommes. Voilà pour M^{me} du Châtelet. Venons à votre serviteur.

Premièrement, je vous déclare que je crois fermement à la simple vitesse multipliée par la masse. Mais, quand je dis qu'il faut l'appliquer au temps, je dis ce que le docteur Clarke dit le premier à Leibnitz ; et quand je dis que deux pressions en *deux* temps donnent *deux* de vitesse et *quatre* de force, je n'avoue rien dont les adversaires tirent avantage : car je ne veux dire autre chose sinon que l'action est quadruple en deux temps.

1. Lettre de M. de Mairan, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences, etc., à M^{me} du Châtelet ; in-8° de 38 pages. Cette lettre est datée du 18 février 1741.

2. Né le 27 juillet 1667.

3. Sans doute Clairaut, qui passa par Cirey vers le mois de février 1739, avec Maupertuis et Bernouilli.

4. C'est ce qu'elle fit dans la Réponse de madame *** à la lettre que M. de Mairan, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences, lui a écrite le 18 février 1741, sur la question des forces vives ; Bruxelles, Foppens, 1741, petit in-8° de 45 pages. Cette réponse est datée du 26 mars.

Je pourrais être mieux reçu qu'un autre à tenir ce langage, parce que je ne sais ce que c'est que cet être qu'on appelle *force*. Je ne connais qu'*action*, et je ne veux dire autre chose sinon que l'action est quadruple en un temps double, pour les raisons que vous savez.

Mais, pour lever toute équivoque, je vous prierai de remettre mon Mémoire à M. l'abbé Moussinot, qui aura l'honneur de vous rendre cette lettre, et qui bientôt aura celui de vous en présenter un autre¹ plus court, dont vous ferez l'usage² que votre discernement et vos bontés vous feront juger le plus convenable.

J'ai relu votre Mémoire³ de 1728, et je le trouve, comme je l'ai trouvé et comme il paraît à M^{me} du Châtelet, méthodique, clair, plein de finesse et de profondeur. J'y trouve de plus ce qu'elle n'y voit pas, que vous pouvez très-bien évaluer la valeur des forces motrices par *les espaces non parcourus*. Votre supposition même paraît aussi recevable que toutes les suppositions qu'on accorde en géométrie.

Je viens de lire attentivement le Mémoire⁴ de M. l'abbé Deidier ; il est digne de paraître avec le vôtre. Je ne saurais trop vous remercier de me l'avoir envoyé, et je vous supplie, monsieur, de vouloir bien remercier pour moi l'auteur du profit que je tire de son ouvrage. Il y a, ce me semble, de l'invention dans la nouvelle démonstration qu'il donne, *fig. II*.

Je n'ose abuser de votre patience ; mais si vous, ou M. l'abbé Deidier, avez le temps, ayez la bonté de m'éclairer sur quelques doutes, je vous serai bien obligé.

M. Deidier, page 127, dit que le corps A (on sait de quoi il est question) aura une force avant le choc qui sera comme le produit de la masse par la vitesse.

Mais c'est de quoi les *force-viviers* ne conviendront point du tout : ils vous diront hardiment que ce corps renferme en soi une force qui est le produit du carré de sa vitesse, et que, s'il ne manifeste pas cette force en courant sur ce plan poli, c'est qu'il n'en a pas d'occasion. C'est un soldat qui marche armé ; dès qu'il trouvera l'ennemi, il se battra : alors il déploiera sa force, et alors $m \times u$.

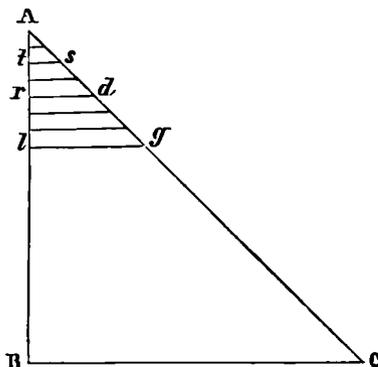
1. C'est celui qui est imprimé tome XXIII, page 165.

2. Voyez, tome I^{er}, parmi les *Pièces justificatives*, le *Rapport fait à l'Académie des sciences*, par MM. Pitot de Launai et Clairaut, sur le Mémoire de Voltaire.

3. Voyez la note, tome XXIII, page 165.

4. Sur la *Mesure des surfaces et des solides*, 1739, in-4^o.

Ils soutiennent donc que le mobile a reçu cette force que nous nions, et ils tâchent de prouver qu'il l'a reçue *a priori*, ce qui est bien pis encore que des expériences.



Ne disent-ils pas que, dans ce triangle, la force reçue dans le corps A est le produit d'une infinité de pressions accumulées? Ne disent-ils pas que A n'aurait pas en *l* la force qui résulte de ces pressions, si la ligne *t s*, par exemple, ne représentait deux pressions, si *r d* n'en représentait trois, etc.?

Mais, disent-ils, le triangle A *l g* est au triangle A B C comme le carré de *l g* au carré de B C, et ces deux triangles sont infiniment petits: donc ils représentent, dans le premier triangle A *l g*, les pressions qui donnent une force égale au carré de *l g*, et, dans le grand triangle, la somme des pressions qui donnent la force égale au carré B C.

Mais n'y a-t-il pas là un artifice, et ne faut-il pas que toutes ces pressions, si on les distingue, agissent chacune l'une après l'autre? Il y a donc dans cet instant autant d'instantants que de pressions. Cette figure même montre évidemment un mouvement uniformément accéléré: or, comment peut-on supposer qu'un mouvement accéléré s'opère en un instant indivisible?

Je demande si cette seule réponse ne peut pas suffire à découvrir le sophisme.

Je viens ensuite à la conclusion très-spécieuse que les leibniziens tirent de la percussion des corps à ressort et des corps inélastiques.

Dans la collision des corps à ressort ils retrouvent toujours les mêmes forces devant et après le choc, quand ils supputent la force par le carré de la vitesse; et, dans la collision d'un corps

inélastique qui choque un corps dur, ils retrouvent encore leur compte.

Par exemple, une boule de terre glaise, suspendue à un fil, rencontre un morceau de cuivre de même pesanteur qu'elle :

Leur masse est 2, leur vitesse 5 ;

Le choc produit un enfoncement que j'appelle 2 : que chaque masse soit 2, et chaque vitesse 10, l'enfoncement est 4 ; mais que la masse de l'un soit 4, et la vitesse 5, la masse de l'autre 2, et la vitesse 10, l'enfoncement n'est que 3.

C'est là que les *force-viviers* prétendent triompher : car, disent-ils, nous avons trouvé cavité 2 produite par 200 de force, et cavité 4 produite par 400 de force ; nous trouvons ici cavité 3 produite par 300, selon notre calcul.

Mais, si l'on compte, poursuivent-ils, selon l'ancienne méthode, on aura pour le troisième cas, non pas 300 de force, mais 4×5 pour un des mobiles, 2×10 pour l'autre ; le tout = 40. Donc, selon l'ancien calcul, l'enfoncement devrait être 4 comme dans le second cas, et non pas 3 ; donc il faut, concluent-ils, que l'ancienne façon de compter soit très-mauvaise.

Je sais bien qu'on peut dire que, dans la percussion de deux corps à ressort, lorsqu'un plus petit va choquer un plus grand, le ressort augmente les forces ; mais ici, lorsque ce mobile de cuivre et ce mobile inélastique de terre glaise se rencontrent, pourquoi se perd-il de la force ? Nous n'avons plus, dans ce cas, la ressource des ressorts.

Ne dois-je pas recourir à une raison primitive ? Et, si cette raison satisfait pleinement à ces deux difficultés, qui paraissent opposées, pourrai-je me flatter d'avoir rencontré juste ?

Cette cause que je cherche n'est-elle pas la masse même des corps ?

Je remarque que dans les corps à ressort, il n'y a accroissement de quantité de mouvement (que j'appelle force) que lorsque le corps à ressort choqué est plus pesant que celui qui l'attaque.

Je vois, au contraire, que, quand le mobile inélastique souffre un enfoncement moins grand qu'il ne devrait le recevoir, le corps inélastique a moins de masse ; par exemple, quand la boule de terre glaise, qui est 2, et qui a 10 de vitesse, rencontre le cuivre 2, qui a aussi 10 de vitesse, l'enfoncement est 4.

Mais si l'un des deux corps a 2 de masse et 10 de vitesse, et l'autre 4 de masse et 5 de vitesse, alors, quoique les causes paraissent égales, quoiqu'il y ait de part et d'autre égale quantité

de mouvement, l'effet est cependant très-différent. Pourquoi ? N'est-ce pas que les corps réagissent moins quand ils ont moins de masse, et réagissent plus quand ils sont plus massifs ?

N'est-ce pas, toutes choses égales, parce qu'un corps est plus massif qu'il a plus de ressort, et qu'ainsi il réagit plus contre un petit corps à ressort qui le vient frapper, comme dans l'expérience d'Hermann¹ ? Et n'est-ce pas par cette même raison qu'un corps quelconque, toutes choses égales, réagit moins s'il est plus petit ?

Voilà mon *doute*. Pardon de cette confession générale au temps de Pâques. Elle est trop longue ; mais, si je voulais vous dire combien je vous aime et vous estime, je serais bien plus prolix.

Adieu ; je suis de toute mon âme votre, etc.

1422. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Bruxelles, ce 25 mars.

A moi, Gresset ! soutiens de ta lyre éclatante
 Les sons déjà cassés de ma voix tremblotante ;
 Envoie en Silésie un *perroquet* nouveau,
 Qui vole vers mon prince aux murs du grand Glogau,
 Un oiseau plus fameux et plus plein de merveilles,
 Qui possède cent yeux, cent langues, cent oreilles,
 Le courrier des héros déjà dans l'univers
 A prévenu tes chants, a devancé mes vers ;
 La Renommée avance, et sa trompette efface
 La voix du perroquet qui gazouille au Parnasse.
 On l'entend en tous lieux, cette fatale voix
 Qui déjà sur le trône étonne tous les rois.
 « Du sein de l'indolence éveillez-vous, dit-elle ;
 Monarques, paraissez, Frédéric vous appelle ;
 Voyez, il a couvert, au milieu des hasards,
 Les lauriers d'Apollon du casque du dieu Mars.
 Sa main, dans tous les temps noblement occupée,
 Tient la lyre d'Achille et porte son épée ;
 Il pouvait mieux que vous, dans un loisir heureux,
 Cultiver les beaux-arts, et caresser les jeux ;
 Sans sortir de sa cour il eût trouvé la gloire ;
 Le repos eût encore ennobli sa mémoire ;
 Mais des bords du Permesse il s'élançe aux combats,
 Il brave les saisons, il cherche le trépas ;

1. Jacques Hermann, ami de Leibnitz, et auteur d'un traité de *Viribus et Motibus corporum*, 1716, in-4°. Mort en 1733.

Et vous, vous entendez, sans que rien vous alarme,
 Ou les rêves d'un bonze, ou les sermons d'un carme;
 Vous allez à la messe et vous en revenez.
 Végétaux sur le trône à languir destinés,
 N'attendez rien de moi : mes voix et mes trompettes
 Pour des rois endormis sont à jamais muettes;
 Ou plutôt, vils objets de mon juste courroux,
 Rougissez et tremblez, si je parle de vous. »
 Ainsi la Renommée, en volant sur la terre,
 Célébrait le héros des arts et de la guerre.
 Vous, enfants d'Apollon, par sa voix excités,
 Perroquets de la gloire, écoutez, et chantez.

Ah! sire, *les honneurs changent les mœurs*; faut-il, parce que Votre Majesté se bat tous les jours contre de vilains housards auxquels elle ne voudrait pas parler, et qui ne savent pas ce que c'est qu'un vers, qu'elle ne m'écrive plus¹ du tout? Autrefois elle daignait me donner de ses nouvelles, elle me parlait de sa fièvre quarte; à présent qu'elle affronte la mort, qu'elle prend des villes, et qu'elle donne la fièvre continue à tant de princes, elle m'abandonne cruellement. Les héros sont des ingrats. Voilà qui est fait, je ne veux plus aimer Votre Majesté, je me contenterai de l'admirer. N'abusez pas, sire, de ma faiblesse. On nous a conté qu'on avait fait une conspiration contre Votre Majesté. C'est bien alors que j'ai senti que je l'aimais.

Je voudrais seulement, sire, que vous eussiez la bonté de me dire, la main sur la conscience, si vous êtes plus heureux que vous ne l'étiez à Rémusberg. Je conjure Votre Majesté de satisfaire à cette question philosophique. Profond respect.

1423. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL².

Bruxelles

M^{me} du Châtelet fait aux anges les plus tendres compliments. Nous menons ici une vie philosophique bien agréable; mais je ne suis pas encore philosophe. Adieu, mes adorables anges. Je me mets toujours à l'ombre de vos ailes.

Adoucissez, je vous en prie, Bombarde³; je n'ai jamais mé-

1. Frédéric avait écrit le 19 mars à Voltaire. Cette lettre parvint à celui-ci, mais elle n'a pas été recueillie.

2. Nous croyons cette lettre plutôt du commencement de 1741 que de 1742, date qui lui est donnée par ses éditeurs, MM. de Cayrol et François.

3. Thieriot.

rité qu'il se déclarât contre moi. C'est lui qui a empêché Rameau de mettre *Prométhée*¹ en musique. Il dit à l'abbé de Voisenon que cet ouvrage ne vaudrait jamais rien, et Voisenon le dit à Rameau. Depuis ce temps-là, l'abbé de Voisenon l'a lu, l'a trouvé très-bon, mais il ne l'a donné qu'à Royer². Je vous avoue que depuis que j'ai achevé ce *Prométhée*, je le regarde comme un poëme digne de votre protection. *Valets*.

1424. — A MADEMOISELLE QUINAULT.

A Bruxelles, ce 1^{er} avril 1741.

On m'a dit, mademoiselle, deux nouvelles auxquelles tout le monde doit également s'intéresser : que vous êtes malade, et que vous renoncez au théâtre³. Pour moi, je m'intéresse plus à votre santé qu'aux plaisirs de Paris ; et, quels que soient vos talents, je crois que vous êtes plus nécessaire encore à la société qu'à la Comédie.

On dit que monsieur votre frère a quitté aussi par dégoût. Il n'y a que des barbares qui puissent décourager les talents. Je plains la Comédie et Paris. Il me semble que les arts n'y sont pas favorablement traités. On sentira du moins votre perte et celle de monsieur votre frère ; voilà comme on en use avec les personnes à grands talents : on les néglige, ou on les persécute quand ils servent ; on les regrette quand on les a perdus.

Je vois qu'il n'est plus question de *Mahomet*, et qu'il faut que je renonce pour toujours à un art avec lequel vous m'aviez réconcilié. Tout tend en France à l'extinction totale du bon goût ; mais il subsistera tant que vous vivrez. Donnez-moi, je vous prie, mademoiselle, des nouvelles de votre santé, et croyez que vous n'aurez jamais de serviteur plus véritablement attaché que moi.

1425. — A M. DE MAIRAN,

A PARIS.

A Bruxelles, le 1^{er} avril.

Me voici, monsieur, tout à travers du schisme. Je suis toujours le confesseur de votre évangile, au milieu même des ten-

1. L'opéra de *Pandore*.

2. Compositeur médiocre, mort en 1755.

3. M^{lle} Quinault la cadette quitta le théâtre le 19 mars 1741, en même temps que Dufresne, son frère.

tations. Je vous envoie mon petit grimoire¹ ; vous verrez seulement, par la première partie, si je vous ai bien entendu ; et, en cas que vous trouviez quelques réflexions un peu neuves dans la seconde, vous pourrez montrer mes questions à votre aéropage.

Je serai curieux de savoir si on croit que je suis dans le bon chemin. Voilà tout ce que je prétends. Je ne veux point une approbation, mais une décision. Ai-je tort ? Ai-je raison ? Ai-je bien ou mal pris vos idées ?

Vous recevrez peut-être la réponse de M^{me} la marquise du Châtelet imprimée², en recevant mon manuscrit. Puisque vous avez eu la patience de lire mon essai sur la métaphysique de Leibnitz, vous avez déjà vu que l'amitié ne me donne ni ne m'ôte mes opinions. Ce petit traité, mal imprimé en Hollande, fait partie d'une introduction aux *Éléments de Newton* qu'on réimprime ; et c'est à M^{me} du Châtelet elle-même que j'adresse et que je dédie cet ouvrage, dans lequel je prends la liberté de la combattre. Il me semble que c'est là, pour les gens de lettres, un bel exemple qu'on peut être tendrement et respectueusement attaché à ceux que l'on contredit³.

Je me flatte donc que votre petite guerre avec M^{me} du Châtelet ne servira qu'à augmenter l'estime et l'amitié que vous avez l'un pour l'autre. Elle est un peu piquée que vous lui ayez reproché qu'elle n'a pas lu assez votre mémoire. Je voudrais qu'elle fût persuadée des choses que vous y dites autant qu'elle les a lues ; mais songeons, mon cher et aimable philosophe, combien il est difficile à l'esprit humain de renoncer à ses opinions. Il n'y a que l'auteur du *Télémaque* à qui cela soit arrivé. C'est qu'il aime mieux sacrifier le quiétisme que son archevêché ; et M^{me} du Châtelet ne veut point sacrifier les *forces-vives*, même à vous.

Elle ne peut point convenir qu'il soit possible d'épuiser la force à former des ressorts, et de la reprendre ensuite. Elle trouve là une contradiction qui la frappe. J'ai beau faire ; nous disputons tout le jour, et nous n'avancons point. Voilà pourquoi je veux savoir si son opiniâtreté ne vient pas en partie de ses lumières, et en partie de ce que je soutiens mal votre cause.

1. La nouvelle copie des *Doutes* cités plus haut, lettre 1421.

2. Voyez la note 4 de la page 31.

3. M^{me} du Châtelet, dans une lettre du 22 mars 1741, à d'Argental, disait, en parlant de Voltaire et d'elle-même : « On ne peut imaginer un plus grand contraste dans les sentiments philosophiques, ni une plus grande conformité dans tous les autres. »

Je ne sais par quelle fatalité les dames se sont déclarées pour Leibnitz. M^{me} la princesse de Columbrano a écrit aussi en faveur des *forces-vives*. Je ne m'étonne plus que ce parti soit si considérable. Nous ne sommes guère galants, ni vous ni moi. Mais vous êtes comme Hercule, qui combattait contre les Amazones sans ménagement; et moi, je ne suis dans votre armée qu'un volontaire peu dangereux.

Si nous étions à Paris, la paix serait bientôt faite; et je me flatte bien que nous dînerions ensemble un jour dans cette belle maison¹ consacrée aux arts, peinte par Lesueur et par Lebrun, et digne de recevoir M. de Mairan.

Adieu, cher ennemi de mes amis; adieu, mon maître, digne d'être celui de votre illustre et aimable adversaire.

P. S. Depuis cette lettre écrite, je reçois votre billet à l'abbé Moussinot. Ne me répondez point, mon cher philosophe; le temps est à ménager, quoi qu'en disent les *force-viviers*; mais, si vous croyez que vous me ferez plaisir en montrant à l'Académie² de quelle façon je pense; si on peut voir par mon Mémoire que je ne suis pas absolument étranger dans Jérusalem, ayez la bonté de le communiquer; sinon *pereat*.

Je me tiens pour répondu; je ne veux pas un mot. Je vous embrasse, je vous estime, je vous aime autant que vous le méritez.

1426. — A. M. HELVÉTIUS.

A Bruxelles, le 3 avril.

J'ai reçu aujourd'hui, mon cher ami, votre diamant, qui n'est pas encore parfaitement taillé, mais qui sera très-brillant.

Croyez-moi, commencez par achever la première *Épître*³; elle touche à la perfection, et il manque beaucoup à la seconde⁴.

Votre première *Épître*, je vous le répète, sera un morceau admirable; sacrifiez tout pour la rendre digne de vous; donnez-moi la joie de voir quelque chose de complet sorti de vos mains. Envoyez-la-moi dans un paquet un peu moins gros que celui d'au-

1. L'hôtel Lambert.

2. Mairan communiqua les *Doutes* de Voltaire sur les *forces motrices* à l'Académie des sciences, et l'examen de ce Mémoire donna lieu au *Rapport* imprimé du tome 1^{er} de cette édition.

3. L'*Épître sur l'amour de l'Étude*.

4. L'*Épître sur l'orgueil et la paresse de l'Esprit*. Voyez les *Remarques* de Voltaire, tome XXIII, page 5.

jourd'hui. Il n'est pas besoin de page blanche. D'ailleurs, quand vous en gardez un double, je puis aisément vous faire entendre mes petites réflexions. J'ai autant d'impatience de voir cette éptre arrondie que votre maîtresse en a de vous voir arriver au rendez-vous. Vous ne savez pas combien cette première éptre sera belle, et moi je vous dis que les plus belles de Despréaux seront au-dessous; mais il faut travailler, il faut savoir sacrifier des vers; vous n'avez à craindre que votre abondance, vous avez trop de sang, trop de substance: il faut vous saigner et jeûner. Donnez de votre superflu aux petits esprits compassés, qui sont si méthodiques et si pauvres, et qui vont si droit dans un petit chemin sec et uni qui ne mène à rien. Vous devriez venir nous voir ce mois-ci; je vous donne rendez-vous à Lille; nous y ferons jouer *Mahomet*; La Noue le jouera, et vous en jugerez. Vous seriez bien aimable de vous arranger pour cette partie.

J'ai peur que nous n'ayons pas raison contre Mairan, dans le fond; mais Mairan a un peu tort dans la forme, et M^{me} du Châtelet méritait mieux. Bonsoir, mon cher poète philosophe; bonsoir, aimable Apollon.

1427. — A M. THIERIOT.

Bruxelles, ce 6 avril.

J'étais instruit du *quiproquo* avant d'avoir reçu votre lettre, et j'avais heureusement déjà renvoyé à M. des Alleurs l'original de la main de M. de Poniatowski. Ainsi je crois que la petite méprise est entièrement réparée, et que M. des Alleurs verra que ce malentendu vient uniquement du secrétaire, et non de vous. Il ne mettra dorénavant sa délicatesse qu'à vous aimer davantage.

J'ignore comme vous, pour le présent, les arrangements de votre pension. Le roi de Prusse a eu la bonté de m'écrire du 19 mars¹, du fond de la Silésie; mais quoique j'eusse trouvé le secret de le faire souvenir en vers de vous et de Dumolard, et de quelques petits projets concernant les belles-lettres, il n'est occupé présentement que de récompenser ceux qui ont pris le grand Glogau.

Je suis très-sûr que les Muses auront leur tour après Bellone, et que vous aurez infailliblement votre pension. Sa Majesté ne

1. Cette lettre paraît perdue. Il en est de même des vers de Voltaire où Dumolard et Thieriot étaient recommandés.

me dit point que M. de Maupertuis soit déjà en Silésie; apparemment qu'il était parti depuis cette lettre écrite.

Je suis fâché que M. Dumolard se soit dégoûté sitôt; il me semble que Sa Majesté voulait lui donner une pension de deux mille livres; mais il y a toujours dans toutes les affaires quelque chose qu'on ne voit point, et qui change les choses que l'on voit.

Je m'intéresse tendrement aux vôtres, et je me flatte que votre pension assurée et bien payée vous mettra en état de jouir d'un loisir heureux et de cette indépendance nécessaire au bonheur, surtout à un certain âge, où il faut vivre et penser un peu pour soi.

Je vous enverrai cette édition moitié imprimée, moitié manuscrite. Vous y trouverez quelques changements à *la Henriade*, et à tous mes autres ouvrages. Je ne sais ce qu'est devenue l'édition que le roi de Prusse avait fait commencer en Angleterre. L'entreprise de la Silésie a tout suspendu.

On dit que les belles-lettres sont encore plus négligées à Paris qu'à Berlin. La comédie est tombée par la retraite de Dufresne et de M^{lle} Quinault. Les petits vers dont vous me parlez, et qui m'échappent quelquefois dans mes lettres, ne ressusciteront pas la littérature: ces bagatelles n'ont de prix qu'autant qu'elles font l'agrément de la société; mais ce n'est rien pour le public. Il est plus difficile de faire dix vers dans le goût de Boileau que mille dans celui de Chapellet et de Chaulieu.

On dit qu'on va rejouer *l'Enfant prodigue*, malgré le mal qu'on vous en a dit. On a réimprimé aussi mes pièces fugitives et mes éptres¹, mais on n'y a pas mis les corrections d'un homme difficile² qui voulait, au lieu de

Le chien meurt en léchant le maître qu'il chérit,

(*Discours sur la Modération*, v. 20.)

mettre

Le chien lèche en criant le maître qui le bat.

Je crois qu'à présent vous n'êtes plus tant de l'avis de ce juge sévère, qui critique et qui corrige si bien. Je n'ai jamais vu d'homme à humeur qui eût le goût sûr. Vous penserez toujours mieux par vous-même que quand vous vous prêtez au jugement des demi-poètes qui critiquent tous les vers, et des demi-philosophes qui veulent douter de tout.

1. *Les Éptres sur le Bonheur*, ou *Discours sur l'Homme*.

2. La Popelinière. Voyez la lettre 1305.

J'ai grand intérêt que vous consultiez toujours avec moi votre propre cœur. Le mien est toujours plein pour vous de la plus véritable amitié, et vous me trouverez toujours tel que j'ai été dans tous les temps.

Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur ; j'attends pour vous le mois de juin avec plus d'impatience que l'élection d'un empereur : car peu m'importe qu'il y ait des césars, et il m'importe beaucoup que mon ami soit heureux.

1428. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Bruxelles, le 7 avril.

O vous, qui cultivez les vertus du vrai sage,
 L'amour des arts et l'amitié,
 Vous dont la charmante moitié
 Augmente encor vos goûts, puisqu'elle les partage !
 De mon esprit lassé qu'énervait sa langueur
 Vous avez ranimé la verve dégoûtée ;
 Vous rallumez dans moi ce feu de Prométhée
 Dont la froide physique avait éteint l'ardeur.
 Ranimez donc Paris où les beaux-arts gémissent
 Sans récompense et sans appui.
 Qu'on pense comme vous, j'y revole aujourd'hui.

Mais de la France, hélas ! les jours heureux finissent ;
 Apollon négligé fuit en d'autres climats.
 De nos mattres en vain j'avais suivi les pas,
 En vain par une heureuse et pénible industrie
 J'ai d'un poème épique enrichi ma patrie.
 Hélas ! quand je courais la carrière des arts,
 La détestable Envie, aux farouches regards,
 La Persécution m'accabla de ses armes.
 Sur mes lauriers flétris je répandis des larmes,
 Je maudis mes travaux, et mon siècle, et les arts.
 Je fuyais une gloire ou funeste ou frivole
 Qui trompe ses adorateurs.
 Mais vous me rengagez ; un ami me console
 Des jaloux, des bigots, et des persécuteurs.

C'est vous, mon cher ange gardien, qui m'encourageâtes à donner *Alzire* ; c'est vous qui avez corrigé *Mahomet* ; et je ne veux que vos conseils et vos suffrages. Il n'y a plus moyen de le faire jouer à Paris, après le départ de Dufresne ; mais j'ai voulu au moins essayer quel effet il ferait sur le théâtre. J'ai à Lille des

parents ¹, La Noue y a établi une troupe assez passable ; il est bon acteur, il ne lui manque que de la figure ; je lui ai confié ma pièce comme à un honnête homme dont je connais la probité. Il ne souffrira pas qu'on en tire une seule copie. Enfin c'est un plaisir que j'ai voulu donner à M^{me} du Châtelet, et que je voudrais bien que vous pussiez partager. Mais commencez par guérir vos yeux et la fièvre de M^{me} d'Argental. Soyez bien sûr que, quoique auteur, j'aime mieux votre santé que mon ouvrage.

On dira que je ne suis plus qu'un auteur de province ; mais j'aime encore mieux juger moi-même de l'effet que fera cet ouvrage, dans une ville où je n'ai point de cabale à craindre, que d'essayer encore les orages de Paris. J'ai corrigé la pièce avec beaucoup de soin, et j'ai suivi tous vos conseils. La représentation m'éclairera encore, et me rendra plus sévère. C'est une répétition que je fais faire en province, pour donner la pièce à Paris quand vous le jugerez à propos. Ce sont vos troupes que j'exerce sur la frontière.

Je ne sais qui a pu faire courir le bruit que j'étais brouillé avec le roi de Prusse ; on l'a même imprimé ; la chose n'en est pas moins fausse. S'il m'avait retiré ses bontés, il serait vraisemblable que le tort serait de son côté : car quand on se brouille avec un roi il est à croire que le roi a tort. Mais je ne veux pas laisser à mes ennemis le plaisir de croire que le roi de Prusse ait ce tort-là avec moi. Il me fait l'honneur de m'écrire aussi souvent qu'autrefois, et avec la même bonté.

Il est vrai qu'il a été un peu piqué que je l'aie quitté trop tôt ; mais le motif de mon départ de Berlin a dû augmenter son estime pour moi. Il n'a jamais compté que je pusse quitter M^{me} du Châtelet. Il me connaît trop ; il sait quels droits à l'amitié, et il les respecte.

J'avoue que j'aurais à Berlin un peu plus de considération qu'à Paris ; mais il n'y a pour moi ni Paris ni Berlin : il n'y a que les lieux qu'habite votre amie ; et, si je pouvais vivre entre elle et vous, je n'aurais plus rien à désirer.

Elle répond à M. de Mairan. Cette guerre n'est pas susceptible d'esprit ; cependant elle y en a mis, en dépit du sujet. Elle y a joint de la politesse, car on porte son caractère partout.

Elle fait mille compliments aux anges.

1. M. et M^{me} Denis, qui habitaient alors, à Lille, rue Royale, une maison dans laquelle Voltaire passa plusieurs jours, à diverses époques, et qui n'est pas éloignée de celle où est mort, en 1826, le vénérable Decroix. (CL.)

1429. — A. M. L. C. 4

15 avril 1741.

Monsieur, si vous voulez vous appliquer sérieusement à l'étude de la nature, permettez-moi de vous dire qu'il faut commencer par ne faire aucun système. Il faut se conduire comme les Boyle, les Galilée, les Newton ; examiner, peser, calculer et mesurer, mais jamais deviner. M. Newton n'a jamais fait de système : il a vu, et il a fait voir ; mais il n'a point mis ses imaginations à la place de la vérité. Ce que nos yeux et les mathématiques nous démontrent, il faut le tenir pour vrai. Dans tout le reste, il n'y a qu'à dire : J'ignore.

Il est incontestable que les marées suivent exactement le cours du soleil et de la lune : il est mathématiquement démontré que ces deux astres pèsent sur notre globe, et en quelle portion ils pèsent ; de là Newton a non-seulement calculé l'action du soleil et de la lune sur les marées de la terre, mais encore l'action de la terre et du soleil sur les eaux de la lune (supposé qu'il y en ait). Il est étrange, à la vérité, qu'un homme ait pu faire de telles découvertes ; mais cet homme s'est servi du flambeau des mathématiques, qui est la grande lumière des hommes.

Gardez-vous donc bien, monsieur, de vous laisser séduire par l'imagination. Il faut la renvoyer à la poésie, et la bannir de la physique : imaginer un feu central pour expliquer le flux de la mer, c'est comme si on résolvait un problème avec un madrigal.

Qu'il y ait du feu dans tous les corps, c'est une vérité dont il n'est pas permis de douter : il y en a dans la glace même, et l'expérience le démontre ; mais qu'il y ait une fournaise précisément dans le centre de la terre, c'est une chose que personne ne peut savoir, et que par conséquent on ne peut admettre en physique.

Quand même ce feu existerait, il ne rendrait raison ni des grandes marées, ni pourquoi les marées retardent avec la lune des équinoxes et des solstices, ni de celles des pleines lunes, ni pourquoi les mers qui ne communiquent point à l'Océan n'ont aucune marée, etc. Donc il n'y aurait pas la moindre raison d'admettre ce prétendu foyer pour cause du gonflement des eaux.

Vous demandez, monsieur, ce que deviennent les eaux des fleuves portées à la mer ? Ignorez-vous qu'on a calculé combien

l'action du soleil, à un degré de chaleur donné, dans un temps donné, élève d'eau pour la résoudre ensuite en pluies par le secours des vents ?

Vous dites, monsieur, que vous trouvez très-mal imaginé ce que plusieurs auteurs avancent, que les neiges et les pluies suffisent à la formation des rivières ; comptez que cela n'est ni bien ni mal imaginé, mais que c'est une vérité reconnue par le calcul. Vous pouvez consulter sur cela Mariotte et les *Transactions* d'Angleterre.

En un mot, monsieur, s'il m'est permis de répondre à l'honneur de votre lettre par des conseils, lisez les bons auteurs qui n'ont que l'expérience et le calcul pour guides ; et ne regardez tout le reste que comme des romans indignes d'occuper un homme qui veut s'instruire.

J'ai l'honneur d'être, etc.

1430. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Ohlau, 16 avril.

Je connais les douceurs d'un studieux repos ;
Disciple d'Épicure, amant de la Mollesse,
Entre ses bras, plein de faiblesse,
J'aurais pu sommeiller à l'ombre des pavots.

Mais un rayon de gloire animant ma jeunesse
Me fit voir d'un coup d'œil les faits de cent héros ;
Et, plein de cette noble ivresse,
Je voulus surpasser leurs plus fameux travaux.

Je goûte le plaisir, mais le devoir me guide.
Délivrer l'univers de monstres plus affreux
Que ceux terrassés par Alcide,
C'est l'objet salutaire auquel tendent mes vœux.

Soutenir de mon bras les droits de ma patrie,
Et réprimer l'orgueil des plus fiers des humains,
Tous fous de la vierge Marie,
Ce n'est point un ouvrage indigne de mes mains.

Le bonheur, cher ami, cet être imaginaire,
Ce fantôme éclatant qui fuit devant nos pas,
Habite aussi peu cette sphère
Qu'il établit son règne au sein de mes États.

Aux berceaux de Reinsberg, aux champs de Silésie,
Méprisant du bonheur le caprice fatal,
Ami de la philosophie,
Tu me verras toujours aussi ferme qu'égal.

On dit les Autrichiens battus ¹, et je crois que c'est vrai. Vous voyez que la lyre d'Horace a son tour après la massue d'Alcide. Faire son devoir, être accessible aux plaisirs, ferrailer ² avec les ennemis, être absent, et ne point oublier ses amis : tout cela sont des choses qui vont fort bien de pair, pourvu qu'on sache assigner des bornes à chacune d'elles. Doutez de toutes les autres ; mais ne soyez pas pyrrhonien sur l'estime que j'ai pour vous, et croyez que je vous aime. Adieu.

FÉDÉRIC.

1431. — A M. L'ABBÉ DE VALORI.

Bruxelles, le 2 mai.

Si quelque chose, monsieur, pouvait augmenter les regrets que vous me laissez, ce serait votre attention obligeante. Vous êtes né pour faire les charmes de la société. Vous ne vous contentez pas de plaire, vous cherchez toujours à obliger. A peine recevez-vous une relation intéressante que vous voulez bien nous en faire part. Vous vous donnez la peine de transcrire tout l'article qui regarde le pauvre Maupertuis. Je viens de le lire à M^{me} du Châtelet ; nous en sommes touchés aux larmes. Mon Dieu ! quelle fatale destinée ! *Qu'allait-il faire dans cette galère*³ ? Je me souviens qu'il s'était fait faire un habit bleu ; il l'aura porté sans doute en Silésie, et ce maudit habit aura été la cause de sa mort. On l'aura pris pour un Prussien ; je reconnais bien les gens appartenant à un roi du Nord, de refuser place à Maupertuis dans le carrosse. Il y a là une complication d'accidents qui ressemble fort à ce que fait la destinée quand elle veut perdre quelqu'un ; mais il ne faut désespérer de rien ; peut-être est-il prisonnier, peut-être n'est-il que blessé ?

J'apprends dans le moment, monsieur, que Maupertuis est à Vienne, en bonne santé. Il fut dépouillé par les paysans dans cette maudite Forêt-Noire, où il était comme don Quichotte faisant pénitence. On le mit tout nu ; quelques housards, dont un parlait français, eurent pitié de lui, chose peu ordinaire aux housards. On lui donna une chemise sale, et on le mena au comte Neipperg. Tout cela se passa deux jours avant la bataille. Le comte lui prêta cinquante louis avec quoi il prit sur-le-champ le chemin de Vienne, comme prisonnier sur sa parole : car on

1. A Mollwitz, en Silésie, le 10 avril 1741.

2. Il paraît qu'au lieu de *ferrailer* le roi s'enfuit au premier choc ; voyez les *Mémoires de Voltaire*.

3. *Fourberies de Scapin*, acte II, scène II.

ne voulut pas qu'il retournât vers le roi, après avoir vu l'armée ennemie, et on craignit le compte qu'en pouvait rendre un géomètre. Il alla donc à Vienne trouver la princesse de Lichtenstein, qu'il avait fort connue à Paris : il en a été très-bien reçu, et on le fête à Vienne comme on faisait à Berlin. Voilà un homme né pour les aventures.

S'il avait eu celle de vivre avec vous, monsieur, pendant huit jours, il n'en chercherait point d'autres ; c'est bien ainsi que pense M^{me} du Châtelet. Le nom de Valori lui est devenu cher. Elle vous fait les plus sincères compliments, ainsi qu'à toute votre aimable famille. Permettez-moi d'y joindre mes respects, et de remercier les yeux à qui j'ai fait répandre des larmes¹.

Voulez-vous bien encore, monsieur, que je fasse par vous les assurances de mon respectueux dévouement pour M. le duc de Boufflers² et pour M^{me} de La Granville³? C'est avec les mêmes sentiments que je serai toute ma vie, monsieur, etc.

1432. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Camp de Mollwitz, 2 mai.

De cette ville portative,
Légère, et qu'ébranlent les vents,
D'architecture peu massive,
Dont nous sommes les habitants ;
Des glorieux et tristes champs
Où des soldats la fureur vive
Défit la troupe fugitive
De nos ennemis impuissants ;

1. Pendant les huit jours que Voltaire passa chez M^{me} Denis, à Lille, avec M^{me} du Châtelet, La Noue et sa troupe donnèrent trois représentations de la tragédie de *Mahomet*, dans la salle de spectacle, située alors sur la place de *Ribour*, aujourd'hui place de la *Mairie*. Cette salle n'existe plus. Il paraît que l'enthousiasme des habitants de Lille pour *Mahomet* fut vif, car M^{me} du Châtelet dit, dans une lettre du 18 mai 1741, à d'Argental : « Nous pensâmes exciter une émeute dans le parterre, parce que nous balancions à accorder la troisième représentation. » Outre ces trois représentations, dans lesquelles La Noue joua le rôle de Mahomet, et M^{lle} Gautier celui de Palmire, il en fut donnée une, pour satisfaire la curiosité du clergé, à l'*Intendance*, rue Française, édifice où a siégé la préfecture de Lille jusqu'en 1826. Les ecclésiastiques les plus pieux et les plus éclairés de la ville y assistèrent, et applaudirent beaucoup la pièce, que les bigots reçurent bien autrement, à Paris, au mois d'août 1742. L'abbé de Valori assista, avec sa famille, à la représentation donnée à l'*Intendance*, à Lille. (Cl.)

2. Cité dans la lettre 1439.

3. Femme de l'intendant de Flandre.

Des lieux où l'ambition folle
 Réunit sous ses étendards
 Ceux qu'instruisit à son école
 Le fier, le sanguinaire Mars;
 En un mot, du centre du trouble,
 Je vous cherche au sein de la paix,
 Où vous savez jouir au double
 De cent plaisirs, de cent succès;
 Où vous vivez quand je travaille;
 Où vous instruisez l'univers,
 Lorsque de cent peuples divers
 Je vois, au fort de la bataille,
 Les ombres passer aux enfers.

Voilà tout ce que peut vous dire ma muse guerrière, d'un camp très-froid. Je n'entre point en détail avec vous, car il n'y a rien de raffiné dans la façon dont nous nous entretenons; cela se fait toujours à mon grand regret; et, si je dirige la fureur obéissante de mes troupes, c'est toujours aux dépens de mon humanité, qui pâtit du mal nécessaire que je ne saurais me dispenser de faire.

Le maréchal de Belle-Isle est venu ici avec une suite de gens très-sensés. Je crois qu'il ne reste plus guère de raison aux Français, après celle que ces messieurs de l'ambassade ont reçue en partage. On regarde en Allemagne comme un phénomène très-rare de voir des Français qui ne soient pas fous à lier. Tels sont les préjugés des nations les unes contre les autres; quelques gens de génie savent s'en affranchir; mais le vulgaire croupit toujours dans la fange des préjugés. L'erreur est son partage. A vous, qui la combattez, soit honneur, santé, prospérité, et gloire à jamais. Ainsi soit-il. Adieu.

FÉDÉRIC.

1433. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT¹.

Ce 2 mai, à Bruxelles (1741).

J'ai été à Lille quelques jours, mon cher ami, et c'est de là que je vous envoyai ma signature en parchemin, dans laquelle j'oubliai le nom d'Arouet, que j'oublie assez volontiers. Je vous renvoie d'autres parchemins où ce nom se trouve, malgré le peu de cas que j'en fais.

J'ai reçu les nouveaux mémoires de M. Poniatowski², avec un formulaire de procuration que je suivrai exactement. Je vous enverrai un certificat de vie, puisque, malgré ma maigreur et

1. Édition Courtat.

2. Stanislas-Ciolek, comte de Poniatowski, né en 1678, mort en 1762, père du roi de Pologne Stanislas-Auguste, et aïeul du valeureux prince Joseph Poniatowski, mort au passage de l'Elster, en octobre 1813. (CL.)

ma langueur, on dit que je vis encore. Mais ne pourrais-je pas différer jusqu'au 1^{er} juillet?

Je m'arrange pour payer ici huit mille livres que j'avais déléguées sur l'Hôtel de Ville. Je trouve que cette somme, et même plus, me sera due en juillet. Je compte donc que je recevrai à la fois de la Direction, de M. de Goesbriant, et de la Ville; si cependant vous jugez à propos de recevoir à présent de la Direction, je vous enverrai toutes vos pancartes.

Je croyais que c'était en 1731 que j'avais fait mon contrat avec M. de Goesbriant, et je le croirais encore si votre modèle de pro-curation ne disait 1732; examinez mon objection.

Si vous trouviez par Pasquier ou autres environ huit mille ou neuf mille livres à placer pour un an selon les us et coutumes, alors nous recevriens cet argent de la Direction, qui va, je crois, à cinq mille livres, et vous y ajouteriez le reste de votre caisse. J'attends sur cela votre réponse. Si cela ne se peut, nous recevrons en juillet de la Direction et de l'Hôtel de Ville.

Je fais réflexion que si vous recevez de bonne heure du Trésor royal, on pourra joindre cet argent à celui de la Direction et de la Caisse, et en composer plus de dix mille livres, qu'on mettra sur la place, et que Pasquier fera valoir à cinq pour cent s'il le veut. C'est un argent que je retrouverai à Paris, quand il faudra me meubler dans l'hôtel du Châtelet.

J'écris à Tanevot pour savoir des nouvelles de 1738. Recevez toujours les deux ordonnances.

Je vous prie de parler à M. de Barassy, pour savoir comment on peut s'y prendre pour être payé de M. d'Estaing.

A l'égard de Lézeau, nous en parlerons au mois de juillet.

Je vous prie d'envoyer chez la veuve Alex... (?). J'attends avec impatience un exemplaire des *Éléments*.

Quand vous serez de loisir, mon cher abbé, si vous trouvez quelque joli petit paravent à feuilles, qu'on met devant les cheminées, et dont les feuilles se lèvent et se baissent, ayez la bonté de l'acheter pour M^{me} Denis, et de l'envoyer franc de port à M. Denis, comme le lustre. Cela doit coûter entre trois et quatre louis. Ces paravents sont hauts d'environ trois pieds et demi, plus ou moins, et sans doute vous les connaissez.

Bonsoir, mon cher ami. Je vous donne toujours de l'occupation. Pardon.

M. de Poniatowski est-il encore à Paris? Il m'est important de le savoir.

1434. — A M. DE MAUPERTUIS.

A Bruxelles, le 4 mai.

M^{me} du Châtelet, monsieur, m'a dérobé une marche : elle a envoyé sa lettre avant la mienne ; mais je n'ai été ni moins touché ni moins inquiet, et je n'ai pas été moins satisfait qu'elle, quand j'ai appris votre heureuse arrivée à Vienne, après tant de fatigues et de dangers. Vous êtes fait pour plaire partout où vous êtes ; mais vous ne plairez jamais tant à personne qu'à vos compatriotes, quand vous les reverrez. Ils sont plus dignes que les Islandais de jouir de votre commerce.

Si vous prenez le parti de repasser en France, et que vous preniez votre chemin par Bruxelles, vous porterez la consolation et la joie dans notre solitude. Vous savez, sans doute, combien tout le monde s'est intéressé à votre destinée. Croyez que ce n'est pas à Bruxelles qu'on vous aime le moins. Il y a deux personnes ici qui ne sont point du tout du même avis sur les imaginations de Leibnitz, mais qui se réunissent à vous estimer et à vous aimer de tout leur cœur.

Conservez-moi, je vous en prie, l'amitié que vous m'avez toujours témoignée, et surtout conservez-vous.

1435. — A M. DE MAIRAN.

A Bruxelles, le 5 mai.

J'ai reçu, monsieur, votre certificat¹ ; mais je vois que l'Académie est neutre, et n'ose pas juger un procès qui me paraît pourtant assez éclairci par vous.

Je crois que la Société royale serait plus hardie, et ne balancerait pas à prononcer qu'en temps égal deux font deux, et quatre font quatre : car, en vérité, tout bien pesé, voilà à quoi se réduit la question.

Franchement, Leibnitz n'est venu que pour embrouiller les sciences. Sa raison insuffisante, sa continuité, son plein, ses monades, etc., sont des germes de confusion dont M. Wolff a fait éclore méthodiquement quinze volumes in-4°, qui mettront plus que jamais les têtes allemandes dans le goût de lire beaucoup et d'entendre peu. Je trouve plus à profiter dans un de vos mémoires

1. Le *Rapport* sur le Mémoire de Voltaire concernant les *forces motrices*.

que dans tout ce verbiage qu'on nous donne *more geometrico*. Vous parlez *more geometrico et humano*.

Ce König, élève de Bernouilli, qui nous apporta à Cirey la religion des monades, me fit trembler, il y a quelques années, avec sa longue démonstration qu'une force double communique en un seul temps une force quadruple. Ce tour de passe-passe est un de ceux de Bernouilli, et se résout très-facilement.

Je suis fâché que mes amis se soient laissé prendre à ce piège, et encore plus de la querelle qui s'est élevée. Mais il ne faut pas gêner ses amis dans leur profession de foi ; et moi, qui ne prêche que la tolérance, je ne peux pas damner les hérétiques. J'ai beau regarder les monades avec leur perception et leur aperception comme une absurdité, je m'y accoutume comme je laisserais ma femme aller au prêche si elle était protestante.

La paix vaut encore mieux que la vérité. Je n'ai guère connu ni l'une ni l'autre en ce monde ; mais ce que je connais très-bien, c'est l'estime et l'amitié avec laquelle je serai toute ma vie, mon très-cher philosophe, votre, etc.

La première fois qu'on disséquera un corps calleux, mes respects à l'âme qui y loge.

1436. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

(Bruxelles), 5 mai.

Je croyais autrefois que nous n'avions qu'une âme,
Encore est-ce beaucoup, car les sots n'en ont pas ;
Vous en possédez trente, et leur céleste flamme
Pourrait seule animer tous les sots d'ici-bas.
Minerve a dirigé vos desseins politiques ;
Vous suivez à la fois Mars, Orphée, Apollon ;
Vous dormez en plein champ sur l'affût d'un canon ;
Neipperg fuit devant vous aux plaines germaniques.
César, votre patron, par qui tout fut soumis,
Aimait aussi les arts, et sa main triomphale
Cueille encor des lauriers dans ses nobles écrits ;
Mais a-t-il fait des vers au grand jour de Pharsale ?
A peine ce Neipperg est-il par vous battu,
Que vous prenez la plume en montrant votre épée.
Mon attente, ô grand roi ! n'a point été trompée,
Et non moins que Neipperg mon génie est vaincu.

Sire, faire des vers et de jolis vers après une victoire est une chose unique, et, par conséquent, réservée à Votre Majesté.

Vous avez battu Neipperg et Voltaire. Votre Majesté devrait mettre dans ses lettres des feuilles de laurier, comme les anciens généraux romains. Vous méritez à la fois le triomphe du général et du poète, et il vous faudrait deux feuilles de laurier au moins.

J'apprends que Maupertuis est à Vienne; je le plains plus qu'un autre; mais je plains quiconque n'est pas auprès de votre personne. On dit que le colonel Camas¹ est mort bien fâché de n'être pas tué à vos yeux. Le major Knobertoff² (dont j'écris mal le nom) a eu au moins ce triste honneur, dont Dieu veuille préserver Votre Majesté! Je suis sûr de votre gloire, grand roi, mais je ne suis pas sûr de votre vie; dans quels dangers et dans quels travaux vous la passez, cette vie si belle! des ligueurs à prévenir ou à détruire, des alliés à se faire ou à retenir, des sièges, des combats, tous les desseins, toutes les actions, et tous les détails d'un héros. Vous aurez peut-être tout, hors le bonheur. Vous pourrez, ou faire un empereur, ou empêcher qu'on n'en fasse un, ou vous faire empereur vous-même. Si le dernier cas arrive, vous n'en serez pas plus sacrée majesté pour moi.

J'ai bien de l'impatience de dédier³ *Mahomet* à cette adorable Majesté. Je l'ai fait jouer à Lille, et il a été mieux joué qu'il ne l'eût été à Paris; mais, quelque émotion qu'il ait causée, cette émotion n'approche pas de celle que ressent mon cœur en voyant tout ce que vous faites d'héroïque.

1437. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Bruxelles, ce 5 mai.

Mes saints anges sauront que j'obéis de tout mon cœur à leurs ordres de ne point imprimer notre *Prophète*; mes idées avaient prévenu sur cela leur volonté. J'attendrai qu'ils mettent *Mahomet* sur les tréteaux de Paris.

Le roi de Prusse m'a fait l'honneur de me mander, deux jours⁴ après la bataille : *On dit les Autrichiens battus, et je crois que c'est vrai*. Pour moi, je vous dois un peu plus de détail de la journée de Lille : car c'est à mes souverains que j'écris, et il faut leur

1. Voyez, tome XXXV, la note 2 de la page 419.

2. Knobelsdorff. Ce n'était pas lui qui avait été tué : voyez la lettre du roi, du 2 juin suivant, n° 1447.

3. *Mahomet* ne fut pas dédié au roi de Prusse.

4. Six jours. Voyez plus haut la lettre 1430.

rendre compte des opérations de la campagne. On n'a pas pu refuser quatre représentations aux empresses de la ville ; et, de ces quatre, il y en a eu une chez l'intendant, en faveur du clergé, qui a voulu absolument voir un fondateur de religion. Vous croirez peut-être que je blasphème quand je dis que La Noue, avec sa physionomie de singe, a joué le rôle de Mahomet bien mieux que n'eût fait Dufresne. Cela n'est pas vraisemblable, mais cela est très-vrai. Le petit Baron¹ s'est tellement perfectionné, depuis la première représentation, a eu un jeu si naturel, des mouvements si passionnés, si vrais et si tendres, qu'il faisait pleurer tout le monde comme on saigne du nez. C'est une chose bien singulière qu'une pièce nouvelle soit jouée en province de façon à me faire désespérer qu'elle puisse avoir le même succès à Paris. Mon sort d'ailleurs a toujours été d'être persécuté dans cette capitale, et de trouver ailleurs plus de justice. On dit que le goût des mauvaises pointes et des quolibets est la seule chose qui soit aujourd'hui de mode, et que, sans la voix de la Lemaure² et le canard de Vaucanson, vous n'auriez rien qui fît ressouvenir de la gloire de la France.

Je devrais dire :

Frangere, miser, calamos, vigilataque prælia dele.

(JUVEN., sat. VII, v. 27.)

Cependant j'aime toujours les lettres comme si elles étaient honorées et récompensées ; vous seuls me les rendez toujours chères, et vous faites ma patrie.

M^{me} du Châtelet a encore gagné aujourd'hui un incident considérable, et la justice est absolument bannie de ce monde si elle ne gagne pas un jour le fond du procès ; mais ce jour est loin, et le peu qui reste de belles années se consume à Bruxelles. Nous n'en serons pas quittes avant trois ans. N'importe, mon courage ne s'épuisera pas, et je ne regretterai ni Paris ni Berlin. Je souhaite seulement que nous puissions venir faire un tour quand vous nous direz de venir.

Adieu, nos anges ; je suis toujours *sub umbra alarum vestrarum*³.

1. A la fin de la lettre 1448, Voltaire cite encore le jeune acteur, qui jouait sans doute le rôle de Séide, et auquel il donne ici, par éloge, le nom du célèbre comédien Baron.

2. Voyez l'avant-dernier alinéa de la lettre 1258

3. Psaume xvi, v. 8.

P. S. Vous savez M. de Maupertuis à Vienne, chez le prince de Lichtenstein¹, après avoir été dépouillé par des paysans *en raison directe* de tout ce qu'il avait.

1438. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Camp de Mollwitz, 13 mai.

Les gazettes de Paris qui vous disaient à l'extrémité, et M^{me} du Châtelet ne bougeant de votre chevet, m'ont fait trembler pour les jours d'un homme que j'aime, lorsque j'ai vu par votre lettre que ce même homme est plein de vie, et qu'il m'aime encore.

Ce n'est point mon frère qui a été blessé, c'est le prince Guillaume mon cousin. Nous avons perdu à cette heureuse et malheureuse journée quantité de bons sujets. Je regrette tendrement quelques amis dont la mémoire ne s'effacera jamais de mon cœur. Le chagrin des amis tués est l'antidote que la Providence a daigné joindre à tous les heureux succès de la guerre pour tempérer la joie immodérée qu'excitent les avantages remportés sur les ennemis. Le regret de perdre de braves gens est d'autant plus sensible qu'on doit de la reconnaissance à leurs mânes, et sans pouvoir jamais s'en acquitter.

La situation où je suis m'amènera dans peu, mon cher Voltaire, à risquer de nouveaux hasards. Après avoir abattu un arbre, il est bon d'en détruire jusqu'aux racines, pour empêcher que des rejetons ne le remplacent avec le temps. Allons donc voir ce que nous pourrons faire à l'arbre dont M. de Neipperg doit être regardé comme la sève.

J'ai vu et beaucoup entretenu le maréchal de Belle-Isle, qui sera dans tout pays ce que l'on appelle un très-grand homme. C'est un Newton pour le moins en fait de guerre, autant aimable dans la société qu'intelligent et profond dans les affaires, et qui fait un honneur infini à la France sa nation, et au choix de son maître.

Je souhaite de tout mon cœur de n'attendre que de bonnes nouvelles de votre part; soyez persuadé que personne ne s'y intéresse plus que votre fidèle ami,

FÉDÉRIC.

1439. — A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

A Bruxelles, ce 15 mai.

J'ai reçu hier bien tard, monsieur, la lettre dont vous m'avez honoré le 19 avril, et qui était adressée à Valenciennes. Je n'ai pas été assez heureux pour voir M. de Boufflers² dans son ermi-

1. Né à Vienne en 1696; ambassadeur en France depuis 1738 jusqu'en 1741.

2. Joseph-Marie, duc de Boufflers, cité à la fin de la lettre 1431; né en 1706; gouverneur de la Flandre; mort en 1747.

tage, ni M. de Sécheltes¹ dans son royaume. Le procès de M^{me} du Châtelet nous a rappelés à Bruxelles. Je voudrais bien que vous jugeassiez, en dernier ressort, celui de *Mahomet*, auquel vous avez la bonté de vous intéresser. Il y avait très-longtemps que j'avais commencé cet ouvrage, aussi bien que *Mérope*; je les avais tous deux abandonnés, soit à cause de la difficulté du sujet, soit que d'autres études m'entraînassent, et que je fusse un peu honteux de faire toujours des vers entre Newton et Leibnitz. Mais depuis que le roi de Prusse en fait après une victoire, il ne faut pas rougir d'être poëte. N'aimez-vous pas le style de sa lettre? *On dit les Autrichiens battus, et je crois que c'est vrai*; et de là, sans penser à sa bataille, il m'écrivit une demi-douzaine de stances, dont quelques-unes ont l'air d'avoir été faites à Paris par des gens du métier. S'il peut y avoir quelque chose de mieux que de trouver le temps d'écrire dans de pareilles circonstances, c'est assurément d'avoir le temps de faire de jolis vers. Il ne manque à M^{me} du Châtelet que des vers, après avoir vaincu le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences; mais elle fait mieux: elle daigne toujours avoir de l'amitié pour moi, quoique je ne sois point du tout de son avis. Elle me trouva, ces jours passés, écrivant au roi de Prusse. Il y avait dans ma lettre:

Songez que les boulets ne vous épargnent guère;
 Que du plomb, dans un tube entassé par des sots,
 Peut casser aisément la tête d'un héros
 Lorsque, multipliant son poids par *sa vitesse*,
 Il fend l'air qui résiste, et pousse autant qu'il presse².

Elle mit de sa main: *par le carré de sa vitesse*. J'eus beau lui dire que le vers serait trop long; elle répondit qu'il fallait toujours être de l'avis de Leibnitz, en vers et en prose; qu'il ne fallait point songer à la mesure des vers, mais à celle des *forces vives*. Si vous ne sentez pas bien la plaisanterie de cette dispute, consultez l'abbé de Molières ou Pitot, gens fort plaisants, qui vous mettront au fait. N'allez-vous pas, monsieur, acheter bien des

1. Jean Moreau de Sécheltes, né le 10 mai 1690, nommé intendant du Hainaut en 1727, et de Flandre en 1743; contrôleur général des finances en 1754; mort le 31 décembre 1760. Le conventionnel Hérault de Sécheltes était l'arrière-petit-fils de Moreau de Sécheltes, la fille de celui-ci étant devenue, en 1732, la femme du lieutenant général de police René Hérault, à qui sont adressées plusieurs lettres de la *Correspondance*. (CL.)

2. Ces vers se trouvent, avec quelques corrections, dans l'*Épître* datée du 20 avril 1741, tome X.

livres à l'inventaire de la bibliothèque de Lancelot¹? Le roi de Prusse a renvoyé votre bibliothécaire Dumolard. Il paraît qu'il ne paye pas les arts comme il les cultive, ou peut-être Dumolard s'est-il lassé d'attendre. Je lui rendrai toujours tous les services qui dépendront de moi ; vous ne doutez pas que je ne m'intéresse vivement à un homme que vous protégez.

Je serais bien curieux de voir ce que vous avez rassemblé sur l'*Histoire de France*. Vous vous êtes fait une belle occupation, et bien digne de vous. Je vis toujours dans l'espérance de m'instruire un jour auprès de vous, et de profiter des agréments de votre commerce ; mais la vie se passe en projets, et on meurt avant d'avoir rien fait de ce qu'on voulait faire. Il est bien triste d'être à Bruxelles quand vous êtes à Paris. M^{me} du Châtelet, qui sent comme moi tout ce que vous valez, vous fait mille compliments. Quand vous passerez par la rue de Beaune, souvenez-vous de moi.

Vous savez que le prince Charles de Lorraine vient à Bruxelles ; que le prince royal de Saxe n'épouse plus l'archiduchesse ; et que la chose du monde dont on s'aperçoit qu'on peut se passer le plus aisément, c'est un empereur.

1740. — A M. DE LA NOUE,
ENTREPRENEUR DES SPECTACLES, A LILLE.

Bruxelles, mai.

Mon cher faiseur et embellisseur de *Mahomets*, j'apprends à l'instant que Paris vous désire, et que MM. les ducs de Rochecouart et d'Aumont doivent vous engager, s'ils ne l'ont déjà fait, à venir dans une capitale où les grands talents doivent se rendre. Ils veulent que vous veniez avec M^{lle} Gautier. Allez donc orner Paris l'un et l'autre, et puissé-je vous y trouver bientôt ! Je me recommande à vous quand vous serez dans votre royaume. Allons donc ! que M^{lle} Gautier travaille de toutes ses forces ; qu'elle mette plus de variété dans son récit ; qu'elle joigne tout ce que peut l'art à tout ce que la nature a fait pour elle ; elle est faite pour être le charme du théâtre comme celui de la société. Je la remercie de l'honneur qu'elle a fait à une certaine Palmire. Je vous prie d'écrire à monsieur son père que vous le priez de

1. Antoine Lancelot, mort le 8 novembre 1740. Ce savant littérateur laissa une bibliothèque fort riche, dont le *Catalogue* fut publié par G. Martin en 1741.

rendre au plus tôt à l'abbé Moussinot les paquets dont il a bien voulu se charger ; cela m'est très-important. Adieu, mon cher ami.

1441. — A M. DE LA NOUE,

ENTREPRENEUR DES SPECTACLES, A LILLE.

Bruxelles.

Eh bien, mon cher confrère, je ferai donc venir ce manuscrit de *l'Enfant prodigue*, qui est entre les mains des comédiens de Paris ; il est fort différent de l'imprimé. Le moindre des changements est celui que mes amis furent obligés d'y faire, à la hâte, du président en sénéchal. La police ne voulut jamais permettre qu'on osât mettre sur le théâtre un président. On n'était pas si difficile du temps de Perrin-Dandin. En Angleterre, j'ai vu sur la scène un cardinal qui meurt en athée.

Quant à la situation de la fin, je m'en rapporte à vous. Vous connaissez mieux le théâtre que moi ; croiriez-vous bien que je n'ai jamais vu jouer ni répéter *l'Enfant prodigue* ? Les effets du théâtre ne se devinent point dans le cabinet ; mais je ne suis point tenté de quitter mon cabinet pour aller voir la décadence du théâtre de Paris ; je ne veux y aller que quand vous ranimerez les très-languissantes Muses de ce pays-là. Poésie, déclamation, tout y périt. Si nous pouvions, en attendant, faire un petit tour à Lille, je vous donnerais *Mérope*, en cas que vous eussiez du loisir ; mais, en vérité, il n'y a pas moyen de travestir M^{lle} Gautier en reine douairière : elle ne doit embellir que les rôles des jeunes princesses. Je reprends de temps en temps mon coquin de *Prophète* en sous-œuvre. Tous les *Mahomets* sont nés pour vous avoir obligation.

Bonsoir, mon cher confrère. Mille compliments, je vous prie, à M^{lle} Gautier.

1442. — A M. WARMHOLTZ.

A Bruxelles, mai.

Monsieur, vous m'auriez fait un vrai plaisir si vous aviez pu remplir les promesses que vous aviez eu la bonté de me faire ; mais, puisque vous ne le pouvez pas, j'attendrai que votre grande et belle édition ait paru, pour corriger mon petit abrégé de *l'Histoire de Charles XII*, que je compte seulement faire imprimer à la suite de mes œuvres. Je ne manquerai pas alors de rendre la justice qui est due à la source où j'aurai puisé. Il est très-na-

turel que M. Nordberg, Suédois et témoin oculaire, ait été mieux instruit que moi étranger, et il est juste que sa grande histoire serve d'instruction pour mon petit abrégé. J'aurais renoncé entièrement à cette faible partie de mes ouvrages, si cette histoire que j'ai donnée n'avait eu quelque succès, au moins par le style, et si le public n'avait paru souhaiter que ce morceau assez intéressant fût appuyé de faits authentiques.

Au reste, il est très-faux que je me sois adressé à aucun libraire, ni indirectement ni directement, pour faire imprimer cet abrégé nouveau, qui n'est pas même commencé.

Vous me ferez plaisir, monsieur, et vous me rendrez justice, si vous voulez bien avertir, dans la préface ou dans les notes de votre ouvrage, que je ne prétends point combattre M. Nordberg, mais me réformer sur ses mémoires¹. Je crois même que ce serait la seule note qui me conviendrait, car il me paraît fort inutile de citer les endroits où j'aurai été trompé dans mes premières éditions, puisque tous ces endroits seront corrigés dans la nouvelle. C'est sur quoi je m'abandonne à votre discrétion, étant de tout mon cœur, monsieur, etc.

1443. — A M. DE CIDEVILLE.

A Bruxelles, le 27 mai.

Je n'apprends qu'aujourd'hui, mon cher ami, que ce manuscrit de *Mahomet*, dont je vous destinais l'hommage depuis si longtemps, est enfin arrivé à Paris, malgré les saints inquisiteurs. Ce bon musulman est entre les mains d'un docteur de Sorbonne, nommé l'abbé Moussinot, cloître Saint-Merry, et cet abbé n'attend que vos ordres pour vous l'envoyer par la voie que vous voudrez.

Je vous prie instamment de le lire avec des yeux de critique, et non pas avec ceux d'un ami. J'ai essayé, comme vous savez, la pièce à Lille. La Noue ne s'en est pas mal trouvé ; mais je ne regarde les jugements de Lille que comme une sentence de juges inférieurs qui pourrait bien être cassée à votre tribunal. Vous consulter de loin, mon cher Cideville, c'est une consolation d'une si longue absence ; si je vivais avec vous, je vous consulterais tous les jours.

Pourquoi ne pouvez-vous pas faire comme le jeune Helvétius,

1. M. de Voltaire se trompait ; il trouva dans le chapelain plus d'injures et d'erreurs que de faits intéressants ou de remarques utiles. (K.)

qui est venu passer ici quelques jours? Nous avons parlé de belles-lettres, nous avons rempli toutes nos heures; ce serait avec vous surtout qu'un pareil commerce serait délicieux, *sed nos fata premunt*. Où êtes-vous à présent, et que faites-vous? Cueillez-vous les fleurs du Parnasse, ou arrachez-vous les chardons de la chicane? Il me semble que vous m'aviez écrit que quelquefois la malheureuse nécessité de plaider vous arrachait à l'étude et au plaisir; c'est le cas où est M^{me} du Châtelet.

Nos patriæ fines et dulcia linquimus arva;
Nos patriam fugimus.

(VIRG., eel. I, v. 3.)

Et pourquoi? Pour plaider six ou sept ans en Brabant. Personne ne mène la vie qu'il devrait mener. Voilà-t-il pas le roi de Prusse,

L'enragé qu'il était, né roi d'une province,
Qu'il pouvait gouverner en bon et sage prince,

(BOILEAU, sat. VIII, v. 103.)

qui s'en va hasarder sa vie en Silésie contre des housards! Maupertuis, qui pouvait vivre heureux en France, cherche à Berlin le bonheur, qui n'y est pas, et se fait prendre par des paysans de Moravie, qui le mettent tout nu et lui prennent plus de cinquante théorèmes¹ qu'il avait dans ses poches.

J'ai été plus sage; j'ai revolé bien vite vers Émilie. Le roi de Prusse m'en a un peu boudé. Depuis les incivilités qu'il a faites à la reine de Hongrie², il souffre impatiemment qu'on lui préfère une femme. Il m'a fait des coquetteries immédiatement après la bataille de Mollwitz, etj actuellement que je vous écris je lui dois deux lettres.

Mais il faut que je vous préfère:
Car, dùt-il être mon appui,
Vous faites des vers mieux que lui,
Et votre amitié m'est plus chère.

Il ne doit aller qu'après vous et M^{me} du Châtelet; chacun doit être à sa place. Il n'est que roi au bout au compte, et vous êtes le plus aimable des hommes. Adieu; je vous embrasse.

1. Parmi ces *théorèmes* se trouva une montre de Graham, à laquelle Maupertuis attachait un grand prix; François-Étienne, époux de Marie-Thérèse, lui en donna une du même artiste, à Vienne. (Cl.)

2. Marie-Thérèse, fille de l'empereur Charles VI.

1444. — A M. DE MAUPERTUIS.

A Bruxelles, ce 28 mai.

Vous n'avez pas sans doute reçu les lettres que M^{me} du Châtelet et moi nous vous avons écrites à Vienne. Si vous aviez pu savoir la douleur dont nous fûmes pénétrés sur le faux bruit de votre mort, vous m'écrieriez avec un peu plus d'amitié, et vous ne vous borneriez point à me parler au nom de la reine mère¹. Est-il possible que ce soit vous qui ayez des inégalités ! Je ne vous chercherai point qu'on m'a mandé que vous vous étiez plaint à Berlin d'expressions dont je m'étais servi en parlant de vous. Je ne me souviens pas d'en avoir jamais employé d'autres que celles de *digne appui de Newton, de mon maître dans l'art de penser*.

Je l'ai dit en vers et en prose, et vous n'avez jamais eu de partisan plus attaché que moi. Si ce sont ces expressions qui vous ont choqué, je vous avertis que je ne m'en corrigerai pas ; et que, si vous avez de l'inégalité dans l'humeur et de l'injustice dans le cœur, je ne vous en regarderai pas moins comme un homme qui fait honneur à son siècle. Mais il m'en coûterait infiniment d'être réduit à n'avoir pour vous que les froids sentiments de l'estime.

Je vous ai toujours aimé, et ne vous ai jamais manqué. Je suis en droit, par mon amitié, de vous gronder vivement, de vous reprocher votre humeur avec moi. J'use de mes droits, et je vous conjure de ne jamais croire que je puisse ni penser ni parler de vous d'une manière qui vous déplaît. C'est une vérité aussi incontestable que celle de l'aplatissement des pôles.

Si vous écrivez au roi, je vous prie de lui dire qu'il y a près d'un mois que je suis malade : c'est ce qui m'empêche de répondre à la lettre charmante dont il m'a honoré. Vous pourrez aisément m'excuser envers Sa Majesté de la manière dont vous savez tout dire.

Vous savez qu'on n'a pas été trop content dans le monde de la lettre de M. de Mairan, et qu'on l'a été beaucoup de celle de M^{me} du Châtelet². L'Académie est toujours partagée sur les *forces vives*. J'ai pris la liberté d'entrer dans la querelle et d'envoyer un mémoire³ à l'Académie. Je voulais un jugement ; mais

1. Sophie-Dorothée, sœur de George II, roi d'Angleterre, mère de Frédéric II.

2. Voyez les *Doutes sur les forces motrices*, tome XXIII, page 165.

3. Voyez, sur ces lettres, les notes 1 et 4 de la page 31.

MM. Camus¹ et Pitot, nommés commissaires, se sont contentés de dire que je n'entendais pas mal la matière; et M. Pitot prétend que le fond de la chose *est aussi difficile que la quadrature du cercle*. Je ne croyais pas que cette question fût si profonde.

Savez-vous que M. de La Trimouille² est mort de la petite vérole? Ce n'était pas un grand géomètre, mais c'était un homme infiniment aimable à ce qu'on dit.

Si vous faites un tour à Paris, prenez votre chemin par Bruxelles; vous y verrez une dame plus digne que jamais de vous voir, et un homme qui mérite votre amitié, parce qu'il vous aime autant qu'il vous estime.

Je reçois dans ce moment une lettre du roi, dans laquelle il me conte votre aventure de Mollwitz avec tout l'esprit que vous lui connaissez. Je suis si malade que je ne peux répondre à ses jolis vers. Je vous prie, plus que jamais, de faire mes excuses en cas que vous lui écriviez. S'il pense comme moi, il doit préférer votre prose à mes vers.

Adieu, mon cher monsieur; aimez-moi un peu, je vous en prie, et ne me tenez pas rigueur.

Du très-humble et très-obéissant, vous n'en aurez pas de Voltaire.

1445. — A M. THIERIOT³.

28 mai 1741.

J'avais tout net oublié l'adresse du sieur Guérin; le paquet est parti à celle de monsieur votre frère, et encore est-il parti trop tard. Cette vie est pleine d'anicroches. Vous trouverez dans le ballot deux exemplaires en blanc; je vous prie de les faire relier proprement. L'abbé Moussinot payera le port et la reliure suivant votre billet. Ayez la bonté de garder un exemplaire pour vous. Je vous manderai à qui il faut donner l'autre.

M. de Maupertuis vous a mandé qu'il revenait. Je crois l'affaire de Silésie en train d'accommodement; mais quand les particuliers raisonnent de ce que font et pensent les rois, ils res-

1. Charles-Étienne-Louis Camus, auteur d'un mémoire sur les *forces vives*, était membre de l'Académie des sciences; mais ce fut Clairaut, et non lui, que cette société savante chargea d'examiner, avec Pitot, le Mémoire de Voltaire, et de rédiger le *Rapport*, imprimé au tome I^{er} de cette édition.

2. Charles-René-Armand, duc de La Trimouille (ou Tremouille), né le 14 janvier 1708; pair de France; reçu à l'Académie française le 6 mars 1738, mort à Paris le 23 mai 1741.

3. *Pièces inédites de Voltaire*, 1820.

semblent aux métaphysiciens qui parlent de premiers principes. Je ne réponds donc de rien.

Pour votre pension, c'est autre chose, et j'en réponds. Encore une fois, ne vous découragez pas. Le roi a la bonté de m'écrire aussi souvent que quand il n'avait ni batailles à donner, ni villes à prendre. Ses bontés m'autoriseront à demander justice pour vous, d'autant plus que je n'ai nulle grâce à demander pour moi; mais, encore une fois, vous n'avez pas besoin de mes sollicitations. Il n'y a qu'un coup de canon qui puisse vous empêcher d'être payé. Je ne vous écris pas fort au long, parce que je suis un peu malade, et tracassé de mille petits soins qui m'ôtent tout mon temps; mais si vous vous portez bien, et si vous avez du loisir, écrivez longues lettres à votre ancien ami, qui vous aimera toujours.

1446. — A M. DE S'GRAVESANDE.

A Cirey, le 1^{er} juin¹.

Je vous remercie, monsieur, de la figure que vous avez bien voulu m'envoyer de la machine dont vous vous servez pour fixer l'image du soleil. J'en ferai faire une sur votre dessin, et je serai délivré d'un grand embarras : car moi, qui suis fort malade, j'ai toutes les peines du monde dans ma chambre obscure avec mes miroirs. A mesure que le soleil avance, les couleurs s'en vont, et ressemblent aux affaires de ce monde, qui ne sont pas un moment de suite dans la même situation. J'appelle votre machine un *Sta, sol*. Depuis Josué, personne, avant vous, n'avait arrêté le soleil.

J'ai reçu, dans le même paquet, l'ouvrage que je vous avais demandé, dans lequel mon adversaire², et celui de tous les philosophes, emploie environ trois cents pages au sujet de quelques *Pensées* de Pascal, que j'avais examinées dans moins d'une feuille. Je suis toujours pour ce que j'ai dit : le défaut de la plupart des livres est d'être longs. Si on avait la raison pour soi, on serait court; mais peu de raison et beaucoup d'injures ont fait les trois cents pages.

J'ai toujours cru que Pascal n'avait jeté ses idées sur le papier

1. Cette lettre, à laquelle on a trop souvent donné la date de 1738, a été imprimée pour la première fois à la suite d'une édition de : *le Fanatisme ou Mahomet le prophète, tragédie*; Amsterdam, Ledet, 1743, in-8° de xxiv et 112 pages. J'ai rétabli en note ou variante un passage. Guillaume-Jacob S'Gravesande, né en 1688, est mort le 28 février 1742. (B.)

2. Boullier, auteur de la *Défense de Pascal*. Voyez la note 2, tome XXII, page 16.

que pour les revoir et en rejeter une partie. Le critique n'en veut rien croire. Il soutient que Pascal aimait toutes ses idées, et qu'il n'en eût retranché aucune; mais s'il savait que les éditeurs eux-mêmes en supprimèrent la moitié, il serait bien surpris. Il n'a qu'à voir celles que le Père Desmolets a recouvrées depuis quelques années, écrites de la main de Pascal même, il sera bien plus surpris encore. Elles sont imprimées dans le *Recueil de Littérature*¹.

Les hommes d'une imagination forte, comme Pascal, parlent avec une autorité despotique; les ignorants et les faibles écoutent avec une admiration servile; les bons esprits examinent.

Pascal croyait toujours, pendant les dernières années de sa vie, voir un abîme à côté de sa chaise; faudrait-il pour cela que nous en imaginassions autant? Pour moi, je vois aussi un abîme, mais c'est dans les choses qu'il a cru expliquer. Vous trouverez dans les *Mélanges* de Leibnitz que la mélancolie égara sur la fin la raison de Pascal; il le dit même un peu durement. Il n'est pas étonnant, après tout, qu'un homme d'un tempérament délicat, d'une imagination triste, comme Pascal, soit, à force de mauvais régime, parvenu à déranger les organes de son cerveau. Cette maladie n'est ni plus surprenante ni plus humiliante que

1. L'édition de 1743 contient de plus ce qui suit :

« En voici quelques-unes :

« *Selon les lumières naturelles, s'il y a un Dieu, il n'a ni parties, ni bornes, il n'a aucun rapport à nous. Nous sommes donc incapables de connaître ni ce qu'il est, ni s'il est.* Croyez-vous en bonne foi, monsieur, que Pascal eût conservé ce *s'il est*? Apparemment que le Père Hardouin avait eu cette pensée quand il mit Pascal dans sa ridicule liste des athées modernes.

« *Je ne me sentirais pas assez de force pour trouver dans la nature de quoi convaincre les athées.* Mais Clarke, Locke, Wolff, et tant d'autres, ont eu cette force; et assurément Pascal l'aurait eue.

« *Toutes les fois qu'une proposition est inconcevable, il ne faut pas la nier, mais examiner le contraire; et, s'il est manifestement faux, on peut affirmer le contraire, tout incompréhensible qu'il est.* Pascal avait oublié sa géométrie quand il faisait cet étrange raisonnement. Deux carrés font un cube; deux cubes font un carré: voilà deux propositions contraires, toutes deux également absurdes, etc.

« *Je veux vous faire voir une chose infinie et indivisible: c'est un point se mouvant partout d'une vitesse infinie, car il est en tous lieux et tout entier.* Voilà qui est encore bien antimathématique: il y a autant de fautes que de mots. Assurément de telles idées n'étaient pas faites pour être employées. Mon critique changera un peu d'avis s'il va à votre école. Il verra qu'il s'en faut bien qu'on doive croire aveuglément tout ce que Pascal a dit.

« Il croyait toujours, etc. »

Ce texte se retrouve encore dans une édition de 1746 des *Œuvres de Voltaire*, tome IV, page 229. Le texte actuel se lit dans l'édition de 1748. (B.)

— Le Père Desmolets publia, en 1728, dans la seconde partie du tome V de la *Continuation des mémoires de littérature et d'histoire*, les pensées de Pascal qu'il avait recueillies.

la fièvre et la migraine. Si le grand Pascal en a été attaqué, c'est Samson qui perd sa force. Je ne sais de quelle maladie était affligé le docteur qui argumente si amèrement contre moi; mais il prend le change en tout, et principalement sur l'état de la question.

Le fond de mes petites *Remarques sur les Pensées de Pascal*, c'est qu'il faut croire sans doute au péché originel, puisque la foi l'ordonne, et qu'il faut y croire d'autant plus que la raison est absolument impuissante à nous montrer que la nature humaine est déçue. La révélation seule peut nous l'apprendre. Platon s'y était jadis cassé le nez. Comment pouvait-il savoir que les hommes avaient été autrefois plus beaux, plus grands, plus forts, plus heureux? qu'ils avaient eu de belles ailes, et qu'ils avaient fait des enfants sans femmes?

Tous ceux qui se sont servis de la physique pour prouver la décadence de ce petit globe de notre monde n'ont pas eu meilleure fortune que Platon. Voyez-vous ces vilaines montagnes, disaient-ils, ces mers qui entrent dans les terres, ces lacs sans issue? ce sont des débris d'un globe maudit; mais quand on y a regardé de plus près, on a vu que ces montagnes étaient nécessaires pour nous donner des rivières et des mines, et que ce sont les perfections d'un monde béni. De même mon censeur assure que notre vie est fort raccourcie, en comparaison de celle des corbeaux et des cerfs. Il a entendu dire à sa nourrice que les cerfs vivent trois cents ans, et les corbeaux neuf cents. La nourrice d'Hésiode lui avait fait aussi apparemment le même conte; mais mon docteur n'a qu'à interroger quelque chasseur, il saura que les cerfs ne vont jamais à vingt ans. Il a beau faire, l'homme est de tous les animaux celui à qui Dieu accorde la plus longue vie, et quand mon critique me montrera un corbeau qui aura cent deux ans, comme M. de Saint-Aulaire¹ et M^{me} de Chançlos, il me fera plaisir.

C'est une étrange rage que celle de quelques messieurs qui veulent absolument que nous soyons misérables. Je n'aime point un charlatan qui veut me faire accroire que je suis malade pour me vendre ses pilules. Garde ta drogue, mon ami, et laisse-moi ma santé. Mais pourquoi me dis-tu des injures parce que je me porte bien, et que je ne veux point de ton orviétan?

1. Quand Saint-Aulaire mourut, le 17 décembre 1742, dans sa centième année, plusieurs personnes le croyaient âgé de cent deux ans. Voyez l'article SAINT-AULAIRE dans le *Catalogue des écrivains du Siècle de Louis XIV*, tome XIV, page 126.

Cet homme m'en dit de très-grossières, selon la louable coutume des gens pour qui les rieurs ne sont pas. Il a été déterrer dans je ne sais quel journal je ne sais quelles *Lettres*¹ sur la nature de l'âme, que je n'ai jamais écrites, et qu'un libraire a toujours mises sous mon nom à bon compte, aussi bien que beaucoup d'autres choses que je ne lis point. Mais, puisque cet homme les lit, il devait voir qu'il est évident que ces *Lettres* sur la nature de l'âme ne sont point de moi, et qu'il y a des pages entières copiées mot à mot de ce que j'ai autrefois écrit sur Locke². Il est clair qu'elles sont de quelqu'un qui m'a volé; mais je ne vole point ainsi, quelque pauvre que je puisse être.

Mon docteur se tue à prouver que l'âme est spirituelle. Je veux croire que la sienne l'est; mais, en vérité, ses raisonnements le sont fort peu. Il veut donner des soufflets à Locke sur ma joue, parce que Locke a dit que Dieu était assez puissant pour faire penser un élément de la matière. Plus je relis ce Locke, et plus je voudrais que tous ces messieurs l'étudiassent. Il me semble qu'il a fait comme Auguste, qui donna un édit de *coercendo intra fines imperio*. Locke a resserré l'empire de la science pour l'affermir. Qu'est-ce que l'âme? Je n'en sais rien. Qu'est-ce que la matière? Je n'en sais rien. Voilà Joseph-Godefroi Leibnitz qui a découvert que la matière est un assemblage de monades. Soit; je ne le comprends pas, ni lui non plus. Eh bien! mon âme sera une monade; ne me voilà-t-il pas bien instruit? Je vais vous prouver que vous êtes immortel, me dit mon docteur. Mais vraiment il me fera plaisir: j'ai tout aussi grande envie que lui d'être immortel. Je n'ai fait *la Henriade* que pour cela; mais mon homme se croit bien plus sûr de l'immortalité par ses arguments que moi par ma *Henriade*. VANITAS vanitatum et METAPHYSICA vanitas³!

Nous sommes faits pour compter, mesurer, peser: voilà ce qu'a fait Newton; voilà ce que vous faites avec M. Musschenbroeck; mais, pour les premiers principes des choses, nous n'en savons pas plus qu'Épistemon et maître Éditue⁴.

1. Les lettres 28^e et 31^e du tome II des *Amusements littéraires*, par La Barre de Beaumarchais, avaient été données comme étant de Voltaire. Ces deux lettres se composaient, toutefois sauf d'assez grandes différences, de ce qui forme la VIII^e section de l'article AME; voyez tome XVII, page 149.

2. Dans la 13^e des *Lettres philosophiques*; voyez tome XXII, page 121.

3. Salomon a dit dans l'*Éclésiaste*, chapitre 1^{er}, verset 2: *Vanitas vanitatum et omnia vanitas*. Voltaire rapporte (voyez tome XXIII, page 194) que S'Gravesande lui répondit: *Je suis bien fâché que vous ayez raison*.

4. Épistemon et Éditue sont les noms de personnages du *Pantagruel*: Épistemon signifie *scientifique, savant*; Éditue, *gardien d'un temple*.

Les philosophes, qui font des systèmes sur la secrète construction de l'univers, sont comme nos voyageurs qui vont à Constantinople, et qui parlent du sérail. Ils n'en ont vu que les dehors, et ils prétendent savoir ce que fait le sultan avec ses favorites.

Adieu, monsieur ; si quelqu'un voit un peu, c'est vous ; mais je tiens mon censeur aveugle. J'ai l'honneur de l'être aussi ; mais je suis un *quinze-vingts* de Paris, et lui un aveugle de province. Je ne suis pas assez aveugle pourtant pour ne pas voir tout votre mérite, et vous savez combien mon cœur est sensible à votre amitié.

1447. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Camp de Grottkau, 2 juin.

Vous qui possédez tous les arts,
Et surtout le talent de plaire ;
Vous qui pensez à nos housards,
En cueillant des fruits de Cythère,
Qui chantez Charles et Newton,
Et qui du giron d'Émilie
Aux beaux esprits donnez le ton,
Ainsi qu'à la philosophie ;
De ce camp, d'où maint peloton
S'exerce en tirant à l'envie,
De ma très-turbulente vie
Je vous fais un léger crayon.

Nous avons vu Césarion,
Le court Jordan qui l'accompagne,
Tenant en main son Cicéron,
Horace, Hippocrate, et Montagne ;
Nous avons vu des maréchaux,
Des beaux esprits et des héros,
Des bavards et des politiques,
Et des soldats très-impudiques ;
Nous avons vu dans nos travaux
Combats, escarmouches et sièges,
Mines, fougasses, et cent pièges,
Et moissonner dame Atropos,
Faisant rage de ses ciseaux
Parmi la cohue imbécile
Qui suit d'un pas fier et docile
Les traces de ses généraux.

Mais si j'avais vu davantage,
En serais-je plus fortuné ?
Qui pense et jouit à mon âge,
Qui de vous est endoctriné,

Mérite seul le nom de sage ;
 Mais qui peut vous voir de ses yeux
 Mérite seul le nom d'heureux.

Ni mon frère, ni ce Knobelsdorff que vous connaissez, n'ont été à l'action. C'est un de mes cousins¹ et un major de dragons *Knobelsdorff* qui ont eu le malheur d'être tués.

Donnez-moi plus souvent de vos nouvelles. Aimez-moi toujours, et soyez persuadé de l'estime que j'ai pour vous. Adieu.

FÉDÉRIC.

1448. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Bruxelles, ce 5 juin.

Comment mes anges, qui sondent les cœurs, peuvent-ils s'imaginer que je fasse imprimer leur *Mahomet* ? Je ne suis pas assez impie pour transgresser leurs ordres : on ne l'imprimera, on ne le jouera à Paris que quand ils le voudront.

Vous avez cru, je ne sais sur quel billet² moitié vers et moitié prose, écrit à La Noue il y a quelques mois, que je lui envoyais ce *Mahomet* imprimé ; mais mes anges sauront qu'il y a deux points dans cette affaire. Le premier est que j'envoyais à ce La Noue la pièce manuscrite avec les rôles, et qu'il m'a rendu le tout fidèlement, car ce La Noue est un honnête garçon. Le second point est que ledit La Noue a été aussi indiscret qu'honnête homme, pour le moins ; qu'il a montré mes lettres, et que ces petits vers dont vous me parlez, très-peu faits pour être montrés, ont couru Paris. C'est ce second point qui me fâche beaucoup. Il est défendu, dans la sainte Écriture, de révéler la turpitude de son prochain³ ; et la plus grande des turpitudes, c'est une lettre écrite d'abondance de cœur à un ami, et qui devient publique. J'ai appris même qu'on a défiguré et fort envenimé ces petits vers, dont en vérité il ne me souvient plus. Enfin j'ai tout lieu de croire que cette bagatelle est allée jusqu'aux oreilles de monsieur le cardinal⁴. Ce qui me le persuade, c'est

1. Le prince Frédéric.

2. Il s'agit peut-être du huitain :

Mon cher La Noue, illustre père,

qui est dans les *Poésies mêlées*, année 1741 ; voyez tome X. Mais Voltaire ici donne à penser que les huit vers étaient accompagnés de prose.

3. Voyez le chapitre xviii du *Lévitique*.

4. Le cardinal de Fleury.

que, dans ce temps-là même, M. du Châtelet étant à Paris, et ayant retiré d'office mes ordonnances du trésor royal, monsieur le cardinal donna ordre qu'on ne les payât point.

M^{me} du Châtelet, sans m'en rien dire, m'a joué le tour d'écrire à Son Éminence, qui a répondu qu'on me payerait, mais qui n'a pas mis dans sa lettre le même air de bonté pour moi que celui dont il m'honorait quand j'étais en Hollande et en Prusse.

Je vais avoir l'honneur de lui écrire¹ pour le remercier ; mais je ne sais si je dois prendre la liberté de lui proposer de lire *Mahomet* ; je ne ferai rien sans les ordres de mes anges gardiens.

Je fais mon compliment² à M. de La Chaussée. Je voudrais bien que quelque jour il pût me le rendre ; mais je doute fort qu'on trouve à la Comédie française quatre acteurs tels que ceux qui ont joué *Mahomet* à Lille.

Je sais que La Noue a l'air d'un fils rabougri de Baubourg ; mais aussi il joue, à mon sens, d'une manière plus forte, plus vraie et plus tragique que Dufresne. Il y a un petit Baron qui n'a qu'un filet de voix, mais qui a fait verser des ruisseaux de larmes. J'en verserais, moi, de n'être pas auprès de vous, si je n'étais pas ici. Je me mets à l'ombre de vos ailes.

1449. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT³.

Ce 9 (juin 1741).

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 6 juin.

J'ai d'abord à vous dire qu'il y a près de huit jours que Son Éminence écrit à M^{me} la marquise du Châtelet qu'on n'avait qu'à se présenter au Trésor royal pour être payé de mes ordonnances. C'était apparemment un *quiproquo*.

Ainsi, quand vous voudrez recevoir, vous avez mes quittances : il ne tiendra qu'à vous de recevoir. Si M. du Verney insiste sur quinze cents livres qu'il dit que je lui dois pour l'avance d'une pension de la reine, dont je n'ai jamais été payé, il faudra le prier de se contenter cette fois-ci de la moitié.

Quand vous aurez, mon cher abbé, consommé les aventures du Palais-Royal, je vous prierai d'écrire, en votre propre et privé nom, une lettre à M. le duc de Villars, par laquelle vous lui

1. Cette lettre au cardinal de Fleury paraît perdue.

2. Relativement à *Mélanide*, comédie en cinq actes et en vers, représentée, pour la première fois, le 12 mai 1741.

3. Édition Courtat.

remontrez qu'il me doit, si je ne me trompe, deux années ; que vous êtes obligé d'avoir recours à lui, sachant que je suis dans un très-grand embarras. Vous me ferez plaisir d'en écrire autant à MM. d'Auneuil, de Brezé, etc., et d'écrire aussi à Bouju pour M. de Lézeau. Je lui ferai encore une représentation : après quoi, je serai forcé d'agir par justice. Vous pouvez demander à notre procureur au Châtelet s'il faut une nouvelle procuration pour agir contre M. de Lézeau, et si celle de monsieur votre frère ne suffit pas, si je ne peux pas lui faire commandement au domicile par lui élu par son dernier contrat, et si je ne peux pas sur une sentence du Châtelet faire saisir en Normandie sa terre de Lézeau.

Je vous prie aussi de vouloir bien me mander si mon certificat de vie daté de Bruxelles du mois de juillet prochain pourra servir à me faire payer le semestre de la Ville commençant à ce mois de juillet, aussi bien que le passé.

Si vous avez deux exemplaires complets, vous me ferez plaisir de les donner à M. du Châtelet. Ce ne sont pas ceux-là qui sont destinés à M. Thieriot ; et si M. Thieriot les avait tirés de vous, il faudrait le prier de les rendre. Ceux qui lui sont destinés lui arrivent par la voie de M. Thieriot le marchand de draps.

J'écrirai en Hollande, pour avoir les lettres G H et B, qui manquent.

Je suis charmé de la revanche de M. Collens.

Quand vous aurez le temps, je vous prie de penser au petit paravent à feuilles pour M. Denis.

J'écrirai incessamment pour les livres que je dois acheter chez la veuve.

Je vous embrasse.

1450. — A M. PITOT DE LAUNAI.

Bruxelles, le 19 juin.

Je suis un paresseux, mon cher philosophe ; je crois que c'est une mauvaise qualité attachée au peu de santé que j'ai. Je passe des six mois entiers sans écrire à mes amis. Il est vrai qu'il faut m'excuser un peu : j'ai fait des voyages au nord, quand vous alliez au midi ; mais ne jugez point, je vous prie, de mon amitié par mon silence : personne ne s'intéresse plus vivement que moi à tout ce qui vous arrive ; il suffit d'ailleurs d'être bon citoyen pour être charmé que vous soyez employé en Languedoc. J'aimerais

mieux encore que vous fussiez occupé à ouvrir de nouveaux canaux en France qu'à rajuster les anciens. Il me semble qu'il manque à l'industrie des Français et à la splendeur de l'État d'embellir le royaume, et de faciliter le commerce par ces rivières artificielles dont on a déjà de si beaux exemples. De tels ouvrages valent bien l'aire d'une courbe, et la mesure leibnitzienne des *forces vives*. Vous faites de la géométrie l'usage le plus honorable, puisque c'est le plus utile, car je m'imagine qu'il en est de la physique comme de la politique des princes : où est le profit, là est l'honneur¹.

J'ai un peu abandonné cette physique pour d'autres occupations ; il ne faut faire qu'une chose à la fois pour la bien faire. M^{me} du Châtelet est assez heureuse pour n'avoir rien à présent qui la détourne de cette étude ; sa lettre à M. de Mairan a été fort bien reçue, mais j'aurais mieux aimé que cette dispute n'eût pas été publique. Le fond de la question n'a pas été entamé dans les lettres de M. de Mairan et de M^{me} du Châtelet, et le fond de la question consistant à savoir si le temps doit entrer dans la mesure des forces, il me semble que tout le monde devrait être d'accord. M. de Bernouilli lui-même ne nie plus qu'on doive admettre le temps. Ainsi, si on peut disputer encore, ce ne peut plus être que sur les termes dont on se sert. Il est triste pour des géomètres qu'on se soit si longtemps battu sans s'entendre ; on les aurait presque pris pour des théologiens.

Je crois que vous êtes bien content du séjour du Languedoc. Est-il vrai qu'on s'y porte toujours bien ? Il n'en est pas de même en Flandre ; ma santé continue d'y être bien mauvaise. Les études en souffrent ; l'âme est toujours malade avec le corps, quoique ces deux choses soient, dit-on, de nature si *hétérogène*. Avez-vous auprès de vous madame votre femme, ou l'avez-vous laissée à Paris ? et vivez-vous avec elle comme Cérès avec Proserpine, six mois d'absence et six mois de séjour ?

M. de Maupertuis doit être arrivé à Paris. On le dit mécontent : il n'a point fondé d'académie à Berlin, comme il l'espérait, a mangé beaucoup d'argent, a perdu son petit bagage à la bataille de Mollwitz, et n'est pas récompensé comme on s'en flattait. Il n'a point passé, à son retour, par Bruxelles, et il y a très-long-temps que je n'ai reçu de ses nouvelles. On nous dit, dans le moment, qu'il y a une suspension d'armes en Silésie ; mais cette nouvelle mérite confirmation.

1. Cette maxime est de Louis XI.

Toute l'Europe se prépare à la guerre ; Dieu veuille que ce soit pour avoir la paix !

Adieu, mon cher monsieur ; je vous aime tout comme si je vous écrivais tous les jours. Mon cœur n'est pas paresseux.

M^{me} du Châtelet vous fait mille compliments. Je vous embrasse sans cérémonie.

1451. — A M. HELVÉTIUS.

A Bruxelles, ce 20 juin.

Je me gronde bien de ma paresse, mon cher et aimable ami ; mais j'ai été si indignement occupé de prose depuis un mois que j'osais à peine vous parler de vers. Mon imagination s'appesantit dans des études qui sont à la poésie ce que des garde-meubles sombres et poudreux sont à une salle de bal bien éclairée. Il faut secouer la poussière pour vous répondre. Vous m'avez écrit, mon charmant ami, une lettre où je reconnais votre génie. Vous ne trouvez point Boileau assez fort ; il n'a rien de sublime, son imagination n'est point brillante, j'en conviens avec vous ; aussi il me semble qu'il ne passe point pour un poète sublime ; mais il a bien fait ce qu'il pouvait et ce qu'il voulait faire. Il a mis la raison en vers harmonieux ; il est clair, conséquent, facile, heureux dans ses transitions ; il ne s'élève pas, mais il ne tombe guère. Ses sujets ne comportent pas cette élévation dont ceux que vous traitez sont susceptibles. Vous avez senti votre talent, comme il a senti le sien. Vous êtes philosophe, vous voyez tout en grand ; votre pinceau est fort et hardi. La nature en tout cela vous a mis, je vous le dis avec la plus grande sincérité, fort au-dessus de Despréaux ; mais ces talents-là, quelque grands qu'ils soient, ne seront rien sans les siens. Vous avez d'autant plus besoin de son exactitude que la grandeur de vos idées souffre moins la gêne et l'esclavage. Il ne vous coûte point de penser, mais il coûte infiniment d'écrire. Je vous prêcherai donc éternellement cet art d'écrire que Despréaux a si bien connu et si bien enseigné, ce respect pour la langue, cette liaison, cette suite d'idées, cet air aisé avec lequel il conduit son lecteur, ce naturel qui est le fruit de l'art, et cette apparence de facilité qu'on ne doit qu'au travail. Un mot mis hors de sa place gâte la plus belle pensée. Les idées de Boileau, je l'avoue encore, ne sont jamais grandes, mais elles ne sont jamais défigurées ; enfin, pour être au-dessus de lui, il faut commencer par écrire aussi nettement et aussi correctement que lui.

Votre danse haute ne doit pas se permettre un faux pas ; il n'en fait point dans ses petits menuets. Vous êtes brillant de pierreries ; son habit est simple, mais bien fait. Il faut que vos diamants soient bien mis en ordre, sans quoi vous auriez un air gêné avec le diadème en tête. Envoyez-moi donc, mon cher ami, quelque chose d'aussi bien travaillé que vous imaginez noblement ; ne dédaignez point tout à la fois d'être possesseur de la mine et ouvrier de l'or qu'elle produit. Vous sentez combien, en vous parlant ainsi, je m'intéresse à votre gloire et à celle des arts. Mon amitié pour vous a redoublé encore à votre dernier voyage. J'ai bien la mine de ne plus faire de vers. Je ne veux plus aimer que les vôtres. M^{me} du Châtelet, qui vous a écrit, vous fait mille compliments. Adieu ; je vous aimerai toute ma vie.

1452. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT ¹.

A Bruxelles, ce 20 juin (1741).

En réponse à votre lettre du 16, mon cher abbé, je vous suis bien obligé de faire présenter mes deux ordonnances le plus tôt que vous pourrez. Faut-il donc toujours des procurations, quand on en a d'aussi authentiques que monsieur votre frère, et spécialement pour l'Hôtel de Ville ? Cependant, s'il est nécessaire, il n'y a donc qu'à m'en envoyer le modèle. Je vous prie aussi de me dire si mon certificat de vie du mois de juillet prochain servira pour être payé à l'Hôtel de Ville à Noël. Je crois que les six mois une fois entamés sont payables sur le certificat de vie, à l'échéance, quand même on serait mort dans le cours du semestre.

Je vous prie de dire, de faire dire, ou d'écrire à M. de Brezé, que je n'ai pas l'honneur de lui écrire parce que je ne sais pas sa demeure, et que d'ailleurs je suis malade ; mais que je ferai ce qu'il veut, c'est-à-dire que je n'exigerai point cette année la ratification de madame sa femme, comptant sur son exactitude et sur une délégation qu'il me promet. Il dit qu'il payera en juillet.

Je croyais que M. de Villars me devait une année et demie ; mais c'est bien assez qu'il doive une année pour que vous le pressiez : vous savez ce qu'a dit son intendant. Ayez la bonté, je vous prie, de lui écrire la lettre en question. Je vous prierai

de ne pas manquer de faire la petite collecte au mois de juillet : il ne faut rien laisser en arrière.

M. d'Auneuil doit une année. Une lettre, comme vous savez, ne coûte pas beaucoup, si elle n'est pas profitable. D'ailleurs vous me rendrez un grand service de songer à ses rentes de l'Hôtel de Ville, si elles ne sont déléguées à d'autres.

Il n'y a pas à balancer au sujet de M. de Lézeau. Il me doit cinq mille livres ou environ à présent. Ses affaires ne sont point arrangées ; il ne veut ni me donner délégation, ni me payer, ni même compter. Je vous prie donc, toutes réflexions faites, de faire agir M. Bégon. Qu'on fasse commandement, et qu'on saisisse en mon nom : il n'y a pas d'autre parti à prendre, ni de moments à perdre. Je prie seulement qu'on ne fasse dans cette affaire que les frais indispensables.

Quand vous aurez le petit paravent, vous me ferez plaisir de l'envoyer.

Je vous prie de faire graver une estampe sur le portrait de Latour, qui soit un peu moins grossière que celle de notre ivrogne.

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse tendrement.

Avez-vous eu la bonté de faire parvenir aux journalistes de Trévoux une dissertation que j'avais envoyée à l'Académie des sciences, et que M. du Châtelet a dû vous remettre ?

1453. — A M. THIERIOT.

A Bruxelles, le 21 juin.

Je vous avoue que je suis étonné et embarrassé de l'affaire de votre pension. Je ne peux douter que vous ne la touchiez tôt ou tard. Si vous n'entendez parler d'ici à un mois que des affaires de Hongrie, et point des vôtres, et si vous jugez à propos de m'employer, je prendrai la liberté de faire souvenir Sa Majesté prussienne de ses promesses ; si même vous croyez que je doive écrire à présent, je ne balancerai pas. Mon crédit, à la vérité, est aussi médiocre que les bontés continuelles dont le roi m'honore sont flatteuses. Il pourrait très-bien souffrir mes vers et ma prose, et faire très-peu de cas de mes recommandations. Mais enfin j'ai quelque droit de lui écrire d'une chose dont j'ai osé lui parler, et sur laquelle j'ai sa parole. La dernière lettre que j'ai reçue est du 3 juin¹. Je pourrais, dans ma

1. C'est probablement la lettre 1447, datée du 2.

réponse, glisser une commémoration très-convenable de vos services et de vos besoins.

Vous me ferez plaisir de m'apprendre à quel point M. de Maupertuis est satisfait, et ce que Sa Majesté prussienne a ajouté à la manière distinguée dont elle l'a toujours traité. Vous pouvez me parler avec une liberté entière, et compter sur ma discrétion comme sur mon zèle.

Les vers qui regardent le roi de Prusse, et qui sont en manuscrit à quelques exemplaires de *la Henriade*, ne sont plus convenables¹ : ils n'étaient faits que pour un prince philosophe et pacifique, et non pour un roi philosophe et conquérant. Il ne me siérait plus de blâmer la guerre, en m'adressant à un jeune monarque qui la fait avec tant de gloire.

Vous savez d'ailleurs qu'il avait fait commencer une édition gravée de *la Henriade*. Je ne sais si les affaires importantes qui l'occupent lui permettront de continuer² à me faire cet honneur ; mais, soit qu'on la réimprime à Berlin, soit qu'on la grave en Angleterre, je ne pourrai me dispenser de changer cette dédicace d'une manière convenable au sujet et au temps.

A l'égard de ces additions et de ces corrections en vers et en prose que je vous ai envoyées, vous sentez bien qu'il ne faut jamais que cela passe en des mains profanes. Ce qui est bon pour deux ou trois personnes sensées ne l'est point pour le grand nombre. Je vous prie donc de ne vous en point dessaisir. Ce n'est pas que je pense qu'il y ait rien de dangereux dans ces petites additions ; mais, quelque circonspection que j'apporte dans ce que j'écris, on en peut toujours abuser. Je passerais pour coupable des mauvaises interprétations que la malignité fait trop aisément ; enfin je ne dois donner aucune prise. Je me crois d'autant plus obligé à une extrême retenue, que les obligations que j'ai à monsieur le cardinal m'imposent un nouveau devoir de les justifier par la conduite la plus mesurée. Je dois particulièrement ses bontés à M^{me} du Châtelet, dont il a senti tout le mérite dans les entretiens qu'il eut avec elle à Fontainebleau, et pour laquelle il a conservé la plus grande estime et les attentions les plus flatteuses. Tout cela redouble en moi l'envie de lui plaire ; et je vous avoue que quand on voit dans les pays

1. Voyez, tome XXXV, la note de la page 251.

2. Cette édition de *la Henriade*, dont Frédéric parle dans sa lettre du 16 mai 1739, et pour laquelle il composa la préface, en resta là, grâce aux occupations multipliées du conquérant de la Silésie, et, surtout, à sa très-strictes économie. (CL.)

étrangers comment on pense de lui, et avec quel respect on le regarde¹, cette envie-là ne diminue pas.

M. d'Argenson m'a prévenu. Je voulais faire relier proprement ce recueil pour vous prier de lui en faire présent de ma part; il s'est saisi d'un bien qui était à lui, et que j'aurais voulu lui offrir. Je vous prie de l'assurer de mes plus tendres respects. Je vous embrasse et vous souhaite tranquillité, santé et fortune.

1454. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Camp de Strehlen, 25 juin.

.....
 L'annonce de votre *Histoire* me fait bien du plaisir; cela n'ajoutera pas un petit laurier de plus à ceux que vous prépare la main de l'Immortalité; c'est votre gloire, en un mot, que je chéris. Je m'intéresse au *Siècle de Louis XIV*; je vous admire comme philosophe, mais je vous aime bien mieux poète.

Préférez la lyre d'Horace
 Et ses immortels accords
 A ces gigantesques efforts
 Que fait la pédantesque race,
 Pour mieux connaître les ressorts
 De l'air, des corps, et de l'espace,
 Grands objets trop peu faits pour nous.
 Ces sages souvent sont bien fous.

L'un fait un roman de physique; l'autre monte avec bien de la peine, et ajuste ensemble des différentes parties d'un système sorti de son cerveau creux.

Ne perdons point à rêvasser
 Un temps fait pour la jouissance.
 Ce n'est point à philosopher
 Qu'on avance dans la science.
 Tout l'art est d'apprendre à douter,
 Et modestement confesser
 Nos sottises, notre ignorance.

L'histoire et la poésie offrent un champ bien plus libre à l'esprit. Il s'agit d'objets qui sont à notre portée, de faits certains, et de riantes peintures. La véritable philosophie, c'est la fermeté d'âme et la netteté de l'esprit qui

1. Voltaire savait à quoi s'en tenir sur ce point; et il ne parlait ainsi que pour les employés de la poste, qui décachetaient ses lettres et en faisaient des extraits. (Cl.)

nous empêche de tomber dans les erreurs du vulgaire, et de croire aux effets sans cause.

La belle poésie, c'est sans contredit la vôtre; elle contient tout ce que les poètes de l'antiquité ont produit de meilleur.

Votre Muse, forte et légère,
Des agréments semble la mère,
Parlant la langue des amours;
Mais, lorsque vous peignez la guerre,
Comme un impétueux tonnerre
Elle entraîne tout dans son cours.

C'est que vous et votre Muse, vous êtes tout ce que vous voulez. Il n'est pas permis à tout le monde d'être Protée comme vous; et nous autres pauvres humains, nous sommes obligés de nous contenter du petit talent que l'avare nature a daigné nous donner.

Je ne puis vous mander des nouvelles de ce camp, où nous sommes les gens les plus tranquilles du monde. Nos housards sont les héros de la pièce pendant l'intermède, tandis que les ambassadeurs me haranguent, qu'on fait les Silésiens cocus, etc., etc.

Bien des compliments à la marquise; quant à vous, je pense bien que vous devez être persuadé de la parfaite estime et de l'amitié que j'aurai toujours pour vous. Adieu.

FÉDÉRIC.

Le pauvre Césarion est malade à Berlin, où je l'ai renvoyé pour le guérir; et Jordan, qui vient d'arriver de Breslau, est tout fatigué du voyage.

1455. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Bruxelles, le 29 juin.

Sire, chacun son lot : une aigle vigoureuse,
Non l'aigle de l'empire (elle a depuis un temps
Perdu son bec retors et ses ongles puissants),
Mais l'aigle de la Prusse, et jeune et valeureuse,
Réveille dans son vol, au bruit de ses exploits,
La Gloire, qui dormait loin des trônes des rois.
Un vieux renard ¹ adroit, tapi dans sa tanière,
Attend quelques perdrix auprès de sa frontière;
Un honnête pigeon, point fourbe et point guerrier,
Cache ses jours obscurs au fond d'un colombier.
Je suis ce vieux pigeon; j'admire en sa carrière
Cette aigle foudroyante et si vive et si fière.
Ah ! si d'un autre bec les dieux m'avaient pourvu,
Si j'étais moins pigeon, je vous suivrais peut-être;

1. Le cardinal de Fleury. (CL.)

Je verrais dans son camp mon adorable maître ;
 Et, tel que Maupertuis, peut-être au dépourvu,
 De housards entouré, dépouillé, mis à nu,
 J'aurais, par les doux sons de quelque chansonnette,
 Consolé, s'il se peut, Neipperg de sa défaite.
 Le ciel n'a pas voulu que de mes sombres jours
 Cette grande aventure ait éclairé le cours.
 Mais dans mon colombier je vous suis en idée ;
 De vos vaillants exploits ma verve possédée,
 Voyage en fiction vers les murs de Breslau,
 Dans les champs de Mollwitz, aux remparts de Glogau ;
 Je vous y vois, tranquille au milieu de la gloire,
 Arracher une plume au dos de la Victoire,
 Et m'écrire en jouant, sur la peau d'un tambour,
 Ces vers toujours heureux, pleins de grâce et de tour. ·
 Hyndford ¹, et vous, Ginkel ², vous dont le nom barbare
 Fait jurer de mes vers la cadence bizarre,
 Venez-vous près de lui, le caducée en main,
 Pour séduire son âme et changer son destin ?
 Et vous, cher Valori, toujours prêt à conclure,
 Voulez-vous des Ginkel déranger la mesure ?
 Ministres cauteleux, ou pressants, ou jaloux,
 Laissez là tout votre art : il en sait plus que vous ;
 Il sait quel intérêt fait pencher la balance,
 Quel traité, quel ami convient à sa puissance ;
 Et toujours agissant, toujours pensant en roi,
 Par la plume et l'épée il sait donner la loi.
 Cette plume surtout est ce qui fait ma joie :
 Car, messieurs, quand le jour, à tant de sots en proie,
 Il a campé, marché, recampé, ferrailé,
 Écouté cent avis, répondu, conseillé,
 Ordonné des piquets, des haltes, des fourrages,
 Garni, forcé, repris, débouché vingt passages,
 Et parlé dans sa tente à des ambassadeurs
 (Gens quelquefois trompés, encor que grands trompeurs),
 Alors tranquille et gai, n'ayant plus rien à faire,
 En vers doux et nombreux il écrit à Voltaire.
 En faites-vous autant, George, Charles, Louis ³,
 Très-respectables rois, d'Apollon peu chéris ?
 La maison des Bourbons ni les filles d'Autriche
 N'ont jamais fait pour moi le plus court hémistiche.

1. Ministre d'Angleterre à la cour de Berlin ; nommé dans le neuvième alinéa de la lettre 1532.

2. Reede de Ginkel, envoyé hollandais.

3. Voyez tome XXXV, page 512.

Qu'importent leurs aïeux, leur trône, leurs exploits ?
 S'ils ne font point de vers, ils ne sont point mes rois.
 Je consens qu'on soit bon, juste, grand, magnanime,
 Que l'on soit conquérant, mais je prétends qu'on rime.
 Protecteur d'Apollon, grand génie, et grand roi,
 Battez-vous, écrivez, et surtout aimez-moi.

Sire, le plus prosaïque de vos serviteurs ne peut rimer davantage. Je suis actuellement enfoncé dans l'histoire¹ ; elle devient tous les jours plus chère pour moi, depuis que je vois le rang illustre que vous y tiendrez. Je prévois que Votre Majesté s'amusera quelque jour à faire le récit de ces deux campagnes² : heureux qui pourrait être alors son secrétaire ! mais aussi très-heureux qui sera son lecteur ! C'est aux Césars à faire leurs *Commentaires*. MM. de La Croze³ et Jordan, de grâce, prêtez-moi vos vieux livres et vos lumières nouvelles, pour les antiques vérités que je cherche ; mais quand je serai arrivé au siècle illustré par Frédéric, permettez-moi d'avoir recours directement à notre héros. Que vous êtes heureux, ô Jordan ! Vous le voyez, ce héros, et vous avez de plus une très-belle bibliothèque ; il n'en est pas ainsi de moi : je n'ai point ici de héros, et j'ai très-peu de livres. Cependant je travaille, car les gens oisifs ne sont pas faits pour lui plaire.

De son sublime esprit la noble activité
 Réveillerait dans moi la molle oisiveté.
 Tout mortel doit agir, roi, fermier, soldat, prêtre :
 A ces conditions le ciel nous donna l'être ;
 Le plaisir véritable est le fruit des travaux.
 Grand Dieu, que de plaisir doit goûter mon héros !

Je suis de Sa Majesté, de Son *Humanité*, de son activité, de son esprit, et de son cœur, l'admirateur et le sujet.

1456. — A M. DE MAUPERTUIS.

A Bruxelles, le 1^{er} juillet.

Je suis très-mortifié, monsieur, que vous soyez assez leibnitzien pour imaginer que vous avez une raison suffisante d'être

1. C'est en 1740 et années suivantes que Voltaire composa son grand ouvrage historique connu sous le titre d'*Essai sur les Mœurs*, etc.

2. Le roi de Prusse, dans son *Histoire de mon temps*, donne l'histoire de ses campagnes en 1740, 41, 42, 43, 44 et 45.

3. La Croze était mort le 21 mai 1739 ; voyez tome XXXV, page 277.

en colère contre moi. Je crois, pour moi, que votre fâcherie est un de ces effets de la liberté de l'homme, dont il n'y a point de raison à rendre.

En vérité, si on vous avait fait quelques rapports, n'était-ce pas à moi-même qu'il fallait vous adresser? Ne connaissez-vous pas mes sentiments et ma franchise? Puis-je avoir quelque sujet et quelque envie de vous nuire? Prétends-je être meilleur géomètre que vous? Ai-je pris parti pour ceux qui n'ont pas été de votre sentiment? Ai-je manqué une occasion de vous rendre justice? N'ai-je pas parlé de vous au roi de Prusse, comme j'en ai parlé à toute la terre?

Je vous avoue qu'il est bien dur d'avoir fait tant d'avances pour n'en recueillir qu'une tracasserie. Si vous aviez passé par Bruxelles, vous auriez bien connu votre injustice. Voilà, ce me semble, de ces cas où il est doux d'avouer qu'on a tort.

Quand je vous priai de m'excuser auprès du roi de Prusse de ce que je ne lui écrivais point, c'est qu'en effet je pensais que vous lui écririez en partant de Berlin, et que vous ne partiriez pas avant d'avoir reçu ma lettre.

J'ai été fort occupé, et ensuite j'ai été malade : cela m'ôtait la liberté d'esprit nécessaire pour écrire ces lettres moitié prose et moitié vers, qui me coûtent beaucoup plus qu'au roi. Je n'ai point d'imagination quand je suis malade, et il faut que je demande quartier. Ce commerce épistolaire est plus vif que jamais. Je ne reviens point de mon étonnement de recevoir des lettres pleines de plaisanteries du camp de Mollwitz et d'Ottmarchau. Vous pensez bien que votre prise n'a pas été oubliée dans les lettres du roi; mais il n'y a rien qui doive vous déplaire, et, s'il parle de votre aventure comme aurait fait l'abbé de Chau-lieu, je me flatte qu'il en a usé ou en usera avec vous comme eût fait Louis XIV; mais, encore une fois, il fallait passer par Bruxelles pour se dire sur cela tout ce qu'on peut se dire.

M^{me} du Châtelet ¹ n'a point reçu une lettre qu'il me semble que vous dites lui avoir écrite de Francfort. Mandez-lui, elle vous en prie, si c'est de Francfort que vous lui avez écrit cette lettre qui n'est point parvenue jusqu'à elle, et si vous avez été instruit qu'on imprimât dans cette ville les *Institutions de physique*.

M. de Crousaz ², le philosophe le moins philosophe, et le

1. Cette dame avait écrit à Maupertuis, le 2 et le 29 mai 1741, des lettres qui font partie du recueil imprimé, en 1818, sous le titre de *Lettres inédites de Mme la marquise du Châtelet*.

2. Voyez une note sur la lettre 968.

bavard le plus bavard des Allemands, a écrit une énorme lettre à M^{me} du Châtelet, dont le résultat est qu'il n'est pas du sentiment de Leibnitz, parce qu'il est bon chrétien.

Je vous prie d'embrasser pour moi M. Clairaut. Je pourrais lui écrire une lettre à la Crousaz sur les *forces vives*; je l'avais déjà commencée, mais je la lui épargne. Il me semble que tout est dit sur cela, que ce n'est plus qu'une question de nom.

Il n'en est pas ainsi de mes sentiments pour vous : c'est la chose la plus décidée. Ne soyez jamais injuste avec moi, et soyez sûr que je vous aimerai toute ma vie.

1457. — A M. DE CIDEVILLE.

Bruxelles, ce 11 juillet.

Vir bonus et prudens versus reprehendet inertes;

.
Fiet Aristarchus.

(HOR., de *Arte poet.*, v. 445 et 450.)

Voilà comme il faut des amis. Dites-moi donc votre sentiment, mon cher Aristarque, et ayez la bonté de renvoyer bien cacheté à l'abbé Moussinot ce que¹ j'ai soumis à vos lumières. Si Mahomet n'est pas votre prophète, soyez le mien. Il serait plus doux de se parler que de s'écrire; mais la destinée recule toujours le temps heureux où Paris doit nous réunir. Nous y habiterons un jour, je n'en veux pas douter; mais j'y arriverai vieilli par les maladies et par la faiblesse de mon tempérament. Le cœur ne vieillit point, je le sais bien; mais il est dur aux immortels de se trouver logés dans des ruines. Je rêvais, il n'y a pas longtemps, à cette décadence qui se fait sentir de jour en jour, et voici comme j'en parlais, car il faut que je vous fasse cette douloureuse confidence.

Si vous voulez que j'aime encore²,
Rendez-moi l'âge des amours;
Au crépuscule de mes jours
Rejoignez, s'il se peut, l'aurore.

1. *Le Fanatisme ou Mahomet le prophète.*

2. Les huit stances qui suivent ont été rétablies ici par M. Clogenson, telles qu'elles sont dans l'original autographe; on retrouvera cette pièce avec deux stances de plus dans le tome VIII.

Des beaux lieux où le dieu du vin
Avec l'Amour tient son empire,
Le Temps, qui me prend par la main,
M'avertit que je me retire.

Quoi ! pour toujours vous me fuyez,
Tendresse, illusion, folie,
Dons du ciel, qui me consoliez
Des amertumes de la vie !

Que le matin touche à la nuit !
Je n'eus qu'une heure; elle est finie.
Nous passons; la race qui suit
Déjà par une autre est suivie.

On meurt deux fois, je le vois bien;
Cesser d'aimer et d'être aimable,
C'est une mort insupportable;
Cesser de vivre, ce n'est rien.

Ainsi je déplorais la perte
Des erreurs de mes premiers ans;
Et mon âme aux désirs ouverte
Regrettait ses égarements.

Du ciel alors daignant descendre,
L'Amitié vint à mon secours;
Elle est plus égale, aussi tendre,
Et moins vive que les Amours.

Touché de sa beauté nouvelle,
Et de sa lumière éclairé,
Je la suivis, mais je pleurai
De ne pouvoir plus suivre qu'elle.

Cette amitié est pourtant une charmante consolation. Eh ! qui m'en fait connaître le prix mieux que vous ? L'amour, à qui vous avez si bien sacrifié toute votre vie, n'a servi qu'à vous rendre tendre pour vos amis, et à rendre votre société encore plus délicieuse. Cependant vous plaidez, et vous voilà près des degrés du palais. Quel métier pour vous et pour M^{me} du Châtelet de passer son temps avec des exploits et des contredits ! Je défie votre chicane de Rouen d'être plus chicane que celle de Bruxelles. Un beau matin nous devrions laisser là toutes ces amertumes de la vie, et nous rassembler avec *levia carmina et faciles versus*. N'êtes-vous pas à présent avec votre procureur ? M^{me} du Châtelet est

avec le sien. Mais moi, je suis avec vous deux. Adieu, bonsoir, charmant ami. Je vais m'enfoncer dans le travail, qui, après l'amitié, est une grande consolation.

1458. — A M. DE LOCMARIA.

Bruxelles, le 17 juillet.

J'ai reçu, monsieur, le mémoire des vexations juridiques que vous avez essayées. Je suis très-sensible à votre souvenir et à vos peines. Du temps d'Anne de Bretagne, vous auriez gagné votre procès tout d'une voix. La jurisprudence a changé. Il est plaisant qu'on ait raison par delà la Loire, et tort en deçà¹; mais les hommes ne savent pas mieux, et il faut que leur justice se ressente de leur misérable nature.

Recevez aussi mes remerciements sur l'estampe² de M. de Maupertuis. Il est beau à vous de songer, entre les griffes de la chicane, à la gloire de votre ami et de votre compatriote. L'estampe est digne de lui, et je me sens bien indigne de joindre mes crayons à ce burin-là. Une inscription latine me déplaît, parce que je suis bon Français. Je trouve ridicule que nos jetons, nos médailles, et nos louis, soient latins. En Allemagne, en Angleterre, la plupart des devises sont françaises; il n'y a que nous qui n'osions pas parler notre langue dans les occasions où les étrangers la parlent. Je sens très-bien qu'il faudrait faire toutes les inscriptions en français, mais aussi cela est trop difficile. La marche de notre langue est trop gênée; notre rime délaye en quatre vers ce qu'un vers latin pourrait facilement exprimer. Ni vous ni moi ne serions contents du chétif quatrain que voici³:

Ce globe mal connu, qu'il a su mesurer,
Deviens un monument où sa gloire se fonde;
Son sort est de fixer la figure du monde,
De lui plaire, et de l'éclairer.

Si vous voulez mieux, comme de raison, faites les vers vous-même, ou, à votre refus, qu'il les fasse. Despreaux a bien eu le

1. Jean-Marie-François du Parc, marquis de Locmaria, mort à l'âge de trente-sept ans, le 2 octobre 1745. Il appartenait à une ancienne famille de Bretagne.

2. Voltaire revient souvent sur cette idée : voyez, entre autres, tome XXIII, page 495.

3. Cette estampe, gravée par Jean Daullé, d'après de Tournière, représentait Maupertuis enveloppé de fourrures et aplatissant un globe.

4. Ce quatrain fut gravé au bas d'un portrait de M. de Maupertuis. (K.)

courage de faire son inscription : il disait modestement de lui-même :

Je rassemble en moi Perse, Horace, et Juvénal ¹.

mais c'est que Boileau n'était pas philosophe. J'ose vous prier d'ajouter à vos bontés celle de vouloir bien faire ma cour à M^{me} la duchesse d'Aiguillon. Quand vous la ferez graver, tout le monde se battra à qui fera l'inscription.

1459. — A M. CÉSAR DE MISSY ²,

CHEZ M. NICOLSON, A LONDRES.

A Bruxelles, ce 18 juillet 1741.

Monsieur, vous m'accuserez sans doute du péché de paresse; mais il ne faut que me plaindre d'une santé déplorable qui m'a obligé de prendre des eaux, et qui m'a fait interrompre tout commerce pendant quelque temps. Croyez, monsieur, que je ressens comme une de mes plus grandes incommodités le déplaisir de répondre si tard à l'honneur que vous m'avez fait.

En qualité de citoyen du monde, je prends beaucoup d'intérêt aux maximes de l'*Anti-Machiavel*; mais elles sont si peu suivies, et je vois la pratique si peu d'accord avec la théorie que j'ai entièrement abandonné cet ouvrage. Je l'avais publié dans la vaine espérance qu'il produirait quelque bien; il n'a produit que de l'argent à des libraires.

Vous me demandez, monsieur, s'il s'agit d'Innocent II ou d'Innocent XI; c'est sans doute d'Innocent XI, qui était un homme d'un très-grand mérite, et qui me semble avoir très-grande raison dans ses démêlés avec Louis XIV.

Puisque vous voyez M. de Nancy, je vous prie de vouloir bien l'assurer de mon amitié. Je lui rendrai toujours tous les services qui dépendront de moi.

Me permettrez-vous de m'adresser à vous, monsieur, pour savoir comment je pourrais faire venir le *Nova reperta et Antiqua deperdita* ³, imprimé depuis peu, me semble, à Londres, avec des notes? Je voudrais aussi la réponse de Wotton à Temple sur la

1. Ce vers termine un quatrain composé par Boileau, en 1704, pour servir d'inscription à la gravure faite de son propre portrait, par Drevet, d'après Rigaut.

2. Éditeurs, de Cayrol et François. — M. César de Missy était chapelain de l'église française de Saint-James.

3. C'est l'ouvrage de Pancirole, dont il sera parlé plus loin. (A. F.)

dispute des modernes¹. C'est peut-être abuser du commerce dont vous voulez bien m'honorer. J'ai lu depuis peu une histoire ancienne en deux volumes in-4° qui, par le titre, paraît traduite de l'anglais : il me semble que cela est très-savant et très-méthodique. Aura-t-on bientôt la suite? Le libraire qui m'enverrait cette suite avec le *Nova reperta* serait payé sur-le-champ.

Ces *Lettres sur les Français et sur les Anglais* dont vous me parlez furent imprimées ridiculement, toutes bouleversées et toutes tronquées. Elles ont paru dans un désordre aussi grand sous le nom de *Lettres philosophiques*, et un peu moins mal dans un Recueil de mes œuvres fait à Amsterdam sous le nom de *Mélanges de littérature et d'histoire*. Je n'ai jamais eu la satisfaction d'être bien imprimé.

Au reste, monsieur, j'habite un pays bien stérile pour la littérature, et si vous voulez bien entretenir commerce avec moi, vous y mettrez plus que vous ne recevrez ; on n'imprime ici que des almanachs. Les journaux étrangers y sont défendus, et malgré cela on ne les fait point venir. Il est étrange de voir une telle disette dans un pays riche, peuplé et tranquille. L'Université de Louvain ne sait pas encore que Newton est venu au monde. Je n'aurais donc rien à vous mander de ce pays-ci, si M^{me} la marquise du Châtelet ne s'y trouvait pas. Elle est la seule philosophe du Brabant. C'est peut-être un peu dommage qu'elle préfère aux découvertes de Newton les monades et l'harmonie de Leibnitz ; mais *quidquid calcaverit, rosa fiat*. Elle fait toujours bien de l'honneur aux systèmes qu'elle embrasse et qu'elle éclaircit.

Je voudrais avoir quelque chose qui fût digne de vos journaux, je me ferais un plaisir de vous l'envoyer. J'ai l'honneur d'être, avec une parfaite estime, etc.

1460. — A M. THIERIOT².

A Bruxelles, 18 juillet.

Si vous passez quelquefois chez Briasson, le libraire, vous me feriez bien plaisir d'examiner deux livres qui sont chez lui : l'un est une *Histoire universelle*, en sept volumes, du père dom Calmet, que je ne connaissais pas ; l'autre est une dissertation latine faite par Bayer³, ou par quelque autre Allemand, sur les monnaies

1. *Reflections on ancient and modern learning*, by W. Wotton. (A. F.)

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Auteur de l'*Historia osrhoenea et edessena, ex numis illustrata*, Saint-Petersbourg, 1734 ; et de l'*Historia regni Græcorum Bactriani* ; *ibid.*, 1738. (A. F.)

runiques. Dites-moi, je vous prie, si l'histoire de dom Calmet est pleine de recherches curieuses du moyen âge, et si la dissertation sur les monnaies runiques éclaircit un peu l'histoire triste et obscure des peuples du Nord. Si vous croyez ces deux livres bons, je les achèterai.

Faites, je vous prie, mille compliments à M. de Maupertuis. Y a-t-il quelque chose de nouveau sur vos affaires? Je crois, comme vous, qu'il faut attendre la fin de la campagne.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

1461. — A M. DE CIDEVILLE.

Bruxelles, ce 19 juillet.

Mon cher ami, celui qui a fait un examen si approfondi et si juste de *Mahomet* est seul capable de faire la pièce. Vous avez développé et éclairci beaucoup de doutes obscurs que j'avais; vous m'avez déterminé tout d'un coup sur deux points très-importants de cet ouvrage.

Le premier, c'est la résolution que prenait ou semblait prendre Mahomet, dès le second acte, de faire assassiner Zopire par son propre fils, sans être forcé à ce crime. C'était sans doute un raffinement d'horreur qui devait révolter, puisqu'il n'était pas nécessaire. Il y avait là deux grands défauts, celui d'être inutile, et celui de n'être pas assez expliqué.

Voici à peu près comme je compte tourner cet endroit. Voyez si vous l'approuvez, car j'ai autant de confiance en vous que de défiance de moi-même.

Le second point essentiel, c'est la disparate de Mahomet au cinquième acte, qui envoie chercher des filles dans son boudoir quand le feu est à la maison. Je crois qu'il ne sera pas mal que Palmire vienne elle-même se présenter à lui pour lui demander la grâce de son frère : alors les bienséances sont observées, et cette action même de Palmire produit un coup de théâtre.

J'aurais voulu pouvoir retrancher l'amour ; mais l'exécution de ce projet a toujours été impraticable, et je me suis heureusement aperçu, à la représentation, que toutes les scènes de Palmire ont été très-bien reçues, et que la naïveté tendre de son caractère faisait un contraste très-intéressant avec l'horreur du fond du sujet.

La scène, au quatrième acte, avec Séide, qui la consulte, et leur innocence mutuelle concourant au plus cruel des crimes,

la mort de leur père devenue le prix de leur amour, tout cela faisait au théâtre un effet que je ne peux vous exprimer ; et il me semble que cette scène est aussi neuve qu'elle est touchante et terrible. Je dis plus, cette scène est nécessaire, et sans elle l'acte serait manqué. Je n'ai vu personne qui n'ait pensé ainsi, à la lecture et à la représentation.

Il y a bien d'autres détails dont je vous remercie ; mais, au lieu de les discuter, je vais les corriger. Je ne sais ce que vous voulez dire d'un à *l'invincible Omar* ; il y a

Et l'invincible Omar, et ton amant peut-être ¹.

Ce *peut-être* me paraît un correctif nécessaire pour un jeune homme qui se fait de fête avec Mahomet et Omar.

Je ne trouve point le mot de *ciment*² de *l'amitié* bas, et j'avoue que j'aime fort *haine invétérée* ; *crie encore à son père*³ me paraît aussi, je vous l'avoue, bien supérieur à *invoque encor son père*. L'un peint et donne une idée précise, l'autre est vague.

La métaphore *des flambeaux de la haine consumés des mains du Temps*⁴ me paraît encore très-exacte. Le temps consume un flambeau précisément et physiquement, comme il consume du marbre, en enlevant les parties *insensibles*. *L'insecte insensible*⁵ n'est pas l'insecte qui ne sent pas, mais qui n'est pas senti. *L'indigne partage* me paraît aussi mauvais qu'à vous ;

Des trônes renversés en sont la récompense⁶ ;

ils sont alors, dites-vous, de peu de valeur ; non, non, les morceaux en sont bons.

Mais je me laisse presque entraîner à un petit air de dispute, lorsqu'il ne faut que travailler. Il faut que je vous dise encore pourtant que tout le monde a exigé absolument quelques petits remords à la fin de la pièce, pour l'édification publique. Au reste, mon cher ami, je suis bien loin de croire la pièce finie ; je ne l'ai fait jouer et je ne vous l'ai envoyée que pour savoir si je la finirais.

1. Voyez tome IV, pages 119 et 164. Nous avons mis en variante le dernier hémistiche du vers cité par Voltaire.

2. *Le Fanatisme*, acte II, scène v.

3. Acte I, scène 1.

4. *Ibid.*

5. Acte I, scène iv.

6. *Ibid.*

Si le sujet était tout neuf, il était aussi bien épineux. C'est un nouveau monde à défricher. Je vais renoncer pour un temps à mes anciennes occupations, pour reprendre *Mahomet* en sous-œuvre. La peine que vous avez bien voulu prendre m'encourage à en prendre beaucoup. J'aurai sans cesse votre excellente critique devant les yeux.

Adieu, cher ami, aussi utile qu'aimable; renvoyez cette faible esquisse à l'abbé Moussinot, et prions, chacun de notre côté, les dieux qui président aux lettres et à la douceur de la vie qu'ils nous réunissent un jour.

1462. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Camp de Strehlen, 22 juillet.

Après la sentence¹ que vous venez de prononcer sur votre Hélicon, je ne puis vous écrire qu'en vers. C'est une corruption dont je me sers pour captiver votre affection. Si vous étiez médiateur entre la reine de Hongrie et moi, je plaiderais ma cause en vers, et mes vieux documents en rimes serviraient aux amusements de mon pacificateur. Il n'y aura pas assurément autant de lacunes dans l'histoire que vous écrivez qu'il se trouve de vide dans notre campagne; mais notre inaction ne sera pas longue. Si nous suspendons nos coups, ce n'est que pour frapper dans peu d'une manière plus sûre et plus éclatante.

Je vous recommande les intérêts du siècle divin que vous peignez si élégamment. J'aimerais mieux l'avoir fait que d'avoir gagné cent batailles.

Adieu, cher Voltaire; lorsque vous faisiez la guerre à vos libraires et à vos autres ennemis, j'écrivais; à présent que vous écrivez, je m'escrime d'estoc et de taille. Tel est le monde.

Ne doutez pas de la parfaite amitié avec laquelle je suis tout à vous.

FRÉDÉRIC.

1463. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Bruxelles, le 3 août.

Vous dont le précocé génie
Poursuit sa carrière infinie
Du Parnasse aux champs des combats,
Défiant, d'un essor sublime,
Et les obstacles de la rime,
Et les menaces du trépas;

1. Voyez le vers 59 de la lettre 1455.

Amant fortuné de la Gloire,
 Vous avez voulu que l'histoire
 Devint l'objet de mes travaux;
 Du haut du temple de Mémoire,
 Sur les ailes de la Victoire,
 Vos yeux conduisent mes pinceaux.

Mais non, c'est à vous seul d'écrire,
 A vous de chanter sur la lyre
 Ce que vous seul exécutez;
 Tel était jadis ce grand homme ¹,
 L'oracle et le vainqueur de Rome,
 Qu'on vante, et que vous imitez.

Cependant la douce éminence ²,
 Ce roi tranquille de la France,
 Étendant partout ses bienfaits,
 Vers les frontières alarmées
 Fait déjà marcher quatre armées,
 Seulement pour donner la paix.

J'aime mieux Jordan, qui s'allie
 Avec certain Anglais impie ³
 Contre l'idole des dévots,
 Contre ce monstre atrabilaire
 De qui les fripons savent faire
 Un engin pour prendre les sots.

Autrefois Julien le sage,
 Plein d'esprit, d'art, et de courage,
 Jusqu'en son temple l'a vaincu;
 Ce philosophe sur le trône,
 Unissant Thémis et Bellone,
 L'eût détruit s'il avait vécu.

Achevez cet heureux ouvrage,
 Brisez ce honteux esclavage
 Qui tient les humains enchaînés,
 Et, dans votre noble colère,
 Avec Jordan le secrétaire,
 Destruisez l'idole, et vivez.

1. Jules César.

2. Le cardinal de Fleury.

3. A partir du temps où cette lettre fut écrite, Frédéric donna à Jordan le surnom de *Tyndalien*, par allusion au déiste anglais Tyndal, dont ce savant aimait les ouvrages. Voyez la lettre 1471.

Vous que la raison pure éclaire,
 Comment craindriez-vous de faire
 Ce qu'ont fait vos braves aïeux¹,
 Qui, dans leur ignorance heureuse,
 Bravèrent la puissance affreuse
 De ce monstre élevé contre eux !

Hélas ! votre esprit héroïque
 Entend trop bien la politique ;
 Je vois que vous n'en ferez rien.
 Tous les dévots, saisis de crainte,
 Ont déjà partout fait leur plainte
 De vous voir si mauvais chrétien.

Content de briller dans le monde,
 Vous leur laissez l'erreur profonde
 Qui les tient sous d'indignes lois.
 Le plus sage aux plus sots veut plaire,
 Et les préjugés du vulgaire
 Sont encor les tyrans des rois.

Ainsi donc, sire, Votre Majesté ne combattra que des princes, et laissera Jordan combattre les erreurs sacrées de ce monde. Puisqu'il n'a pu devenir poëte auprès de votre personne, que sa prose soit digne du roi que nous voudrions tous deux imiter. Je me flatte que la Silésie produira un bon ouvrage contre ce que vous savez, après ces beaux vers qui me sont déjà venus des environs de la Neiss. Certainement si Votre Majesté n'avait pas daigné aller en Silésie, jamais on n'y aurait fait de vers français. Je m'imagine qu'elle est à présent plus occupée que jamais ; mais je ne m'en effraye pas ; et, après avoir reçu d'elle des vers² charmants le lendemain d'une victoire, il n'y a rien à quoi je ne m'attende. J'espère toujours que je serai assez heureux pour avoir une relation de ses campagnes, comme j'en ai une du voyage de Strasbourg, etc.

1464. — A M. LE MARQUIS D'ARGENSON.

A Bruxelles, ce 9 août.

M^{me} du Châtelet, monsieur, vous mande que je suis assez heureux pour soumettre à vos lumières un certain *Prophète* dont

1. Au XIII^e siècle, ils chassèrent tous les prêtres. (K.)

2. Voyez ceux de la lettre 1430.

j'avais déjà eu l'honneur de vous réciter quelques scènes. Je voudrais pousser ce bonheur-là jusqu'à vous le présenter moi-même à Paris; mais nous sommes encore loin d'une félicité si complète.

J'ai de plus à vous prévenir que vous n'en verrez qu'une copie très-informe. Depuis que la personne¹ qui doit vous prêter le manuscrit en est possesseur, j'y ai changé plus de deux cents vers, et, dans ces deux cents vers, il y a beaucoup de choses essentielles. Il n'y a pas moyen de vous envoyer la véritable leçon. Pardonnez-moi donc si vous n'avez qu'une ébauche informe. Je vous fais ma cour comme je peux, et certainement je voudrais mieux faire. Je voudrais pouvoir me vanter à moi-même de vous avoir amusé une heure ou deux, dussent ces deux heures m'avoir coûté deux ans de travail. Si vous aviez été jusqu'à Lille, je n'aurais pas manqué d'y retourner. Je vous aurais couru, comme les autres courent les princes.

On dit que vous avez un fils² digne d'un autre siècle, mais non d'un autre père. Il fait de jolis vers.

Macte animo, generose puer³!

Je croyais qu'on ne faisait plus de vers français qu'en Prusse et en Silésie. Je reçois toujours quelques vers de Breslau et de Berlin; voilà tout le commerce que j'ai avec le Parnasse.

Toute votre nation, à ce qu'on dit, veut passer le Rhin et la Meuse, sans trop savoir ce qu'ils y vont faire; mais ils partent, ils font des équipages, ils vont à la guerre, et cela leur suffit. Ils chantent et dansent la première campagne; la seconde, ils bâillent, et la troisième, ils enragent. Il n'y a pas d'apparence qu'ils fassent la troisième. Les choses semblent tournées de façon qu'on pourra faire bientôt frapper une nouvelle médaille de *regna assignata*. Il semble que la France, depuis Charlemagne, n'a jamais été dans une si belle situation; mais de quoi tout cela servira-t-il aux particuliers? Ils payeront le dixième de leurs biens, et n'auront rien à gagner.

1. L'abbé Moussinot.

2. Antoine-René de Voyer d'Argenson, marquis de Paulmy, auquel une lettre du 20 février 1754 est adressée, naquit à Valenciennes, en 1722, dans le temps que son père était intendant du Hainaut. Il fut nommé avocat du roi, au Châtelet, en 1742. (Cl.)

3. Macte nova virtute, puer; sic itur ad astra.

(VIRG., *Æn.*, IX, 641.)

Je reviens à *Mahomet* ; l'abbé Moussinot aura l'honneur de vous l'envoyer cacheté. Je vous prie instamment de me le renvoyer de même, sans permettre qu'il en soit tiré copie.

Adieu, monsieur ; aimez toujours beaucoup les belles-lettres, et daignez aussi aimer un peu l'homme du monde qui vous est attaché avec le respect le plus tendre.

1465. — A M. DE MAUPERTUIS.

A Bruxelles, 10 août.

Je ne mettrai pas, mon cher aplatisseur de mondes et de Cassinis, de tels quatrains¹ au bas du portrait de Christianus Wolffius. Il y avait longtemps que j'avais vu, avec une stupeur de monade, quelle taille ce bavard germanique assigne aux habitants de Jupiter. Il en jugeait par la grandeur de nos yeux et par l'éloignement de la terre au soleil ; mais il n'a pas l'honneur d'être l'inventeur de cette sottise, car un Wolffius met en trente volumes les inventions des autres, et n'a pas le temps d'inventer. Cet homme-là ramène en Allemagne toutes les horreurs de la scolastique surchargée de *raisons suffisantes*, de *monades*, d'*indiscernables*, et de toutes les absurdités scientifiques que Leibnitz a mises au monde par vanité, et que les Allemands étudient parce qu'ils sont Allemands.

C'est une chose déplorable qu'une Française telle que M^{me} du Châtelet ait fait servir son esprit à broder ces toiles d'araignée. Vous en êtes coupable, vous, qui lui avez fourni cet enthousiaste de König, chez qui elle puisa ces hérésies qu'elle rend si séduisantes.

Si vous étiez assez généreux pour m'envoyer votre *Cosmologie*², je vous jurerais bien, par Newton et par vous, de n'en pas tirer de copie, et de vous la renvoyer après l'avoir lue. Il ne faut pas que vous mettiez *la chandelle sous le boisseau*...³ ; et, en vérité, un homme qui a le malheur d'avoir lu la *Cosmologie* de Christian Wolff a besoin de la vôtre pour se dépiquer.

1. Les vers pour le portrait de M. de Maupertuis étaient joints à cette lettre ; on les a vus dans celle à M. de Locmaria, du 17 juillet. (K.)

2. L'*Essai de Cosmologie* fut imprimé, pour la première fois, en 1751, in-12, et réimprimé dans les *Œuvres de Maupertuis*, 1752, in-4°. Voyez ce que Voltaire en dit, tome XXIII, pages 535-540 ; cet *Essai de Cosmologie* fut l'occasion de la dispute de Maupertuis avec König, dispute qui fit naître l'*Histoire du docteur Akakia* ; voyez tome XXIII, page 559.

3. Matthieu, v, 15 ; Marc, iv, 21 ; Luc, xi, 33.

Est-il vrai qu'Euler est à Berlin? Vient-il faire une académie au rabais? Le comte Algarotti vous a-t-il écrit? Je m'imagine que la même âme charitable qui m'avait fait une tracasserie avec votre très-vive philosophie m'en a fait une avec sa politique.

Le roi m'écrit toujours comme à l'ordinaire, et dans le même style. Keyserlingk est toujours malade à Berlin, où je crois qu'il s'ennuie, et où probablement vous ne vous ennuierez plus. On dit que vous allez dans un lieu beaucoup plus agréable, et chez une dame¹ qui vaut mieux que tous les rois que vous avez vus. Il n'y a pas d'apparence que celle-là devienne wolffienne.

Plus on lit, plus on trouve que ces métaphysiciens-là ne savent ce qu'ils disent; et tous leurs ouvrages me font estimer Locke davantage. Il n'y a pas un mot de vérité, par exemple, dans tout ce que Malebranche a imaginé; il n'y a pas jusqu'à son système sur l'apparente grandeur des astres à l'horizon qui ne soit un roman. M. Smith a fait voir, en dernier lieu, que c'est un effet très-naturel des règles de l'optique². Votre vieille Académie sera encore bien fâchée de cette nouvelle vérité découverte en Angleterre. Cependant Privat de Molières (qui ne vaut pas Poquelin de Molière) *approfondit toujours le tourbillon*, et les professeurs de l'Université enseignent ces chimères; tant les professeurs de toute espèce sont faits pour tromper les hommes!

Bonsoir. M^{me} du Châtelet, qui dans le fond de son cœur sent bien que vous valez mieux que Wolff, vous fait des compliments dans lesquels il y a plus de sincérité que dans ses idées leibnitziennes. Je suis à vous pour jamais.

1466. — A M. DE FORMONT.

A Bruxelles, le 10 août.

Mon cher ami, il me semble que si je vivais entre vous et notre aimable Cideville, j'en aimerais mieux les vers et je les ferais meilleurs. Je suis charmé que vous ayez lu avec lui mon fripon de *Prophète*, et que vous soyez de même avis. Il ne faudrait jamais rien donner au public qu'après avoir consulté gens comme vous. Je ne regarde la tragédie que vous avez lue que comme une ébauche. Je sentais qu'il y avait dans cet embryon

1. M^{me} la duchesse d'Aiguillon douairière. (K.)

2. La solution de Smith, bien examinée, se trouve être la même que celle de Malebranche. (K.) — Voyez la note de la page 476 du tome XXII.

le germe de quelque chose d'assez neuf et d'assez tragique; et, en vérité, si vous l'aviez vu jouer à Lille, vous auriez été ému. Vous avez grande raison de vouloir que mon illustre coquin ne se serve de la main du petit Séide pour tuer son bonhomme de père que faute d'autre : car les crimes au théâtre, comme en politique, ne sont passables, à ce qu'on dit, qu'autant qu'ils sont nécessaires. Il ne serait pas mal, par exemple, que le grand-vicaire Omar dit au prélat Mahomet :

Pour *ce grand attentat* je répons de Séide ;
 C'est *le seul* instrument d'un pareil homicide.
 Otage de Zopire, il peut seul aujourd'hui
L'approcher à toute heure, et te venger de lui.
 Tes autres favoris, *pour remplir la vengeance*,
 Pour s'exposer à tout ont trop d'expérience ;
 La jeunesse *imprudente a plus* d'illusions ;
 Séide est *enivré de superstitions*,
*Jeune, ardent, dévoré du zèle qui l'inspire*¹.

Voilà à peu près comme je voudrais fonder cette action, en ajoutant à ces idées quelques autres préparations dont j'envoyai un cahier presque versifié à M. de Cideville, il y a quelques jours². Enfin j'y réverai un peu à loisir ; et, si vous pensez l'un et l'autre qu'on puisse faire quelque chose de cet ouvrage, je m'y mettrai tout de bon.

C'est à de tels lecteurs que j'offre mes écrits.

(BOILEAU, ép. VII, v. 101.)

J'ai lu cette justification de Thomas Corneille dont vous me parlez. L'esprit fin et délicat de Fontenelle ne pourra jamais faire que son oncle *minor* ait eu l'imagination d'un poëte ; et Boileau avait raison de dire que Thomas avait été partagé en cadet de Normandie³. Il est plaisant de venir nous citer *Camma* et *le Baron d'Albicrac* : cela prouve seulement que M. de Fontenelle est un bon parent. C'est une grande erreur, ce me semble, de croire les pièces de ce Thomas bien conduites, parce qu'elles sont fort intriguées. Ce n'est pas assez d'une intrigue, il la faut intéressante, il la faut tragique, il ne la faut pas compliquée, sans quoi

1. Tout ce qui n'est pas en caractères italiques, dans ces neuf vers, fait partie du deuxième acte de *Mahomet*, scène VI.

2. Le 9 juillet précédent.

3. Voyez la *Vie de Boileau*, par M. Daunou, dans son édition des *OEuvres complètes de Boileau Despréaux*, 1825, tome I^{er}, page LXXII.

il n'y a plus de place pour les beaux vers, pour les portraits, pour les sentiments, pour les passions ; aussi ne peut-on retenir par cœur vingt vers de ce cadet, qui est partout un homme médiocre en poésie, aussi bien que son cher neveu, d'ailleurs homme d'un mérite très-étendu.

Il me tarde bien, mon cher confrère en Apollon, de raisonner avec vous de notre art, dont tout le monde parle, que si peu de gens aiment, et que moins d'adeptes encore savent connaître. Nous sommes le petit nombre des élus, encore sommes-nous dispersés. Il y a un jeune Helvétius qui a bien du génie ; il fait de temps en temps des vers admirables. En parlant de Locke, par exemple, il dit :

D'un bras il abaissa l'orgueil du platonisme,
De l'autre il rétrécit le champ du pyrrhonisme ¹.

Je le prêche continuellement d'écarter les torrents de fumée dont il offusque le beau feu qui l'anime. Il peut, s'il veut, devenir un grand homme. Il est déjà quelque chose de mieux : bon enfant, vertueux, et simple. Embrassez pour moi mon cher Cideville, à qui j'écrirai bientôt.

Adieu ; aimez-moi, et encouragez-moi à n'abandonner les vers pour rien au monde. Adieu, mon très-aimable ami.

1467. — A M. THIERIOT ².

14 août.

En vous remerciant de vos bons documents. J'ai déjà l'histoire de la *Bactriane* ³ dont vous me parlez. Il faut avoir la rage de l'antiquité pour lire cette érudition étrangère. J'espère que cette maladie me passera bientôt.

Mais ce dom Calmet, dans son *Histoire universelle*, n'aurait-il fait que répéter des choses communes, n'aurait-il point répandu quelque jour sur l'histoire orientale, sur Gengis-kan, sur le grand lama, sur Tamerlan, sur les Mogols, sur l'état du christianisme dans les Indes ? Il me semble qu'il était fait pour dire mieux que les autres sur ces matières. Dites-moi s'il les a touchées ; en ce cas, je ferai venir son ouvrage.

On ne parle dans votre Paris que de banqueroutes ; je suis

1. Voyez tome XXIII, page 8.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Voyez une note de la lettre 1460.

très-ridiculement et très-rudement compris dans celle d'un Michel, homme fait, je pense, pour être ignoré de vous, car il n'était que riche ; mais vous, n'entendez-vous point parler des finances de Prusse ? Les Jordans sont à portée de vous faire tenir des lettres de change. Il faut bien que vous ayez tôt ou tard votre pension. L'oisiveté du camp de Strehlen a été une belle occasion ; Sa Majesté m'a honoré de quelques lettres de ce camp. J'ai pris la liberté de lui parler de vous, sans vous commettre. Le roi est *bueno entendedor*, et m'aura très-bien compris. Mandez-moi donc les premières bonnes nouvelles que vous aurez. Bonsoir ; je vais souper.

1468. — A M. HELVÉTIUS.

A Bruxelles, ce 14 août.

Mon cher confrère en Apollon, j'ai reçu de vous une lettre charmante, qui me fait regretter plus que jamais que les ordres de Plutus nous séparent, quand les Muses devraient nous rapprocher. Vous corrigez donc vos ouvrages, vous prenez donc la lime de Boileau pour polir des pensées à la Corneille ? Voilà l'unique façon d'être un grand homme. Il est vrai que vous pourriez vous passer de cette ambition. Votre commerce est si aimable que vous n'avez pas besoin de talents ; celui de plaire vaut bien celui d'être admiré. Quelques beaux ouvrages que vous fassiez, vous serez toujours au-dessus d'eux par votre caractère. C'est, pour le dire en passant, un mérite que n'avait pas ce Boileau dont je vous ai tant vanté le style correct et exact. Il avait besoin d'être un grand artiste pour être quelque chose. Il n'avait que ses vers, et vous avez tous les charmes de la société. Je suis très-aise qu'après avoir bien raboté en poésie, vous vous jetiez dans les profondeurs de la métaphysique. On se délasse d'un travail par un autre. Je sais bien que de tels délassements fatigueraient un peu bien des gens que je connais, mais vous ne serez jamais comme bien des gens, en aucun genre.

Permettez-moi d'embrasser votre aimable ami ¹, qui a remporté le prix de l'éloquence. Votre maison est le temple des Muses. Je n'avais pas besoin du jugement de l'Académie française, ou *françoise*, pour sentir le mérite de votre ami. Je l'avais vu, je l'avais entendu, et mon cœur partageait les obligations

1. De Montmirel. Le sujet du prix qu'il venait de remporter était *Respect au malheur*. (CL.)

qu'il vous a. Je vous prie de lui dire combien je m'intéresse à ses succès.

M. du Châtelet est arrivé ici. Il se pourrait bien faire que, dans un mois, M^{me} du Châtelet fût obligée d'aller à Cirey, où le théâtre de la guerre qu'elle soutient sera probablement transporté pour quelque temps. Je crois qu'il y aura une commission des juges de France pour constater la validité du testament de M. de Trichâteau¹. Jugez quelle joie ce sera pour nous, si nous pouvons vous enlever sur la route. Je me fais une idée délicieuse de revoir Cirey avec vous. M. de Montmirel ne pourrait-il pas être de la partie?... Adieu; je vous embrasse de tout mon cœur; il ne manque que vous à la douceur de ma vie.

1469. — A M. LE CARDINAL DE FLEURY.

Bruxelles, le 18 août.

Il ne m'appartient pas d'oser demander des grâces à Votre Éminence. Si quelque chose peut excuser, à vos yeux, cette liberté, c'est le bien du service qui se joint peut-être à mes respectueuses prières. Le sieur Denis, mon neveu, longtemps officier dans le régiment de Champagne et actuellement commissaire des guerres à Lille, ayant servi en Italie et fait les fonctions de commissaire ordonnateur, demande à l'être en effet, et à servir en cette qualité. J'ose supplier Votre Éminence de vouloir bien se faire informer, par M. le maréchal de Coigny et M. de Fontanier, s'il a en effet rendu des services et s'il est capable d'en rendre. M. de Breteuil, après s'être informé de lui, pourra rendre compte à Votre Éminence que je ne l'importune pas pour un homme indigne de ses bontés.

J'attends sans doute beaucoup plus des informations qu'elle peut faire que de mes supplications; cependant, monseigneur, s'il était possible que vos bontés pour moi entrassent un peu dans la grâce que mon neveu demande, j'avoue que jamais je n'aurais été si flatté.

Je n'ai pas besoin, monseigneur, de cette nouvelle bonté pour être véritablement attaché à votre personne. Il suffit d'être Français, et il est impossible de n'avoir pas un cœur infiniment français sous un tel ministre.

Je suis, etc.

1. Voyez une note sur la lettre 1165.

1470. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Bruxelles, 22 août.

Je ne vous écris guère, mon cher et respectable ami, mais c'est que j'en suis fort indigne. J'ai eu le temps de mettre toute l'histoire des musulmans en tragédie ; cependant j'ai à peine mis un peu de réforme dans mon scélérat de *Prophète*. Toute l'Europe joue à présent une pièce plus intriguée¹ que la mienne. Je suis honteux de faire si peu pour les héros du temps passé dans le temps que tous ceux d'aujourd'hui s'efforcent de jouer un rôle. Je compte en jouer un bien agréable, si je peux vous voir. M^{me} du Châtelet vous a mandé que le théâtre de sa petite guerre va être bientôt transporté à Cirey. Nous ne passerons à Paris² que pour vous y voir. Sans vous, que faire à Paris ? Les arts, que j'aime, y sont méprisés. Je ne suis pas destiné à ranimer leur langueur. La supériorité qu'une physique sèche et abstraite a usurpée sur les belles-lettres commence à m'indigner. Nous avons, il y a cinquante ans, de bien plus grands hommes en physique et en géométrie qu'aujourd'hui, et à peine parlait-on d'eux. Les choses ont bien changé. J'ai aimé la physique, tant qu'elle n'a point voulu dominer sur la poésie ; à présent qu'elle écrase tous les arts, je ne veux plus la regarder que comme un tyran de mauvaise compagnie. Je viendrai à Paris faire abjuration entre vos mains. Je ne veux plus d'autre étude que celle qui peut rendre la société plus agréable, et le déclin de la vie plus doux. On ne saurait parler physique un quart d'heure, et s'entendre. On peut parler poésie, musique, histoire, littérature, tout le long du jour. En parler souvent avec vous serait le comble de mes plaisirs. Je vous apporterai une nouvelle leçon de *Mahomet*, dans laquelle vous ne trouverez pas assez de changements ; vous m'en ferez faire de nouveaux ; je serai plus inspiré auprès de vous. Tout ce que je crains, c'est que vous ne soyez à la campagne quand nous arriverons. Je connais ma destinée, elle est toute propre à m'envoyer à Paris pour ne vous y point trouver : en ce cas, c'est être exilé à Paris.

On dit que vous n'avez pas un comédien. On ne trouve plus ni qui récite des vers, ni qui les fasse, ni qui les écoute. Je serais venu au monde mal à propos si je n'étais venu de votre temps

1. Voyez une note sur la lettre 1487.

2. Voltaire y arriva vers le 6 novembre 1741, et alla quelques jours après à Cirey.

et de celui de mes autres anges gardiens, M^{me} d'Argental et M. de Pont-de-Veyle. Je leur baise très-humblement le bout des ailes, et me recommande à vos saintes inspirations.

1471. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Camp de Reichenbach, 24 août¹.

De tous les monstres différents
 Vous voulez que je sois l'Hercule,
 Que Vienne avec ses adhérents,
 Genève, Rome avec la bulle,
 Tombent sous mes coups assommants;
 Approfondissez mieux vos gens,
 Et connaissez la différence
 De la massue aux arguments.

L'antique idole qu'on encense,
 La crédule Religion,
 Se soutient par prévention,
 Par caprice, et par ignorance.
 La foudroyante Vérité
 A poursuivi ce monstre en Grèce;
 A Rome il fut persécuté
 Par les vers sensés de Lucrèce.

Vous-même vous avez tenté
 De rendre le monde incrédule,
 En dévoilant le ridicule
 D'un vieux rêve longtemps vanté;
 Mais l'homme stupide, inbécile,
 Et monté sur le même ton,
 Croit plutôt à son évangile
 Qu'il ne se range à la raison;
 Et la respectable nature,
 Lorsqu'elle daigna travailler
 A pétrir l'humaine figure,
 Ne l'a pas faite pour penser.

Croyez-moi, c'est peine perdue
 Que de prodiguer le bon sens
 Et d'étaler des arguments
 Aux bœufs qui traînent la charrue;
 Mais de vaincre dans les combats
 L'orgueil et ses fiers adversaires,
 Et d'écraser dessous ses pas
 Et les scorpions et les vipères,
 Et de conquérir des États,
 C'est ce qu'ont opéré nos pères,
 Et ce qu'exécutent nos bras.

1. Réponse à la lettre 1463.

Laissez donc dans l'erreur profonde
 L'esprit entêté de ce monde.
 Eh! que m'importent ses travers,
 Pourvu que j'entende vos vers,
 Et qu'après le feu de la guerre,
 La paix renaissant sur la terre,
 Pallas vous conduise à Berlin?
 Là, tantôt au sein de la ville,
 Goûtant le plus brillant destin,
 Ou préférant le doux asile
 De la campagne plus tranquille,
 A l'ombre de nos étendards
 Laissant reposer le fier Mars,
 Nous jouirons, comme Épicure,
 De la volupté la plus pure,
 Et laissant aux savants bavards
 Leur physique et métaphysique;
 A messieurs de la mécanique,
 Leur mouvement perpétuel;
 Au calculateur éternel,
 Sa fluxion géométrique;
 Au dieu d'Épidaure empirique,
 Son grand remède universel;
 A tout fourbe, à tout politique,
 Son scélérat Machiavel;
 A tout chrétien apostolique,
 Jésus et le péché mortel;
 En nous réservant pour partage
 Des biens de ce monde l'usage,
 L'honneur, l'esprit, et le bon sens,
 Le plaisir, et les agréments.

Jordan traduit son auteur anglais avec la même fidélité que les Septante translataient la Bible. Je crois l'ouvrage bientôt achevé. Il y a tant de bonnes choses à dire contre la religion que je m'étonne qu'elles ne viennent pas dans l'esprit de tout le monde; mais les hommes ne sont pas faits pour la vérité. Je les regarde comme une horde de cerfs dans le parc d'un grand seigneur, et qui n'ont d'autre fonction que de peupler et remplir l'enclos.

Je crois que nous nous battons bientôt: c'est œuvre assez folle; mais que voulez-vous? il faut être quelquefois fou dans sa vie.

Adieu, cher Voltaire. Écrivez-moi plus souvent; mais surtout ne vous fâchez pas si je n'ai pas le temps de vous répondre. Vous connaissez mes sentiments.

FÉDÉRIC.

1472. — A. M. DE MAUPERTUIS ¹.

Bruxelles, .. septembre.

Je vous supplie de revoir encore mon gribouillage. Soyez très-persuadé, mon grand philosophe, que le Père Malebranche n'in-

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

siste que sur la vue des objets intermédiaires : c'est ce qu'il a cru, c'est ce qu'on croit, et c'est ce qui me paraît très-faux.

L'expérience du petit disque de carton qui cache également l'astre horizontal et l'astre culminant ne gêne point mon explication. Cette expérience prouve seulement que l'image apparente du soleil et de la lune à l'horizon n'est point proportionnelle à la base de l'angle qui se forme dans notre rétine, et c'est ce que je suis bien loin de nier.

Enfin il me paraît clair que l'idée de la distance aperçue n'entre pour rien dans l'explication du phénomène. Mais cela ne me paraîtra plus clair, si vous me condamnez. Vous êtes mon juge en dernier ressort, et vous êtes encore bien bon de perdre votre temps à me juger.

1473. — A M. THIERIOT.

Bruxelles, 16 septembre.

Je comptais faire un voyage à Cirey, et passer par Paris à la fin de ce mois ; mais il faut attendre que les griffes de la chicane qui nous accrochent veuillent nous laisser aller. Je remets à ce temps à vous dire beaucoup de choses qu'il vaut mieux faire entendre à son ami au coin du feu que lui écrire par la poste. Je serai probablement à Paris au commencement de l'hiver ; vous êtes assurément un de ceux qui me font désirer le plus de faire ce voyage. J'ai encore reçu des lettres de Silésie, par lesquelles on m'invite d'aller ailleurs qu'à Paris ; mais j'espère que ma constance dans l'amitié ne vous déplaira pas.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

1474. — A M. SEGUI.

Bruxelles, le 29 septembre¹.

J'ai reçu, monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, avec votre projet de souscription pour les Œuvres

1. Cette lettre a été imprimée inexactement, dès 1764, à la page 298 d'une *Troisième Suite des Mélanges de poésie, de littérature, d'histoire et de philosophie*, un volume in-8° désavoué par Voltaire, et dont quelques exemplaires portent au faux titre : *Œuvres de Voltaire, tome XIX*. Elle était datée seulement de 1741, et avec l'adresse : *A Monsieur C***. La version de 1761 fut reproduite, en 1768, dans *M. de Voltaire peint par lui-même*. Les éditeurs de Kehl, qui n'eurent pas d'autre copie, la suivirent, et mirent la lettre à la fin de l'année 1741. Le prince Alexandre Labanof, possesseur de l'autographe, l'ayant, en 1827, fait imprimer telle qu'elle

du célèbre poëte dont vous étiez l'ami. Je me mets très-volontiers au rang des souscripteurs, quoique j'aie été malheureusement au rang de ses ennemis les plus déclarés. Je vous avouerai même que cette inimitié pesait beaucoup à mon cœur. J'ai toujours pensé, j'ai dit, j'ai écrit que les gens de lettres devraient être tous frères. Ne les persécute-t-on pas assez ? faut-il qu'ils se persécutent encore eux-mêmes les uns les autres ? Plût à Dieu qu'ils pussent s'aider, se soutenir, se consoler mutuellement, surtout dans un temps où il paraît qu'on cherche à rabaisser un art qui a fait la principale gloire du siècle de Louis XIV ! Il semblait que la destinée, en me conduisant à la ville où l'illustre et malheureux Rousseau a fini ses jours, me ménageât une réconciliation avec lui.

L'espèce de maladie dont il était accablé m'a privé de cette consolation, que nous avons tous deux également souhaitée. L'amour de la paix l'eût emporté sur tous les sujets d'aigreur qu'on avait semés entre nous. Ses talents, ses malheurs, et sa mort, ont banni de mon cœur tout ressentiment, et n'ont laissé mes yeux ouverts qu'à ce qu'il avait de mérite.

Votre amitié pour lui, monsieur, sert encore beaucoup à me faire regretter de n'avoir pu avoir la sienne. J'attends donc avec impatience une édition que votre sensibilité pour sa mémoire, votre goût et votre probité, rendront sûrement digne du public à qui vous la présentez. C'est avec ces sentiments, et ceux de la considération la plus distinguée, que j'ai l'honneur d'être, etc.

VOLTAIRE.

1475. — A M. THIERIOT ¹.

6 octobre 1741.

N'avez-vous point reçu des lettres de Berlin qui terminent l'affaire de votre pension, et M. Dumolard n'a-t-il pas de son côté reçu une nouvelle invitation ? Je juge par tout ce qu'on m'écrit que tout cela doit être fait.

M. de Maupertuis vous dira sans doute qu'il est prié de venir occuper encore son bel appartement du palais de Berlin. Pour moi, quelque flatteur que soit tout ce qu'on me propose, quelque

a été écrite, cette lettre avait déjà été rétablie dans les *OEuvres de Voltaire* par M. Clogenson. Je ne donne pas les variantes qui, d'après ce que j'ai dit, n'étaient que des altérations. (B.)

1. *Pièces inédites de Voltaire*, 1820.

doux qu'il soit de vivre auprès d'un roi puissant qui daigne m'aimer, et qui cultive lui-même les arts auxquels j'ai consacré ma vie, je ne balance pas à donner la préférence à l'amitié. Je suivrai M^{me} du Châtelet à Cirey, au lieu d'aller voir le roi de Prusse. Je sais que je suis un peu persécuté dans ma patrie, mais l'amitié console des persécutions et tient lieu des rois. C'est à M. Gresset à remplir ma place à Berlin ; il l'occupera mieux que moi. Il est jeune, il a de la santé, et s'il n'est pas retenu par des engagements qui deviennent des devoirs, je ne doute pas qu'il ne prenne ce parti.

Je ne crois pas être à Paris avant le mois de décembre ; instruisez-moi donc en attendant de l'état de vos affaires.

Le sieur Michel m'emporte trente-deux mille cinq cents livres, soit en rentes, soit en argent comptant, mais je le crois plus à plaindre que moi. Il vivait splendidement du bien d'autrui, et il sera réduit à ne le dépenser qu'à la sourdine.

Je suis très-fâché qu'on ait imprimé ces *Réflexions d'un seigneur polonais sur l'Histoire de Charles XII*, et le seigneur polonais doit n'en être pas trop content ; mais si cette tracasserie ne retombe pas sur vous, je suis tout consolé. Je vous embrasse.

1476. — A M. DE MAUPERTUIS.

A Bruxelles, le 6 octobre.

Vous devez, mon cher aplatisseur de ce globe, avoir reçu une invitation de vous rendre à Berlin. On compte que nous pourrons arriver ensemble ; mais, pour moi, je n'irai, je pense, qu'à Cirey. Je pourrai bien passer par Paris avec M^{me} du Châtelet ; j'espère au moins que je vous y verrai.

Si vous n'êtes pas assez philosophe pour préférer le séjour de l'amitié à la cour des rois, vous le serez peut-être assez pour ne pas vous déterminer sitôt à retourner en Prusse. Mandez-moi, je vous prie, quelles sont vos résolutions si vous en avez. Examinez-vous, et voyez ce que vous voulez. Ceci est une affaire de calcul. Il y a une sorte de gloire et du repos dans le refus ; il y a une autre gloire et des espérances dans le voyage. C'est un problème que vous pouvez trouver difficile à résoudre, et qui certainement est embarrassant. Je conçois très-bien que ceux qui sont assez heureux pour vivre avec vous décideront que vous devez rester ; mais le problème ne doit être résolu que par vous. Ne montrez point ma lettre, je vous prie ; n'en parlez point, et si vous faites

quelque cas de moi, mandez-moi ce que vous pensez. Je vous promets le plus profond secret. Je vous renverrai même votre lettre si vous le voulez. Il me semble que c'est un assez beau siècle que celui où les gens de lettres balancent à se rendre à la cour des rois ; mais s'ils ne balancent point, le siècle sera bien plus beau.

Je suis toujours au rang de vos plus tendres et de vos plus fidèles serviteurs.

1477. — A M. DE CIDEVILLE.

A Bruxelles, ce 28 octobre.

Vous, qu'à plus d'un doux mystère
 Les dieux ont associé,
 Dans l'art des vers initié,
 Qui savez les juger aussi bien que les faire ;
 Vous, Hercule en amour, Pylade en amitié,
 Vous seul manquez encore aux charmes de ma vie.
 Sous le ciel de Paris, grands dieux ! prenez le soin
 De ramener ma Muse avec la sienne unie !
 C'est n'être point heureux que de l'être si loin.

Je compte donc, mon cher ami, passer par Paris au commencement de novembre ; je ne me flatte pas de vous y rencontrer ; je me plains, par avance, de ce que probablement je ne vous y verrai pas. C'est le temps où tout le monde est à la campagne, et vous êtes un de ces héros qui passez votre temps dans des châteaux enchantés. De Paris où irons-nous ? plaider à la plus voisine juridiction de Cirey, et de là replaider à Bruxelles. Ne voilà-t-il pas une vie bien digne d'une Émilie ! Cependant elle fait tout cela avec allégresse, parce que c'est un devoir. Je compte, moi, parmi mes devoirs, de rendre mon *Prophète* un peu plus digne de mon cher Aristarque. Je l'ai laissé reposer depuis quelques mois, afin de tâcher de le revoir avec des yeux moins paternels et plus éclairés. Quelle obligation n'aurai-je point à vos critiques, si jamais l'ouvrage vaut quelque chose ! Ce sont là de ces plaisirs que toutes sortes d'amis ne peuvent pas faire. Je doute que Pylade et Pirithoüs eussent corrigé des tragédies. Il me manque de vous voir pour vous en remercier. Je ne sais plus où vous me prendrez pour ajouter à vos faveurs celle de m'écrire. Dès que je serai fixé pour quelque temps, je vous le manderai.

J'ai lu le poëme¹ de Linant, que l'Académie s'accoutume à couronner. Il y a du bon. Je souhaite qu'il tire de son talent plus de fortune qu'il n'en recueillera de réputation. Je ne suis plus guère en état de l'aider comme je l'aurais voulu. Un certain Michel², à qui j'avais confié une partie de ma fortune, s'est avisé de faire la plus horrible banqueroute que mortel financier puisse faire. C'était un receveur général des finances de Sa Majesté. Or je ne conçois que médiocrement comment un receveur général des finances peut faire banqueroute sans être un fripon. Vous, qui êtes prêtre de Thémis comme d'Apollon, vous m'expliquerez ce mystère.

Mon Dieu, mon cher ami, qu'il y a des gens malheureux dans ce monde! Vous souvenez-vous de votre compatriote et de votre ancien camarade Lecoq? Je viens de voir arriver chez moi une figure en linge sale, un menton de galoche, une barbe de quatre doigts: c'était Lecoq, qui traîne sa misère de ville en ville. Cela fait saigner le cœur.

On m'a envoyé le *Discours*³ de votre autre compatriote Fontenelle, à l'Académie. Cela n'est pas excellent; mais heureux qui fait des choses médiocres à quatre-vingt-cinq ans passés!

Adieu, mon cher ami. Si vous avez encore à Rouen le très-aimable Formont, dites-lui, je vous en prie, combien il me serait doux de vivre entre vous deux.

1478. — A M. THIÉRIOT.

Le 6 novembre.

Je suis dans l'ancienne maison⁴ où nous avons logé; mais on n'y dort plus. Je suis si fatigué que je ne peux sortir. L'a-

1. Ce poëme, intitulé *les Accroissements de la Bibliothèque du roi*, venait d'être couronné par l'Académie française, qui, en 1739, avait déjà adjugé le prix de poésie à Linant.

2. Voyez la lettre 1316.

3. En 1741 Fontenelle était membre de l'Académie française depuis un demi-siècle. Le choix, et non le sort, l'ayant désigné comme directeur pour le trimestre de juillet de la même année, il prononça, le 25 août, un *Discours* sur la circonstance même qui lui avait fait *désirer cette dignité*. (Cl.)

4. Cette maison était voisine du Palais-Royal, et elle était habitée par la baronne de Fontaine-Martel quand, antérieurement à 1731, cette dame admit Thieriot chez elle, en lui payant, en outre, une pension annuelle de douze cents francs. Voltaire commença à demeurer chez la même personne en décembre 1731, et il la nomme *déesse de l'hospitalité* dans la lettre 237. Il ne quitta cet hôtel que quelque temps après la mort de la baronne, c'est-à-dire le 15 mai 1733, pour se loger, rue de Long-Pont, vis-à-vis le portail de l'église Saint-Gervais. Voyez à ce sujet les lettres 331 et 332.

mitié me conduirait chez vous si je pouvais remuer. Je me flatte que si vous sortez ce matin, vous viendrez égayer les mânes de M^{me} de Fontaine-Martel, et me soulager de mon insomnie.

1479. — A LA REINE DE PRUSSE¹.

Paris.

Madame, Son Altesse royale madame la margrave de Baireuth m'ayant fait l'honneur de m'avertir que Votre Majesté souhaitait de voir cette tragédie de *Mahomet*, dont le roi a une copie, je n'ai songé, depuis ce moment, qu'à la corriger, pour la rendre moins indigne des attentions de Votre Majesté ; et, après l'avoir retravaillée avec tous les soins dont je suis capable, je l'ai adressée à M. de Raesfeld, envoyé de votre cour à la Haye, afin qu'elle parvint à Votre Majesté avec sûreté et promptitude.

Je cherche moins peut-être à obéir à une reine qu'à mériter, si je puis, le suffrage d'un excellent juge. Il n'est pas étonnant qu'on n'ait pas d'autre envie que celle de plaire à Votre Majesté, dès qu'on a eu le bonheur de l'approcher. Mon zèle pour elle sera aussi durable que mes regrets. Berlin est le séjour de la politesse et des arts, comme la Silésie est celui de la gloire. Puisse Votre Majesté faire longtemps l'ornement de l'Allemagne, et puisse le roi, qui en fait le destin, jouir, auprès de vous, de tout le bonheur qu'il mérite !

Je suis avec un très-profond respect, etc.

VOLTAIRE.

1480. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Cirey, ce 21 décembre.

Soleil, pâle flambeau de nos tristes hivers,
 Toi qui de ce monde es le père,
 Et qu'on a cru longtemps le père des bons vers,
 Malgré tous les mauvais que chaque jour voit faire ;
 Soleil, par quel cruel destin
 Faut-il que dans ce mois, où l'an touche à sa fin,
 Tant de vastes degrés t'éloignent de Berlin ?

1. Les expressions dont Voltaire se sert à la fin de cette lettre me font croire qu'elle a été adressée à Elisabeth-Christine de Brunswick-Wolfenbuttel, femme de Frédéric, mariée en 1733, morte en 1797, et non à Sophie-Dorothee de Hanovre, sa mère. (B.)

C'est là qu'est mon héros, dont le cœur et la tête
 Rassemblent tout le feu qui manque à ses États ;
 Mon héros, qui de Neisse achevait la conquête,
 Quand tu fuyais de nos climats ;
 Pourquoi vas-tu, dis-moi, vers le pôle antarctique ?
 Quels charmes ont pour toi les Nègres de l'Afrique ?
 Revole sur tes pas loin de ce tristo bord ;
 Imite mon héros, viens éclairer le Nord.

C'est ce que je disais, sire, ce matin au soleil votre confrère, qui est aussi l'âme d'une partie de ce monde. Je lui en dirais bien davantage sur le compte de Votre Majesté si j'avais cette facilité de faire des vers, que je n'ai plus, et que vous avez. J'en ai reçu ici que vous avez faits dans Neisse, tout aussi aisément que vous avez pris cette ville¹. Cette petite anecdote, jointe aux vers que Votre *Humanité* m'envoya immédiatement après la victoire de Mollwitz, fournit de bien singuliers mémoires pour servir un jour à l'histoire.

Louis XIV prit en hiver la Franche-Comté ; mais il ne donna point de bataille, et ne fit point de vers au camp devant Dôle, ou devant Besançon ; aussi j'ai pris la liberté de mander à Votre Majesté que l'histoire de Louis XIV me paraissait un cercle trop étroit ; je trouve que Frédéric élargit la sphère de mes idées. Les vers² que Votre Majesté a faits dans Neisse ressemblent à ceux que Salomon faisait dans sa gloire, quand il disait, après avoir tâté de tout : *Tout n'est que vanité*³. Il est vrai que le bonhomme parlait ainsi au milieu de sept cents femmes et de trois cents concubines ; le tout sans avoir donné de bataille, ni fait de siège. Mais n'en déplaise, sire, à Salomon et à vous, ou bien à vous et à Salomon, il ne laisse pas d'y avoir quelque réalité dans ce monde.

Conquérir cette Silésie,
 Revenir couvert de lauriers
 Dans les bras de la Poésie ;
 Donner aux belles, aux guerriers ;
 Opéra, bal, et comédie ;
 Se voir craindre, chéri, respecté,
 Et connaître au sein de la gloire
 L'esprit de la société,
 Bonheur si rarement goûté

1. Le 31 octobre.

2. Ce passage est cité et transcrit tome XXIII, page 399.

3. *Ecclésiaste*, 1, 2.

Des favoris de la Victoire ;
 Savourer avec volupté,
 Dans des moments libres d'affaire,
 Les bons vers de l'antiquité,
 Et quelquefois en daigner faire
 Dignes de la postérité ;
 Semblable vie a de quoi plaire ;
 Elle a de la réalité,
 Et le plaisir n'est point chimère.

Votre Majesté a fait bien des choses en peu de temps. Je suis persuadé qu'il n'y a personne sur la terre plus occupé qu'elle, et plus entraîné dans la variété des affaires de toute espèce. Mais, avec ce génie dévorant qui met tant de choses dans sa sphère d'activité, vous conserverez toujours cette supériorité de raison qui vous élève au-dessus de ce que vous êtes et de ce que vous faites.

Tout ce que je crains, c'est que vous ne veniez à trop mépriser les hommes. Des millions d'animaux sans plumes, à deux pieds, qui peuplent la terre, sont à une distance immense de votre personne, par leur âme comme par leur état. Il y a un beau vers de Milton :

Amongst unequals no society.

(Lib. VIII, v. 383.)

Il y a encore un autre malheur, c'est que Votre Majesté peint si bien les nobles friponneries des politiques, les soins intéressés des courtisans, etc., qu'elle finira par se défier de l'affection des hommes de toute espèce, et qu'elle croira qu'il est démontré en morale qu'on n'aime point un roi pour lui-même. Sire, que je prenne la liberté de faire aussi ma démonstration. N'est-il pas vrai qu'on ne peut pas s'empêcher d'aimer pour lui-même un homme d'un esprit supérieur qui a bien des talents, et qui joint à tous ces talents-là celui de plaire ? Or, s'il arrive que par malheur ce génie supérieur soit roi, son état en doit-il empirer, et l'aimerait-on moins parce qu'il porte une couronne ? Pour moi, je sens que la couronne ne me refroidit point du tout.

Je suis, etc.

1481. — A M. BERGER.

Cirey.

Vous ne devez pas plus douter, mon cher monsieur, de mon amitié que de ma paresse. Ce n'est pas que je sois de ces aimables

paresseux de nouvelle date, qui se tourmentent à dire qu'ils ne font rien. Je suis d'une espèce toute contraire. J'ai tant travaillé que j'en ai presque renoncé au commerce des humains; mais le vôtre m'est toujours bien précieux, et c'est un bel intermède, dans mes occupations, que la lecture de vos lettres.

Le roi de Prusse me mande qu'il prend La Noue ¹ et Dupré ². S'il enlève aussi Gresset, nous n'aurons guère plus de danseurs, d'acteurs, ni de poètes. Nous acquérons de la gloire en Allemagne ³, et les talents périssent à Paris.

Je vous embrasse, et suis pour toujours plein d'attachement pour vous.

1482. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL,

A PARIS.

A Cirey, ce 25 décembre.

Je ne rends pas à mes chers anges gardiens un compte bien exact de ma conduite : je leur écris peu, et, en cela, je pêche grièvement : mais ne lisent-ils pas dans mon cœur ? ne savent-ils pas qu'on est occupé d'eux à Cirey, et qu'on les regrette partout ? On a encore donné quelques coups de lime à leur *Mahomet*; mais voici une triste nouvelle pour la Comédie et pour l'Opéra. Le roi de Prusse n'est pas content d'avoir pris la Silésie. Il me mande qu'il prend Dupré et La Noue. Le héros tragique n'est pas si bien fait que le héros dansant, et c'est faire venir un singe de loin ; mais ce singe-là joue très-bien, et je ne connais guère que lui qui pût mettre dans notre *Mahomet* et la force et la terreur convenables. Ce qui me rassure un peu, c'est que La Noue aime fort M^{lle} Gautier, et que sûrement on ne peut quitter ce qu'on aime pour le roi de Prusse. La place de premier acteur à Paris vaut bien d'ailleurs une pension à Berlin, et notre parterre vaut un peu mieux qu'un parterre de Prussiens. Mandez-moi, je vous en prie, combien de temps l'ambassadeur turc sera à Paris, et ce qu'on fait à la Comédie. M^{me} du Châtelet va passer un jour à Commercy ; nous irons ensuite à Grai, et de là nous reviendrons vous voir, mes très-chers anges, à qui je souhaite la santé et tous les plaisirs de ce monde.

Me mettant toujours à l'ombre de vos ailes.

1. Voyez une note sur la lettre 1127.

2. Célèbre danseur qui devint, en 1747, maître des ballets à l'Opéra.

3. Voyez, tome XV, le chapitre vi du *Précis du Siècle de Louis XV*.

1483. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Berlin, 8 janvier 1742.

Mon cher Voltaire, je vous dois deux lettres, à mon grand regret, et je me trouve si occupé par les grandes affaires, que les philosophes appellent des billevesées, que je ne puis encore penser à mon plaisir, le seul solide bien de la vie. Je m'imagine que Dieu a créé les ânes, les colonnes doriques, et nous autres rois, pour porter les fardeaux de ce monde, où tant d'autres êtres sont faits pour jouir des biens qu'il produit.

A présent me voilà à argumenter avec une vingtaine de Machiavels plus ou moins dangereux. L'aimable Poésie attend à la porte, sans avoir d'audience. L'un me parle de limites; l'autre, de droits; un autre encore, d'indemnisation; celui-ci, d'auxiliaires, de contrats de mariage, de dettes à payer, d'intrigues à faire, de recommandations, de dispositions, etc. On publie que vous avez fait telle chose à laquelle vous n'avez jamais pensé; on suppose que vous prendrez mal tel événement dont vous réjouissez; on écrit du Mexique que vous allez attaquer un tel, que votre intérêt est de ménager; on vous tourne en ridicule, on vous critique; un gazetier fait votre satire; les voisins vous déchirent; un chacun vous donne au diable, en vous accablant de protestations d'amitié. Voilà le monde; et telles sont, en gros, les matières qui m'occupent.

Avez-vous envie de troquer la poésie pour la politique? La seule ressemblance qui se trouve entre l'une et l'autre est que les politiques et les poètes sont le jouet du public, et l'objet de la satire de leurs confrères.

Je pars après-demain pour Remusberg reprendre la houlette et la lyre, veuille le ciel, pour ne les quitter jamais! Je vous écrirai de cette douce solitude avec plus de tranquillité d'esprit. Peut-être Calliope m'inspirera-t-elle encore. Je suis tout à vous.

FÉDÉRIC.

1484. — A M. LE MARQUIS D'ARGENSON,

A PARIS.

A Cirey, le 10 janvier.

Frère Macaire et frère François se recommandent, monsieur, à vos bontés. Frère Macaire est un petit ermite qui ne sait pas son catéchisme, mais qui est bon, doux, simple, qui gagne sa vie à nettoyer de vieux tableaux, à recoller de vieux châssis, à barbouiller des fenêtres et des portes. Il demeure dans les bois de Doulevant¹, l'un de vos domaines voisins de Cirey. Il passe dans le canton pour un bon religieux, attendu qu'il ne fait point

1. Chef-lieu de canton de la commune de Cirey, à trois lieues de Vassy (Haute-Marne).

de mal, et qu'il rend service. Son ermitage est une petite chapelle appartenante à M. le duc d'Orléans; il voudrait bien une petite permission d'y demeurer et d'y être fixé.

Il y a, je crois, à Toul une espèce de général des ermites qui les fait voyager comme le diable de Papefiguière¹, et frère Macaire ne veut point voyager. M^{me} du Châtelet, qui trouve cet ermite un bon diable, serait fort aise qu'il restât dans sa chapelle, d'où il viendrait quelquefois travailler de son métier à Cirey. Si donc, monsieur, vous pouvez donner à frère Macaire une patente d'ermite de Doulevant, ou une permission telle quelle de rester là comme il pourra, M^{me} du Châtelet vous remerciera, et Dieu et saint Antoine vous béniront.

Quant à frère François, c'est moi, monsieur, qui suis encore plus ermite que frère Macaire, et qui ne voudrais sortir de mon ermitage que pour vous faire ma cour. J'y vis entre l'étude et l'amitié, plus heureux encore que frère Macaire; et, si j'avais de la santé, je n'envierais aucune destinée; mais la santé me manque, et m'ôte jusqu'au plaisir de vous écrire aussi souvent que je le voudrais. Au lieu d'aller à Paris, nous allons, sœur Émilie et frère François, en Franche-Comté, au milieu des neiges et des glaces. On pourrait choisir un plus beau temps, mais M^{me} d'Autrey² est malade, on a logé chez elle à Paris. L'amitié et les bons procédés ne connaissent point les saisons.

Je me flatte qu'après ce voyage vous voudrez bien, monsieur, me permettre de profiter quelquefois de vos moments de loisir, et que j'aurai encore l'honneur de vous voir dans cette ancienne maison de la baronne³, où l'on faisait si gaiement de si mauvais soupers.

Voulez-vous bien que je présente mes respects à monsieur votre fils⁴ et à celui d'Apollon, qui va faire au Châtelet son apprentissage de maître des requêtes, d'intendant, de conseiller d'État et de ministre?

Frère François priera toujours Dieu pour vous avec un très-grand zèle et très-efficace.

1. Voyez *Pantagruel*, livre IV, chap. XLVI et XLVII.

2. Marie-Thérèse Fleuriau, née en 1698, sœur du comte de Morville auquel est adressée la lettre 173; veuve, en 1730, du comte d'Autrey nommé à la fin de la lettre 126, et mère du comte d'Autrey auquel Voltaire écrivit, le 6 septembre 1765, une lettre qui fait partie de la *Correspondance*.

3. La baronne de Fontaine-Martel (Henriette-Julie), alliée à la famille d'Estaing, comme M^{me} d'Autrey, qui avait probablement hérité de l'hôtel voisin du Palais-Royal, dont Voltaire parle dans son billet du 6 novembre 1741, à Thieriot.

4. M. de Paulmy, déjà nommé dans le troisième alinéa de la lettre 1464.

1485. — A M. THIERIOT ¹.

Graï en Franche-Comté, 19 janvier 1742.

Quoique je ne croie pas de léger, et surtout aux promesses de cour (j'entends de cour étrangère, car on ne trompe point chez nous), j'ai quelque lieu de croire que votre affaire est enfin terminée, suivant les lettres que je viens de recevoir de Berlin. Je vous montrerai dans quelques jours celle que je reçus il y a plus de quinze jours en réponse à la missive de vers et de prose que vous vîtes à Paris; vous verrez comme on a répondu à la mention que je faisais de vos besoins.

Je ne suis point étonné du succès qu'ont eu les *Confessions* ² dont vous me parlez; quand on confesse des péchés que tout le monde fait ou que tout le monde voudrait faire, on est bien reçu du public; mais je ne crois point, parce que le frivole est bien reçu, que la nation n'aime que le frivole. Les livres sensés et instructifs ont un succès plus durable; ils passent à la postérité, et les petits romans sont bientôt oubliés. Dans cent ans on lira Rollin, tout imparfait qu'il est, tout bavard, tout fautif, tout superstitieux, parce que le fonds de son livre est solide; et on ne lira pas plus les *Confessions du comte de* ^{***}, que les honnêtes gens ne lisent celles de saint Augustin.

J'aurais besoin de beaucoup de livres: je m'adresserai à vous si vous le permettez. J'espère vous embrasser ce carême.

1486. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Graï en Franche-Comté, ce 19 janvier.

Nous avons passé par la Franche-Comté, mon cher et respectable ami, pour venir plus tôt vous revoir. Puisque l'amitié et la reconnaissance ont conduit M^{me} du Châtelet à Graï, elles nous ramèneront bien vite auprès de vous. Je ne vous mandai point le succès entier de son affaire, parce que je croyais qu'elle vous écrivait le même jour que moi. Je me contentai de vous parler des bagatelles intéressantes du théâtre. Je n'ai point écrit à La Noue. Entre les rois et les comédiens, il ne faut point mettre le doigt, non plus qu'entre l'arbre et l'écorce. Je ne veux me brouiller ni avec le roi de Prusse, ni avec un roi de théâtre; j'at-

1. *Pièces inédites de Voltaire*, 1820.2. Les *Confessions du comte de* ^{***}, roman de Duclos.

tendrai paisiblement que La Noue soit reçu à Paris, et je ne compte pas plus me mêler de cette élection que de celle de l'empereur. Je ne me mêle que de reprendre de temps en temps mon *Mahomet* en sous-œuvre. J'y ai fait ce que j'ai pu ; je le crois plus intéressant que lorsqu'il fit pleurer les Lillois. J'avoue que la pièce est très-difficile à jouer ; mais cette difficulté même peut causer son succès, car cela suppose que tout y est dans un goût nouveau, et cette nouveauté suppléera du moins à ma faiblesse.

Je ne regrette point Dufresne ; il est trop formé pour Séide, et trop faible pour Mahomet. Il n'était nullement fait pour les rôles de dignité, ni de force ; je l'ai vu guindé dans *Athalie*, quand il faisait le grand-prêtre. La Noue est très-supérieur à lui dans les rôles de ce caractère ; c'est dommage qu'il ait l'air d'un singe.

J'ai lu enfin les *Confessions*¹ du comte de *** : car il faut toujours être comte ou donner les *Mémoires d'un homme de qualité*². J'aime mieux ces *Confessions* que celles de saint Augustin ; mais, franchement, ce n'est pas là un bon livre, un livre à aller à la postérité : ce n'est qu'un journal de bonnes fortunes, une histoire sans suite, un roman sans intrigues, un ouvrage qui ne laisse rien dans l'esprit, et qu'on oublie comme le héros oublie ses anciennes maîtresses. Cependant je conçois que le naturel et la vivacité du style, et surtout le fond du sujet, aura réjoui les vieilles et les jeunes, et que ces portraits, qui conviennent à tout le monde, ont dû plaire aussi à tout le monde.

Bonsoir, homme charmant, à qui je voudrais plaire. Mille tendres respects à l'autre ange.

1487. — A M. DE CIDEVILLE.

A Grai en Franche-Comté, ce 19 janvier.

Le plus ambulant de vos amis, le plus écrivain, et le moins écrivain, se jette au pied de l'autel de l'Amitié, et avoue d'un cœur contrit sa misérable paresse. J'aurais dû vous écrire de Paris et de Cirey, mon aimable Cideville ; fallait-il attendre que je fusse en Franche-Comté ? Nous en partons d'aujourd'hui en

1. La première édition de ce roman, dont on a contesté la composition à Duclos, alors âgé de trente-six ans, venait de paraître in-12, à Amsterdam, sous la date de 1742.

2. Titre du roman publié, en 1729, par l'abbé Prévost.

huit, nous retournons à Cirey passer quelques jours, et de là nous faisons un petit tour à Paris. Nous y logerons dans la maison de M^{me} la comtesse d'Autrey, près du Palais-Royal, qui appartient à la dame de la ville de Grai, où nous sommes actuellement. Je ne sais si M^{me} du Châtelet vous a fait tout ce détail dans sa lettre, mais je vous dois cette ample instruction de mes marches, pour avoir sûrement quelques lettres de vous, à mon arrivée à Paris.

Ne serez-vous point homme à passer, dans cette grande capitale des bagatelles, une partie du saint temps de carême¹? N'ai-je pas entendu dire que le philosophe Formont y doit venir? Il serait très-doux, mon cher ami, de nous rassembler un petit nombre d'élus, serviteurs d'Apollon et du plaisir. Je ne sais pas trop comment vont les spectacles. Voilà ce qui m'intéresse, car, pour le spectacle de l'Europe, les armées d'Allemagne, et la comédie² de Francfort, je n'y jette qu'un coup d'œil. Je paye mon dixième pour être un moment debout au parterre, et je n'y pense plus; mais nous manquons d'acteurs à la Comédie française, c'est là l'objet intéressant. J'ai plus besoin de voir Dufresne remplacé que de voir Maximilien de Bavière sur le trône de Charles VI.

Un grand comédien d'Allemagne, nommé le roi de Prusse, m'a mandé qu'il aurait La Noue; d'un autre côté, on se flattait de l'avoir à Paris, et je voudrais bien que La Noue fût comme moi, qu'il quittât les rois pour ses amis. Je ferai jouer *Mahomet*, s'il vient dans la troupe, supposé, s'entend, que vous soyez content de cet illustre fripon, que j'ai retaillé, recoupé, relimé, raboté, rebrodé, le tout pour vous plaire: car il faut commencer par vous, et je serai sûr du public.

J'aurai encore le temps d'attendre que l'ambassadeur turc soit parti: car, en vérité, il ne serait pas honnête de dénigrer le prophète pendant que l'on nourrit l'ambassadeur, et de se moquer de sa chapelle sur notre théâtre. Nous autres Français, nous respectons le droit des gens, surtout avec les Turcs.

Mon Dieu, mon cher ami, que je voudrais vous retrouver à Paris pendant notre ramazan! Car, que je fasse jouer ou non mon fripon, je n'y resterai pas longtemps. Il faut encore aller

1. Du 7 février au 25 mars.

2. Cette comédie, dont on s'occupait alors à Francfort-sur-le-Mein, était l'élection de Charles-Albert de Bavière, fils de Maximilien-Emmanuel. Charles-Albert (Charles VII), élu empereur le 24 janvier 1742, fut couronné à Francfort le 12 février suivant.

boire à Bruxelles la lie du calice de la chicane, et végéter deux ans dans le pays de l'insipidité. Quelques étincelles de votre imagination, et quelques jours de votre présence, me serviront d'antidote. Je cours grand risque de rester encore deux ans au moins chez les barbares. Ne pourrai-je avoir la consolation de vous voir deux jours?

Adieu, mon cher ami, à qui mon cœur est uni pour toute ma vie. Je vous embrasse bien tendrement.

1488. — A M. BERGER ¹.

.. Janvier 1742.

L'ermite de Cirey n'oubliera jamais son cher Berger. Il a été forcé d'interrompre tout commerce avec ses amis pendant quelque temps; mais ils ne lui en sont que plus chers, et M. Berger sera toujours à la tête de ceux pour qui il conserve le plus d'estime et d'amitié. S'il voulait venir à Cirey, il serait bien convaincu des sentiments de son ami.

1489. — A M. DE LA NOUE,

DIRECTEUR DES SPECTACLES, A LILLE.

Le 28 janvier ².

Mon cher Mahomet, mon cher Thraséas, etc., j'ai envoyé votre lettre à celui ³ qui serait heureux s'il se bornait aux plaisirs que des hommes tels que vous peuvent lui donner. S'il vous connaissait, je sais bien ce qu'il ferait, ou du moins ce qu'il devrait faire. Je ne doute pas que vous n'obteniez les choses très-justes que vous demandez; mais, en même temps, je crois que vous devez entièrement vous conformer à ce que M. Algarotti vous a mandé, et ne faire aucuns préparatifs à compter du jour de la réception de sa lettre. Vous m'avez donné une grande envie de revenir à Lille. Je ne vous ai ni assez vu ni assez entendu.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Le mot *Bruxelles* se lit dans *Mon Séjour auprès de Voltaire, par Colini*; 1807, in-8°, page 360, où cette lettre a été imprimée, je crois, pour la première fois. M. Clogenson pense que ce mot n'était pas sur l'original de cette lettre, que Voltaire dut écrire à Cirey, immédiatement après son retour de Grai. Il ne rentra pas à Bruxelles avant la fin d'août 1742. Dans ce même volume de *Mon Séjour*, page 357, on avait daté de 1754 la lettre 1332, qui est de 1740.

3. Le roi de Prusse, qui, en 1740, avait chargé Voltaire d'engager La Noue à venir à Berlin en qualité de directeur du théâtre.

J'aime en vous l'auteur, l'acteur, et, surtout, l'homme de bonne compagnie. Comptez que vous avez fait en moi une conquête pour la vie. Ne me retrouverai-je jamais entre le cher Cideville et vous ?

O noctes cœnæque Deum !

(HOR., lib. II, sat. VI, v. 65.)

Je vous aimerais bien mieux là qu'à Berlin. Adieu, mon ami.

1490. — A M. DE CHAMPFLOUR, PÈRE.

A Cirey en Champagne, ce 3 février.

La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser à Bruxelles, monsieur, m'a été renvoyée assez tard. J'ai un peu voyagé, cet hiver, avec M^{me} la marquise du Châtelet, pour le même procès qui me ramènera à Bruxelles incessamment.

Je vais passer le carême à Paris, et je logerai près du Palais-Royal. Si je peux y exécuter quelques-uns de vos ordres, vous n'avez qu'à commander. La connaissance que j'ai faite avec vous par lettres devient une véritable amitié. Il me semble, par les choses touchantes dont elles sont pleines, que j'ai eu la satisfaction de vivre avec vous. Elles suppléent à une longue habitude. Je me doutais bien que monsieur votre fils serait votre consolation et votre joie. Les sentiments dont je fus témoin, dans le peu de temps que je le vis, m'en étaient bien garants. Il faut convenir d'ailleurs qu'il est fort aimable. Son tour d'esprit gai et naturel me plut beaucoup. Il doit faire l'agrément de la société, et le plaisir de sa famille. Souffrez, monsieur, que je partage avec vous la satisfaction de votre cœur, et permettez que je mette dans votre paquet cette petite lettre pour lui.

Je suis, monsieur, avec tous les sentiments que je vous dois, etc.

VOLTAIRE.

1491. — A M. DE CHAMPFLOUR, FILS.

A Cirey en Champagne, ce 3 février.

Je suis bien sensible à votre souvenir, mon cher monsieur, et je le suis encore davantage au bonheur dont vous jouissez, et à la satisfaction que vous mettez dans le cœur du meilleur des pères. Je ne suis point étonné de vos succès dans l'étude du

droit. Votre esprit est fait pour se plier et pour réussir à tout. Mais il y a bien du mérite à revenir si aisément de l'état militaire à celui de la robe.

Ce dernier procure une vie plus douce et plus heureuse. Eh ! qu'avons-nous à faire dans ce monde qu'à nous rendre heureux, nous et les nôtres ? Je ne viendrai m'établir à Paris qu'environ dans deux années. Si vous y faites alors quelque voyage, ou si vous me jugez capable de vous servir en ce pays-là, vous pourrez disposer de moi. Votre reconnaissance, monsieur, pour de petits services que tout autre que moi vous eût rendus à ma place, me fait sentir combien il serait doux de vous en rendre qui me coûtassent plus de soins. Comptez, monsieur, que vous aurez toujours en moi un ami qui s'intéressera tendrement au bonheur de votre vie. C'est dans ces sentiments que je suis de tout mon cœur, etc.

VOLTAIRE.

1492. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Olmütz, 3 février.

Mon cher Voltaire, le démon qui m'a promené jusqu'à présent m'a mené à Olmütz, pour redresser les affaires que les autres alliés ont embrouillées, dit-on. Je ne sais ce qui en sera ; mais je sais que mon étoile est trop errante. Que pouvez-vous prétendre d'une cervelle où il n'y a que du foin, de l'avoine, et de la paille hachée ? Je crois que je ne rimerai à présent qu'en *oin* et en *oine*.

Laissez calmer cette tempête ;
Attendez qu'à Berlin, sur les débris de Mars,
La paix ramène les beaux-arts.
Pour faire enfler les sons de ma tendre musette,
Il faut que la fin des hasards
Impose le silence au bruit de la trompette.

Je vous renvoie bien loin peut-être ; cependant il n'y a rien à faire à présent, et d'un mauvais payeur il faut prendre ce qu'on peut.

Je lis maintenant, ou plutôt je dévore votre *Siècle de Louis le Grand*. Si vous m'aimez, envoyez-moi ce que vous avez fait ultérieurement de cet ouvrage : c'est mon unique consolation, mon délassement, ma récréation. Vous qui ne travaillez que par goût et que par génie, ayez pitié d'un manœuvre en politique, et qui ne travaille que par nécessité.

Aurait-on dû présumer, cher Voltaire, qu'un nourrisson des Muses dût être destiné à faire mouvoir, conjointement avec une douzaine de graves fous que l'on nomme grands politiques, la grande roue des événements de l'Europe ? Cependant c'est un fait qui est authentique, et qui n'est pas fort honorable pour la Providence.

Je me rappelle, à ce propos, le conte que l'on fait d'un curé à qui un paysan parlait du Seigneur-Dieu avec une vénération idiote : *Allez, allez*, lui dit le bon presbytre, *vous en imaginez plus qu'il n'y en a; moi, qui le fais et qui le vends par douzaines, j'en connais la valeur intrinsèque.*

On se fait ordinairement dans le monde une idée superstitieuse des grandes révolutions des empires; mais, lorsqu'on est dans les coulisses, l'on voit, pour la plupart du temps, que les scènes les plus magiques sont mues par des ressorts communs, et par de vils faquins qui, s'ils se montraient dans leur état naturel, ne s'attireraient que l'indignation du public.

La supercherie, la mauvaïse foi et la duplicité, sont malheureusement le caractère dominant de la plupart des hommes ¹ qui sont à la tête des nations, et qui en devraient être l'exemple. C'est une chose bien humiliante que l'étude du cœur humain dans de pareils sujets : elle me fait regretter mille fois ma chère retraite, les arts, mes amis, et mon indépendance.

Adieu, cher Voltaire; peut-être retrouverai-je un jour tout ce qui est perdu pour moi à présent. Je suis, avec tous les sentiments que vous pouvez imaginer, votre fidèle ami,

FÉDÉRIC.

1493. — A M. DE MAIRAN ².

Février.

Je comptais, mon cher monsieur, avoir l'honneur de vous rendre moi-même l'inscription que vous avez bien voulu me confier; mais on ne dispose pas de son temps comme on voudrait. Mon premier devoir et mon premier plaisir, dès que j'aurai fini les bagatelles qui m'accablent, sera de profiter des moments d'audience que vous voudrez bien donner à l'homme du monde qui vous a le plus estimé, et qui vous aime le plus véritablement.

1494. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL ³.

Ce dimanche, à 3 heures, .. mars.

M^{me} du Châtelet n'a point été à Versailles. M. de Breteuil ⁴ était à Paris d'hier à trois heures, et en apoplexie, sans qu'on

1. Le marquis de Valori dit, tome I^{er}, page 263 de ses *Mémoires*, en parlant de Frédéric II : « Le défaut particulier de son caractère est de mépriser les hommes. Il croit qu'un homme vertueux et éclairé est un être de raison... Il parle contre les vices avec une éloquence à surprendre... mais il est si peu conséquent, et si peu pénétré de ce qu'il dit, que ses propos démentent, un quart d'heure après, ce qu'il vient d'avancer. »

2. Éditeurs, de Cayrol et François. — Voltaire était de retour à Paris.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

4. Ministre de la guerre.

en sût rien dans sa maison qu'à cinq heures du soir. Il était tombé malade à Issy, chez l'abbé Brizard, et ce bon abbé n'avait su autre chose que de le renvoyer à Paris, au lieu de le faire secourir sur-le-champ; s'il meurt, ce sera à ce digne prêtre qu'on en aura l'obligation.

Le cardinal de Fleury, qui n'a rien su que tard de cette sottise effroyable de l'abbé Brizard, a envoyé ce matin faire bien des excuses au moribond. Il a été saigné trois fois. Il avait cette nuit un bras paralytique. La saignée, l'émétique et la fièvre, le sauveront peut-être.

Je ne suis point en apoplexie, mais c'est de toutes les maladies en *ie* la seule qui me manque.

Je baise les ailes de mes anges. M^{me} du Châtelet, qui revient, vous fait mille compliments.

1495. — A M. DE LA ROQUE ¹.

Mars.

Permettez, monsieur, que je m'adresse à vous pour détromper le public, au sujet de plusieurs éditions de mes ouvrages, que j'ai vues répandues dans les pays étrangers et dans les provinces de France. Depuis l'édition d'Amsterdam, faite par les Ledet, qui m'a paru très-belle pour le papier, les caractères et les gravures, on en a fait plusieurs dans lesquelles non-seulement on a copié toutes les fautes de cette édition des Ledet, mais qu'on a défigurées par des négligences intolérables.

Si on veut, par exemple, se donner la peine d'ouvrir la tragédie d'*Œdipe*, on trouve, dès la seconde page, trois vers entiers oubliés, et presque partout des contre-sens inintelligibles. Si on veut consulter, dans le tome que les éditeurs ont intitulé *Mélanges de littérature et de philosophie*, le chapitre qui regarde le gouvernement d'Angleterre, on y verra les fautes les plus révoltantes que l'inattention d'un éditeur puisse commettre. Il y avait dans la première édition de Londres ces paroles : « Ce qu'on reproche le plus aux Anglais, et avec raison, c'est le supplice de Charles I^{er}, monarque digne d'un meilleur sort, qui fut traité par ses vainqueurs², etc. »

Au lieu de ces paroles, on trouve celles-ci, qui sont également absurdes et odieuses : « Ce qu'on reproche le plus aux

1. Voyez la note 1, tome XXXIII, page 282.

2. Voyez tome XXII, page 104.

Anglais, c'est le supplice de Charles I^{er}, qui fut, et *avec raison*, traité par ses vainqueurs, etc. »

Et, pour comble d'inattention, les éditeurs ont mis en marge: *monarque digne d'un meilleur sort*, comme si ces mots étaient ou une anecdote, ou quelque titre distinctif. Quand ces éditeurs ont trouvé le terme italien *il costume*, consacré à la peinture, ils n'ont pas manqué de prendre ce mot pour une faute, et de mettre à la place *la coutume*. On y voit les arts *engagés* par Louis XIV, au lieu d'*encouragés*; la mère de *La Bruyère*, au lieu de *l'amer La Bruyère*; *les toiles solaires*, pour *l'étoile polaire*, etc.

Je ne veux pas faire ici une énumération fatigante de tous les contre-sens dont toutes ces éditions fourmillent; mais je dois me plaindre surtout d'une édition de Rouen, en cinq volumes, sous le nom de la compagnie d'Amsterdam, qui est l'opprobre de la librairie. C'est peu qu'il n'y ait pas une page correcte; on a mis sous mon nom des pièces qu'assurément personne ne mettra jamais sous le sien; une apothéose infâme de la demoiselle Lecouvreur; un fragment de roman qu'on dit impudemment avoir trouvé écrit de ma main dans mes papiers; je ne sais quelles chansons faites pour la canaille, et plusieurs ouvrages dans ce goût. Attribuer ainsi à un auteur ce qui n'est point de lui, c'est tout à la fois outrager un citoyen et abuser le public; c'est en quelque façon un acte de fausserie.

Les libraires qui ont voulu imprimer mes ouvrages devaient au moins s'adresser à moi: je ne leur aurais pas refusé mon secours; ils n'auraient pas à se reprocher ces éditions indignes, qui ne doivent leur apporter aucun profit, et qui font dire aux étrangers que l'imprimerie tombe en France avec la littérature.

J'avertis donc tous les particuliers qui auront ces éditions qu'ils n'aurent qu'à voir si, dans le cinquième tome, ils trouveront les pièces dont je parle: en ce cas, je leur conseille de ne point se charger d'un livre si peu fait pour la bibliothèque des honnêtes gens.

1496. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Paris, mars.

Les saints anges sont adorables; que ne puis-je communier avec eux aujourd'hui! Cette cène serait charmante pour moi. M^{me} du Châtelet est priée pour aujourd'hui et demain, et a donné sa parole. Je viendrai faire ma cour à mes chers anges à l'issue de leur dîner. M^{me} du Châtelet est réellement affligée de ne pou-

voir souper avec eux. Si elle pouvait se dégager elle le ferait. Ah, chevreuil ! ah, perdrix ! ce n'est que dans cette compagnie-là que je pourrais vous digérer.

1497. — A M. DE CIDEVILLE.

Ce samedi.

Mon cher ami, je mène une vie désordonnée, soupant quand je devrais me coucher, me couchant pour ne point dormir, me levant pour courir, ne travaillant pas, ne voyant point mon cher Cideville, privé du plaisir solide, entouré de plaisirs imaginaires; et, sur ce, je sors pour aller tracasser ma vie jusqu'à deux heures après minuit. Je suis bien las de ma conduite.

Bonjour, mon aimable ami; plaignez-moi de vivre comme les autres. *Vale.* V.

1498. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Selowitz, le 23 mars.

Mon cher Voltaire, je crains de vous écrire, car je n'ai d'autres nouvelles à vous mander que d'une espèce dont vous ne vous souciez guère, ou que vous abhorrez.

Si je vous disais, par exemple, que des peuples de deux différentes contrées de l'Allemagne sont sortis du fond de leurs habitations pour se couper la gorge avec d'autres peuples dont ils ignoraient jusqu'au nom même, et qu'ils ont été chercher dans un pays fort éloigné; pourquoi? parce que leur maître a fait un contrat avec un autre prince, et qu'ils voulaient, joints ensemble, en égorger un troisième; vous me répondriez que ces gens sont fous, sots et furieux, de se prêter ainsi aux caprices et à la barbarie de leurs maîtres. Si je vous disais que nous nous préparons avec grand soin à détruire quelques murailles élevées à grands frais; que nous faisons la moisson où nous n'avons point semé, et les maîtres où personne n'est assez fort pour nous résister; vous vous écrieriez: Ah, barbares! ah, brigands! inhumains que vous êtes, les injustes n'hériteront point du royaume des cieux, selon saint Matthieu, chapitre XII, vers. 24¹.

Puisque je prévois tout ce que vous me diriez sur ces matières, je ne vous en parlerai point. Je me contenterai de vous informer qu'une tête assez folle, dont vous aurez entendu parler, sous le nom de *roi de Prusse*, apprenant que les États de son allié l'empereur étaient ruinés par la reine de Hongrie, a volé à son secours; qu'il a joint ses troupes à celles du roi de Pologne, pour opérer une diversion en basse Autriche; et qu'il a si bien

1. Ce n'est pas saint Matthieu, c'est saint Paul, qui, dans sa première aux Corinthiens, chap. vi, verset 9, dit: *Iniqui regnum Dei non possidebunt.*

réussi qu'il s'attend dans peu à combattre les principales forces de la reine de Hongrie, pour le service de son allié.

Voilà de la générosité, diriez-vous, voilà de l'héroïsme ; cependant, cher Voltaire, le premier tableau et celui-ci sont les mêmes. C'est la même femme qu'on fait voir d'abord en cornette de nuit, et ensuite avec son fard et ses pompons ¹.

De combien de différentes façons n'envisage-t-on pas les objets ! Combien les jugements ne varient-ils point ! Les hommes condamnent le soir ce qu'ils ont approuvé le matin. Ce même soleil, qui leur plaisait à son aurore, les fatigue à son couchant. De là viennent ces réputations établies, effacées, et rétablies pourtant ; et nous sommes assez insensés de nous agiter pendant toute notre vie pour acquérir de la réputation ! Est-il possible qu'on ne soit pas détrompé de cette fausse monnaie, depuis le temps qu'elle est connue ?

Je ne vous écris point de vers, parce que je n'ai pas le temps de toiser des syllabes. Souffrez que je vous fasse souvenir de l'*Histoire de Louis XIV* ; je vous menace de l'excommunication du Parnasse, si vous n'achevez pas cet ouvrage.

Adieu, cher Voltaire ; aimez un peu, je vous prie, ce transfuge d'Apolon, qui s'est enrôlé chez Bellone. Peut-être reviendra-t-il un jour servir sous ses vieux drapeaux. Je suis toujours votre admirateur et ami,

FÉDÉRIC.

1499. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Avril.

Sire, pendant que j'étais malade, Votre Majesté a fait de plus belles actions que je n'ai eu d'accès de fièvre. Je ne pouvais répondre aux dernières bontés de Votre Majesté. Où aurais-je d'ailleurs adressé ma lettre ? à Vienne ? à Presbourg ? à Temeswar ? Vous pouviez être dans quelqu'une de ces villes ; et même, s'il est un être qui puisse se trouver en plusieurs lieux à la fois, c'est assurément votre personne, en qualité d'image de la Divinité², ainsi que le sont tous les princes, et d'image très-pensante et très-agissante. Enfin, sire, je n'ai point écrit, parce que j'étais dans mon lit quand Votre Majesté courait à cheval au milieu des neiges et des succès.

1. C'est ainsi qu'on lit dans les éditions de Kehl des *OEuvres de Voltaire*, et dans les éditions de Berlin, Liège et Londres, des *OEuvres de Frédéric*. Beuchot avait mis : « C'est la même femme qu'on représente premièrement en cornette de nuit, lorsqu'elle se dépouille de ses charmes, et ensuite avec son fard, ses dents, et ses pompons. »

2. Voltaire a expliqué pourquoi l'on donne aux rois le titre d'*images de la Divinité* : voyez, tome XIX, page 318, la note 1.

D'Esculape les favoris
 Semblaient même me faire accroire
 Que j'irais dans le seul pays
 Où n'arrive point votre gloire ;
 Dans ce pays dont par malheur
 On ne voit point de voyageur
 Venir nous dire des nouvelles ;
 Dans ce pays où tous les jours
 Les âmes lourdes et cruelles
 Et des Hongrois et des Pandours
 Vont au diable, au son des tambours,
 Par votre ordre et pour vos querelles ;
 Dans ce pays dont tout chrétien,
 Tout juif, tout musulman raisonne ;
 Dont on parle en chaire, en Sorbonne,
 Sans jamais en deviner rien ;
 Ainsi que le Parisien,
 Badaud, crédule, et satirique,
 Fait des romans de politique,
 Parle tantôt mal, tantôt bien,
 De Belle-Isle, et de vous peut-être,
 Et, dans son léger entretien,
 Vous juge à fond sans vous connaître.

Je n'ai mis qu'un pied sur le bord du Styx ; mais je suis très-fâché, sire, du nombre des pauvres malheureux que j'ai vus passer. Les uns arrivaient de Schärding, les autres de Prague, ou d'Iglau. Ne cesserez-vous point, vous et les rois vos confrères, de ravager cette terre que vous avez, dites-vous, tant d'envie de rendre heureuse ?

Au lieu de cette horrible guerre
 Dont chacun sent les contre-coups,
 Que ne vous en rapportez-vous
 A ce bon abbé de Saint-Pierre ?

Il vous accorderait tout aussi aisément que Lycurgue partagea les terres de Sparte, et qu'on donne des portions égales aux moines. Il établirait les quinze dominations de Henri IV. Il est vrai pourtant que Henri IV n'a jamais songé à un tel projet. Les commis du duc de Sully, qui ont fait ses *Mémoires*, en ont parlé ; mais le secrétaire d'État Villeroy, ministre des affaires étrangères, n'en parle point. Il est plaisant qu'on ait attribué à Henri IV le projet de déranger tant de trônes, quand il venait à peine de s'affermir sur le sien. En attendant, sire, que la diète euro-

géeane, ou *europaine*¹, s'assemble pour rendre tous les monarques modérés et contents, Votre Majesté m'ordonne de lui envoyer ce que j'ai fait depuis peu du *Siècle de Louis XIV* : car elle a le temps de lire quand les autres hommes n'ont point de temps. Je fais venir mes papiers de Bruxelles ; je les ferai transcrire pour obéir aux ordres de Votre Majesté. Elle verra peut-être que j'embrasse un trop grand terrain, mais je travaillais principalement pour elle, et j'ai jugé que la sphère du monde² n'était pas trop grande. J'aurai donc l'honneur, sire, d'envoyer dans un mois à Votre Majesté un énorme paquet qui la trouvera au milieu de quelque bataille, ou dans une tranchée. Je ne sais si vous êtes plus heureux dans tout ce fracas de gloire que vous l'étiez dans cette douce retraite de Rémusberg.

Cependant, grand roi, je vous aime
 Tout autant que je vous aimais,
 Lorsque vous étiez renfermé
 Dans Remusberg et dans vous-même ;
 Lorsque vous borniez vos exploits
 A combattre avec éloquence
 L'erreur, les vices, l'ignorance,
 Avant de combattre des rois.

Recevez, sire, avec votre bonté ordinaire, mon profond respect, et l'assurance de cette vénération qui ne finira jamais, et de cette tendresse qui ne finira que quand vous ne m'aimerez plus.

1560. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Tribau, 12 avril.

C'est ici que l'on voit tous les saints ennichés,
 Dans les bois, sur les ponts, sur les chemins perchés,
 Et messieurs les gueux, leur cortège,
 Qui se morfondent sur la neige ;
 Tandis que, tranchant du Crésus,
 Les puissants comtes de Bohême,
 Prodiges de leurs revenus,
 Ruinent leurs sujets, et se mangent eux-même,
 Pour entretenir leurs chevaux ;
 Et que nosseigneurs les bigots,
 Bien mieux instruits de leur cuisine

1. L'abbé de Saint-Pierre écrivait *europain* ; Voltaire était pour *européan*.
 2. Allusion à l'*Essai sur les Révolutions du monde* (ou *Essai sur les Mœurs*).

Que des pauvres et de leurs maux,
 Chez les élus et leurs égaux
 S'en vont promener leur doctrine,
 Et se faire admirer des sots.

Vos Français, qui s'ennuient bien en Bohême, n'en sont pas moins aimables et malins. C'est peut-être la seule nation qui trouve dans l'infortune même une source de plaisanteries et de gaieté. C'est aux cris de M. de Broglie ¹ que je suis accouru à son secours, et que la Moravie restera en friche jusqu'à l'automne.

Vous me demandez pour combien messieurs mes frères ² se sont donné le mot de ruiner la terre; à cela je réponds que je n'en sais rien, mais que c'est la mode, à présent, de faire la guerre, et qu'il est à croire qu'elle durera longtemps.

L'abbé de Saint-Pierre, qui me distingue assez pour m'honorer de sa correspondance ³, m'a envoyé un bel ouvrage sur la façon de rétablir la paix en Europe, et de la constater ⁴ à jamais. La chose est très-praticable: il ne manque, pour la faire réussir, que le consentement de l'Europe, et quelques autres bagatelles semblables.

Que ne vous dois-je point, mon cher Voltaire, du grandissime plaisir que vous me promettez en me faisant espérer de recevoir bientôt l'*Histoire de Louis XIV*!

Accoutumé de vous entendre,
 De vos œuvres je suis jaloux;
 Cher Voltaire, donnez-les-nous.
 Par cœur je voudrais vous apprendre;
 Il n'est point de salut sans vous.

Vous pensez peut-être que je n'ai point assez d'inquiétudes ici, et qu'il fallait encore m'alarmer sur votre santé. Vous devriez prendre plus de soin de votre conservation; souvenez-vous, je vous prie, combien elle m'intéresse, et combien vous devez être attaché à ce monde-ci, dont vous faites les délices.

Vous pouvez compter que la vie que je mène n'a rien changé de mon caractère ni de ma façon de penser. J'aime Remusberg et les jours tranquilles; mais il faut se plier à son état dans le monde, et se faire un plaisir de son devoir.

D'abord que la paix sera faite,
 Je retrouve dans ma retraite
 Les Ris, les Plaisirs, et les Arts,
 Nos belles aux touchants regards,
 Maupertuis, avec ses lunettes,

1. Le maréchal de Broglie, à qui une lettre du 17 octobre 1740 est adressée.

2. Voyez le troisième alinéa de la lettre précédente.

3. Cette correspondance est perdue.

4. On lit constater dans les éditions de Kehl des *OEuvres de Voltaire*, et dans les éditions des *OEuvres de Frédéric*, Bâle, Berlin (*Supplément*), Liège et Londres. (B.)

Algarotti le laboureur,
 Nos savants avec leurs lecteurs ;
 Mais que me serviront ces fêtes,
 Cher Voltaire, si vous n'en êtes ?

Voilà tout ce que j'ai le temps de vous dire, sur le point de poursuivre ma marche. Adieu, cher Voltaire ; n'oubliez pas un pauvre Ixion qui travaille comme un misérable à la grande roue des événements, et qui ne vous admire pas moins qu'il vous aime.

FÉDÉRIC.

1501. — A M. DE CHENEVIÈRES ¹.

Paris, le 12 mai.

Adieu la cour, mon cher Chenevières. Je n'ai pas une santé de courtisan. Je n'aspire qu'à vivre doucement dans le sein de ma famille. Ma consolation sera parfaite si je peux vous posséder quelquefois à Paris.

Aidez-moi à retirer mes meubles de Versailles. J'envoie un valet de chambre signifier à mon hôte que je suis philosophe ; il apporte de l'argent pour payer. Je serai quitte avec lui ; mais je ne serai jamais quitte avec vous, et je vous aimerai toute ma vie.

1502. — A M. DE CHENEVIÈRES ².

Paris ...

Je vous fais, monsieur, les plus tristes remerciements du monde ; vous m'avez trop bien servi. Je suis aussi fâché d'être obligé de renoncer à votre voisinage que je suis sensible aux soins que vous avez pris. Pardonnez à un homme moitié philosophe et moitié malade, qui se sent beaucoup plus fait pour vivre avec vous que pour être à la cour. Souvenez-vous de nous quand vous serez à Paris. M^{me} Denis vous fait mille compliments, aussi bien qu'à toute votre famille, que j'assure de mes respects et de mes regrets.

1503. — A M. DE LA NOUE.

Fontainebleau, ce lundi .. mai.

Je comptais, mon cher ami, avoir un plaisir plus flatteur que celui de vous féliciter de loin sur vos succès ³. J'espérais que ma

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. La Noue débuta le 14 mai 1742, et fut reçu le lendemain à la Comédie

santé me permettrait de venir vous entendre et vous embrasser : je ne sais pas encore quand je partirai pour la Flandre. Il se pourra très-bien que je reste assez de temps à Paris pour vous y voir ramener la foule au désert du théâtre. Je partirai content quand j'aurai vu l'honneur de notre nation rétabli par vous et par M^{lle} Gautier. Vous me ferez aimer plus que jamais un art qui commençait à me devenir indifférent. Vos talents ne sont pas le seul mérite que j'aime en vous. L'auteur et l'acteur n'ont que mes applaudissements ; mais l'honnête homme, l'homme d'un commerce aimable, a mon cœur. Faites, je vous prie, mille compliments de ma part à M^{lle} Gautier, et, au nom de l'amitié, ne me traitez plus avec cérémonie. Je vous embrasse de tout mon cœur. Votre succès m'est aussi cher qu'à vous ; mais j'en étais bien plus sûr que vous.

1504. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Paris, le 15 mai.

Quand vous aviez un père, et dans ce père un maître,
 Vous étiez philosophe, et viviez sous vos lois ;
 Aujourd'hui, mis au rang des rois,
 Et plus qu'eux tous digne de l'être,
 Vous servez cependant vingt maîtres à la fois.
 Ces maîtres sont tyrans ; le premier, c'est la Gloire,
 Tyran dont vous aimez les fers,
 Et qui met au bout de nos vers,
 Ainsi qu'en vos exploits, *la brillante Victoire*.
 La Politique à son côté,
 Moins éblouissante, aussi forte,
 Méditant, rédigeant, ou rompant un traité,
 Vient mesurer vos pas, que cette Gloire emporte.
 L'Intérêt, la Fidélité,
 Quelquefois s'unissant, et trop souvent contraires ;
 Des amis dangereux, de secrets adversaires ;
 Chaque jour des desseins et des dangers nouveaux ;
 Tout écouter, tout voir, et tout faire à propos ;
 Payer les uns en espérance,
 Les autres, en raisons ; quelques-uns, en bons mots ;
 Aux peuples subjugués faire aimer sa puissance :
 Que d'embarras ! que de travaux !

française. Les derniers mots de la lettre donnent à penser qu'elle est postérieure au 14 mai.

Régner n'est pas un sort aussi doux qu'on le pense :
Qu'il en coûte d'être un héros !

Il ne vous en coûte rien à vous, sire : tout cela vous est naturel ; vous faites de grandes, de sages actions, avec cette même facilité que vous faites de la musique et des vers, et que vous écrivez de ces lettres qui donneraient à un bel esprit de France une place distinguée parmi les beaux esprits jaloux de lui.

Je conçois quelque espérance que Votre Majesté raffermira l'Europe comme elle l'a ébranlée, et que mes confrères les humains vous béniront après vous avoir admiré. Mon espoir n'est pas uniquement fondé sur le projet que l'abbé de Saint-Pierre¹ a envoyé à Votre Majesté. Je présume qu'elle voit les choses que veut voir le pacificateur trop mal écouté de ce monde, et que le roi philosophe sait parfaitement ce que le philosophe qui n'est pas roi s'efforce en vain de deviner. Je présume encore beaucoup de vos charitables intentions. Mais ce qui me donne une sécurité parfaite, c'est une douzaine de faiseurs et de faiseuses de cabrioles que Votre Majesté fait venir de France dans ses États. On ne danse guère que dans la paix. Il est vrai que vous avez fait payer les violons à quelques puissances voisines ; mais c'est pour le bien commun, et pour le vôtre. Vous avez rétabli la dignité et les prérogatives des électeurs. Vous êtes devenu tout d'un coup l'arbitre de l'Allemagne ; et quand vous avez fait un empereur, il ne vous en manque que le titre. Vous avez avec cela cent vingt mille hommes bien faits, bien armés, bien vêtus, bien nourris, bien affectionnés ; vous avez gagné des batailles et des villes à leur tête : c'est à vous à danser, sire. Voiture vous aurait dit que vous avez l'air à la danse ; mais je ne suis pas aussi familier que lui avec les grands hommes et avec les rois, et il ne m'appartient pas de jouer aux proverbes avec eux.

Au lieu de douze bons académiciens, vous avez donc, sire, douze bons danseurs. Cela est plus aisé à trouver, et beaucoup plus gai. On a vu quelquefois des académiciens ennuyer un héros, et des acteurs de l'Opéra le divertir.

Cet Opéra², dont Votre Majesté décore Berlin, ne l'empêche

1. L'abbé de Saint-Pierre a écrit une vingtaine de volumes sur la politique. Il envoyait souvent au roi de Prusse et à d'autres princes des projets d'une pacification générale. Le cardinal Dubois appelait ses ouvrages *les rêves d'un homme de bien*. (*Note de Voltaire*.)— Cette note existe dans l'édition de 1752 des *OEuvres de Voltaire*, tome III, pages 156-57.

2. La première pièce qu'on y joua, le 20 décembre 1742, fut *Cléopâtre*, musique de Graun.

pas de songer aux belles-lettres. Chez vous, un goût ne fait pas tort à l'autre. Il y a des âmes qui n'ont pas un seul goût ; votre âme les a tous, et si Dieu aimait un peu le genre humain, il accorderait cette universalité à tous les princes, afin qu'ils pussent discerner le bon en tout genre, et le protéger. C'est pour cela que je m'imagine qu'ils sont faits originairement.

Je connais quelques acteurs pour la tragédie, qui ne sont pas sans talents, et qui pourraient convenir à Votre Majesté : car je me flatte qu'elle ne se bornera pas à des galimatias italiens et à des gambades françaises. Le héros aimera toujours le théâtre qui représente les héros. Puissiez-vous, sire, jouir bientôt de toutes sortes de plaisirs, comme vous avez acquis toutes sortes de gloire ! C'est le vœu sincère de votre admirateur, de votre sujet par le cœur, qui malheureusement ne vit point dans vos États ; d'un esprit pénétré de la grandeur du vôtre, et d'un cœur qui s'intéresse à votre bonheur autant que vous-même.

Recevez, sire, avec votre bonté ordinaire, mes très-profonds respects.

1505. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Paris, ce 26 mai.

Le Salomon du Nord en est donc l'Alexandre,
 Et l'amour de la terre en est aussi l'effroi !
 L'Autrichien vaincu, fuyant devant mon roi,
 Au monde à jamais doit apprendre
 Qu'il faut que les guerriers prennent de vous la loi,
 Comme on vit les savants la prendre.
 J'aime peu les héros, ils font trop de fracas ;
 Je hais ces conquérants, fiers ennemis d'eux-mêmes,
 Qui dans les horreurs des combats
 Ont placé le bonheur suprême,
 Cherchant partout la mort, et la faisant souffrir
 A cent mille hommes leurs semblables.
 Plus leur gloire a d'éclat, plus ils sont haïssables.
 O ciel ! que je vous dois haïr !
 Je vous aime pourtant, malgré tout ce carnage
 Dont vous avez souillé les champs de nos Germains,
 Malgré tous ces guerriers que vos vaillantes mains
 Font passer au sombre rivage.
 Vous êtes un héros, mais vous êtes un sage ;
 Votre raison maudit les exploits inhumains
 Où vous força votre courage ;

Au milieu des canons, sur des morts entassés,
 Affrontant le trépas, et fixant la victoire,
 Du sang des malheureux cimentant votre gloire,
 Je vous pardonne tout, si vous en gémissiez.

Je songe à l'humanité, sire, avant de songer à vous-même ; mais, après avoir, en abbé de Saint-Pierre, pleuré sur le genre humain, dont vous devenez la terreur, je me livre à toute la joie que me donne votre gloire. Cette gloire sera complète si Votre Majesté force la reine de Hongrie à recevoir la paix, et les Allemands à être heureux. Vous voilà le héros de l'Allemagne et l'arbitre de l'Europe ; vous en serez le pacificateur, et nos prologues d'opéra¹ ne seront plus que pour vous.

La fortune, qui se joue des hommes, mais qui vous semble asservie, arrange plaisamment les événements de ce monde. Je savais bien que vous feriez de grandes actions ; j'étais sûr du beau siècle que vous alliez faire naître ; mais je ne me doutais pas, quand le comte du Four² allait voir le maréchal de Broglio, et qu'il n'en était pas trop content, qu'un jour ce comte du Four aurait la bonté de marcher avec une armée triomphante au secours du maréchal, et le délivrerait par une victoire. Votre Majesté n'a pas daigné, jusqu'à présent, instruire le monde des détails de cette journée³ : elle a eu, je crois, autre chose à faire que des relations ; mais votre modestie est trahie par quelques témoins oculaires, qui disent tous qu'on ne doit le gain de la bataille qu'à l'excès de courage et de prudence que vous avez montré. Ils ajoutent que mon héros est toujours sensible, et que ce même homme, qui fait tuer tant de monde, est au chevet du lit de M. de Rottembourg⁴. Voilà ce que vous ne mandez point, et que vous pourriez pourtant avouer, comme des choses qui vous sont toutes naturelles.

Continuez, sire ; mais faites autant d'heureux au moins dans ce monde que vous en avez ôté ; que mon Alexandre redevienne Salomon le plus tôt qu'il pourra, et qu'il daigne se souvenir quelquefois de son ancien admirateur, de celui qui par le cœur est à jamais son sujet, de celui qui viendrait passer sa vie à vos pieds, si l'amitié, plus forte que les rois et que les héros, ne le

1. Allusion aux prologues de Quinault en l'honneur de Louis XIV.

2. Nom pris par Frédéric lors de son voyage à Strasbourg, au mois d'août 1740.

3. La victoire de Chotusitz, remportée par Frédéric, le 17 mai 1742, sur le prince Charles de Lorraine.

4. Le comte de Rottembourg, mort au commencement de 1752. Voyez la lettre du 18 janvier 1752, à M^{me} Denis.

retenait, et qui sera attaché à jamais à Votre Majesté avec le plus profond respect et la plus tendre vénération.

1506. — A M. DE CIDEVILLE.

A PARIS, RUE DE RICHELIEU.

De Versailles, ce dimanche, juin¹.

Mon très-aimable ami, je m'intéresse plus au cul dont vous me parlez qu'à toutes les pauvres petites pièces que jouent ici d'assez médiocres acteurs. Vous m'intéressez pour le succès de M^{lle} Gautier, par la manière dont vous me parlez. Je voudrais bien qu'il y eût encore en France quelques personnes qui aimassent les arts, qui les cultivassent comme vous : nous aurions un beau siècle ; mais qu'avons-nous ? cela fend le cœur.

Bonjour ; j'espère vous embrasser bientôt. V.

1507. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Camp de Kuttenberg, 18 juin.

Les palmes de la Paix² font cesser les alarmes ;
 Au tranquille olivier nous suspendons nos armes.
 Déjà l'on n'entend plus le sanguinaire son
 Du tambour redoutable et du bruyant clairon ;
 Et ces champs que la Gloire, en exerçant sa rage,
 Souillait de sang humain, de morts, et de carnage,
 Cultivés avec soins, fourniront dans trois mois
 L'heureuse et l'abondante image
 D'un pays régi par les lois.

Tous ces vaillants guerriers que l'intérêt du maître
 Ou rendait ennemis, ou le faisait paraître,
 De la douce amitié resserrant les liens,
 Se prêtent des secours et partagent leurs biens.
 La Mort l'apprend, frémit ; et ce monstre barbare,
 De la Discorde en vain secouant les flambeaux,
 Se replonge dans le Tartare,
 Attendant des crimes nouveaux.

1. M^{lle} Gautier débuta le 30 mai 1742, et fut reçue parmi les comédiens français le 14 juin 1742. Cette lettre où il est question de ses succès doit être de la première quinzaine de juin. (B.)

2. Par un premier traité, signé le 11 juin 1742, à Breslau, Frédéric venait de s'engager tout à coup à garder la neutralité avec la reine de Hongrie Marie-Thérèse, moyennant la cession que cette princesse lui fit de la Silésie et du comté de Glatz. (Cl.)

O Paix ! heureuse Paix ! répare sur la terre
 Tous les maux que lui fait la destructive guerre !
 Et que ton front, paré de renaissantes fleurs,
 Plus que jamais serein, prodigue tes faveurs !
 Mais, quel que soit l'espoir sur lequel tu te fonde,
 Pense que tu n'auras rien fait
 Si tu ne peux bannir deux monstres de ce monde :
 L'Ambition et l'Intérêt !¹

J'espère qu'après avoir fait ma paix avec les ennemis, je pourrai à mon tour la faire avec vous. Je demande le *Siècle de Louis XIV* pour la sceller de votre part, et je vous envoie la relation que j'ai faite moi-même de la dernière bataille, comme vous me la demandez.

Je ne puis vous entretenir encore, jusqu'à présent, que de marches, de retraites honteuses, de poursuites, de coïonneries, et de toutes sortes d'événements qui, pour rouler sur des matières fort graves, n'en sont pas moins ridicules.

La santé de Rottembourg² commence à se rétablir ; il est entièrement hors de danger. Ne me croyez point cruel, mais assez raisonnable pour ne choisir un mal que lorsqu'il faut en éviter un pire. Tout homme qui se détermine à se faire arracher une dent, quand elle est cariée, livrera bataille lorsqu'il voudra terminer une guerre. Répandre du sang dans une pareille conjoncture, c'est véritablement le ménager ; c'est une saignée que l'on fait à son ennemi en délire, et qui lui rend son bon sens.

Adieu, cher Voltaire ; croyez toujours, et jusqu'à ce que je vous dise le contraire, que je vous estimerai et aimerai toute ma vie.

FÉDÉRIC.

1508. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Camp de Kuttenberg, 20 juin.

Enfin ce Borcke est revenu,
 Après avoir beaucoup couru.
 Entre les beaux bras d'Émilie
 Il m'assure vous avoir vu,
 Le corps languissant, abattu,
 Mais toujours l'esprit plein de vie
 Et de cote aimable saillie
 Qui vous a rendu si connu,
 Depuis ce pays malotru
 Jusqu'à Paris votre patrie.

1. Ces vers se trouvent aussi en tête de la lettre de Frédéric à Jordan, du 18 juin 1742.

2. Il avait été blessé à la journée du 17 mai, où, selon Laveaux, il commandait comme général, et fit reculer quelques régiments de l'aile droite de l'armée autrichienne. (CL.)

Enfin le vieux Broglie a perdu,
 Non pas sa culotte¹ salie
 Dont personne n'aurait voulu ;
 Mais, brusquement tournant le cu
 Devant les Pandours de Hongrie,
 Fuyant avec ignominie,
 Il perd tout, sans être battu,
 Et sous Prague il se réfugie.
 Le Jeune Louis l'a fait duc
 Pour honorer son savoir-faire ;
 S'il l'eût été par l'archiduc,
 J'entendrais bien mieux ce mystère.

Notre genre de vie est assez différent de celui de Versailles, et plus encore de celui de Remusberg. Aujourd'hui, un ambassadeur est venu me faire des propositions ; hier, il en est parti un chargé de fumée ; et demain, il en arrivera un autre avec du galbanum. On amena hier matin une quarantaine de Talpaches prisonniers, d'ailleurs les plus jolis garçons du monde. Nos housards vont actuellement battre la campagne pour amener des paysans, des chariots, et des vivres ; nous faisons transporter nos blessés et nos malades pour le pays où nous les suivrons bientôt.

Puissiez-vous jouir sans discontinuation d'une santé ferme et vigoureuse ! Puissiez-vous, plus philosophe que vous n'êtes, préférer la solitude de Charlottenbourg aux charmes du palais d'Armide que vous habitez ! Puissiez-vous être le plus heureux des mortels, comme vous en êtes le plus aimable ! Ce sont les souhaits que vous fait un ancien ami du fond de son cœur. Adieu.

FÉDÉRIC.

1509. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Juin.

Sire, me voilà dans Paris² ;
 C'est, je crois, votre capitale.
 Tous les sots, tous les beaux esprits,
 Gens à rabat, gens à sandale,

1. Allusion à quelques chansons fort médiocres qui circulaient alors sur la capitulation de Henri-François, comte de Ségur, à Lintz, le 23 janvier 1742, et la malheureuse campagne de Bohême où de Broglie commandait comme aide-major général de l'armée. On prétendait, dans ces chansons, qu'il fallait mettre *culotte bas* à plusieurs chefs inexpérimentés pour leur donner le fouet ; et la *culotte* de M. de Broglie n'y fut point oubliée. On lit dans *les Fastes de Louis XV*, tome I^{er}, page 155, des couplets faits à la même occasion : il y en a un qui commence ainsi :

Craignant (*bis*) pour sa culotte,
 Broglie repasse le Rhin ;... (CL.)

2. Je n'ai pu me procurer que trois des vers qui manquaient à cette épître. Ceux qui manquent encore sont relatifs à M^{me} de Mailly, maîtresse de Louis XV. (B.) — Voyez les lettres 1517 et 1526.

Petits-mâtres, pédants rigris ¹,
 Parlent de vous sans intervalle.
 Sitôt que je suis aperçu,
 On court, on m'arrête au passage;
 « Eh bien! dit-on, l'avez-vous vu,
 Ce roi si brillant et si sage?
 Est-il vrai qu'avec sa vertu
 Il est pourtant grand politique?
 Fait-il des vers, de la musique
 Le jour même qu'il s'est battu?
 Comment, à lui-même rendu,
 Le trouvez-vous sans diadème,
 Homme simple redevenu?
 Est-il bien vrai qu'alors on l'aime
 D'autant plus qu'il est mieux connu,
 Et qu'on le trouve dans lui-même?
 On dit qu'il suit de près les pas
 Et de Gustave et de Turenne
 Dans les camps et dans les combats,
 Et que le soir, dans un repas,
 C'est Catulle, Horace, et Mécène. »
 A mes côtés un raisonneur,
 Endoctriné par la gazette,
 Me dit d'un ton rempli d'humeur :
 « Avec l'Autriche on dit qu'il traite.
 — Non, dit l'autre, il sera constant,
 Il sera l'appui de la France. »
 Une bégueule, en s'approchant,
 Dit : « Que m'importe sa constance?
 Il est aimable, il me suffit;
 Et voilà tout ce que j'en pense :
 Puisqu'il sait plaire, tout est dit. »

 Thieriot

 Envoyer au roi des fromages,
 Et les emballer prudemment
 Dans certains modernes ouvrages.
 Thieriot me dit tristement :
 « Ce philosophe conquérant
 Daignera-t-il incessamment
 Me faire payer mes messages? »
 Ami, n'en doutez nullement;
 On peut compter sur ses largesses;

1. Voyez la note, tome IV, page 420.

Mon héros est compatissant,
 Et mon héros tient ses promesses ;
 Car sachez que, lorsqu'il était
 Dans cet âge où l'homme est frivole,
 D'être un grand homme il promettait,
 Et qu'il a tenu sa parole.

C'est ainsi que tout le monde, en me parlant de Votre Majesté, adoucit un peu mon chagrin de n'être plus auprès d'elle. Mais, sire, prendrez-vous toujours des villes, et serai-je toujours à la suite d'un procès? N'y aura-t-il pas, cet été, quelques jours heureux où je pourrai faire ma cour à Votre Majesté, etc. ?

1510. — DE JORE.

Paris, le 3 juin 1742.

J'ai reçu, monsieur, les trois cents livres que vous avez eu la bonté de me faire donner. Cette nouvelle manière de vous venger d'un homme infortuné, dont le plus grand malheur a été de s'oublier avec vous, et qui en est au désespoir depuis si longtemps, ne sortira jamais de mon cœur. Vos bontés augmentent le sincère repentir que j'en ai ; elles m'étonnent, elles m'inspirent le respect et l'attachement le plus tendre. Il faut que ceux qui m'avaient séduit soient des monstres. Ils ne vous connaissent pas comme je vous connais. Ma vie doit être employée à vous marquer mon dévouement. Je n'ai point de termes pour vous dire ce que vous m'inspirez. Permettez-moi seulement de me présenter devant vous, et de venir vous remercier. C'est la grâce que je vous prie d'ajouter à vos générosités.

Je suis avec respect et la plus tendre reconnaissance, monsieur, votre très-humble, etc.

JORE.

1511. — A M. L'ABBÉ DU RESNEL¹.

Ce mercredi

Je suis encore obligé, monsieur, de prendre la liberté de vous représenter qu'il n'est pas vrai que M. l'abbé Dubos soit le seul qui ait bien connu les nations étrangères dont il a parlé : car, sans compter Davila, Bentivoglio, Paul Diacre, et tant d'autres, la gloire de la France ne peut permettre qu'on fasse cette injure à M. Rapin de Thoiras. Le sentiment d'un jacobite emporté et peu estimé, tel qu'était l'évêque Atterbury, ne pourra

1. Éditeurs, de Cayrol et François. — Le discours de du Resnel et la réponse du duc de Richelieu, qui font le sujet de cette lettre, furent prononcés à l'Académie le 30 juin, quelques mois après la mort de l'abbé Dubos.

faire préférer, à tant de bons livres, le livre *des intérêts de l'Angleterre très-mal entendus*. Cet ouvrage porte avec soi un ridicule trop frappant. L'abbé Dubos y démontre, je ne sais comment, que l'Angleterre ne peut que perdre dans la guerre de 1701. Marlborough l'a un peu démenti.

M. le duc de Richelieu, qui songe à faire valoir le mérite de la nation, et non pas à flatter l'Académie, croit qu'il est d'un bon citoyen de rendre publiquement justice à ceux qui honorent la France, et surtout à ceux à qui les Anglais rendent cette même justice, qui est si rare. Il parle avec éloge de l'histoire de Thoiras ; il la cite parmi les ouvrages qui nous font l'honneur chez les étrangers, seuls ouvrages qu'on doit citer. Permettez-moi donc de vous prier de ne pas contredire M. le duc de Richelieu, en louant un mauvais livre aux dépens des bons. M. l'abbé Dubos est assez estimable par d'autres endroits, et vous le faites assez valoir sans chercher à mettre son faible en évidence. J'envoie aujourd'hui à Saint-Léger, et j'attends vos ordres.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

1512. — A M. THIERIOT ¹.

Voici la lettre en question.

Je viens de lui en écrire une un peu pressante sur votre compte. Nous verrons s'il répondra à cet article, et si cette nouvelle semonce sera encore brûlée.

Je vous supplie de dire à Mécénas de Rothelin que je travaille jour et nuit à mériter son suffrage.

1513. — A MESSIEURS *** ².

On publia, il y a deux ans, quatre volumes d'un journal très-exact des campagnes de Charles XII ³ depuis 1700 jusqu'à 1709 ;

1. Ce billet, édité par MM. Bavoux et François à la date de 1749, nous semble mieux classé à cette place. Il s'agit d'une lettre adressée au roi de Prusse pour faire régler les appointements de Thieriot, et peut-être bien aussi de la fameuse lettre écrite au même prince pour le féliciter d'avoir fait sa paix avec l'Autriche en dehors de la France. (G. A.)

2. Cette lettre doit avoir été adressée à quelque journaliste : je n'ai pu découvrir lequel. Luchet la rapporte dans son *Histoire littéraire de Voltaire*, tome IV, page 11 (édition de Paris), et c'est d'après Luchet que je la donne. (B.)

3. *Histoire militaire de Charles XII, roi de Suède, depuis l'an 1700 jusqu'à la bataille de Pultava, en 1709, par G. Adlerfelt, 1740, quatre volumes in-12.*

mais ces matériaux ne me suffisaient pas. J'attendis qu'on voulût bien me communiquer l'histoire complète, écrite en suédois par M. Nordberg, ci-devant chapelain du roi de Suède, histoire qui sera vraisemblablement la plus fidèle que nous ayons en ce genre. M. de Warmholtz¹, jeune Suédois plein de mérite, qui sait fort bien notre langue, vient de traduire le livre de M. Nordberg. On l'imprime actuellement à la Haye, en quatre tomes, et le premier doit paraître incessamment². J'attendrai que tout le livre soit public, pour faire enfin, de tant de matériaux, un édifice qui puisse être un peu durable.

Je ne doute pas que M. de Nordberg ne contredise souvent les mémoires que j'ai entre les mains ; j'ai d'autant plus lieu de le croire que ces mémoires même diffèrent entre eux autant que les esprits de ceux qui me les ont communiqués, et sans doute le chapelain de Charles XII aura vu les choses d'un autre œil que les ministres du czar.

Je crois qu'il faut désespérer de savoir jamais tous les détails au juste. Les juges qui interrogent des témoins ne connaissent jamais toutes les circonstances d'une affaire ; à plus forte raison un historien, quel qu'il soit, les ignore-t-il : c'est bien assez qu'on puisse constater les grands événements, et se former une connaissance générale des mœurs des hommes. Voilà ce qu'il y a de plus important, et heureusement c'est ce qu'on peut le plus aisément connaître ; pourvu que les grandes figures du tableau soient dessinées avec vérité, et fortement prononcées, il importe peu que les autres soient vues tout entières. Les règles de la perspective ne le permettent pas ; la perspective de l'histoire ne souffre guère non plus que nous connaissions les petits détails.

Je n'en veux pour preuve que ces différentes raisons que chacun donne au sujet de cette abstinence de vin que le roi de Suède s'imposa dès la première jeunesse. Un ambassadeur de France auprès de lui m'a assuré que cette austérité n'était dans le roi qu'une vertu de plus, et qu'il avait renoncé au vin comme à l'amour, sans avoir jamais été surpris ni par l'un ni par l'autre, seulement pour n'être pas à portée d'en être subjugué, et pour donner en tout de nouveaux exemples. Le seigneur polonais³ dont on a imprimé les *Remarques* dit, au contraire, que Charles XII se priva de vin pour se punir toute sa vie d'un excès. L'un et l'autre de ces motifs est glorieux, et peut-être le dernier

1. Luchet avait écrit *Valmod*.

2. Voyez, tome XXXV, la note 1 de la page 510.

3. Le comte de Poniatowski.

l'est-il davantage, en ce qu'il suppose un penchant qu'on a surmonté. Une circonstance m'avait fait croire d'abord au récit de l'ambassadeur : c'est que Charles XII quitta depuis la bière, et qu'ainsi il était vraisemblable qu'il ne renonça à la bière et au vin que par un régime austère qui entraînait dans son héroïsme.

Je sais qu'il peut paraître très-puéril d'examiner scrupuleusement si un homme du Nord, qui vivait il y a près de trente ans, a bu du vin ou non, et par quelle raison il n'en a pas bu ; mais un si petit détail est ennoblé par le héros : d'ailleurs un historien qui pèse les plus petites vérités en mérite plus de créance sur les grandes.

J'ai rapporté sur beaucoup d'événements des sentiments contraires, afin de laisser au lecteur la liberté de juger : mon impartialité ne peut pas être douteuse, je ne suis qu'un peintre qui tâche d'appliquer des couleurs vraies sur les dessins qu'on lui a fournis. Tout m'est indifférent de Charles XII et de Pierre le Grand, excepté le bien que ce dernier a fait aux hommes ; il n'est pas en moi de les flatter ni d'en médire, j'en parle avec le respect qu'on doit aux rois qui sont morts de nos jours, et avec celui qu'on doit à la vérité. Ce désir de savoir et de dire la vérité m'oblige d'avertir les libraires qui voulaient donner une nouvelle édition de cette histoire qu'ils doivent différer longtemps. Je voudrais qu'ils eussent aussi moins précipité quelques éditions de mes ouvrages. Permettez-moi surtout, messieurs, de protester ici plus particulièrement contre deux de ces éditions nouvelles, dans lesquelles on a inséré beaucoup de pièces qui ne sont point de moi, telles qu'un commencement de roman, une *apothéose*¹, et je ne sais quels autres écrits de cette nature : il est juste qu'on n'ait à répondre que de ses fautes ; mais les auteurs sont souvent réduits à répondre de celles des autres à force d'en avoir fait.

1514. — A M. FALKENER ².

If I have forgot the scraps of english I once had gathered, I'll never forget my dear ambassador. I am now at Paris, and

1. Le tome V de l'édition de 1742 des *OEuvres mêlées de M. de Voltaire* contient, pages 208 et 265, une *Nouvelle, fragment de M. de V...*, trouvé dans ses papiers écrits de sa main, et une *Apothéose de M^{lle} Lecoureur, actrice, morte le 2 mars 1730*. Mais tous les exemplaires ne contiennent pas ces pièces, attendu que, sans doute sur les plaintes de l'auteur, des suppressions ont été faites. La réimpression commence à la page 193, et le volume n'a plus que 254 pages. (B.)

2. *Received at Pera, 24 sept.* (Note de Falkener). — Cette lettre a été éditée par MM. de Cayrol et François.

with the same *she-philosopher* I have lived with these twelve years past. Was I not so constant in my bargains for life, I would certainly come to see you in your kiosk, in your quiet and your glory.

You will hear of the new victory of my good friend the king of Prussia, who wrote so well against Machiavel, and acted immediately like the heroes of Machiavel. He fiddles and fights as well as any man in christendom. He routs the austrian forces, and loves but very little your king, his dear neighbour of Hanover. I have seen him twice, since he is free from his father's tyranny. He would retain me at his court, and live with me in one of his country houses, just with the same freedom and the same goodness of manners you did at Wandsworth. But he could not prevail against the marquise du Châtelet. My only reason for being in France, is that I am her friend.

You must know my Prussian king, when he was but a man, loved passionately your english government. But the king has altered the man, and now he relishes despotic power, as much as a Mustapha, a Selim or a Soliman.

News came yesterday at our court that the king of Sardinia would not at all hearken to the Borbonian propositions. This shrub will not suffer the french tree to extend its branches over all Italy. I should be afraid of an universal war; but I hope much from the white hoary pate of our good cardinal, who desires peace and quiet and will give it to christendom, if he can.

I have seen here our Ottoman minister, Sayd Bacha. I have drunk wine with his chaplain, and reasoned with Laria, his interpreter, a man of sense, who knows much and speaks well. He has told me he is very much attached to you. He loves you as all the world does. I have charged him to pay my respects to you; and I hope the bearer of this will tell you with what tenderness I will be for ever your humble and faithful servant ¹.

1. *Traduction* : Si j'ai oublié les bribes d'anglais que j'avais autrefois recueillies, jamais je n'oublierai mon ambassadeur. Je suis maintenant à Paris, avec la même femme philosophe auprès de laquelle j'ai passé ma vie depuis douze ans. Si je n'étais pas aussi constant dans le commerce de la vie, j'irais certainement vous visiter dans votre kiosque, dans votre repos et votre gloire.

Vous apprendrez la nouvelle victoire de mon bon ami le roi de Prusse, qui écrivait si bien contre Machiavel, et qui a si promptement agi comme les héros de Machiavel. Il joue du violon, et se bat aussi bien qu'aucun homme de la chrétienté. Il met en déroute les armées autrichiennes, et aime assez peu votre roi, son cher voisin de Hanovre. Je l'ai vu deux fois, depuis qu'il est délivré de la

1515. — A M. ***1.

Dimanche

Nous avons une affaire à la cour; milord Valgrave, informé de vos talents pour la négociation, n'a pu vous savoir parti pour l'Angleterre sans trembler pour le roi son maître. M. le cardinal de Fleury et M. le garde des sceaux ont eu beau jurer qu'ils ne savaient rien de votre voyage, on connaît trop vos liaisons intimes avec eux pour les en croire. Ce qui leur a encore plus mis martel en tête, c'est la bonne grâce du prévôt sur un cheval de poste : ils se sont imaginé que c'était un courrier du cabinet, et à l'air dont il court, ils prétendent même qu'il faut que ce soit celui qui est destiné aux affaires les plus importantes; enfin, ce qui met le comble à leurs justes alarmes est la réception, dit-on, qui vous a été faite en Angleterre, où les chefs du parti vous sont venus recevoir avec un empressement qui est plus ordinaire à un intérêt vif qu'à la simple amitié.

Tout ceci n'est point une plaisanterie de quelque fou que je débite, et je viens d'entendre tout cela de la bouche du garde des sceaux très-sérieusement. Vous êtes donc supplié de rendre plus de justice à votre mérite; de savoir que lui seul, sans le concours d'aucunes dignités ni emplois, rend tous les princes de l'Europe attentifs à vos démarches, et de vouloir bien doréna-

tyrannie de son père. Il voulait me retenir à sa cour, et vivre avec moi dans une de ses maisons de campagne, précisément avec la même liberté et la même bonté de manières que vous à Wandsworth. Mais il n'a pu l'emporter sur la marquise du Châtelet. Le seul motif qui me retienne en France est mon amitié pour elle.

Il faut que vous sachiez que mon roi de Prusse, quand il n'était qu'un homme, aimait passionnément votre gouvernement anglais. Mais le roi a changé l'homme, et maintenant il goûte le pouvoir despotique autant qu'un Mustapha, un Sélim ou un Soliman.

Nous avons reçu hier, à notre cour, la nouvelle que le roi de Sardaigne ne voulait rien entendre aux propositions bourbonniennes. Cet arbrisseau ne peut souffrir que l'arbre de France étende ses branches sur toute l'Italie. Je craindrais une guerre universelle; mais j'espère beaucoup de la tête blanche de notre bon cardinal, qui désire la paix et le repos, et qui les donnera à la chrétienté s'il le peut.

J'ai vu ici notre ministre ottoman, Sayd Bacha. J'ai bu du vin avec son chapelain, et j'ai causé avec Laria, son interprète, homme de sens, qui sait beaucoup et parle fort bien. Il m'a dit qu'il vous était très-attaché. Il vous aime comme le fait tout le monde. Je l'ai chargé de vous présenter mes respects, et j'espère que le porteur de celle-ci vous dira avec quelle tendresse je suis pour toujours votre très-humble et très-fidèle serviteur.

1. C'est à tort, croyons-nous, que MM. de Cayrol et François, éditeurs de cette lettre, l'ont mise à l'année 1740. (G. A.)

vant, quand vous aurez à faire des voyages de cette importance et de cette durée, consulter le conseil d'État, qui se trouvera aussi honoré de vous donner des conseils qu'il serait heureux s'il pouvait recevoir les vôtres.

1516. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Juillet¹.

Sire, j'ai reçu des vers, et de très-jolis vers, de mon adorable roi, dans le temps que nous pensions que Votre Majesté ne songeait qu'à délivrer d'inquiétude le maréchal de Broglie, votre ancien ami de Strasbourg. Votre Majesté a glissé dans sa lettre l'agréable mot de *paix*, ce mot qui est si harmonieux à mon oreille : voici une *Ode*² que je barbouillais contre tous vous autres monarques, qui sembliez alors acharnés à détruire mes confrères les humains. Le *saigneur*³ des nations, Frédéric III⁴, Frédéric le Grand, a exaucé mes vœux, et à peine mon ode, bonne ou mauvaise, a été faite, que j'ai appris que Votre Majesté avait fait un très-bon traité, très-bon pour vous sans doute, car vous avez formé votre esprit vertueux à être grand politique. Mais si ce traité est bon pour nous autres Français, c'est ce dont l'on doute à Paris ; la moitié du monde crie que vous abandonnez nos gens à la discrétion du dieu des armes ; l'autre moitié crie aussi, et ne sait ce dont il s'agit ; quelques abbés de Saint-Pierre vous bénissent au milieu de la criallerie. Je suis un de ces philosophes ; je crois que vous forcerez toutes les puissances à faire la paix, et que le héros du siècle sera le pacificateur de l'Allemagne et de l'Europe. J'estime que vous avez gagné de vitesse

Ce vieillard * vénérable à qui les destinées
Ont de l'heureux Nestor accordé les années.

Achille a été plus habile que Nestor ; heureuse habileté si elle contribue au bonheur du monde ! Voici donc le temps où Votre

1. Réponse à la lettre 1507.

2. Ode à la reine de Hongrie. Voyez tome VIII.

3. Ce mot fait allusion à la fin de la lettre du roi, du 18 juin.

4. Cette manière de désigner le troisième roi de Prusse n'a pas été reçue, comme je l'ai dit dans le chapitre vi du *Précis du Siècle de Louis XV*. Le grand Frédéric fut inscrit dans l'*Almanach royal*, jusqu'en 1760, sous les noms de *Charles-Frédéric* ; ce ne fut que dans celui de 1761 qu'il figura sous le nom de Frédéric II. (Cl.)

5. Le cardinal de Fleury.

Majesté pourra amuser cette grande âme pétrie de tant de qualités contraires ! Soyez sûr, sire, qu'avant qu'il soit un mois j'irai chercher moi-même, à Bruxelles, les papiers¹ que vous daignez honorer d'un peu de curiosité, ou que je les ferai venir. Il y a de petites choses qu'un citoyen ne peut faire que difficilement, tandis que Frédéric le Grand en fait de si grandes en un moment. Vous n'êtes donc plus notre allié, sire ? mais vous serez celui du genre humain ; vous voudrez que chacun jouisse en paix de ses droits et de son héritage, et qu'il n'y ait point de troubles : ce sera la pierre philosophale de la politique, elle doit sortir de vos fourneaux. Dites : « Je veux qu'on soit heureux ; » et on le sera ; ayez un bon Opéra, une bonne Comédie. Puissé-je être témoin, à Berlin, de vos plaisirs et de votre gloire !

1517. — A MADAME LA COMTESSE DE MAILLY.

13 juillet².

Madame, j'ai appris avec la plus vive douleur qu'il court de moi au roi de Prusse une lettre³ dont toutes les expressions sont falsifiées. Si je l'avais écrite telle que l'on a la cruauté de la publier, et telle qu'elle est parvenue, dit-on, entre vos mains, je mériterais votre indignation.

Mais si vous saviez, madame, quelle est, depuis six ans, la nature de mon commerce avec le roi de Prusse, ce qu'il m'écrivit avant cette lettre, et dans quelles circonstances j'ai fait ma réponse, vous ne seriez véritablement indignée que de l'injustice que j'essuie, et je serais aussi sûr de votre protection que vous l'êtes d'être aimée et estimée de tout le monde.

Il ne m'appartient pas de vous fatiguer de détails au sujet de cette lettre, que je n'ai jamais montrée à personne, et au sujet de toutes celles du roi de Prusse, dont je n'ai jamais abusé.

Si je pouvais un jour, madame, avoir l'honneur de vous entretenir un quart d'heure, vous verriez en moi un bon citoyen, un homme attaché à son roi et à sa patrie, qui a résisté à tout

1. La suite de l'*Essai sur les Révolutions du monde*, ou *Essai sur les Mœurs*.

2. Louise-Julie, comtesse de Mailly-Nesle, née le 16 mars 1710, est morte à Paris, sa ville natale, le 30 mars 1751. Cette première favorite de Louis XV était la sœur aînée de M^{me} de Vintimille, de Brancas, et de Châteauroux, qui devinrent aussi les maîtresses du même prince. Le règne de la comtesse de Mailly commença vers le milieu de 1739, par l'entremise du duc de Richelieu. (Ct.)

3. Les copies avaient, à ce qu'il paraît, été prises dans les bureaux des postes à Paris; voyez la lettre 1526.

dans l'espoir de vivre en France ; un homme qui ne connaît que l'amitié, la société, et le repos. Il veut vous devoir ce repos, madame ; la France lui est plus chère, depuis qu'il a eu l'honneur de vous faire un moment sa cour, et ses sentiments méritent votre protection. J'ai l'honneur...

VOLTAIRE.

1518. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Juillet.

O le plus extraordinaire de tous les hommes ! qui gagnez des batailles, qui prenez des provinces, qui faites la paix, qui faites de la musique et des vers, le tout si vite et si gaiement !

C'est à vous de chanter sur la lyre d'Achille,
 Vous de qui la valeur imita ses exploits ;
 C'est à moi de me taire, et ma muse stérile
 Ne peut accompagner votre héroïque voix.
 Vous, roi des beaux esprits, vous, bel esprit des rois,
 Vous dont le bras terrible a fait trembler la terre ;
 Rassurez-la par vos bienfaits,
 Et faites retentir les accents de la paix
 Après les éclats du tonnerre.
 Ainsi ce roi-berger ¹, et poète, et soldat,
 Moins poète que vous, moins guerrier, moins aimable,
 Par les soins de sa lyre, en sortant du combat,
 Adoucit de Saül la rigueur intraitable.
 Adoucissez vingt rois par des sons plus touchants ;
 Que la barbare Até, que la Haine cruelle,
 Que la Discorde et ses enfants,
 Enchaînés à jamais par vos bras triomphants,
 Entendent vos aimables chants !
 Qu'ils sentent expirer leur fureur mutuelle ;
 Que l'Horreur vous écoute, et se change en douceur ;
 Que le Ciel applaudisse, et que la Terre, unie
 Aux concerts de votre harmonie,
 Dise : Je lui dois mon bonheur.

J'ai toujours espéré cette paix universelle, comme si j'étais un bâtard de l'abbé de Saint-Pierre. Le faire pour soi tout seul serait d'un roi qui n'aime que son trône et ses États ; et cette façon de penser n'est pas selon nous autres philosophes, qui tenons qu'il faut aimer le genre humain. L'abbé de Saint-Pierre

1. David. Voyez *les Rois*, liv. I, ch. xvi.

vous dira, sire, que, pour gagner le paradis, il faut faire du bien aux Chinois comme aux Brandebourgeois et aux Silésiens. La relation de votre bataille de Chotsits¹, que vous avez eu la bonté de m'envoyer, prouve que vous savez écrire comme combattre ; j'y vois, autant qu'un pauvre petit philosophe peut voir, l'intelligence d'un grand général à travers toute votre modestie. Cette simplicité est bien plus héroïque que ces inscriptions fastueuses qui ornaient autrefois trop superbement la galerie de Versailles, et que Louis XIV fit ôter², par le conseil des Despréaux : car on n'est jamais loué que par les faits. Cette petite anecdote pourra servir à augmenter votre estime pour Louis XIV.

J'espère bientôt, sire, voir votre galerie de Charlottenbourg, et jouir encore du bonheur de voir ce roi vainqueur, ce roi pacifique, ce roi citoyen, qui fait tant de choses de bonne heure. Je serai probablement, le mois prochain, à Bruxelles, et de là je me flatte que j'aurai l'honneur d'aller encore passer dix ou douze jours auprès de mon adorable monarque. Mais comment parler de Chotsits en vers ? Quel triste nom que ce Chotsits ! N'êtes-vous pas honteux, sire, d'avoir gagné la bataille de Chotsits, qui ne rime à rien, et qui écorche les oreilles ? N'importe, je voudrais passer ma vie auprès du vainqueur de Chotsits.

Ne me reprochez point d'éviter ce vainqueur ;
Je ne préfère point à sa cour glorieuse
Ces tendres sentiments et la langueur flatteuse
Que vous imputez à mon cœur.

Vous prenez pour faiblesse une amitié solide ;
Vous m'appelez Renaud, de mollesse *abattu*³ ;
Grand roi, je ne suis point dans le *palais d'Armide*,
Mais dans celui de la Vertu.

Oui, sire, mettant à part héroïsme, trône, victoires, tout ce qui impose le plus profond respect, je prends la liberté, vous le savez bien, de vous aimer de tout mon cœur ; mais je serais indigne de vous aimer à ce point-là, et d'être aimé de Votre Majesté, si j'abandonnais, pour le plus grand homme de son

1. Cette bataille est du 17 mai 1742 : elle porte ordinairement le nom de Czaslaw. (K.) — La ville de Czaslaw est voisine du village de Cotuchitz ou Chotusitz, où la bataille se donna. (B.)

2. Il en restait encore de très-fastueuses ; le Régent fit effacer celles qui pouvaient offenser les nations voisines. (K.)

3. Voyez plus haut le cinquième vers et le quatrième alinéa de la lettre 1508.

siècle, un autre grand homme qui, à la vérité, porte des cornettes, mais dont le cœur est aussi mâle que le vôtre, et dont l'amitié courageuse et inébranlable m'a depuis dix ans imposé le devoir de vivre auprès d'elle.

J'irai sacrifier dans votre temple, et je reviendrai à ses autels.

Puissé-je ainsi, dans le cours de ma vie,
 Passer du ciel de mon héros
 A la planète d'Émilie!
 Voilà mes tourbillons et ma philosophie,
 Et le but de tous mes travaux.

Je vais commencer à envoyer à Votre Majesté les papiers qu'elle demande, et elle aura le reste dès que je serai à Bruxelles.

Vainqueur de Charle¹ et son ami,
 Soyez donc celui de la France.
 Ne soyez point vertueux à demi ;
 Avec le monde entier soyez d'intelligence.

Dieu et le diable savent ce qu'est devenue la lettre² que j'écrivis à Votre Majesté sur ce beau sujet, vers le fin du mois de juin, et comment elle est parvenue en d'autres mains ; je suis fait, moi, pour ignorer le dessous des cartes. J'ai essayé une des plus illustres tracasseries de ce monde ; mais je suis si bon cosmopolite que je me réjouirai de tout.

1519. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 25 juillet.

Mon cher Voltaire, je vous paye à la façon des grands seigneurs, c'est-à-dire que je vous donne une très-mauvaise ode³ pour la bonne⁴ que vous m'avez envoyée, et de plus je vous condamne à la corriger pour la rendre meilleure. Je pense que c'est une des premières odes où l'on ait tant parlé de politique ; mais vous devez vous en prendre à vous-même ; vous m'avez incité à défendre ma cause. J'ai trouvé en effet que le langage des dieux est celui de la justice et de l'innocence, qui fera toujours valoir le morceau de

1. Charles-Alexandre de Lorraine, né à Lunéville le 12 décembre 1712, et vaincu à Czaslaw.

2. La lettre 1509. Voyez aussi la lettre 1517.

3. Sur les jugements que le public porte sur ceux qui sont chargés du malheureux emploi de politiques. (K.) — Cette ode est restée inconnue.

4. L'Ode à la reine de Hongrie (Marie-Thérèse).

poésie, quand même les vers alexandrins n'en seraient pas aussi harmonieux qu'on pourrait le désirer.

La reine de Hongrie est bien heureuse d'avoir un procureur qui entende aussi bien que vous le raffinement et les séductions de la parole. Je m'applaudis que nos différends ne se soient pas vidés par procès, car, en jugeant de vos dispositions en faveur de cette reine, et de vos talents, je n'aurais pu tenir contre Apollon et Vénus.

Vous déclamez à votre aise contre ceux qui soutiennent leurs droits et leurs prétentions à main armée ; mais je me souviens d'un temps où, si vous eussiez eu une armée, elle aurait à coup sûr marché contre les Desfontaines, les Rousseau, les Van Duren, etc., etc. Tant que l'arbitrage platonique de l'abbé de Saint-Pierre n'aura pas lieu, il ne restera d'autres ressources aux rois, pour terminer leurs différends, que d'user des voies de fait pour arracher de leurs adversaires les justes satisfactions auxquelles ils ne pourraient parvenir par aucun autre expédient. Les malheurs et les calamités qui en résultent sont comme les maladies du corps humain. La guerre dernière doit donc être considérée comme un petit accès de fièvre qui a saisi l'Europe, et l'a quittée presque aussitôt.

Je m'embarrasse très-peu des cris des Parisiens¹ : ce sont des frelons qui bourdonnent toujours ; leurs brocards sont comme les injures des perroquets, et leurs jugements aussi graves que les décisions d'un sapajou sur des matières métaphysiques. Comment voulez-vous que je trouve à redire que les parents du grand Broglio soient indisposés contre moi de ce que je n'ai point réparé le tort de grand homme ? Je ne me pique point de don-quistisme ; et, loin de vouloir réparer les fautes des autres, je me borne à redresser les miennes, si je le puis.

Si toute la France me condamne d'avoir fait la paix, jamais Voltaire le philosophe ne se laissera entraîner par le nombre. Premièrement, c'est une règle générale qu'on n'est tenu à ses engagements qu'autant que ses forces le permettent. Nous avons fait une alliance comme on fait un contrat de mariage ; j'avais promis de faire la guerre comme l'époux s'engage à contenter la concupiscence de sa nouvelle épouse. Mais, comme dans le mariage les désirs de la femme absorbent souvent les forces du mari, de même, dans la guerre, la faiblesse² des alliés appesantit le fardeau sur un seul, et le lui rend insupportable. Enfin, pour finir la comparaison, lorsqu'un mari croit avoir des preuves suffisantes de la galanterie de sa femme, rien ne peut l'empêcher de faire divorce. Je ne fais point l'application de ce dernier article ; vous êtes assez instruit et assez politique pour le sentir.

Envoyez-moi au plus tôt, je vous prie, tous les jolis vers que vous avez faits pendant votre séjour à Paris. Je vous envie à toute la terre³, et je vou-

1. Voyez la lettre 1516.

2. Selon le marquis de Valori, Frédéric II fit la paix avec Marie-Thérèse, les 11 juin et 28 juillet 1742, en prenant pour prétexte la *triste conduite* du maréchal de Broglio, qui perdait l'armée de Bohême. Une intrigue du cardinal de Fleury (voyez une note de la lettre 1526) en fut peut-être plus particulièrement la cause.

3. « Aucun homme n'est si séduisant (dit encore le marquis de Valori, tome I^{er},

drais que vous fussiez au seul endroit où vous n'êtes pas, pour vous réitérer combien je vous estime et je vous aime. *Vale*.

FÉDÉRIC.

1520. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 7 août.

Mon cher Voltaire, vous me dites poétiquement de si belles choses que si je m'en croyais, la tête me tournerait. Je vous prie, trêve de héros, d'héroïsme, et de tous ces grands mots qui ne sont plus propres, depuis la paix, qu'à remplir d'un galimatias pompeux quelques pages de romans, ou quelques hémistiches de vers tragiques.

Vos vers légers, mélodieux,
Par un élégant badinage
Amuseront et plairont mieux
Que par l'encens et par l'hommage,
Qui, vous soit dit, est un langage
Bon pour faire bâiller les dieux.

Ces traits brillants de votre imagination ne sont jamais plus charmants que sur le badinage. Il n'est pas donné à tout le monde de faire rire l'esprit ; il faut bien de l'enjouement naturel pour le communiquer aux autres.

Ce n'est ni *Dieu* ni le *diable*¹, mais bien un misérable commis du bureau de la poste de Bruxelles, qui a ouvert et copié votre lettre ; il l'a envoyée à Paris et partout. Je crois que le vieux Nestor² n'est pas tout à fait blanc dans cette affaire.

Je vous prie, mon cher Voltaire, de restituer une syllabe au village de Chotusitz, que vous lui avez si inhumainement ravie ; et, puisqu'il vout faut des champs de bataille qui riment à quelque chose, j'ose vous faire remarquer que Chotusitz rime assez bien à Mollwitz. Me voilà quitte de la rime et de la raison.

Vous vous formalisez de ce que je vous crois de la passion pour la marquise du Châtelet ; je pensais mériter des remerciements de votre part, de ce que je présuiais si bien de vous. La marquise est belle, aimable ; vous êtes sensible, elle a un cœur ; vous avez des sentiments, elle n'est pas de marbre ; vous habitez ensemble depuis dix années. Voudriez-vous me faire croire que, pendant tout ce temps-là, vous n'avez parlé que de philosophie à la plus aimable femme de France ? Ne vous en déplaît, mon cher ami,

page 266 de ses *Mémoires*, en parlant du roi de Prusse), quand il veut plaire ; et il le veut toujours, lorsque l'intérêt de son amour-propre s'y rencontre. *Vous a-t-il séduit, il vous néglige, et finit par vous regarder comme son esclave.* » — Voyez, dans la *Correspondance*, la lettre du 15 octobre 1752, à M^{me} Denis, et celles des six premiers mois de 1753, à d'Argental, à König, et au maréchal de Richelieu.

1. Voyez le dernier alinéa de la lettre 1518.

2. Le cardinal de Fleury.

vous auriez joué un bien pauvre personnage. Je n'imaginai pas que les plaisirs fussent exilés du temple *de la Vertu*, que vous habitez.

Quoi qu'il en soit, vous m'avez promis de me sacrifier quelques-uns de vos jours : ce qui me suffit. Plus je croirai que cette absence de la marquise vous coûte d'efforts, plus je vous en aurai de reconnaissance. Gardez-vous bien de me détromper.

J'entends déjà cent belles choses,
Toutes nouvellement écloses,
Et des bons mots sur tous sujets.
Juvénal lancera vos traits,
L'aimable Anacréon vous ceindra de ses roses,
Horace fera vos portraits,
Le bon, le simple La Fontaine
Fera tout naturellement
Quelque conte badin, sans gêne,
Que nous écouterons voluptueusement.
Ami, votre discernement
Mèlera ses préceptes graves,
Et mettra de justes entraves
A notre feu trop pétillant.
Pour soutenir notre enjouement
Et tout l'essor de la saillie,
Le vin d'Ai, nectar charmant,
Pourra vous servir d'ambrosie ;
Et dans cette bachique orgie
L'on saura fuir également
L'assoupissante léthargie
Et le fougueux emportement.

Adieu, cher Voltaire, soyez juste envers vos amis. Sacrifiez aux autels de M^{me} du Châtelet ; mais dans le commerce des dieux n'oubliez pas les hommes qui vous estiment, et donnez-leur quelques-uns de vos moments.

FÉDÉRIC.

1521. — A M. DE MARVILLE ¹,

LIEUTENANT GÉNÉRAL DE POLICE.

Paris, le 14 août.

Monsieur, j'ai exécuté l'arrêt² que vous avez prononcé malgré vous contre moi, et tout se passera comme vous l'avez très-sagement prescrit. Celui qui a le manuscrit signé de votre main est à la campagne : il ne reviendra qu'à neuf heures, et, si je peux sortir, j'irai lui demander ce manuscrit moi-même ; sinon,

1. Voyez la note 1, tome XXXIV, page 538.

2. L'ordre de retirer du théâtre la tragédie du *Fanatisme ou Mahomet* ; voyez tome IV, page 99. Cette pièce avait eu trois représentations.

j'enverrai chez lui, et j'aurai l'honneur de vous le remettre.

Je n'ai jamais mieux senti la différence qui est entre la raison et le fanatisme, entre la connaissance du monde et la pédanterie, que lorsque j'ai eu l'honneur de vous parler.

Je suis avec beaucoup de respect, et j'ose dire avec attachement, votre, etc.

VOLTAIRE.

1522. — A M. LE CARDINAL DE FLEURY.

A Paris, ce 22 août.

Monseigneur, en partant pour Bruxelles, je reçois encore une lettre du roi de Prusse par laquelle il me réitère de lui aller faire ma cour incessamment. Je n'irai qu'en cas que le roi me le permette, et que Votre Éminence ait la bonté de m'envoyer son agrément.

Je vous supplie, monseigneur, de vouloir bien me l'envoyer à Bruxelles, sous le couvert de M. d'Agieu. Au reste, ce monarque aura la bonté de me rendre toutes les lettres que je lui'ai écrites depuis le mois de juin, parafées de sa main ; et Votre Éminence verra si j'ai écrit celle qu'on m'a si cruellement imputée ; elle verra avec quelle malice noire elle est falsifiée, elle connaîtra mon innocence et l'infâme imposture sous laquelle j'ai été accablé. Je me flatte, monseigneur, que le roi, ayant été instruit de cette calomnie, le sera de ma justification. C'est une justice que j'ai droit d'attendre du plus équitable et du plus sage des hommes.

Je suis attaché personnellement à Votre Éminence, et on ne peut avoir eu l'honneur de lui parler sans lui être dévoué.

C'est une fatalité pour moi que les seuls hommes qui aient voulu troubler votre heureux ministère soient les seuls qui m'aient persécuté, jusque-là que la cabale des convulsionnaires, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus abject dans le rebut du genre humain, a obtenu la suppression injurieuse d'un ouvrage public¹ honoré de votre approbation, et représenté devant les premiers magistrats de Paris.

Mais, monseigneur, je garde le silence sur cet article comme sur beaucoup d'autres, concernant le roi de Prusse ; je suis bien loin de chercher à me faire valoir.

La seule chose que je désire passionnément, c'est que Votre

1. Voyez la lettre précédente.

Éminence soit convaincue de mes sentiments pour elle, et de mon amour extrême pour ma patrie. Si vous daignez en persuader Sa Majesté, ce sera le comble à vos bontés.

Je vous souhaite, monseigneur, la longue prospérité qui doit être le fruit de tant de modération et de tant de sagesse.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, monseigneur, de Votre Éminence le très-humble, etc.

VOLTAIRE.

1523. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Paris, le 22 août, en partant.

Tandis que vous êtes à Lyon, mon cher et respectable ami, avec mon autre ange gardien, le diable, qui dispose de ma vie, m'envoie à Bruxelles; et songez, s'il vous plait, qu'à Bruxelles il n'y a que des Flamands qui ne sauront pas même si, dans la tragédie de *Mahomet*, il sera question de mahométisme. M^{me} du Châtelet va, tout armée de compulsoires, de requêtes, et de contredits, perdre son argent et son temps à gagner des incidents inutiles d'un procès qui sera jugé à la quatrième ou cinquième génération :

O *vanas* hominum mentes! o pectora cæca!

(Lucr., lib. II, v. 14.)

Pour moi, je dirai :

O noctes cœnæque Deum!

(Hor., lib. II, sat. vi, v. 65.)

quand je vous reverrai à Paris. Je ne prétends pas vous regretter précisément autant que fait M^{me} d'Argental; mais, après elle, je crois que je peux très-hardiment le disputer à tout le monde.

Je vois que M. Pallu¹ et M. Perichon, et tous ceux qui font les honneurs de Lyon, vont donner des indigestions à mes deux anges. M. de La Marche² n'est-il pas avec vous? N'avez-vous pas un opéra, et, par-dessus tout cela, un cardinal³? Voilà assurément de quoi passer son temps. Que dit M. de La Marche de ses con-

1. Voyez tome XXXIII, page 188.

2. Claude-Philibert de La Marche, reçu président au parlement de Bourgogne en novembre 1718.

3. Pierre Guérin de Tencin, oncle de d'Argental, avait été nommé cardinal au commencement de 1739, et archevêque de Lyon en 1740.

frères de Paris, qui ont instrumenté si pédantesquement contre mon prophète? que dira M. le cardinal de Tencin? que dira madame sa sœur de nos convulsionnaires en robe longue, qui ne veulent pas qu'on joue *le Fanatisme*, comme on dit qu'un premier président¹ ne voulait pas qu'on jouât *Tartuffe*? Puisque me voilà la victime des jansénistes, je dédicrai *Mahomet* au pape², et je compte être évêque *in partibus infidelium*, attendu que c'est là mon véritable diocèse. Bonjour, mes saints anges; je me mets toujours à l'ombre de vos ailes. Voulez-vous des nouvelles? on joue jeudi ma³ comédie nouvelle; M^{re} Gaussin a été saignée hier; M. le cardinal de Fleury a eu une petite faiblesse; on répète *Hippolyte et Aricie*⁴.

A propos, vous avez mon *Mahomet*; M^{re} de Tencin le lira, monsieur le cardinal⁵ le lira; qu'en auront-ils dit? et M. Pallu, on ne peut pas se dispenser de lui en accorder une lecture.

Je vous prie de présenter mes respects à madame votre tante; et, si je n'étais pas aussi profane, aussi irrévocablement damné que j'ai l'honneur de l'être, je demanderais la bénédiction de Son Éminence.

1524. — A MADAME DE CHAMPBONIN.

De Reims.

On a retenu, ma chère amie, la vivacité de mes sentiments, et l'on a réglé que celui des voyageurs qui ne vous est pas le moins attaché serait le dernier à vous écrire. Nous voilà dans la ville de la *sainte ampoule*! Je vous jure que M^{re} la marquise du Châtelet n'a jamais été plus aimable. Elle a enchanté toute la ville de Reims; et, comme de raison, ceux à qui elle plaît tant lui ont donné un jour deux pièces en cinq actes, l'une avant souper, et l'autre après. La dernière a été suivie d'un bal qu'on n'attendait pas, et qui s'est formé tout seul. Jamais elle n'a mieux dansé au bal; jamais elle n'a mieux chanté à souper; jamais tant mangé, ni plus veillé. Elle loge chez mon ami M. de Pouilly⁶, homme d'une vaste érudition, et cependant aimable, doux, facile,

1. Voyez tome XXIII, page 117.

2. Voltaire dédia effectivement *Mahomet* à Benoît XIV, au lieu de Frédéric II.

3. *Ma* doit être une faute : *la Fête d'Auteuil ou la Fausse Méprise*, comédie en trois actes et en vers libres, jouée le jeudi 23 août 1742, est de Boissy. (B.)

4. Voyez tome XXXIII, page 385.

5. Le cardinal de Tencin.

6. Lèvesque de Pouilly. Voyez tome XXXV, page 104.

comme s'il n'était pas savant, digne enfin de loger Émilie. Au lieu d'y coucher une nuit, elle en passe trois dans cette bonne ville. Nous partons demain sous l'étoile d'Émilie, qui nous conduit. Vous, qui tenez sa place à Cirey, faites des vœux pour une prompte conclusion de nos affaires ; je dis nos affaires, car celles d'Émilie sont les nôtres, et nous avons certainement, vous et moi, un très-gros procès contre M. Honsbrouck. Il y a au Champbonin et à Paris deux personnes qui me seront toujours bien chères, et auxquelles je vous prie de parler toujours de moi : c'est M. de Champbonin et monsieur votre fils. Je vous aime, madame, dans tout ce qui vous appartient. Adieu, gros chat. Je vous embrasse si tendrement qu'Émilie m'en grondera.

1525. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Aix-la-Chapelle, 26 août ¹.

De la source où la Faculté
Promet à la goutte et colique,
Gravelle, chancre, et sciatique,
La bonne humeur et la santé;

de cet endroit où tant de gens viennent pour se divertir, et d'où tant d'autres s'en retournent sans être guéris, et où la charlatanerie des médecins, les intrigues de l'amour, tiennent leur jeu également; où enfin l'infirmité et les préjugés amènent tant de personnes de tous les bouts de l'univers, je vous invite, comme un ancien infirme, à venir me trouver; vous y aurez la première place, en qualité de malade et en qualité de bel esprit.

Nous sommes arrivés hier. Je vous crois à Bruxelles, et même je vous crois après-demain ² ici. Je vous prie de m'apporter *Mahomet* tel que vous l'avez fait représenter sur le théâtre de Paris, et de ramasser ce que vous avez fait du *Siècle de Louis XIV*, pour m'en amuser et pour m'instruire. Vous serez reçu avec tout le désir de l'impatience et avec tout l'empressement de l'estime. *Vale*.

FÉDÉRIC.

1526. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Le 29 août.

Après votre belle campagne,
Après ces vers brillants et doux,

1. L'original de cette lettre était daté, par mégarde, du 26 septembre; voyez le commencement de la lettre 1532.

2. Voltaire partit le 2 septembre pour Aix-la-Chapelle, d'où il revint le 10.

Grand Apollon de l'Allemagne,
 Dans quel Parnasse habitez-vous ?
 Vous êtes dans Aix, entre nous,
 Comme au pays de Charlemagne,
 Et non pas comme au rendez-vous
 Des fiévreux, des sots, et des fous,
 Qu'un triste Esculape accompagne.

Permettez, mon héros, mon roi, qu'une abominable fluxion, qui s'est emparée de moi sur le chemin de Lille à Bruxelles, soit un peu diminuée pour que je vole à Aix-la-Chapelle. Cette fluxion me rend sourd, et il ne faut pas l'être avec Votre Majesté: ce serait être impuissant en présence de sa maîtresse. Je vais, pendant les deux ou trois jours que je suis condamné à rester dans mon lit, faire transcrire le *Mahomet* tel qu'il a été joué, tel qu'il a plu aux philosophes, et tel qu'il a révolté les dévots; c'est l'aventure du *Tartuffe*¹. Les hypocrites persécutèrent Molière, et les fanatiques se sont soulevés contre moi. J'ai cédé au torrent sans dire un seul mot; si Socrate en eût fait autant, il n'eût point bu la ciguë.

J'avoue que je ne sais rien qui déshonore plus mon pays que cette infâme superstition, faite pour avilir la nature humaine. Il me fallait le roi de Prusse pour maître, et le peuple anglais pour concitoyen. Nos Français, en général, ne sont que de grands enfants; mais, aussi c'est à quoi je reviens toujours, le petit nombre des êtres pensants est excellent chez nous, et demande grâce pour le reste.

A l'égard de mon bavardage historique², une première cargaison partit le 20 de ce mois de Paris, adressée au fidèle David Gérard, et la seconde est toute prête. J'ai déjà demandé pardon à Votre Majesté de la peine qu'elle aura peut-être à déchiffrer le caractère des différents écrivains qui m'ont copié à la hâte ce que j'ai rassemblé.

Je m'imagine que le paquet est actuellement en chemin pour venir ennuyer Votre Majesté à Aix-la-Chapelle.

Je sais certainement (si ce mot est permis aux hommes) que ce n'est point un commis de Bruxelles qui a ouvert la lettre, laquelle est devenue ma boîte de Pandore. Tout ce bel exploit

1. Voyez la lettre 1523, page 150.

2. C'étaient des cahiers du *Siècle de Louis XIV*, et de l'*Essai sur les Révolutions du monde* (ou *Essai sur les Mœurs*). Frédéric fait allusion plus bas à cet ouvrage, dans la lettre 1547.

s'est fait à Paris dans un temps de crise, et c'est un espion de la personne¹ que Votre Majesté soupçonne qui a fait tout le mal.

Votre Majesté l'avait très-bien deviné²; elle se connaît aux petites choses comme aux grandes.

Surtout qu'elle connaît bien les injustices des hommes qui se mêlent de juger les rois, et que son ode sur cette matière toute neuve est pleine d'une poésie et d'une philosophie vraie et sublime!

Plût à Dieu que Votre Majesté eût également raison dans les beaux compliments qu'elle me fait dans son avant-dernière lettre, au sujet de la marquise!

Ah! vous m'avez fait, je vous jure,
 Et trop de grâce et trop d'honneur,
 Quand vous dites que la nature
 M'a fait, pour certaine aventure,
 D'autres dons que le don du cœur;
 Plût au ciel que je l'eusse encore,
 Ce premier des divins présents,
 Ce don que toute femme adore,
 Et qui passe avec nos beaux ans!
 J'approche, hélas! de la nuit sombre
 Qui nous engloutit sans retour;
 D'un homme je ne suis que l'ombre,
 Je n'ai que l'ombre de l'amour.
 Adressez donc à des poètes
 Qui soient encor dans leur printemps,
 Les très-désirables fleurettes
 Dont vous honorez mes talents.
 Gresset est dans cet heureux temps;
 C'est Gresset qui devait se rendre
 Dans le Parnasse de Berlin;
 Mais, ou trop timide, ou trop tendre,
 Il n'osa faire ce chemin.
 Il languit, dans sa Picardie,
 Entre les bras de sa catin
 Et sur des vers de tragédie.

1. Le vieux *Nestor*, le cardinal de Fleury.

2. Frédéric avait des motifs particuliers de se défier de la loyauté du vieux Machiavel mitré qui régnait sur la France. Selon ce qu'en dit Laveaux, dans le tome 1^{er} de la *Vie de Frédéric II*, ce prince ne fit tout à coup la paix avec Marie-Thérèse que parce qu'il avait reconnu une preuve de trahison dans une lettre écrite secrètement par Fleury à la reine de Hongrie. (Cl.) — Voyez le cinquième alinéa de la lettre 1519.

1527. — A M. DE CIDEVILLE.

• A Bruxelles, le 1^{er} septembre.

Allah, illah, allah; Mohammed rezoul, allah.

Ce *Mahomet*, mon très-aimable ami, m'a fait bien coupable envers vous : il m'a rendu paresseux.

Me voilà enfin tranquille à Bruxelles, et je profite de ce petit moment de loisir pour m'entretenir avec vous. Je pars demain pour aller trouver à Aix-la-Chapelle le roi¹ qui a changé deux fois le système de l'Europe, et qui pourtant n'est pas puni de Dieu, car il est aux eaux sans avoir besoin de les prendre, et les médecins sont au nombre des puissances dont il se moque. Si notre *Mahomet*, mon cher ami, eût été représenté devant lui, il n'en eût pas été effarouché, comme l'ont été nos prétendus dévots. Il ne veut pas faire jouer *Zaire*, parce qu'il y a trop de christianisme, à ce qu'il dit, dans la pièce. Vous jugez bien que le miracle de Polyeucte n'est pas de son goût, et que celui de Mahomet lui plaît davantage.

Nos jansénistes de Paris, et, surtout, nos jansénistes convulsionnaires, ne pensent point ainsi. Les bonnes gens ont cru que l'on attaquait saint Médard et M. saint Pâris. Il y a eu même de vos graves confrères, conseillers au parlement² de Paris, qui ont représenté à leur chambre que cette pièce était toute propre à faire des Jacques Clément et des Ravailac. Ne trouvez-vous pas que ce sont là de bonnes têtes? Ils croient sans doute qu'Harpagon fait des avars, et enseigne à prêter sur gages. Il y a une chose qui me fait de la peine, mon cher ami, et je vous la dirai : c'est que le gros de notre nation n'a point d'esprit. Le petit nombre d'illustres précepteurs que les Français ont eus dans le siècle passé n'a pu encore rendre la raison universelle. Corneille, Racine, Molière, La Bruyère, Bossuet, Fénelon, etc., ont eu beau faire, le petit, le léger, sont le caractère dominant.

1. Dans l'édition de Kehl on lit : le roi de Prusse. Ces deux derniers mots ne sont pas dans l'original. (Cl.)

2. Le procureur général Joly de Fleury (mort en 1756), père du fameux Omer Joly de Fleury, avocat général, écrit à de Marville, les 11 et 13 août 1742, au sujet de *Mahomet* : « On a parlé ce matin, monsieur, dans une chambre du parlement, d'une comédie où quelques-uns de Messieurs ont été, et qu'ils disent contenir des choses énormes contre la religion.... Tout le monde dit que, pour avoir composé une pareille pièce, il faut être un scélérat à faire brûler. (Tome 1^{er} de la Police de Paris dévoilée.)

Cependant il y a toujours le petit nombre des élus, à la tête desquels je vous place. Ceux-là conduisent à la longue le troupeau : *Dux regit agmen* ; mais ce n'est qu'à la longue, et il faut des années avant que les gens d'esprit aient repétri les sots.

Le *Tartuffe* essuya autrefois de plus violentes contradictions ; il fut enfin vengé des hypocrites. J'espère l'être des fanatiques : car enfin Mahomet est *Tartuffe* le grand.

Nous en raisonnerons à Paris, c'est là ma plus chère espérance : car vous y viendrez à ce Paris, et moi j'y serai dans deux ou trois mois ¹.

10 septembre.

Tout ce griffonnage, mon cher ami, avait été écrit il y a huit jours. J'ai été voir le roi de Prusse avant de finir ma lettre. J'ai courageusement résisté aux belles propositions qu'il m'a faites. Il m'offre une belle maison à Berlin, et une jolie terre ; mais je préfère mon second étage dans la maison de M^{me} du Châtelet. Il m'assure de sa faveur et de la conservation de ma liberté, et je cours à Paris à mon esclavage et à la persécution. Je me crois un petit Athénien qui refuse les bontés du roi de Perse. Il y a pourtant une petite différence : on était libre à Athènes, et je suis sûr qu'il y avait beaucoup de Cidevilles ; sans cela, comment aurait-on pu aimer sa patrie ? C'est beaucoup qu'il y en ait un en France, et que je puisse me flatter d'avoir bientôt la consolation de l'embrasser.

M^{me} du Châtelet fait toujours ici sa malheureuse guerre de chicane, et on craint à tout moment d'en voir une véritable et universelle. Quel acharnement ! Ne faudra-t-il pas faire la paix après la guerre ? Eh ! morbleu, que ne fait-on la paix tout d'un coup !

Adieu ; M^{me} du Châtelet vous fait ses compliments ; je vous regrette, je vous regrette... je vous aime, je voudrais passer avec vous ma vie.

1528. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Aix-la-Chapelle, 1^{er} septembre.

Federicus Virgilio, salut. Je suis arrivé dans la capitale de Charlemagne et de tous les hypocondres. On m'a envoyé de Paris une lettre qui y court sous votre nom, et qui, de quelque auteur qu'elle puisse être, mériterait

1. Voltaire rentra probablement à Paris vers la fin de décembre 1742.

d'être sortie de votre plume. Elle a fait ma consolation dans un pays où il n'y a guère de société, où l'on boit les eaux du Styx, et dans lequel la charlatanerie des médecins étend sa domination jusque sur l'esprit. Je voudrais que les Français pensassent comme l'auteur de cette lettre, et que leur fureur partielle devînt plus équitable envers les étrangers; je voudrais enfin que vous eussiez fait cette lettre, et que vous me l'eussiez envoyée. Mais qu'ai-je besoin de vos lettres? l'auteur est dans le voisinage. Si vous veniez ici, vous ne devez pas douter que je ne préfère infiniment le plaisir de vous entendre à celui de vous lire. J'espère de votre politesse que vous voudrez me faire cette galanterie, et m'apporter en même temps ce *Mahomet* proscrit en France par les bigots, et œcuménisé par les philosophes à Berlin.

Je ne prétends pas vous en dire davantage; j'espère que vous viendrez ici pour entendre tout ce que mon estime peut avoir à vous dire. Adieu.

FÉDÉRIC.

1529. — A M. CÉSAR DE MISSY¹.

A Bruxelles, ce 1^{er} septembre 1742.

Je trouve, monsieur, à mon retour à Bruxelles, une lettre bien agréable de vous, à laquelle je ne répons qu'en vile prose; mais ce que vous ne croirez peut-être pas, c'est pour avoir plus tôt fait. Je ne sais si le pays qui est devenu le vôtre est l'ennemi de celui que le hasard de la naissance a fait le mien; mais je sais bien que les esprits qui pensent comme vous sont de mon pays, et sont mes vrais amis. Je vous supplie donc, monsieur, de vouloir bien me donner une marque de votre amitié en me faisant avoir tout ce qui s'est fait de *l'Histoire universelle* en anglais, depuis le chapitre y concernant les Juifs jusqu'à la captivité de Babylone, lequel finit dans la traduction française par ces mots : *Établit quelque temps après Saül pour être roi d'Israël*. Il n'y a qu'à faire adresser le paquet à M. Van Cleve, banquier à Bruxelles, et tirer sur lui le montant du livre et des frais.

On a imprimé depuis peu, à Paris, une petite édition de mes ouvrages, sous le titre d'édition de Genève, chez Bousquet : c'est la moins fautive et la plus complète que j'aie encore vue. J'en ferai venir quelques exemplaires, et j'aurai l'honneur de vous en envoyer un.

Si quelque libraire de Londres voulait les réimprimer, je lui enverrais un exemplaire corrigé et mis en meilleur ordre, accompagné de pièces assez curieuses qui n'ont point encore paru, et surtout de la tragédie de *Mahomet* ou du *Fanatisme*; c'est *Tartuffe*

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

le *Grand*, et les fanatiques en ont fait supprimer à Paris les représentations, comme les dévots étouffèrent l'autre *Tartuffe* dans sa naissance. Cette tragédie est plus faite, je crois, pour des têtes anglaises que pour des cœurs français. On l'a trouvée trop hardie à Paris, parce qu'elle n'est que forte, et dangereuse, parce qu'il y a du vrai. J'ai voulu faire voir par cet ouvrage à quels horribles excès le fanatisme peut entraîner des âmes faibles conduites par un fourbe. Ma pièce représente, sous le nom de *Mahomet*, le prieur des jacobins mettant le poignard à la main de Jacques Clément, encouragé de plus par sa maîtresse au parricide. On reconnaît là l'auteur de *la Henriade*; mais il faut que l'auteur de *la Henriade* soit persécuté : car il aime la vérité et le genre humain. Il n'est permis aux poètes d'être philosophes qu'à Londres.

Je fais mille compliments à M. de Nancy, dont j'ai aussi reçu une lettre. Adieu, monsieur ; comptez sur mon attachement et sur ma vive reconnaissance.

1530. — A MADAME DE SOLAR ¹,

A PARIS.

A Bruxelles, le 2 septembre.

Ce fut, madame, le 23 du dernier mois, que les troupes enfermées dans Prague ² firent la plus vigoureuse sortie. Ils comblèrent une partie de la tranchée ; ils renversèrent des batteries, ils enclouèrent du canon. Le combat dura une heure : on se battit de part et d'autre en désespérés. On dit le prince de Deux-Ponts blessé à mort, le duc de Biron ³ prisonnier, un nombre à peu près égal de morts des deux côtés ; mais beaucoup plus d'officiers français que d'autrichiens, par la raison qu'il y a toujours plus d'officiers dans nos troupes que chez les étrangers, et qu'ainsi nous jouons des pistoles contre de la monnaie.

Après cette sanglante action, il y eut une heure d'armistice pendant laquelle on agit et on se parla comme si tout le monde

1. Le commandeur de Solar, cité à la fin de la lettre 434, était mari de cette dame, et ambassadeur du roi de Sardaigne, à Paris, depuis plusieurs années.

2. Les Français rentrèrent en vainqueurs dans la ville après avoir détruit les ouvrages des assiégés. Ce fut en décembre qu'eurent lieu la sortie et la retraite dont Voltaire parle à la fin du chapitre vii du *Précis du Siècle de Louis XV* : voyez tome XV.

3. Louis-Antoine de Gontaut, né en 1701, maréchal de France en 1757.

avait été du même parti. Les officiers français avouèrent aux Autrichiens qu'ils espéraient que l'armée de secours arriverait le 28 août. Leurs généraux leur avaient donné cette espérance. Les assiégeants les détrompèrent, et leur firent voir que cette armée ne pouvait arriver qu'à la fin de septembre; mais nos troupes, loin d'en être découragées, protestent qu'elles périront plutôt que de se rendre. Jamais on n'a vu tant de zèle et tant d'intrépidité; chaque soldat semble être responsable de la gloire de la nation; c'est une justice que leur rend le prince Charles.

J'ai mandé cette nouvelle à M. le président de Meinières, pour en orner le grand livre de M^{me} Doublet¹; mais j'ai oublié de lui dire que nous avons pris Monti, ingénieur en chef de l'armée autrichienne. Puisse tant de courage être suivi d'une paix aussi prompte qu'honorable! Il paraît que les Hollandais temporisent. Il y a ici dix-huit mille Anglais avec du canon, vingt-deux mille nationaux; et on attendait, il y a cinq jours, M. de Neipperg avec la déclaration de leurs hautes et lentes puissances. Seize mille Hanovriens devaient se joindre à toutes ces troupes, et commencer les opérations vers Thionville. Tous ces projets paraissent suspendus.

Le roi de Prusse est à Aix-la-Chapelle, où il fait semblant de consulter des charlatans et de boire des eaux. Il traite les médecins comme les autres puissances. Je pars dans l'instant, avec la permission du roi, pour aller faire un moment ma cour à ce prince. J'aimerais bien mieux partir pour venir manger la poule au riz. Permettez-moi, madame, de présenter mes respects à M. de Solar. M^{me} du Châtelet va vous écrire. J'ai écrit aux anges.
Le baccio i piedi.

1. M^{me} Doublet de Persan, née Le Gendre, morte, vers la fin de 1771, quelques mois après Louis Petit de Bachaumont, son ami intime, qui demeurait chez elle, et qui, partageant le goût de celle-ci pour les nouvelles du jour, concourait, avec quelques autres habitués de la maison, à en tenir registre. Ce *grand livre*, comme Voltaire le nomme ici, et dans sa lettre du 23 septembre 1750, à d'Argental, se composait de deux parties, l'une contenant les nouvelles hasardées, l'autre les nouvelles officielles. L'extrait qui en était ensuite fait devenait un objet de spéculation pour le valet de chambre copiste de M^{me} Doublet, et cette espèce de journal fut longtemps connu sous le nom de *Nouvelles à la main*. Les *Mémoires secrets*, qui ont paru de 1777 à 1789, en 30 volumes in-12, et dont les premiers sont attribués à Bachaumont, peuvent être considérés comme la suite du *grand livre* de M^{me} Doublet.

Cette dame, née vers 1676, fut la marraine de l'abbé Terrai, et la grand'tante de la duchesse de Choiseul. (CL.)

1531. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Aix-la-Chapelle, 2 septembre.

Je ne sais rien de mieux après vous-même que vos lettres. La dernière, aussi charmante que toutes celles que vous m'écrivez, m'aurait fait encore plus de plaisir si vous l'aviez suivie de près ; mais à présent je crois être privé du plaisir de vous voir. Je pars le 7 pour la Silésie.

C'est bien ici le pays le plus sot que je connaisse. Les médecins, pour mettre les étrangers à l'unisson de leurs concitoyens, veulent qu'ils ne pensent point : ils prétendent qu'il ne faut point avoir ici le sens commun, et que l'occupation de la santé doit tenir lieu de toute autre chose.

M. Chapel et M. Gutzweiler ne veulent absolument pas que l'on fasse des vers ; ils disent que c'est un crime de lèse-Faculté, et qu'on ne peut boire de l'Hippocrène et de leurs eaux bourbeuses en même temps dans le petit empire d'Aix. Je suis obligé de céder à leurs volontés ; mais Dieu sait comme je m'en dédommagerai lorsque je serai de retour chez moi !

Je n'ai rien reçu de vous, ni gros ni petit paquet. Je suppose que le prudent David Gérard aura tout gardé à Berlin, jusqu'à mon arrivée. Je vous assure que je vous tiendrai bon compte de tout ce que vous m'envoyez, et que vous faites par vos ouvrages la plus solide consolation de ma vie.

Adieu, mon cher Voltaire ; je vous charge de la nourriture de mon esprit ; envoyez-moi tantôt de ces mets solides qui donnent des forces, et tantôt de ces mets fins dont la saveur charmante flatte et réveille le goût.

Soyez persuadé de l'estime, de l'amitié, et de tous les sentiments distingués que j'ai pour vous.

FÉDÉRIC.

1532. — A M. LE CARDINAL DE FLEURY.

Le 10 septembre.

Monseigneur, je commence par envoyer à Votre Éminence la première lettre¹ que le roi de Prusse m'écrivit le 26 août, qu'il date par mégarde du 26 septembre. Votre Éminence verra au moins par cette lettre que je n'ai point écrit celle² qui courut si malheureusement il y a un mois, et qui fut fabriquée à Paris par le secrétaire d'un ambassadeur, aussi bien qu'une prétendue réponse de Sa Majesté prussienne.

J'ai donc quelque droit d'espérer que je serai justifié dans

1. C'est sans doute la lettre 1525, dans laquelle il n'est d'ailleurs nullement question de la lettre 1509.

2. Il paraît que c'était la lettre 1509, écrite alors depuis un peu plus de deux mois, si elle contenait des plaisanteries contre M^{me} de Mailly, Louis XV avait dû s'en irriter.

l'esprit du roi, comme dans celui de Votre Éminence, sur cette petite affaire.

Je vais maintenant lui rendre compte, comme je le dois, de mon voyage à Aix-la-Chapelle.

Je ne partis que le 2 de ce mois. Je rencontraï en chemin un courrier du roi de Prusse, qui venait me réitérer ses ordres. Le roi voulut que je logeasse près de son appartement, et passa, deux jours consécutifs, quatre heures de suite dans ma chambre, avec cette bonté et cette familiarité qui entrent, comme vous savez, dans son caractère, et qui n'abaissent point un roi parce qu'on n'en abuse jamais. J'eus tout le temps de parler, avec beaucoup de liberté, sur ce que Votre Éminence m'avait prescrit, et le roi me parla avec une égale franchise.

D'abord il me demanda s'il était vrai que la nation fût si piquée contre lui, si le roi l'était, si vous l'étiez. Je répondis qu'en effet tous les Français avaient ressenti vivement une défection si inespérée; qu'il ne m'appartenait pas de savoir comment pensait le roi, que je connaissais la modération de Votre Éminence, etc. Il daigna me parler beaucoup des raisons qui l'ont engagé à précipiter sa paix. Elles ne roulent point sur les prétendues négociations secrètes à la cour de Vienne¹, et desquelles Votre Éminence a bien voulu se justifier. Elles sont si singulières que j'ose douter qu'on en soit instruit en France. Cependant je n'ose les confier à cette lettre, sentant combien il me sied peu de toucher à des affaires si délicates.

Tout ce que j'ose dire, c'est qu'il m'a semblé très-aisé de ramener l'esprit de ce monarque, que la situation de ses États, son intérêt et son goût, semblent rendre l'allié naturel de la France.

Il m'a paru très-affligé de l'opinion que cet événement a fait concevoir de lui aux Français; il m'a dit qu'il avait commencé un manifeste, mais qu'il le supprimerait. Il ajouta qu'il souhaitait passionnément de voir la Bohême aux mains de l'empereur, qu'il renonçait de la meilleure foi du monde à Berg et à Juliers; que, malgré les propositions avantageuses que lui faisait le comte de Stair², il ne songeait qu'à garder la Silésie; qu'il savait bien qu'un jour la maison d'Autriche voudrait rentrer dans cette belle province, mais qu'il se flattait qu'il garderait sa con-

1. Voyez la note 2 de la page 153.

2. Jean Dalrymple, comte de Stair, né en 1673, mort en 1747. Il fut, pendant plusieurs années, ambassadeur de George I^{er} auprès de Louis XIV et de Louis XV. En 1742, Stair commandait l'armée anglaise en Flandre, et il était, en outre, ambassadeur extraordinaire auprès des États-Généraux. (C.L.)

quête; qu'il avait actuellement cent trente mille hommes de troupes; qu'il allait faire de Neisse, de Glogau, et de Brieg, des places aussi fortes que Wesel; que d'ailleurs il était très-bien informé que la reine d'Hongrie doit plus de quatre-vingts millions d'écus d'Allemagne, qui font environ trois cents millions de France; que ses provinces, épuisées et séparées les unes des autres, ne pourront faire de longs efforts, et que de longtemps les Autrichiens ne seront redoutables par eux-mêmes.

Il est indubitable qu'on avait donné à ce prince des idées aussi fausses sur la France qu'il en a de justes sur l'Autriche. Il me demanda s'il était vrai que la France fût épuisée d'hommes et d'argent, et entièrement découragée; je répondis qu'il doit y avoir encore plus de douze cents millions d'espèces circulant dans le royaume; que les recrues ne se sont jamais faites si aisément, et qu'il n'y a jamais eu tant de bonne volonté.

Milord Hindfort¹ lui avait parlé bien autrement, et milord Stair, dans ses lettres, lui représentait, il y a un mois, la France comme prête à succomber. Il n'a cessé de le presser encore pendant le voyage d'Aix.

Malgré la déclaration que M. de Podewils² avait faite à la Haye, il y avait même encore, le 30 d'août, à Aix, un Anglais, de la part de milord Stair, qui vint parler au roi de Prusse dans un petit village nommé Boschet, à un quart de lieue d'Aix. On m'a assuré que l'Anglais s'en est retourné très-mécontent. Cependant le général Schmettau³, qui était avec le roi, envoya dans ce temps-là même acheter à Bruxelles cinq exemplaires des cartes du cours de la Moselle et des Trois-Évêchés.

Voilà les principales choses dont j'ai cru devoir rendre un compte succinct à Votre Éminence, sans me hasarder à faire aucune réflexion, croyant avoir rempli mon devoir de Français, sans manquer à la reconnaissance que je dois aux bontés extrêmes dont le roi de Prusse m'honore.

Votre Éminence verra d'un coup d'œil le fond des choses dont je n'ai vu et dont je ne peux rendre que la superficie.

Si ma lettre est jugée digne de votre attention, je vous supplie, monseigneur, de ne la regarder que comme le simple

1. Ambassadeur d'Angleterre auprès de Frédéric; cité dans le trentième vers de la lettre 1455. Ce diplomate est nommé aussi Hindfort dans les *Mémoires* de Valori, et Hyndford, dans la *Vie de Frédéric II*, par Laveaux.

2. Ministre de Prusse à la Haye; c'est à lui qu'est adressée la lettre 1614.

3. Probablement Samuel, comte de Schmettau, passé récemment du service d'Autriche à celui de Prusse, peu de temps après son frère, cité dans la lettre 1353.

témoignage de mon zèle pour le roi et pour ma patrie. La confiance avec laquelle le roi de Prusse daigne me parler me mettrait peut-être quelquefois en état de rendre ce zèle moins inutile, et je croirais ne pouvoir jamais mieux répondre à ses bontés qu'en cultivant le goût naturel qu'il a pour la France. Je suis, etc.

1533. — A M. LE MARQUIS D'ARGENSON,

A PARIS.

A Bruxelles, le 10 septembre.

Je vous en fais mon compliment, monsieur, et je le ferais encore avec plus de plaisir s'il s'adressait à vous directement. J'ai vu ces jours-ci le roi de Prusse, et je l'ai vu comme on ne voit guère les rois, fort à mon aise, dans ma chambre, au coin de mon feu, où ce même homme, qui a gagné deux batailles¹, venait causer familièrement, comme Scipion avec Térence. Vous me direz que je ne suis pas Térence; mais il n'est pas non plus tout à fait Scipion.

J'ai appris des choses bien extraordinaires. Il y en a une qu'on débite sourdement, au moment que j'ai l'honneur de vous écrire : on dit le siège de Prague levé²; mais Bruxelles est le pays des mauvaises nouvelles. M. de Neipperg est arrivé de Hollande ici; mais il n'amène point de troupes hollandaises, comme on s'en flattait, et nous pourrions bien avoir incessamment une paix utile et glorieuse, malgré milord Stair et malgré M. Van Haren³, qui est le poète Tyrtée des États-Généraux. L'un présente des mémoires, l'autre fait des odes; et, avec tant de prose et tant de vers, leurs grosses et lentes puissances pourraient bien rester tranquilles. Dieu le veuille, et nous préserve d'une guerre dans laquelle il n'y a rien à gagner, mais beaucoup à perdre!

Les Anglais veulent nous attaquer chez nous, et nous ne pouvons leur en faire autant; la partie, en ce sens, ne serait pas égale. Si nous les tuons tous, nous envoyons vingt mille hérétiques en enfer, et nous ne gagnons pas un château sur la terre; s'ils nous tuent, ils mangent encore à nos dépens. Il vaut bien

1. Celles de Mollwitz et de Czaslaw.

2. Ce fut le 13 septembre seulement, selon *l'Art de vérifier les dates*, que le prince Charles de Lorraine s'éloigna de Prague, où se défendaient vaillamment le maréchal de Belle-Isle et Chevert. (CL.)

3. Guillaume Van Haren, né à Leewarde en 1713, mort en 1768, à qui Voltaire adressa, en 1743, trois stances qui sont dans le tome VIII.

mieux n'avoir de querelles que sur Locke et sur Newton. Celle que j'ai sur *Mahomet* n'est heureusement que ridicule. On croit ici les Français gais et légers; qui croirait qu'il y en ait de si tristes et de si pédants !

Vous, qui êtes si loin d'être l'un et l'autre, conservez-moi, monsieur, des bontés qui me seront toujours bien précieuses, et protégez-moi un peu auprès de monsieur votre fils. M^{me} du Châtelet vous fait mille compliments.

1534. — A M. LE CARDINAL DE FLEURY.

A Bruxelles, le 24 septembre.

Monseigneur, je regarde les lettres de Votre Éminence comme la faveur la plus flatteuse que puisse recevoir un citoyen, surtout dans un temps où la multiplicité de vos affaires semble devoir ne vous laisser aucun moment.

Votre Éminence se peint dans ses lettres ; on ne peut les lire sans sentir redoubler son attachement. Il n'y a que des Anglais que de tels charmes ne puissent pas apprivoiser. Je puis vous assurer que le roi de Prusse a été vivement touché de celles que vous lui avez écrites, et qu'il m'a parlé avec une extrême sensibilité de cette éloquence d'autant plus persuasive que la modération lui donne un nouveau poids et un nouveau prix. Son goût l'attache personnellement à vous ; la manière dont ce monarque m'a fait l'honneur de me parler ne me permet pas d'en douter. Il ne croyait pas assurément que je dusse en rendre compte à Votre Éminence.

Si je n'avais craint le sort que les lettres ont quelquefois sur les frontières, surtout dans un temps aussi orageux que celui-ci, j'aurais pris un peu plus de liberté, et je profiterais aujourd'hui de celle que Votre Éminence me donne de lui parler des raisons secrètes qui ont précipité la paix du roi de Prusse. Mais, supposé que ces allégations eussent quelque fondement, ce que je suis très-éloigné de croire, et qu'il en fallût venir à quelques éclaircissements, le roi de Prusse pourrait penser alors que j'ai trahi sa confiance ; je perdrais sans fruit ses bonnes grâces, et les occasions de vous marquer mon zèle.

Me sera-t-il permis, monseigneur, de vous représenter que si vous ordonnez à M. de Valori de vous instruire de ces motifs

1. Allusion au procureur général Joly de Fleury et à quelques-uns de *Messieurs*.

secrets, il peut aisément vous satisfaire sans aucun risque, ayant un caractère qui le met à l'abri de tout reproche, et un chiffre qui assure du secret?

Je soupçonne que ce que Votre Éminence veut savoir est déjà connu de M. de Valori ; mais s'il ne l'était pas, il peut aisément l'apprendre du baron de Pöllnitz, chambellan du roi de Prusse. Je sais que ce chambellan est au fait, qu'il fut présent à un entretien que le roi de Prusse eut sur ce sujet avec son ministre. Il sera très-facile à M. de Valori de faire parler M. de Pöllnitz sur ce chapitre.

Oserai-je encore ajouter, monseigneur, en soumettant mes faibles conjectures à vos lumières, qu'il me paraît que le roi de Prusse allègue ces prétextes secrets, dont il est question, pour cacher la raison véritable, qu'il se repent peut-être d'avoir trop écoutée? Votre Éminence sait à quel point le parti anglais avait persuadé à ce prince que la France était incapable de soutenir la guerre en Bohême ; et, par tout ce qu'il m'a fait l'honneur de me dire, il est aisé de juger que, s'il vous eût cru plus puissant, il vous eût été plus fidèle. On l'assurait alors que le parti du stathoudérat aurait le dessus en Hollande, et que les Anglais, avec la nouvelle faction hollandaise, pouvaient lui faire de grands avantages.

Voilà sa véritable raison. Je ne doute pas que les Anglais n'aient appuyé cette raison de quelque calomnie, pour l'engager à se détacher de la France avec moins de scrupule ; et ces calomnies anglaises sont vraisemblablement les raisons secrètes dont il s'agit.

Je souhaiterais qu'on pût découvrir que les Anglais lui en ont imposé grossièrement, et que cette manœuvre inique de leur part pût servir à vous attacher davantage un prince que son goût et son intérêt véritable détermineront toujours de votre côté.

Pour moi, monseigneur, quand je ne serais pas Français, je ne m'en sentirais pas moins de dévouement pour votre personne. Il me semble que vous devez faire des Français de tous ceux qui vous entendent, ou à qui vous daignez écrire. J'ai été un peu Anglais avec Newton et avec Locke ; je pourrais bien tenir à leurs systèmes, mais je suis infiniment partisan du vôtre : c'est celui de la grandeur de la France et de la tranquillité de l'Europe. Je me flatte qu'il sera mieux prouvé que tous ceux de philosophie.

Il n'y a personne, monseigneur, à qui votre gloire soit plus précieuse qu'à moi. Je suis avec le plus profond respect et l'at-

tachement le plus sincère, monseigneur, de Votre Éminence le très-humble, etc.

VOLTAIRE.

1535. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL ¹.

A Bruxelles, ce 24 septembre.

Mon cher ange de lumière a donc vu des mal disants qui prétendent avoir vu mon *Mahom* imprimé à Meaux : il y a des gens qui voient d'une étrange manière. Non, ne le croyez pas ; *Mahom* vous appartient, et je ne dispose pas ainsi de votre bien. Je compte venir dans le petit ciel les derniers jours d'octobre. Les poules au riz ne sont bonnes que là : toute la Flandre ne vaut pas le nid de mes deux anges.

Savez-vous que je suis tout au mieux avec

Le vieillard vénérable ² à qui les destinées
Ont de l'heureux Nestor accordé les années ?

Il m'écrit de grandes lettres, dans lesquelles même il daigne avoir beaucoup d'esprit. On dit que nos affaires vont très-bien par delà le Danube ; mais le grand point est qu'il y ait à Paris beaucoup de bonnes tragédies et de bons opéras. Le roi de Prusse donne un bel exemple à mes chers compatriotes : il fait bâtir une salle, dont les quatre faces seront sur le modèle des portiques du Panthéon ; et à Paris, vous savez qu'on entre dans une vilaine salle par un vilain égout³. Cela me fait saigner le cœur, car je suis très-bon Français.

Je vous ai écrit une grande lettre à Lyon, toute pleine de vieilles nouvelles. Elle était adressée à l'archevêché. Je soupçonne qu'elle ne vous est pas parvenue, et qu'une lettre de moi n'est pas faite pour arriver dans le lieu saint ; du moins M. de Pont-de-Veyle n'en dit mot dans celle qu'il écrit à M^{me} du Châtelet.

Cette M^{me} du Châtelet vous fait les plus tendres compliments. M^{me} d'Argental sait avec quel respectueux dévouement je lui suis attaché, comme à vous, pour toute ma vie.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Le cardinal Fleury. Voyez une lettre de juillet à Frédéric.

3. Le théâtre de la rue des Fossés-Saint-Germain (aujourd'hui rue de l'Ancienne-Comédie), qui ne fut démoli qu'en 1770. (A. F.)

1536. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Bruxelles, ce 2 octobre.

Vous laissez reposer la foudre et les trompettes ;
 Et, sans plus étaler ces raisons du plus fort,
 Dans vos fiers arsenaux, magasins de la mort,
 De vingt mille canons les bouches sont muettes.
 J'aime mieux des soupers, des opéras nouveaux,
 Des passe-pieds français, des fredons italiques,
 Que tous ces bataillons d'assassins héroïques,
 Gens sans esprit et fort brutaux.
 Quand verrai-je élever, par vos mains triomphantes,
 Du palais des Plaisirs les colonnes brillantes ?
 Quand verrai-je à Charlottenbourg
 Du docte Polignac ¹ les marbres respectables,
 Des antiques Romains ces monuments durables,
 Accourir à votre ordre, embellir votre cour ?
 Tous ces bustes fameux semblent déjà vous dire :
 Que faisons-nous à Rome, au milieu des débris
 Et des beaux-arts et de l'empire,
 Parmi ces capuchons blancs, noirs, minimes, gris,
 Arlequins en soutane, et courtisans en mitre,
 D'homme et de citoyen abjurant le vain titre,
 Portant au Capitole, au temple des guerriers,
 Pour aigle des agnus, des bourdons pour lauriers ?
 Ah ! loin des monsignors tremblants dans l'Italie,
 Restons dans ce palais, le temple du Génie ;
 Chez un roi vraiment roi fixons-nous aujourd'hui ;
 Rome n'est que la sainte, et l'autre est avec lui.

Sans doute, sire, que les statues du cardinal de Polignac vous disent souvent de ces choses-là ; mais j'ai aujourd'hui à faire parler une beauté qui n'est pas de marbre, et qui vaut bien toutes vos statues.

Hier je fus en présence
 De deux yeux mouillés de pleurs,
 Qui m'expliquaient leurs douleurs
 Avec beaucoup d'éloquence.
 Ces yeux qui donnent des lois
 Aux âmes les plus rebelles
 Font briller leurs étincelles

1. Le roi de Prusse avait fait acheter, à Paris, une collection de statues antiques que le cardinal de Polignac avait formée. (K.)

Sur le plus friand minois.
Qui soit aux murs de Bruxelles.

Ces yeux, sire, et ce très-joli visage, appartiennent à M^{me} de Walstein, ou Wallenstein, l'une des petites-nièces de ce fameux duc de Walstein que l'empereur Ferdinand¹ fit si promptement tuer, au saut du lit, par quatre honnêtes Irlandais : ce qu'il n'eût pas fait assurément s'il avait pu voir sa petite-nièce.

Je lui demandai pourquoi
Ses beaux yeux versaient des larmes.
Elle, d'un ton plein de charmes,
Dit : « C'est la faute du roi. »

— Les rois font de ces fautes-là quelquefois, répondis-je ; ils ont fait pleurer de beaux yeux, sans compter le grand nombre des autres qui ne prétendent pas à la beauté.

Leur tendresse, leur inconstance,
Leur ambition, leurs fureurs,
Ont fait souvent verser des pleurs
En Allemagne comme en France. »

Enfin j'appris que la cause de sa douleur vient de ce que le comte de Furstemberg est pour six mois les bras croisés, par l'ordre de Votre Majesté, dans le château de Wesel. Elle me demanda ce qu'il fallait qu'elle fit pour le tirer de là. Je lui dis qu'il y avait deux manières : la première, d'avoir une armée de cent mille hommes, et d'assiéger Wesel ; la seconde, de se faire présenter à Votre Majesté, et que cette façon-là était incomparablement la plus sûre.

Alors j'aperçus dans les airs
Ce premier roi de l'univers,
L'Amour, qui de Walstein vous portait la demande,
Et qui disait ces mots, que l'on doit retenir :
Alors qu'une belle commande,
Les autres souverains doivent tous obéir.

1537. — A M. THIERIOT.

A Bruxelles, le 9 octobre.

J'ai reçu votre lettre du 2 d'octobre ; mais pour celle du 12 septembre, il était fort difficile qu'elle me parvint, attendu

1. Ferdinand II. — L'assassinat de Wallenstein eut lieu le 15 février 1634 ; voyez les *Annales de l'Empire* (tome XIII, page 577).

que j'étais parti, le 10, d'Aix-la-Chapelle, où elle était adressée. Je n'avais pas besoin assurément d'être excité à prendre vos intérêts auprès d'un prince à qui je les ai toujours osé, et osé seul, représenter : car, quoi que vous en puissiez dire, soyez très-persuadé qu'il n'y a jamais eu que moi seul qui lui ai parlé de votre pension. On ne paye actuellement aucun marchand. Vous savez que les tableaux de Lancret¹ ne sont point payés. Il faudra bien pourtant qu'on s'arrange à la fin, et qu'on acquitte des dettes si pressantes ; alors j'ai tout lieu de croire que vous ne serez point oublié. J'avoue qu'il est très-dur d'attendre. Cet homme-là s'empare d'une province plus vite qu'il ne paye un créancier ; mais comme il ne perd de vue aucun objet, chaque chose aura son temps. Il fait bâtir une salle de spectacle dont l'architecture sera ce qu'il y aura de plus beau dans l'Europe en ce genre. Il y aura une Comédie l'année prochaine. Il fonde une académie, pour l'éducation des jeunes gens, d'une manière bien plus utile que ce qu'il s'était proposé d'abord. Vous voyez que ce serait bien dommage si un prince qui fait de si grandes choses oubliait les petites, qui sont nécessaires ; je dis les petites par rapport à lui, car votre pension est pour moi une très-grande affaire.

Je ne doute pas qu'avant qu'il soit un an je ne réussisse à lui faire agréer M. de La Bruère², qui pourra avoir un emploi très-agréable pour un homme de lettres. Ce sera une très-bonne acquisition pour Berlin ; mais c'est, à mon gré, une perte pour Paris. Je ne connais guère d'esprit plus juste et plus délicat. Il est bien triste qu'avec ses talents il ait besoin de sortir de France.

Vous me dites qu'il est venu d'étranges récits sur le compte du roi de Prusse d'Aix-la-Chapelle, mais que M^{me} du Châtelet ni moi nous n'y sommes point mêlés. Cette restriction semble supposer que M^{me} du Châtelet était à Aix-la-Chapelle ; c'est un voyage auquel elle n'a pas pensé. Si elle avait eu à le faire, ce n'est pas ce temps-là qu'elle eût pris. Je sais à peu près d'où partent ces discours ; mais il faut savoir que les faiseurs de tragédies, c'est-à-dire les rois et moi, nous sommes sifflés quelquefois par un parterre qui n'est pas trop bon juge. Les auteurs en sont fâchés, de ces sifflets, mais les rois s'en moquent, et vont leur train.

Songez à votre santé, et puissiez-vous avoir incessamment une bonne pension assignée sur la Silésie, laquelle vaut par an

1. Voyez la lettre 1406, de janvier 1741.

2. L'auteur des opéras intitulés *les Voyages de l'Amour*, et *Dardanus*. Voyez la fin de la lettre 592, et la lettre du 8 mai 1744, à Cideville.

à son vainqueur quatre millions sept cent mille écus d'Allemagne, toutes charges faites ! Je vous embrasse de tout mon cœur.

1538. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Remusberg, le 13 octobre.

J'étais justement occupé à la lecture de cette histoire¹ réfléchie, impartiale, dépouillée de tous les détails inutiles, lorsque je reçus votre lettre. La première espérance que je conçus fut de recevoir la suite des cahiers. Le peu que j'en ai me fait naître le désir d'en avoir davantage. Il n'y a point d'ouvrage chez les anciens qui soit aussi capable que le vôtre de donner des idées justes, de former le goût, d'adoucir et de polir les mœurs. Il sera l'ornement de notre siècle, et un monument qui attestera à la postérité la supériorité du génie des modernes sur les anciens. Cicéron² disait qu'il ne concevait pas comment les augures faisaient pour s'empêcher de rire quand ils se regardaient ; vous faites plus, vous mettez au grand jour les ridicules et les fureurs du clergé.

Le siècle où nous vivons fournit des exemples d'ambition, des exemples de courage, etc. ; mais j'ose dire, à son honneur, qu'on n'y voit aucune de ces actions barbares et cruelles qu'on reproche aux précédents ; moins de fourberies, moins de fanatisme, plus d'humanité et de politesse. Après la guerre de Pharsale, il n'y eut jamais de plus grands intérêts discutés que dans la guerre présente : il s'agit de la prééminence des deux plus puissantes maisons de l'Europe chrétienne ; il s'agit de la ruine de l'une ou de l'autre ; ce sont de ces coups de théâtre qui méritent d'être rapportés par votre plume, et de trouver place à la suite³ de l'histoire que vous vous proposez d'écrire.

Je regrette ces maux dont le monde est couvert,
 Ces nœuds que la Discorde a su l'art de dissoudre :
 Les aigles prussiens ont suspendu leur foudre
 Au temple de Janus, que mes mains ont ouvert.
 N'insultez point, ami, l'intrépide courage
 Que mes vaillants soldats opposent à l'orage ;
 L'intérêt n'agit point sur mes nobles guerriers :
 Ils ne demandent rien, leur amour est la gloire,
 Le prix de leurs travaux n'est que dans la victoire.
 Le repos leur est dû, et c'est sous leurs lauriers
 Que les Arts, les Plaisirs, vont élever leur temple,
 Que le Germain surpris avec ardeur contemple.

1. *Essai sur les Mœurs et l'Esprit des nations.*

2. *De Divinatione*, II, 24.

3. Avec l'*Essai sur les Mœurs*, suivi du *Siècle de Louis XIV* et de ce qu'il avait déjà composé sur le règne de Louis XV, Voltaire forma plus tard un corps d'histoire qui parut, vers la fin de 1750, sous le titre d'*Essai sur l'Histoire générale*. (Ct.)

C'est ce temple dont vous jouirez lorsque vous le voudrez bien, et dont, en attendant, les instructions et les plaisirs sortiront pour nous autres.

J'attends tous les jours les beaux antiques ¹ de l'abbé de Polignac,

Que Polignac, ce savant homme,
Escamota jadis à Rome,
Et qu'aux yeux du monde surpris
Nous escamotons à Paris.

J'ai admiré l'Épître dédicatoire de *Mahomet* : elle est pleine de réflexions vraies et d'allusions très-fines.

Le zèle enflammé des bigots
Nous vaut parfois de vos bons mots ;
Leurs sottises, leurs momeries,
Leur Vierge, leurs saints, leurs folies,
Et le non-sens de leurs héros,
Leurs fourbes et leurs tromperies,
Et leurs saintes supercheries,
Mériteraient que leurs chapeaux
Fussent tout ornés de grelots ;
Que du saint-père jusqu'au diacre,
Au lieu de tonsure et de sacre,
On eût tranché certains morceaux
Qui, par le vœu de pucelage,
Chez eux ne sont d'aucun usage,
Et scandalisent leurs égaux.

Je ne connais pas M^m de Walstein ; je sais bien que son soi-disant neveu a eu de très-mauvais procédés avec ses supérieurs, et quo même il a voulu se battre à toute force.

Faites des vers et des histoires à l'infini, mon cher Voltaire, vous ne rassasiez jamais le goût que j'ai pour vos ouvrages, ni ne tarirez jamais la source de ma reconnaissance. Adieu.

FÉDÉRIC.

1539. — A M. L'ABBÉ AUNILLON ².

Octobre.

Allah ! illah ! allah ; Mohammed rezoul, allah !

Je baise les barbes de la plume du sage Aunillon ³, fils d'Aunillon, resplendissant entre tous les imans de la loi du Christ.

Votre lettre a été pour moi ce que la rosée est pour les fleurs, et les rayons du soleil pour le tournesol. Que Dieu vous couronne de prospérité comme vous l'êtes de sagesse, et qu'il aug-

1. Voyez le douzième vers de la lettre 1536.

2. Pierre-Charles Fabiot, plus connu sous le nom d'abbé Aunillon, est mort en 1766, âgé d'environ soixante-seize ans. (CL.)

3. Il avait écrit à l'auteur une lettre en style oriental, sur la tragédie de *Mahomet*. M. de Voltaire lui répondit sur le même ton. (K.)

mente la rondeur de votre face ! Mon cœur sera dilaté de joie, et la reconnaissance sera dans lui comme sur mes lèvres, quand mes yeux pourront lire les doctes pages du généreux iman qui fortifie la faiblesse de mon drame par la force de son éloquence. J'attends avec impatience sa docte dissertation. Mais comme la poste des infidèles est très-chère, et que le plus petit paquet coûte un sultanin, je vous supplie de vouloir bien faire mettre promptement au coche de Bruxelles cet écrit bien ficelé et point cacheté, selon les usages de la peu sublime Porte de Bruxelles. Ce paquet arrivera en six ou sept jours, attendu qu'il n'y a que dix-sept cent vingt-huit stades de la ville impériale de Paris à celle où la divine Providence nous retient actuellement. Que Dieu vous accorde toutes les églantines de Toulouse, et toutes les médailles des Quarante ! Que le bordereau de la Fortune tombe de ses mains entre les vôtres !

Écrit dans mon bouge, sur la place de Louvain¹, affligé d'une énorme colique, le 8 de la lune du neuvième mois, l'an de l'hégire 1122².

Si la divine Providence permet que vous voyiez le plus généreux et le plus aimable des enfants des hommes, d'Argental, fils de Ferriol, dont Dieu croisse la chevance, nous vous prions de l'assurer que nous soupirons après l'honneur de le voir avec plus d'ardeur que les adjes ne soupirent après la vue de la pierre noire de Caaba, et qu'il sera toujours, ainsi que sa compagne ornée de grâces, l'objet des plus vives tendresses de notre cœur.

1540. — A M. CÉSAR DE MISSY³.

A Bruxelles, 20 octobre.

J'ai fait, monsieur, un petit voyage qui m'a empêché de répondre plus tôt à l'honneur de votre lettre. Je viens d'apprendre dans le moment qu'on a imprimé *Mahomet* à Paris sous le nom de Bruxelles; on me mande que cette édition est non seulement incorrecte, mais qu'elle est faite sur une copie informe qui m'a été dérobée.

Me voilà dans la nécessité d'en faire imprimer la véritable

1. Voltaire demeura d'abord, à Bruxelles, rue de la *Grosse-Tour*; il parait qu'en 1742 il habitait sur la *place de Louvain*.

2. Voltaire qui, dans son *Histoire de Charles XII* (voyez tome XVI, page 286), remarque que l'an 1124 de l'hégire correspond à notre année 1712, aurait dû penser que l'année 1742 correspond à l'an 1155 de l'hégire.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

copie. Je serai charmé, monsieur, de vous l'envoyer, si vous le trouvez bon. Mais n'ayant plus ici l'édition de Genève de mes œuvres, je ne pourrai vous la faire tenir que quand je serai de retour à Paris. Je vous demande bien pardon de ce contre-temps. Je n'ai jamais reçu ni le *Wotton* ni le *Pancirole*¹ dont vous me parlez. Mais j'ai enfin trouvé un *Pancirole* à Amsterdam; c'est un livre qui ne méritait pas la peine que je me suis donnée de le chercher. Au reste, monsieur, le seul mémoire détaillé que j'aie à donner au libraire dont vous voulez bien me parler, c'est qu'il imprime correctement et *Mahomet* et mes autres ouvrages.

Je voudrais bien être, monsieur, à portée de vous remercier à Londres de vive voix, et de jouir d'un entretien où je trouverais l'agréable et l'utile. Je vous prie de vouloir bien recommander aux libraires qui vendent l'*Histoire universelle* d'envoyer les feuilles depuis la captivité de Babylone jusqu'à la dernière à M. Van Cleve, banquier à Bruxelles, qui en payera le prix. Je suis dans un pays où on ne parle que de cavalerie et de fourrages. Tout cela est bien peu philosophe; un homme sage et instruit est fort au-dessus de cinquante mille fous enrégimentés: aussi vous préférée-je à eux. Comptez, monsieur, sur mon véritable attachement.

1541. — A M. LE CARDINAL DE FLEURY.

Bruxelles, le 20 octobre.

Monseigneur, malgré la honte où l'on doit être de parler de petites choses à Votre Éminence, sa bonté semble m'autoriser à la supplier instamment de vouloir bien que M. de Marville se charge de découvrir les éditeurs de *Mahomet*², qui ont imprimé cet ouvrage malgré toutes les précautions qu'on avait prises pour le dérober au public. Daignez ajouter cette grâce, monseigneur, à tant d'autres bontés. Je suis avec la plus respectueuse reconnaissance, etc.

VOLTAIRE.

1. Wotton, philologue et critique, né en 1666, mort en 1726, auteur de travaux sur les Scribes et les Pharisiens, d'une *Histoire de Rome*, etc.; — Panciroli, né en 1523, mort en 1599, auteur de nombreux ouvrages de droit recueillis sous le titre de *Tractatus universi juris*, 1584.

2. Il s'agissait d'une édition subreptice de cette tragédie; et voici ce qu'en disait M^{me} du Châtelet à d'Argental, dans une lettre du 21 septembre 1742 :

« Il y a plus d'un mois qu'on dit *Mahomet* imprimé à Meaux;... M. de Voltaire ne connaît pas un chat à Meaux, et il serait outré que *Mahomet* fût imprimé en quelque lieu du monde que ce fût. »

1542. — A M. DE MARVILLE,

LIEUTENANT GÉNÉRAL DE POLICE.

Bruxelles, le 30 octobre.

Monsieur, M. le cardinal de Fleury m'a fait l'honneur de me mander qu'il vous avait envoyé la lettre par laquelle je le suppliais que la petite affaire en question¹ vous fût renvoyée. J'aurais été bien affligé qu'un autre que vous s'en fût saisi, et vous savez mes raisons².

Je vous aurais, monsieur, la plus sensible obligation si vous pouviez découvrir le dépositaire infidèle qui a trafiqué du manuscrit. Je ne me plains point des libraires; ils ont fait leur devoir d'imprimer clandestinement et d'imprimer mal. Mais celui qui a violé le dépôt mérite d'être connu. Je crois que vous avez d'autres occupations que cette bagatelle, et j'abuse un peu de vos bontés; mais les plus petites choses deviennent considérables à vos yeux, lorsqu'il s'agit d'obliger.

Je crois savoir que le nommé Constantin a débité les premiers exemplaires au Palais-Royal. Je suis bien loin de demander qu'on en use sévèrement avec ce pauvre homme; mais on peut remonter par lui à la source. Enfin je m'en remets à vos lumières et à vos bontés.

VOLTAIRE.

1543. — A M. THIERIOT,

A PARIS.

A Bruxelles, le 3 novembre.

Je vous avoue que je suis aussi fâché que vous du retard que vous éprouvez. Nous en raisonnerons à loisir à Paris, où j'espère vous voir, avant la fin du mois,

Satisfait sans fortune, et sage en vos plaisirs³.

1. Manuel qui, le premier, fit imprimer cette pièce dans *la Police dévoilée*, rapporte la note marginale mise par le chef de la police, et que voici : « Ne faire réponse à Voltaire que dans huit jours. Si Méricot ne déclare point d'où il tient le *Mahomet*, le mettre en prison pour huit à dix jours. »

2. L'auteur de *Mahomet* ne voulait avoir affaire qu'à de Marville, pour éviter toute relation avec Joly de Fleury, qui avait déjà opiné pour qu'on brûlât l'ouvrage et l'auteur. (Cl.)

3. Voyez, tome IX, la seconde leçon du premier *Discours sur l'Homme*, que Voltaire eut envie, pendant quelque temps, d'adresser nominativement à Thieriot.

Je voudrais bien voir cette sagesse un peu plus à son aise. On ne m'écrira que lorsque je serai à Paris ; ainsi, jusque-là, je n'ai rien de nouveau à vous dire. J'attends pour cet hiver la paix et votre pension.

J'ai vu les meurtriers anglais et les meurtriers hessois et hanovriens : ce sont de très-belles troupes à renvoyer dans leur pays. Dieu les y conduise, et moi à Paris, par le plus court !

Les maudits housards ont pris tout le petit équipage de mon neveu Denis, qui se tue le corps et l'âme en Bohême, et qui est malade à force de bien servir. Pour surcroît de disgrâce, on lui a saisi ici deux beaux chevaux qu'il envoyait à sa femme, et je n'ai jamais pu les retirer des mains des commis, gens maudits de Dieu dans l'Évangile¹, et plus dangereux que les housards. Vous voyez que, dans ce monde, vous n'êtes pas le seul à plaindre.

M^{me} du Châtelet essuie tous les tours de la chicane, et moi, tous ceux des imprimeurs.

Durum! sed levius fit patientia,
Quidquid corrigere est nefas.

(HOR., lib. I, od. xxiv, v. 19.)

Quiconque est au coin de son feu, et qui songe en soupant qu'en Bohême on manque souvent de pain, doit se trouver heureux.

Je vous embrasse ; comptez toujours sur mon amitié.

1544. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Bruxelles, novembre.

Sire, je suis bien heureux que le plus sage des rois soit un peu content de ce vaste tableau que je fais des folies des hommes. Votre Majesté a bien raison de dire que le temps où nous vivons a de grands avantages sur ces siècles de ténèbres et de cruauté,

Et qu'il vaut mieux, ô blasphèmes maudits !
Vivre à présent qu'avoir vécu jadis².

Plût à Dieu que tous les princes eussent pu penser comme mon héros ! il n'y aurait eu ni guerre de religion, ni bûchers

1. Matthieu, xviii, 17.

2. Vers 17 et 18 de la *Défense du Mondain*, tome X.

allumés pour y brûler de pauvres diables qui prétendaient que Dieu est dans un morceau de pain d'une manière différente de celle qu'entend saint Thomas. Il y a un casuiste¹ qui examine si la Vierge eut du plaisir dans la coopération de l'obombration du Saint-Esprit : il tient pour l'affirmative, et en apporte de fort bonnes raisons. On a écrit contre lui de beaux volumes ; mais il n'y a eu, dans cette dispute, ni hommes brûlés ni villes détruites. Si les partisans de Luther, de Zwingle, de Calvin, et du pape, en avaient usé de même, il n'y aurait eu que du plaisir à vivre avec ces gens-là.

Il n'y a plus guère de querelles fanatiques qu'en France. Le janséniste et le moliniste y entretiennent une discorde qui pourrait bien devenir sérieuse, parce qu'on traite ces chimères sérieusement.

Le prince n'a qu'à s'en moquer, et les peuples en riront ; mais les princes qui ont des confesseurs sont rarement des rois philosophes.

J'envoie à Votre Majesté une petite cargaison d'impertinences² humaines, qui seront une nouvelle preuve de la grande supériorité du siècle de Frédéric sur les siècles de tant d'empereurs ; mais, sire, toutes ces preuves-là n'approchent point de celles que vous en donnez.

J'ai ouï dire que, tout général que vous êtes d'une armée de cent cinquante mille hommes, Votre Majesté se fait représenter paisiblement des comédies dans son palais. La troupe qui a joué devant elle n'est pas probablement comme ses troupes guerrières : elle n'est pas, je crois, la première de l'Europe.

Je pense avoir trouvé un jeune homme³ d'esprit et de mérite, qui fait fort joliment des vers, et qui sera très-capable de servir aux plaisirs de mon héros, de conduire ses comédiens, et d'amuser celui qui peut tenir la balance entre les princes de ce monde. Je compte être dans quinze jours à Paris, et alors j'en donnerai des nouvelles plus positives à Votre Majesté.

J'espère aussi lui envoyer deux ou trois siècles de plus ; mais il me faut autant de livres que vous avez de soldats, et ce n'est guère qu'à Paris que je pourrai trouver tous ces immenses recueils dont je tire quelques gouttes d'élixir.

1. Le Père Sanchez, jésuite ; voyez tome XXIV, page 99.

2. De nouveaux morceaux de l'*Essai sur les Mœurs*.

3. Sans doute La Bruère, nommé dans le deuxième alinéa de la lettre 1537.

Je me flatte qu'à présent Votre Majesté jouit de la belle collection du cardinal de Polignac.

Roi très-sage, voilà donc comme
 Vous avez, pour vingt mille écus,
 Tout le salon de Marius!
 Mais pour ces antiques vertus
 Qu'on ne rapporte plus de Rome,
 Le don de penser toujours bien,
 D'agir en prince, et vivre en homme,
 Tout cela ne vous coûte rien.

Je viens de voir les Hanovriens et les Hessois en ordre de bataille : ce sont de belles troupes, mais cela n'approche pas encore de celles de Votre Majesté, et elles n'ont pas mon héros à leur tête. On ne croit pas que cet hiver elles sortent de leur garnison. On disait qu'elles allaient à Dunkerque ; le chemin est un peu scabreux, quoiqu'il paraisse assez beau.

Sire, que Votre Majesté conserve ses bontés à son éternel admirateur !

1545. — A M. CÉSAR DE MISSY¹

Ce 7 novembre, à-Bruxelles.

Je reçois, mon cher monsieur, votre lettre non datée ; dans le moment je fais un petit paquet de trois actes du véritable *Mahomet*. Je les adresse, selon votre instruction, à M. Lokman, sous l'enveloppe de M. Shelwoke.

Je partirai le 15 pour Paris, j'arriverai le 17 ou le 18, et je ne pourrai envoyer les deux derniers actes que vers le 30. En attendant j'enverrai par la première une espèce d'épître dédicatoire au roi de Prusse : c'est une lettre que je lui écrivis, il y a deux ans, au sujet de *Mahomet*. Vous la trouverez, je crois, assez curieuse ; elle est tout à fait dans vos principes, et, ce qui est rare, elle est dans les principes d'un roi.

Dès que j'aurai eu le temps de me reconnaître à Paris, je vous ferai tenir de quoi faire l'édition que vous voulez bien honorer de vos soins. Encore une fois, mon cher monsieur, je ne veux absolument rien du libraire ; je vous laisse le maître absolu de tout. Si seulement le libraire veut me faire tenir deux douzaines d'exemplaires pour mes amis, je lui serai obligé. Voilà toutes

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

mes conditions. Ayez la bonté de m'accuser, à Paris, la réception du paquet. Je n'ai pas le temps de vous en dire davantage. Je vous supplie de faire mes plus sincères compliments à M. Lokman.

Je serai en état de vous envoyer, samedi prochain 10 novembre, le reste de la tragédie avec la lettre au roi de Prusse.

1546. — A M. CÉSAR DE MISSY¹.

A Bruxelles, ce 10 novembre.

J'envoie, monsieur, la seconde cargaison à la même adresse de M. Shelwoke, pour M. Lokman, selon vos instructions. Je pars dans trois jours. Je ne vous écrirai que de Paris. Si vous pouvez me mander quelques nouvelles du temps présent, vous m'obligerez beaucoup ; mais les marques de votre amitié me seront toujours plus précieuses que tout ce que vous pourriez m'apprendre des fautes des princes et de celles des rois. Vous avez à présent toutes les miennes concernant *Mahomet*. J'en ai beaucoup d'autres à votre service. La poste part. *Vale*.

1547. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 18 novembre.

J'ai vu ce monument durable
Qu'au genre humain vous érigez ;
J'ai lu cette Histoire admirable
De fous, de saints, et d'enragés,
De chevaliers infortunés
Guerroyant pour un cimetière²,
Et de ces successeurs de Pierre
Que joyeusement vous bernez.

Que je suis heureux, cher Voltaire,
D'être né ton contemporain !
Ah ! si j'avais vécu naguère,
Quelque trait mordant et sévère
M'eût déjà frappé de ta main.

Continuez cet excellent ouvrage pour l'amour de la vérité, continuez-le pour le bonheur des hommes. C'est un roi qui vous exhorte à écrire les folies des rois.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Voyez le chapitre LIV de l'*Essai sur les Mœurs*, sur la première croisade et la prise de Jérusalem.

Vous m'avez si fort mis dans le goût du travail que j'ai fait une épltre. une comédie, et des *Mémoires*¹ qui, j'espère, seront fort curieux. Lorsque les deux premières pièces seront corrigées de façon que j'en sois satisfait, je vous les enverrai. Je ne puis vous communiquer que des fragments de la troisième; l'ouvrage en entier n'est pas de nature à être rendu public. Je suis cependant persuadé que vous y trouverez quelques endroits passables.

Je vois que vous avez une idée assez juste de nos comédiens; ce sont proprement des danseurs dont la famille de la Cochois fait la comédie. Ils jouent passablement quelques pièces du théâtre italien et de Molière; mais je leur ai défendu de chasser le cothurne, ne les en trouvant pas dignes.

La collection d'antiques du cardinal de Polignac est arrivée à bon port, sans que les statues aient souffert la moindre fracture.

Pourquoi remuer à grands frais
Les décombres de Rome entière,
Ce marbre et cette antique pierre?
Et pourquoi chercher les portraits
De Virgile, Horace, et d'Homère?
Leur esprit et leur caractère,
Plus estimables que leurs traits,
Se retrouvent tous dans Voltaire.

Le cardinal² apostolique, qui pouvait vous posséder, avait donc grand tort de ramasser tous ces bustes; mais moi, qui n'ai pas cet honneur-là, il me faut vos écrits dans ma bibliothèque, et ces antiques dans ma galerie.

Je souhaite que messieurs les Anglais se divertissent aussi bien, cet hiver, en Flandre, que je me propose de passer agréablement mon carnaval à Berlin. J'ai donné le mal épidémique de la guerre à l'Europe, comme une coquette donne certaines faveurs cuisantes à ses galants. J'en suis guéri heureusement, et je considère à présent comme les autres vont se tirer des remèdes par lesquels ils passent. La fortune ballote le pauvre empereur et la reine de Hongrie; je suis d'avis que la fermeté ou la faiblesse de la France en décidera.

Au moins souvenez-vous que je me suis approprié une certaine autorité sur vous; vous êtes comptable envers moi de vos *Siècles de l'Histoire générale*³, etc., comme les chrétiens le sont de leurs moments envers leur doux Sauveur. Voilà ce que c'est que le commerce des rois, mon cher Voltaire: ils empiètent sur les droits de chacun, ils s'arrogent des prétentions qu'ils ne devraient point avoir. Quoi qu'il en soit, vous m'enverrez votre Histoire, trop heureux que vous en réchappiez vous-même, car, si je m'en croyais, il y aurait longtemps que j'aurais fait imprimer un manifeste par lequel

1. *Mémoires pour servir à l'Histoire de Brandebourg.*

2. Voltaire avait connu particulièrement le cardinal de Polignac (mort en 1741). Voyez, tome VIII, *le Temple du Goût.*

3. Dans la lettre 1544 Voltaire promettait au roi deux ou trois siècles de plus de son *Histoire générale* ou *Essai sur les Mœurs.*

j'aurais prouvé que vous m'appartenez, et que j'étais fondé à vous revendi-quer, à vous prendre partout où je vous trouverais.

Adieu; portez-vous bien, ne m'oubliez pas, et, surtout, ne prenez point racine à Paris, sans quoi je suis perdu.

FÉDÉRIC.

1548. — A M. D'ARNAUD,

A PARIS.

A Bruxelles, 20 novembre.

Mon cher enfant en Apollon, vous vous avisez donc enfin d'écrire d'une écriture lisible sur du papier honnête, de cacheter avec de la cire, et même d'entrer dans quelque détail en écrivant? Il faut qu'il se soit fait en vous une bien belle métamorphose; mais apparemment votre conversion ne durera pas, et vous allez retomber dans votre péché de paresse. N'y retombez pas au moins quand il s'agira de travailler à votre *Mauvais Riche*¹, car j'aime encore mieux votre gloire que vos attentions. J'espère beaucoup de votre plan, et, surtout, du temps que vous mettez à composer, car, depuis trois mois, vous ne m'avez pas fait voir un vers. *Sat cito si sat bene.*

Plusieurs personnes m'ont écrit que M. Thieriot répandait le bruit que j'avais part à votre comédie; je ne crois pas que M. Thieriot puisse ni veuille vous ravir un honneur qui est uniquement à vous. Je n'ai d'autre part à cet ouvrage que celle d'en avoir reçu de vous les prémices, et d'avoir été le premier à vous encourager à traiter un sujet susceptible d'intérêt, de comique et de morale, et où vous pourrez peindre les vertus d'après nature en les prenant dans votre cœur. A l'égard des vices, il faudra que vous sortiez un peu de chez vous; mais les modèles ne seront pas difficiles à rencontrer.

Faites-moi le plaisir de me donner souvent de vos nouvelles si vous pouvez. Je vous embrasse de tout mon cœur.

1549. — A M. CÉSAR DE MISSY².

Ce samedi 24....

Voilà l'ode d'un citoyen; elle pourrait figurer à la suite d'une tragédie qui est l'ouvrage d'un citoyen de l'univers.

1. Comédie médiocre que Voltaire cite dans les lettres du 20 août et du 14 novembre 1750, à d'Argental.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

J'attends de vos nouvelles, mon cher monsieur. Vous savez qu'on imprime aussi cette tragédie en Hollande ; mais avec une préface de votre façon elle réussira en Angleterre plus qu'ailleurs.

Je vous prie de m'écrire au faubourg Saint-Honoré. J'ai bien peur que ce paquet ne vous parvienne pas aussitôt que je le voudrais. Je crois que la poste est déjà partie, et que mon paquet attendra encore quatre jours.

1550. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Bruxelles, novembre.

Votre gardiennerie m'a donc inspiré, mon cher et respectable ami, car j'ai renoué bien des fils à *Mahomet* et à *Zulime* avant que votre ordre angélique eût été signifié. Je ne pouvais pas me dispenser de faire imprimer *Mahomet*, après les malheureuses éditions qu'on en avait faites à Paris, et qu'on allait faire encore à Londres et en Hollande. J'ai été obligé d'envoyer à ces deux endroits le véritable manuscrit, après l'avoir encore retouché selon mes petites forces. Il n'y a point d'épître dédicatoire au roi de Prusse, mais on imprime une lettre¹ que je lui avais écrite, il y a deux ans, en lui envoyant un exemplaire manuscrit de la pièce. Je crois que vous ne serez pas mécontent de la lettre ; vous y trouverez les objections que le fanatisme a pu faire détruites sans que je prenne la peine d'y répondre. Je me contente de faire sentir qu'il y a eu plus d'un *Séide* sous d'autres noms, et que la pièce n'est, au fond, qu'un sermon contre les maximes infernales qui ont mis le couteau à la main des Poltrot, des Ravaillac, et des Châtel. D'ailleurs, quoique je parle à un roi, la lettre est purement philosophique ; elle n'est souillée d'aucune flatterie ; je suis aussi loin de flatter les rois que je le suis d'écrire au cardinal de Fleury que je soupçonne Prault de l'édition clandestine de *Mahomet*.

Je supplie instamment mes anges d'étendre ici leurs ailes ; leur *Mahomet*, pour lequel ils ont eu tant de bontés, et qui m'a coûté tant de soins, ne m'a donc produit que des peines ! Mon sort serait bien malheureux si je n'avais pour consolation Émilie et mes anges.

Je compte que nous partirons dans cinq ou six jours, et que nous serons à Paris vers le 20 du mois. Tous les lieux me

1. C'est la lettre 1391.

seraient égaux sans vous. Nous avons mené à Bruxelles une vie retirée qui est bien de mon goût ; j'y ai trouvé peu d'hommes, mais beaucoup de livres : je n'ai pas laissé de travailler ; mais ma mauvaise santé me fait perdre bien du temps, elle se dérange plus que jamais. Vous rendrez heureuse cette vie que la nature s'obstine à tourmenter. Je retrouverai dans votre commerce et dans celui de M^{me} d'Argental de quoi braver tous les maux.

Adieu. Les Autrichiens disent qu'ils inonderont la France avec cent mille hommes, l'année qui vient. Je n'en crois rien du tout.

1551. — A M. CÉSAR DE MISSY¹.

3 décembre.

Je suis bien surpris, monsieur, de n'entendre point parler de vous. Je vous ai envoyé les deux paquets à l'adresse que vous m'aviez donnée ; je vous ai écrit de Bruxelles, je vous ai écrit de Paris : point de nouvelles. Ce silence me fait trembler pour votre santé. Tirez-moi d'inquiétude, je vous en prie. Je m'intéresse beaucoup plus à vous qu'à mes paquets. Écrivez-moi au faubourg Saint-Honoré, et comptez sur les sentiments que je vous ai voués.

1552. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Berlin, 5 décembre.

Au lieu de votre *Pucelle* et de votre belle Histoire², je vous envoie une petite comédie³ contenant l'extrait de toutes les folies que j'ai été en état de ramasser et de coudre ensemble. Je l'ai fait représenter aux noces de Césarion, et encore a-t-elle été fort mal jouée. D'Éguilles⁴, qui m'a rendu votre lettre d'antique date, est arrivé. On dit qu'il a plus d'étoffe que son frère ; je n'ai pas encore été en état d'en juger. Je n'ai de *la Pucelle* que l'alpha et l'oméga ; si je pouvais avoir les IV^e, V^e, VI^e et VII^e chants, alors ce serait un trésor dont vous m'auriez mis pleinement en possession.

Il me semble que les créanciers de mesdames les dix-sept Provinces sont aussi pressés de leur payement que messieurs les maréchaux de France sont

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. *L'Essai sur les Mœurs*, déjà cité plusieurs fois.

3. *Le Singe à la mode*.

4. Alexandre-Jean-Baptiste de Boyer, seigneur d'Éguilles, frère puîné du marquis d'Argens. Il fut d'abord chevalier de Malte, et ensuite président à mortier au parlement de Provence.

lents dans leurs opérations. Pour ce qui regarde vos créanciers ¹, je vous prie de leur dire que j'ai beaucoup d'argent à liquider avec les Hollandais, et qu'il n'est pas encore clair qui de nous deux restera le débitour.

Si Paris est l'île de Cythère, vous êtes assurément le satellite de Vénus : vous circulez à l'entour de cette planète, et suivez le cours de cet astre décrit de Paris à Bruxelles et de Bruxelles à Cirey. Berlin n'a rien qui puisse vous y attirer, à moins que nos astronomes de l'Académie ne vous y incitent avec leurs longues lunettes. Nos peuples du Nord ne sont pas aussi mous que les peuples d'Occident ; les hommes, chez nous, sont moins efféminés, et, par conséquent, plus mâles, plus capables de travail, de patience, et peut-être moins gentils, à la vérité. Et c'est justement cette vie de sybarites que l'on mène à Paris, dont vous faites tant d'éloge, qui a perdu la réputation de vos troupes et de vos généraux.

Surtout, en écoutant ces tristes aventures,
Pardonnez, *cher Voltaire*, à des vérités dures
Qu'un autre aurait pu taire ou saurait mieux voiler,
Mais que *ma bouche enfin ne peut dissimuler* ².

Adieu, cher Voltaire, écrivez-moi souvent, et, surtout, envoyez-moi vos ouvrages et *la Pucelle*. J'ai tant d'affaires que ma lettre se sent un peu du style laconique. Elle vous ennuiera moins, si je n'en ai pas déjà trop dit.

FÉDÉRIC.

1553. — A M. LE MARQUIS D'ARGENSON ³.

11 décembre.

Le pauvre malade, monsieur, vous renvoie deux illustres coquins nommés Gengis et Tamerlan vulgairement. Ce sont des prédécesseurs de Rafiat. Permettez-moi de garder encore quelque temps les *Contes arabes et tartares*, sous le nom de la bibliothèque orientale de M. d'Herbelot. Ayez encore pitié de moi. J'aurais besoin d'un Chardin, d'un Bernier, d'un Tavernier, de l'histoire de Hongrie, et de l'histoire de Naples, et de celle de l'Inquisition. Si vous avez toutes ces richesses, faites-moi l'aumône, et je tâcherai d'extraire un peu d'or de toutes ces mines-là.

Mille tendres respects au père et au fils.

1. Quelques marchands de tableaux de la Flandre en avaient sans doute vendu à Frédéric, par l'entremise de Voltaire, et le philosophe avait probablement aussi glissé un mot de leur payement, dans sa correspondance avec le prince. (CL.)

2. Ces quatre vers sont la parodie de ceux qui, dans les éditions de *la Henriade*, antérieures à 1740, terminaient le second chant de ce poème.

3. Éditeurs, de Cayrol et François. — Une lettre de Voltaire au marquis d'Argenson, du 7 décembre 1742, a été signalée dans un catalogue d'autographes avec cette indication : « Voltaire lui demande s'il possède la bibliothèque orientale et les histoires de Gengis-kan et de Tamerlan. »

1554. — A M. CÉSAR DE MISSY¹.

A Paris, faubourg Saint-Honoré, 12 décembre.

Je n'ai reçu, mon cher monsieur, votre lettre du 18 novembre qu'hier 11 décembre; j'y réponds le plus vite que je peux; je me hâte de vous dire combien je vous suis obligé. Que vous êtes heureux d'être dans un pays libre, où on peut imprimer *Mahomet* sans craindre de déplaire à ces espèces de Turcs qui se disent chrétiens, et qui ne le sont que pour envenimer ce qu'il y a de plus innocent et pour persécuter les plus honnêtes gens!

Venons vite au fait. Il faut qu'il y ait eu un feuillet d'égaré dans le troisième acte dont vous me parlez. Je vous envoie ci-joint une copie de la scène entière, telle qu'elle doit être imprimée.

Vous vous moquez de moi de me consulter sur la ponctuation et sur l'orthographe : vous êtes le maître absolu de ces petits peuples-là comme des plus grands seigneurs de mon royaume.

Voilà à peu près toutes les difficultés levées. Il est vrai qu'on imprime aussi cette pièce à Amsterdam, mais sous les yeux de correcteurs si ignorants que je n'ai d'espérance qu'en vos bontés ; d'ailleurs imprime qui veut : je peux faire présent de mon ouvrage à plus d'un pays.

Vous me ferez un extrême plaisir d'envoyer un ou deux exemplaires au roi de Prusse, et le plaisir serait complet si vous honoriez l'ouvrage d'un petit mot de vous. Je me croirais alors bien vengé des fanatiques.

Disons à présent un petit mot de Blaise Pascal, patriarche du fanatisme janséniste. Où a-t-il pris sa règle que de deux contraires, quand l'un est faux, l'autre est vrai ? On avait sagement, pour son honneur, supprimé cette pensée. N'y a-t-il pas mille choses contraires également fausses en morale, en histoire, en métaphysique ?

Dix anges ont tué quatre ânes, quatre ânes ont tué dix anges. Le pape a fait un enfant à la sultane Validé, la sultane a fait un enfant au pape. Voilà les propositions qu'on appelle contraires. Vous m'apportez un exemple de deux propositions qui ne sont que contradictoires. L'espace est infini ; l'espace n'est pas infini. Vous appelez les miennes des inverses ; mais, révérence parler, les inverses sont tout autre chose : ce sont propositions qui se

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

confirment mutuellement. Comme, par exemple, tout mobile attiré vers un centre décrit aires égales en temps égaux. Tout mobile qui décrit aires égales en temps égaux est attiré vers un centre, etc.

Pascal était assurément un grand et respectable génie ; mais les gens qui prennent pour des oracles des idées informes qu'il jeta sur le papier pour les examiner ensuite, et les proscrire en partie, sont de pauvres gens.

Faisons actuellement un petit voyage du jansénisme à l'histoire. Où en est-on, je vous prie, en Angleterre, de cette *Histoire universelle* qu'on débite feuille à feuille ?

Enfin, par quelle voie puis-je vous envoyer une petite édition, de Genève, de mes folies toutes pleines de fautes d'impression que je vais corriger à la main ?

Dites-moi aussi comment je peux vous témoigner ma reconnaissance de vos soins ? Donnez-moi donc quelques ordres pour Paris. J'aurais bien de la joie à vous obéir. Je vous assure que je vous aime sur vos lettres, comme ceux qui vivent avec vous doivent vous aimer.

Adieu, monsieur ; vous êtes un homme.

1555. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

(Paris), décembre¹.

Sire,

J'ai reçu votre lettre aimable
 Et vos vers fins et délicats,
 Pour prix de l'énorme fatras
 Dont, moi pédant, je vous accable.
 C'est ainsi qu'un franc discoureur,
 Croyant captiver le suffrage
 De quelque esprit supérieur,
 En de longs arguments s'engage ;
 L'homme d'esprit, par un bon mot,
 Répond à tout ce verbiage,
 Et le discoureur n'est qu'un sot.

Votre *Humanité* est plus adorable que jamais ; il n'y a plus moyen de vous dire toujours *Votre Majesté*. Cela est bon pour des princes de l'empire, qui ne voient en vous que le roi ; mais moi, qui vois l'homme, et qui ai quelquefois de l'enthousiasme, j'ou-

1. Voltaire était à Paris quand il écrivit cette lettre ; elle doit être du 20 au 25 décembre 1742. C'est la réponse à la lettre 1547.

blie dans mon ivresse le monarque pour ne songer qu'à cet homme enchanteur.

Dites-moi par quel art sublime
 Vous avez pu faire à la fois
 Tant de progrès dans l'art des rois,
 Et dans l'art charmant de la rime.
 Cet art des vers est le premier,
 Il faut que le monde l'avoue :
 Car des rois que ce monde loue,
 L'un fut prudent ; l'autre, guerrier ;
 Celui-ci, gai, doux, et paisible,
 Joignit le myrte à l'olivier,
 Fut indolent et familier ;
 Cet autre ne fut que terrible,
 J'admire leurs talents divers,
 Moi qui compile leur histoire ;
 Mais aucun d'eux n'obtint la gloire
 De faire de si jolis vers.
 O mon héros ! esprit fertile,
 Animé de ce divin feu,
 Régner et vaincre n'est qu'un jeu,
 Et bien rimer est difficile.
 Mais non, cet art noble et charmant
 N'est pour vous qu'un délassement.
 Homme universel que vous êtes !
 Vous saisissez également
 La lyre aimable des poètes,
 Et de Mars le foudre assommant.
 Tout est pour vous amusement,
 Vos mains à tout sont toujours prêtes ;
 Vous rimez non moins aisément
 Que vous avez fait vos conquêtes.

Si la reine de Hongrie et le roi mon seigneur et maître voyaient la lettre de Votre Majesté, ils ne pourraient s'empêcher de rire, malgré le mal que vous avez fait à l'une, et le bien que vous n'avez pas fait à l'autre. Votre comparaison d'une coquette, et même de quelque chose de mieux, qui a donné des *faveurs* un peu *cuisantes*, et qui se moque de ses *galants* dans les remèdes, est une chose aussi plaisante qu'en aient dit les César, et les Antoine, et les Octave, vos devanciers, gens à grandes actions et à bons mots. Faites comme vous l'entendrez avec les rois : battez-les, quittez-les, querellez-vous, raccommodez-vous ; mais ne soyez jamais inconstant pour les particuliers qui vous adorent.

Vos faveurs étaient dangereuses
 Aux rois qui le méritent bien,
 Car tous ces gens-là n'aiment rien,
 Et leurs promesses sont trompeuses.
 Mais moi, qui ne vous trompe pas,
 Et dont l'amour toujours fidèle
 Sent tout le prix de vos appas,
 Moi qui vous eus-e aimé cruelle,
 Je jouirai sans repentir
 Des caresses et du plaisir
 Que fait votre muse infidèle.

Il pleut ici de mauvais livres et de mauvais vers ; mais comme Votre Majesté ne juge pas de tous nos guerriers par l'aventure de Lintz¹, elle ne juge pas non plus de l'esprit des Français par les *Étrennes de la Saint-Jean*², ni par les grossièretés de l'abbé Desfontaines.

Il n'y a rien de nouveau parmi nos sybarites de Paris. Voici le seul trait digne, je crois, d'être conté à Votre Majesté. Le cardinal de Fleury, après avoir été assez malade, s'avisa, il y a deux jours, ne sachant que faire, de dire la messe à un petit autel, au milieu d'un jardin où il gelait. M. Amelot³ et M. de Breteuil⁴ arrivèrent, et lui dirent qu'il se jouait à se tuer : *Bon, bon, messieurs*, dit-il, *vous êtes des douillets*. A quatre-vingt-dix ans ! quel homme ! Sire, vivez autant, dussiez-vous dire la messe à cet âge, et moi la servir.

Je suis avec le plus profond respect, etc.

1556. — A M. CÉSAR DE MISSY⁵.

4 janvier 1743.

Je m'en rapporte bien à vous, monsieur, pour la préface dont vous m'honorez ; je vois par toutes vos lettres combien vous êtes éloigné de la superstition et de la licence, et vous êtes un éditeur et un ami tel qu'il me le faut.

1. Le 23 janvier 1742, Henri-François, comte de Ségur, enfermé dans Lintz avec un corps de dix mille hommes, capitula devant l'armée autrichienne, sous la condition d'être un an sans servir.

2. Voyez la note, tome XXIII, page 485.

3. Amelot de Chaillou, à qui est adressée une lettre du 2 août 1743.

4. François-Vincent Le Tonnellier de Breteuil, parent de M^{me} du Châtelet ; mort ministre de la guerre, le 7 janvier 1743, quelques jours avant le cardinal de Fleury.

5. Éditeurs, de Cayrol et François.

Je vous supplie de vouloir bien me dire où l'on est parvenu à peu près de cette *Histoire universelle*. Si on va du même train que les deux premiers volumes, ce livre tiendra lieu de tous les livres historiques. Je sens, monsieur, que vous êtes avec moi dans ce cas, vous me tiendrez lieu de tous les hommes de votre robe. Comptez que vous me donnez une grande envie de vous voir, et de vous dire que je vous aime comme si j'avais vécu avec vous aussi longtemps que les honnêtes gens de Londres.

1557. — A M. DE MONCRIF.

1^{er} février.

J'ai été enchanté, monsieur, de vous retrouver, et de retrouver l'ancienne amitié que vous m'avez témoignée. Je vous remercie encore de l'humanité que vous avez fait paraître, en examinant les ouvrages d'un homme¹ qui était l'ennemi du genre humain. Si tous les gens de lettres pensaient comme vous, le métier serait bien agréable. Ce serait alors qu'on aurait raison de les appeler *humaniores litteræ*. J'ai oublié d'écrire à M. d'Argenson² que je le suppliais de me recommander à M. Maboul³; mais avec vous, monsieur, on a beau avoir oublié ce qu'on voulait, vous vous en souviendrez. Je vous prie donc de vouloir bien suppléer mes péchés d'omission, et de dire à M. d'Argenson qu'il ait la bonté de me recommander fortement et généralement.

Ces deux adverbess joints font admirablement.

(MOLIÈRE, *Femmes savantes*, acte III, scène II.)

Le roi m'a donné son agrément pour être de l'Académie, en cas qu'on veuille de moi. Reste à savoir si vous en voulez. Vous savez que, pour l'honneur des lettres, je veux qu'on fasse succéder un pauvre diable à un premier ministre⁴; je me présente pour être ce pauvre diable-là.

J'écris à la plus aimable sainte⁵ qui soit sur la terre. Elle

1. Moncrif devait donner une édition des *OEuvres de J.-B. Rousseau*. (K.)

2. Le comte d'Argenson venait d'être nommé secrétaire d'État au département de la guerre, à la place du marquis de Breteuil, mort subitement; et comme conseiller d'État, il dirigeait le bureau des affaires de chancellerie et de librairie. (CL.)

3. M. Maboul, parent de Jacques Maboul, évêque d'Alet, était maître des requêtes et membre du bureau des affaires de chancellerie et librairie, sous la direction du comte d'Argenson. (CL.)

4. Le cardinal de Fleury, mort à Issy le 29 janvier précédent.

5. La maréchale de Villars, qui était devenue dévote, mais que Voltaire aimait et respectait toujours.

nous convertira tous ; elle était faite pour mener au ciel ou en enfer qui elle aurait voulu. Je compte sur sa protection dans cette vie et dans l'autre. Je me flatte aussi, mon cher monsieur, que vous ne m'abandonnez pas, et que, quand vous aurez fini la grande affaire du frère¹ d'Athalie et de Phèdre, vous donnerez des marques de votre amitié à votre ancien serviteur, qui vous sera tendrement obligé, et qui vous aimera toute sa vie.

1558. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Le 22 février.

Nous avons dit hier de vous tout le bien que l'on peut dire d'un mortel. La salle du souper était un temple où l'on vous faisait des sacrifices. Il faut assurément qu'il y ait quelque chose de divin en vous, car vous récompensez d'abord les bonnes actions dès qu'elles sont faites. Je viens de recevoir, ce matin, une lettre charmante, et qui m'a bien réjoui, n'en ayant point reçu de vous depuis longtemps. J'ai été accablé d'affaires deux mois de suite, ce qui m'a empêché de vous écrire plus tôt.

Je vous demande à présent une nouvelle explication, au sujet de votre avant-dernière lettre², car voilà le cardinal mort³, et les affaires se font d'une façon différente. Il est bon de savoir quels sont les canaux dont il faut se servir. J'ai participé vivement à vos trophées ; il m'a semblé que j'avais fait *Méropé*, et que c'était à moi que le public rendait justice⁴.

Je suis sur le point de partir pour la Silésie, mais ce ne sera que pour peu de temps ; après quoi je renouerai mon commerce avec les Muses. Envoyez-moi, je vous prie, *la Pucelle* (j'ai la rage de la dépuceler), et votre Histoire, et vos épigrammes, et vos Odes, et vous-même. Enfin, j'espère d'une ou d'autre façon de vous voir ici. Ne me faites point injustice sur mon caractère ; d'ailleurs il vous est permis de badiner sur mon sujet comme il vous plaira.

Adieu, cher Voltaire ; je vous aime, je vous estime, et vous aimerai toujours.

FÉDÉRIC.

1. Louis Racine, que Fleury avait empêché d'être admis à l'Académie française vers 1722, et qui, depuis ce temps-là, végétait oublié en province. (CL.) — Voyez tome XXII, page 178.

2. Les lettres de Voltaire, dont parle Frédéric dans la sienne, ont été perdues.

3. Le 29 janvier 1743, dans sa quatre-vingt-dixième année.

4. Si Frédéric fait allusion à la première représentation de *Méropé*, qui eut lieu le 20 février 1743, sa lettre doit être postérieure de quelques jours au 22 du même mois. (CL.)

1559. — DE BONNEVAL ¹.A Paris, ce 27 février ².

J'ai été chez vous hier matin, monsieur, pour avoir l'honneur de vous voir : on m'a dit que vous étiez à la cour. Vous eussiez sans doute été surpris de ma visite, mais vous l'eussiez été davantage du motif qui l'occasionnait. Cependant je m'étais rassuré par les réflexions qui viennent naturellement à un esprit du premier ordre, et je me disais : Il est vrai que depuis 1725 je n'ai presque jamais eu l'honneur de voir M. de Voltaire, mais il n'ignore pas qu'il est dans une sphère qui ne permet pas à tout le monde de le voir ; il ne peut ignorer l'admiration que je lui ai vouée, et il ne pourrait en douter sans faire tort à mon discernement. Personne n'est plus en état aujourd'hui que moi de lui rendre justice, par l'habitude où j'ai été pendant un an de le voir dans ces sociétés où l'esprit et le cœur peuvent se montrer ce qu'ils sont sans danger. C'est de là que j'en ai jugé assez favorablement pour être persuadé qu'il aime à obliger.

Cette manière de penser, monsieur, m'a conduit chez vous pour vous prier de me prêter dix pistoles ³ dont j'ai un besoin instant, et de vous offrir, pour la restitution, une délégation de la même somme sur les arrérages d'une rente que m'a laissée une dame de votre connaissance, et qui ne vit plus depuis plusieurs années. Si les morts avaient quelque crédit, j'emploierais sa médiation auprès de vous. Vous ne l'auriez pas refusée vivante : peut-être vit-elle encore dans votre mémoire ; du moins elle le méritait par ses sentiments pour vous. Je les ai connus jusqu'à sa mort, dont j'ai été le triste témoin.

Cette prière, que je vous aurais faite chez vous, monsieur, je vous la fais aujourd'hui par écrit ; et si vous voulez y faire droit, vous le pouvez en m'adressant à qui il vous plaira de votre part, et je lui remettrai la délégation. Je croirais offenser la délicatesse de vos sentiments si j'employais ici ces tours d'une éloquence usée pour vous disposer à me rendre le service que je vous demande. Exposer un besoin à une personne qui pense noblement, c'est avoir tout dit ; j'ajouterai seulement que ma reconnaissance sera aussi vive que durable.

J'ai l'honneur d'être très-parfaitement, monsieur, votre très-humble, etc.

DE BONNEVAL,

Rue Sainte-Anne, chez M. Dionis.

1. Ce Bonneval est un fripon qui m'a volé autrefois dix louis, qui a été chassé de chez Montmartel, et qui a fait un libelle contre moi. (*Apostille de M. de Voltaire sur l'original de cette lettre.*) (K.)

2. Dans l'édition de Kehl, cette lettre est datée de 1737, mais l'erreur est évidente : de 1735 à 1743, Voltaire ne se trouva jamais à Paris à cette époque de l'année ; mais peut-être est-elle antérieure à 1735.

3. Dans sa lettre à M^{me} Denis, du 20 décembre 1753, Voltaire dit que Bonneval lui demandait dix louis.

1560. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Mars.

Vous avez bien raison, ange tutélaire; je vous ai cherché tous ces jours-ci pour vous demander vos conseils angéliques. Il est très-vrai que je dois avoir peur que Satan, déguisé en ange de lumière, escorté de *Marie Alacoque*, se déchaîne contre moi.

Oui, l'auteur de *Marie Alacoque* persécute et doit persécuter l'auteur de *la Henriade*; mais je ferai tout ce qu'il faudra pour apaiser, pour désarmer l'archevêque de Sens¹. Le roi m'a donné son agrément; je tâcherai de le mériter. Je me conduirai par vos avis. La place, comme vous savez, est peu ou rien, mais elle est beaucoup par les circonstances où je me trouve. La tranquillité de ma vie en dépend; mais le vrai bonheur, qui consiste à sentir vivement, se goûte chez vous.

Adieu, mes adorables anges gardiens; ma vie est ambulante, mais mon cœur est fixe. Je vous recommande M^{me} du Châtelet et *César*²; ce sont deux grands hommes.

1561. — A M. ***³,

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Mars.

J'ai l'honneur de vous envoyer les premières feuilles d'une seconde⁴ édition des *Éléments de Newton*, dans lesquelles j'ai donné un extrait de sa métaphysique. Je vous adresse cet hommage comme à un juge de la vérité. Vous verrez que Newton était de tous les philosophes le plus persuadé de l'existence d'un Dieu, et que j'ai eu raison de dire⁵ qu'un catéchiste annonce Dieu aux enfants, et qu'un Newton le démontre aux sages.

1. Évêque de Soissons en 1715, Languet (voyez la note, tome XVII, page 7) était devenu, en 1730, archevêque de Sens; il était, depuis 1721, de l'Académie française.

2. Les ennemis de Voltaire empêchèrent cette pièce de paraître, en 1743, sur le Théâtre-Français.

3. Cette lettre, selon ce qu'en disent les éditeurs de l'édition de Kehl, semble avoir été destinée à être « répandue et à servir de réponse aux clameurs de la canaille littéraire, qui ne voulait pas que M. de Voltaire fût de l'Académie française ». Les uns la croient adressée à l'abbé de Rothelin, les autres à l'archevêque de Sens, tous deux de l'Académie.

4. Voltaire ne fait point entrer dans son compte les éditions de 1738, qui ne contenaient qu'une partie de l'ouvrage. La première édition complète est de 1741. (B.)

5. Dans un morceau intitulé *Déisme*, publié dès 1742, et qui fait partie du

Je compte, dans quelque temps, avoir l'honneur de vous présenter l'édition complète qu'on commence du peu d'ouvrages qui sont véritablement de moi. Vous verrez partout, monsieur, le caractère d'un bon citoyen. C'est par là seulement que je mérite votre suffrage, et je sou mets le reste à votre critique éclairée. J'ai entendu de votre bouche, avec une grande consolation, que j'avais osé peindre, dans *la Henriade*, la religion avec ses propres couleurs, et que j'avais même eu le bonheur d'exprimer le dogme avec autant de correction que j'avais fait avec sensibilité l'éloge de la vertu. Vous avez daigné même approuver que j'osasse, après nos grands maîtres, transporter sur la scène profane l'héroïsme chrétien¹. Enfin, monsieur, vous verrez si, dans cette édition, il y a rien dont un homme qui fait comme vous tant d'honneur au monde et à l'Église puisse n'être pas content. Vous verrez à quel point la calomnie m'a noirci. Mes ouvrages, qui sont tous la peinture de mon cœur, seront mes apologistes.

J'ai écrit contre le fanatisme², qui, dans la société, répand tant d'amertumes, et qui, dans l'état politique, a excité tant de troubles. Mais, plus je suis ennemi de cet esprit de faction, d'enthousiasme, de rébellion, plus je suis l'adorateur d'une religion dont la morale fait du genre humain une famille, et dont la pratique est établie sur l'indulgence et sur les bienfaits. Comment ne l'aimerais-je pas, moi, qui l'ai toujours célébrée? Vous, dans qui elle est si aimable, vous suffiriez à me la rendre chère. Le stoïcisme ne nous a donné qu'un Épictète, et la philosophie chrétienne forme des milliers d'Épictètes qui ne savent pas qu'ils le sont, et dont la vertu est poussée jusqu'à ignorer leur vertu même. Elle nous soutient surtout dans le malheur, dans l'oppression, et dans l'abandonnement qui la suit; et c'est peut-être la seule consolation que je doive implorer, après trente années de tribulations et de calomnies qui ont été le fruit de trente années de travaux.

J'avoue que ce n'est pas ce respect véritable pour la religion chrétienne qui m'inspira de ne faire jamais aucun ouvrage contre la pudeur; il faut l'attribuer à l'éloignement naturel que j'ai eu, dès mon enfance, pour ces sottises faciles, pour ces indécences ornées de rimes qui plaisent par le sujet à une jeunesse effré-

Dictionnaire philosophique (voyez tome XX, page 505), Voltaire a répété souvent cette idée.

1. Dans la tragédie de *Zaïre*.

2. Allusion à la tragédie de *Mahomet*.

née. Je fis, à dix-neuf ans, une tragédie ¹ d'après Sophocle, dans laquelle il n'y a pas même d'amour. Je commençai, à vingt ans, un poème épique ² dont le sujet est la vertu qui triomphe des hommes et qui se soumet à Dieu. J'ai passé mon temps dans l'obscurité à étudier un peu de physique, à rassembler des mémoires pour l'histoire de l'esprit humain ³, pour celle d'un siècle ⁴ dans lequel l'esprit humain s'est perfectionné. J'y travaille tous les jours, sinon avec succès, au moins avec une assiduité que m'inspire l'amour de la patrie.

Voilà peut-être, monsieur, ce qui a pu m'attirer, de la part de quelques-uns de vos confrères, des politesses qui auraient pu m'encourager à demander d'être admis dans un corps qui fait la gloire de ce même siècle dont j'écris l'histoire. On m'a flatté que l'Académie trouverait même quelque grandeur à remplacer un cardinal ⁵, qui fut un temps l'arbitre de l'Europe, par un simple citoyen qui n'a pour lui que ses études et son zèle.

Mes sentiments véritables sur ce qui peut regarder l'État et la religion, tout inutiles qu'ils sont, étaient bien connus en dernier lieu de feu M. le cardinal de Fleury. Il m'a fait l'honneur de m'écrire, dans les derniers temps de sa vie, vingt lettres qui prouvent assez que le fond de mon cœur ne lui déplaisait pas. Il a daigné faire passer jusqu'au roi même un peu de cette bonté dont il m'honorait. Ces raisons seraient mon excuse, si j'osais demander dans la république des lettres la place de ce sage ministre.

Le désir de donner de justes louanges au père de la religion et de l'État m'aurait peut-être fermé les yeux sur mon incapacité; j'aurais fait voir, au moins, combien j'aime cette religion qu'il a soutenue, et quel est mon zèle pour le roi qu'il a élevé. Ce serait ma réponse aux accusations cruelles que j'ai essuyées; ce serait une barrière contre elles, un hommage solennel rendu à des vérités que j'adore, et un gage de ma soumission aux sentiments de ceux qui nous préparent dans le dauphin ⁶ un prince digne de son père.

1. *OEdipe.*

2. *La Henriade.*

3. *L'Essai sur les Mœurs et l'Esprit des nations.*

4. *Le Siècle de Louis XIV.*

5. Fleury.

6. Louis, né le 4 septembre 1729, père des rois Louis XVI, Louis XVIII, et Charles X.

1562. — A. M. BOYER,

ANCIEN ÉVÊQUE DE MIREPOIX ¹.

Mars.

Il y a longtemps, monseigneur, que je suis persécuté par la calomnie, et que je la pardonne. Je sais assez que, depuis les Socrate jusqu'aux Descartes, tous ceux qui ont eu un peu de succès ont eu à combattre les fureurs de l'envie. Quand on n'a pu attaquer leurs ouvrages ni leurs mœurs, on s'est vengé en attaquant leur religion. Grâce au ciel, la mienne m'apprend qu'il faut savoir souffrir; le Dieu qui l'a fondée fut, dès qu'il daigna être homme, le plus persécuté de tous les hommes. Après un tel exemple, c'est presque un crime de se plaindre; corrigeons nos fautes, et soumettons-nous à la tribulation comme à la mort!

Un honnête homme peut, à la vérité, se défendre; il le doit même, non pour la vaine satisfaction d'imposer silence, mais pour rendre gloire à la vérité. Je peux donc dire, devant Dieu qui m'écoute, que je suis bon citoyen et vrai catholique, et je le dis uniquement parce que je l'ai toujours été dans le cœur. Je n'ai pas écrit une page qui ne respire l'humanité, et j'en ai écrit beaucoup qui sont sanctifiées par la religion. Le poëme de *la Henriade* n'est, d'un bout à l'autre, que l'éloge de la vertu qui se soumet à la Providence; j'espère qu'en cela ma vie ressemblera toujours à mes écrits. Je n'ai jamais surtout souillé ces éloges de la vertu par aucun espoir de récompense, et je n'en veux aucune que celle d'être connu pour ce que je suis.

Mes ennemis me reprochent je ne sais quelles *Lettres philosophiques*. J'ai écrit plusieurs lettres à mes amis, mais jamais je ne les ai intitulées de ce titre fastueux. La plupart de celles qu'on a imprimées sous mon nom ne sont point de moi, et j'ai des preuves qui le démontrent. J'avais lu à M. le cardinal de Fleury celles qu'on a si indignement falsifiées; il savait très-bien distinguer ce qui était de moi d'avec ce qui n'en était pas. Il daignait

1. Jean-François Boyer, frère de quatre moines et de quatre religieuses, naquit en 1675, et commença lui-même par être moine. Après l'avoir fait nommer à l'évêché de Mirepoix, le cardinal de Fleury, en 1736, l'appela à Paris pour être précepteur du dauphin, fils de Louis XV. De 1736 à 1741, Boyer fut admis à l'Académie française, à celle des sciences, et à celle des inscriptions, ce qui n'empêcha pas le triple académicien d'être appelé *l'âne* de Mirepoix, par Voltaire, comme on le voit dans les *Mémoires* de celui-ci. L'ancien évêque de Mirepoix obtint la feuille des bénéfices en février 1743; il mourut le 20 août 1755. (Cl.)

m'estimer, et surtout dans les derniers temps de sa vie. Ayant reconnu une calomnie infâme dont on m'avait noirci, au sujet d'une prétendue lettre ¹ au roi de Prusse, il m'en aima davantage. Les calomniateurs haïssent à mesure qu'ils persécutent ; mais les gens de bien se croient obligés de chérir ceux dont ils ont reconnu l'innocence.

1563. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL,

A PARIS.

Mars.

Mon adorable ami, vous n'aurez pas aujourd'hui la moindre bouteille de ce vin que vous daignez aimer. En vous remerciant de celui de M. de Mairan. Je vais aujourd'hui à Versailles, je ne reviendrai que samedi.

Mais, mon Dieu, je suis accusé bien injustement. Ce n'est qu'à La Noue même que j'ai parlé, et c'est avec la plus tendre amitié que je lui ai fait mes représentations ; il les a reçues avec un peu d'aigreur. Mais, mon cher et respectable ami, je ne m'opposais à voir le visage de La Noue couvert, à Versailles, du turban d'Orosmane, que parce que je croyais qu'après avoir joué le rôle dans cette petite ville il aurait le droit et la volonté de le jouer à Paris. Vous m'apprenez qu'il veut bien le céder à Grandval, après l'avoir joué à Versailles, en province : c'est une nouvelle en tous sens très-agréable pour moi. Il s'en faut beaucoup que mon goût pour la personne et les talents de La Noue soit diminué. Je serais fâché que Grandval jouât le rôle de Titus dans *Brutus*. Chacun a son talent et doit s'y renfermer. En vérité, vous devez avouer que La Noue n'est pas fait pour Orosmane. Vous aimez *Zaïre* avant d'aimer La Noue. C'est les trahir tous deux que de donner Orosmane à La Noue. Je vous conjure de lui faire entendre raison. N'appellez point acharnement ma juste fermeté. La Noue devrait me remercier ; je lui rends service en le suppliant instamment de ne point paraître sous une forme qui le dégrade. Joignez-vous à moi, faites-lui connaître ses véritables intérêts, dites-lui qu'ils me sont chers. Il ne faut pas que je lui déplaise en lui rendant service.

J'ai reçu hier une lettre de l'archevêque de Narbonne², par

1. Voyez la lettre 1500, et le sixième alinéa de la lettre 1526.

2. Jean-Louis de Bertons de Crillon, nommé archevêque de Narbonne en 1739, ne fut jamais admis à l'Académie française, et il mourut en 1751.

laquelle il me fait entendre qu'on l'a pressé de succéder à M. le cardinal de Fleury, et qu'il accepte la place.

Persécuté de tous côtés, que j'aie au moins le public pour moi. Il est de mon intérêt et de mon honneur de me présenter sous des faces différentes, et d'élever en ma faveur la voix publique, qui, jointe à la vôtre, me console de tout. Mille tendres respects à mes deux anges, que j'adore.

1564. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Versailles, vendredi, mars.

Voici, mon très-cher ange, un fait comique. Je fais à M. le duc de Richelieu mes très-humbles plaintes de ce qu'il m'a forcé à laisser jouer Rousselois dans mes pièces, et de ce que tout Versailles dit que c'est moi qui l'ai fait venir, que c'est moi qui lui ai écrit, de la part de monsieur le premier gentilhomme¹ de la chambre. Je m'épuise en doux reproches ; je me lamente. M. de Richelieu me répond en pouffant de rire. « Eh bien ! dit-il, après avoir bien ricané, voulez-vous que je vous avoue celui qui a écrit à Rousselois sans me consulter ? c'est Roi. — Quoi, Roi ? — Oui, Roi ; Roi, le chevalier de Saint-Michel ; Roi, le cheval ; Roi, l'ennuyeux ; Roi, l'insupportable ; Roi, qui fait assez bien des ballets. Il a gagné un homme à moi qui m'a recommandé Rousselois comme un Baron. Je l'ai fait jouer dans vos tragédies, croyant vous servir. Je vous avoue ma faute, et vous pouvez dire partout que c'est moi qui ai tort. »

Mes chers anges, cela désarme ; mais M^{lle} Dumesnil² et ce pauvre Paulin³ sont au désespoir, et M. le duc d'Aumont va me croire le plus inepte des mortels ; mais enfin la vérité triomphe, et M. le duc de Richelieu confesse son erreur. Il ne reste que Roi à punir ; mais il n'y a pas moyen de punir un si sot homme. Justifiez-moi bien, mes chers anges : permettez que je vous dise que je suis enchanté des bontés de Sa Majesté. Le ministère n'a pas mis à cela la dernière main, mais il le fera. Je vous confie ce petit secret comme à mes chers protecteurs, que j'adorerai toute ma vie.

1. Louis-Marie-Augustin, duc d'Aumont, né en 1709.

2. Célèbre actrice à qui est adressée la lettre 1588.

3. Louis Paulin, fils d'un maître maçon. Il débuta au Théâtre-Français en 1741. et mourut en 1770.

1565. — A M. DE CIDEVILLE.

A Paris, ce 23 mars.

Mon cher ami, tâchons donc de nous rassembler, car ce n'est vivre qu'à demi que de vivre sans vous. Une place à table à côté de mon cher Cideville vaut mieux qu'une place à l'Académie ; ce n'est pas beaucoup dire. Je solliciterai toujours la première place, et jamais la seconde. Je vous embrasse tendrement. J'ai bien envie de connaître M. de Béthencourt en prose ; ses vers m'ont déjà charmé.

1566. — A M***¹.

27 mars 1743.

Serais-je un impudent si je vous demandais la permission de venir dîner chez vous aujourd'hui ? Je sais que vous avez un certain abbé de Valori à qui je voudrais que tout le clergé ressemblât, et un lieutenant de police à qui je veux plaire². Mais ne vous déplairai-je point ? N'avez-vous point trop de maîtres des requêtes ? Ne serais-je point terriblement intrus dans votre sanctuaire ? Refusez-moi si je suis un profane, et conservez-moi des bontés qui me sont bien précieuses, et que je mérite par mon tendre respect pour vous et par l'extrême envie que j'ai de vous faire plus souvent ma cour.

1567. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Mars.

Quand les autres en ont gros comme un moucheron, j'en ai gros comme un chameau³. Quoique j'aie commencé longtemps avant mes anges, je ne crois pas que j'aie la force de sortir aujourd'hui de mon lit. Si je sortais, ce ne serait pas pour *Méropé*. Je suis trop heureux que ces cahiers vous amusent ; en voilà six autres. J'aurai soin du quatrième acte d'*Adélaïde*, mais c'est sur *Zulime* que je compte le plus. Si j'étais plus jeune et moins persécuté, je travaillerais encore. Je suis venu dans le temps de barbarie. Je ne sais rien de cette Académie ; tout ce que je sais, c'est qu'il est bien cruel que deux hommes⁴ puissants se soient

1. Éditeurs, Bavoux et François.

2. Marville.

3. Il avait alors la grippe. Voyez ci-après la lettre 1571.

4. Boyer et Maurepas ; voyez tome XXIII, page 205.

réunis pour m'arracher un agrément frivole, la seule récompense que je demandais après trente années de travail. Bonjour; vous êtes ma plus grande consolation; mais portez-vous bien l'un et l'autre.

1568. — A M. DE MONCRIF ¹.

J'ai été à Versailles; je suis revenu à Paris pour y embrasser mon ancien ami, et pour le remercier de ses bontés²: la plus grande qu'il puisse avoir à présent est de venir dîner avec moi, mercredi prochain. Sera-t-il assez aimable pour faire ce plaisir à son ami Voltaire?

Ce dimanche soir, rue du Faubourg-Saint-Honoré, près de l'hôtel Charost, n° 13, afin qu'il n'en ignore.

1569. — A M. D'AIGUEBERRE ³.

A Paris, le 4 avril.

J'ai été bien malade, mon cher ami; j'ai fait parler à M. de La Houssaie⁴, comme vous me l'avez ordonné; il me semble que c'est une chose assez aisée de faire retarder les affaires; voilà de toutes les grâces la plus facile à obtenir. Je n'ai point vu M. l'abbé Berth, qui devait m'expliquer tant de choses; je ne sais où le déterrer. Si vous me mandez sa demeure, j'irai chez lui. Vous savez si j'ai de l'empressement à vous obéir.

Notre *Mélope* n'est pas encore imprimée; je doute qu'elle réussisse à la lecture autant qu'à la représentation; ce n'est point moi qui ai fait la pièce, c'est M^{lle} Dumesnil. Que dites-vous d'une

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Ses démarches pour faire entrer Voltaire à l'Académie.

3. Jean Dumas d'Aiguebierre, né à Florence, le 6 septembre 1692, selon l'auteur du *Dictionnaire des Anonymes*, était conseiller au parlement de Toulouse, ville natale de sa famille. Voltaire, qui le connut probablement au collège, le nomme dans la lettre 369, et dans le *Commentaire historique*. Ce magistrat lettré a composé quelques pièces de théâtre, et est mort le 31 juillet 1755.

— Dans l'édition de Kehl le nom de la personne à qui est adressée cette lettre est en blanc. Il y a en note :

« On verra sans peine que cette lettre, qui renferme une espèce d'apologie, était destinée à être répandue et à servir de réponse aux clameurs de la canaille littéraire qui ne voulait pas que M. de Voltaire fût de l'Académie française. »

Des passages de cette lettre se retrouvent dans le *Commentaire historique*, mais avec des différences.

4. Le Pelletier de La Houssaie, intendant des finances. (Cl.)

actrice qui fait pleurer le parterre pendant trois actes de suite ? Le public a pris un peu le change ; il a mis sur mon compte une partie du plaisir extrême que lui ont fait les acteurs, et la séduction a été au point que je n'ai pu paraitre à la Comédie qu'on ne m'ait battu des mains¹ ; cette faveur populaire m'a un peu consolé de la petite persécution que j'ai essuyée de M. l'évêque de Mirepoix. L'Académie, le roi, et le public, m'avaient désigné pour avoir l'honneur de succéder à M. le cardinal de Fleury, parmi les Quarante, mais M. de Mirepoix n'a pas voulu, et il a enfin trouvé, après deux mois et demi, un évêque² pour remplir la place qu'on me destinait. Je crois qu'il convient à un profane comme moi de renoncer pour jamais à l'Académie, et de m'en tenir aux bontés du public ; mais il y a encore quelque chose de plus précieux que cette bienveillance, peut-être passagère, c'est l'amitié constante d'un cœur comme le vôtre.

Les lettres sont ici plus persécutées que favorisées. On vient de mettre à la Bastille l'abbé Lenglet³, pour avoir publié des *Mémoires* déjà connus, qui servent de supplément à l'Histoire de M. de Thou. Il a rendu un très-grand service aux bons citoyens et aux amateurs de recherches sur l'histoire ; il méritait des récompenses, et on l'emprisonne, à l'âge de soixante-huit ans⁴.

Inserere nunc, Melibœe, puros ! pone ordine vites !

(VIRG., ocl. 1, v. 74.)

M^{me} du Châtelet vous fait mille compliments ; elle marie sa fille⁵, comme je crois vous l'avoir mandé, à M. le duc de Montenero, Napolitain au grand nez, au visage maigre, à la poitrine enfoncée ; il est ici, et va vous enlever une Française aux joues rebondies. *Vale, et me ama.*

1. Voyez ce qui est dit de la première représentation de *Méropé*, dans la *Vie de Voltaire*, par Condorcet, et dans le *Commentaire historique*.

2. Paul d'Albert de Luynes, né en 1703, nommé évêque de Bayeux en 1729, mort cardinal en 1788.

3. Nicolas Lenglet du Fresnoy, né en 1674, fut mis à la Bastille le 28 mars 1743, comme auteur des *Mémoires de Condé*, tome VI, servant d'éclaircissement et de preuves à l'Histoire de M. de Thou. (Cl.)

4. Lenglet était dans sa soixante-dix-septième année quand, pour une lettre impolie, qu'on le soupçonne d'avoir écrite à un ministre, il fut mis à la Bastille le 29 décembre 1751. (Cl.)

5. Marie-Gabrielle-Pauline du Châtelet, née en 1726.

1570. — DE VAUVENARGUES ¹.

Nancy, le 4 avril 1743.

Il y a longtemps, monsieur, que j'ai une dispute ridicule, et que je ne veux finir que par votre autorité : c'est sur une matière qui vous est connue. Je n'ai pas besoin de vous prévenir par beaucoup de paroles. Je veux vous parler de deux hommes que vous honorez, de deux hommes qui ont partagé leur siècle, deux hommes que le monde admire, en un mot Corneille et Racine; il suffit de les nommer. Après cela oserai-je vous dire les idées que j'en ai formées; en voici du moins quelques-unes.

Les héros de Corneille disent de grandes choses sans les inspirer : ceux de Racine les inspirent sans les dire. Les uns parlent, et longuement, afin de se faire connaître; les autres se font connaître parce qu'ils parlent. Surtout, Corneille paraît ignorer que les hommes se caractérisent souvent davantage par les choses qu'ils ne disent pas que par celles qu'ils disent.

Lorsque Racine veut peindre Acomat, il lui fait dire ces vers :

Quoi ! tu crois, cher Osmin, que ma gloire passée
Flatte encor leur valeur et vit dans leur pensée ?
Crois-tu qu'ils me suivraient encore avec plaisir,
Et qu'ils reconnaîtraient la voix de leur visir ?

L'on voit, dans les deux premiers vers, un général disgracié, qui s'attendrit par le souvenir de sa gloire et sur l'attachement des troupes; dans les deux derniers, un rebelle qui médite quelque dessein. Voilà comme il échappe aux hommes de se caractériser sans aucune intention marquée. On en trouverait un million d'exemples dans Racine, plus sensibles que celui-ci : c'est là sa manière de peindre. Il est vrai qu'il la quitte un peu lorsqu'il met dans la bouche du même Acomat :

Et s'il faut que je meure,
Mourons, moi, cher Osmin, comme un visir, et toi,
Comme le favori d'un homme tel que moi ².

Ces paroles ne sont peut-être pas d'un grand homme; mais je les cite parce qu'elles semblent imitées du style de Corneille; et c'est là ce que j'appelle, en quelque sorte, parler pour se faire connaître, et dire de grandes choses sans les inspirer.

Je sais qu'on a dit de Corneille qu'il s'était attaché à peindre les hommes tels qu'ils devraient être. Il est donc sûr au moins qu'il ne les a pas peints tels qu'ils étaient; je m'en tiens à cet aveu-là. Corneille a cru donner sans doute à ses héros un caractère supérieur à celui de la nature. Les peintres

1. Toute la correspondance entre Voltaire et Vauvenargues a pu être donnée plus complètement et rangée en meilleur ordre, grâce au travail de M. Gilbert sur la correspondance de Vauvenargues (Paris, Furne, 1857).

2. *Bajazet*, acte I, scène 1.

3. *Bajazet*, acte IV, scène VII.

n'ont pas eu la même présomption. Quand ils ont voulu peindre les esprits célestes, ils ont pris les traits de l'enfance : c'était néanmoins un beau champ pour leur imagination ; mais c'est qu'ils étaient persuadés que l'imagination des hommes, d'ailleurs si féconde en chimères, ne pouvait donner de la vie à ses propres inventions. Si le grand Corneille, monsieur, avait fait encore attention que tous les panégyriques étaient froids, il en aurait trouvé la cause en ce que les orateurs voulaient accommoder les hommes à leurs idées, au lieu de former leurs idées sur les hommes.

Corneille n'avait point de goût, parce que le bon goût n'étant qu'un sentiment vif et fidèle de la belle nature, ceux qui n'ont pas un esprit naturel ne peuvent l'avoir que mauvais ¹. Aussi l'a-t-il fait paraître, non-seulement dans ses ouvrages, mais encore dans le choix de ses modèles, ayant préféré les Latins et l'enfure des Espagnols aux divins génies de la Grèce.

Racine n'est pas sans défauts : quel homme en fut jamais exempt ; mais lequel donna jamais au théâtre plus de pompe et de dignité ? qui éleva plus haut la parole et y versa plus de douceur ? Quelle facilité, quelle abondance, quelle poésie, quelles images, quel sublime dans *Athalie*, quel art dans tout ce qu'il a fait, quel caractère ! Et n'est-ce pas encore une chose admirable qu'il ait su mêler aux passions et à toute la véhémence et la naïveté du sentiment, tout l'or de l'imagination ? En un mot il me semble aussi supérieur à Corneille par la poésie et le génie que par l'esprit, le goût et la délicatesse. Mais l'esprit principalement a manqué à Corneille ; et lorsque je compare ses préceptes et ses longs raisonnements aux froides et pesantes moralités de Rousseau dans ses épîtres, je ne trouve ni plus de pénétration, ni plus d'étendue d'esprit à l'un qu'à l'autre.

Cependant les ouvrages de Corneille sont en possession d'une admiration bien constante, et cela ne me surprend pas. Y a-t-il rien qui se soutienne davantage que la passion des romans ? Il y en a qu'on ne relit guère, j'en conviens ; mais on court tous les ouvrages qui paraissent dans le même genre, et l'on ne s'en rebute point. L'inconstance du public n'est qu'à l'égard des auteurs, mais son goût est constamment faux. Or la cause de cette contrariété apparente, c'est que les habiles ramènent le jugement du public ; mais ils ne peuvent pas de même corriger son goût, parce que l'âme a ses inclinations indépendantes de ses opinions. Ce qu'elle ne sent pas d'abord, elle ne le sent point par degrés comme elle fait en jugeant ; et voilà ce qui fait que l'on voit des ouvrages que le public critique après les maîtres, qui ne lui en plaisent pas moins, parce que le public ne les critique que par réflexion et les goûte par sentiment.

D'expliquer pourquoi les romans meurent dans un si prompt oubli, et Corneille soutient sa gloire, c'est là l'avantage du théâtre. On y fait revivre les morts ; et comme on se dégoûte bien plus vite de la lecture d'une action que de sa représentation, on voit jouer dix fois sans peine une tragédie très-médiocre, qu'on ne pourrait jamais relire. Enfin les gens du métier soutiennent les ouvrages de Corneille, et c'est la plus forte objection. Mais peut-être y en

1. Le goût. La phrase est peu correcte, grammaticalement.

a-t-il plusieurs qui se laissent emporter aux mêmes choses que le peuple. Il n'est pas sans exemple qu'avec de l'esprit on aime les fictions sans vraisemblance et les choses hors de la nature. D'autres ont assez de modestie pour déférer au moins dans le public à l'autorité du grand nombre et d'un siècle très-respectable ; mais il y en a aussi que leur génie dispense de ces égards. J'ose dire, monsieur, que ces derniers ne se doivent qu'à la vérité : c'est à eux d'arrêter le progrès des erreurs. J'ai assez de connaissance, monsieur, de vos ouvrages, pour connaître vos déférences, vos ménagements pour les noms consacrés par la voix publique ; mais voulez-vous, monsieur, faire comme Despréaux, qui a loué toute sa vie Voiture, et qui est mort sans avoir la force de se rétracter ¹ ? J'ose croire que le public ne mérite pas ce respect. Je vois que l'on parle partout d'un poëte sans enthousiasme ², sans élévation, sans sublime ; d'un homme qui fait des odes par article, comme il disait lui-même de M. de Lamotte, et qui, n'ayant point de talents que celui de fondre avec quelque force dans ses poésies des images empruntées de divers auteurs, découvre partout, ce me semble, son peu d'invention. Si j'osais vous dire, monsieur, à côté de qui le public place un écrivain si médiocre, à qui même il se fait honneur de le préférer quelquefois ! mais il ne faut pas que cette injustice vous surprenne ni vous choque. De mille personnes qui lisent, il n'y en a peut-être pas une qui ne préfère en secret l'esprit de M. de Fontenelle au sublime de M. de Meaux, et l'imagination des *Lettres Persanes* à la perfection des *Lettres Provinciales*, où l'on est étonné de voir ce que l'art a de plus profond, avec toute la véhémence et toute la naïveté de la nature. C'est que les choses ne font impression sur les hommes que selon la proportion qu'elles ont avec leur génie. Ainsi le vrai, le faux, le sublime, le bas, etc., tout glisse sur bien des esprits et ne peut aller jusqu'à eux : c'est par ³ la même raison qui fait que les choses trop petites par rapport à notre vue lui échappent, et que les trop grandes l'offusquent. D'où vient que tant de gens encore préfèrent à la profondeur méthodique de M. Locke la mémoire féconde et décousue de M. Bayle, qui, n'ayant pas peut-être l'esprit assez vaste pour former le plan d'un ouvrage régulier, entasse dans ses réflexions sur la comète tant d'idées philosophiques qui n'ont pas un rapport plus nécessaire entre elles que les fades histoires de M^{me} de Villedieu ⁴. D'où vient cela ? Toujours du même fonds.

1. Inexact

2. J.-B. Rousseau.

3. *C'est par*, etc. Tel est le texte des différentes éditions, tel est celui du manuscrit. Il semble que, dans cette phrase, *par* est de trop ; elle devient très-claire en supprimant *par*, ou *qui fait*, ou enfin *et*. (Édrr. de Vauvenargues.)

4. Marie-Catherine Desjardins, plus connue sous le nom de M^{me} de Villedieu, naquit à Saint-Remi-du-Plain, près de Fougères, en 1631 ; ses œuvres ont été recueillies en 1702, 10 vol. in-12, et 1721, 12 vol. in-12. On y trouve un grand nombre de romans. Tout y est peint avec vivacité, mais le pinceau n'est pas toujours assez correct, ni assez discret. Elle emploie quelquefois des couleurs trop romanesques, et dans ses *Mémoires du sérail* il y a trop d'événements tragiques et invraisemblables. On a d'elle deux tragédies, *Manlius Torquatus* et *Nitétis*, jouées en 1662 et en 1663. Elle mourut, en 1683, à Clinchemare, petit village du Maine.

C'est que cette demi-profondeur de M. Bayle est plus proportionnée aux hommes.

Que si l'on se trompe ainsi sur des choses de jugement, combien à plus forte raison sur des matières de goût, où il faut sentir, ce me semble, sans aucune gradation ; le sentiment dépendant moins des choses que la vitesse avec laquelle l'esprit les pénètre.

Je parlerais encore là-dessus longtemps si je pouvais oublier à qui je parle. Pardonnez, monsieur, à mon âge et au métier que je fais, le ridicule de tant de décisions aussi mal exprimées que présomptueuses. J'ai souhaité toute ma vie avec passion d'avoir l'honneur de vous voir, et je suis charmé d'avoir dans cette lettre une occasion de vous assurer du moins de l'inclination naturelle et de l'admiration naïve avec laquelle, monsieur, je suis du fond de mon cœur votre très-humble et très-obéissant serviteur,

VAUVENARGUES.

Mon adresse est à Nancy, capitaine au régiment d'infanterie du roi.

1571. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 6 avril.

Mon cher Voltaire, vous me comblez de biens, pendant que je garde sur vous un morne silence ; je reçois les fruits précieux de votre amitié, de vos veilles, et de votre étude, lorsque je cours encore de province en province, sans pouvoir fixer mon étoile errante, et reprendre mes anciens errements.

Me voilà enfin de retour de Breslau, après avoir politiqué, financé, et martialisé de reste. Je compte de goûter à présent quelque repos, et de recommencer mon commerce avec les Muses. Je vous enverrai bientôt l'avant-propos de mes *Mémoires*. Je ne puis vous envoyer tout l'ouvrage, car il ne peut paraître qu'après ma mort et celle de mes contemporains, et cela parce qu'il est écrit en toute vérité, et que je ne me suis éloigné en quoi que ce soit de la fidélité qu'un historien doit mettre dans ses récits. Votre *Histoire de l'esprit humain*¹ est admirable ; mais qu'elle est humiliante pour notre espèce et pour la Providence même ! si pourtant elle fait choix de ceux qui doivent gouverner le monde et servir de ressort aux changements qui arrivent sur la terre.

Je suis bien fâché d'apprendre que la grippe vous ait si fort abattu. Je me flatte que l'esprit soutiendra le corps, comme l'huile fait durer la flamme dans la lampe.

D'Argens a fait représenter sa comédie², qui nous a fait bâiller tous. Il voulait la donner au théâtre de Paris ; mais je l'en ai dissuadé, car il aurait été sifflé à coup sûr. Vous êtes unique ; vous avez fait une tragédie à dix-neuf ans, et un poëme épique à vingt ; mais tout le monde n'est pas Voltaire.

1. *L'Essai sur les Mœurs.*

2. *L'Embarras de la cour.*

Les tracasseries ridicules des dévots de Paris¹ sont parvenues jusqu'au Nord. Je m'attendais bien que Voltaire serait réprouvé, dès qu'il comparait devant un aréopage de Midas crossés-mitrés. Gagnez sur vous de mépriser une nation qui méconnaît le mérite des Belle-Isle et des Voltaire, et venez dans un pays où l'on vous aime, et où l'on n'est point bigot. Adieu.

FÉDÉRIC.

La Pucelle ! la Pucelle ! la Pucelle ! et encore la Pucelle ! Pour l'amour de Dieu, ou plus encore pour l'amour de vous-même, envoyez-la-moi.

1572. — A M. DE VAUVENARGUES,

A NANCY.

Paris, le 15 avril.

J'eus l'honneur de dire hier à M. le duc de Duras² que je venais de recevoir une lettre d'un philosophe plein d'esprit, qui d'ailleurs était capitaine au régiment du roi. Il devina aussitôt M. de Vauvenargues. Il serait en effet fort difficile, monsieur, qu'il y eût deux personnes capables d'écrire une telle lettre, et, depuis que j'entends raisonner sur le goût, je n'ai rien vu de si fin et de si approfondi que ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire.

Il n'y avait pas quatre hommes dans le siècle passé qui osassent s'avouer à eux-mêmes que Corneille n'était souvent qu'un déclamateur ; vous sentez, monsieur, et vous exprimez cette vérité en homme qui a des idées bien justes et bien lumineuses. Je ne m'étonne point qu'un esprit aussi sage et aussi fin donne la préférence à l'art de Racine, à cette sagesse toujours éloquente, toujours maîtresse du cœur, qui ne lui fait dire que ce qu'il faut, et de la manière dont il le faut ; mais, en même temps, je suis persuadé que ce même goût, qui vous a fait sentir si bien la supériorité de l'art de Racine, vous fait admirer le génie de Corneille, qui a créé la tragédie dans un siècle barbare. Les inventeurs ont le premier rang, à juste titre, dans la mémoire des hommes. Newton en savait assurément plus qu'Archimède ; cependant les *Équipondérants* d'Archimède seront à jamais un ouvrage admirable. La belle scène d'Horace et de

1. Pour empêcher la nomination de Voltaire à l'Académie française. L'Académie avait alors dans son sein Languet, archevêque de Sens après avoir été évêque de Soissons, et auteur de la *Vie de Marie Alacoque*; le cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg; Boyer, évêque de Mirepoix, et beaucoup d'autres ecclésiastiques. (B.)

2. Emmanuel-Félicité de Durfort, né en décembre 1715, et duc de Duras du vivant de son père, nommé maréchal de France en 1741.

Curiace, les deux charmantes scènes du *Cid*, une grande partie de *Cinna*, le rôle de Sévère, presque tout celui de Pauline, la moitié du dernier acte de *Rodogune*, se soutiendraient à côté d'*Athalie*, quand même ces morceaux seraient faits aujourd'hui. De quel œil devons-nous donc les regarder quand nous songeons au temps où Corneille a écrit ! J'ai toujours dit : *In domo patris mei mansiones multæ sunt* ¹. Molière ne m'a point empêché d'estimer le *Glorieux* de M. Destouches ; *Rhadamiste* m'a ému, même après *Phèdre*. Il appartient à un homme comme vous, monsieur, de donner des préférences, et point d'exclusions.

Vous avez grande raison, je crois, de condamner le sage Despréaux d'avoir comparé Voiture à Horace ². La réputation de Voiture a dû tomber, parce qu'il n'est presque jamais naturel, et que le peu d'agrémens qu'il a sont d'un genre bien petit et bien frivole. Mais il y a des choses si sublimes dans Corneille, au milieu de ses froids raisonnemens, et même des choses si touchantes, qu'il doit être respecté avec ses défauts. Ce sont des tableaux de Léonard de Vinci qu'on aime encore à voir à côté des Paul Véronèse et des Titien. Je sais, monsieur, que le public ne connaît pas encore assez tous les défauts de Corneille ; il y en a que l'illusion confond encore avec le petit nombre de ses rares beautés.

Il n'y a que le temps qui puisse fixer le prix de chaque chose ; le public commence toujours par être ébloui.

On a d'abord été ivre des *Lettres persanes* dont vous me parlez. On a négligé le petit Livre de la *Décadence des Romains*, du même auteur ; cependant je vois que tous les bons esprits estiment le grand sens qui règne dans ce bon livre, d'abord méprisé, et font assez peu de cas de la frivole imagination des *Lettres persanes*, dont la hardiesse, en certains endroits, fait le plus grand mérite. Le grand nombre des juges décide, à la longue, d'après les voix du petit nombre éclairé ; vous me paraissez, monsieur, fait pour être à la tête de ce petit nombre. Je suis fâché que le parti des armes, que vous avez pris ³, vous éloigne d'une ville où je serais à portée de m'éclairer de vos lumières ; mais ce même esprit de justesse qui vous fait préférer l'art de Racine à l'intempérance de Corneille, et la sagesse de Locke à la profusion de Bayle,

1. Évangile de saint Jean, ch. xiv, v. 2.

2. Satire ix, v. 27.

3. Vauvenargues donna, en 1744, sa démission comme capitaine au régiment d'infanterie du roi, et se rendit à Aix, dans sa famille. En 1746 il vint à Paris, où il demeura, rue du Paon, faubourg Saint-Germain, à l'hôtel de Tours.

vous servira dans votre métier. La justesse sert à tout. Je m'imagine que M. de Catinat aurait pensé comme vous.

J'ai pris la liberté de remettre au coche de Nancy un exemplaire que j'ai trouvé d'une des moins mauvaises éditions de mes faibles ouvrages; l'envie de vous offrir ce petit témoignage de mon estime l'a emporté sur la crainte que votre goût me donne. J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que vous méritez, monsieur, votre, etc.

VOLTAIRE.

1573. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL ¹.

A Passy, ce 16.

Anges parisiens, vous saurez que nous sommes retirés à Passy, prenant des eaux qui ne me font pas grand bien, et de temps en temps travaillant à quelque chant de *Jeanne la Pucelle*, pour vous amuser et pour divertir M. de Choiseul, quand il aura mal digéré. M^{me} du Châtelet fait de l'algèbre, et vous allez à l'Opéra. Mais quand est-ce que je viendrai jouir de votre commerce délicieux, qui vaut assurément bien mieux que toute la géométrie transcendante de Newton?

M^{me} du Châtelet vous fait les plus tendres compliments. J'attends avec impatience le moment de vous renouveler mon tendre et respectueux dévouement.

1574. — DE VAUVENARGUES.

A Nancy, ce 22 avril 1743.

Monsieur, je suis au désespoir que vous me forciez à respecter Corneille. Je relirai les morceaux que vous me citez, et si je n'y trouve pas tout le sublime que vous y sentez, je ne parlerai de ma vie de ce grand homme, afin de lui rendre au moins par mon silence l'hommage que je lui dérobe par mon faible goût. Permettez-moi cependant, monsieur, de vous répondre sur ce que vous le comparez à Archimède, qu'il y a bien de la différence entre un philosophe qui a posé les premiers fondements des vérités géométriques, sans avoir d'autre modèle que la nature et son profond génie, et un homme qui, sachant les langues mortes, n'a pas même fait passer dans la sienne toute la perfection des maîtres qu'il a imités. Ce n'est pas créer, ce me semble, que de travailler avec des modèles, quoique dans une langue différente, quand on ne les égale pas. Newton, dont vous parlez, mon-

1. Éditeurs, de Cayrol et Français.

sieur, a été guidé, je l'avoue, par Archimède et par ceux qui ont suivi Archimède; mais il a surpassé ses guides; partant, il est inventeur. Il faudrait donc que Corneille eût aussi surpassé ses maîtres pour être au niveau de Newton, bien loin d'être au-dessus de lui. Ce n'est pas que je lui refuse d'avoir des beautés originales, je le crois; mais Racine a le même avantage. Qui ressemble moins à Corneille que Racine? Qui a suivi une route, je ne dis pas plus différente, mais plus opposée? Qui est plus original que lui? En vérité, monsieur, si l'on peut dire que Corneille a créé le théâtre, doit-on refuser à Racine la même louange? Ne vous semble-t-il pas même, monsieur, que Racine, Pascal, Bossuet, et quelques autres, ont créé la langue française? Mais si Corneille et Racine ne peuvent prétendre à la gloire des premiers inventeurs, et qu'ils aient eu l'un et l'autre des maîtres, lequel les a mieux imités?

Que vous dirai-je, après cela, monsieur, sur les louanges que vous me donnez? S'il était convenable d'y répondre par des admirations sincères, je le ferais de tout mon cœur; mais la gloire d'un homme comme vous est à n'être plus loué et à dispenser les éloges. J'attends avec toute l'impatience imaginable le présent dont vous m'honorez. Vous croyez bien, monsieur, que ce n'est pas pour connaître davantage vos ouvrages. Je les porte toujours avec moi; mais de les avoir de votre main et de les recevoir comme une marque de votre estime, c'est une joie, monsieur, que je ne contiens point, et que je ne puis m'empêcher de répandre sur le papier. Il faut que vous voyez, monsieur, toute la vanité qu'elle m'inspire. Je joins ici un petit discours que j'ai fait depuis votre lettre, et je vous l'envoie avec la même confiance que j'enverrais à un autre *la Mort de César* ou *Athalie*. Je souhaite beaucoup, monsieur, que vous en soyez content: pour moi, je serai charmé si vous le trouvez digne de votre critique, ou que vous m'estimiez assez pour me dire qu'il ne la mérite pas, supposé qu'il en soit indigne. Ce sera alors, monsieur, que je me permettrai d'espérer votre amitié. En attendant, je vous offre la mienne de tout mon cœur, et suis avec passion, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VAUVENARGUES.

P. S. Quoique ce paquet soit déjà assez considérable, et qu'il soit ridicule de vous envoyer un volume par la poste, j'espère cependant, monsieur, que vous ne trouverez pas mauvais que j'y joigne encore un petit fragment. Vous avez répondu, à ce que j'ai eu l'honneur de vous écrire de deux grands poètes, d'une manière si obligeante et si instructive qu'il m'est permis d'espérer que vous ne me refuserez pas les mêmes lumières sur trois orateurs³ si célèbres.

1. Corneille et Racine.
2. Bossuet, Fénelon et Pascal.

1575. — A M. DE CIDEVILLE,

A PARIS.

Ce mercredi, 8 mai.

Mon aimable ami, dont l'amitié et les louanges sont si précieuses, je sortirai à quatre heures précises pour un homme qui me peint presque aussi bien que vous faites, et qui ne m'embellit pas tant. Voyez si, au sortir de chez M. de Latour, vous voulez que j'aïlle chez cet autre peintre charmant, M. de Cideville, que j'embrasse mille fois. V.

1576. — A M. DE CIDEVILLE,

A PARIS, RUE NEUVE-DES-PETITS-CHAMPS.

Ce jeudi, 16 mai.

Mon cher ami, qui me faites plus d'honneur que je n'en mérite, et qui me donnez autant de plaisir que j'en peux ressentir, la difficile Émilie a été très-contente de votre épître, à quelques bagatelles près; jugez si j'en dois être enchanté. Je passai hier au soir à votre porte pour vous remercier. Je ne pus d'abord vous écrire, parce que je souffrais beaucoup, mais votre épître m'a été un baume souverain.

Si vous voyez Marivaux, appliquez votre baume consolant sur son esprit très-injustement aigri. Vous savez s'il y a, dans la bagatelle en question, le moindre mot qui puisse le regarder; et, s'il y avait la moindre apparence à la plus légère application, je ne l'y laisserais pas un moment. Il y a des gens bien méchants qui sèment toujours des poisons, tandis que vous faites naître des fleurs. Guérissez Marivaux, je vous en prie, des soupçons très-injustes que lui donnent des gens qui veulent nous tourmenter tous deux. *Vale, et me ama.* V.

1577. — A M. DE VAUVENARGUES.

A Paris, le 17 mai.

J'ai tardé longtemps à vous remercier, monsieur, du portrait que vous avez bien voulu m'envoyer de Bossuet¹, de Fénelon et

1. Voyez, relativement à Bossuet, Pascal, et Fénelon, un opuscule de Vauvenargues intitulé *les Orateurs*.

de Pascal ; vous êtes animé de leur esprit quand vous parlez d'eux. Je vous avoue que je suis encore plus étonné que je ne l'étais que vous fassiez un métier, très-noble à la vérité, mais un peu barbare, et aussi propre aux hommes communs et bornés qu'aux gens d'esprit. Je ne vous croyais que beaucoup de goût et de connaissances, mais je vois que vous avez encore plus de génie. Je ne sais si cette campagne vous permettra de le cultiver. Je crains même que ma lettre n'arrive au milieu de quelque marche, ou dans quelque occasion où les belles-lettres sont très-peu de saison. Je réprime mon envie de vous dire tout ce que je pense, et je me borne au plaisir de vous assurer de la singulière estime que vous m'inspirez.

Je suis, monsieur, votre, etc.

VOLTAIRE.

1578. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 21 mai.

Depuis quand, dites-moi, Voltaire,
 Êtes-vous donc dégénéré ?
 Chez un philosophe épuré,
 Quoi ! la grâce efficace opère !
 Par Mirepoix endoctriné,
 Et tout aspergé d'eau bénite,
 Abattu d'un jeûne obstiné,
 Allez-vous devenir ermite ?
 D'un ton saintement nasillard,
 Et marmottant quelque prière,
 En bâillant lisant le bréviaire,
 On vous enrôle à Saint-Médard,
 Avec indulgence plénière.
 Je vois Newton au haut des cieux,
 Se disputant avec saint Pierre,
 Auquel, en partage, des deux
 Pourrait enfin tomber Voltaire.
 Le saint faisant une oraison,
 Au lieu du compas de Newton
 Vous offre une belle relique,
 Vous éclaire et vous explique
 L'œuvre de la conception,
 Tandis qu'au Parnasse Apollon
 Se plaint, et voit avec grand'peine
 Qu'on enlève au sacré vallon
 L'élégance de votre veine,
 Et que ce cygne harmonieux
 Qui charma les bords de la Seine
 Profanera l'eau d'Hippocrène
 Pour des prêtres audacieux.
 Mais quel objet me frappe, ô dieux !

Locke à la main, désespérée,
 Et de douleur tout éplorée,
 Je vois la triste Châtelet;
 « Hélas ! mon perfide me troque,
 Dit-elle, et me plante là net,
 Pour qui ? pour Marie Alacoque ! »

C'est ce que je présume par la lettre que vous avez écrite à l'évêque de Sens, et sur ce que toutes les lettres mandent de Paris. Vous pouvez juger de ma surprise et de l'étonnement d'un esprit philosophique, lorsqu'il voit le ministre de la vérité plier les genoux devant l'idole de la superstition.

Les Midas mitrés triomphent, dans ce siècle, des Voltaire et des grands hommes ! Mais c'est apparemment le siècle où les ignorants doivent, en tous genres, être préférés, en France, aux savants et aux habiles gens. *O tempora ! o mores !*

Quarante savants perroquets,
 Tour à tour maîtres et valets
 De l'usage et de la grammaire,
 Placés au Parnasse français,
 Vous en ont donc exclu, Voltaire ?
 C'est sans doute par vanité.
 Ce refus n'est pas ridicule ;
 Une aussi brillante clarté
 Eût de leur faible crépuscule
 Terni la frivole beauté.

Je crois que la France est le seul pays en Europe où les *ânes*² et les sots puissent à présent faire fortune. Je vous envoie l'avant-propos de mes *Mémoires* ; le reste n'est point ostensible.

Je ne vous écris point aussi souvent que je le voudrais ; ne vous en prenez point à moi, mais à tant et tant d'occupations qui me partagent.

Adieu, cher Voltaire ; ne m'oubliez point, malgré mon silence, et croyez que, sur le sujet de l'amitié, je ne pense pas moins à vous qu'autrefois.

FÉDÉRIC.

1579. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

(Paris), juin³.

Grand roi, j'aime fort les héros,
 Lorsque leur esprit s'abandonne
 Aux doux passe-temps, aux bons mots :
 Car alors ils sont en repos,
 Et ne font de tort à personne.

1. Cicéron, première Catilinaire.

2. Voltaire appelait Boyer *dne de Mirepoix*, à cause de sa signature : *Boyer. anc. évêque de Mirepoix*, dans laquelle il feignait de prendre *anc.* pour *dne.*

3. Cette lettre est la réponse à la lettre précédente.

J'aime César, ce bel esprit,
 César dont la main fortunée,
 A tous les lauriers destinée,
 Agrandit Rome, et lui prescrit
 Un autre ciel, une autre année.
 J'aime César entre les bras
 De la maîtresse qui lui cède ;
 Je ris et ne me fâche pas
 De le voir, jeune et plein d'appas,
 Dessus et dessous Nicomède.
 Je l'admire plus que Caton,
 Car il est tendre et magnanime,
 Éloquent comme Cicéron,
 Et tantôt gai, tantôt sublime,
 Comme un roi dont je tais le nom.
 Mais je perds un peu de l'estime
 Quand il passe le Rubicon,
 Et je pleure quand ce grand homme,
 Bon poète et bon orateur,
 Ayant tant combattu pour Rome,
 Combat Rome pour son malheur.

Vous êtes plus heureux, sire, après votre prise de la Silésie, que votre devancier après Pharsale. Vous écrivez comme lui des commentaires ; vous aimez comme lui la société ; vous en faites le charme ; vous m'envoyez des vers bien jolis, et une préface¹ digne de vous, qui annonce un ouvrage digne de la préface. Je n'y puis plus tenir ; le côté de votre aimant m'attire trop fort, tandis que le côté de l'aimant de la France me repousse. S'il y avait dans la Cochinchine un roi qui pensât, qui écrivit, et qui parlât comme vous, il faudrait s'embarquer et aller à ses pieds. Tous les gens qui ont une étincelle de goût et de raison doivent devenir des reines de Saba.

Je vous avouerai cependant, grand roi, avec ma franchise impertinente, que je trouve que vous vous sacrifiez un peu trop dans cette belle préface de vos *Mémoires*. Pardon, ou plutôt point de pardon ; vous laissez trop entrevoir que vous avez négligé l'esprit de la morale pour l'esprit de conquête. Qu'avez-vous donc à vous reprocher ? N'aviez-vous pas des droits très-réels sur la Silésie², du moins sur la plus grande partie ; et le déni de justice ne vous autorisait-il pas assez ? Je n'en dirai pas davantage ; mais sur tous les articles je trouve Votre Majesté trop

1. L'avant-propos des *Mémoires du roi de Prusse*. Voyez la lettre précédente.

2. Voltaire parle différemment de l'expédition de Silésie, dans ses *Mémoires*.

bonne, et elle est bien justifiée de jour en jour. Votre Majesté est avec moi une coquette bien séduisante; elle me donne assés de faveurs pour me faire mourir d'envie d'avoir les dernières. Quel temps plus convenable pourrais-je prendre pour aller passer quelques jours auprès de mon héros? il a serré tous ses tonnerres, et il badine avec sa lyre; ici, on ne badine point, et s'il tonne, c'est sur nous. Ce vilain Mirepoix est aussi dur, aussi fanatique, aussi impérieux, que le cardinal de Fleury était doux, accommodant, et poli. O qu'il fera regretter ce bon homme! et que le précepteur de notre dauphin est loin du précepteur de notre roi! Le choix que Sa Majesté a fait de lui est le seul qui ait affligé notre nation; tous nos autres ministres sont aimés; le roi l'est; il s'applique, il travaille, il est juste, et il aime de tout son cœur la plus aimable femme¹ du monde. Il n'y a que Mirepoix qui obscurcisse la sérénité du ciel de Versailles et de Paris; il répand un nuage bien sombre sur les belles-lettres; on est au désespoir de voir Boyer à la place des Fénelon et des Bossuet; il est né persécuteur. Je ne sais par quelle fatalité tout moine qui a fait fortune à la cour a toujours été aussi cruel qu'ambitieux. Le premier bénéfice qu'il a eu après la mort du cardinal vaut près de quatre-vingt mille livres de rente; le premier appartement qu'il a eu, à Paris, est celui de la reine, et tout le monde s'attend à voir, au premier jour, sa tête, que Votre Majesté appelle si bien une tête d'âne, ornée d'une calotte rouge apportée de Rome².

Il est vrai que ce n'est pas lui qui a fait *Marie Alacoque*³; mais, sire, il n'est pas vrai non plus que j'aie écrit à l'auteur de *Marie Alacoque* la lettre qu'on s'est plu à faire courir sous mon nom. Je n'en ai écrit qu'une⁴ à l'évêque de Mirepoix, dans

1. Voltaire allait partir, chargé d'une mission diplomatique auprès de Frédéric. Il s'agissait de ramener le roi de Prusse à la France. On fit courir le bruit que le poète s'éloignait pour échapper aux persécutions de Boyer. (G. A.)

2. La marquise de La Tournelle, créée duchesse de Châteauroux en mars 1774. Elle venait de succéder à la comtesse de Mailly, sa sœur aînée.

3. Si Voltaire, pour aller en mission à Berlin, prenait le masque d'un persécuté, et si, tout à son rôle, il ne cessait d'insulter son persécuteur l'évêque de Mirepoix, Frédéric, lui, profita de ces injures de convention pour fermer toute retraite au poète-diplomate et le conquérir à jamais par trahison. « Voici un morceau d'une lettre de Voltaire, écrivait Frédéric à un de ses familiers alors à Paris, que je vous prie de faire tenir à l'évêque de Mirepoix par un canal détourné... Mon intention est de brouiller Voltaire si bien en France qu'il ne lui reste de parti à prendre que celui de venir chez moi. » (G. A.)

4. Voyez tome XVII, page 7.

5. La lettre 1562.

laquelle je me suis plaint à lui très-vivement et très-inutilement des calomnies de ses délateurs et de ses espions. Je ne fléchis point le genou devant Baal ; et autant que je respecte mon roi, autant je méprise ceux qui, à l'ombre de son autorité, abusent de leur place, et qui ne sont grands que pour faire du mal.

Vous seul, sire, me consolez de tout ce que j'é vois ; et quand je suis prêt à pleurer sur la décadence des arts, je me dis : Il y a dans l'Europe un monarque qui les aime, qui les cultive, et qui est la gloire de son siècle ; je me dis enfin : Je le verrai bientôt, ce monarque charmant, ce roi homme, ce Chaulieu couronné, ce Tacite, ce Xénophon ; oui, je veux partir ; M^{me} du Châtelet ne pourra m'en empêcher ; je quitterai Minerve pour Apollon. Vous êtes, sire, ma plus grande passion, et il faut bien se contenter dans la vie.

Rien de plus inutile que mon très-profond respect, etc.

1580.— A M. LE COMTE D'ARGENSON¹,

MINISTRE DE LA GUERRE.

Samedi, 8 juin.

Je me flatte, monseigneur, que je partirai vendredi pour les affaires que vous savez. C'est le secret du sanctuaire ; ainsi n'en sachez rien. Mais si vous avez quelques ordres à me donner, et que vous vouliez que je vienne à Versailles, j'aurai l'honneur de me rendre secrètement chez vous à l'heure que vous me prescrirez.

Nous perdons sans doute considérablement à nourrir vos chevaux. Voyez si vous voulez avoir la bonté de nous indemniser en nous faisant vêtir vos hommes.

Je vous demande en grâce de surseoir l'adjudication jusqu'à la fin de la semaine prochaine. Mon cousin Marchant² attend deux gros négociants qui doivent arriver incessamment, et qui nous serviront bien.

Heureux ceux qui vous servent, et plus heureux ceux qui

1. Marc-Pierre de Voyer, comte d'Argenson, né le 6 août 1696, ministre de la guerre en 1743, disgracié en 1757, mort en 1764. Il était frère du marquis, et avait été aussi le condisciple de Voltaire.

2. Marchant ou Marchand, père de Marchant de Varenne et de Marchant de La Houlière. Voltaire lui fit avoir un intérêt dans la fourniture des fourrages et des habillements, et lui-même eut sa part dans les marchés. Marchant père, qui était cousin germain de Voltaire, est cité dans le quatrième alinéa de la lettre 1592.

jouissent de l'honneur et du plaisir de vous voir ! Mille tendres respects.

VOLTAIRE¹.

1581. — A M. THIERIOT.

A Paris, le 11 juin.

La persécution et le ridicule sont un peu outrés. J'ai une récompense bien singulière et bien triste de trente années de travail. Ce n'est pas tant *Jules César* que moi, qu'on proscrit². Mais je songe encore plus à votre pension qu'aux tribulations que j'éprouve, et le plus grand de mes chagrins est de voir souffrir mon ami : car enfin la pension du roi de Prusse vous est plus nécessaire que ne me l'était la justice que me refuse ma patrie.

1582. — A M. DE PONT-DE-VEYLE.

Juin.

Il est bien dur de partir sans avoir la consolation d'embrasser M. de Pont-de-Veyle. Je ne mettrais point de bornes à ma douleur si, dans ma boîte de Pandore, il ne restait l'espérance de vous revoir un jour, et d'entendre avec vous *Jules César*. Les *brutes* qui me chicanent sont aussi sots que ceux qui assassinèrent mon héros furent cruels.

1583. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 15 juin.

Quand votre ami, tranquille philosophe,
Sur son vaisseau, qu'il a soustrait aux vents,
Voit à regret l'illustre catastrophe
Que le destin fait tomber sur les grands,

je voudrais que vous vinssiez une fois à Berlin pour y rester, et que vous eussiez la force de soustraire votre légère nacelle aux bourrasques et aux

1. Une lettre de Philibert Orry, contrôleur général des finances, à Voltaire, à la date du 9 juin 1743, est signalée dans un catalogue d'autographes. Elle est relative à l'envoi de Voltaire à la Haye : « Le roi, monsieur, s'est déterminé à vous envoyer où vous savez. Je donne ordre à M. de Montmartel de vous payer huit mille francs et une année de votre pension, qui est ce que M. Amelot m'a dit que vous demandiez... »

2. La veille, à minuit, après la dernière répétition, Voltaire avait appris que son *Jules César* ne serait pas joué.

vents qui l'ont battue si souvent en France. Comment, mon cher Voltaire, pouvez-vous souffrir que l'on vous exclue ignominieusement de l'Académie, et qu'on vous batte des mains au théâtre? Dédaigné à la cour, adoré à la ville, je ne m'accommoderais point de ce contraste; et, de plus, la légèreté des Français ne leur permet pas d'être jamais constants dans leurs suffrages. Venez ici auprès d'une nation qui ne changera point ses jugements à votre égard; quittez un pays où les Belle-Isle, les Chauvelin¹ et les Voltaire, ne trouvent point de protection. Adieu.

FÉDÉRIC.

Envoyez-moi *la Pucelle*, ou je vous renie.

1584. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Magdebourg, 25 juin.

Oui, votre mérite proscrit
Et persécuté par l'envie,
Dans Berlin, qui vous applaudit,
Aura son temple et sa patrie.

Je suis, jusqu'à présent, *plus errant que le Juif*² que d'Argens fait écrire et voyager. Nouveau Sisyphe, je fais tourner la roue à laquelle je suis condamné de travailler; et tantôt dans une province et tantôt dans une autre, je donne l'impulsion au mouvement de mon petit État, affermissant à l'ombre de la paix ce que je dois aux bras de la guerre, réformant les vieux abus, et donnant lieu à de nouveaux; enfin, corrigeant des fautes et en faisant de semblables. Cette vie tumultueuse pourra durer deux mois, si le lutin qui me promène n'a résolu de me lutiner plus longtemps. Je crois qu'alors je me verrai obligé de faire un tour à Aix, pour corriger les ressorts incorrigibles de mon bas-ventre, qui parfois font donner votre ami au diable. Si alors je puis avoir le plaisir de vous y voir, ce me sera très-agréable; car je crois,

Pour tout malade inquiété,
A l'œil jaune, à l'air hypocondre,
Exilé par la Faculté
Pour se baigner et se morfondre,
Et se tuer pour la santé,
Que Voltaire est un grand remède;
Que deux mots et son air malin
Savent dissiper le chagrin,
Et que son pouvoir ne le cède
A Hippocrate ni Galien.

De là, si vous voulez venir habiter ces contrées, je vous y promets un établissement dont je me flatte que vous serez satisfait, et, surtout, d'être

1. Voyez les notes, tome XXXIII, pages 181, 206-7.

2. Allusion aux *Lettres juives*, du marquis d'Argens, et à une épigramme de J.-B. Rousseau.

au-dessus des tracasseries et des persécutions des bigots. Vous avez souffert trop d'avaries en France pour y pouvoir rester avec honneur; vous devez quitter un pays où l'on poignarde votre réputation tous les jours, et où des Midas occupent les premiers emplois.

Adieu, cher Voltaire; mandez-moi, je vous prie, vos sentiments, et soyez sûr des miens.

FÉDÉRIC.

1585. — A M. DE CIDEVILLE.

A la Haye, ce 27 juin.

Il n'arrive que trop souvent
Que, tandis qu'on monte sa lyre,
Et qu'on arrange un compliment
Pour notre ami qui nous inspire,
Notre ami, loué hautement,
Prend ce temps-là tout justement
Pour mériter une satire.

Vous me prodiguez, mon cher ami, les plus beaux éloges sur cette noble philosophie avec laquelle je refuse les invitations des rois, et vous me louez de préférer ma petite retraite¹ du faubourg Saint-Honoré aux palais de Berlin et de Charlottenbourg. Savez-vous que j'ai reçu votre éptre quand j'étais en chemin pour aller faire ma cour au roi de Prusse?

Cependant ce n'est pas au prince,
Au conquérant d'une province,
Au politique, au grand guerrier,
Que je vais porter mon hommage;
C'est au bel esprit, c'est au sage,
Que je prétends sacrifier:
Voilà l'excuse du voyage.

Puisqu'il a daigné jouer lui-même *Jules César*, dans une de ses maisons de plaisance, avec quelques-uns de ses courtisans, n'est-il pas bien juste que je quitte pour lui les Visigoths, qui ne veulent pas qu'on joue *Jules César* en France? et faut-il que je me prive du plaisir de voir un savant, un bel esprit, enfin un homme aimable, parce qu'il porte malheureusement des couronnes électorales, duciales et royales?

J'admire en lui l'esprit facile,
Toujours vrai, mais toujours orné;

1. Cette petite retraite était dans la rue *Traversière*, près le Palais-Royal. Voltaire en parle dans sa lettre du 31 juillet 1745, à Maupertuis.

Et c'est un autre Cideville
Qui, par malheur, est couronné.

Un Diogène insupportable,
Moitié sophiste et moitié chien,
Croit placer le souverain bien
A donner tous les rois au diable.
Pour moi, je suis plus sociable :
Je hais, il est vrai, tout lien ;
Mais être roi ne gâte rien,
Lorsque d'ailleurs on est aimable.

Vous m'avouerez encore que je dois au moins la préférence
à Sa Majesté le roi de Prusse sur l'ancien évêque de Mirepoix.

Quand ce monarque singulier
Daigne d'un regard familier
Échauffer ma muse légère,
Me chérit et me considère,
Mon sort est toujours de déplaire
Au révérend père Boyer,
Lequel voudrait dans son foyer
Brûler et Racine et Molière,
Et *la Henriade* et Voltaire,
Et ma couronne de laurier :
C'est là ce qui me désespère.

Je veux, en partant de Berlin,
Demander justice au saint-père ;
J'irai baiser son pied divin,
Et chez vous je viendrai soudain
Avec indulgence plénière :
Car le sage Lambertini¹
N'est point cagot atrabilaire ;
Il est rempli de la lumière
Di questi grandi Romani.
Admiré de la terre entière,
Des beaux-arts il est défenseur,
Et le successeur de saint Pierre
De Léon Dix est successeur.

Je veux avoir enfin Rome pour mon amie,
Et, malgré quelques vers hardis,
Je veux être un élu dans le saint paradis,
Si je suis réprouvé dans votre Académie.

1. Benoit XIV, auquel Voltaire dédia *Mahomet, ou le Fanatisme* en 1765.

Mais c'est trop se flatter de chercher à la fois
 Et les agnus de Rome et les faveurs des rois ;
 Non ! terminons en paix mon obscure carrière ;
 Et du pape, et des grands, et des rois oublié,
 Ne vivons que pour l'amitié,
 C'est mon trône et mon sanctuaire.

1586. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A la Haye, le 28 juin.

Sous vos magnifiques lambris,
 Très-dorés autrefois, maintenant très-pourris ¹,
 Emblème et monument des grandeurs de ce monde,
 O mon maître, je vous écris,
 Navré d'une douleur profonde !
 Je suis dans votre *Vieille Cour* ²,
 Mais je veux une cour nouvelle,
 Une cour où les arts ont fixé leur séjour,
 Une cour où mon roi les suit et les appelle,
 Et les protège tour à tour.
 Envoyez-moi Pégase, et je pars dès ce jour.

Mon héros a-t-il reçu mes lettres ³ de Paris, dans lesquelles je lui mandais que je m'échappais pour lui aller faire ma cour ? Je les envoyai à David Gérard, et le dessus était à M. Frédéric-Hof. Or David Gérard n'est pas sans doute assez imbécile pour ne pas sentir que ce M. Frédéric-Hof est le plus grand roi que nous ayons, le plus grand homme, celui qui a mon cœur, celui dont la présence me rendrait heureux pendant quelques jours.

J'attends donc à la Haye, chez M. de Podewils ⁴, les ordres de Votre *Humanité*, et le forspan ⁵ de Votre Majesté.

Que je voie encore une fois le grand Frédéric, et que je ne voie point ce cuistre de Boyer, cet ancien évêque de Mirepoix,

1. Voltaire a déjà parlé des *planchers très-pourris* du palais de la Haye, dans sa lettre 1353.

2. Palais qui appartenait au roi de Prusse, à la Haye.

3. La lettre 1579 paraît être la seule qu'on ait recueillie.

4. Othon-Christophe, comte de Podewils, seigneur de Gusow, envoyé de Prusse à la Haye. Voltaire en parle dans ses *Mémoires*.

5. Le mot allemand est *Vorspann*, et le *v* s'y prononce *f*. Il signifie *relais*. Voltaire, qui n'apprit de la langue allemande que ce qu'il lui en fallait, dit-il, pour parler à des chevaux et à des postillons en Prusse, emploie ici le mot *forspan* comme signifiant *permission d'avoir des chevaux de relais*. (CL.)

qui me plairait beaucoup s'il était plus ancien d'une vingtaine d'années au moins.

Pour vous, grand roi, si votre diable
 Vous promène, au son du tambour,
 Dans Stettin ou dans Magdebourg,
 Mon bon ange, plus favorable,
 Va me conduire à votre cour,
 Au son de votre lyre aimable.

Je suis ici chez votre digne et aimable ministre, qui est inconsolable, et qui ne dort ni ne mange, parce que les Hollandais veulent à trop bon marché la terre d'un grand roi. Il faut pourtant, sire, s'accoutumer à voir les Hollandais aimer l'argent autant que je vous aime.

Quand quitterai-je, hélas! cette humide province,
 Pour voir mon héros et mon prince ?

(*Le reste manque.*)

1587. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Reinsberg, 3 juillet.

Je vous envoie le passe-port ¹ pour des chevaux avec bien de l'empressement. Ce ne seront pas des Bucéphales qui vous mèneront, ce ne seront pas des Pégases non plus; mais je les aimerai davantage puisqu'ils amèneront Apollon à Berlin.

Vous y serez reçu à bras ouverts, et je vous y ferai le meilleur établissement qu'il me sera possible.

Je suis sur mon départ pour Stettin, de là pour la Silésie; mais je trouverai le moment de vous voir et de vous assurer à quel point je vous estime. Adieu.

FÉDÉRIC.

1588. — A MADemoiselle DUMESNIL ².

A la Haye, ce 4 juillet.

La divinité qui a eu les hommages de Paris, sous le nom de Mérope, m'est toujours présente à cent lieues de Paris, comme

1. Le *Vorspann* demandé dans la lettre précédente.

2. Marie-Françoise Dumesnil, née à Paris en 1713, reçue, le 8 octobre 1737, à la Comédie française; retirée du théâtre en 1775; morte le 20 février 1803. Cette célèbre actrice avait créé le rôle de Mérope; elle créa aussi celui de Sémiramis.

sur les autels où elle s'est fait adorer. Je ne peux, mademoiselle, résister plus longtemps aux sentiments qui m'ordonnent de vous écrire. Je regrette beaucoup plus le plaisir de vous entendre que celui de voir jouer *Jules César*. Une pièce que vous ne pouvez embellir devient dès lors pour moi d'un prix bien médiocre ; mais l'intérêt que je prends à tout ce qui regarde vos camarades, et, j'ose dire encore, l'intérêt des beaux-arts, me font voir avec beaucoup de douleur la persécution injuste que cette tragédie essuie.

J'entends dire que M. de Crébillon fait des difficultés¹ que personne ne devait attendre de lui.

Il prétend que Brutus ne doit point assassiner César, et assurément il a raison : on ne doit assassiner personne. Mais il a fait autrefois² boire sur le théâtre le sang d'un fils à son propre père ; il a fait paraître Sémiramis amoureuse de son fils, sans donner seulement un remords à Sémiramis ni à Atrée ; et les réviseurs de ce temps-là³ souffrirent que ces pièces fussent jouées.

Il est vrai qu'ici Brutus laisse prévaloir l'amour de la patrie contre un tyran ; mais il faut songer, ce me semble, que cet assassinat est détesté à la fin de la pièce par les Romains ; que les derniers vers même annoncent la vengeance de ce parricide, et qu'ainsi on n'a rien à se reprocher, puisque, si on se contentait de suivre l'histoire à la lettre jusqu'à la mort de César, et de ne pas blâmer l'action de Brutus, on n'aurait rien à se reprocher encore.

Il paraît donc que M. de Crébillon doit cesser, pour son honneur, de faire des difficultés, et ne pas révolter le public contre lui ; plus il travaille à son *Catilina*⁴, dans lequel il fait paraître le sénat de Rome, plus il doit, ce me semble, prévenir les soupçons que forment trop de personnes, qu'il veut empêcher qu'on ne joue un ouvrage qui a un peu de rapport au sien, et qui lui ôterait la fleur de la nouveauté. Il est au-dessus de la jalousie, et il ne faut pas qu'il donne lieu de l'en soupçonner aux personnes qui le connaissent moins que moi. Je suis persuadé que vous et vos amis vous représenterez ces raisons, soit à M. de Marville, soit aux personnes qui peuvent avoir quelque crédit.

1. Crébillon, comme censeur, avait déjà refusé d'approuver *Mahomet*.

2. En 1707, dans *Atrée et Thyeste*.

3. Le censeur d'*Atrée*, en 1707, fut Fontenelle. L'approbation de Danchet pour *Sémiramis* est rapportée dans l'*Éloge de Crébillon* ; voyez tome XXIV, page 359.

4. Crébillon mit trente ans à composer son *Catilina*.

Ne montrez point, je vous en prie, cette lettre ; je vous le demande en grâce ; mais faites usage des choses qu'elle contient, et des prières que je vous fais. Faites jouer *César*, ma reine ; jouez *Thérèse*¹. Écrivez-moi chez M^{me} du Châtelet. Comptez que, partout où je serai, vous aurez sur moi un empire absolu. Permettez que je fasse mes compliments à M. de Brémont, et comptez sur le tendre et respectueux attachement de V.

1589. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A la Haye, au palais du roi de Prusse,
le 5 juillet.

Eh bien ! mes adorables anges, ce petit hémisphère est plus fou et plus malheureux que jamais ; et moi, ne suis-je pas un des plus infortunés de la bande ? Les uns vont mourir de faim ou par l'épée des ennemis, vers le Danube, les autres sur le Mein, et moi, où vais-je ? où suis-je ? J'ai bien peur de mourir de chagrin loin de vous.

Est-on devenu assez déterminément ostrogoths pour ne pas jouer *Jules César* ! Si on avait dit, il y a quelques années, qu'on parviendrait à cet excès d'impertinence, on ne l'aurait pas cru. Je ne vous déplairai pas en vous disant qu'il y a ici une comédie assez passable. Prin et Fierville en sont les principaux acteurs. Il y a une Bercaville qui vaut mieux, sans comparaison, que toutes les soubrettes qu'on a essayées, et qui est plus effrontée elle seule que toutes les autres ensemble. Les Anglais sont encore plus effrontés pourtant, et prennent un terrible ascendant sur ce théâtre-ci. Ils jouent le rôle de tyrans fort noblement ; et les Hollandais, celui d'assistants derrière leurs mattres. Peut-on se réjouir à Paris dans ce malheur général ! Hélas ! il le faut bien ; et on tuerait² cent mille hommes en Allemagne, que l'Opéra serait plein les vendredis. Mais pourquoi la Comédie ne le sera-t-elle pas ?

Le roi de Prusse est réellement indigné des persécutions que j'essuie ; il veut absolument m'établir à Berlin ; j'ai sacrifié sa lettre à M^{me} du Châtelet et à mes anges. Tout ce que je vous dis là, je le dis à M. de Pont-de-Veyle, baisant toujours vos ailes avec un pur amour.

1. Il ne reste de cette pièce qu'un fragment, imprimé tome IV, pages 259 et suivantes.

2. Allusion à la défaite de Dettingen, dont Voltaire parle dans le chapitre x du *Précis du Siècle de Louis XV*.

1590. — A M. LE COMTE D'ARGENSON,

MINISTRE DE LA GUERRE.

A la Haye, au palais du roi de Prusse,
le 5 juillet.

Dans ce fracas de dispositions pour tant d'armées, permettez, monseigneur, que je vous remercie tendrement de la grâce accordée à M^{me} du Châtelet, et de la manière.

Vous savez mieux que moi les desseins des Anglais, et l'effet qu'a fait ici l'idée où l'on est (suivant le billet de M. le duc d'Arenberg) d'avoir remporté une victoire¹ complète. Tout ceci vous prépare beaucoup d'ennemis et peu d'alliés.

Les petits contre-temps que j'ai essayés en France ne diminuent rien assurément de mon zèle pour le roi et pour ma patrie. Je ne vous cacherai point que Sa Majesté le roi de Prusse vient de m'écrire de Magdebourg, où il faisait des revues, qu'il me donne rendez-vous, au commencement d'août, à Aix-la-Chapelle. Il veut absolument m'emmener de là à Berlin, et il me parle avec la plus vive indignation des persécutions que j'ai essuyées. Ces persécutions viennent d'un seul homme² à qui vous avez déjà eu la bonté de parler. Il prend assurément un bien mauvais parti, et il fait plus de mal qu'il ne pense. Il devrait savoir que c'est un métier bien triste de faire des hypocrites. Vous devriez en vérité lui en parler fortement. Il ne sait pas à quel point il révolte les hommes; dites-lui-en un petit mot, je vous en supplie, quand vous le verrez.

Voulez-vous avoir la bonté de vous souvenir de Marchant, quand il s'agira des Invalides? Je pourrais avoir un peu mieux en Prusse; mais rien n'égale le bonheur de vous être attaché, et de vivre avec des amis qui vous aiment. C'est la seule chose où j'aspire.

Je suis le plus ancien et le plus tendrement dévoué de vos courtisans; conservez-moi vos bontés, mon cœur les mérite.

VOLTAIRE.

1. Ce fut au contraire une défaite.

2. Boyer.

1591. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A la Haye, dans votre vaste et ruiné palais,
ce 13 juillet.

Mon roi, je n'ai pas l'honneur d'être de ces héros qui voyagent avec la fièvre quarte ; je deviens manichéen, j'adopte deux principes dans le monde : le bon principe est l'humanité de mon héros ; le second est le mal physique, et celui-là m'empêche de jouir du premier.

Souffrez donc, mon adorable monarque, que l'âme qui est si mal à son aise dans ce chétif corps ne se mette point en chemin dans l'incertitude de trouver Votre Majesté. Si elle est pour quelques semaines à Berlin, j'y vole ; si elle court toujours, et si, du fond de la Silésie, elle va à Aix-la-Chapelle, j'irai l'y attendre dans un bain chaud, qui le sera moins que votre imagination.

J'ai l'honneur de lui envoyer une dose d'opium dans ses courses : c'est un paquet de phrases académiques. Sa Majesté y verra le *Discours*¹ de Maupertuis, accompagné de quelques remarques de M^{me} du Châtelet. Plût à Dieu que les Français ne fissent pas d'autres fautes que celles que M^{me} du Châtelet a crayonnées ! L'empereur aurait la Bohême, et, du moins, souperait à Munich², au lieu de manquer de tout à Francfort.

Mais, sire, malgré les nobles retraites de votre ami³ de Strasbourg, et malgré la faute faite à Dettingen, il paraît que les Français n'ont pas manqué de courage : les seuls mousquetaires, au nombre de deux cent cinquante, ont percé cinq lignes des Anglais, et n'ont guère cédé qu'en mourant ; la grande quantité de notre noblesse, tuée ou blessée, est une preuve de valeur assez incontestable. Que ne ferait point cette nation si elle était commandée par un prince tel que vous !

Si elle a du courage, son ministère a de la fermeté ; et une nouvelle armée sur la Meuse donnera bientôt aux Provinces-Unies matière à délibérations.

Je crois le traité entre la Sardaigne et l'Espagne à peu près

1. Maupertuis fut reçu à l'Académie française en 1743, en remplacement de l'abbé de Saint-Pierre, mort le 29 avril de la même année. Le nouvel académicien n'eut pas la permission de faire, dans son *Discours*, l'éloge de son prédécesseur.

2. Charles VII avait quitté Munich le 18 juin, et, le 28, il était entré à Francfort. Revenu à Munich le 22 novembre 1744, il y mourut le 20 janvier suivant.

3. Le maréchal de Broglie. Voyez le troisième alinéa de la lettre 1505.

conclu : c'est une nouvelle scène sur le théâtre, et ce qui se passe en Suède¹ peut encore changer la face du Nord.

Dans ce choc orageux de cent peuples divers,
 Mon héros triomphant tient la foudre et la lyre.
 Ses yeux toujours perçants, ses yeux toujours ouverts,
 Regardent les erreurs du chétif univers;
 Il voit trembler Stockholm, il voit périr l'empire;
 Il voit les fiers Anglais, ces souverains des mers,
 Faux désintéressés qu'un faux espoir attire,
 S'enivrant sur le Mein de succès fort légers,
 Trainant sous leurs drapeaux, ou plutôt dans leurs fers,
 Ces Bataves pesants dont la moitié soupire;
 Il voit Broglio qui se retire,
 Agissant, raisonnant, et parlant de travers;
 Il voit tout, et n'en fait que rire,
 Et je veux avec lui rire à mon tour en vers.

J'ai peur que ceci ne tienne du transport de la fièvre; mais le plus grand de mes transports est le désir de voir Votre Majesté. Où la verrai-je? où serai-je heureux? Sera-ce à Berlin? sera-ce à Aix-la-Chapelle?

Je suis à vos pieds, monarque charmant, homme unique, et j'attends vos ordres pour régler ma marche.

1592. — A M. LE COMTE D'ARGENSON,

MINISTRE DE LA GUERRE.

A la Haye, ce 15 juillet.

Sera-ce vous faire mal ma cour, monseigneur, que de vous envoyer le petit état ci-joint? Je doute qu'il y ait aucun ministre à la Haye qui ait cette pièce secrète².

Je voudrais rendre des services plus essentiels; je souhaite que ma famille soit plus à portée que moi de vous prouver son zèle.

Mon neveu La Houlière³, capitaine dans Lyonnais, frère du jeune Marchant, ayant été blessé plus dangereusement qu'aucun

1. Allusion à la paix signée, le 17 août 1743, entre la Suède et la Russie.

2. État des forces et des ressources de la Hollande. Voyez les *Mémoires de Voltaire*.

3. Marchant de La Houlière, neveu de Voltaire à la mode de Bretagne. Il fut promu au grade de brigadier des armées du roi le 12 novembre 1770. Voyez la lettre que Voltaire lui écrivit le 22 octobre de la même année.

autre officier, à l'affaire de Dingelfing, demande cette croix de Saint-Louis pour laquelle on se fait casser bras et jambes.

Marchant père et fils¹ ne demandent qu'à vêtir et alimenter les défenseurs de la France.

Courage, monseigneur, courage ; la fermeté rendra la France respectable à ceux qui l'ont crue affaiblie. Personne ne forme des vœux plus sincères pour votre gloire que votre ancien serviteur V., qui vous aime avec tendresse et qui vous est respectueusement dévoué pour jamais.....

Par la première, j'aurai l'honneur de vous envoyer l'état des dépenses extraordinaires de cette année, et vous pourrez comparer ce qu'il en coûte en France et en Hollande pour le même nombre d'hommes.

Vous pouvez être sûr que les Hollandais ne vous feront pas grand mal. Il est actuellement huit heures du soir, 15 juillet. A sept heures, le général Hompesch, qui attendait l'ordre de partir, a reçu un ordre nouveau de faire mettre petit à petit, ces quinze jours-ci, jusqu'au 1^{er} d'août, les chevaux à la pâture. Les gardes à pied n'auront les ordres pour la marche que le 24 juillet. Il est évident qu'on cherche à ne plus obéir aux Anglais, sans leur manquer ouvertement de parole. Vous pouvez compter sur ce que j'ai l'honneur de vous dire, jusqu'à ce que ce qui est vrai aujourd'hui ne le soit plus dans huit jours.

1593. — A M. LE COMTE D'ARGENSON,

MINISTRE DE LA GUERRE.

A la Haye, ce 18 juillet.

Voici, monseigneur, la seconde partie de l'état secret que j'ai l'honneur de vous envoyer. Ayez la bonté d'accuser la réception des deux paquets, en disant ou faisant dire à la dame² qui demeure au faubourg Saint-Honoré que vous les avez reçus, sans quoi j'aurais ici beaucoup d'inquiétude.

L'ordre de mettre les chevaux au vert est exécuté, et subsiste pour dix ou douze jours au moins. Les gardes à pied partent le 24 ou le 23, au plus tôt. Deux régiments sont en marche actuellement, aux environs de Maestricht. On dit hier, en ma présence, au comte Maurice de Nassau, général de l'infanterie :

1. Marchant de Varenne, frère de Marchant de La Houlière; il fut maître d'hôtel du roi, et ensuite fermier général en 1770. (Cl.)

2. M^{me} du Châtelet.

« Vous ne serez pas avant deux mois au rendez-vous. » Il en convint.

Ne vous tuez pas de travail. La gloire et le destin de la France dépendent de la fermeté du ministère : j'attends tout de vous.

Vous savez que les troupes de la république, qui marchent, ne composent que quatorze mille six cents hommes ¹.

1594. — A M. LE COMTE D'ARGENSON,

MINISTRE DE LA GUERRE.

A la Haye, ce 23 juillet.

Le même homme qui vous est tendrement attaché, monseigneur, et qui vous a envoyé deux états des troupes et dépenses militaires de ce pays-ci, le premier à votre adresse, le second sous le couvert de M. de La Reynière², a l'honneur de vous envoyer, par cet ordinaire, le plan de la bataille de Dettingen, tel qu'on le débite ici. Les meilleures têtes de la Hollande avouent qu'elles ne seront pas peu embarrassées si vous envoyez un corps sur la Meuse.

Les gardes à cheval sont partis aujourd'hui, comme j'avais l'honneur de vous le dire d'avance.

Vous devez être bien surchargé de travail. Tâchez donc de conserver votre santé. En vérité, elle est précieuse à tout le monde, mais surtout à moi, qui vous suis si tendrement attaché et depuis si longtemps³. V.

1. L'état joint à cette lettre, et celui qui était joint à la lettre précédente, n'ont pas été publiés. Mais, en publiant ces lettres en 1825, M. René d'Argenson, petit-neveu du comte d'Argenson, en donna le résumé que voici : « Il résulte des états joints à ces deux lettres que les forces militaires de la Hollande se composaient de huit cent quatre-vingt-six compagnies ou quatre-vingt-quatre mille hommes, dont environ sept mille sept cents de cavalerie, soixante-deux mille d'infanterie, trois mille cinq cents dragons, neuf mille six cents Suisses, et douze cents artilleurs.

« La dépense ordinaire de la guerre monte à 10,098,156 florins, à quoi il faut ajouter 501,212 florins pour frais de garde de la barrière des Pays-Bas.

« La dépense extraordinaire de guerre est de 5,774,561 florins, ce qui forme, avec l'état ordinaire, un total de 15,872,718 florins.

« Enfin la dette hollandaise se montait, en l'année 1743, à 32,852,665 florins, dont l'intérêt annuel, supporté par les Provinces-Unies, était de 1,478,964 florins. »

2. Gaspard Grimod de La Reynière, fermier général, aïeul de l'auteur de l'*Almanach des Gourmands*.

3. Suit un plan figuré de l'action de Dettingen, telle qu'elle eut lieu, le 27 juin 1743, entre l'armée alliée de la reine de Hongrie (Marie-Thérèse), sous les ordres du roi de la Grande-Bretagne (George II), et celle de France, commandée

1595. — A M. AMELOT ¹,

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

A la Haye, 2 août.

Monseigneur, je dépêchai, le 21 du mois passé, un courrier jusqu'à Lille avec un paquet qu'il devait rendre à M^{me} Denis, ma nièce, femme du commissaire des guerres. Dans ce paquet, il y en avait un pour M. le comte de Maurepas; et, sous l'enveloppe de M. de Maurepas, une lettre ² d'environ six pages, que j'avais l'honneur de vous adresser sans signature. Cette lettre contenait, entre autres particularités, la petite découverte que j'avais faite que le roi de Prusse fait négocier secrètement un emprunt de quatre cent mille florins à Amsterdam, à trois et demi pour cent. Je conclusais de là, ou que ses trésors ne sont pas aussi considérables qu'on le dit, ou qu'il veut emprunter à un petit intérêt pour rembourser des sommes qui en portent un plus grand. Je vous demandais la permission de me servir de cette connaissance pour tâcher de démêler s'il voudrait recevoir des subsides, et j'osais proposer une manière d'affamer les armées ennemies, laquelle ce prince pouvait mettre en usage avec adresse.

Le même jour, 21 du mois passé, je fis proposer, par une voie très-secrète ³, à ce monarque, de faire quelques difficultés aux Provinces-Unies, touchant le passage des munitions de guerre qui doivent remonter le Rhin sur son territoire. Il a approuvé le projet, et, si les choses ne changent pas, son ministre aura ordre de retarder le passage de ces munitions autant qu'il le pourra. On s'y prend avec beaucoup d'art. L'envoyé du roi de Prusse a ordre de ne point communiquer avec l'ambassadeur ⁴ de France, parce qu'on craint qu'il ne s'en prévale dans la chaleur des conjonctures présentes. On ne veut point du tout paraître lié avec vous, et on veut vous servir sous main, en ménageant la république.

par le maréchal de Noailles, avec explication en français et en hollandais. (*Note de M. René d'Argenson.*)

1. Jean-Joseph Amelot de Chaillou, né le 30 avril 1689; reçu à l'Académie française en 1727. Successeur, le 22 février 1737, de Germain-Louis Chauvelin, comme ministre des affaires étrangères; il fut renvoyé le 26 avril 1744, et remplacé, en novembre suivant, par le marquis d'Argenson.

2. Cette lettre et celle que Voltaire adressa à Maurepas nous sont inconnues.

3. Si c'est par une note, elle est perdue. Voyez lettre 1000.

4. Le marquis de Fénelon.

Je tâcherai de faire fermenter ce petit levain. Je peux vous assurer que le fond des sentiments du roi de Prusse est tel qu'il était en 1741, quand il écrivit la lettre ci-jointe¹, dont j'ai l'honneur de vous envoyer copie.

Je compte toujours lui faire ma cour, à Aix-la-Chapelle, vers le 18 de ce mois.

1596. — A M. AMELOT,

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Ce 3 août.

Monseigneur, hier, après le départ de ma lettre, j'en reçus une du roi de Prusse, datée du camp de Husfelt, en Silésie, place dans laquelle il va bâtir une ville, tandis qu'il fortifie ses frontières. Il sera le 14 à Berlin, et le 18 ou le 20 à Spa, et non plus à Aix-la-Chapelle.

Je suis toujours dans la même espérance touchant le petit service que le roi de Prusse doit rendre ; mais je crains que cette démarche n'ait pas d'assez grandes suites, si ce prince reste dans les idées qu'il me témoigne. Tous ses correspondants lui ont persuadé que la France est trop affaiblie pour mettre actuellement un grand poids dans la balance. Je n'ai pu même empêcher un ami intime² que j'ai ici de lui écrire des choses qui doivent le dégoûter de votre alliance. Cet ami est cependant entièrement dans vos intérêts, et le roi de Prusse sent parfaitement qu'au fond votre cause et la sienne sont communes. Mais cet ami ne peut écrire autrement, de peur d'être démenti par les autres correspondants, et le roi de Prusse ne peut à présent concevoir que des idées avantageuses sur tant de rapports.

Je suis obligé de vous dire que, dans sa dernière lettre, il s'exprime dans les termes les plus durs sur la conduite passée ; mais il paraît en sentir autant d'affliction qu'il en parle avec violence.

Soyez très-persuadé que, dès l'année 1741, il a prévu tout ce qui est arrivé. Il pense à présent que, si Sa Majesté envoyait ou faisait croire qu'elle envoie un corps considérable vers la Meuse, cette démarche, bien ménagée, opérerait une très-grande désunion entre le parti anglais, qui prédomine en Hollande, et le parti

1. On ne trouve, dans les OEuvres du roi de Prusse, ni cette lettre, ni celle dont il est question dans la lettre suivante.

2. Le comte de Podewils, déjà nommé plusieurs fois.

pacifique, qu'on ne doit pourtant pas appeler le parti français. Il ne m'appartient pas d'avoir une opinion sur ces matières; j'en laisse le jugement ici à monsieur l'ambassadeur et à M. de La Ville¹, dont les lumières et l'expérience sont trop supérieures à mes faibles conjectures. Je n'ai ici d'autre avantage que celui de mettre les partis différents et les ministres étrangers à portée de me parler librement. Je me borne et me bornerai toujours à vous rendre un compte simple et fidèle.

Mais, comme il paraît nécessaire que le roi de Prusse ait une opinion très-avantageuse des forces et des résolutions vigoureuses de la France, j'ose vous supplier de m'envoyer quelques couleurs avec lesquelles je puisse faire un tableau qui le frappe, quand je lui ferai ma cour à Spa; et je vous en prie d'autant plus que je suis certain que le tableau lui plaira beaucoup. La France est une maîtresse qu'il a quittée, mais qu'il aime et qu'il souhaite passionnément de voir embellie. M. Trévor m'a demandé aujourd'hui, en confidence, si je croyais que la maison de Lorraine eût un grand parti en Lorraine.

1597. — A M. LE MARQUIS D'ARGENSON,

A PARIS.

A la Haye, au palais du roi de Prusse,
le 8 août.

Soyez chancelier de France, monsieur, si vous voulez que j'y revienne; rendez-nous la gloire des lettres, quand nous perdons celles des armes. Les hommes sont faits originairement, ce me semble, pour penser, pour s'instruire, et non pour se tuer. Faut-il que la guerre ne soit pas encore la seule persécution que les arts essuient! Je gémiss de voir ce pauvre abbé Lenglet enfermé, à soixante-dix ans², dans la Bastille, après nous avoir donné une bonne *Méthode* pour étudier l'histoire, et d'excellentes *Tables chronologiques*.

Qui sont donc les vandales qui se sont imaginé que l'impression du sixième volume des additions à l'histoire de ce bon citoyen le président de Thou était un crime d'État? Quel comble de barbarie, et quel excès de petitesse de ne pas permettre qu'on

1. Voyez une note sur la lettre 1360.

2. Lisez *soixante-huit*, comme dans le troisième alinéa de la lettre 1569. Lenglet avait soixante-huit ans et demi quand on le mit à la Bastille, le 28 mars 1743, pour la troisième fois.

imprime des livres où l'on explique Newton, et où l'on dit que les rêveries de Descartes sont des rêveries !

J'aime encore mieux l'abus qu'on fait ici de la liberté d'imprimer ses pensées que cet esclavage dans lequel on veut chez vous mettre l'esprit humain. Si l'on y va de ce train, que nous restera-t-il, que le souvenir de la gloire du beau siècle de Louis XIV ?

Cette décadence me ferait souhaiter de m'établir dans le pays où je suis à présent. N'ayant rien à y prétendre, je n'aurais point de plaintes à former. Je vivrais tranquille, et j'y souhaiterais à la France des temps plus brillants.

Il y a ici des hommes très-estimables ; la Haye est un séjour délicieux l'été, et la liberté y rend les hivers moins rudes. J'aime à voir les matres de l'État simples citoyens. Il y a des partis, et il faut bien qu'il y en ait dans une république ; mais l'esprit de parti n'ôte rien à l'amour de la patrie, et je vois de grands hommes opposés à de grands hommes.

Je suis bien aise, pour l'honneur de la poésie, que ce soit un poëte ¹ qui ait contribué ici à procurer des secours à la reine de Hongrie, et que la trompette de la guerre ait été la très-humble servante de la lyre d'Apollon. Je vois, d'un autre côté, avec non moins d'admiration, un des principaux membres de l'État, dont le système est tout pacifique, marcher à pied sans domestiques, habiter une maison faite pour ces consuls romains qui faisaient cuire leurs légumes, dépenser à peine deux mille florins par an pour sa personne, et en donner plus de vingt mille à des familles indigentes.

Ces grands exemples échappent à la plupart des voyageurs ; mais ne vaut-il pas mieux voir de telles curiosités que les processions de Rome, les récollets au Capitole ², et le miracle de saint Janvier ³ ? Des hommes de bien, des hommes de génie, voilà mes miracles.

Ce gouvernement-ci vous plairait infiniment, même avec les défauts qui en sont inséparables. Il est tout municipal, et voilà ce que vous aimez. La Haye d'ailleurs est le pays des nouvelles et des livres ; c'est proprement la ville des ambassadeurs : leur société est toujours très-utile à qui veut s'instruire. On les voit tous en un jour. On sort, on rentre chez soi ; chaque rue est une

1. Van Haren ; voyez une note de la lettre 1533.

2. Voyez, tome XXIII, page 479, le *Dialogue entre Marc-Aurèle et un Récollet*.

3. Voyez tome XIII, pages 96-97.

promenade; on peut se montrer, se retirer, tant qu'on veut. C'est Fontainebleau, et point de cour à faire.

Adieu, monsieur; plutôt à Dieu que je puisse vous faire la mienne! Vous savez si je vous suis attaché pour jamais.

1598. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A la Haye¹.

Il y a tant de gens, et de gens en place, qui n'ont point d'honneur qu'il est bien juste que l'homme du monde qui en a le plus porte le nom de sa terre. Vous voilà donc conseiller d'honneur, mon cher et respectable ami; et avec l'honneur vous aurez encore le profit. Vous vendrez votre charge; vous aurez le double avantage d'être plus riche et de ne rien faire, deux points assez importants pour l'agrément de cette vie. Heureux qui peut la passer avec vous, mon cher ange, et avec votre aimable moitié, et avec votre fortuné frère! Vivez gais, sains, et contents; souvenez-vous tous trois d'un homme qui vous aime bien tendrement, et qui vous sera attaché toute sa vie avec les sentiments les plus vifs et les plus inaltérables.

1599. — A M. LE DUC DE RICHELIEU.

A la Haye, ce 8 août.

J'ai reçu, monsieur le duc, la lettre dont vous m'avez honoré, par la voie de Francfort; mais il n'y a plus moyen de vous écrire par l'Allemagne, à moins que je ne veuille apprendre aux hussards autrichiens combien je vous aime. Daignez donc me donner vos ordres dans les paquets que vous adresserez à M^{me} du Châtelet.

Les troupes hollandaises ne pourront certainement joindre les alliés que le 15 ou le 16 septembre. Il paraît cependant que le gouvernement anglais commence à faire réflexion que tout le fardeau de la guerre retombera sur lui, et qu'il se ruine dans l'idée chimérique de faire avoir à la reine de Hongrie un dédommagement aux dépens de la France. La moitié des Provinces-Unies a toujours des sentiments de paix, et je ne voudrais pas parier que les troupes de la république n'eussent bientôt des

1. Cette lettre, datée, dans Beuchot, du 26 octobre, ne peut être que du mois d'août. Voyez la lettre à d'Argental du 23 du même mois.

ordres de ne point agir, pour peu que la France témoigne de vigueur et de bonne conduite. Il y a grande apparence qu'on tirera de grands avantages de nos fautes passées. Dunkerque peut être rétabli pour n'être plus jamais détruit, et la France, en deux ou trois mois de temps, peut devenir plus respectable que jamais. Il paraît que nous ne sommes pas extrêmement bien voulus dans les pays étrangers ; quand je dis nous, je dis notre puissance, car on aime les particuliers, en haïssant la France. On nous traite comme nous traitons les jésuites ; on dit du mal du corps, et on est fort aise de vivre avec les membres ; on nous prie à souper, et on chante pouille à notre ministère ; on joue publiquement, par permission du magistrat, une comédie intitulée *la Présomption punie*¹, dans laquelle la reine de Hongrie est représentée sous le nom de *Mimi* ; le cardinal de Fleury, sous celui d'un vieux bailli impuissant qui, ne pouvant coucher avec *Mimi*, veut lui ôter toute la succession de son père ; le prince Charles, sous le nom de *Charlot*, chasse le bailli et ses consorts : et voilà *la Présomption punie*. On va voir de dix lieues cette mauvaise bouffonnerie, qui se joue à Amsterdam. J'aime encore mieux cette farce que la tragédie de *Dettingen* : cela ne casse ni bras ni têtes. Conservez la vôtre, monsieur le duc, et permettez que je fasse aussi des souhaits pour un individu fort aimable qui a grande obligation au vôtre. Souffrez que je vous prie de daigner faire souvenir de moi M. le duc de Duras², *in quo bene complacui*³. Si vous pouvez m'apprendre de bonnes nouvelles, si vous avez la bonté de me faire un tableau bien brillant de votre position, comptez que vous me ferez bien du plaisir. Vous savez avec quel tendre respect je vous suis attaché pour toute ma vie.

1600. — A M. AMELOT,

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, A VERSAILLES.

A la Haye, ce 16 août.

Monseigneur, j'ai reçu les ordres et les sages instructions dont vous m'honorez, en date du 11 du mois ; permettez qu'avant d'y répondre j'aie l'honneur de vous parler de quelques affaires présentes.

1. Cette pièce est imprimée : il en existe plusieurs éditions.

2. Emmanuel-Félicité, duc de Duras. Voltaire le cite dans le vers 232 du *Poème de Fontenoy*. Maréchal de France, et l'un des Quarante en 1775 ; mort le 6 septembre 1780.

3. Matthieu, xii, 18.

Il y a près d'un mois¹ que je vous informai qu'on pourrait réussir à mettre quelque obstacle au passage des munitions de guerre du corps de troupes hollandaises. Celui qui s'était chargé de cette petite négociation, à Berlin, l'a conduite heureusement par le moyen du ministère des finances. L'ordre vient d'arriver à la régence de la Gueldre prussienne de ne pas laisser passer les effets des Hollandais. M. de Podewils prépare exprès un mémoire très-long, et de la discussion la plus ample, qu'il ne présentera que lundi, 19 du mois. Il se passera bien du temps avant qu'on y ait répondu, et que cette affaire soit arrangée.

Cet événement du moins fera voir que le roi de Prusse est bien loin d'entrer dans les mesures de la république et des Anglais, et qu'il est capable de les braver.

Le moment serait bien favorable pour agir auprès de Sa Majesté prussienne ; mais j'apprends, par cet ordinaire de Berlin, que le roi n'ira point à Spa. On ne me mande point cette nouvelle comme absolument certaine. Dans le doute, je me tiens prêt à partir, et si le roi de Prusse, contre toute attente, était encore en Silésie, j'irais lui faire ma cour à Breslau.

Le premier usage que j'ai fait de vos instructions a été de dire, en confidence, à l'envoyé de Prusse que je savais, à n'en point douter, que la reine de Hongrie avait déclaré depuis peu aux Anglais qu'elle regarderait toujours le roi de Prusse comme son plus cruel ennemi. Il l'a mandé à sa cour dans le moment, sans me nommer, et il a accompagné ce discours de tout ce qui peut exciter le roi son maître à se lier aux intérêts de la France. Il a pris l'occasion du départ de M. le marquis de Fénelon, pour faire valoir adroitement la vigueur du ministère français, les ressources de l'État, le courage de la nation. Je suis même venu avec lui des termes.

Il m'a assuré encore que le premier dessein du roi son maître avait été d'assembler à Magdebourg une armée de neutralité ; mais qu'il en avait été détourné par nos disgrâces arrivées coup sur coup en Bavière, et aussi par la politique circonspecte et même timide du comte de Podewils², oncle du ministre de la Haye, qui a d'autant plus d'influence sur l'esprit de Sa Majesté prussienne qu'il ne veut jamais en avoir.

C'est bien dommage que ce jeune homme plein d'esprit, qui

1. Il n'y avait que quatorze jours si la lettre est celle du 2 août (voyez page 226), dans laquelle Voltaire rappelle une note au roi, du 21 juillet.

2. Il est souvent question de lui dans le tome II des *Mémoires* de l'ambassadeur Valori.

plait beaucoup au roi et au ministre son oncle, ne voie point le roi de Prusse à Spa comme je l'espérais. J'ose vous assurer, monseigneur, qu'il n'y a personne qui ait à présent le cœur plus français, et qui pût mieux vous seconder dans vos vues.

Cependant je suis très-loin de perdre l'espérance; je vois même que, de jour en jour, le roi de Prusse se met dans la nécessité de n'avoir d'autre allié que Sa Majesté. J'apprends, par les lettres du ministre hollandais à Pétersbourg, que ce prince refuse toujours, sous différents prétextes, d'accéder au traité défensif de la Russie et de l'Angleterre.

Permettez-moi, monseigneur, de vous rappeler à cette occasion ce que vous avez bien voulu me dire dans votre dépêche du 11, touchant la cour de Russie. On vous la dépeint comme peu liée avec l'Angleterre et la Hongrie; cependant vous verrez, par la copie ci-jointe de la lettre du résident Swart, que le ministère russe paraît entièrement autrichien.

Voilà, monseigneur, tout ce qui est venu à ma connaissance.

Les démarches récentes du roi de Prusse auprès des États-Généraux pour la paix de l'empire, la hardiesse qu'il a de les mécontenter et de les braver, sa froideur avec les Anglais, ses longueurs avec les Russes, et, plus que tout cela, son intérêt visible, font espérer qu'on pourra le porter à quelque résolution éclatante et digne d'un grand roi. Je vous rendrai un compte fidèle de tout ce que j'aurai aperçu à sa cour, sans oser vous promettre qu'on puisse jamais rien attribuer aux efforts de mon zèle.

J'aurai des lettres de recommandation de M. Trévor pour milord Hindfort¹, qui vous a tant fait de mal; je tâcherai de me lier avec lui, et de tourner à votre avantage l'heureuse obscurité à l'abri de laquelle je peux être reçu partout avec assez de familiarité.

Comme il a été nécessaire que j'écrivisse quelquefois ici en chiffres, et que je consultasse M. le marquis de Fénelon et M. de La Ville, il pourra arriver que je sois à Berlin dans une pareille obligation². Je ne m'ouvrirai à M. de Valori, qui d'ailleurs m'honore de quelque amitié, qu'avec toute la réserve convenable aux intérêts présents.

Encore une fois, je ne répons d'aucun succès; mais soyez sûr du zèle le plus ardent.

1. Hindfort ou Hyndford, nommé dans le trentième vers de la lettre 1455.

2. Les lettres des 3 et 5 octobre 1743, au ministre Amelot, furent écrites en chiffres.

La manière dont Sa Majesté prussienne me parlera réglera celle dont j'aurai l'honneur de lui parler. Je prendrai conseil de l'occasion et de l'envie extrême que j'ai de mériter l'approbation d'un esprit tel que le vôtre, et de la protection d'un ministre tel que vous.

A l'égard de M. Van Haren, il faut le regarder comme un homme incorruptible; mais il paraît aimer la gloire et les ambassades. Il voulait aller en Turquie: c'est de là que j'ai pris occasion de lui représenter qu'il trouverait plus d'amis et d'approbateurs à Paris qu'à Constantinople. Cette idée a paru le flatter. On pourrait en faire usage, en cas que les yeux des Hollandais commençassent à s'ouvrir sur la ridicule injustice d'attaquer la France, sous prétexte d'un secours qu'ils ont refusé à la reine de Hongrie quand elle en avait besoin, et qu'ils lui donnent quand elle peut s'en passer. En ce cas, M. Van Haren pouvant avec honneur employer à la conciliation les talents qu'il a consacrés à la discorde, l'espérance d'être nommé ambassadeur en France, malgré l'usage qui l'en exclut comme Frison, pourrait le flatter et le déterminer à servir la cause de la justice et de la raison.

1601. — A M. THIERIOT.

A la Haye, ce 16 août.

Je mène ici une vie délicieuse dont les agréments ne sont combattus que par le regret que m'inspirent mes amis, et, surtout, par le chagrin que j'ai de voir que vous ne vivez encore que de promesses. Je n'ai jamais douté de la pension, vous le savez; mais je suis aussi surpris qu'affligé de ces prodigieux retards. Le roi de Prusse vous fera-t-il donc vieillir dans l'espérance? et l'inscription de votre tombeau sera-t-elle un jour: Ci-gît qui attendit son payement? En vérité cela perce le cœur. J'espère en parler bientôt fortement à Sa Majesté prussienne, soit aux eaux de Spa, soit à Berlin. Vous savez que je ne suis pas

Dissimulator opis propriæ, mihi commodus uni.

(HOR., lib. I, ep. IX, v. 9.)

Je n'ai heureusement rien à demander à ce monarque pour moi-même. On est bien honteux quand on demande pour soi, mais on est bien hardi quand on demande pour un ami. Le roi de Prusse m'a fait l'honneur, en dernier lieu, de m'écrire plu-

sieurs lettres dans lesquelles il daigne m'offrir un établissement sûr et avantageux. Je lui ai répondu que le plus bel établissement pour moi était le bonheur de le voir et de l'entendre, que je n'en voulais point d'autre, et que, si je pouvais renoncer à ma patrie et à mes amis, à qui je dois tout, je passerais le reste de ma vie dans sa cour. Voilà où j'en suis, et voilà quels seront toujours mes sentiments. Je suis même assez heureux pour que le roi de Prusse les approuve. Tout roi qu'il est, il ne trouve pas mauvais que les grands devoirs de l'amitié aillent les premiers.

Ne vous méprenez plus sur le nom d'un homme qui sera immortel dans ce pays-ci. Ce n'est point Van Hyden, c'est Van Haren¹ qu'il s'appelle. Il lui est arrivé la même chose qu'à Homère; on gagnait sa vie à réciter ses vers aux portes des temples et des villes; la multitude court après lui quand il va à Amsterdam. On l'a gravé avec cette belle inscription :

Quæ canit ipse fecit.

Vous ne sauriez croire combien cette fadaise², par laquelle j'ai répondu à ses politesses et à ses amitiés, m'a concilié ici les esprits. On en a imprimé plus de vingt traductions. Il n'est rien tel que l'à-propos.

Bonsoir; croyez qu'en tout temps et en tout lieu je songerai à vos intérêts. Je vous embrasse.

1602. — A M. AMELOT,

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

A la Haye, ce 17 août

Monseigneur, heureusement le courrier n'est pas encore parti. Je profite de cet instant pour avoir l'honneur de vous informer qu'il vient d'arriver un courrier du roi de Prusse à son ministre, avec une lettre portant en substance qu'il regarde comme une violation du droit des souverains, et *comme une marque de mépris pour sa personne*, le passage des troupes hollandaises par son territoire sans lui avoir demandé, à lui expressément, la permission. Il ordonne à son ministre, le jeune comte de Podewils, de prendre cette affaire avec hauteur, et d'exiger une satisfaction

1. Voyez une note de la lettre 1533.

2. Les stances dont il est parlé dans la même note.

authentique. De plus, il ordonne à son ministre de partir, et de venir recevoir ses ordres à Berlin, après avoir fait ses plaintes et demandé réparation. Il lui ordonne en même temps de ne partir qu'après avoir laissé à la Haye un secrétaire, et l'avoir instruit du courant des affaires. La lettre est datée de Glatz? Le voyage du ministre à Berlin sera différé jusqu'au retour de ce secrétaire, qui est actuellement à Spa, et auquel on dépêche un courrier dans le moment.

J'observe que le roi de Prusse n'a été instruit du passage des troupes que par les dépêches datées de la Haye du 30 juillet, et que la personne que j'avais engagée à demander l'arrêt des munitions de guerre l'avait obtenu dès le commencement de juillet, et cela même malgré la permission que les États devaient demander pour ces munitions.

Ces effets sont assez considérables, et j'aurai l'honneur de vous en adresser le mémoire par le premier ordinaire, après que je l'aurai traduit du hollandais en français.

La mésintelligence que j'avais trouvé l'heureuse occasion de préparer, touchant ces effets, est fondée sur l'intérêt. Celle qui naît du passage des troupes vient du juste maintien de la dignité de sa couronne. Je souhaiterais que ces deux grands motifs pussent servir à déterminer ce monarque au grand but où il faudrait l'amener. J'ai peur que son ministre à la Haye, qui a plus d'une raison d'aimer¹ ce séjour, ne ménage, autant qu'il pourra, une conciliation. Je n'attends pas une rupture ouverte, mais je tâcherai de faire en sorte que le ministre de Sa Majesté prussienne attende encore quelques jours pour faire sa déclaration aux États-Généraux. Plus il aura tardé à éclater, et plus tard la réconciliation se fera, et plus longtemps aussi les munitions de guerre seront arrêtées.

Au reste je partirai pour Berlin avec ce ministre, et vous êtes bien sûr que je n'omettrai rien pour le faire servir à vos intentions.

1603. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 20 août.

Je ne suis arrivé ici que depuis deux jours; j'y ai trouvé trois de vos lettres.

Le dieu de la raison et le dieu des beaux vers
Président tous les deux à vos brillants concerts;

1. Podewils était amoureux et aimé de la femme d'un des principaux membres de l'État, à la Haye. (CL.)

Vous déridant le front et voulant nous instruire,
 Vos vers de Juvénal empruntent la satire.
 Contre vous le bigot n'aura pas jeu gagné,
 Et de l'hysope au cèdre il n'est rien d'épargné.
 Malheur à Mirepoix, si son panégyrique
 Se prononce jamais en style académique !
 Les arts, qu'il offensa, pour venger leurs chagrins,
 Renverseront sa tombe avec leurs propres mains ;
 Et la fade oraison que lui fera Neuville¹
 Aura même en sa bouche un air de vaudeville.

Je plains ceux qui ont le malheur de vous offenser, car avec quatre hémistiches vous les rendez ridicules *ad secula seclorum*.

Je ne vais point à Aix, comme je me l'étais proposé. Vous savez que j'ai l'honneur d'être un atome politique, et qu'en cette qualité mon estomac est obligé de prendre ses combinaisons des affaires européennes : ce qui ne l'accommode pas toujours.

Il me semble, mon cher Voltaire, que vous êtes un peu dans le goût de la girouette du Parnasse, et que vous ne vous êtes pas encore décidé sur le parti que vous avez à prendre. Je ne vous dirai rien là-dessus, car je dois vous paraître suspect dans tout ce que je pourrais vous dire. Le tableau que vous me faites de la France est peint avec de très-belles couleurs ; mais, vous me direz tout ce qu'il vous plaira, une armée qui fuit trois ans de suite, et qui est battue partout où elle se présente, n'est pas assurément une troupe de Césars ni d'Alexandres.

Je ne suis point peint, je ne me fais point peindre² ; ainsi je ne puis vous donner que des médailles. *Vale*.

1604. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Sur l'eau, près d'Utrecht, ce 23 août.

La Haye en Touraine est donc une ville bien célèbre ! Savez-vous, mon cher et respectable ami, que votre lettre adressée à la Haye n'est pas venue d'abord en Hollande ? Je l'ai reçue avec ces belles paroles : « Inconnu à la Haye en Touraine, renvoyée à la Haye en Hollande. » Oh bien ! il n'y aura plus de *quiproquo*, me voici sur le chemin de Berlin. Le roi de Prusse devait aller à Spa, il devait aller à Aix-la-Chapelle ; il m'ordonne d'aller lui faire ma cour dans sa capitale, et peut-être apprendrai-je, en courant la poste, qu'il a changé d'avis, et il faudra courir en

1. Anne-Joseph-Claude Frey de Neuville, né en 1693, mort le 13 juillet 1774. Les éditeurs de Kehl lui ont donné le prénom de *Charles*, dans la dernière note de la satire intitulée *les Chevaux et les Anes*.

2. Voyez la fin de la lettre 1640.

Franconie ou dans le haut Palatinat. Heureusement je ne crains point les housards¹ en voyageant, comme je fais, avec des Allemands; et d'ailleurs je leur réciterai des vers pour la reine de Hongrie. Le fameux colonel Mentzel² a commencé par être comédien. Je lui ferai jouer *Jules César*, puisqu'on ne le joue point à Paris. Ah! plutôt à Dieu que les dévots ne fussent pas plus à craindre que les housards! Ayez pitié de moi, *saltem vos amici mei*. Écrivez-moi un petit mot à Berlin. On dit que vous n'avez pas trop bien vendu votre charge³. On n'achète chèrement dans ce temps-ci que des malheurs. Daignez me mander ce que devient ce pays fait pour être aimable : y est-on bien fou? y a-t-on de la crainte, de l'espérance? ou plutôt Paris ne s'occupe-t-il pas plus d'une danseuse que de ce qui se passe sur le Rhin? Cela n'est peut-être pas si fou. Les véritables fous, en vérité, sont ceux qui font tuer les hommes, et je mets encore de ce nombre ceux qui voyagent en Prusse, pouvant être à Paris; mais, puisque ces fous-là sont les plus malheureux, dites-leur des choses bien consolantes; daignez les égayer par des nouvelles. Ayez la bonté de présenter leurs respects à vos parents et à vos amis. Bonsoir, mes anges; j'enrage du meilleur de mon cœur. Adieu, les plus aimables personnes du monde.

1605. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 24 août.

Ce sera donc à Berlin⁴ que j'aurai le plaisir de voir l'Apollon français descendre de son Parnasse en ma faveur, et s'humaniser un peu avec la canaille prosaïque! Je vous prie, mon cher Voltaire, apportez avec vous bonne provision d'indulgence, et, surtout, qu'aucun grammairien ne mesure à la toise la longueur de nos phrases, et ne nous punisse de la sottise d'un solécisme. Vous verrez une troupe de comédiens qui se forment, une académie naissante, mais surtout beaucoup de personnes qui vous aiment et qui vous admirent.

Il n'y a point à Berlin d'*âne* de Mirepoix. Nous avons un cardinal, et quelques évêques dont les uns font l'amour par devant et les autres par derrière, plus versés dans la théologie d'Épicure que dans celle de saint Paul, par conséquent bonnes gens, qui ne persécutent personne, et qui ne disposent

1. Voyez la lettre 1443.

2. Sur Mentzel, voyez tome XIX, page 624.

3. D'Argental ayant vendu sa charge de conseiller en la quatrième chambre des enquêtes, fut nommé *conseiller d'honneur*, le 30 juillet 1743.

4. Voltaire arriva à Berlin le 30 août.

précisément que des charges de marguillier et des places de chaire auxquelles vous n'aspirez point.

Apportez au moins, en venant,
 Cette vierge¹ si découpée
 Qui brillait plus dans la mêlée
 Que tous vos héros d'à présent;
 Que ce Broglio toujours fuyant,
 Réduisant sa troupe en fumée;
 Que Maillebois toujours errant,
 Menant promener son armée;
 Que Ségur le capituleur²,
 Et les autres transis de peur.

Je vous montrerai de mes *Mémoires*³ ce que je croirai pouvoir vous montrer. Ils sont vrais, et par conséquent d'une nature à ne paraître qu'après le siècle.

Adieu, cher Voltaire; à revoir.

FÉDÉRIC.

1606. — A M. L'ABBÉ DE VALORI.

Berlin, le 31 août.

Je viens, monsieur, de me vanter à monsieur votre frère⁴ de vos bontés; mais il faut que je me vante à vous des siennes. Berlin et Lille sont pour moi deux patries nouvelles. Je me flatte que j'aurai bientôt⁵ l'honneur de vous revoir et de vous dire à quel point je suis attaché à toute votre famille. Permettez-moi d'assurer de mon respect M^{me} et M^{lle} de Valori. Il sera bien difficile que je quitte sitôt ce pays-ci; mais enfin on ne peut oublier cette troisième patrie qui s'appelle la France. Plût à Dieu que tous les gens de votre espèce qui sont dans ce pays-là vous ressemblaient! Ils seraient les maîtres de tout, à force de plaire.

Mille tendres respects.

VOLTAIRE.

1. *La Pucelle*.

2. Allusion à la capitulation du 23 janvier 1742, dans Lintz.

3. C'est l'ouvrage intitulé *Histoire de mon temps*, et qui fait partie des *OEuvres posthumes de Frédéric*.

4. Le marquis de Valori; voyez la lettre 1608.

5. Voltaire, arrivé à Berlin vers le 30 août 1743, ne quitta cette ville que le 12 octobre suivant, après plusieurs excursions en diverses parties de la Prusse; et il ne rentra à la Haye que le 26 du même mois. Il ne dut revoir l'abbé de Valori, à Lille, qu'en décembre, en retournant à Paris pour y rendre compte de sa mission diplomatique. (CL.)

1607. — A M. AMELOT,

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

A Charlottenbourg, ce 3 septembre.

Aujourd'hui, après un dîner plein de gaieté et d'agrémens, le roi de Prusse est venu dans ma chambre ; il m'a dit qu'il avait été fort aise de prier hier monsieur l'envoyé de France, seul de tous les ministres, non-seulement pour lui donner des marques de considération, mais pour inquiéter ceux qui seraient fâchés de la préférence.

Je lui répondis que l'envoyé de France serait bien plus content si Sa Majesté envoyait quelques troupes à Wesel et à Magdebourg. « Mais, dit-il, que voulez-vous que je fasse ? Le roi de France me pardonnera-t-il jamais une paix particulière ?

— Sire, lui dis-je, les grands rois ne connaissent point la vengeance : tout cède à l'intérêt de l'État ; vous savez si l'intérêt de Votre Majesté et de la France n'est pas d'être à jamais unis.

— Comment puis-je croire, dit alors le roi de Prusse, que la France soit dans l'intention de se lier fermement avec moi ? Je sais que votre envoyé à Mayence fait des insinuations contre mes intérêts, et qu'on propose la paix avec la reine de Hongrie, le rétablissement de l'empereur, et un dédommagement à mes dépens.

— J'ose croire, répliquai-je, que cette accusation est un artifice des Autrichiens, qui leur est trop ordinaire. Ne vous ont-ils pas calomnié ainsi au mois de mai dernier ? N'ont-ils pas écrit en Hollande que vous aviez offert à la reine de Hongrie de vous joindre à elle contre la France ?

— Je vous jure, me dit-il, mais en baissant les yeux, que rien n'est plus faux. Que pourrais-je y gagner ? Un tel mensonge se détruit de soi-même.

— Eh bien ! sire, pourquoi donc ne vous pas réunir hautement avec la France et l'empereur contre l'ennemi commun, qui vous hait, et qui vous calomnie tous deux également ? Quel autre allié pouvez-vous avoir que la France ?

— Vous avez raison, reprit-il ; vous savez aussi que je cherche à la servir, vous connaissez ce que je fais en Hollande. Mais je ne peux agir hautement que quand je serai sûr d'être secondé de l'empire : c'est à quoi je travaille à présent, et c'est le véritable but du voyage que je fais à Baireuth dans huit ou dix jours. Je veux être assuré au moins que quelques princes de l'empire,

comme Palatin, Hesse, Wurtemberg, Cologne et Stettin, fournissent un contingent à l'empereur.

— Sire, lui dis-je, demandez-leur seulement leur signature, et commencez par faire paraître vos braves Prussiens.

— Je ne veux point recommencer la guerre, dit-il ; mais j'avoue que je serais flatté d'être le pacificateur de l'empire, et d'humilier un peu le roi d'Angleterre, qui veut donner la loi à l'Allemagne.

— Vous le pouvez, lui dis-je ; il ne vous manque plus que cette gloire, et j'espère que la France tiendra la paix de son épée et de vos négociations ; la vigueur qu'elle fera paraître augmentera sans doute votre bonne volonté. Permettez-moi de vous demander ce que vous feriez si le roi de France requérait votre secours, en vertu de votre traité avec lui.

— Je serais obligé, dit-il, de m'excuser, et de répondre que ce traité est annulé par celui que j'ai fait depuis avec la reine de Hongrie ; je ne peux à présent servir l'empereur et le roi de France qu'en négociant.

— Négociez donc, sire, aussi heureusement que vous avez combattu, et souffrez que je vous dise, avec toute la terre, que la reine de Hongrie n'attend que le moment favorable d'attaquer la Silésie. »

Alors il parla ainsi : « Mes quatre places seront achevées avant que l'Autriche puisse envoyer contre moi deux régiments ; j'ai cent cinquante mille combattants, j'en aurai alors deux cent mille. Je me flatte que ma discipline militaire, que je tiens la meilleure de l'Europe, triomphera toujours des troupes hongroises. Si la reine de Hongrie veut reprendre la Silésie, elle me forcera de lui enlever la Bohême. Je ne crains rien de la Russie : la czarine m'est à jamais dévouée depuis la dernière conspiration fomentée par Botta ¹ et par les Anglais. Je lui conseille d'envoyer le jeune Ivan et sa mère en Sibérie, aussi bien que mon beau-frère², dont j'ai toujours été mécontent, et qui n'a jamais été gouverné que par des Autrichiens. »

Le roi allait poursuivre ; on est venu l'avertir que la musique était prête ; je l'y ai suivi, il m'a fait plus d'accueil que jamais.

1. Antoine, marquis de Botta Adorno, mort en 1745. Il venait d'être renvoyé de Berlin, où il était ambassadeur de la reine de Hongrie, après avoir rempli les mêmes fonctions à Pétersbourg. Convaincu d'avoir pris une part active à la révolution qui tendait à remettre le jeune Ivan sur le trône, il fut sacrifié par Marie-Thérèse à la czarine Élisabeth. (Cl.)

2. Antoine-Ulric de Brunswick-Bevern.

Je n'ajoute rien à ce détail simple et exact. J'omets, en faveur de la brièveté, les raisons que j'ai fait valoir. Je n'ai mis ici que la substance.

Ce 6 septembre.

Depuis cet entretien j'en ai eu plusieurs autres; j'ai même reçu des billets de son appartement au mien.

Le résultat est que je l'ai fait convenir que la cour de France ne peut avoir de part à cette proposition faite à Mayence contre lui. En effet vous n'avez pas voulu offenser un roi que vous avez tant d'intérêt de ménager.

Étant instruit que le parti pacifique commençait à s'accréditer en Hollande, et sachant ce qui s'est passé d'un autre côté entre les régents, et d'un autre entre les principaux bourgmestres d'Amsterdam et l'abbé de La Ville, j'en ai rendu compte à Sa Majesté prussienne; j'ai fait valoir cette conjoncture, et j'ai obtenu au moins qu'elle donnât ordre à son ministre à la Haye de presser la paix et de parler avec vigueur. *Allez, lui a-t-il dit en propres termes, faites-moi respecter.* Mais ce ministre en Hollande ne doit pas communiquer avec M. de Fénelon; le roi de Prusse veut paraître impartial. Cependant il arrête toujours les munitions de guerre des Hollandais; je vois qu'il formera à Baireuth le plan de sa conduite dans l'empire. Je ne sais s'il me mettra du voyage; ma situation pourra devenir très-épineuse, on a donné des ombrages.

Je vous écris peu de choses; mais j'en ai beaucoup à vous dire, et qui vous concernent. Vous verrez si je vous suis dévoué.

1608. — A M. LE MARQUIS DE VALORI¹.

Du 7 septembre.

Ce mardi au soir². Je me prive d'un grand et beau souper pour griffonner le petit mémoire ci-joint. Vous y verrez l'effet

1. Gui-Louis-Henri de Valori, souvent cité dans la *Correspondance*, de 1739 à 1744, naquit à Menin le 12 octobre 1692. Il commença par être militaire, et devint colonel. Envoyé, en 1739, auprès du roi de Prusse Frédéric-Guillaume, en remplacement de La Chétardie, il dénigra d'abord Voltaire à Berlin, et déplut au prince royal. Cependant l'auteur de la *Henriade* ne s'en fâcha pas, et Frédéric, devenu roi, revint des premières impressions qu'il avait conçues contre Valori, qui resta auprès de lui, comme envoyé extraordinaire, depuis 1740 jusqu'en 1750, année où il fut relevé par milord Tyrconnell. Le 10 mai 1748, il avait été promu au grade de lieutenant général. Il mourut en 1774, selon le comte Henri de Valori, qui a publié, en 1820, deux volumes de *Mémoires des négociations* de son parent le marquis de Valori. (CL.)

2. En 1743 le 7 septembre était un samedi.

des promesses que j'ai eu l'honneur de vous faire ; je vous prie de le regarder comme un témoignage de mon zèle pour vous autant que pour ma patrie. Je vous supplie de le faire chiffrer d'un bout à l'autre, et de l'envoyer dans votre paquet. Je vous prie aussi de vouloir bien me rendre ce petit billet, et la minute ci-jointe, dont je n'ai pas gardé de copie. Soyez persuadé de mon tendre et respectueux attachement, et comptez que je n'ai pas été en reste dans les louanges que le roi vous a données.

VOLTAIRE.

1600. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 7 septembre.

Vous me dites tant de bien de la France et de son roi qu'il serait à souhaiter que tous les souverains eussent de pareils sujets, et toutes les républiques de semblables citoyens. C'est ce qui fait véritablement la force des États, lorsqu'un même zèle anime tous les membres, et que l'intérêt public devient l'intérêt de chaque particulier.

Il aurait été à souhaiter que la France et la Suède eussent eu des militaires qui pensassent comme vous ; mais il est bien sûr, quoi que vous puissiez dire, que la faiblesse des généraux et la timidité des conseils ont presque perdu de réputation ces deux nations, dont le nom seul inspirait, il n'y a pas un demi-siècle, la terreur à l'Europe.

De quelle façon voyons-nous que la France ait agi envers ses alliés ? Quel exemple pour l'Europe que la paix secrète que fit le cardinal de Fleury, à l'insu de l'Espagne et du roi de Sardaigne ! Il abandonna le roi Stanislas, beau-père de Louis XV, et acquit la Lorraine. Quel exemple inouï que la manière dont la France abandonne l'empereur, sacrifie la Bavière, et réduit ce prince si respectable dans la dernière misère ; je ne dis pas dans la misère d'un prince, mais dans la situation la plus affreuse où puisse se trouver un particulier ! Quelles machinations n'ont pas été celles du cardinal, en Russie, lorsque nous étions le mieux liés ! Quelles propositions n'a-t-on pas faites à Mayence pour ouvrir les routes à la paix, ou, pour mieux dire, afin d'allumer une nouvelle guerre ! Avec quel peu de vigueur parlent les Français, lorsqu'ils devraient montrer de la fermeté ; et, lors même qu'il en paraît quelque étincelle dans leurs discours, combien peu les opérations militaires y répondent-elles !

Cependant cette nation est la plus charmante de l'Europe ; et, si elle n'est pas crainte, elle mérite qu'on l'aime. Un roi digne de la commander, qui gouverne sagement, et qui s'acquiert l'estime de l'Europe entière, peut lui rendre son ancienne splendeur, que les Broglio, et tant d'autres plus ineptes encore, ont un peu éclipsees.

C'est assurément un ouvrage digne d'un prince doué de tant de mérite que de rétablir ce que les autres ont gâté ; et jamais souverain ne peut

acquérir plus de gloire que lorsqu'il défend ses peuples contre des ennemis furieux, et que, faisant changer la situation des affaires, il trouve le moyen de réduire ses adversaires à lui demander la paix humblement.

J'admire tout ce que fera ce grand homme ¹, et personne de tous les souverains de l'Europe ne sera moins jaloux que moi de ses succès.

Mais je n'y pense pas de vous parler politique : c'est précisément présenter à sa maîtresse une coupe de médecine. Je crois que je ferais beaucoup mieux de vous parler poésie ; mais ne peut pas qui veut ; et, lorsque vous m'écrivez des vers et que j'y dois répondre, vous me revenez comme un échanton qui, ayant le talent de boire, porte de grands verres en rasade à un fluet qui tout au plus peut supporter de l'eau.

Adieu, cher Voltaire ; veuille le ciel vous préserver des insomnies, de la fièvre, et des fâcheux !

FÉDÉRIC.

1610. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE ².

(Septembre 1743.)

Votre Majesté aurait-elle assez de bonté pour mettre en marge ses réflexions et ses ordres ?

(VOLTAIRE.)

1^o Votre Majesté saura que le sieur Bassecour, premier bourgmestre d'Amsterdam, est venu prier M. de La Ville, ministre de France, de faire des propositions de paix. La Ville a répondu que, si les Hollandais avaient des offres à faire, le roi son maître pourrait les écouter.

2^o N'est-il pas clair que le parti pacifique l'emportera infailliblement en Hollande, puisque Bassecour, l'un

(FRÉDÉRIC.)

1^o Ce Bassecour est apparemment celui qui a soin d'engraisser les chapons et les coqs d'Inde pour Leurs Hautes-Puissances ?

2^o J'admire la sagesse de la France ; mais Dieu me préserve à jamais de l'imiter !

1. Voyez le huitième alinéa de Frédéric dans la lettre suivante.

2. Cette lettre a été imprimée pour la première fois dans la *Décade philosophique*, du 10 messidor an VII, avec cet avis :

« Nous imprimons cette pièce sur une copie au bas de laquelle est écrit, de la main de Beaumarchais :

« Je certifie cette lettre et la réponse exactement conformes à l'original écrit de la main de Voltaire et de Frédéric, lequel est entre mes mains.

« Ce 9 thermidor an VI de la République française.

« Signé : CARON BEAUMARCHAIS. »

— On peut considérer cette pièce comme un spécimen des notes échangées entre Voltaire et Frédéric relativement à l'alliance française.

des plus déterminés à la guerre, commence à parler de paix ? N'est-il pas clair que la France montre de la vigueur et de la sagesse ?

3° Dans ces circonstances, si Votre Majesté parlait en maître, si elle donnait l'exemple aux princes de l'empire d'assembler une armée de neutralité, n'arracherait-elle pas le sceptre de l'Europe des mains des Anglais, qui vous bravent, et qui parlent hautement de vous d'une manière révoltante, aussi bien que le parti des Bentinck, des Fagel, des Obdam ? Je les ai entendus, et je ne vous dis rien que de très-véritable.

4° Ne vous couvrez-vous pas d'une gloire immortelle, en vous déclarant efficacement le protecteur de l'empire ? Et n'est-il pas de votre plus pressant intérêt d'empêcher que les Anglais ne fassent votre ennemi le grand-duc roi des Romains ?

5° Quiconque a parlé seulement un quart d'heure au duc d'Artemberg, au comte de Harrach, au lord Stair, à tous les partisans d'Autriche, leur a entendu dire qu'ils brûlent d'ouvrir la campagne en Silésie ; avez-vous en ce cas, sire, un autre allié que la France ? et, quelque puissant que vous soyez, un allié vous est-il inutile ? Vous connaissez les ressources de la maison d'Autriche, et combien de princes sont unis à elle. Mais résisteraient-ils à votre puissance jointe à celle de la maison de Bourbon ?

6° Si vous faites seulement marcher des troupes à Clèves, n'inspirez-vous pas la terreur et le respect, sans crainte que l'on ose vous faire

3° Ceci serait plus beau dans une ode que dans la réalité. Je me soucie fort peu de ce que les Hollandais et Anglais disent, d'autant plus que je n'entends point leur patois.

4° La France a plus d'intérêt que la Prusse de l'empêcher ; et en cela, cher Voltaire, vous êtes mal informé : car on ne peut faire une élection de roi des Romains sans le consentement unanime de l'empire ; ainsi vous sentez bien que cela dépend toujours de moi.

5° On les y recevra,
Biribi,
A la façon de Barbari,
Mon ami.

6° Vous voulez donc qu'en vrai dieu de
[machine
J'arrive pour le dénoûment ;
Qu'aux Anglais, aux Pandours, à ce
[peuple insolent,

la guerre? N'est-ce pas, au contraire, le seul moyen de forcer les Hollandais à concourir, sous vos ordres, à la pacification de l'empire et au rétablissement de l'empereur, qui vous devra deux fois son trône, et qui aidera à la splendeur du vôtre?

7° Quelque parti que Votre Majesté prenne, daignera-t-elle se confier à moi comme à son serviteur, comme à celui qui désire de passer ses jours à votre cour? Voudra-t-elle que j'aie l'honneur de l'accompagner à Baireuth, et, si elle a cette bonté, veut-elle bien me le déclarer, afin que j'aie le temps de me préparer pour ce voyage? Pour peu qu'elle daigne m'écrire quelque chose de favorable dans la lettre projetée, cela suffira pour me procurer le bonheur où j'aspire depuis six ans de vivre auprès d'elle.

8° Si pendant le court séjour que je dois faire, cet automne, auprès de Votre Majesté, elle pouvait me rendre porteur de quelque nouvelle agréable à ma cour, je la supplierais de m'honorer d'une telle commission.

9° Faites tout ce qu'il vous plaira; j'aimerai toujours Votre Majesté de tout mon cœur.

VOLTAIRE.

J'aïlle donner la discipline?
Mais examinez mieux ma mine;
Je ne suis pas assez méchant.

7° Si vous voulez venir à Baireuth, je serai bien aise de vous y voir, pourvu que le voyage ne dérange pas votre santé. Il dépendra donc de vous de prendre quelles mesures vous jugerez à propos.

8° Je ne suis dans aucune liaison avec la France; je n'ai rien à craindre ni à espérer d'elle. Si vous voulez, je ferai un panégyrique de Louis XV, où il n'y aura pas un mot de vrai; mais, quant aux affaires politiques, il n'en est aucune à présent qui nous lie ensemble; et d'autant plus, ce n'est point à moi à parler le premier. Si l'on me demande quelque chose, il est temps d'y répondre; mais vous, qui êtes si raisonnable, sentez bien le ridicule dont je me chargerais si je donnais des projets politiques à la France sans à-propos, et, de plus, écrits de ma propre main.

9° Je vous aime de tout mon cœur, je vous estime; je ferai tout pour vous avoir, hormis des folies et des choses qui me donneraient à jamais

un ridicule dans l'Europe, et seraient, dans le fond, contraires à mes intérêts et à ma gloire. La seule commission que je puisse vous donner pour la France, c'est de leur conseiller de se conduire plus sagement qu'ils n'ont fait jusqu'à présent.

Cette monarchie est un corps très-fort, sans âme et sans nerf.

FÉDÉRIC.

1611. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

(Le 8 septembre.)

Je n'ose parler à un fils d'Apollon de chevaux, de carrosses, de relais, et de pareilles choses : ce sont des détails dont les dieux ne se mêlent pas, et que nous autres humains prenons sur nous. Vous partirez lundi après-midi, si vous le voulez, pour Baireuth¹, et vous dinerez chez moi en passant, s'il vous platt.

Le reste de mon Mémoire est si fort barbouillé et en si mauvais état que je ne puis vous l'envoyer. Je fais copier les chants VIII et IX de *la Pucelle*. J'en possède à présent le I^{er}, le II^e, le IV^e, le V^e, le VIII^e et le IX^e ; je les garde sous trois clefs, pour que l'œil des mortels ne puisse les voir.

On dit que vous avez soupé, hier, en bonne compagnie.

Les plus beaux esprits du canton,
Tous rassemblés en votre nom,
Tous gens à qui vous deviez plaire,
Tous dévots croyant à Voltaire,
Vous ont unanimement pris
Pour le dieu de leur paradis.

Le paradis, pour que vous ne vous en scandalisiez pas, est pris ici, dans un sens général, pour un lieu de plaisir et de joie. Voyez la remarque sur le dernier vers du *Mondain*². *Vale*.

FÉDÉRIC.

1. Voltaire partit pour Baireuth le mardi 10 septembre, et fut de retour à Potsdam le 25.

2. Jusques et compris 1751 les éditions de Voltaire n'ont aucune note sur le dernier vers du *Mondain*. Dans l'édition de 1753 est la note qu'on lit aujourd'hui. L'édition de 1752 a toutefois quatre mots de plus. (B.)

1612. — A M. AMELOT ¹.

A Baireuth, ce 13 septembre.

Le roi m'a dit que, par les mémoires du maréchal de Noailles, il voyait clairement que la France frappait à toutes les portes pour demander la paix, et qu'il ne répondrait pas qu'on n'eût point fait des propositions vagues contre ses intérêts, quand ce ne serait que pour présenter un appât aux Autrichiens, mais qu'il n'en était pas fâché, et qu'il pensait bien que la France serait plutôt son amie que celle de l'Autriche.

Je pris occasion de là de lui dire, avec les plaisanteries et la familiarité qu'il permet, que je le soupçonnais d'avoir fait au mois de mars la même petite friponnerie dont il nous accusait, et que je ne le soupçonnais point d'avoir proposé sérieusement de s'unir avec la Hongrie contre la France. Il prit la chose très-sérieusement, et il me jura deux fois qu'il n'en était rien, que c'était un mensonge de B... ¹ et du parti anglais; que ce n'est pas le vingtième tour de la sorte qu'ils lui eussent joué.

« Qui m'en empêchait? continua-t-il. En aurai-je plus à craindre le ressentiment de la maison d'Autriche quand, après l'avoir dépouillée de la Silésie, j'aurai aidé ensuite à lui faire avoir ailleurs un dédommagement? Elle n'en deviendrait guère plus puissante, et je serais affermi contre elle par de nouvelles conditions; il n'y en a guère qu'on ne m'ait offertes, et si j'avais voulu prêter seulement dix mille hommes, on m'offrait de recevoir la loi de moi dans la pacification de l'empire. Mais ce ne sont pas là mes desseins; je ne prétends pas être l'instrument des Anglais, et ce n'est pas à moi à contribuer à l'élévation de la maison d'Autriche. »

Il faut songer à unir l'empire et à rétablir l'empereur; il ne croit pas ce projet impraticable.

Mais il veut une année, et il dit que si vous gardez seulement vos frontières, cette année suffira.

Il est très-content que vous ayez envoyé des subsides à l'empereur. Il a ajouté, en riant, qu'il eût souhaité que vous les eussiez envoyés à ses troupes, et que l'empereur est un prince faible, capable de donner une partie de cet argent à ses matresses.

1. Cette lettre, éditée par MM. Bayoux et François, raconte la même conversation que la lettre du 3 septembre.

2. Nom illisible.

Sa grande envie serait de séculariser plusieurs biens ecclésiastiques ; je crains que cette envie trop connue ne révolte contre lui Wurtzbourg, directeur du cercle de Franconie....

1613. — A M. AMELOT,

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Ce 3 octobre.

Monseigneur, en revenant de la Franconie, où j'ai resté quelques jours, après le départ de Sa Majesté prussienne, je reprends le fil de mon journal.

Le roi de Prusse me dit à Baireuth, environ le 13 ou le 14 du mois passé, qu'il était bien content que le roi eût envoyé de l'argent à l'empereur, et qu'il était satisfait des explications données par M. le maréchal de Noailles, au sujet de l'électeur de Mayence. « Mais, ajouta-t-il, il résulte de toutes vos démarches secrètes que vous demandez la paix à tout le monde, et il se pourrait très-bien faire que votre cour eût fait des propositions contre moi, à Mayence, seulement pour entamer une négociation, et pour sonder le terrain.

— C'est donc ainsi, lui dis-je en riant, que vous en usez, vous autres rois, et c'est ainsi, probablement, que vous fîtes, au mois de mai, des propositions à la reine de Hongrie contre la France.

— Êtes-vous toujours dans cette idée ? me répondit-il ; je vous jure sur mon honneur que je n'ai jamais pensé à faire cette démarche. »

Il me répéta deux fois ces paroles, en me frappant sur l'épaule ; et vous sentez bien que, quand un roi jure deux fois sur son honneur, il n'y a rien à répliquer. Il m'ajouta : « Si j'avais fait la moindre offre à la reine de Hongrie, on l'eût acceptée à genoux ; et il n'y a pas longtemps que les Anglais m'ont offert la carte blanche, si je voulais envoyer seulement dix mille hommes à l'armée autrichienne. »

Ensuite il me dit qu'il allait voir à Anspach ce qu'on pourrait faire pour la cause commune, qu'il y attendait l'évêque de Wurtzbourg, et qu'il tâcherait de réunir les cercles de Souabe et de Franconie. Il promit, en partant, au margrave de Baireuth¹, son beau-frère, qu'il reviendrait chez lui avec de grands desseins et même de grands succès.

1. Frédéric-Guillaume, margrave de Brandebourg-Baireuth, né en 1711 ; marié, en 1731, à Frédérique-Sophie-Wilhelmine, sœur du grand Frédéric.

Ces succès se bornèrent à des promesses vagues du margrave d'Anspach de s'unir aux autres princes en faveur de l'empereur, quand Sa Majesté prussienne donnerait l'exemple. L'évêque de Wurtzbourg ne se trouva point à Anspach, et même n'envoya pas s'excuser. Le roi de Prusse alla voir l'armée de l'empereur, et n'entama rien d'essentiel avec le général Seckendorf.

Tandis qu'il faisait cette tournée, le margrave me parla beaucoup des affaires présentes. Il venait d'être déclaré feld-maréchal du cercle de Franconie. C'est un jeune prince plein de bonté et de courage, qui aime les Français et qui hait la maison d'Autriche. Il voyait assez que le roi de Prusse n'était point dans l'intention de rien risquer et d'envoyer une armée de neutralité vers la Bavière. Je pris la liberté de dire au margrave, en substance, que, s'il pouvait disposer de quelques troupes en Franconie, les joindre aux débris de l'armée impériale, obtenir du roi, son beau-frère, seulement dix mille hommes, je prévoyais, en ce cas, que la France pourrait lui donner en subside de quoi en lever encore dix mille, cet hiver, en Franconie, et que toute cette armée, sous le nom d'armée des cercles, pourrait arborer l'étendard de la liberté germanique, auquel d'autres princes auraient alors le courage de se rallier ; et que le roi de Prusse engagé pourrait encore aller plus loin.

Le margrave et son ministre approuvent ce projet, et l'approuvent avec chaleur, d'autant plus qu'il peut mettre ce prince en état de faire valoir plus d'une prétention dans l'empire. Mais il fallait gagner l'évêque de Wurtzbourg et de Bamberg, de qui la tête est, dit-on, très-affaiblie ; et le ministre du margrave me dit que, moyennant trente à quarante mille écus, on pourrait déterminer les ministres de cet évêque.

Le roi de Prusse, à son retour à Baireuth, ne parla pas de la moindre affaire à son beau-frère, et l'étonna beaucoup. Il l'étonna encore plus en paraissant vouloir retenir de force à Berlin le duc de Wurtemberg¹, sous prétexte que M^{me} la duchesse² de Wurtemberg, sa mère, voulait faire élever son fils à Vienne.

Irriter ainsi le duc de Wurtemberg, et désespérer sa mère, n'était pas le moyen d'acquérir du crédit dans le cercle de

1. Charles-Eugène, douzième duc de Wurtemberg, né en 1728 ; fils de Marie-Auguste de La Tour et Taxis. Il commença à régner en mars 1737, et il fut déclaré majeur au commencement de 1744. Il est question de ce prince et de son frère Louis-Eugène, dans une lettre du 25 octobre 1748, à d'Arnaud. Voltaire fut, plus tard, en relations suivies avec l'un et l'autre.

2. Marie-Auguste de La Tour et Taxis, veuve en 1737, morte en 1756.

Souabe, et de réunir tant de princes. La duchesse de Wurtemberg, qui était à Baireuth pour s'aboucher avec le roi de Prusse, m'envoya chercher. Je la trouvai fondant en larmes. « Ah ! me dit-elle, le roi de Prusse veut-il être un tyran, et veut-il, pour prix de lui avoir confié mes enfants et donné deux régiments, me forcer à demander justice contre lui à toute la terre ? Je veux avoir mon fils ; je ne veux point qu'il aille à Vienne ; c'est dans ses États que je veux qu'il soit élevé auprès de moi. Le roi de Prusse me calomnie quand il dit que je veux mettre mon fils entre les mains des Autrichiens. Vous savez si j'aime la France, et si mon dessein n'est pas d'y aller passer le reste de mes jours, quand mon fils sera majeur. »

Enfin la querelle fut apaisée. Le roi de Prusse me dit qu'il ménagerait plus la mère, qu'il rendrait le fils si on le voulait absolument, mais qu'il se flattait que de lui-même le jeune prince aimerait à rester auprès de lui.

Sa Majesté prussienne partit ensuite pour Leipsick et pour Gotha, où il n'a rien déterminé.

Aujourd'hui vous savez quelles propositions il vous fait ; mais toutes ses conversations et celles d'un de ses ministres, qui me parle assez librement, me font voir évidemment qu'il ne se mettra jamais à découvert que quand il verra l'armée autrichienne et anglaise presque détruite.

Il faudrait du temps, de l'adresse, et beaucoup plus de vigueur que le margrave de Baireuth n'en a, pour faire réussir, cet hiver, le projet d'assembler une armée de neutralité.

Le roi de Prusse veut beaucoup de mal au roi d'Angleterre, mais il ne lui en fera que quand il y trouvera sécurité et profit. Il m'a toujours parlé de ce monarque avec un mépris mêlé de colère, mais il me parle toujours du roi de France avec une estime respectueuse¹ ; et j'ai de sa main des preuves par écrit que tout ce que je lui ai dit de Sa Majesté lui a fait beaucoup d'impression.

Je pars vers le 12 ; j'aurai l'honneur de vous rendre un compte beaucoup plus ample. Je me flatte que vous et monsieur le contrôleur général² permettrez que je prenne ici trois cents ducats pour acheter un carrosse et m'en retourner, ayant dépensé tout ce que j'avais pendant près de quatre mois de voyages.

1. Pas trop. Voyez le sixième alinéa de la lettre 1609, et le huitième de la lettre 1610.

2. Orry.

1614. — A M. LE COMTE DE PODEWILS.

ENVOYÉ DU ROI DE PRUSSE, A LA HAYE.

Le 3 octobre¹.

Lorsque d'un feu charmant votre muse échauffée
 Chez les Vestphaliens rimait des vers si beaux,
 Cher ami, j'ai cru voir Orphée,
 Qui chantait dans la Thrace, entouré d'animaux.

Pour moi, mon adorable ministre, j'ai suivi à Baireuth l'Orphée couronné ; j'y ai vu une cour où tous les plaisirs de la société et tous les goûts de l'esprit sont rassemblés. Nous y avons eu des opéras, des comédies, des chasses, des soupers délicieux. Ne faut-il pas être possédé du malin pour s'exterminer sur le Danube ou sur le Rhin, au lieu de couler ainsi doucement sa vie ? Je compte repasser incessamment par le pays dont vous faites les délices : ce n'est pas mon plus court, mais je ferais un détour de cinq cents lieues pour venir vous embrasser, pour jouer encore quelques jours de votre aimable commerce, et pour vous jurer un attachement éternel. Votre monseigneur Cresseni² a donc donné partout des bénédictions, au lieu d'argent, dans les auberges ?

Il ne faut pas que l'on s'étonne
 De ce beau tour italien :
 Car dans les cabarets où l'on ne trouve rien
 Quel argent voulez-vous qu'on donne ?

J'ai eu l'honneur de souper hier avec le roi et avec monsieur votre oncle.

1615. — A M. AMELOT,

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES³.

Le 5 octobre.

Monseigneur, ce que vous mande M. de Valori, touchant la conduite du roi de Prusse à mon égard, n'est que trop vrai.

1. Jusqu'à ce jour cette lettre était datée de *la Haye*, ce 30 octobre. Les mots à *la Haye* indiquaient sur la copie la résidence de Podewils, et non le lieu d'où écrivait Voltaire. La date du 30 est une autre faute. Voltaire, dans sa dernière phrase, dit avoir soupé *hier* avec le roi. La lettre doit donc être du commencement d'octobre. J'ai pensé que le zéro était une addition du copiste ou de l'imprimeur, et, en le retranchant, j'ai transposé la lettre. (B.)

2. Je présume que l'on doit lire ici Crescenzi ou Crescentii. C'était le nom du nonce du pape à Paris, en 1743. (Cl.)

3. Lettre écrite en chiffres.

Vous savez de quel nom et de quel prétexte je m'étais servi auprès de lui pour colorer mon voyage. Il m'a écrit plusieurs lettres sur l'homme qui servait de prétexte¹, et je lui en ai adressé quelques-unes qui sont écrites avec la même liberté. Il y a dans ses billets et dans les miens quelques vers hardis qui ne peuvent faire aucun mal à un roi, et qui en peuvent faire à un particulier. Il a cru que, si j'étais brouillé sans ressource avec l'homme qui est le sujet de ces plaisanteries, je serais forcé alors d'accepter les offres que j'ai toujours refusées de vivre à la cour de Prusse. Ne pouvant me gagner autrement, il croit m'acquérir en me perdant en France; mais je vous jure que j'aimerais mieux vivre dans un village suisse que de jouir à ce prix de la faveur dangereuse d'un roi capable de mettre de la trahison dans l'amitié même : ce serait en ce cas un trop grand malheur de lui plaire. Je ne veux point du palais d'Alcine, où l'on est esclave parce qu'on a été aimé, et je préfère surtout vos bontés vertueuses à une faveur si funeste.

Daignez me conserver ces bontés, et ne parler de cette aventure curieuse qu'à M. de Maurepas. Je lui ai écrit de Baireuth, mais j'ai peur que le colonel Mentzel n'ait ma lettre².

1616. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

(Lundi), 7 octobre.

La France a passé, jusqu'à présent, pour l'asile des rois malheureux; je veux que ma capitale devienne le temple des grands hommes. Venez-y, mon cher Voltaire, et dictiez tout ce qui peut vous y être agréable. Je veux vous faire plaisir; et, pour obliger un homme, il faut entrer dans sa façon de penser.

Choisissez appartement ou maison, réglez vous-même ce qu'il vous faut pour l'agrément et le superflu de la vie; faites votre condition comme il vous la faut pour être heureux, c'est à moi à pourvoir au reste. Vous serez toujours libre et entièrement maître de votre sort; je ne prétends vous enchaîner que par l'amitié et le bien-être.

Vous aurez des passe-ports pour des chevaux, et tout ce que vous pourrez demander. Je vous verrai mercredi³, et je profiterai des moments qui me restent pour m'éclairer au feu de votre puissant génie. Je vous prie de croire que je serai toujours le même envers vous. Adieu.

FÉDÉRIC.

1. Boyer.

2. Cette lettre est effectivement perdue. (Cl.)

3. Le mercredi était le 9 octobre, et Voltaire quitta Berlin le 12.

1617. — A M. AMELOT,

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

A Berlin, le 8 octobre.

Monseigneur, dans le dernier entretien particulier que j'eus avec Sa Majesté prussienne, je lui parlai d'un imprimé qui courut, il y a six semaines, en Hollande, dans lequel on proposait des moyens de pacifier l'empire en sécularisant des principautés ecclésiastiques en faveur de l'empereur et de la reine de Hongrie, suivant l'exemple qu'on en donna, le siècle passé, à la paix¹ de Vestphalie. Je lui dis que je voudrais de tout mon cœur voir le succès d'un tel projet; que c'était rendre à César ce qui appartient à César; que l'Église ne devait que prier Dieu pour les princes; que les bénédictins n'avaient pas été institués pour être souverains, et que cette opinion, dans laquelle j'avais toujours été, m'avait fait beaucoup d'ennemis dans le clergé. Il m'avoua que c'était lui qui avait fait imprimer ce projet. Il me fit entendre qu'il ne serait pas fâché d'être compris dans ces restitutions que les prêtres doivent, dit-il, en conscience aux rois, et qu'il embellirait volontiers Berlin du bien de l'Église. Il est certain qu'il veut parvenir à ce but, et ne procurer la paix que quand il y verra de tels avantages.

C'est à votre prudence à profiter de ce dessein secret, qu'il n'a confié qu'à moi. Peut-être si l'empereur lui faisait, dans un temps convenable, des ouvertures conformes à cette idée, et pressait une association de princes de l'empire, le roi de Prusse se déterminerait à se déclarer; mais je ne crois pas qu'il voulût que la France se mêlât de cette sécularisation, ni qu'il fasse aucune démarche éclatante, à moins qu'il n'y voie très-peu de péril et beaucoup d'utilité.

Il me dit que, dans quelque temps, on verrait éclore des événements agréables à la France. J'ai peur que ce ne soit une énigme qui n'a point de mot. Il veut toujours me retenir. Il m'a fait encore parler aujourd'hui par la reine mère²; mais je crois que je dois plutôt venir vous rendre compte que de jouir ici de sa faveur.

1. En 1648; voyez tome XIII, page 591.

2. Sophie-Dorothee de Hanovre.

1618. — A M. THIERIOT.

A Berlin, le 8 octobre.

J'ai reçu vos deux lettres, en revenant de la Franconie, à la suite d'un roi qui est la terreur des postillons, comme de l'Autriche, et qui fait tout en poste. Il traîne ma momie après lui. Je n'ai que le temps de venir vous dire un mot. *Jodelet prince*¹ est entouré de rois, de reines, de musiques, de bals. Le roi de Prusse daigne, en quatre jours de temps, faire ajuster sa magnifique salle des machines, et faire mettre au théâtre le plus bel opéra de Metastasio² et de Hasse; le tout parce que je suis curieux. *Jodelet prince* s'en retourne, après ce rêve, être à Paris *Jodelet* tout court, être berné et écrasé comme de coutume; mais il ne s'en retournera pas sans s'être jeté aux pieds du roi en faveur de son ami Thieriot, et sans avoir obtenu quelque chose. Ce ne sera pas assurément le fruit le moins flatteur du plus agréable voyage qu'on ait jamais fait. L'amitié, qui me ramène à Paris, est toujours à Berlin la première divinité à qui je sacrifie.

1610. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

1743³.

C'est vous qui savez captiver
 Mon cœur aux autres rois rebelle;
 C'est vous en qui je dois trouver
 Une douceur toujours nouvelle.
 C'est chez vous qu'il faut achever
 Ma vieille *Histoire universelle*⁴;
 Dépuceler, enjoliver,
 Dans vingt chants, Jeanne la *Pucelle*,
 Et surtout à jamais braver
 Des dévots l'infâme séquelle.

Je partirai donc, mon adorable maître, pour revenir dès que j'aurai mis ordre à mes affaires. Je vous parle avec ma

1. *Jodelet prince*, comédie donnée au Théâtre-Français en 1655, par Thomas Corneille, est en cinq actes, et en vers.

2. Voltaire, dans ses *Mémoires*, dit que la *Clemenza di Tito* fut mise en musique par le roi lui-même, aidé de son compositeur, Ch.-H. Graun, né en 1701, mort en 1759. — Cet opéra fut représenté, à Berlin, le 8 et le 10 octobre.

3. Cette lettre a été écrite à Berlin, probablement le 8 octobre 1743; en réponse à la lettre 1616.

4. *L'Essai sur les Mœurs*, alors intitulé *Essai sur les Révolutions du monde*.

franchise ordinaire. J'ai cru m'apercevoir que je vous serais moins agréable si je venais ici avec d'autres, et je vous avoue que, appartenant uniquement à Votre Majesté, j'aurai l'âme plus à l'aise.

Je n'ambitionne point du tout d'être chargé d'affaires comme Destouches et Prior, deux poètes qui ont fait deux paix entre la France et l'Angleterre¹. Vous ferez ce qu'il vous plaira avec tous les rois de ce monde, sans que je m'en mêle ; mais je vous conjure instamment de m'écrire un mot que je puisse montrer au roi de France.

Vous lui reprochez, dans la lettre² que vous daignâtes m'écrire de Potsdam, qu'il laisse l'empereur *dans la dernière misère*, et qu'il a fait à Mayence des insinuations contre vos intérêts. Depuis cette lettre écrite, Votre Majesté a su que le roi de France a donné des subsides à l'empereur, et vous ne doutez pas, je crois, à présent, que ce Hatzel, qui a négocié ou plutôt brouillé à Mayence, ne soit un téméraire qui serait puni si vous le vouliez. Soyez donc un peu plus content, et daignez, je vous en conjure, m'écrire quatre lignes en général.

Je ne demande autre chose sinon que vous êtes satisfait aujourd'hui des dispositions de la France, que personne ne vous a jamais fait un portrait aussi avantageux de son roi, que vous me croyez d'autant plus que je ne vous ai jamais trompé, et que vous êtes bien résolu à vous lier avec un prince aussi sage et aussi ferme que lui.

Ces mots vagues ne vous engagent à rien, et j'ose dire qu'ils feront un très-bon effet : car si on vous a fait des peintures peu honorables du roi de France, je dois vous assurer qu'on vous a peint à lui sous les couleurs les plus noires, et assurément on n'a rendu justice ni à l'un ni à l'autre. Permettez donc que je profite de cette occasion si naturelle pour rendre l'un à l'autre deux monarques si chers et si estimables. Ils feront de plus le bonheur de ma vie ; je montrerai votre lettre au roi, et je pourrai obtenir la restitution d'une partie de mon bien³, que le bon cardinal m'a ôté ; je viendrai ici dépenser ce bien que je vous devrai.

1. Prior, la paix d'Utrecht, 1712 ; Destouches, la paix de la quadruple alliance. 1718. (B.)

2. La lettre 1600, du 7 septembre.

3. Voltaire, en 1718, avait obtenu une pension du roi de deux mille livres, et une autre pension de la reine, de quinze cents livres, en 1725, sans les avoir demandées. Il en fut généralement mal payé. Il est probable que le cardinal de Fleury, excité par quelques fanatiques contre l'auteur de *Mahomet*, avait au moins suspendu le payement des pensions dont je viens de parler. (C.L.)

Soyez très-persuadé du bon effet qu'elle fera ; je ne serai point suspect, et ce sera le second de mes beaux jours que celui où je pourrai dire au roi tout ce que je pense de votre personne. Pour le premier de mes jours, ce sera celui où je viendrai m'établir à vos pieds, et commencer une nouvelle vie qui ne sera que pour vous.

1620. — A M. LE BARON DE KEYSERLINGK.

Dans un f... village près de Brunswick,
ce 14 octobre, au matin.

Que je me console un peu avec vous, mon très-aimable ami.

Je continuais mon voyage
Dans la ville d'Otto¹ Gueric,
Rêvant à la divine Ulric²,
Baisant quelquefois son image,
Et celle du grand Frédéric.
Un heurt survient, ma glace casse,
Mon bras en est ensanglanté ;
Ce bras qui toujours a porté
La lyre du bonhomme Horace
Pendant encore à mon côté.

La portière à ses gonds par le choc arrachée
Saute et vole en débris sur la terre couchée ;
Je tombe dans sa chute ; un peuple de bourgeois,
D'artisans, de soldats, s'empressent à la fois,
M'offrent tous de leur main, grossièrement avide,
Le dangereux appui, secourable et perfide ;
On m'ôte enfin le soin de porter avec moi
La boîte de la reine et les portraits du roi.
Ah! fripons, envieux de mon bonheur suprême.
L'amour vous fit commettre un tour si déloyal :
J'adore Frédéric, et vous l'aimez de même ;
Il est tout naturel d'ôter à son rival
Le portrait de ce que l'on aime.

Pour comble d'horreur, mon cher ami, deux bouteilles de vin de Hongrie se cassent, et personne n'en boit ; la liqueur

1. Magdebourg. Otto de Guericke y naquit en 1602.

2. Louise-Ulrique de Prusse, sœur de Frédéric. Voltaire, quelques semaines ou quelques jours auparavant, lui avait adressé le chef-d'œuvre de ses madrigaux. Voyez tome X.

jaunâtre inonde mes pieds ; mais ce n'est pas du *pissat d'âne* de Lognier¹, c'est du nectar répandu sur mon sottisier.

Deux bouteilles au moins de ce vin de Hongrie
 Me demeurent encor dans ce malheur cruel ;
 Dieux ! vous avez pitié d'un désastreux mortel !
 Dieux ! vous m'avez laissé de quoi souffrir la vie !

Je ne me suis aperçu de ma perte que fort tard. Je suis à présent comme Roland, qui a perdu le portrait d'Angélique ; je cherche et je jure. Enfin j'arrive à minuit dans un village nommé Schaffen-Stadt ou F....-Stadt. Je demande le bourgmestre, je fais chercher des chevaux, je veux entrer dans un cabaret ; on me répond que le bourgmestre, les chevaux, le cabaret, l'église, tout a été brûlé. Je pense être à Sodome. Je me conforte dans mes disgrâces en buvant de meilleur vin que le bonhomme Loth :

J'avais de meilleur vin que lui ;
 Mais, tandis que le pays grille,
 Je n'ai pas eu, dans mon ennui,
 L'agrément de baiser ma fille.

Enfin, aimable Césarion, me voilà dans la non magnifique ville de Brunswick. Ce n'est pas Berlin, mais j'y suis reçu avec la même bonté. On s'est douté que j'avais une lettre du grand, ou plutôt de l'aimable Frédéric² ; on me mène à un meilleur gîte que Schaffen-Stadt. Le duc et la duchesse³ étaient à table ; on m'apporte vingt plats et d'admirables vins.

Bonjour ; je n'écrirai à notre héros que quand j'aurai eu l'honneur de saluer madame sa sœur. Mais dites un peu au grand homme qu'il faut absolument qu'il m'envoie à la Haye deux autres médailles, sans quoi je ne retournerai ni à Paris ni à Berlin. Je vous embrasse mille fois, mon charmant ami.

1. Marchand de vin nommé dans le dernier alinéa de la lettre 1626.

2. Frédéric avait donné à Voltaire, pour la duchesse de Brunswick sa sœur, une lettre de recommandation datée du 8 octobre.

3. *Philippine-Charlotte*, sœur du roi de Prusse, née en 1716, et mariée, en juillet 1733, à Charles de Brunswick-Wolfenbützel, dont le roi de Prusse, quelques semaines auparavant, avait épousé la sœur. Du mariage de *Philippine-Charlotte* et du duc Charles, mort en 1780, était né *Charles-Guillaume-Ferdinand*, auquel Voltaire, en 1767, adressa ses *Lettres sur Rabelais*. (Cl.)

1621. — A. M. DE MAUPERTUIS.

A Brunswick, le 16 octobre.

J'ai reçu dans mes courses la lettre où mon cher aplatisseur de ce globe daigne se souvenir de moi avec tant d'amitié. Est-il possible que je ne vous aie jamais vu que comme un météore toujours brillant et toujours fuyant de moi? N'aurai-je pas la consolation de vous embrasser à Paris?

J'ai fait vos compliments à vos amis de Berlin, c'est-à-dire à toute la cour, et particulièrement à M. de Valori. Vous êtes là, comme ailleurs, aimé et regretté. On m'a mené à l'Académie de Berlin, où le médecin Eller¹ a fait des expériences par lesquelles il croit faire croire qu'il change l'eau en air élastique; mais j'ai été encore plus frappé de l'opéra de *Titus*, qui est un chef-d'œuvre de musique². C'est, sans vanité, une galanterie que le roi m'a faite, ou plutôt à lui: il a voulu que je l'admirasse dans sa gloire.

Sa salle d'opéra est la plus belle de l'Europe. Charlottenbourg est un séjour délicieux; Frédéric en fait les honneurs, et le roi n'en sait rien. Le roi n'a pas encore fait tout ce qu'il voulait; mais sa cour, quand il veut bien avoir une cour, respire la magnificence et le plaisir.

On vit à Potsdam comme dans le château d'un seigneur français qui a de l'esprit, en dépit du grand bataillon des gardes, qui me paraît le plus terrible bataillon de ce monde.

Jordan ressemble toujours à Ragotin³; mais c'est Ragotin bon garçon et discret, avec seize cents écus d'Allemagne de pension. D'Argens est chambellan, avec une clef d'or à sa poche et cent louis dedans payés par mois. Chazot⁴, ce Chazot que vous avez vu maudissant la destinée, doit la bénir; il est major, et a un gros escadron qui lui vaut environ seize mille livres au moins par an. Il l'a bien mérité, ayant sauvé le bagage du roi à la dernière bataille⁵.

Je pourrais, dans ma sphère pacifique, jouir aussi des bontés

1. Jean-Théodore Eller, né en 1689, mort en 1760. Il était premier médecin du roi de Prusse, et l'un des membres les plus laborieux de l'Académie des sciences de Berlin.

2. Voyez lettre 1618.

3. Personnage du *Roman comique* de Scarron.

4. Il est question du chevalier de Chazot dans les lettres des 14 novembre et 24 décembre 1751, à M^{me} Denis.

5. Celle de Czaślaw, livrée le 17 mai 1742.

du roi de Prusse, mais vous savez qu'une plus grande souveraine, nommée M^{me} du Châtelet, me rappelle à Paris¹. Je suis comme ces Grecs qui renonçaient à la cour du grand roi pour venir être honnis par le peuple d'Athènes.

J'ai passé quelques jours à Baireuth. Son Altesse royale m'a bien parlé de vous. Baireuth est une retraite délicieuse où l'on jouit de tout ce qu'une cour a d'agréable, sans les incommodités de la grandeur. Brunswick, où je suis, a une autre espèce de charme : c'est un voyage céleste où je passe de planète en planète, pour revoir enfin ce tumultueux Paris, où je serai très-malheureux si je ne vois pas l'unique Maupertuis, que j'admire et que j'aime pour toute ma vie.

1622. — A M. URIOT².

A Brunswick, ce 10 octobre.

J'ai été bien mortifié, mon cher monsieur, d'avoir reçu trop tard votre lettre, mais il en faut accuser mes courses continuelles. Je vous ai recommandé de mon mieux, en partant ; mais vous savez qu'il faut parler souvent d'une affaire pour réussir ; la vôtre me tient bien au cœur. Berlin est un séjour digne de tous les arts que vous cultivez ; je me flatte que j'aurai le plaisir de vous parler plus amplement à la Haye, où je retourne comblé des faveurs du roi de Prusse et de la famille royale. Ce monarque daigna, quand je pris congé de lui, me faire présent d'une boîte d'or dans laquelle il y avait plusieurs médaillons d'or qui le représentent donnant la paix à ses sujets : c'est dommage qu'on m'en ait volé quelques-uns à Magdebourg ; mais ses présents sont fort au-dessous de ses bontés. Je voudrais bien, monsieur, que vous connussiez, par expérience, les uns et les autres. Je suis du meilleur de mon cœur, votre, etc.

VOLTAIRE.

1. M^{me} du Châtelet, après avoir fait un voyage secret à Paris, vers le commencement d'octobre 1743, était revenue à Bruxelles, et elle se trouvait dans cette dernière ville quand Voltaire écrivit à Maupertuis. Elle n'avait pas revu Voltaire depuis le 15 ou le 20 juin précédent, et elle ne recevait de lui que peu de lettres, la plupart fort courtes. C'est du moins ce dont elle se plaint dans sa correspondance d'octobre 1743 avec d'Argental.

2. Joseph Uriot, né à Nancy en 1713, d'abord comédien à Baireuth, alla ensuite à Stuttgart, y fut professeur d'histoire, bibliothécaire et lecteur du duc de Wurtemberg. Il est mort le 18 octobre 1788. Il est auteur de quelques écrits en français, et, entre autres, de *la Vérité telle qu'elle est contre la Pure Vérité*, 1765, in-8°. *La Pure Vérité*, Augsburg, 1765, in-12, était un libelle de Maubert de Gouvest contre la cour de Wurtemberg. (B.)

1623. — DE LA PRINCESSE ULRIQUE ¹.Octobre ².

C'est pour vous faire part, monsieur, de l'aventure la plus étrange de ma vie, que j'ai le plaisir de vous écrire. Comme vous y avez donné lieu, je ne pouvais me dispenser de vous en faire le récit. Retirée dans ma solitude, dans le temps que Morphée sème ses pavots, je goûtais le plaisir d'un sommeil doux et tranquille. Un songe charmant s'emparait de mes sens; Apollon, d'un port majestueux, l'air doux et gracieux, suivi des neuf Sœurs, se présente à ma vue. « J'apprends, dit-il, jeune mortelle, que tu reçus des vers ³ de mon favori. Une chétive prose fut toute ta réponse; j'en fus offensé. Ton ignorance fit ton crime; te pardonner, c'est l'ouvrage des dieux. Viens, je veux te dicter. » J'obéis en écrivant ce qui suit :

Quand vous fûtes ici, Voltaire,
 Berlin, de l'arsenal de Mars,
 Devint le temple des beaux-arts;
 Mais trop plein de l'objet dont le cœur vous sut plaire,
 Émilie en tous lieux présente à vos regards....
 Enfin l'illusion, une douce chimère,
 Me fit passer chez vous pour reine de Cythère.
 Au sortir de ce songe heureux,
 La vérité, toujours sévère,
 A Bruxelles bientôt dessillera vos yeux;
 Je sens assez de nous la différence extrême.
 O vous, tendres amis, qui vous rendez fameux,
 Au haut de l'Hélicon vous vous placez vous-même;
 Moi, je dois tout à mes aïeux.
 Tel est l'arrêt du sort suprême;
 Le hasard fait les rois, la vertu fait les dieux.

A ces mots je m'éveillai; à mon réveil vous perdités un *empire*, et moi, l'art de rimer. Contentez-vous, monsieur, qu'une deuxième fois, en prose, je vous assure de l'estime parfaite avec laquelle je suis votre affectionnée,

ULRIQUE.

1624. — A M. AMÉLOT,

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Le 27 octobre.

Monseigneur, en arrivant à la Haye, je commence par vous rendre compte de plusieurs particularités dont je n'ai pu encore avoir l'honneur de vous informer.

1. Louise-Ulrique, née le 24 juillet 1720, épousa, le 17 juillet 1744, Adolphe-Frédéric de Holstein-Eutin, proclamé roi de Suède le 6 avril 1751. Morte le 16 juillet 1782.

2. La lettre 1632 paraît être la réponse à celle-ci.

3. Voyez le madrigal : *Souvent un peu de vérité, etc.*, dans les *Poésies mêlées* (année 1743), tome X.

Pour aller par ordre, je dirai d'abord que le roi de Prusse m'écrivit quelquefois de Potsdam à Berlin, et même de petits billets de son appartement à ma chambre, dans lesquels il paraissait évidemment qu'on lui avait donné de très-sinistres impressions qui s'effaçaient tous les jours peu à peu. J'en ai entre autres un, du 7 septembre¹, qui commence ainsi : « Vous me dites tant de bien de la France et de son roi qu'il serait à souhaiter, etc., et qu'un roi digne de cette nation, qui la gouverne sagement, peut lui rendre aisément son ancienne splendeur... Personne de tous les souverains de l'Europe ne sera moins jaloux que moi de ses succès. »

J'ai conservé cette lettre, et lui en ai rendu plusieurs autres qui étaient écrites à deux marges², l'une de sa main, l'autre de la mienne. Il me parut toujours jusque-là revenir de ses préjugés; mais, lorsqu'il fut prêt de partir pour la Franconie, on lui manda de plus d'un endroit que j'étais envoyé pour épier sa conduite. Il me parut alors altéré, et peut-être écrivit-il à M. Chambrier³ quelque chose de ses soupçons. D'autres personnes charitables écrivirent à M. de Valori que j'étais chargé, à son préjudice, d'une négociation secrète, et je me vis exposé tout d'un coup de tous les côtés. Je fus assez heureux pour dissiper tous ces nuages. Je dis au roi qu'à mon départ de Paris vous aviez bien voulu seulement me recommander, en général, de cultiver par mes discours, autant qu'il serait en moi, les sentiments de l'estime réciproque, et l'intelligence qui subsiste entre les deux monarches. Je dis à M. de Valori que je ne serais que son secrétaire, et que je ne profiterais des bontés dont le roi de Prusse m'honore que pour faire valoir ce ministre : c'est en effet à quoi je travaillai. L'un et l'autre me parurent satisfaits, et Sa Majesté prussienne me mena en Franconie avec des distinctions flatteuses.

Immédiatement avant ce voyage, le ministre de l'empereur à Berlin m'avait parlé de la triste situation de son maître. Je lui conseillai d'engager Sa Majesté impériale à écrire de sa main une lettre touchante au roi de Prusse. Ce ministre détermina l'empereur à cette démarche, et l'empereur envoya la lettre par M. de Seckendorf. Vous savez que le roi de Prusse m'a dit, depuis, qu'il y avait fait une réponse dont l'empereur doit être très-satisfait.

1. C'est la lettre 1609, dont Voltaire ne donne ici qu'un léger extrait, en ayant soin d'en retrancher les mots ironiques *grand homme*, qui sont dans le sixième alinéa.

2. Comme la lettre 1610.

3. Envoyé de Prusse à Paris.

Vous savez qu'à son retour de Franconie à Berlin, il fit proposer par M. de Podewils à M. de Valori de vous envoyer un courrier pour savoir quelles mesures vous vouliez prendre avec lui pour le maintien de l'empereur ; mais ce que le roi me disait de ces mesures me paraissait si vague, il paraissait si peu déterminé que j'osai prier M. de Valori de ne pas envoyer un courrier extraordinaire pour apprendre que le roi de Prusse ne proposait rien.

Je peux vous assurer que la réponse que fit M. de Valori au secrétaire d'État étonna beaucoup le roi, et lui donna une idée nouvelle de la fermeté de votre cour. Le roi me dit alors, à plusieurs reprises, qu'il aurait souhaité que j'eusse une lettre de créance. Je lui dis que je n'avais aucune commission particulière, et que tout ce que je lui disais était dicté par mon attachement pour lui. Il daigna m'embrasser à mon départ, me fit quelques petits présents, à son ordinaire, et exigea que je revinsse bientôt. Il se justifia beaucoup sur la petite trahison dont M. de Valori et moi nous vous avons donné avis. Il me dit qu'il ferait ce que je voudrais pour la réparer. Cependant je ne serais point surpris qu'il m'en eût fait encore une autre par le canal de Chambrier, tandis qu'il croyait que j'avais l'honneur d'être son espion.

J'arrivai le 14 à Brunswick, où le duc voulut absolument me retenir cinq jours. Il me dit qu'il refusait constamment deux régiments que les Hollandais voulaient négocier dans ses États. Il m'assura que lui et beaucoup de princes n'attendaient que le signal du roi de Prusse, et que le sort de l'empire était entre les mains de ce monarque. Il m'ajouta que le collège des princes était fort effarouché que l'électeur de Mayence eût, sans les consulter, admis à la dictature le mémoire présenté, il y a un mois, contre l'empereur par la reine de Hongrie ; qu'il souhaitait que le collège des princes pût s'adresser à Sa Majesté prussienne (comme roi de Prusse), pour l'engager à soutenir leurs droits, et que cette union en amènerait bientôt une autre en faveur de Sa Majesté impériale.

Plusieurs personnes m'ont confirmé dans l'idée où j'étais d'ailleurs que si l'empereur signifiait au roi de Prusse qu'il va être réduit à se jeter entre les bras de la cour de Vienne, et à concourir à faire le grand-duc roi des Romains, cette démarche précipiterait l'effet des bonnes intentions du roi de Prusse, et mettrait fin à cette politique qui lui a fait envisager son bien dans le mal d'autrui.

On m'a encore assuré qu'on commence à redouter, en Allemagne, le caractère inflexible de la reine de Hongrie, et la hau-

teur du grand-duc ¹, et que vous pourrez profiter de cette disposition des esprits.

Oserais-je, monseigneur, vous soumettre une idée qu'un zèle peut-être fort mal éclairé me suggère ? On m'a fait promettre d'aller faire un tour à Wurtemberg, à Anspach, à Brunswick, à Baireuth, à Berlin. S'il se pouvait faire que l'empereur me chargeât de lettres pressantes pour les princes de l'empire dont il espère le plus, si je pouvais porter au roi de Prusse les copies des réponses faites à l'empereur, ne pourrait-on pas pousser alors le roi de Prusse dans cette association tant désirée, qui se trouverait déjà signée en effet par tous ces princes ? On saurait du moins alors certainement à quoi s'en tenir sur le roi de Prusse ; et, s'il abandonnait la cause commune, ne pourriez-vous pas, à ses dépens, faire la paix avec la reine de Hongrie ? Vous ne manquerez de ressources ni pour négocier ni pour faire la guerre. Je vous demande pardon pour mes rêves, qui sont les très-humbles serviteurs de votre raison supérieure.

1625. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

(Octobre.)

J'ai bien cru que vous seriez content de ma sœur de Brunswick ² ; elle a reçu cet heureux don du ciel, ce feu d'esprit, cette vivacité par où elle vous ressemble, et dont malheureusement la nature est trop chiche envers la plupart des humains :

De cette flamme tant vantée
Que l'audacieux Prométhée
Du ciel pour vous sembla ravir,
Mais dont sa main trop limitée
Ne put assez bien se munir
Pour que la cohue effrontée
Des humains en pût obtenir.

C'est là cependant leur folie ;
Chacun d'eux prétend au génie,
Même le sot croit en avoir,
Et, du matin jusques au soir,
Prend pour esprit l'étourderie.
La bégueule, avec son miroir,
Le met dans sa minauderie ;
Le gros savant, qui fait valoir

¹ François-Étienne, marié en 1736 à Marie Thérèse, et grand-duc de Toscane depuis juillet 1737 ; empereur en septembre 1745.

² Philippine-Charlotte, que Voltaire avait sans doute vue, pour la première fois en octobre 1743 ; voyez page 258.

L'assommant poids de son savoir,
Se chatouille, et se glorifie
Que le ciel l'ait voulu pourvoir
Du sens dont sa tête est bouffie.

Il n'est pas jusqu'au Mirepoix
Qui n'ait l'audace d'y prétendre :
Pour s'en désabuser, je crois
Qu'il doit suffire de l'entendre.

Je ne sais trop où vous êtes à présent, mais je suis toutefois persuadé que vous oublierez plutôt Berlin que vous n'y serez oublié. C'est de quoi vous assure votre admirateur,

FÉDÉRIC.

P. S. Mon souvenir chez vous s'efface,
S'il faut qu'un maudit barbouilleur
Tant bien que mal vous le retrace¹ ;
Je ne veux point, sur mon honneur,
Briller chez vous en d'autre place
Que dans le fond de votre cœur.

1626. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A la Haye, ce 28 octobre.

Sire, vous voyagez toujours comme un aigle, et moi, comme une tortue ; mais peut-on aller trop lentement quand on quitte Votre Majesté ? J'arrive enfin en Hollande : la première chose que j'y vois, c'est un papier anglais où votre *Anti-Machiavel* est cité à côté de Polybe et de Xénophon. On rapporte deux pages de ce livre² où vous prouvez de quel avantage sont aux princes les places fortifiées, et on fait voir quelle était la témérité des alliés de prétendre d'entrer en France.

Ainsi donc vous êtes cité
Par les auteurs comme auteur grave ;
Comme roi politique et brave,
Des rois vous êtes respecté ;
Chacun vous craint, nul ne vous brave ;
Le taciturne et froid Batave,
Amoureux de sa liberté,
Le Russe, né pour être esclave,

1. Voltaire, ayant perdu à Magdebourg les médailles à l'effigie du roi, lui en avait demandé d'autres (voyez la lettre à Keyserlingk, du 14 octobre 1743) ; il les reçut quelque temps après (voyez la lettre du 7 janvier 1744).

2. Chapitre xx de l'*Anti-Machiavel*.

Ménagent Votre Majesté.
 Vous auriez, ma foi, tout dompté
 Sur le Danube et sur la Save ;
 Et le double cou si vanté
 De l'aigle jadis redouté
 Eût été coupé comme rave ;
 Mais vous vous êtes arrêté.
 Maintenant votre main se lave
 Des malheurs du monde agité ;
 Pour comble de félicité,
 Vous possédez dans votre cave
 De ce tokai dont j'ai tâté ;
 Je ne puis plus rimer en *ave*.

Plus je songe à *il Tito*¹, à *il forte*, plus je me dis que Berlin est ma patrie.

Messieurs Gérard, mes chers amis,
 Dépêchez, préparez ma chambre,
 Un pupitre pour mes écrits,
 Avec quelques flacons remplis
 De ce jus divin de septembre,
 Non cot ennemi du gosier
 Fabriqué de la main profane
 De ce Liégeois nommé Lognier,
 Je l'ai surnommé *pissat d'âne*,
 Et je l'ai dit à haute voix ;
 Je le redis, je le condamne
 A n'être bu que par des rois.
 J'aime mieux la simple nature
 Du vin qu'on recueille à Bordeaux,
 Car je préfère la lecture
 D'un écrivain sage en propos.
 A ce frelaté de Voiture,
 Et plus encore à Marivaux.

1627. — DE LA PRINCESSE ULRIQUE.

Berlin, ce 29 octobre.

C'est avec un vrai plaisir, monsieur, que j'ai reçu votre lettre¹. Je me trouve fort embarrassée à y répondre. Ce n'est que la satisfaction de vous assurer de mon estime qui me fait sacrifier mon amour-propre. Je sais qu'il faudrait une autre plume et un esprit bien au-dessus du mien pour écrire à

1. Allusion à l'opéra de la *Clemenza di Tito*, dont il a été question dans les lettres 1618 et 1621.

2. Cette lettre n'a pas été retrouvée.

un homme tel que vous; mais j'espère que vous aurez quelque indulgence pour les défauts du style, qui ne vous convaincra que trop que je ne suis point déesse, mais un être des plus matériels. Je ne veux pas vous priver plus longtemps de ce qui vous sera le plus agréable: ce sont les marques de bonté de la reine ma mère, qui m'ordonne de vous assurer de son estime. Elle vous enverra la boîte et les portraits; et vous les auriez déjà reçus si le peintre avait été plus diligent.

Ma sœur ¹ implore le secours d'Euterpe pour animer les enfants de Terpsichore. La composition de la musique des ballets est à présent son occupation. Comme vous êtes le favori des neuf Sœurs, je vous prie d'intercéder en sa faveur, pour la réussite de son ouvrage. Par reconnaissance, je ferai des vœux pour l'accomplissement de votre bonheur, que vous faites consister à finir vos jours ici. J'y trouverai mon compte, ayant alors plus souvent le plaisir de vous assurer de l'estime et de la considération avec laquelle je suis votre affectionnée

ULRIQUE.

1628. — A MADAME DE CHAMPBONIN.

Ma chère amie, mon corps a voyagé, mon cœur est toujours resté auprès de M^{me} du Châtelet et de vous. Des conjonctures qu'on ne pouvait prévoir m'ont entraîné à Berlin malgré moi. Mais rien de ce qui peut flatter l'amour-propre, l'intérêt et l'ambition, ne m'a jamais tenté. M^{me} du Châtelet, Cirey, et le Champbonin, voilà mes rois et ma cour, surtout lorsque *gros chat* viendra serrer les nœuds d'une amitié qui ne finira qu'avec ma vie. Être libre et être aimé, c'est ce que les rois de la terre n'ont point. Je suis bien sûr que *gros chat* m'a rendu justice. Mon cœur lui a toujours été ouvert. Elle savait bien qu'il préférerait ses amis aux rois. J'ai essuyé un voyage bien pénible; mais le retour a été le comble du bonheur. Je n'ai jamais retrouvé votre amie si aimable, ni si au-dessus du roi de Prusse. Nous comptons bien vous revoir cet été, *gros chat*; je vous tiendrai des heures entières dans ma galerie, et M^{me} du Châtelet le trouvera bon, s'il lui plaît. M. le marquis du Châtelet va à Paris, et de là à Cirey; M^{me} du Châtelet et moi l'accompagnons jusqu'à Lille, où est ma nièce, cette nièce qui devait être votre fille ². Adieu, *gros chat*.

1. Anne-Amélie, née le 9 novembre 1723, morte le 30 mars 1787, quelques mois après Frédéric II, qui avait pour elle une affection particulière. Les madrigaux imprimés dans les *Poésies mêlées*, tome X, sont des hommages rendus à sa beauté. La princesse Amélie, qui fut abbesse de Quedlinbourg vers 1762, avait un talent très-distingué en musique, sous le rapport de la composition.

2. M^{lle} Mignot l'aînée, que Voltaire avait voulu marier, en 1737, au fils de M^{me} de Champbonin, et qui, en 1738, avait épousé M. Denis.

1629. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Lille, ce 16 novembre 1743.

Est-il vrai que, dans votre cour,
 Vous avez placé, cet automne,
 Dans les meubles de la couronne,
 La peau de ce fameux tambour¹
 Que Zisca fit de sa personne?

La peau d'un grand homme enterré
 D'ordinaire est bien peu de chose;
 Et, malgré son apothéose,
 Par les vers il est dévoré.

Du destin de la tombe noire
 Le seul Zisca fut préservé;
 Grâce à son tambour conservé,
 Sa peau dure autant que sa gloire.

C'est un sort assez singulier.
 Ah! chétifs mortels que nous sommes!
 Pour sauver la peau des grands hommes,
 Il faut la faire corroyer.

O mon roi! conservez la vôtre;
 Car le bon Dieu, qui vous la fit,
 Ne saurait vous en faire une autre
 Dans laquelle il mit tant d'esprit.

Il n'est pas infiniment respectueux de pousser un grand roi de questions; mais on en usait ainsi avec Salomon, et il faut bien, sire, que le Salomon du Nord s'accoutume à éclairer son monde.

Sa Majesté me permettra donc que j'ose lui demander encore ce que c'est qu'un arc trouvé à Glatz². Votre Majesté me dira peut-être qu'il faut m'adresser à Jordan; mais ce Jordan, sire, est un paresseux, tout aimable qu'il est, et vous avez plutôt réglé quatre ou cinq provinces, et fait deux cents vers et quatre mille doubles croches, qu'il n'a écrit une lettre.

J'arrive à Lille, qui est une ville dans le goût de Berlin, mais

1. Les débris de ce tambour se trouvent au musée de Berlin, dans la section des curiosités historiques (*Kunstammer*). Voyez tome XII, page 6; XIII, 441.

2. C'était l'arc de Valasca, ancienne princesse païenne du comté de Glatz.

où je ne reverrai ni l'opéra ¹ ni la copie de Titus. Votre Majesté, et la reine mère, et M^{me} la princesse Ulrique, ne se remplacent point. Je n'ai pas encore l'armée de trois cent mille hommes avec laquelle je devais enlever la princesse; mais, en récompense, le roi de France en a davantage. On compte actuellement trois cent vingt-cinq mille hommes, y compris les invalides; ce sont trois cent mille chiens de chasse qu'on a peine à retenir: ils jappent, ils crient, ils se débattent, et cassent leurs laisses pour courir sus aux Anglais, et à leurs pesants serviteurs les Hollandais. Toute la nation, en vérité, montre une ardeur incroyable. Heureusement encore votre ami ² de Strasbourg ne fera plus semblant de commander les armées; et l'empereur, appuyé de Votre Majesté et de la France, pourra bientôt ³ donner des opéras à Munich.

Comme j'ai osé faire force questions à Votre Majesté, je lui ferai un petit conte; mais c'est en cas qu'elle ne le sache pas déjà.

Il y a quelques mois que M^{me} Adélaïde ⁴, troisième fille du roi mon maître, ayant treize louis d'or dans sa poche, se releva pendant la nuit, s'habilla toute seule, et sortit de sa chambre. Sa gouvernante s'éveilla, lui demanda où elle allait. Elle lui avoua ingénument qu'elle avait ordonné à un palefrenier de lui tenir deux chevaux prêts pour aller commander l'armée et secourir l'empereur; mais, si elle apprend que Votre Majesté s'en mêle, elle dormira tranquillement désormais.

Au moment où j'ai l'honneur d'écrire à Votre Majesté, nos troupes sont en marche pour aller prendre le Vieux-Brisach. A l'égard des troupes de comédiens, j'apprends une singulière anecdote dans cette ville de Lille: c'est que, tandis qu'elle fut assiégée par le duc de Marlborough, on y joua la comédie tous les jours, et que les comédiens y gagnèrent cent mille francs. Avouez, sire, que voilà une nation née pour le plaisir et pour la guerre.

Titus prie toujours Votre Majesté pour ce pauvre Courtils ⁵, qui est à Spandau sans nez.

Je suis pour jamais aux pieds de Votre *Humanité*, etc.

1. Allusion à *la Clémence de Titus*, opéra dont Voltaire parle dans sa lettre du 28 octobre 1743, à Frédéric.

2. Le maréchal de Broglie.

3. L'empereur Charles VII rentra effectivement à Munich le 22 novembre 1741.

4. Marie-Adélaïde, née le 23 mars 1732, et non le 3 ou le 5 mai, comme le disent quelques biographies; morte dans les premiers mois de 1800.

5. Nom du vieux gentilhomme franc-comtois dont Voltaire avait demandé la

1630. — A M. L'ABBÉ DE VALORI.

Paris, ce 28 novembre¹.

Pourquoi à Étampes, monsieur? Pourquoi n'ai-je pas le bonheur de vous dire à Paris combien je vous aime, et à quel point je suis dévoué à monsieur votre frère? J'ai entonné la trompette de ses louanges avec une voix animée par la reconnaissance et par la justice. Mon voyage, qui m'a mis à portée de connaître son mérite, m'a mis aussi à portée, pour un moment, d'oser dire combien ce mérite est nécessaire dans le pays où il est, et quelles distinctions il mérite dans ce pays-ci. Il est plus à portée que jamais d'obtenir, par de nouveaux services, ce qu'on doit déjà aux anciens. Pour moi, monsieur, qui ne dois qu'au hasard d'un voyage le bonheur d'avoir vu de près ce qu'il vaut, et celui de pouvoir en rendre compte, j'ai saisi avec ardeur l'occasion qui s'est naturellement offerte. Vous savez que tout voyageur aime à parler; mais on ne peut pas me dire ici : *A beau mentir qui vient de loin.*

J'ai eu l'honneur de lui écrire ces jours-ci. Vous avez en moi l'un et l'autre, monsieur, un serviteur acquis pour la vie. Comptez, je vous en conjure, sur la passion respectueuse avec laquelle je suis dévoué à toute votre aimable famille.

VOLTAIRE.

1631. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Berlin, 4 décembre 1743.

La peau de ce guerrier fameux
Qui parut encor redoutable

grâce, en septembre ou octobre 1743, à Frédéric, et qu'il cite dans ses *Mémoires*. Ce malheureux, enfermé à Spandau en 1730 pour avoir pris part à un complot de désertion, ne fut relâché que le 7 juillet 1749. Les dominicains de Halberstadt le recueillirent.

1. Cette lettre, dans le tome II des *Mémoires* de Valori, et dans le recueil de *Lettres inédites* publiées par P. Dupont, est datée du 28 octobre; mais c'est une erreur de copiste. — L'abbé de Valori, absent de Lille au mois de novembre 1743, quand Voltaire traversa cette ville pour se rendre à Versailles, était alors à Étampes ou aux environs. Dans la *Notice* qui précède les *Mémoires* de l'ambassadeur Valori, il est question d'une terre possédée par celui-ci près d'Étampes. C'était sans doute le château de Bourgneuf, commune de Rochefort, où Voltaire alla plus d'une fois visiter la famille Valori, de 1744 à 1750, et où l'on voyait autrefois un tableau représentant le prince royal (depuis Frédéric II) avec sa mère et toute la famille de Prusse. (CL.)

Aux Bohèmes, ses envieux,
Après que le trépas hideux
Eut envoyé son âme au diable,
Est ici pour les curieux.

Quand un jour votre âme légère
Passera sur l'esquif fameux,
Pour aller dans cet hémisphère
Inventé par les songe-cieux,
Les restes de votre figure,
Immortels malgré le trépas,
Donneront de la tablature
A nos modernes Marsyas.

Oui, la peau de Zisca, ou, pour mieux dire, le tambour de Zisca, est une des dépouilles que nous avons emportées de Bohême.

Je suis bien aise que vous soyez arrivé en bonne santé à Lille; je craignais toujours les chutes de carrosse.

Vous voilà plus enthousiasmé que jamais de quinze cents galeux de Français qui se sont placés sur une île du Rhin, et d'où ils n'ont pas le cœur de sortir¹. Il faut que vous soyez bien pauvres en grands événements, puisque vous faites tant de bruit pour ces vétilles; mais trêve de politique.

Je crois que les Hollandais peuvent avoir des pantomimes, quand les acteurs viennent des pays étrangers. Ils auront de beaux génies, quand vous serez à la Haye; de fameux ministres, lorsque Carteret y passera; et des héros, lorsque le chemin du roi, mon oncle, le conduira par des marais pour retourner à son île. *Federicus Voltarium salutat.*

1632. — A MADAME LA PRINCESSE ULRIQUE DE PRUSSE².

A Paris, faubourg Saint-Honoré, ce 22 décembre.

Madame, ce n'est donc pas assez d'avoir perdu le bonheur de voir et d'entendre Votre Altesse royale, il faut encore que l'admiration vienne, à trois cents lieues, augmenter mes regrets. Quoi! madame, vous faites des vers! et vous en faites comme le roi votre frère! C'est Apollon qui a les Muses pour sœurs: l'une est une grande musicienne, l'autre daigne faire des vers charmants, et toutes sont nées avec tous les talents de plaire. C'est avoir trop d'avantages; il eût suffi de vous montrer.

Quand l'Amour forma votre corps,
Il lui prodigua ses trésors,

1. Les Français venaient de s'emparer de Fribourg en Brisgau; mais le roi de Prusse l'ignorait encore, ou feignait de n'en rien savoir.

2. Cette lettre a été collationnée sur le texte publié par M. Advielle d'après l'original conservé à la Bibliothèque de Stockholm; *Lettres et Poésies inédites de Voltaire*, Paris, Librairie des Bibliophiles, 1872.

Et se vanta de son ouvrage.
 Les Muses eurent du dépit ;
 Elles formèrent votre esprit,
 Et s'en vantèrent davantage.
 Vous êtes, depuis ce beau jour,
 Pour le reste de votre vie,
 Le sujet de la jalousie
 Et des Muses et de l'Amour.
 Comment terminer cette affaire ?
 Qui vous voit croit que les appas,
 Sans esprit, suffiraient pour plaire ;
 Qui vous entend ne pense pas
 Que la beauté soit nécessaire.

J'avais bien raison, madame, de dire que Berlin est devenu Athènes¹ ; Votre Altesse royale contribue bien à la métamorphose. C'est le temps des jours glorieux et des beaux jours. C'est grand dommage que je n'aie pas à mon service ces trois cent mille hommes que je voulais pour vous enlever ; mais j'aurai plus de trois cent mille rivaux, si je montre votre lettre.

N'ayant donc point encore de troupes pour devenir votre sultan, je crois que je n'ai d'autre parti à prendre que de venir être votre esclave : ce sera la seconde place du monde. Je me flatte que Sa Majesté la reine mère ne s'offensera pas de ma déclaration ; elle y entre pour beaucoup. Je voudrais vivre à ses pieds comme aux vôtres. J'avoue que je suis trop amoureux de la vertu, du véritable esprit, des beaux-arts, de tout ce qui règne à votre cour, pour ne lui pas consacrer le reste de ma vie. Le roi sait à quel point j'ai toujours désiré de finir auprès de lui ma vie. Je lutte actuellement contre ma destinée pour venir enfin être toujours le témoin de ce que j'admire de trop loin. Croyez-moi, madame, on ne trompe point les princesses qu'on veut enlever ; mon unique objet est très-sérieusement d'être votre courtisan pour le reste de ma vie. Là où sont les dieux il faut que soient les sacrificateurs.

Je suis, avec beaucoup plus qu'un profond respect, de Votre Altesse royale, madame, le très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

1. Voyez la lettre au roi de Prusse, du 15 décembre 1740.

1633. — A. M. DE LA MARTINIÈRE ¹.

Ce 3 janvier 1744.

J'ai attendu le temps des étrennes, monsieur, pour avoir l'honneur de vous répondre. J'ai cru que les usages du jour de l'an justifieraient l'insolence que j'ai de vous donner mon carrosse. Votre histoire de Puffendorf, dans laquelle vous avez corrigé une partie de ses fautes, est un présent plus considérable que celui que j'ose vous faire. Si j'avais l'honneur de porter quelque couronne électorale, j'enverrais le carrosse chez vous, traîné par six chevaux gris pommelés, avec un beau brevet de pension dans les bourses de la portière ; mais je n'ai qu'une stérile couronne de laurier, et, si je pense en prince, mes étrennes ne sont que d'un homme de lettres. Ayez la bonté de les accepter, monsieur, comme celles d'un ami qui ne peut vous témoigner combien il vous estime.

Voulez-vous bien vous charger de présenter mes profonds respects à monsieur l'ambassadeur et à madame l'ambassadrice d'Espagne, à M. et à M^{me} de Fogliani ², et à tous ceux qui daignent se souvenir de moi ?

J'aurai l'honneur de vous envoyer le tome qui vous manque de ce mauvais recueil qu'on a fait de mes œuvres. Il est vrai que je donnai, il y a quelques années, à monsieur l'envoyé d'Angleterre, un exemplaire d'une autre édition, non moins mauvaise, que je trouvai à Amsterdam. Je ne manquerai pas d'obéir aux ordres de M^{me} la marquise de Saint-Gilles, à la première occasion ; mais il faut qu'elle sache que je préfère un quart d'heure de sa vue et de sa conversation à tous les vers, à toute la prose de ce monde. Adieu, monsieur ; je suis pour toute ma vie avec la plus tendre estime ³, etc.

1. Antoine-Augustin Bruzen (ou prononce Bruzan) de La Martinière, né en 1692 ; auteur du grand *Dictionnaire géographique, historique et critique*, dont la première édition parut à la Haye, où le libraire Van Duren avait engagé La Martinière à se fixer, et où ce dernier mourut en juin 1746. En 1743, La Martinière publia une nouvelle édition de sa traduction de l'*Einleitung zur Geschichte der europaischen Staaten*, de Puffendorf, avec une continuation, le tout sous le titre d'*Introduction à l'histoire générale et politique de l'univers*. (Cl.)

— C'est cet ouvrage de Puffendorf qui aurait dû être cité, tome XVI, page 150, note 2, et non le *Traité du Droit de la nature et des gens*.

2. On lit *Fogliani* dans l'édition de Kehl, et *Fogiani* dans les autres. (Cl.)

3. Le catalogue d'autographes vendus à la salle Drouot le 17 avril 1880 signale la réponse de La Martinière, datée de la Haye, 9 janvier 1744.

1634. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Paris, ce 7 janvier.

Sire, je reçois à la fois de quoi faire tourner plus d'une tête : une ancienne lettre¹ de Votre Majesté, datée du 29 de novembre ; deux médailles qui représentent au moins une partie de cette physionomie de roi et d'homme de génie ; le portrait de Sa Majesté la reine mère, celui de M^{me} la princesse Ulrique ; et enfin, pour comble de faveurs, des vers charmants du grand Frédéric, qui commencent ainsi :

Quitterez-vous bien sûrement
L'empire de Midas², votre ingrate patrie ?

M. le marquis de Fénelon avait tous ces trésors dans sa poche, et ne s'en est défait que le plus tard qu'il a pu. Il a traîné la négociation en longueur, comme s'il avait eu affaire à des Hollandais. Enfin me voilà en possession ; j'ai baisé tous les portraits ; M^{me} la princesse Ulrique en rougira si elle veut.

Il est fort insolent de baiser sans scrupule
De votre auguste sœur les modestes appas ;
Mais les voir, les tenir, et ne les baiser pas,
Cela serait trop ridicule.

J'en ai fait autant, sire, à vos vers, dont l'harmonie et la vivacité m'ont fait presque autant d'effet que la miniature de Son Altesse royale. Je disais :

Quel est cet agréable son ?
D'où vient cette profusion
De belles rimes redoublées ?
Par qui les Muses appelées
Ont-elles quitté l'Helicon ?
Est-ce Bernard, mon compagnon,
Qui de fleurs sème les allées
Des jardins du sacré vallon ?
Est-ce l'architecte Amphion,
Par qui les pierres assemblées

1. Elle a été perdue, ainsi que les vers *charmants*, qui étaient sans doute dans une autre lettre.

2. Boyer, surnommé l'*dne* de Mirepoix par Voltaire et Frédéric.

S'arrangent sous son violon ?
Est-ce le charmant Arion
Chantant sur les plaines salées ?
C'est mon prince, ou c'est Apollon.

Au doux son de tant de merveilles,
J'entends braire, près d'un chardon,
L'animal à longues oreilles
De qui vous devinez le nom.
Il nous dit de sa voix pesante :
« N'admirez plus la voix brillante
De ce roi, poëte, orateur ;
Auprès de moi que peut-il être ?
Il n'est que roi, je suis son maître ;
Car des rois je suis précepteur ¹. »

Oui, tu l'es ; autrefois Achille
Soumit son enfance docile
A ce singulier animal
Moitié sage, moitié cheval.
Mon cher précepteur, c'est dommage ;
Mais, quand le ciel t'a fabriqué,
Il n'acheva pas son ouvrage :
Une des moitiés a manqué.

1635. — A LA REINE DE PRUSSE ².

A Paris, ce 7 janvier 1744.

Madame, j'écris en vers au Roy, et à Son Altesse Royale ; mais la poésie ne me fournit rien d'assez fort pour remercier Votre Majesté. J'auray devant les yeux toute ma vie ce portrait de la meilleure Reine, de la meilleure mere qui soit au monde. J'ay reçu tres tard ce present qui renferme à la fois tout ce que nous avons de plus auguste et de plus aimable, et je me hate d'en remercier Votre Majesté à l'instant que je le reçois. Je luy demande tres humblement pardon de n'avoir point joint à mes œuvres, que j'ay pris la liberté de lui envoyer, cette tragédie de *Zulime* dont j'avois eu l'honneur de luy reciter deux actes ; mais je l'ay beaucoup retravaillée pour la rendre moins indigne d'être pre-

1. *Midas*-Boyer était précepteur du dauphin.

2. Éditeur, Victor Advielle. On ne connaît pas d'autre lettre de Voltaire à Sophie-Dorothée de Hanovre, reine de Prusse, mère du grand Frédéric. Cette lettre est une de celles dont nous croyons devoir reproduire l'orthographe.

sentée à cette assemblée de deesses à qui j'ay eu le bonheur de faire verser quelques larmes. Toutte mon ambition, Madame, est de venir mettre moy meme tout ce que j'ay fait aux pieds de Votre Majesté, et de travailler desormais sous ses yeux. Je ne veux peindre que des vertus, et surtout des vertus aimables; cest donc dans l'atelier de Montbijou quil faut absolument que je travaille. Il est bien dur d'être loin de ses modeles. Cela glace le genie. Votre Majesté sait avec quelle passion je désire de pouvoir passer dans sa cour le reste de ma vie.

Je suis avec le plus profond respect et la plus vive reconnaissance, Madame, de Votre Majesté le tres humble et tres obeissant serviteur.

VOLTAIRE.

1636. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Bruxelles, le 2 février.

Il me prend envie de mander des nouvelles à mes anges. M. de Stair, au nez haut, arrive ici dans ce moment; on lui tire le canon. Je ne crois pas qu'il s'expose au nôtre. Les Hollandais ne se déclarent point. Le roi d'Angleterre portera tout le fardeau, qui est un peu pesant. Ses Hanovriens, qui campent aux portes de Bruxelles, disent publiquement qu'on les mène à la boucherie, et sont assez fâchés du voyage. J'ai vu les troupes flamandes, troupes déguenillées et mal payées. On doit actuellement onze mois aux officiers. Allons, Français, réjouissez-vous!

Voici une lettre du sieur Rutan. Vous me direz : Pourquoi M^{me} du Châtelet ne me l'envoie-t-elle pas elle-même? Vraiment, elle avait grande envie d'accompagner la lettre de ce Rutan d'une longue épître; mais elle est si fatiguée d'avoir conversé toute la journée avec Christianus Wolffius et gens semblables qu'elle n'a pas la force d'écrire. Vous n'aurez donc que ce billet de moi; mais les tendres compliments qu'elle vous fait valent mieux que cent de mes lettres. Mille respects à mes anges.

1637. — A M. DE VAUVENARGUES.

Le dimanche, 11 février 1744.

Tout ce que vous aimerez, monsieur, me sera cher, et j'aime déjà le sieur de Fléchelles. Vos recommandations sont pour moi les ordres les plus précis. Dès que je serai un peu débarrassé de

Mérops, des imprimeurs, des Goths et Vandales qui persécutent les lettres, je chercherai mes consolations dans votre charmante société, et votre prose éloquente ranimera ma poésie. J'ai eu le plaisir de dire à M. Amelot tout ce que je pense de vous. Il sait son Démosthène par cœur; il faudra qu'il sache son Vauvenargues. Comptez à jamais, monsieur, sur la tendre estime et sur le dévouement de

VOLTAIRE.

1638. — A M. L'ABBÉ DE VALORI.

Paris, le 15 février.

Il n'y a, monsieur, qu'une violente maladie qui pût m'empêcher de répondre sur-le-champ à l'honneur que vous m'avez fait de m'instruire du mariage de madame votre nièce¹. Je ne suis pas encore en état de vous écrire de ma main, mais mon cœur ressent vos bontés aussi vivement que celui de l'homme le plus sain. Vous savez à quel point je suis attaché, monsieur, à toute votre famille. N'auriez-vous point encore quelqu'un d'une autre branche, pour M^{me} de Valori la cadette? Je ne manquerai pas de faire incessamment mon compliment à notre aimable Prussien. C'est bien dommage qu'il ne puisse pas être à la noce. Je le plains bien d'être si longtemps tout seul. Il me semble qu'il consume bien tristement des années bien précieuses, et qu'on ne lui paye pas assez le travail, l'absence, et l'ennui auquel il se condamne. Permettez-moi, monsieur, d'assurer de mes respects M^{me} de Valori, la nouvelle mariée, celui qui va gâter sa belle taille, et la cadette², à qui j'en souhaite autant. Je suis, monsieur, avec l'attachement le plus tendre et le plus respectueux, votre, etc.

VOLTAIRE.

1639. — A M. PALLU,

INTENDANT A LYON.

Le 20 février.

Béni soit, monsieur, l'Ancien Testament, qui me fournit l'occasion de vous dire que de tous ceux qui adorent le Nouveau

1. Henriette-Charlotte-Aimée, née en 1722, fille du marquis de Valori, mariée, en février 1744, à son parent François-Marthe-Hubert de Valori, qui fut plus tard mestre de camp de cavalerie.

2. Jeanne-Louise-Charlotte de Valori, qui, plus de quinze ans après, n'était pas encore mariée, malgré le *souhait* de Voltaire. L'*aimable Prussien* dont celui-ci parle dans sa lettre était le marquis de Valori, qu'il avait laissé à Berlin. (CL.)

il n'y a personne qui vous soit plus attaché que moi. L'un des descendants de Jacob, honnête fripier, comme tous ces messieurs, en attendant le Messie très-fermement, attend aussi votre protection, dont il a dans ce moment plus de besoin.

Les gens du premier métier de saint Matthieu, qui fouillent les juifs et les chrétiens aux portes de votre ville, ont saisi je ne sais quoi, dans la culotte d'un page israélite, appartenant au circoncis ¹ qui aura l'honneur de vous remettre ce billet en toute humilité.

Permettez-moi de joindre mes *Amen* aux siens. Je n'ai fait que vous entrevoir à Paris, comme Moïse vit Dieu ²; il me serait bien doux de vous voir face à face, si le mot de face est fait pour moi. Conservez, s'il vous plaît, vos bontés à votre ancien et éternel serviteur, qui vous aime de cette affection tendre, mais chaste, qu'avait le religieux Salomon pour les trois cents Sunamites.

1650. — A. M. NORDBERG ³.

Souffrez, monsieur, qu'ayant entrepris la tâche de lire ce qu'on a déjà publié ⁴ de votre *Histoire de Charles XII*, on vous adresse quelques justes plaintes, et sur la manière dont vous traitez cette histoire, et sur celle dont vous en usez dans votre préface avec ceux qui l'ont traitée avant vous.

Nous aimons la vérité; mais l'ancien proverbe: *Toutes vérités ne sont pas bonnes à dire*, regarde surtout les vérités inutiles. Daignez vous souvenir de ce passage de la préface ⁵ de l'histoire de M. de Voltaire. « L'histoire d'un prince, dit-il, n'est pas tout

1. Un juif, habitant de Genève, informé par son commis qu'on lui avait saisi, à Lyon, les effets dont il était porteur, se rappela qu'il avait eu occasion de rendre un petit service à Voltaire: il parla de son affaire à celui-ci, et réclama sa protection. C'est ce qui provoqua cette lettre, au moyen de laquelle l'israélite obtint la restitution des objets saisis.

2. *Exode*, ch. xxxiii, v. 11.

3. Cette lettre a été imprimée séparément dès 1744. Elle fut, en 1745, admise dans le tome VI des *OEuvres de Voltaire*. Dans l'édition de 1752 des *OEuvres de Voltaire*, la lettre à Nordberg a été mise en tête de l'*Histoire de Charles XII*; et jusqu'à ce jour cette disposition avait été conservée. J'ai cru que cette lettre devait être mise dans la *Correspondance*. — Nordberg (George), né en 1677, est mort le 14 mars 1744. Il avait été chapelain de Charles XII, et avait donné une *Histoire* de ce monarque, dont il existe une traduction française par Warmholtz. (B.)

4. Il se pourrait que cette lettre à Nordberg fût antérieure à 1744; mais elle est postérieure à la publication de la nouvelle édition de Puffendorf, qui est de 1743; voyez la note de la lettre 1633.

5. Voyez tome XVI, page 132.

ce qu'il a fait, mais seulement ce qu'il a fait de digne d'être transmis à la postérité. »

Il y a peut-être des lecteurs qui aimeront à voir le catéchisme qu'on enseignait à Charles XII, et qui apprendront avec plaisir ¹ qu'en 1693 le docteur Pierre Rudbeckius donna le bonnet de docteur au maître ès arts Aquinus, à Samuel Virenius, à Ennegius, à Herlandus, à Stuckius, et autres personnages très-estimables sans doute, mais qui ont eu peu de part aux batailles de votre héros, à ses triomphes et à ses défaites.

C'est peut-être une chose importante pour l'Europe qu'on sache que la chapelle du château de Stockholm, qui fut brûlée il y a cinquante ans, était dans la nouvelle aile du côté du nord, et qu'il y avait deux tableaux de l'intendant Kloker, qui sont à présent à l'église de Saint-Nicolas ; que les sièges étaient couverts de bleu les jours de sermon ; qu'ils étaient, les uns de chêne, et les autres de noyer ², et qu'au lieu de lustres il y avait de petits chandeliers plats, qui ne laissaient pas de faire un fort bel effet ; qu'on y voyait quatre figures de plâtre, et que le carreau était blanc et noir.

Nous voulons croire encore ³ qu'il est d'une extrême conséquence d'être instruit à fond qu'il n'y avait point d'or faux dans le dais qui servit au couronnement de Charles XII ; de savoir quelle était la largeur du baldaquin ; si c'était de drap rouge ou de drap bleu que l'église était tendue, et de quelle hauteur étaient les bancs : tout cela peut avoir son mérite pour ceux qui veulent s'instruire des intérêts des princes.

Vous nous dites, après le détail de toutes ces grandes choses, à quelle heure Charles XII fut couronné ; mais vous ne dites point pourquoi il le fut avant l'âge prescrit par la loi ; pourquoi on ôta la régence à la reine mère ; comment le fameux Piper eut la confiance du roi ; quelles étaient alors les forces de la Suède ; quel nombre de citoyens elle avait ; quels étaient ses alliés, son gouvernement, ses défauts et ses ressources.

Vous nous avez donné une partie du journal militaire de M. Adlerfelt ; mais, monsieur, un journal n'est pas plus une histoire que des matériaux ne sont une maison. Souffrez qu'on vous dise que l'histoire ne consiste point à détailler de petits faits, à produire des manifestes, des répliques, des dupliques.

1. Page 9 de l'*Histoire de Charles XII*, par Nordberg, édition de Cusson. (*Note de Voltaire.*)

2. Page 24. (*Id.*)

3. Pages 31-32. (*Id.*)

Ce n'est point ainsi que Quinte-Curce a composé l'histoire d'Alexandre; ce n'est point ainsi que Tite-Live et Tacite ont écrit l'histoire romaine. Il y a mille journalistes; à peine avons-nous deux ou trois historiens modernes. Nous souhaiterions que tous ceux qui broient les couleurs les donnassent à quelque peintre pour en faire un tableau.

Vous n'ignorez pas que M. de Voltaire avait publié cette déclaration, que votre traducteur rapporte¹ :

« J'aime la vérité, et je n'ai d'autre but et d'autre intérêt que de la connaître. Les endroits de mon *Histoire de Charles XII* où je me serai trompé seront changés. Il est très-naturel que M. Nordberg, Suédois, et témoin oculaire, ait été mieux instruit que moi, étranger. Je me réformerai sur ses mémoires; j'aurai le plaisir de me corriger. »

Voilà, monsieur, avec quelle politesse M. de Voltaire parlait de vous, et avec quelle déférence il attendait votre ouvrage; quoiqu'il eût des mémoires sur le sien des mains de beaucoup d'ambassadeurs avec lesquels il paraît que vous n'avez pas eu grand commerce, et même de la part de plus d'une tête couronnée.

Vous avez répondu, monsieur, à cette politesse française, d'une manière qui paraît dans un goût un peu gothique.

Vous dites dans votre préface² que l'histoire donnée par M. de Voltaire ne vaut pas la peine d'être traduite, quoiqu'elle l'ait été dans presque toutes les langues de l'Europe, et qu'on ait fait à Londres huit éditions de la traduction anglaise. Vous ajoutez ensuite très-poliment qu'un Puffendorf le traiterait, comme Varillas, d'*archi-menteur*.

Pour donner des preuves de cette supposition si flatteuse, vous ne manquez pas de mettre dans les marges de votre livre toutes les fautes capitales où il est tombé.

Vous marquez expressément que le major général Stuard ne reçut point une petite blessure à l'épaule, comme l'avance témérement l'auteur français, d'après un auteur allemand, mais, dites-vous, une contusion un peu forte. Vous ne pouvez nier que M. de Voltaire n'ait fidèlement rapporté la bataille de Narva, laquelle produit chez lui au moins une description intéressante; vous devez savoir qu'il a été le seul écrivain qui ait osé affirmer que Charles XII donna cette bataille de Narva avec huit mille

1. Page 13. (*Note de Voltaire.*)

2. *Ibid.* (*Id.*)

hommes seulement. Tous les autres historiens lui en donnaient vingt mille ; ils disaient ce qui était vraisemblable, et M. de Voltaire a dit le premier la vérité dans cet article important. Cependant vous l'appellez *archi-menteur*, parce qu'il fait porter au général Liewen un habit rouge galonné au siège de Thorn ; et vous relevez cette erreur énorme, en assurant positivement que le galon n'était pas sur un fond rouge.

Mais, monsieur, vous qui prodiguez sur des choses si graves le beau nom d'*archi-menteur*, non-seulement à un homme très-amateur de la vérité, mais à tous les autres historiens qui ont écrit l'histoire de Charles XII, quel nom voudriez-vous qu'on vous donnât, après la lettre que vous rapportez du Grand Seigneur à ce monarque ? Voici le commencement de cette lettre ¹ :

« Nous sultan bassa, au roi Charles XII, par la grâce de Dieu roi de Suède et des Goths, salut, etc. »

Vous qui avez été chez les Turcs, et qui semblez avoir appris d'eux à ne pas ménager les termes, comment pouvez-vous ignorer leur style ? Quel empereur turc s'est jamais intitulé *sultan bassa* ? Quelle lettre du divan a jamais ainsi commencé ? Quel prince a jamais écrit qu'il enverra des ambassadeurs plénipotentiaires à la première occasion pour s'informer des circonstances d'une bataille ? Quelle lettre du Grand Seigneur a jamais fini par ces expressions : *à la garde de Dieu* ? Enfin, où avez-vous jamais vu une dépêche de Constantinople, datée de l'année de la création, et non pas de l'année de l'hégire ? L'imam de l'auguste sultan, qui écrira l'histoire de ce grand empereur et de ses sublimes vizirs, pourra bien vous dire de grosses injures, si la politesse turque le permet.

Vous sied-il bien, après la production d'une pièce pareille, qui ferait tant de peine à ce M. le baron de Puffendorf, de crier au mensonge sur un habit rouge ?

Êtes-vous bien d'ailleurs un zélé partisan de la vérité, quand vous supprimez les duretés exercées par la chambre des liquidations sous Charles XI ? quand vous feignez d'oublier, en parlant de Patkul, qu'il avait défendu les droits des Livoniens qui l'en avaient chargé, de ces mêmes Livoniens qui respirent aujourd'hui sous la douce autorité de l'illustre Sémiramis du Nord ² ? Ce n'est pas là seulement trahir la vérité, monsieur : c'est trahir la cause

1. Page 137 de l'*Histoire de Charles XII, par Nordberg*, édition de Cusson. (Note de Voltaire.)

2. Élisabeth Petrowna, fille de Pierre le Grand, née le 29 décembre 1710, morte le 29 décembre 1761.

du genre humain, c'est manquer à votre illustre patrie, ennemie de l'oppression.

Cessez donc de prodiguer, dans votre compilation, des épithètes *vandales* et *hérules* à ceux qui doivent écrire l'histoire; cessez de vous autoriser du pédantisme barbare que vous imputez à ce Puffendorf.

Savez-vous que ce Puffendorf est un auteur quelquefois aussi incorrect qu'il est en vogue? Savez-vous qu'il est lu parce qu'il est le seul de son genre qui fût supportable en son temps? Savez-vous que ceux que vous appelez *archi-menteurs* auraient à rougir s'ils n'étaient pas mieux instruits de l'histoire du monde que votre Puffendorf? Savez-vous que M. de La Martinière a corrigé plus de mille fautes dans la dernière édition de son livre¹?

Ouvrons au hasard ce livre si connu. Je tombe sur l'article des papes. Il dit, en parlant de Jules II, « qu'il avait laissé, ainsi qu'Alexandre VI, une réputation honteuse ». Cependant les Italiens révèrent la mémoire de Jules II; ils voient en lui un grand homme qui, après avoir été à la tête de quatre conclaves, et avoir commandé des armées, suivit jusqu'au tombeau le magnifique projet de chasser les barbares d'Italie. Il aima tous les arts; il jeta le fondement de cette église qui est le plus beau monument de l'univers; il encourageait la peinture, la sculpture, l'architecture, tandis qu'il ranimait la valeur éteinte des Romains. Les Italiens méprisent avec raison la manière ridicule dont la plupart des ultramontains écrivent l'histoire des papes. Il faut savoir distinguer le pontife du souverain; il faut savoir estimer beaucoup de papes, quoiqu'on soit né à Stockholm; il faut se souvenir de ce que disait le grand Cosme de Médicis, « qu'on ne gouverne point des États avec des patenôtres »; il faut enfin n'être d'aucun pays, et dépouiller tout esprit de parti quand on écrit l'histoire.

Je trouve, en ouvrant le livre de Puffendorf, à l'article de la reine Marie d'Angleterre, fille de Henri VIII, « qu'elle ne put être reconnue pour fille légitime sans l'autorité du pape ». Que de bévues dans ces mots! Elle avait été reconnue par le parlement; et comment d'ailleurs aurait-elle eu besoin de Rome pour être légitimée, puisque jamais Rome n'avait ni dû ni voulu casser le mariage de sa mère?

Je lis l'article de Charles-Quint. J'y vois que, dès avant l'an 1516, Charles-Quint avait toujours devant les yeux son *Nec plus*

1. Voyez la lettre 1633.

ultra, mais alors il avait quinze ans, et cette devise ne fut faite que longtemps après.

Durons-nous pour cela que Puffendorf est un *archi-menteur*? Non; nous dirons que, dans un ouvrage d'une si grande étendue, il lui est pardonnable d'avoir erré, et nous vous prions, monsieur, d'être plus exact que lui, mieux instruit que vous n'êtes du style des Turcs, plus poli avec les Français, et enfin plus équitable et plus éclairé dans le choix des pièces que vous rapportez.

C'est un malheur inséparable du bien qu'a produit l'imprimerie, que cette foule de pièces scandaleuses, publiées à la honte de l'esprit et des mœurs. Partout où il y a une foule d'écrivains, il y a une foule de libelles; ces misérables ouvrages, nés souvent en France, passent dans le Nord, ainsi que nos mauvais vins y sont vendus pour du Bourgogne et du Champagne. On boit les uns, et on lit les autres, souvent avec aussi peu de goût; mais les hommes qui ont une vraie connaissance savent rejeter ce que la France rebute.

Vous citez, monsieur, des pièces bien indignes d'être connues du chapelain de Charles XII. Votre traducteur, M. Warmholtz, a eu l'équité d'avertir, dans ses notes, que ce sont de ces mauvaises et ténébreuses satires qu'il n'est pas permis à un honnête homme de citer.

Un historien a bien des devoirs. Permettez-moi de vous en rappeler ici deux qui sont de quelque considération: celui de ne point calomnier, et celui de ne point ennuyer. Je peux vous pardonner le premier, parce que votre ouvrage sera peu lu; mais je ne puis vous pardonner le second, parce que j'ai été obligé de vous lire. Je suis d'ailleurs, autant que je peux, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

1641. — DE D'ALEMBERT ¹.

Paris, 1^{er} mars 1744.

Monsieur, serez-vous donc toujours l'adulateur du vice? Suivez plutôt la fougue de votre imagination impétueuse. Comment votre plume a-t-elle

1. Cette lettre, qui se trouve dans le supplément des *OEuvres* de d'Alembert, n'a jamais figuré à cette place. Elle est pourtant indispensable, puisqu'elle nous fait connaître la triste opinion que d'Alembert eut d'abord du grand homme avec lequel il devait bientôt se lier à tout jamais. Le jeune géomètre avait alors vingt-sept ans; mais nous ne savons à propos de quel ouvrage fut écrite cette lettre, datée de 1744. Voltaire, si nous ne nous trompons, n'a parlé de d'Oppède que dans son *Essai sur les Mœurs* et dans son *Histoire du Parlement*, ouvrages qui

pu s'abaisser à louer un magistrat qui s'est rendu coupable de plus de crimes qu'il n'a prononcé d'arrêts? Vous ignoriez sans doute ses expéditions sanglantes à Mérindol et Cabrières contre les Vaudois. S'il vous souvenait qu'à peine entré dans cette dernière ville il fit conduire dans un pré les soixante hommes qui la défendaient, et les fit tous égorger par ses soldats; que les femmes, qui cherchèrent alors un asile dans les églises, furent violées jusque sur les marches de l'autel, et que celles dont l'âge et la laideur étaient un frein contre la licence furent renfermées et brûlées dans une grange pleine de paille; s'il vous souvenait que vingt-deux autres villages partagèrent le sort de Cabrières, et que cette horrible persécution coûta la vie au moins à quatre mille personnes, et que l'élite de la jeunesse vaudoise, au nombre de sept cents, fut réservée à l'opprobre le plus honteux, vous abandonneriez bientôt votre langage cynique et révoltant pour vous élever contre les emportements de la plus criminelle des persécutions.

Adieu, monsieur; ma plume va vous paraître un peu hardie, mais je ne puis fermer la bouche à la vérité.

D'ALEMBERT.

1642. — A M. DE VAUVENARGUES.

Judi, 4 avril 1744.

Aimable créature, beau génie, j'ai lu votre premier manuscrit, et j'y ai admiré cette hauteur d'une grande âme qui s'élève si fort au-dessus des petits brillants des Isocrates. Si vous étiez né quelques années plus tôt, mes ouvrages en vaudraient mieux; mais, au moins, sur la fin de ma carrière, vous m'affermissez dans la route que vous suivez. Le grand, le pathétique, le sentiment, voilà mes premiers maîtres; vous êtes le dernier. Je vais vous lire encore. Je vous remercie tendrement. Vous êtes la plus douce de mes consolations dans les maux qui m'accablent.

1643. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Des bords du Rhin¹, 7 avril 1744.

Du faite de votre empyrée,
 Voltaire, vous m'éblouissez;
 Le soleil de mon éthérée
 Se met humblement à vos pieds;
 Sa pâle lueur, obscurcie
 D'un gros nuage de bon sens,

sont tous deux bien postérieurs à la date indiquée, et encore n'a-t-il pas fait l'éloge du magistrat persécuteur. (G. A.)

1. D'Oppède, ennemi juré des Vaudois sous François I^{er}.

2. Potsdam.

Attend qu'à son tour la folie
 Lui rende ses rayons brillants.
 Souffrez que mon fausset grotesque
 N'aille point étourdir Paris,
 Et laissez ma lyre tudesque
 Inconnue à vos beaux esprits.
 Je crois voir un sauteur agile,
 Qui, raffinant pour relever
 Ses tours, que l'on vient d'admirer,
 Sur les tréteaux fait monter Gille,
 Gille, qui pense l'imiter.
 C'est donc ainsi, monsieur Virgile,
 Que vous prétendez me jouer ?
 Mais, fripon, ton démon m'agite
 Lors même que je m'en défends,
 Que je m'esquive et que j'évite
 De me livrer à tes talents.
 C'est ainsi qu'on provoque encore,
 Par des tons aux siens accordants,
 La douce voix du luth sonore,
 Qui répond aux derniers accents¹.

Enfin, malgré que j'en aie, voilà des vers que votre Apollon m'arrache.
 Encore s'il m'inspirait !

Votre *Méropé* m'a été rendue, et j'ai fait le commissionnaire de l'auteur en distribuant son livre. Je ne m'étonne point du succès de cette pièce². Les corrections que vous y avez faites la rendent par la sagesse, par la conduite, la vraisemblance, et l'intérêt, supérieure à toutes vos autres pièces de théâtre, quoique *Mahomet* ait plus de force, et *Brutus*, de plus beaux vers.

Ma sœur Ulrique voit votre rêve³ accompli en partie : un roi la demande pour épouse ; les vœux de toute la nation suédoise sont pour elle. C'est un enthousiasme et un fanatisme auquel ma tendre amitié pour elle a été obligée de céder. Elle va dans un pays où ses talents lui feront jouer un grand et beau rôle.

Dites, s'il vous plait, à Rottembourg, si vous le voyez, que ce n'est pas bien à lui de ne me point écrire depuis qu'il est à Paris. Je n'entends non plus parler de lui que s'il était à Pékin. Votre air de Paris est comme la fontaine de Jouvence, et vos voluptés comme les charmes de Circé ; mais j'espère que Rottembourg échappera à la métamorphose.

Adieu, adorable historien, grand poète, charmant auteur de cette *Pucelle*,

1. Ces vers, omis par Beuchot, sont tirés d'une copie de cette lettre, déposée à la Bibliothèque de l'Ermitage de Saint-Petersbourg.

2. Cette tragédie, imprimée au commencement de 1744, parut chez Prault. Quant à la parodie qu'en firent Panard, Gallet, et Pontau, sous le titre de *Marotte*, elle est restée inédite. (Cl.)

3. Voyez, dans les *Poésies mêlées*, la petite pièce de vers : *Souvent un air de vérité*, etc., et remarquez, d'après cette lettre, combien le roi était éloigné de répondre à ce madrigal par les vers infâmes que les vils détracteurs de M. de Voltaire ont osé supposer. (K.)

invisible et triste prisonnière de Circé¹; adieu à l'amant de la cuisinière de Valori², de M^{me} du Châtelet, et de ma sœur. Je me recommande à la protection de tous vos talents, et, surtout, de votre goût pour l'étude, dont j'attends mes plus doux et plus agréables amusements.

FÉDÉRIC.

On démeuble la maison que l'on avait commencé à meubler³ pour vous à Berlin.

1644. — A M. LE MARQUIS D'ARGENSON.

A Cirey⁴, ce 15 avril.

*Vanitas vanitatum, et metaphysica vanitas*⁵. C'est ce que j'ai toujours pensé, monsieur; et toute métaphysique ressemble assez à la coquecigrue de Rabelais bombillant ou *bombinant dans le vide*⁶. Je n'ai parlé de ces sublimes billevesées que pour faire savoir les opinions de Newton, et il me paraît qu'on peut tirer quelque fruit de ce petit passage :

« Que savait donc sur l'âme et sur les idées celui qui avait soumis l'infini au calcul, et qui avait découvert la nature de la lumière et la gravitation? Il savait douter⁷. »

Physiquement parlant, monsieur, je vous suis bien obligé de vos bontés, et, surtout, de celle que vous avez de vouloir bien réparer, par mon petit contrat avec un prince et avec un saint, les pertes que j'ai faites avec tant de profanes. J'ai l'honneur de courir ma cinquantième année.

Êtes-vous dans la cinquantième ?
J'y suis, et je n'en vaux pas mieux ;
C'est un assez f.... quantième,
Tâchez un jour d'en compter deux.

1. Circé est M^{me} du Châtelet, qui tenait sous clef non-seulement la *Pucelle*, mais encore le *Siècle de Louis XIV*; voyez page 41 de la *Vie privée de Voltaire et de M^{me} du Châtelet*, 1820, in-8°. (B.)

2. Voyez la lettre de Frédéric, du 13 février 1749.

3. Il serait fort difficile de rendre compte, du moins jour par jour, des petits voyages de Voltaire, depuis le 28 novembre 1743 jusqu'au 15 avril 1744. On doit présumer qu'il passa la majeure partie de cet intervalle à Paris et à Versailles, et qu'il ne retourna, vers la même époque, ni en Hollande, ni en Prusse, ainsi que le prouve le dernier alinéa de cette lettre. (CL.) — Voyez la fin de la lettre 1626, où Voltaire, croyant alors retourner bientôt à Berlin, recommandait poétiquement à MM. Gérard d'y préparer sa chambre.

4. Voltaire n'avait pas revu Cirey depuis le commencement de février 1742.

5. *Ecclésiaste*, ch. I, v. 2.

6. *In vacuo bombinans*. (*Pantagruel*, liv. II, ch. VII.)

7. Voyez tome XXII, page 427.

En vous remerciant mille fois, monsieur, et en vous demandant le secret. J'ai donné à Doyen le féal, argent comptant, et billets qui valent argent comptant ; mais on paye le plus tard qu'on peut, et un fesse-matthieu de fermier de M. le duc de Richelieu, nommé Duclos, qui devait, selon toutes les lois divines et humaines, me compter quatre mille livres le lendemain de Pâques, recule tant qu'il peut, tout contraignable qu'il est. Voulez-vous permettre que ce Doyen fasse toujours mon contrat à bon compte ? Sinon il n'y a qu'à le réduire à ce que Doyen a dans ses mains. Je mangerai le reste à mon retour très-volontiers. Faites comme il vous plaira avec votre vieux serviteur.

Je m'occupe à présent à faire un divertissement¹ pour un dauphin et une dauphine que je ne divertirai point. Mais je veux faire quelque chose de joli, de gai, de tendre, de digne du duc de Richelieu, l'ordonnateur de la fête.

Cirey est charmant, c'est un bijou ; venez-y, monsieur ; tâchez d'avoir affaire à Joinville. M^{me} du Châtelet vous aime de tout son cœur, vous désire autant que moi, et vous recevra comme elle recevait Wolff et Leibnitz. Vous valez mieux que tous ces gens-là.

Portez-vous bien. Permettez que je présente mes respects à monsieur l'avocat du roi très-chrétien². Je vous aime et vous respecte de tout mon cœur.

Votre ancien et le plus ancien serviteur, etc.

1645. — A M. LE DUC DE RICHELIEU.

Ce 24 avril.

Colletet envoie encore ce brimborion au cardinal-duc. Cette rapsodie le trouvera probablement dans un camp entouré d'officiers, et vis-à-vis de vilains Allemands qui se soucient fort peu des amours du duc de Foix et de la princesse de Navarre. Mais votre esprit agile, qui se plie à tout, trouvera du temps pour songer à votre fête. Vous serez comme Paul-Émile, qui, après avoir vaincu Persée, donna une fête charmante, et dit à ceux qui s'étonnaient de la fête et du souper : « Messieurs, c'est le même esprit qui a conduit la guerre et qui a ordonné la fête. » Pour moi, monseigneur le duc, je crois, avec la dame de Cirey, que vous ne haïrez pas ce duc de Foix, qui fait la guerre, qui est amoureux, qui est fourré tout jeune dans les affaires, qui

1. *La Princesse de Navarre* ; voyez tome IV, page 271.

2. M. de Paulmy, fils du marquis d'Argenson.

combat pour sa maîtresse, qui la gagne à la pointe de l'épée, qui a de l'esprit, et qui berne les Morillo. Si vous êtes content, voulez-vous envoyer ce premier acte à Rameau? Il sera bon qu'il le lise, afin que sa musique soit convenable aux paroles et aux situations; et, surtout, qu'il évite les longueurs dans la musique de ce premier acte, parce que ces longueurs, jointes aux miennes, feraient ce premier acte éternel. J'attends vos ordres sur le divertissement du second acte que je vous ai envoyé, il y a huit jours. M^{me} du Châtelet vous fait ses plus tendres compliments. C'est à vous et à messieurs les généraux à me fournir à présent le prologue. Adieu, monseigneur; revenez brillant de gloire et de santé. J'attendrai avec bien de l'impatience le plaisir de vous dire ce que je vous dis depuis près de trente ans, que je vous suis dévoué avec le plus tendre respect; j'y ajoute la plus vive reconnaissance.

1646. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Cirey en Félicité, ce 28 avril.

Je vous envoie, mes anges tutélaires, un énorme paquet, par la voie de M. de La Reynière¹. Dans ce paquet vous trouverez le premier acte et le premier divertissement² qui doit faire bâiller le dauphin et madame la dauphine, mais qui pourra vous amuser, car il plait à M^{me} du Châtelet, et vous êtes dignes de penser comme elle. Quand vous aurez tant fait que de lire ce premier acte, je vous prie de le cacheter, avec la lettre ci-jointe, pour M. le duc de Richelieu, et de faire mettre le tout à la poste; mais la prière la plus essentielle que je vous fais, c'est de me faire des critiques. Vous pensez bien que j'en garde un exemplaire par devers moi, ainsi vous n'aurez seulement qu'à marquer sur un petit papier ce que vous désapprouverez. Il se pourra bien faire que vous receviez aussi, par la même poste, le divertissement du second acte: on le copie actuellement, et il y a apparence que vous aurez encore ce petit fardeau.

J'ai mis aussi dans le paquet un cinquième acte de *Pandore*, avec une lettre pour l'abbé de Voisenon, qui demeure rue Culture ou Couture-Sainte-Catherine; et je vous demande les mêmes bontés pour ce paquet que pour celui qui destiné à M. le duc de

1. Voyez la lettre 1594.

2. Le premier divertissement, et celui du second acte, n'ont pas été conservés. Un seul divertissement se trouve à la fin du troisième et dernier acte.

Richelieu. A l'égard de la pastorale, qui sert de divertissement au second acte de la fête *dauphine*, vous pouvez la garder ; M. de Richelieu en a déjà un exemplaire. Vous verrez, mes chers anges, que, si j'ai perdu mon temps à Cirey, ce n'est pas à ne rien faire ; aussi j'ai fait graver sur la porte de ma galerie :

Asile des beaux-arts, solitude où mon cœur
Est toujours occupé dans une paix profonde,
C'est vous qui donnez le bonheur
Que promettait en vain le monde¹.

Cela veut dire que votre amie est presque toujours dans la galerie.

Ne vous laissez point de moi, mes anges ; armez-vous de courage, car, dès que j'aurai fini l'ambigu du dauphin, je vous sers d'une fausse *Prude*², revue et corrigée, qu'il faudra bien que vous aimiez. Quoi ! faudra-t-il que l'opéra soit toujours fade, et la comédie toujours larmoyante ? et l'histoire un chaos de faits mal digérés, une gazette de marches et de contre-marches ? Je veux mettre ordre à tout cela avant de mourir. Les récompenses seront pour les autres, et le travail pour moi. Mais Cirey et votre amitié consolent de tout. Ce Cirey est un bijou, et n'a pas besoin de l'être : il n'a besoin que de vous posséder.

Je me mets toujours à l'ombre de vos ailes, et vous suis tendrement attaché, à vous, mes deux anges, et à M. de Pont-de-Veyle, quoiqu'il me mette moins sous ses ailes que vous. *Valete*.

1647. — A LA PRINCESSE ULRIQUE DE PRUSSE³.

A Cirey en Champagne, ce 1^{er} mai 1744.

Le prélat de Lubeck sur le trône élevé
Vivra donc comme j'ai rêvé.
Ah ! que lui servirait la grandeur souveraine ?
Quel triste et froid bonheur s'il n'était votre époux ?
Il faut, quand on est roi, vous obtenir pour reine,
Et quand on est sujet, il faut l'être de vous.

1. Ce quatrain, gravé effectivement sur l'un des côtés de la porte cintrée de la galerie servant jadis de cabinet de physique à Voltaire, est au-dessous du distique latin imprimé dans les *Poésies mêlées*. Je pris copie exacte de ces vers, en 1821 et 1827. On lit *demeuré*, au lieu d'*occupé*, dans le second vers du quatrain, et *promettrait*, au lieu de *promettait*, dans le quatrième. (CL.)

2. Voyez tome IV, page 389.

3. Éditeur, V. Advielle.

Il fera sans doute moins froid, madame, à Stockholm, quand vous y régnerez, et alors je viendrai faire ma cour à Votre Majesté. Je ne plains dans cet événement que la reine Christine, qui va être éclipsée. Vous ferez en Suède ce que le roi votre frère fait à Berlin : vous ferez naitre les beaux-arts. Que ne suis-je assez heureux pour me trouver dans la foule de ceux qui verront votre couronnement ! Je fais de loin des vœux ; mais je suis, de loin comme de près, avec le plus profond respect et l'attachement le plus inviolable, de Votre Altesse royale, madame, le très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

1648. — A M. DE VAUVENARGUES.

Ce lundi, 7 mai 1744.

En vous remerciant. Mais vous êtes trop sensible. Vous pardonnez trop aux faux raisonnements, en faveur de quelque éloquence.

D'où vient que quelque chose est, et qu'il ne se peut pas faire que le rien soit, si ce n'est parce que l'être vaut mieux que le rien ?

Voilà un franc discours de Platon. Le rien n'est pas, parce qu'il est contradictoire que le rien soit ; parce qu'on ne peut admettre la contradiction dans les termes. Il s'agit bien là *du meilleur !* On est toujours, dans ces hauteurs, à côté d'un abîme. Je vous embrasse, je vous aime autant que je vous admire.

1649. — A M. DE CIDEVILLE.

A Cirey, le 8 mai.

Mon cher ami, vous m'avez envoyé le plus joli journal qu'on ait jamais fait. Pardonnez si je répons en prose à des vers si aimables ; je ne pourrais pas même vous payer en vers, je suis d'ailleurs presque glacé par mon ouvrage pour la cour. Je me représente un dauphin et une dauphine ayant tout autre chose à faire qu'à écouter ma rapsodie. Comment les amuser ? comment les faire rire ? Moi, travailler pour la cour ! J'ai peur de ne faire que des sottises. On ne réussit bien que dans des sujets qu'on a choisis avec complaisance.

. Cui lecta potenter erit res,
Nec facundia deseret hunc, nec lucidus ordo.

(HOR., de Art. poet., v. 40)

Molière et tous ceux qui ont travaillé de commande y ont échoué. J'espérais plus de l'opéra de *Prométhée*¹, parce que je l'ai fait pour moi. M. de Richelieu l'a donné à mettre en musique à Royer, et le destine pour une des secondes fêtes qu'il veut donner. Or je veux sur cela, mon cher ami, vous supplier de faire une petite négociation. J'avais, il y a quelques mois, confié ce *Prométhée* à M^{me} Dupin², qui voulait s'en amuser et l'orner de quelques croches, avec M. de Franqueville³ et Jéliotte. Je crois qu'elle ne me saura pas mauvais gré si M. de Richelieu y fait travailler Royer; c'est un arrangement que je n'ai ni pu ni dû empêcher.

Je vous supplie d'en dire un petit mot à la déesse de la beauté et de la musique, avec votre sagesse ordinaire.

Mais, s'il vous plaît, que faites-vous à Paris cet été? Seriez-vous assez philosophe et assez ami pour passer quelques jours à Cirey? Vous y trouveriez deux personnes qui vous feraient peut-être supporter la solitude. Quand vous aurez vu et revu *Dardanus*⁴ et *l'École des Mères*⁵, venez ici dans *l'école de l'amitié*.

Cette duchesse de Luxembourg⁶, dont le nom de baptême est *belle et bonne*, avait quelque velléité de venir voir comment on vit entre deux montagnes, dans une petite maison ornée de porcelaines et de magots. Affermissez-la dans ses louables intentions, et soyez le digne écuyer de votre adorable gouvernante⁷.

1. *Pandore*.

2. Cette dame, nommée dans la lettre du 31 octobre 1738, à Thieriot, était bâtarde de Samuel Bernard et d'une dame de Fontaine, selon J.-J. Rousseau, qui commença à la connaître en 1742, et qui parle d'elle dans ses *Confessions*, partie II, livre VII. Elle devint veuve, en 1769, du fermier général Claude Dupin, et elle avait environ cent ans, comme son ancien ami Fontenelle, quand elle mourut en 1800. L'élite des gens de lettres et des savants, c'est-à-dire Fontenelle, Buffon, Voltaire, Bernis, Marivaux, Mairan, se réunissait chez cette dame, qui a aussi composé quelques petits ouvrages. (Cl.) — L'abbé d'Arty, dont Voltaire et J.-J. Rousseau ont composé les Discours, était le neveu de M^{me} Dupin; voyez, tome XXIII, page 313, le *Panegyrique de saint Louis*.

3. On doit sans doute lire *Francoeil*, au lieu de *Franqueville*. M. de Francoeil, que J.-J. Rousseau cite aussi dans ses *Confessions*, était le fils de M. Dupin, mais d'un premier mariage. Il *savait fort bien la musique*, et ce fut lui qui, en 1752, fit un récitatif pour le *Devin du village*, avec Jéliotte, célèbre haute-contre à l'Opéra. (Cl.) — Jéliotte est nommé dans la lettre 348.

4. Opéra de La Bruère et de Rameau.

5. Comédie de La Chaussée, représentée, pour la première fois, le 27 avril 1744.

6. Marie-Sophie Colbert-Seignelai, mariée, en 1724, au duc de Luxembourg, maréchal de France en 1757. Elle mourut le 29 octobre 1747.

7. Le duc de Luxembourg, né en 1702, était gouverneur de Normandie depuis 1726.

Je vous embrasse tendrement, mon cher et ancien ami,

. nostrorum *operum* candidè judex.

(HOR., lib. I, ep. IV, v. 1.)

1650. — A M. THIERIOT.

A Cirey, le 8 mai.

Je bénis Dieu et le roi de Prusse de ce qu'enfin vous allez être du nombre des élus de ce monde, et qu'on songe à vous payer ; mais permettez-moi de réserver mon *Te Deum* pour le jour où vous aurez touché votre argent. Cette petite somme payée à la fois vous mettrait fort à l'aise, et votre philosophie s'en trouvera très-bien. Je vous assure que c'est un des plus grands plaisirs que le roi de Prusse pût me faire. Il m'écrit toujours des lettres charmantes ; mais la lettre de change qu'il doit vous envoyer me paraîtra un chef-d'œuvre.

J'ai lu les extraits de Cicéron¹, que j'ai trouvés très-élegamment traduits. Je ne sais si ces *Pensées* détachées feront une grande fortune : ce sont des choses sages, mais elles sont devenues lieux communs, et elles n'ont pas cette précision et ce brillant qui sont nécessaires pour faire retenir les maximes. Cicéron était diffus, et il devait l'être parce qu'il parlait à la multitude. On ne peut pas d'un orateur, avocat de Rome, faire un La Rochefoucauld. Il faut dans les pensées détachées plus de sel, plus de figures, plus de laconisme. Il me paraît que Cicéron n'est pas là à sa place.

On m'a mandé que l'*École des Mères*² est tombée à la seconde et à la troisième représentation. Il n'y a guère d'ouvrage dont on m'ait dit plus de mal ; mais je me défie toujours des jugements précipités. Une pièce de théâtre n'est jamais bien jugée qu'avec le temps.

Je n'ai point lu et je ne veux point lire l'ouvrage contre M. de Maupertuis ; c'est un grand mathématicien et un grand génie. Qu'a-t-on à lui reprocher ? Laissons là toutes ces brochures ridicules ; je n'ai le temps que de lire de bons livres ; je lirai sûrement celui de l'abbé Prévost. Je n'ai pu lire qu'à Cirey sa traduction libre, et très-libre, de la *Vie de Cicéron*³ ; elle m'a fait un très-grand

1. C'étaient les *Pensées de Cicéron*, traduites, par d'Olivet, pour servir à l'éducation de la jeunesse. Paris, 1744, in-12.

2. Par M. de La Chaussée.

3. L'original anglais, de Middleton, parut en 1741, sous le titre de *Life of Cicero*. Ce fut en 1744 que l'abbé Prévost publia sa traduction des *Lettres de Cicéron à Brutus*, avec des notes de Middleton.

plaisir. Je fais venir les *Lettres à Brutus*, et surtout celles de Brutus, qui me paraissent bien plus nerveuses que celles de Marc-Tulle.

Bonsoir ; écrivez à votre ancien ami, qui vous aime toujours.

1651. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Cirey, le 8 mai.

Si Marc-Tulle avait écrit en français, mon cher abbé, il aurait écrit comme vous. Je vous remercie de votre traduction, que je regarde comme un chef-d'œuvre. Il est vrai qu'il était fort difficile de donner Cicéron par *pensées* détachées ; on ne peut pas faire de jolies tabatières d'un grand morceau d'architecture dans lequel il n'y a point de petits ornements. Cependant vous avez trouvé le secret de faire lire par parcelles un homme qu'il faut lire tout entier.

Je n'ai pas entendu ce que vous voulez dire dans votre préface par *opulence mal distribuée*, à moins que ce ne soit les cent mille écus de rente des moines de Clairvaux, mes voisins, tandis que l'abbé de Bernis¹ n'a pas huit cents livres de revenu, et que l'auteur de *Rhadamiste* meurt de faim, et que le fils du grand Racine est obligé d'être, en province, directeur des fermes. Je comprends encore moins les plaintes que vous faites de notre *luxe outré*, tandis que nos princes sont à peine logés, et qu'il n'y a pas une maison dans Paris comparable à celles de Gênes. Personne n'a de pages ; il n'y a pas à Paris ce qui s'appelle un beau carrosse. Un homme qui marcherait avec trois laquais se ferait siffler. La mode des grandes livrées est presque abolie. On vit très-commodément, mais sans faste. Apparemment que vous songiez aux soupers de Lucullus et aux voyages d'Antoine, quand vous nous avez dit ces injures ; mais nous ne devons pas payer pour les Romains, dont nous n'avons ni les vertus ni les vices. J'aimerais mieux que vous voulussiez jouir des agréments de votre siècle que de les injurier. Un souper en bonne compagnie vaut mieux que des réflexions.

1. L'abbé de Bernis, en 1744, n'avait pas encore trente ans, et il venait seulement de publier un recueil de *Poésies diverses*. Crébillon père et Louis Racine étaient, sous le rapport de l'âge et du talent, bien plus dignes d'intérêt. (CL.)

1652. — A M. L'ABBÉ DE VALORI.

Cirey en Champagne, le 8 mai.

Je vois, monsieur, qu'il faut s'adresser à des rois pour que les commissions soient bien faites. Monsieur votre frère a reçu le paquet que je lui ai adressé très-solemment par les mains du roi de Prusse, et je vois que vous n'avez pas reçu celui que j'ai eu l'honneur de vous envoyer par le coche d'Étampes. Je croyais devoir être plus fâché contre les rois que contre les coches, et je vois que je me suis trompé. Je n'ai point écrit à monsieur votre frère, parce que les lettres sont ouvertes en trois ou quatre endroits avant d'arriver; mais je me flatte qu'il n'en compte pas moins sur mon tendre attachement. Vos bontés, monsieur, adoucissent bien la douleur que m'a causée la mort de mon cher Denis¹. Vous avez perdu un homme qui vous était dévoué. Et cette pauvre M^{me} Denis n'aura plus la consolation de vous voir à Lille. Conservez-moi des bontés qui serviront toujours de baume à toutes les blessures que la nature et la fortune peuvent faire. Je resterai jusqu'au mois de septembre dans la charmante solitude de Cirey, tandis qu'on s'égorgera en Italie, en Flandre et en Allemagne. Ensuite je viendrai faire bâiller l'infante d'Espagne et son mari; mais ce que je souhaite le plus ardemment, c'est de pouvoir vous dire, à mon tour, avec quel tendre et respectueux attachement je vous suis dévoué, à vous, monsieur, et à toute votre aimable famille, à laquelle je présente mes très-humbles respects. Votre, etc.

VOLTAIRE.

1653. — DE MANNORY².

Ce 10 de mai 1744.

Il y a longtemps, monsieur, que vous n'avez entendu parler de moi, et il est bien fâcheux que je ne rappelle vos idées à mon sujet que pour vous entretenir de mes malheurs; mais je connais trop les sentiments de votre cœur pour manquer de confiance. Mon père vit toujours, il a quatre-vingts ans; il est extrêmement cassé et affaibli. J'aurai plus de cent mille francs de bien, et je n'en ai jamais reçu un écu. Ma profession est difficile; il y faut

1. Le mari de M^{lle} Mignot aînée.

2. Voltaire a écrit à la marge de l'autographe : « Lettre de l'avocat Mannory, qui, ayant reçu de moi l'aumône, fit contre moi un libelle. » — Sur Mannory, voyez, tome XXIV, la note de la page 119.

des secours sur lesquels j'avais compté, et qui m'ont manqué. J'ai essayé des maladies longues et considérables : j'ai enfin rétabli ma santé; mais, pendant ce temps, mon cabinet s'est trouvé vide. J'avais affaire alors, monsieur, à une propriétaire riche et dévote : j'avais extrêmement dépensé dans sa maison pour m'ajuster; elle m'a inhumainement mis dehors, et j'ai perdu toutes mes dépenses et mes arrangements. Enfin, monsieur, le pauvre M. de Fimarçon s'est adressé à moi; j'ai cru ses affaires bonnes, je m'y suis livré tout entier. Mes maladies m'avaient affaibli mon cabinet de la moitié. J'ai perdu l'autre moitié pour ne penser qu'à M. de Fimarçon.

Je me flattais qu'en le tirant d'affaire je me ferais honneur, et que sa reconnaissance me dédommagerait suffisamment : rien n'a réussi, monsieur. Pendant ce temps j'ai été trois mois à trouver une maison. J'en ai loué une le 23 décembre. Depuis cet instant les ouvriers y sont. Voilà donc six mois que je suis sans maison, sans cabinet, et par conséquent sans travail.

Jugez, monsieur, de ma situation. Je ne tirerais pas un écu de mon père. Quand on a été dur toute sa vie, on ne devient pas bon et généreux à quatre-vingts ans. M. Dodun, l'ancien receveur général, de qui j'ai loué, dans l'île, m'a fait attendre; mais il a dépensé quatre mille francs pour m'ajuster, et je serai au mieux. J'ai des meubles qui, en les faisant aller aux lieux, me suffiront. Il ne me manque donc, monsieur, que de pouvoir satisfaire à la dépense de mon emménagement, qui ne laissera pas que d'être un objet; de payer quelques petites dettes que j'ai depuis six mois, et d'avoir une faible somme devant moi pour ouvrir mon cabinet, et vivre en attendant la pratique, qui viendra sûrement.

J'ai toujours entendu dire, monsieur, qu'il était permis aux malheureux de se vanter un peu. En profitant de ce privilège, que je n'ai que trop acquis par ma situation, qui est cruelle, je puis me vanter de ne craindre aucun des avocats qui ont actuellement de l'emploi. Si j'ai du secours, je vais reprendre dans l'instant; mon cabinet a sa valeur. Dans un an, mon emploi peut être considérable; et mon père me laissera enfin ce qu'il ne pourra pas emporter. Si je n'ai point de secours, ma maison me devient inutile. Je ne pourrai plus reparaitre au palais, et je suis perdu sans ressource, car je ne suis bon à aucune autre chose. Je donnerai toutes les sûretés que je pourrai; je m'engagerai solidairement avec ma femme; je ferai même des lettres de change, pourvu que l'on me donne des délais suffisants.

M'abandonnez-vous, monsieur ? Oublierez-vous l'ancienne amitié que vous avez eue pour moi ? Je suis un de vos plus vieux serviteurs, et l'apologiste d'*Œdipe*¹ ne doit pas périr dans la misère au milieu de si belles espérances; il ne s'agit que de l'aider un peu. Ce sera un avocat que vous ferez; et, s'il devient bon, l'opération n'est pas indigne de vous. Jusqu'à présent, monsieur, vous avez fait tant de choses différentes, et dans tous les genres, que celle-là vous manquait peut-être. J'attends tout de vous,

1. *Apologie de la nouvelle tragédie d'Œdipe*, 1719, in-8°; voyez tome II, page 9.

monsieur; les temps sont affreux, puisque personne n'est sensible aux talents. Vous seul les connaissez tous, vous les protégez; et si vous pensez que je puisse faire quelque chose, vous ne m'abandonnerez certainement pas. Ma fortune dépend donc du jugement que vous porterez de moi. J'attends votre décision avec confiance. Je demeure rue de la Comédie-Française, chez M. Dubois, au Palais-Royal. En attendant que vous me mettiez en état de gagner l'Île, je compte que vous m'honorerez d'une réponse.

Je suis avec le plus tendre respect, monsieur, votre très-humble, etc.

MANNORY.

1654. — A M. LE DUC DE RICHELIEU.

A Cirey, par Bar-sur-Aube, ce 28 mai.

Vous, qui valez mieux mille fois
 Que cet aimable duc de Foix,
 Recevez d'un œil favorable
 Ce croquis et ce rogaton;
 Il faudrait vous le lire à table,
 Dans votre petite maison,
 Où Mars et la Galanterie
 Ont fait une tapisserie
 De lauriers et de

Vous avez dû recevoir, monseigneur de Foix, les trois informes esquisses du premier et du second acte¹. Lisez, si vous avez du loisir, ce troisième acte, et songez, je vous en supplie, qu'il m'est impossible de mettre en deux mois la dernière main à un ouvrage très-long, où vous voulez tout ce qui ferait la matière de plusieurs ouvrages. J'ai bien peur d'être avec vous comme Arlequin avec ce prince qui lui disait : *Fa mi ridere*². Cependant, si le fond de cet acte, si les divertissements, si l'intérêt qui y règne, si le mélange du tendre, du plaisant, des fêtes, et de la comédie, ne trouvent pas grâce devant vous, si les couplets qui regardent la France et l'Espagne ne vous plaisent pas, je suis un homme perdu. Ah ! monseigneur le duc de Foix, monseigneur le cardinal de Richelieu, monsieur de Candale, laissez-moi faire, donnez-moi du temps, permettez-moi le petit feu d'artifice qui fera un dénouement délicieux. Voyez; voulez-vous que j'envoie à Rameau les divertissements, pendant que je travaillerai le reste du spectacle à tête reposée? Car on ne fait point bien quand on fait vite. Dai-

1. De la *Princesse de Navarre*.

2. *La Vie est un songe*, par Boissy, scène vi.

gnez me donner vos conseils et vos ordres, et soyez sûr qu'il ne me manquera que du génie. Mon cœur, qui est à vos pieds, y suppléera comme il pourra.

M^{me} du Châtelet, qui est en vérité la meilleure femme du monde, et qui vous aime de tout son cœur, vous fait mille compliments.

Elle croit que je pourrai faire quelque chose de ma petite drôlerie; elle en trouve l'idée charmante. J'y travaillerai avec l'ardeur d'un homme qui veut vous plaire.

1655. — A M. THIERIOT.

A Cirey, le 30 mai.

Je vous suis très-obligé de la sensibilité que vous me marquez à la perte que je viens de faire de ce pauvre Denis. Sa veuve est très à plaindre : elle a fait une perte unique ; elle était adorée d'un mari honnête homme et aimable ; elle perd des jours et des nuits¹, et de la fortune, qu'elle ne retrouvera plus.

Je vous avais prié, par la réponse que je fis à votre première lettre, de dire à M. l'abbé de Rothelin combien je m'intéressais à sa santé. Vous avez prévenu mes prières ; mais vous m'annoncez de fort tristes nouvelles². Il faudrait que des âmes comme la sienne véussent dans de meilleurs corps et dans un meilleur siècle, et que la vertu ne fût point obligée de rendre hommage au fanatisme et à l'hypocrisie.

J'attends avec impatience la nouvelle du payement qui s'est fait attendre si longtemps. Il faut bien qu'enfin vous jouissiez de cette petite aisance qui ne dérangera pas votre philosophie, mais qui la rendra plus heureuse.

Le bonheur que je goûte dans une retraite délicieuse, dans un loisir toujours occupé des arts et de l'amitié, augmentera par les accroissements de votre fortune, si on peut appeler fortune ce nécessaire qu'on vous a promis.

Je vous embrasse.

1. M^{me} Denis, veuve au mois d'avril 1744, se remaria au commencement de 1780 ; mais, si l'on en croit Longchamp et Wagnière, elle répara souvent, pendant ce veuvage de trente-six ans, la perte des *nuits* dont son oncle parle. Quant à la *fortune*, on verra comment Voltaire, après avoir toujours satisfait les goûts de sa nièce pour la dissipation et la dépense, lui laissa la majeure partie de ses biens, y compris sa précieuse bibliothèque, qui est à Saint-Petersbourg. (Ct.)

2. L'abbé de Rothelin, alors languissant, mourut le 17 juillet 1744.

1656. — A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

A Cirey en Champagne, ce 1^{er} juin.

Les gens de bonne compagnie, monsieur, et ceux qui prétendent en être, vont bien se rengorger quand ils verront que le livre¹ le plus utile nous vient de l'homme du monde le plus aimable. Nous recevons dans ce moment votre présent charmant. M^{me} du Châtelet va quitter les *Tables astronomiques* de Bayer² pour vous en remercier; et moi, je quitte très-volontiers ma *Fête de Versailles* pour vous dire combien votre livre m'enchanté. Nous le parcourons. Je le lis en vous écrivant. J'admire ces traits brillants et vrais dont vous caractérisez les rois et les siècles. Ce que vous dites de Louis XII, de Henri IV, de Louis XIII, de Louis XIV, doit être appris par cœur. N'allez pas croire, au moins, que la reconnaissance que je vous dois sur Henri IV me fascine les yeux. Je vois très-clairement que votre ouvrage est un chef-d'œuvre d'esprit et de raison. Point de satire, point de prévention, point de faux raffinements. Vous avez enchâssé dans cette chronologie mille anecdotes intéressantes, qui toutes servent à faire connaître les temps dont vous parlez. Votre ouvrage vivra, je vous en répons; faites donc comme lui, et n'ayez plus de coliques. Passez à Cirey³, en allant aux eaux, et employez votre loisir à nous donner votre grande Histoire, que cet *Abrégé* doit faire désirer à tous ceux qui veulent lire pour s'instruire et pour avoir du plaisir. Je viens de lire l'article du chancelier de L'Hospital; grand merci: c'est un chancelier que j'idolâtre; il était philosophe, vrai philosophe, excellent citoyen, et faisant de beaux vers latins.

Hic jacet a nullis potuit quæ Gallia vinci,
Ipsa sui victrix, ipsa sui tumulus.

Que vous avez bien fait de donner tant d'éloges au grand Colbert! La lettre à Vossius! bon encore; cela peut fructifier en son temps, ce sont des germes de vertu et de grandeur. Le public doit vous être très-obligé; il n'avait point encore vu de cette besogne.

1. Le *Nouvel Abrégé chronologique de l'Histoire de France*, dont la première édition parut vers le mois d'avril 1744, avec un titre aussi long, à lui seul, qu'une préface.

2. Jean Bayer, d'Ausbourg, auteur d'une description des constellations, sous le titre d'*Uranometria*. (K.)

3. Hénault, en allant à Plombières, passa la journée du 7 juillet 1744 à Cirey.

Je vous demande en grâce de vous souvenir de moi avec M^{me} du Deffant. Conservez-moi vos bontés et les siennes. Elle écrit à M^{me} du Châtelet des lettres bien plaisantes. *Tentat eam*, quelquefois *in ænigmatibus*. On les devine sur-le-champ. Adieu, monsieur; je vous aime, je vous respecte, je vous suis dévoué pour la vie. V.

A propos, mais M^{me} du Châtelet vous a aussi envoyé son livre, et vous ne lui en dites mot; elle est fort piquée de ce que vous ne lui dites pas votre avis sur le carré de la vitesse. C'est cela qui est intéressant!

1657. — A. M. JACOB VERNET ¹.

A Cirey en Champagne, le 1^{er} juin.

Monsieur, un des grands avantages de la littérature est de procurer des correspondances telles que la vôtre. J'ai reçu la lettre dont vous m'avez honoré, et nous avons parlé de vous avec le Père Jacquier ², que vous avez vu à Genève; et je lui ai bien envié cette satisfaction.

Je ne décide point entre Genève et Rome,

(*Henriade*, ch. II, v. 5.)

comme vous savez; mais j'aimerais à voir l'une et l'autre ³, et, surtout, votre académie, dans laquelle il y a tant d'hommes illustres, et dont vous faites l'ornement. L'amitié, qui m'a fait refuser tous les établissements considérables dont le roi de Prusse voulait m'honorer à sa cour, me retient en France. C'est elle qui m'empêche de satisfaire le goût que j'ai toujours eu de voir votre république; c'est elle qui fait que Cirey est mon royaume et mon académie.

Je suis flatté que mes petites réflexions sur l'histoire ne vous aient pas déplu; j'ai tâché de mettre ces idées en pratique dans un *Essai*, que j'ai assez avancé, sur l'Histoire universelle depuis Charlemagne. Il me semble qu'on n'a guère encore considéré l'histoire que comme des compilations chronologiques; on ne l'a écrite ni en citoyen ni en philosophe. Que m'importe d'être

1. Voyez tome XXXIII, page 378.

2. François Jacquier, minime et savant mathématicien, né à Vitry-le-François le 7 juin 1711, mort à Rome le 3 juillet 1788.

3. Voltaire vit Genève le 12 décembre 1754; il ne vit jamais Rome.

bien sûr que Adaloaldus¹ succéda au roi Agiluf en 616, et de quoi servent les anecdotes de leur cour? Il est bon que ces noms soient écrits une fois dans les registres poudreux des temps, pour les consulter peut-être une fois dans la vie; mais quelle misère de faire une étude de ce qui ne peut ni instruire, ni plaire, ni rendre meilleur! Je me suis attaché à faire, autant que j'ai pu, l'histoire des mœurs, des sciences, des lois, des usages, des superstitions. Je ne vois presque que des histoires de rois; je veux celle des hommes. Permettez-moi de vous soumettre ce que je dis dans l'avant-propos de mon *Essai*.

Voici comme je m'exprime : « Je regarde la chronologie et les successions des rois comme mes guides, et non comme le but de mon travail. Ce travail serait bien ingrat si je me bornais à vouloir apprendre en quelle année un prince, indigne de l'être, succéda à un prince barbare. Il me semble, en lisant les histoires, que la terre n'ait été faite que pour quelques souverains et pour ceux qui ont servi leurs passions; presque tout le reste est abandonné. Les historiens, en cela, ressemblent à quelques tyrans dont ils parlent : ils sacrifient le genre humain à un seul homme². »

Je voudrais, monsieur, être à portée de vous consulter sur cet *Essai*, que j'ai écrit dans cet esprit. Peut-être un jour le ferai-je imprimer dans votre ville.

A l'égard de mes autres ouvrages de littérature, tous les recueils qu'on en a faits sont très-mauvais et fort incorrects; j'ai toujours souhaité qu'on en fit une bonne édition, et puisque vous voulez bien m'en parler, je vous dirai que, si quelque libraire de votre ville voulait en faire une édition complète, je lui donnerais toutes les facilités et tous les encouragements qui dépendraient de moi; je lui assurerais même le débit de trois ou quatre cents exemplaires, que je lui payerais au prix coûtant, avec un bénéfice dont nous conviendrions; je lui en remettrais l'argent, qui serait entre les mains d'un banquier, et lui serait délivré quand il livrerait les trois ou quatre cents exemplaires.

Je suis extrêmement mécontent des libraires d'Amsterdam,

1. *L'Art de vérifier les dates*, et les *Tablettes chronologiques* de Lenglet-Dufresnoy, et celles de M. J. Picot, disent 615; M. Simonde de Sismondi, la *Biographie universelle*, dit vers 615. (B.)

2. Cet alinéa fait partie, presque textuellement, de l'*Introduction* composée par Voltaire pour la première ébauche de son *Essai sur les Mœurs*, dont J. Néaulme donna, en 1753, une édition subreptice et défigurée, sous le titre d'*Abrégé de l'Histoire universelle* (voyez tome XXIV, page 51).

et peut-être les vôtres me serviront-ils mieux. Mais c'est une entreprise que je voudrais très-secrète, attendu les mesures que je dois garder en France. Vos libraires pourraient être sûrs qu'ils seraient seuls dépositaires des pièces que je leur ferais tenir, et que leur édition ferait infailliblement tomber toutes les autres. Le marché même que je leur propose serait un bon garant.

Si vous trouvez donc, monsieur, quelque libraire à qui cette entreprise convînt, je vous aurais l'obligation de me voir enfin imprimé comme il faut.

Vos réflexions sur le *Postquam nos Amaryllis*¹ et sur les rois de Naples me paraissent d'un homme qui connaît très-bien les livres et le monde.

Comptez, monsieur, que je suis avec la plus sincère estime, etc.

VOLTAIRE.

1658. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Cirey, le 5 juin.

Vous m'avez écrit, adorable ange, des choses pleines d'esprit, de goût et de bon sens, auxquelles je n'ai pas répondu, parce que j'ai toujours travaillé. Figurez-vous que, pendant ce temps-là, M. de Richelieu envoie au président Hénault, et à M. d'Argenson le ministre, l'informe esquisse de cet ouvrage. J'en suis très-fâché, car les hommes jugent rarement si l'or est bon quand ils le voient dans la mine tout chargé de terre et de marcassites. J'écris au président pour le prévenir. J'espère qu'avec du temps et vos conseils je pourrai venir à bout de faire quelque chose de cet essai ; mais je vous demande en grâce de jeter dans le feu le manuscrit que vous avez. Pourquoi voulez-vous garder des titres contre moi ? Pourquoi conserver les langes de mon enfant, quand je lui donne une robe neuve ?

Je conviens avec vous que le plaisant et le tendre sont difficiles à allier. Cet amalgame est le grand œuvre ; mais enfin cela n'est pas impossible, surtout dans une fête. Molière l'a tenté dans *la Princesse d'Élide*, dans *les Amants magnifiques* ; Thomas Corneille, dans *l'Inconnu* ; enfin cela est dans la nature. L'art peut donc le représenter, et l'art y a réussi admirablement dans *Amphitryon*. Je vous avertis d'ailleurs qu'on a voulu une Sanchette ou Sancette, et que je la fais une enfant simple, naïve, et

1. Virgile, *Bucol.*, I, 31.

ayant autant de coquetterie que d'ignorance ; c'est du fonds de ce caractère que je prétends tirer des situations agréables :

Si quid novisti rectius istis,
Candidus imperti; si non, his utere mecum.

(HOR., lib. I, ep. vi, v. 67.)

1659. — A M. LE DUC DE RICHELIEU.

Cirey, ce 5 juin.

Vous êtes un grand critique, et on ne peut prendre son thé avec plus d'esprit. Je vous admire, monseigneur, de raisonner si bien sur mon barbouillage quand on ouvre des tranchées. Il est vrai que vous écrivez comme un chat ; mais aussi je me flatte que vous commandez les armées comme le maréchal de Villars : car, en vérité, votre écriture ressemble à la sienne, et cela va tous les jours en embellissant ; bientôt je ne pourrai plus vous déchiffrer ; passons.

Vous avez grande raison : le tyran de Madrid, quoique ce soit don Pèdre, est malsonnant, et vous jugez bien que cela est corrigé sur-le-champ. Il en sera de même du reste. Mais comment avez-vous pu donner mes brouillons à M. d'Argenson et au président ? Vous me faites périr à petit feu. Un malheureux croquis, informe, dont il ne subsistera peut-être pas cent vers, qui n'était que pour vous, une idée à peine jetée sur le papier, seulement pour vous obéir, et pour savoir de vous si vous approuviez l'esquisse du bâtiment ! Ils prendront cela pour la maison toute faite, et ils me trouveront ridicule. Comment montrer un premier acte qui finit par A, V, G, R, C, G ? C'est se moquer du monde ; c'est me désespérer. L'ouvrage ne ressemble déjà plus à celui que je vous ai envoyé.

A, V, G, R, C, G, cette énigme me gêne,
Je veux la deviner avant la fin du jour ;
Ah ! je n'aurai pas grande peine :
Le mot de l'énigme est amour.

Cela clôt un acte du moins ; cela peut se présenter. Et quand Léonor dit à la princesse :

Mais un homme ridicule
Vaut peut-être encor mieux que rien,

la princesse répond :

Souvent, dans le loisir d'une heureuse fortune,
Le ridicule amuse, on se prête à ses traits ;

Mais il fatigue, il importune
Les cœurs infortunés et les esprits bien faits ¹.

Et puis suit le portrait d'Alamir. Et croyez-vous encore que j'aie laissé subsister les plats compliments de Morillo, et les sottises réponses de la princesse, quand on lui donne la pomme? Elle disait :

Mais il me siérait mal d'accepter ce présent.

C'est répondre en bégueule sans esprit. Voici ce qu'elle dit :

Il me siérait bien mal d'accepter ce présent;
Pàris l'offrit moins galamment
A l'objet dangereux qui de son cœur fut maître.
Hélène fut séduite, et je ne veux pas l'être ².

C'est un peu plus tourné, cela. Vous me demanderez, monseigneur, pourquoi je ne vous ai pas envoyé tout l'ouvrage dans ce goût. C'est, ne vous déplaît, que je ne trouve pas l'esprit en écrivant, aussi vite que vous en parlant; c'est que j'aimerais mieux faire deux tragédies qu'une pièce où il entre de tout, et où il faut que les genres opposés ne se nuisent point. Vous avez ordonné ce mélange: cela peut faire une fête charmante; mais, encore une fois, il faut beaucoup de temps. Je vais à présent travailler avec un peu plus de confiance ce qui regarde la comédie; et je me flatte que je remplirai vos vœux autant que mes faibles talents le permettront. Il s'agit à présent des divertissements que j'ai tâché de faire de façon qu'ils puissent convenir à tous les changements que je me réservais de faire dans la comédie.

Voyez si vous voulez que j'envoie à Rameau ceux des premier et troisième actes; j'attends sur cela vos ordres, et je vous avoue d'avance que je ne crois pas avoir dans mon magasin rien de plus convenable que ces deux divertissements. A l'égard du second acte, je ferai, comme de raison, ce que vous voudrez; mais ayez la bonté d'examiner si le duc de Foix, ayant intention de se cacher jusqu'au bout, peut donner une fête qui réponde mieux au dessein? Songez que les divertissements du premier et du second acte sont des fêtes entrecoupées, et qu'il faut au milieu une espèce de petit opéra complet, d'autant plus que,

1. *La Princesse de Navarre*, acte I, scène 1.

2. Ces vers n'ont pas été conservés.

pendant ce temps-là, il faut que la princesse soit supposée tout voir d'un bosquet dans lequel elle est cachée, et dans lequel elle change d'habits. M^{me} du Châtelet est fort sévère, et jusqu'à présent je ne l'ai jamais vue se tromper en fait d'ouvrages d'esprit.

1660. — A M. LE COMTE D'ARGENSON,
MINISTRE DE LA GUERRE.

A Cirey, le 6 juin.

Comment diable M. le duc de Foix de Richelieu a-t-il pu vous faire lire une mauvaise esquisse, un croquis informe, que je ne lui ai envoyé que par pure obéissance? Il ne s'agit pas de savoir si cela est bon, mais de prévoir si on en peut tirer quelque chose de bon. Et c'est, monseigneur, ce que je vous demande en grâce de prévoir, si vous m'aimez. Mais comment avez-vous eu le temps de lire cette bagatelle? Soyez béni, entre tous les ministres, d'aimer les beaux-arts au milieu de la guerre. C'est un mérite bien rare, et qui prouve bien qu'on est au-dessus de son emploi. M. de Louvois n'avait pas ce mérite ; aussi Poignan disait de lui :

. Louvois, ce ministre brutal,
Renvoya d'un coup d'œil Phébus à l'hôpital.

A propos d'hôpital, je vous ai présenté un placet pour un gentilhomme champenois, nommé de Riaucourt, lieutenant dans le bataillon de Saint-Didier, milice, dont le père, capitaine au dit bataillon, vient de crever. La veuve et sept enfants ont un procès dans votre ancienne principauté de Joinville ; quand il faut payer leur procureur, ils apportent leurs poules au marché de Joinville, et les vendent vingt sous pour payer la justice, et meurent de faim. Cependant, point de réponse à mon placet.

Je vous demande en grâce de me protéger auprès du duc de Foix-Richelieu, et de croire que ma petite drôlerie vaut mieux que la petite esquisse qu'on vous a montrée. Triomphez, et je vous amuserai.

Je vous suis attaché aussi tendrement que quand vous n'étiez pas ministre, et non plus respectueusement.

M^{me} du Châtelet vous présente ses compliments.

VOLTAIRE.

1661. — A M. LE DUC DE RICHELIEU.

A Cirey, ce 8 juin.

Je crains bien qu'en cherchant de l'esprit et des *traits*,
 Le bâtard de Rochebrune ¹
 Ne fatigue et *n'importune*
 Le successeur d'Armand *et les esprits bien faits* ².

Il faut pourtant s'évertuer pour que les idées de votre maçon ne soient pas absolument indignes de l'imagination de l'architecte. Vous voulez, monseigneur, un divertissement au second acte, où il soit question du duc de Foix.

Figurez-vous qu'à la fin du second acte, la princesse de Navarre est déjà reconnue, et qu'on lui apprend que le duc de Foix avance ; aussitôt arrive un député de ce duc de Foix, en présence du duc de Foix lui-même, qui est toujours Alamir. Ce député est suivi d'esclaves maures qu'il envoie à la princesse ; ils font une entrée, et chantent. La princesse dit qu'elle ne veut rien du duc de Foix. Il y a dans le fond du théâtre un bassin d'eau représenté par des toiles blanches. Les esclaves répondent qu'ils vont mourir, puisqu'on les rebute, et que leur maître en usera ainsi. Ils se précipitent dans l'eau, et il en renaît sur-le-champ autant d'Amours qui viennent avec des fleurs et des flambeaux, et qui disent à peu près à la dona :

De nouveaux esclaves paraissent ;
 Ne les rebutez pas, c'est pour vous qu'ils renaissent.
 Comme leur mère, ils sont sortis des eaux.
 C'est sous vos lois qu'ils sont à craindre ;
 Vous avez le pouvoir d'allumer leurs flambeaux,
 Et vous n'aurez jamais celui de les éteindre ³.

Cependant il s'élève au milieu de l'eau un groupe d'architecture représentant Jupiter qui enlève Europe, Neptune qui enlève Calisto, et Pluton qui enlève Proserpine ; et on chante tout ce qui peut justifier le duc de Foix par l'exemple de ces trois dieux. Alors les divertissements font place au reste de la pièce.

1. Rochebrune était un poète agréable, et auteur de plusieurs chansons. C'est lui qui fit les paroles de la cantate d'*Orphée*, qui devint le triomphe du musicien Clérambault. Il mourut en 1732. (K.)

2. Parodie du sixième alinéa de la lettre 1659, à Richelieu.

3. On ne trouve plus ces vers dans *la Princesse de Navarre*.

Voudriez-vous qu'à la fin du troisième acte le fond du théâtre représentât les Pyrénées? L'Amour leur ordonnerait de disparaître, afin de ne faire qu'un peuple de la France et de l'Espagne, et on verrait à leur place une salle de bal où le duc de Foix danserait avec sa dame, etc. Je chercherai tant qu'à la fin j'approcherai de vos idées. Encouragez-moi, je vous supplie; soyez sûr que tous les divertissements seront faits avant le mois de juillet; qu'il ne faudra pas un mois à Rameau; que je travaillerai la pièce avec tout le soin possible, et que je n'aurai rien fait en ma vie avec plus d'application; mais, encore une fois, ne me jugez point sur cette misérable esquisse; et, s'il y a quelques scènes qui vous plaisent, croyez que tout sera travaillé dans ce goût; soyez sûr enfin que vous serez servi à point nommé, et que tout sera prêt pour votre retour.

M^{me} du Châtelet regrette toujours la *Petite Fête des bergers*, et

Du sort de Polémon l'intéressante histoire ¹.

Mais il me semble que cette nouvelle façon serait plus susceptible de spectacle. Je vous demande toujours la permission d'envoyer à Rameau les autres divertissements. Je vous supplie de dicter vos ordres en prenant votre thé, si vous prenez du thé devant Menin ou dans Menin. Tâchez d'aller à Bruxelles, car on nous y dénie justice². M^{me} du Châtelet vous aime véritablement; je vous le dis: c'est une très-bonne femme. Adieu, monseigneur, mon cher protecteur; adieu.

1662. — A M. THIERIOT.

A Cirey, le 11 juin.

Souvenez-vous que j'avais dit à celui qui vous fait tant attendre :

Titus perdit un jour, et vous n'en perdrez pas ³.

Je n'ai point dit : vous n'en perdez pas, puisque voilà neuf années⁴ perdues jusqu'à présent pour vous. Cependant je ne puis

1. Il ne reste aucune trace de la *Petite Fête des bergers*.

2. Il s'agit du procès entre les maisons du Châtelet et de Honsbrouck, qui durait depuis soixante ans, pour lequel, depuis 1739, Voltaire et M^{me} du Châtelet firent plusieurs voyages à Bruxelles, et qui finit enfin par s'accorder.

3. Derniers vers de l'Épître au roi de Prusse sur son avènement à la couronne (1740). Voyez tome X.

4. Lisez sept. Thieriot, à la recommandation de Voltaire, ne devint l'agent lit-

croire que, tout Vespasien qu'il est par son goût que vous lui reprochez pour l'argent, il ne vous paye, à la fin, en Titus. Il ne vous a pas demandé votre mémoire pour ne vous rien donner : il exerce votre patience, mais il ne la confondra point. Je vous réponds qu'on paye exactement toutes les pensions qu'il donne ; on les paye même tous les mois ; il ne s'agit que d'être mis sur l'état, et je vous assure qu'enfin vous y serez. Je vous plains beaucoup, l'épreuve est trop longue ; mais je serais bien trompé si, dans peu de temps, vous ne recevez une somme honnête. Malheureusement les nouvelles affaires que la succession d'Ost-Frise va susciter pourraient être un prétexte d'un nouveau délai ; mais une affaire aussi petite que la vôtre ne doit pas être comptée pour une dépense ; enfin j'espère encore qu'il ne fera pas une injustice si criante.

Je vous prie de dire à M. l'abbé de Rothelin qu'il doit me compter parmi ceux qui s'intéressent le plus à son état ; je lui suis sincèrement dévoué comme citoyen et comme homme de lettres.

J'avoue qu'il est triste qu'il ait été forcé de sacrifier sa philosophie et sa manière de penser à des hypocrites et à des imbéciles.

. Fari... quæ sentiat....

(HOR., lib. I, ep. iv. v. 9.)

est le plus beau privilège de l'humanité ; mais il faut être Anglais pour jouir de cette prérogative. Si on avait le malheur de le perdre, il quitterait un monde bien peu regrettable. Je suis plus détaché que jamais des tourbillons des sots dans la douce solitude qui fait ma consolation ; et, si la fête de monsieur le dauphin ne me rappelait pas à Paris, je ne crois pas que j'y revinsse jamais.

Le paradis terrestre est où je suis ¹.

Si vous aviez vu mon appartement, vous me croiriez plus *mondain* que philosophe. Je me crois pourtant plus philosophe que *mondain*. Comptez que dans ma philosophie l'amitié tient toujours un grand chapitre ; je la regarde comme le baume qui guérit toutes les blessures que la fortune et la nature font continuellement aux hommes.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

téraire de Frédéric que vers le milieu de 1737. En 1747, il n'avait encore rien reçu du *Vespasien* de Prusse.

1. Dernier vers du *Mondain* ; voyez tome X.

1663. — A M. LE DUC DE RICHELIEU.

Cirey, ce 18 juin.

J'ai reçu, monsieur le duc, les opinions de mes juges qui, à peu de chose près, justifient ma manière de penser. Vous m'avez donné une terrible besogne. J'aurais mieux aimé faire une tragédie qu'un ouvrage dans le goût de celui-ci. La difficulté est presque insurmontable, mais je me flatte qu'à la fin mon zèle me sauvera. Voici un prologue¹ que la prise de Menin m'a inspiré. Il me paraît qu'il embrasse assez naturellement le sujet de vos victoires et celui du mariage. Peut-être l'envie de vous servir m'aveugle ; mais il me paraît que Mars et Vénus viennent assez à propos, et que l'arbre chargé de trophées, dont les rameaux se réunissent, fournit un des heureux corps de devise qu'on ait jamais vus.

Je n'ai qu'une certaine portion de talent, et je vous avoue que j'ai mis dans ce prologue tout ce que la nature du sujet fournit à ma faible capacité ; j'en envoie un double à mes juges. Qu'ils prennent bien garde que souvent *il meglio è 'l nemico del bene*.

Les divertissements du premier acte ne peuvent devenir que plus mauvais sous ma main ; et si le spectacle de ce premier acte, tel qu'il est, ne fait pas un grand effet, je suis l'homme du monde le plus trompé.

Voyez donc, monsieur le duc, si vous voulez que j'envoie à Rameau ce prologue et ces fêtes du premier acte, tandis que je travaillerai au reste.

Ce reste est extrêmement difficile, encore une fois, parce que vous avez ordonné l'alliage des métaux. J'y travaille comme un homme qui veut vous plaire ; mais croyez-moi sur le prologue et sur les fêtes du premier acte : ce ne sont pas des morceaux qui flattent assez mon amour-propre pour m'aveugler. Il n'y a ici d'autre gloire pour moi que celle de vous obéir. Le grand point est que je vous fournisse un spectacle brillant et plein d'agrément, qui fasse honneur à votre magnificence et à votre goût ; et je vous réponds que tout cela se trouve dans le premier acte. Je ne parle que du tableau, il est aisé de se le représenter. Y a-t-il rien de plus contrasté et de plus magnifique, j'ose dire de plus neuf ? Où trouvera-t-on une femme persécutée, arrêtée par des fêtes à

1. On n'a pas trouvé le prologue dont l'auteur parle ici. (K.) — Louis XV était entré, le 7 juin, dans Menin.

toutes les portes par où elle veut sortir? Songez bien que je ne prends le parti que de ce tableau, que je soutiens devoir faire un effet charmant; croyez-en l'expérience que j'ai du théâtre. J'abandonne tout mon style, mes scènes, mes caractères; j'insiste sur ces deux divertissements, dont je peux parler sans faire l'auteur. Enfin je crois voir cela très-clair, et enfin il faut prendre un parti; Rameau presse. Je travaillerai nuit et jour pour vous; mais encouragez-moi un peu, et fiez-vous un peu à qui vous aime et vous respecte si tendrement.

1664. — A. M. MARTIN KAHLE¹.

Monsieur le doyen, je suis bien aise d'apprendre au public que vous avez écrit contre moi un petit livre. Vous m'avez fait beaucoup d'honneur. Vous rejetez, page 17, la preuve de l'existence de Dieu tirée des causes finales. Si vous aviez raisonné ainsi à Rome, le révérend père jacobin maître du sacré palais vous aurait mis à l'Inquisition; si vous aviez écrit contre un théologien de Paris, il aurait fait censurer votre proposition par la sacrée faculté; si contre un enthousiaste, il vous eût dit des injures, etc., etc.; mais je n'ai l'honneur d'être ni jacobin, ni théologien, ni enthousiaste. Je vous laisse dans votre opinion, et je demeure dans la mienne. Je serai toujours persuadé qu'une horloge prouve un horloger, et que l'univers prouve un dieu. Je souhaite que vous vous entendiez vous-même sur ce que vous dites de l'espace et de la durée, et de la nécessité de la matière, et des monades, et de l'harmonie préétablie; et je vous renvoie à ce que j'en ai dit en dernier lieu dans cette nouvelle édition, où je voudrais bien m'être entendu, ce qui n'est pas une petite affaire en métaphysique.

Vous citez, à propos de l'espace et de l'infini, la *Médée* de Sénèque, les *Philippiques* de Cicéron, les *Métamorphoses* d'Ovide, des vers du duc de Buckingham, de Gombaud, de Regnier, de Rapin, etc. J'ai à vous dire, monsieur, que je sais bien autant de vers que vous; que je les aime autant que vous; et que, s'il s'agissait de vers, nous verrions beau jeu; mais je les crois peu propres à éclaircir une question métaphysique, fussent-ils de Lucrece ou du cardinal de Polignac. Au reste, si jamais vous

1. Cette lettre est de 1744, année où parut la traduction, faite par Gautier de Saint-Blancard, de l'ouvrage de Kahle. Le passage cité par Voltaire est en effet page 17 de la traduction française. (B.) — Voyez tome XXIII, page 193.

comprenez quelque chose aux monades, à l'harmonie préétablie ; et, pour citer des vers,

Si monsieur le doyen peut jamais concevoir
Comment, tout étant plein, tout a pu se mouvoir ! ;

si vous découvrez aussi comment, tout étant nécessaire, l'homme est libre, vous me ferez plaisir de m'en avertir. Quand vous aurez aussi démontré en vers ou autrement pourquoi tant d'hommes s'égorgent dans le meilleur des mondes possibles, je vous serai très-obligé.

J'attends vos raisonnements, vos vers, vos invectives ; et je vous proteste du meilleur de mon cœur que ni vous ni moi ne savons rien de cette question. J'ai d'ailleurs l'honneur d'être, etc.

1665. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Cirey, le 11 juillet.

Le convalescent fait partir aujourd'hui, sous l'enveloppe de M. de La Reynière, le plus énorme paquet dont jamais vous ayez été excédé ; c'est, mes anges, toute la pièce avec les divertissements, telle à peu près que je suis capable de la faire. Je ne vous demande pas d'en être aussi contents que M^{me} du Châtelet et M. le président Hénault², mais je vous demande de l'envoyer à M. le duc de Richelieu, et d'en paraître contents.

Je souhaiterais, pour le bien de votre âme, que vous voulussiez faire grâce à Sanchette, dont vous m'avez paru d'abord si mécontents. Tenez-moi quelque compte d'avoir mis au théâtre

1. Parodie des vers 31 et 32 de l'épître V de Boileau.

2. Le président, après avoir passé le 7 juillet à Cirey, écrivit ce qui suit au comte d'Argenson, dans une lettre datée de Plombières, le jeudi 9 juillet 1744 :

« J'ai aussi passé par Cirey, c'est une chose rare. Ils sont là tous deux seuls, comblés de plaisirs. L'un fait des vers de son côté, et l'autre des triangles. La maison est d'une architecture romanesque, et d'une magnificence qui surprend. Voltaire a un appartement terminé par une galerie qui ressemble à ce tableau que vous avez vu de l'École d'Athènes, où sont rassemblés des instruments de tous les genres, mathématiques, physiques, chimiques, astronomiques, etc... et tout cela est accompagné d'ancien laque, de glaces, de tableaux, de porcelaine de Saxe, etc... enfin je vous dis que l'on croit rêver. Il m'a lu sa pièce ; j'en ai été très-content. Il n'a omis aucun de mes conseils ni aucune de mes corrections, et il est parvenu à être comique et touchant. Mais que dites-vous de Rameau, qui est devenu bel esprit et critique, et qui s'est mis à corriger les vers de Voltaire ? J'en ai écrit à M. de Richelieu deux fois. Ce fou-là (Rameau) a pour conseil toute la racaille des poètes ; il leur montrera l'ouvrage. L'ouvrage sera mis en pièces, déchiré, critiqué... »

un personnage neuf dans l'année 1744, et d'avoir, dans ce personnage comique, mis de l'intérêt et de la sensibilité. Comment avez-vous pu jamais imaginer que le *bas* pût se glisser dans ce rôle ? comment est-ce que la naïveté d'une jeune personne ignorante, et à qui le nom seul de la cour tourne la tête, peut tomber dans le *bas* ? ne voulez-vous pas distinguer le *bas* du familier, et le naïf de l'un et de l'autre ?

Il n'y a de *bas* que les expressions populaires et les idées du peuple grossier. Un Jodelet est *bas*, parce que c'est un valet ou un vil bouffon à gages.

Morillo est d'une nécessité absolue ; il est le père de sa fille encore une fois, et on ne peut se passer de lui. Or, s'il faut qu'il paraisse, je ne vois pas qu'il puisse se montrer sous un autre caractère, à moins de faire une pièce nouvelle.

Je pourrai ajouter quelques airs aux divertissements, et surtout à la fin ; mais dans le cours de la pièce, je me vois perdu si on souffre des divertissements trop longs. Je maintiens que la pièce est intéressante, et ces divertissements n'étant point des intermèdes, mais étant incorporés au sujet, et faisant partie des scènes, ne doivent être que d'une longueur qui ne refroidisse pas l'intérêt.

Enfin vous pouvez, je crois, envoyer le tout à M. de Richelieu, et préparer son esprit à être content. S'il l'est, ne pourrait-on pas alors lui faire entendre que cette musique, continuellement entrelacée avec la déclamation des comédiens, est un nouveau genre pour lequel les grands échafaudages de symphonie ne sont point du tout propres ? Ne pourrait-on pas lui faire entendre qu'on peut réserver Rameau pour un ouvrage tout en musique ? Vous me direz ce que vous en pensez, et je me conformerai à vos idées.

Que de peines vous avez avec moi ! et que d'importunités de ma part ! En voici bien d'un autre. Vous souvenez-vous avec quels serments réitérés ce fripon de Prault vous promit de ne pas débiter l'infâme édition qu'il a fait faire à Trévoux ? M. Pallu me mande qu'elle est publique à Lyon. Je le supplie de la faire séquestrer ; mais je vous demande en grâce d'envoyer chercher ce misérable, et de lui dire que ma famille est très-résolue à lui faire un procès criminel s'il ne prend pas le parti de faire lui-même ses diligences pour supprimer cette œuvre d'iniquité. Il a assurément grand tort, et on ne peut se conduire avec plus d'imprudence et de mauvaise foi. Je travaillais à lui procurer une édition complète et purgée de toutes les sottises qu'il a mises sur mon compte, dans son indigne recueil ; et c'est pen-

dant que je travaille pour lui, qu'il me joue un si vilain tour ! Il ne sent pas qu'il y perd, que son édition se vendrait mieux et ne serait point étouffée par d'autres si elle était bonne.

Mais presque tous les libraires sont ignorants et fripons ; ils entendent leurs intérêts aussi mal qu'ils les aiment avec fureur. La mauvaise foi de Prault me fait d'autant plus de peine que je me flattais que cette même édition, corrigée selon mes vues, serait celle dont je serais le plus content. Vous allez trouver ma douleur trop forte ; mais vous n'êtes pas père : pardonnez aux entrailles paternelles, vous qui êtes le parrain et le protecteur de tous mes enfants. Adieu, mon cher et respectable ami ; M^{me} du Châtelet vous dit toujours des choses bien tendres : car comment ne vous pas aimer tendrement ? Mille respects à tous les anges.

P. S. Permettez que le bavard dise encore un petit mot de *la Princesse de Navarre* et du *duc de Foix*. Il m'est devenu important que cette drogue soit jouée, bonne ou mauvaise. Elle n'est pas faite pour l'impression ; elle produira un spectacle très-brillant et très-varié ; elle vaut bien *la Princesse d'Élide*, et c'est tout ce qu'il faut pour le courtisan, mais c'est aussi ce qu'il me faut. Cette bagatelle est la seule ressource qui me reste, ne vous déplaie, après la démission de M. Amelot¹, pour obtenir quelque marque de bonté qu'on me doit pour des bagatelles d'une autre espèce dans lesquelles je n'ai pas laissé de rendre service. Entrez donc un peu, mon cher ange, dans ma situation, et songez plutôt ici à votre ami qu'à l'auteur, et au solide qu'à la réputation. Je ferai pourtant de mon mieux pour ne pas perdre celle-ci.

. VOLTAIRE.

Autre bavarderie. Je suis pourtant toujours pour cet arbre chargé de trophées, dont les rameaux se réunissent. Est-ce encore ce coquin de M. le chevalier Roi qui m'a volé cette idée ? Je viens de lire *Nirée*². Je ne sais si je me trompe, mais cela ne me paraît écrit ni naturellement ni correctement.

Ces deux choses *manquant* font *détestablement*³.

J'en demande pardon à monsieur le chevalier.

1. Renvoyé le 26 avril 1744.

2. C'était la cinquième entrée du *Ballet de la Paix* ; paroles de Roi, musique de Rebel et Francœur.

3. Parodie de ce vers des *Femmes savantes*, acte III, scène II :

Ces deux adverbess joints font admirablement.

1666. — A M. CLÉMENT,

RECEVEUR DES TAILLES, A DREUX.

A Cirey en Champagne, ce 11 juillet.

J'ai reçu, monsieur, à la campagne où je suis depuis quelques mois, le joli conte, ou plutôt le conte joliment écrit dont vous avez bien voulu me faire part. J'aurais répondu plus tôt à cette marque aimable de votre souvenir, si ma très-mauvaise santé et mes travaux de commande, qui l'affaiblissent encore, m'en avaient laissé le loisir.

Vous avez échauffé la glace
 Qui me gelait dans les écrits
 De ce trop renommé Boccace ;
 Et vous mettez toute la grâce
 De votre brillant coloris
 Sur son vieux tableau, qui s'efface.
 Sans vous je n'aurais point aimé
 Ensalde et sa sorcellerie ;
 L'enchanteresse poésie
 Dont votre conte est animé
 Est la véritable magie,
 Et la seule qui m'ait charmé.

Conservez-moi, monsieur, une amitié qui m'est d'autant plus précieuse que je la dois au commerce des Muses.

Je suis, etc.

1667. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Cirey, le 23 juillet.

J'avais déjà fait le divertissement du second acte, selon le projet que j'avais envoyé à M. de Richelieu. M. le président Hénault doit avoir à présent entre les mains ce nouveau divertissement. Le comité peut comparer mes Maures avec mon berger qui tue les monstres tout seul pendant que l'évêque bénit les drapeaux. Il peut choisir ou rejeter tout¹.

Je vous avertis, mon cher ange gardien, que la comédie est à peu près faite selon les deux manières, c'est-à-dire que, avec le divertissement de la princesse Ésone, tiré d'Hygin, M^{me} de

1. Tout ceci a été rejeté.

Navarre n'est reconnue qu'au troisième acte, et que, avec mes Maures, mes Amours, mon bassin, mon groupe, tirés de ma tête, M^{me} de Navarre est reconnue au second acte. Vous devinez tout le reste. J'ai reçu votre projet du troisième acte, et je vous remercie d'aider la faiblesse de mon imagination ; mais je vous supplie de ne pas imiter les comédiens italiens, quand vous craignez d'imiter Roi. Or ce serait les imiter bien pauvrement que de donner un feu d'artifice sans autre raison que l'envie de le donner ; mais que ce feu d'artifice serve à expliquer un secret, à dénouer une intrigue, alors il me semble que c'est une invention très-agréable. J'ai imaginé qu'on avait prédit¹ à la princesse qu'elle aimerait un jour son ennemi, et l'accomplissement de cette prédiction se trouvera renfermé dans les lettres de feu qui paraîtront sur un ciel étoilé, comme un ordre des dieux écrit dans le ciel. Laissez-moi donc conserver mon divertissement du premier acte, il ne ressemble point tant, ce me semble. Ce sont les trois déesses elles-mêmes qui font une galanterie de leur pomme à la princesse. Les guerriers sont nécessaires parce qu'ils la jettent dans l'embarras. Enfin il me semble que c'est n'imiter personne que de faire arrêter les gens à chaque porte par des fêtes. C'est principalement dans cette invention que consiste toute la galanterie ; et, pour peu que la musique soit bonne, il me paraît que ce premier acte doit beaucoup réussir.

A l'égard des autres, vous sentez bien qu'il y a deux tons qui dominant, celui de la tendresse et celui du comique ; je ne dis pas celui du bouffon. J'appelle comique le rôle de Sanchette, qui est tout neuf au théâtre, et qui doit partager au moins l'attention. J'entends par comique la scène de Léonor avec sa maîtresse, où elle dit :

Mais si j'étais fille d'un empereur²,
Si j'étais reine de la France, etc.

Je ne sais ce que vous aviez contre moi quand vous m'avez mandé que cette Léonor parlait en suivante de comédie. Je soutiens que quand M^{me} de Villars n'avait pas le malheur d'être dévote, elle ne s'exprimait pas autrement. Je vous demande bien pardon, mais cette scène de la princesse et de sa confidente est, avec ce que j'y ai ajouté, une des moins mauvaises de l'ouvrage ; prenez garde que le reste ne retombe dans tous les combats ordi-

1. Cette prédiction est faite par une devinresse dans le premier acte, scène iv.
2. Ces vers ont été supprimés.

naires *de la gloire et du devoir*. Enfin il faut se résoudre à quelque chose dans cette besogne, où il y a peu d'honneur à acquiescer, mais qui est très-importante pour moi. Je crois que le tout formera un très-beau spectacle ; mais, en conscience, il faut donner à Rameau le prologue, le premier divertissement, et celui des deux seconds qui vous déplaira le moins ; il aura bientôt le troisième. Je voudrais bien épargner à vos bontés ces volumes d'écritures, et vous consulter de vive voix ; mais le moyen que vous veniez à Cirey, ou que j'aie à Paris ! Vous aurez donc d'énormes paquets au lieu de fréquentes visites. Je baise mille fois le bout des ailes de mes anges gardiens, quoique je dispute contre eux. Je lutte comme Jacob¹, mais il adora l'ange après avoir lutté ; ainsi fais-je.

1668. — A M. LE MARQUIS D'ARGENSON,

A PARIS.

A Cirey, ce 8 ou 9 d'août. Dieu merci, je ne sais pas comme je vis.

A propos, je suis un infâme paresseux. Ah ! que j'ai tort ! Que je vous demande pardon, monsieur ! Vous mariez un fils² que j'aime presque autant que son père. Vous écrivez sans cesse aux fermiers généraux, et moi, je ne vous écris point. Je disais toujours : J'écrirai demain, et demain je faisais une plate comédie-ballet pour l'infante dauphine, et je me grondais, et puis j'étais honteux. Je le suis bien encore, mais je passe par-dessus tout cela. Pour Dieu ! faites-en autant, et aimez-moi toujours. Mais y a-t-il tant de compliments à vous faire de ce que vous êtes du conseil des finances ! Je vous en ferai, ou plutôt à la France, quand vous serez chancelier³ : car je veux que vous le soyez pour me dépiquer. N'y manquez pas, je vous en conjure ; et le plus tôt sera le mieux.

Je vous avertis que je viendrai chercher bientôt la réponse à mon chiffon ; et, quand vous serez souf des fermes et gabelles, et dixièmes, et autres grosses besognes, je vous lirai ma petite drôlerie pour l'infante, en présence du nouveau marié. Nous partons vers le 20 de ce mois.

1. *Genèse*, ch. xxxii, 24, 31.

2. M. de Paulmy, marié, en premières noces, à la fille d'un fermier général nommé Dangé.

3. Le marquis d'Argenson fut nommé ministre des affaires étrangères, en novembre 1744, à la place d'Amelot de Chaillou, renvoyé sept mois auparavant.

Savez-vous bien, monsieur, que mon plus grand chagrin n'est pas de ne vous avoir point écrit, mais de passer ma vie sans vous faire ma cour ? Je vous la ferai, je vous jure ; mais quand ? Vous ne soupez point, je ne dîne point ; vous allez entendre au conseil des choses assommantes, et j'en fais de frivoles. N'importe, il faut absolument que je reprenne mon habitude de vous soumettre mes rêveries :

Dum validus, dum lætus eris, dum denique posces.

(HOR., lib. I, ep. XIII, v. 3.)

Mes respects, si vous le permettez, à monsieur votre fils tout comme à vous ; mais, malgré mon long et coupable silence, je vous suis dévoué avec l'attachement le plus tendre et le plus vieux. Il y a, ne vous déplaie, plus de quarante ans : cela fait frémir.

Adieu, monsieur ; aimez-moi un peu, je vous en supplie ; que j'aie cette consolation dans cette courte vie. Il y a quarante ans, ô ciel ! que je vous aime, et je n'ai pas eu l'honneur de vivre avec vous la valeur de quarante jours ! Ah ! ah !

1669. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Le 9 août.

Adorable ami, je reçois votre lettre. Vous corrigez *la Princesse de Navarre* et Prault ; il faut que je vienne vous remercier de tous vos bienfaits. M^{me} du Châtelet et Dieu me sont témoins que je rapetassais la scène manquée, quand votre lettre est venue. Songez qu'il n'y a pas encore trois mois que j'ai entrepris un ouvrage extrêmement difficile, qui demanderait plus de six mois d'un travail assidu pour être tolérable. Je n'ai jamais travaillé aux divertissements qu'à regret et à la hâte, ne pouvant les bien faire que quand la pièce achevée me laissera de la liberté dans l'esprit.

Tout malade que je suis, je n'en ai pas moins d'envie de vous plaire. Une fille d'Éole, nommée Arné, avec qui Neptune eut une passade, viendra très-bien à la place de Calisto. Il n'y a qu'à substituer aux quatre vers de Calisto ces quatre-ci :

De l'empire inconstant des airs
La fille d'Éole
Descend et revole
Près du dieu des mers¹.

1. On ne trouve pas ces vers dans *la Princesse de Navarre*.

Je sens bien que M. de Richelieu voudrait une répétition des divertissements avant son départ pour l'Espagne ; mais, s'il veut tout précipiter, il gâtera tout. Il a déjà fait assez de tort à la pièce, en me forçant d'en faire le plan chez lui à Versailles, et d'y mettre une espèce de *Jodelet* dont vous l'avez dégoûté trop tard. Vous voyez, mon cher ange gardien, que votre empire est assez difficile à conduire, et qu'il faut donner le temps à vos sujets de semer et de cultiver leurs terres, qui ne peuvent pas produire en trois mois.

Je crois enfin avoir, à peu de chose près, dégrossi la comédie. Je vais me mettre aux divertissements. Au nom de Dieu, ne m'en demandez pas trois dans un acte : *ter repetita nocent*¹ ; cela serait insupportable. Il faut bien prendre garde que les ballets dans la pièce n'étouffent l'intérêt.

M. de Richelieu veut despotiquement que nous revenions à Paris, et je sens que mon cœur dit oui, puisque je vous reverrai.

1670. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Cirey, août.

Eh bien ! mes chers anges, tandis que vous y êtes, crayonnez encore cette guenille², et ne me laissez faire rien de médiocre. Quand vous en serez contents, ne la lisez et ne l'envoyez qu'à vos amis. Je crois que M. de Chauvelin³ ne sera pas mécontent de la manière dont j'y traite messieurs des Alpes ; mais je voudrais qu'on fût aussi un peu satisfait à Metz⁴.

S'il est bien vrai que le roi ait dit de lui-même que l'ode de M^{me} Bienvenu était trop mauvaise pour être de moi, nous sommes trop heureux. Nous avons un roi qui a du goût. Il faut donc

1. Horace, de *Arte poetica*, 365, a dit :

Decies repetita placebit.

2. Voyez, tome IX, le poëme *Sur les Événements de l'année 1744*, lequel commence ainsi :

Quoi ! verrai-je toujours des sottises en France !

3. C'était probablement le chevalier de Chauvelin, nommé brigadier d'infanterie le 2 mai 1744 ; maréchal de camp, le 12 juillet 1746 ; et lieutenant général, en 1749 ; plus connu sous le titre de marquis de Chauvelin. Voyez la lettre que Voltaire lui adressa le 6 novembre 1759. (Ct.)

4. Louis XV, arrivé à Metz le 4 août 1744, y était tombé malade le 8. Voyez, tome XV, le chapitre XII du *Précis du Siècle de Louis XV*.

que ceci lui plaise ; mais j'ai peur d'avoir raison de lui dire :

Que vous êtes heureux de ne nous jamais lire !

J'attends ma *Princesse*, et je me recommande à vos bontés.

1671. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Cirey, le 25 août.

Deux nouveaux divertissements, qui peut-être ne vous divertiront guère, mes anges gardiens, partent dans le moment, sous le couvert de M. le président Hénault. Eh bien ! je vous ai sacrifié Vénus, et la pomme, et PARIS, et les galanteries que tout cela produisait. Voyez, jugez, écrivez-moi. Vous êtes d'étranges anges de ne pouvoir venir à Cirey, où on fait des drames, et où l'on voit Jupiter et ses satellites tous les soirs. Vous passeriez tout le jour dans votre chambre, et, le soir, on vous lirait la besogne du jour ; mais vous êtes des mondains, mes anges : vous ne connaissez pas les charmes de la retraite. Je baise vos ailes.

1672. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Cirey, août.

Je vous supplie, mes saints anges, de considérer que M. de Richelieu aurait voulu que l'ouvrage eût été fait avant son départ, et qu'en moins de quinze jours j'ai fait deux actes et ces deux divertissements. Il ne faut donc regarder tout ce que j'ai broché que comme une esquisse dessinée avec du charbon sur le mur d'une hôtellerie où on couche une nuit. Je n'ai jamais prétendu que la comédie restât comme elle est ; je prétends seulement que les divertissements du premier acte demeurent. Ils me paraissent devoir faire un spectacle charmant. J'ai déjà fait tenir à M. le duc de Richelieu le second acte ; mais je lui mande bien positivement que tout cela n'est qu'une ébauche. Il veut absolument du burlesque ; j'ai eu beaucoup de peine à obtenir qu'il n'y eût point d'Arlequin. A l'égard de Sanchette, elle n'est qu'une pierre d'attente. Il y faut mettre M^{me} Morillo, parce qu'il faut une personne ridicule, qui occasionne des méprises et des jeux de théâtre ; mais, je vous en prie, prêtez-vous un peu plus

1. Voyez, tome IX, les variantes du poëme *Sur les Événements de l'année 1744*.

au comique. Il est vrai qu'il est hors de mode ; mais ce n'est pas parce que le public n'en veut point, c'est qu'on ne peut lui en donner. Comptez que le comique qui fait rire dépend du jeu des acteurs, et ne se sent point quand on examine un ouvrage, et qu'on le discute sérieusement. Je vais retoucher ce premier acte, dont l'idée paraît toujours charmante à M^{me} du Châtelet, et qui peut fournir un des plus agréables spectacles du monde, avec des danses et de la musique. A l'égard de ce qui était destiné à M. de Richelieu, il n'y a qu'à le brûler. Je vais le refondre. Je ne me rebuterai point ; je travaillerai jusqu'à ce que vous soyez contents.

1673. — A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

A Cirey, le 1^{er} septembre.

O déesse de la santé,
 Fille de la sobriété,
 Et mère des plaisirs du sage,
 Qui, sur le matin de notre âge,
 Fais briller ta vive clarté,
 Et répands la sérénité
 Sur le soir d'un jour plein d'orage !
 O déesse, exauce mes vœux !
 Que ton étoile favorable
 Conduise ce mortel aimable :
 Il est si digne d'être heureux !
 Sur Hénault tous les autres dieux
 Versent la source inépuisable
 De leurs dons les plus précieux.
 Toi qui seule tiendrais lieu d'eux,
 Serais-tu seule inexorable ?
 Ramène à ses amis charmants,
 Ramène à ses belles demeures
 Ce bel esprit de tous les temps,
 Cet homme de toutes les heures.
 Orne pour lui, pour lui suspends
 La course rapide du temps.
 Il en fait un si bel usage !
 Les devoirs et les agréments
 En font chez lui l'heureux partage.
 Les femmes l'ont pris fort souvent
 Pour un ignorant agréable,
 Les gens en us pour un savant,
 Et le dieu joufflu de la table

Pour un connaisseur très-gourmand.
 Qu'il vive autant que son ouvrage !
 Qu'il vive autant que tous les rois
 Dont il nous décrit les exploits,
 Et la faiblesse, et le courage,
 Les mœurs, les passions, les lois,
 Sans erreur et sans verbiage !
 Qu'un bon estomac soit le prix
 De son cœur, de son caractère,
 De ses chansons, de ses écrits !
 Il a tout ; il a l'art de plaire,
 L'art de nous donner du plaisir,
 L'art si peu connu de jouir ;
 Mais il n'a rien, s'il ne digère.
 Grand Dieu ! je ne m'étonne pas
 Qu'un ennuyeux, un Desfontaine,
 Entouré, dans son galetas,
 De ses livres rongés des rats,
 Nous endormant, dorme sans peine,
 Et que le bouc soit gros et gras.
 Jamais Églé, jamais Sylvie,
 Jamais Lise à souper ne prie
 Un pédant à citations.
 Sans goût, sans grâce, et sans génie,
 Sa personne, en tous lieux honnie,
 Est réduite à ses noirs gitons.
 Hélas ! les indigestions
 Sont pour la bonne compagnie.

Après cet hymne à la Santé, que je fais du meilleur de mon cœur, souffrez, monsieur, que j'y ajoute mentalement un petit *Gloria patri* pour moi. J'ai autant besoin d'elle que vous, mais c'était de vous que j'étais le plus occupé. Qu'elle commence par vous donner ses faveurs, comme de raison. Buvez gaiement, si vous pouvez, vos eaux de Plombières, et revenez vite à Cirey, avant que les housards autrichiens ne viennent en Lorraine. Ces gens-là ne font boire que des eaux du Styx.

Souvenez-vous que, dans la foule de ceux qui vous aiment, il y a deux cœurs ici qui méritent que vous vous arrétiez sur la route.

1. *L'Abrégé chronologique* ; voyez la lettre 1656.

1671. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Septembre.

Mon cher et respectable ami, voilà ma petite drôlerie¹ ; si vous voulez avoir la bonté de souffrir qu'elle passe par vos aimables mains, pour aller ennuyer ou amuser un moment votre éminentissime oncle², cela sera mieux reçu ; et je vous supplie de vouloir bien ménager cette négociation. Il y a je ne sais quoi de bien insolent à envoyer ses vers soi-même ; c'est dire à un ministre : Quittez vos affaires pour me lire, admirez-moi, et donnez-vous la peine de me l'écrire. Il faut, en vérité, que les vers se fassent lire eux-mêmes ; qu'ils courent d'eux-mêmes s'ils sont bons ; qu'ils tombent d'eux-mêmes s'ils ne valent rien, et que le pauvre auteur se cache tant qu'il peut. On doit être soulé de vers sur le roi. Hier, je vis encore trois odes ; c'est bien le cas de dire :

. et si peu de bons vers³.

Il faudrait être fou pour se fâcher quand on nous dit que, de trente mille vers faits par nous, il y en a peu de bons.

Si on avait l'esprit mal fait, on se fâcherait plutôt du début :

Quoi ! verrai-je toujours des sottises en France !

On se fâcherait de ce qu'on dit qu'il y a des railleurs : voilà qui est plus personnel ; mais j'espère qu'on ne se fâchera point, parce qu'on ne me lira point. Peut-être quatre vers de l'endroit de *Germanicus*, qui sont touchants, et que M. le cardinal de Tencin pourrait faire valoir dans un moment favorable, seraient vus avec indulgence, et puis c'est tout. En un mot, que le roi sache que j'ai mis mes trois chandelles à ma fenêtre. Pardon si je suis un bavard en vers et en prose. Mille tendres respects à madame l'ange.

1. Le petit poëme *Sur les Événements de l'année 1744*.

2. Le cardinal de Tencin, nommé ministre d'État le 30 août 1742, mais sans portefeuille.

3. C'est une première version. Le texte porte :

. . . et tant de mauvais vers.

Voyez, tome IX, le poëme *Sur les Événements de l'année 1744*.

1675. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Champs, septembre.

Je partis pour Champs¹, mon adorable ange, au lieu de dîner. Je me mis dans le trémousoir de l'abbé de Saint-Pierre, et me voilà un peu mieux. Ayez donc la bonté de me renvoyer notre *Princesse* crayonnée de votre main ; ajoutez à toutes les peines que vous daignez prendre celle de me pardonner mon impuissance. Vous ordonnez que cette première scène, entre le duc de Foix et sa dame, soit des plus touchantes : je ne l'ai regardée que comme une scène de préparation qui excite la curiosité, qui laisse échapper des sentiments, mais qui ne les développe point, qui irrite le désir et qui n'entame point la passion. Si cette scène avait le malheur d'être passionnée, la scène suivante, qui me paraît bien plus piquante, deviendrait très-insipide. Je sacrifierai pourtant, autant que je pourrai, mes idées à vos ordres, je tâcherai d'échauffer encore un peu cette scène des deux amants ; mais permettez-moi de ménager les teintes, et de ne pas prodiguer des sentiments qui doivent être ménagés et filés jusqu'à la fin. J'ôterai, si vous voulez, le mot d'*outrageuse*, quoiqu'il soit dans Boileau et dans Corneille.

Vous vous intéressez tant aux arts que vous ne souffrirez pas que M^{lle} Clairon joue d'une manière raisonnée et froide ce troisième acte, où elle doit faire éclater le pathétique et le désespoir le plus douloureux ; ce serait un contre-sens du cœur, et ceux-là sont les plus impardonnables.

Je sais bien que ces deux vers du discours,

Ennuyer son héros est une triste chose ;

Nous l'accablons de vers, nous l'endormons en prose,

sont trop faibles, et ne répondent pas assez à l'idée que vous avez qu'il ne faut pas avoir l'air de se mettre au-dessus de son prochain. N'aimeriez-vous pas mieux :

O ma prose, mes vers ! gardez-vous de paraître ;

Il est dur d'ennuyer son héros et son maître ?²

1. Champs-sur-Marne, village à cinq lieues de Paris, actuellement de l'arrondissement de Meaux, canton de Lagny. Le fameux Paul Poisson de Bourvalais, d'abord paysan, valet et huissier, et ensuite seigneur de Champs, y fit construire un magnifique château où le frère de Louis XIV allait souvent jouer et manger. Ce même château appartenant, en 1745, au duc de La Vallière, c'était de là que Voltaire, fort lié avec ce dernier, datait ses lettres quand il allait l'y voir. Voyez une lettre du 25 juin 1745, à Cideville. (Cl.)

2. Ces vers et ceux qui les précèdent n'ont pas été conservés dans le discours ou poème *Sur les Événements de l'année 1744*.

La pièce avec ces deux vers devient honnêtement modeste.

Je vous prie de vouloir bien observer que ce petit ouvrage ne s'adresse point au roi, que ce n'est que par occasion qu'on ose y parler de lui, qu'il commence sur le ton familier, et qu'ainsi les vers héroïques gêteraient cet ouvrage s'ils donnaient l'exclusion aux autres. Le grand art, ce me semble, est de passer du familier à l'héroïque, et de descendre avec des nuances délicates. Malheur à tout ouvrage de ce genre qui sera toujours sérieux, toujours grand ! Il ennuiera ; ce ne sera qu'une déclamation. Il faut des peintures naïves ; il faut de la variété ; il faut du simple, de l'élevé, de l'agréable. Je ne dis pas que j'aie tout cela, mais je voudrais bien l'avoir, et celui qui y parviendra sera mon ami et mon maître. Dites-moi seulement pourquoi M^{me} du Châtelet et M. de La Vrillière¹ savent par cœur ma petite drôlerie.

Adieu, mes adorables anges.

1676. — A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT,

A VERSAILLES.

A Champs, ce 14 septembre.

Le roi, pour chasser son ennui,
 Vous lit et voit votre personne ;
 La gloire a des charmes pour lui,
 Puisqu'il voit celui qui la donne.

En qualité de bon citoyen et de votre serviteur, je dois être charmé que le roi vous lise, et je le serais plus encore s'il vous écoutait. Vous savez bien, très-honorable président, que vous avez tiré M^{me} du Châtelet du plus grand embarras du monde, car cet embarras commençait à la Croix-des-Petits-Champs, et finissait à l'hôtel de Charost ; c'était des reculades de deux mille carrosses en trois files, des cris de deux ou trois cent mille hommes semés auprès des carrosses, des ivrognes, des combats à coups de poing, des fontaines de vin et de suif qui coulaient sur le monde, le guet à cheval qui augmentait l'imbroglie ; et, pour comble d'agrémens, Son Altesse royale² revenant paisible-

1. Le comte de Saint-Florentin-La Vrillière, alors ministre des affaires de la religion prétendue réformée, et chargé par Louis XV de toutes les affaires de l'intérieur du royaume pendant l'absence de ce prince, en 1744. Aucun ministre n'a signé autant de lettres de cachet que Saint-Florentin, créé duc de La Vrillière en 1770. (CL.)

2. Louis-Philippe duc de Chartres, né en 1725, duc d'Orléans en 1752, mort en 1785, aïeul du roi Louis-Philippe I^{er}.

ment au Palais-Royal avec ses grands carrosses, ses gardes, ses pages, et tout cela ne pouvant ni reculer ni avancer jusqu'à trois heures du matin. J'étais avec M^{me} du Châtelet; un cocher, qui n'était jamais venu à Paris, l'allait faire rouer intrépidement. Elle était couverte de diamants; elle met pied à terre, criant à l'aide, traverse la foule sans être ni volée ni bourrée, entre chez vous, envoie chercher la poularde chez le rôtisseur du coin, et nous buvons à votre santé tout doucement dans cette maison ¹ où tout le monde voudrait vous voir revenir.

Suave, mari magno turbantibus æquora ventis,
E terra magnum alterius spectare laborem.

(LUCR., lib. II, v. 1.)

J'ai laissé *la Princesse de Navarre* entre les mains de M. d'Argental, et le divertissement entre les mains de Rameau. Ce Rameau est aussi grand original que grand musicien. Il me mande « que j'aie à mettre en quatre vers tout ce qui est en huit, et en huit tout ce qui est en quatre ». Il est fou; mais je tiens toujours qu'il faut avoir pitié des talents. Permis d'être fou à celui qui a fait l'acte des *Incas*². Cependant, si M. de Richelieu ne lui fait pas parler sérieusement, je commence à craindre pour la fête.

Je suis le plus trompé du monde si Royer n'a pas fait de belles choses dans *Prométhée*³; mais Royer n'a pas eu la grande part de ce monde au larcin du feu céleste. Le génie est médiocre; on en peut cependant tirer parti. Je voudrais bien, monsieur, qu'à votre retour nous fissions exécuter quelque chose devant vous. Il est juste qu'on amuse celui qui passe sa vie à joindre *utile dulci*⁴.

Adieu, monsieur; vous êtes aimé où je suis, comme partout ailleurs, et je crois toujours me distinguer un peu dans la foule, car, en vérité, je sens bien vivement tout ce que vous valez. Je le dis de même, et je vous suis attaché de même.

1677. — A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

A Champs, le 18 septembre.

Vraiment, madame, votre idée est très-bonne; en vous remerciant de vos belles inspirations: je tâcherai d'en faire usage.

1. Hénault demeurait alors dans la rue Saint-Honoré, vis-à-vis les Jacobins.

2. La seconde des entrées des *Indes galantes*, dont Rameau a fait la musique, était intitulée *les Incas du Pérou*.

3. C'est l'opéra de *Pandore*; voyez tome III.

4. Horace, de *Arte poetica*, vers 343.

Ne croyez pourtant point qu'au temps de Pierre le Cruel¹, il n'y eût point de barons. Toute l'Europe en était pleine, et il y a toujours eu des barons ridicules.

Si la platitude des vers du janséniste Racine a réussi à la cour, il est clair que des vers d'un ton agréable doivent y être mal reçus.

En vain Boileau a recommandé de

Passer du grave au doux, du plaisant au sévère.

(*Art. poét.*, ch. I, v. 76.)

C'est, à la vérité, la seule manière de se faire lire dans des ouvrages détachés, dans des épltres, dans des discours en vers. Ce genre de poésie a besoin de sel pour n'être pas fade ; c'est pourquoi je ne reviens pas d'étonnement que M. d'Argental condamne ces vers :

Et le vieux nouvelliste, une canne à la main,
Trace, au Palais-Royal, Ypres, Furne et Menin.

(*Évén. de 1744*, v. 39.)

Si vous n'aimez pas ces peintures, vous ne pouvez aimer la poésie. Il n'y a que ces images qui la soutiennent. Boileau n'est lu que parce que ses ouvrages sont pleins de ces portraits vrais, plaisants, familiers, qui égayent le ton sérieux, et en varient l'insupportable monotonie. Prenez garde qu'un peu trop de goût pour l'uniformité du sentiment ne vous écarte des idées qui firent fleurir les lettres il y a quatre-vingts ans. Vous ne voulez point de comique dans les comédies. Vous ne voulez point d'images gaies dans les épltres ; gare l'ennui, gare le néant.

Il faut jeter le *Pastor Fido* dans le feu, si ces vers-ci ne valent rien :

J'en crois assez votre rougeur,
C'est de nos sentiments le premier témoignage.
— C'est l'interprète de l'honneur.
Cet honneur, attaqué dans le fond de mon cœur,
S'en indigne sur mon visage.

(*La Princesse de Navarre*, acte III, scène II.)

A l'égard des autres détails, il y en a une grande partie sur lesquels je passe condamnation ; mais, soit que je me soumette,

1. Don Pèdre, surnommé *le Cruel* ou *le Justicier*, roi de Castille au XIV^e siècle.

soit que j'aie la témérité de demander une révision, je suis également plein de reconnaissance et de la plus respectueuse tendresse pour tous mes anges.

1678. — A M. BERGER.

A Paris, le 7 octobre.

J'ai bien peur, monsieur, de perdre l'imagination comme la mémoire. J'ai été si lutiné, depuis mon retour à Paris, et par mes maladies et par les fêtes que je prépare à notre dauphine ; il a fallu tant faire de vers, tant en refaire, parler à tant de musiciens, de comédiens, de décorateurs, tant courir, tant m'épuiser en bagatelles, que j'avoue que je ne sais plus si j'ai répondu ¹ à une lettre que vous m'adressâtes, il y a quelque temps, au Champhonin. Vous me mandâtes que tout le foin de la cavalerie du roi très-chrétien était soumis à votre juridiction. Je souhaite que vous en mettiez dans vos bottes, et que vous veniez à Paris, enrichi de nos triomphes. Il me semble que votre général a fait une campagne à la Turenne, toujours supérieur, par la conduite, à un ennemi supérieur en forces. Si tous les fourrages qu'on a pris aux Autrichiens vous appartenaient, vous seriez un Bernard ; mais, quand vous ne seriez qu'un homme très-aimable un peu à son aise, ce sera toujours un rôle fort agréable. Je serai très-charmé de vous embrasser à Paris. Je compte toujours sur votre amitié ; la mienne est, comme vous savez, ennemie des cérémonies.

1679. — A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT ².

D'un pinceau ferme et facile
 Vous nous avez, trait pour trait,
 Dessiné l'homme inutile ³.
 On ne dira jamais, grâce à votre style :
 « Le peintre a fait là son portrait. »
 On dira : « Ce mortel aimable
 Unissait Minerve et les Ris,
 Et dans tous les beaux-arts, comme avec ses amis,
 Mêlait l'utile à l'agréable. »

1. Si Voltaire répondit à Berger, sa lettre n'a pas été recueillie.

2. Cette lettre, toujours datée du 6 juillet 1745, ne peut être que de 1744, et encore du mois de septembre ou d'octobre.

3. Le président avait composé une épître intitulée *l'Homme inutile*.

Oui, monsieur, si vous avez assez de loisir pour vouloir bien retoucher cette pièce, dont le fond est si vrai et les détails si charmants ; si vous vous donnez la peine de l'embellir au point où elle mérite de l'être, vous en ferez un ouvrage digne de Boileau ; mais il faut sa patience. C'est pour ne l'avoir pas eue que je ne suis point encore content de mes vers *sur les Événements* présents ; c'est pour cela que je ne les imprime point. C'est bien assez que vous ayez aperçu, à travers les négligences, quelques beautés qui demandent grâce pour le reste. C'est un encouragement pour finir la pièce à loisir ; mais, en vérité, il y a trop de vers sur ce sujet. Je crois que le confesseur du roi lui a ordonné, pour pénitence, de les lire tous.

Homme charmant, je reçois deux lettres de vous où je vois l'excès de vos bontés ; vous ne savez pas à quel point elles me sont chères. Mais où êtes-vous ? où ma lettre et mes tendres remerciements vous trouveront-ils ? Je partis hier de Champs pour venir faire répéter *la Princesse de Navarre*.

Rameau travaille ; je commence à espérer que je pourrai donner du plaisir à la cour de France. Mais vous avouerez-vous que je compterais plus sur l'opéra de *Prométhée*, pour former un beau spectacle, que sur une comédie-ballet ? Je ne sais si Royer n'est pas devenu bon musicien. J'attends avec impatience le retour de M. le président Hénault pour juger de tout cela. Je retourne à Champs dans l'instant ; j'y vais retrouver M^{me} du Deffant, et disputer même avec elle à qui vous aime davantage. Mais savez-vous avec quelle impatience vous êtes attendu ? Vous êtes aimé comme Louis XV. *Vale, vive, veni.*

On ne peut vous être attaché avec une tendresse plus respectueuse que Voltaire.

1680. — A M. AMELOT¹.

Ce lundi, à une heure après minuit, 16 novembre 1744.

Le Prussien est entièrement dans vos intérêts, monsieur, et il dit que les intérêts communs seraient mieux ménagés s'ils l'étaient par les deux frères². Cette raison, jointe à ce que tout le monde doit penser de vous, en acquiert bien de la force. Il ne s'agit plus que de trouver un exorde au discours qu'il pourrait tenir. C'est sur quoi je voudrais avoir l'honneur de recevoir vos

1. Éditeurs, Bayoux et François.

2. Peut-être les d'Argenson. (A. F.)

ordres. Je vous ai cherché trois fois de suite. Ayez la bonté de donner une heure à votre ancien attaché¹ V.

1681. — A M. LE MARQUIS D'ARGENSON,

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

29 novembre².

De quoi diable m'avisai-je, moi, d'écrire à M. le duc de Richelieu qu'il fallait sur-le-champ envoyer un courrier pour cette terre que vous deviez acheter? Il m'appartient bien de bourdonner, à moi, mouche du coche!

Or vous voilà cocher, monseigneur; menez-nous à la paix tout droit par le chemin de la gloire; et, quand vous verrez, en passant, votre ancien attaché dans les broussailles, donnez-lui un coup d'œil.

Vous allez embrasser, être embrassé, remercier, promettre, vous installer, travailler comme un chien; mais surtout portez-vous bien, et aimez toujours Voltaire.

1682. — A M. NÉRICAULT DESTOUCHES³.

Le 3 décembre.

J'ai toujours été, monsieur, au rang de vos amis; mais, en vérité, je ne me croyais pas dans celui de vos créanciers. Le premier titre m'est si cher que je ne pense point du tout à l'autre. Il y a eu une étrange fatalité sur ces souscriptions de *la Henriade*. Les quinze qui avaient échappé à votre mémoire sont en sûreté, et je sais, il y a longtemps, que vous conduisez une affaire aussi bien qu'une pièce de théâtre; mais il n'en alla pas de même de cent souscriptions⁴ dont mon pauvre Thieriot me perdit l'argent, sans aucune ressource. Il m'a offert depuis, fort souvent, de me rembourser; mais il serait ruiné, et moi, je serais bien indigne d'être homme de lettres si je n'aimais pas mieux perdre cent louis que de gêner mon ami. Jugez, monsieur, si, ayant remis

1. Amelot n'était plus ministre depuis sept mois.

2. M. René d'Argenson cite, dans sa *Notice sur le marquis d'Argenson*, le 28 novembre comme date de la nomination de celui-ci au ministère des affaires étrangères. Cette lettre est donc du 29 novembre 1744, et non du 19.

3. Voyez son article tome XIV, page 64.

4. Il n'est question que de quatre-vingts dans la lettre à d'Argental, du 18 janvier 1739, tome XXXV, page 124.

à Thieriot cent louis qu'il me devait, j'aurai la mauvaise grâce de vous presser sur quinze louis que j'avais oubliés. J'aime mieux vos vers que votre argent, et j'attends avec bien plus d'impatience le recueil de vos ouvrages que les guinées dont vous me parlez. Je voudrais que le tourbillon de Paris pût me laisser assez de liberté pour aller philosopher avec vous dans votre retraite¹, et y jouir des charmes de votre amitié et de ceux de votre conversation ; mais, quand vous viendrez à Paris, n'oubliez pas de faire avertir votre ancien ami, et comptez que vous le trouverez toujours comme vous l'avez laissé, attaché à votre gloire et à votre personne. C'est avec ces sentiments que je serai toute ma vie, etc.

1683. — A M. LE MARQUIS D'ARGENSON,

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Ce 7 décembre.

M. de Schmettau² vient de me montrer un petit imprimé intitulé *Lettre d'un ami à votre ennemi Bartenstein*. Il a grande raison de vouloir que cet écrit soit rendu public. Je soupçonne M. Spon, ministre de l'empereur auprès du roi de Prusse, d'en être l'auteur ; mais de quelque main qu'il parte, je vais le faire imprimer sur la parole que M. de Schmettau m'a donnée que vous le trouverez bon, et sur la confiance que j'ai, en le lisant, qu'il fera un très-bon effet.

Si vous pouviez me faire envoyer la *Déduction en faveur des droits de l'empereur à la succession des États héréditaires*, je serais plus en état de travailler aux choses auxquelles vous permettez que je m'emploie.

Adieu, monseigneur ; tôt ou tard on aura la paix, et votre ministère sera probablement bien glorieux. Vous savez si je m'y intéresse.

1684. — DE MANNORY.

Ce jeudi matin.

Vous m'avez permis, monsieur, de vous importuner encore, après votre retour de la campagne. Je suis honnête en robe, mais je manque totalement

1. Destouches s'était retiré dans une terre voisine de Melun, à Fortoiseau, où il mourut en 1754.

2. Le comte de Schmettau (Samuel). Ce fut lui que Frédéric chargea, vers le commencement de septembre 1744, d'annoncer à Louis XV qu'il marchait sur Prague.

d'habit, et je ne puis me présenter devant personne. Cela dérange toutes mes affaires. Avez-vous pensé à M. Thieriot¹? Je vous prie, monsieur, de me le marquer. Je suis depuis six jours avec quatre sous dans ma poche. Vous m'avez promis quelques légers secours; ne me les refusez pas aujourd'hui, monsieur. Dès que je serai habillé, je serai en état de suivre mes affaires, et ma situation changera. On m'annonce beaucoup d'affaires au Palais, mais elles ne sont pas encore arrivées. Nous touchons aux vacances; le temps n'est pas favorable. Souffrirez-vous, monsieur, que je meure de faim? je n'ai mangé hier et avant-hier que du pain. C'était fête; je n'ai pu décentement sortir en robe, et mon habit n'est pas mettable. Je n'ai osé aller chez personne, et je n'avais pas d'argent pour avoir quelque chose chez moi. L'état est affreux. De grâce, monsieur, donnez au porteur de cette lettre ce que vous pouvez pour mon soulagement présent; il est sûr. Mandez-moi si M. Thieriot fait quelque chose. Laissez-vous périr de misère un ancien serviteur, un homme qui, j'ose le dire, a quelques talents, et qui est actuellement à la vue du port? Son vaisseau est un peu délabré; mais il ne s'agit que de le secourir pour entrer dans le port.

Je suis avec la plus vive reconnaissance, monsieur, votre, etc.

MANNORY.

1685. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ce jeudi.

L'un et l'autre de mes anges, je vous prie de battre de vos ailes un très-aimable homme nommé l'abbé de Bernis. Il faut absolument que vous lui fassiez changer un endroit de son *Discours*². Il le faut, il le faut; vous allez en convenir, et lui aussi, ou tout est perdu.

Les plus cruels ennemis de l'Académie, et puis tous les talents de l'esprit de ces plus cruels ennemis. Ah! les lâches, les ridicules ennemis, passe! et du mérite, du mérite! les grands talents! Roi, de grands talents! quatre ou cinq scènes de ballet; des vers médiocres dans un genre très-médiocre: voilà de plaisants talents! Y a-t-il là de quoi racheter les horreurs de sa vie? Puisqu'il daigne désigner Roi, est-ce ainsi qu'on le doit désigner, lui, le plus cruel ennemi de l'Académie³? C'est ainsi qu'on eût

1. Thieriot le marchand, sans doute; voyez la lettre 1658.

2. L'abbé de Bernis, connu alors par un recueil de petits vers dont quelques-uns étaient désobligeants pour Voltaire, qui les lui pardonna très-philosophiquement, fut reçu à l'Académie française, en décembre 1744, à la place de l'abbé Gédoin, mort le 10 août précédent. Il raya de son *Discours* de réception le nom du poëte Roi. (CL.)

3. On attribuait à Roi un *Discours prononcé à la porte de l'Académie*, critique d'abord publiée en 1743, et reproduite en 1746; voyez tome XXIII, page 205.

parlé d'Antoine dans le sénat ; c'est mettre Roi dans la balance avec l'Académie, c'est l'égaliser à elle, c'est la rabaisser à lui. Ah ! divins anges ! c'est trop d'honneur pour ce faquin ; ne le souffrez pas, élevez-vous de toute votre force ; qu'il ne soit pas dit qu'un homme aussi aimable que l'abbé de Bernis ait paru se plaindre tendrement de Roi, au nom de l'Académie. Il n'en faut parler qu'avec mépris, avec horreur, ou s'en taire. C'est mon avis à jamais. Bonsoir, mes deux anges.

1686. — A M. LE MARQUIS D'ARGENSON,
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Samedi au soir, 18 ou 19 décembre.

J'ai l'honneur de vous renvoyer, monseigneur, les armes que vous m'avez mises en main, et qui ne valent pas celles de vos trois cent mille hommes. J'y joins mon thème¹, que je vous supplie de corriger à votre loisir.

Vous me faites un petit abbé de Saint-Pierre. J'en ai les bonnes intentions : c'est tout ce que vous trouverez, dans cette ébauche, qui puisse mériter votre suffrage. Pardonnez-moi si vous ne me trouvez que bon citoyen, et soyez sûr qu'il n'y en a point qui attende de vous de plus grandes choses, quand je vous en donne de si petites. Je suis pétri pour vous d'attachement, de respect et de reconnaissance.

M^{me} du Châtelet vous aime de tout son cœur.

1687. — A M. LE MARQUIS D'ARGENSON,
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Ce samedi, 26 décembre.

Vous avez trop de bonté pour ce pauvre avocat², et vous empêcherez bien, monseigneur, qu'il ne soit l'avocat des causes

1. Il s'agissait sans doute de la rédaction de quelque pièce diplomatique. Depuis l'entrée du comte d'Argenson au ministère de la guerre, Voltaire ne cessa de correspondre avec lui relativement aux matières du ressort de ce département, et, quand le marquis d'Argenson remplaça Amelot, le premier soin du nouveau ministre fut, comme le dit M. René d'Argenson, « de s'associer à son frère dans les récompenses à décerner à leur ami commun ». (Ct.)

2. Voltaire, que MM. d'Argenson chargeaient de rédiger des mémoires diplomatiques, des manifestes, etc. ; voyez tome XXIII, pages 197, 199, 203.

perdues. Je vous remercie bien tendrement de ce que vous avez daigné dire un mot de mon griffonnage.

Je m'occupe à présent à tâcher d'amuser par des fêtes celui que je voudrais servir par mes plaidoyers ; mais j'ai bien peur de n'être ni amusant ni utile.

Il est bien ridicule que je ne vous aie pas encore contemplé depuis votre nouvelle grandeur. Je suis toujours bien aise de vous dire que les ministres étrangers sont enchantés de vous. Il me paraît qu'ils aiment vos mœurs, et qu'ils respectent votre esprit. Ce que je vous dis là est à la lettre.

Comptez sur la véracité de votre ancien et très-ancien serviteur. Je me flatte d'accompagner votre amie dans votre château¹, à quatre lieues de Paris, et de vous y faire ma cour.

1688. — A M. DE VAUVENARGUES.

Décembre.

L'état où vous m'apprenez que sont vos yeux a tiré, monsieur, des larmes des miens ; et l'éloge funèbre² que vous m'avez envoyé a augmenté mon amitié pour vous, en augmentant mon admiration pour cette belle éloquence avec laquelle vous êtes né. Tout ce que vous dites n'est que trop vrai, en général. Vous en exceptez sans doute l'amitié. C'est elle qui vous a inspiré, et qui a rempli votre âme de ces sentiments qui condamnent le genre humain. Plus les hommes sont méchants, plus la vertu est précieuse ; et l'amitié m'a toujours paru la première de toutes les vertus, parce qu'elle est la première de nos consolations. Voilà la première oraison funèbre que le cœur ait dictée ; toutes les autres sont l'ouvrage de la vanité. Vous craignez qu'il n'y ait un peu de déclamation. Il est bien difficile que ce genre d'écrire se garantisse de ce défaut ; qui parle longtemps parle trop sans doute. Je ne connais aucun discours oratoire où il n'y ait des longueurs. Tout art a son endroit faible ; quelle tragédie est sans remplissage, quelle ode sans strophes inutiles ? Mais, quand le bon domine, il faut être satisfait ; d'ailleurs, ce n'est pas pour le public que vous avez écrit : c'est pour vous, c'est pour le soula-

1. Le marquis d'Argenson habitait le château de Segrès, dans la commune de Saint-Sulpice-de-Favières (Seine-et-Oise), aux environs d'Arpajon ; mais le château de Segrès est à neuf lieues de Paris.

2. L'Éloge de Paul-Hippolyte-Emmanuel de Scitres de Caumont, jeune officier qui servait dans le même régiment que Vauvenargues, son ami, et qui mourut à Prague, au mois d'avril 1742. (Ct.)

gement de votre cœur ; le mien est pénétré de l'état où vous êtes. Puissent les belles-lettres vous consoler ! elles sont en effet le charme de la vie quand on les cultive pour elles-mêmes, comme elles le méritent ; mais, quand on s'en sert comme d'un organe de la renommée, elles se vengent bien de ce qu'on ne leur a pas offert un culte assez pur : elles nous suscitent des ennemis qui persécutent jusqu'au tombeau. Zoïle eût été capable de faire tort à Homère vivant. Je sais bien que les Zoïles sont détestés, qu'ils sont méprisés de toute la terre, et c'est là précisément ce qui les rend dangereux. On se trouve compromis¹, malgré qu'on en ait, avec un homme couvert d'opprobres.

Je voudrais, malgré ce que je vous dis là, que votre ouvrage fût public : car, après tout, quel Zoïle pourrait médire de ce que l'amitié, la douleur, et l'éloquence, ont inspiré à un jeune officier ; et qui ne serait étonné de voir le génie de M. Bossuet à Prague ? Adieu, monsieur ; soyez heureux, si les hommes peuvent l'être ; je compterai parmi mes beaux jours celui où je pourrai vous revoir.

Je suis avec les sentiments les plus tendres, etc.

1689. — A M. LE MARQUIS D'ARGENSON,

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Le jour de la Circoncision 1745.

Monsieur Bon², premier président,
 Dans vos vers me parait plaisant ;
 Mais les Anglais ne le sont guères.
 Ils descendent assurément
 De ces *aragnes*³ carnassières
 Dont vous parlez si sagement.
 Puissent ces méchants insulaires,
 Selon leurs coutumes premières,
 Prendre le soin de s'égorger !

1. Voltaire ne l'avait que trop éprouvé, à la fin de 1738 et au commencement de 1739, dans sa querelle avec l'auteur de *la Voltairomanie*.

2. François-Xavier Bon de Saint-Hilaire, ancien premier président de la chambre des comptes de Montpellier, et l'un des correspondants honoraires de l'Académie des inscriptions, particulièrement connu alors par une *Dissertation sur l'araignée*. Mort en janvier 1761. (CL.)

3. Dans les vers rappelés ici par Voltaire, le marquis d'Argenson comparait les souverains à des araignées dont les plus grosses dévorent les petites. Il est question de ces araignées dans les lettres 1744 et 1783.

Mais ils entendent leurs affaires,
Et c'est nous qu'ils veulent manger.

Vous les en empêcherez bien, monseigneur. Béni soit Apollon,
qui vous a inspiré des choses si jolies dont je ne me doutais pas !

Pollio et ipse facit nova carmina ; pascite taurum....

(VIRG., ecl. III, v. 86.)

Il me semble que vos jolis vers, et encore moins ma chétive prose, ne produiront pas la paix cet hiver. Il vous faudra une bonne année pour accorder les araignées ; mais il y a apparence qu'on ne nous gobera pas comme des mouches.

Je vous remercie bien de votre confiance ; c'est un secret d'État que des vers d'un ministre. Le cardinal de Richelieu en faisait davantage, mais pas si bien.

Je vous souhaite la bonne année, monseigneur, et je prends la liberté de vous aimer de tout mon cœur, tout comme si vous n'étiez pas ministre.

1690. — A M. THIERIOT¹.

Je vous renvoie la prose de M. le maréchal de Schmettau ; mais je n'ose encore y ajouter mes vers. Je deviens plus difficile de jour en jour sur mes faibles ouvrages, et le divertissement du mariage de monsieur le dauphin² me prend toute ma pauvre âme, dont l'étui est plus malade que jamais au moment que je vous écris. Ah ! mon ancien ami, une bonne digestion vaut mieux que de bons vers.

1691. — A M. DE LA CONDAMINE³,

A LA HAYE.

Versailles, le 7 janvier.

Votre style, monsieur, n'est point d'un homme de l'autre monde ; votre cœur pourrait bien en être ; vous vous souvenez

1. Les éditeurs de cette lettre, MM. de Cayrol et François, l'ont datée du mois de mai ; mais elle doit être du commencement de 1745.

2. *La Princesse de Navarre.*

3. Charles-Marie de La Condamine³ était parti le 16 mai 1735, avec Godin et Bouguer, pour le Pérou. Pendant ces dix ans d'absence, Voltaire lui écrivit plusieurs lettres, mais La Condamine ne les reçut pas. Le premier soin de celui-ci,

de vos amis, et ce n'est pas la mode de cet hémisphère. Il est vrai que vous êtes fait pour être excepté. Il s'en faut bien qu'on vous ait oublié pendant vos dix ans d'absence ; on parlait toujours de vous à Paris, tandis que vous étiez sur la montagne de Pichincha. Vous avez dû jouir du plaisir d'occuper de vous les deux moitiés du globe. Revenez donc vite à Paris, et faites-vous peindre comme M. de Maupertuis, aplatisant la terre d'un côté, tandis qu'il la presse de l'autre ; on ne dira plus que la *figure du monde passe*¹ ; vous l'aurez fixée² pour jamais. Il est question de vous fixer aussi à la fin, et de venir jouir du fruit de vos travaux, et, surtout, qu'on ne puisse pas dire du succès de votre voyage :

Tout leur bien du Pérou n'étant que du caquet.

Je vous ai écrit plusieurs fois, et, surtout, quand M. Dufaï, votre ancien ami et le mien, vivait encore. Que vous trouverez ici d'honnêtes gens de moins et de sottises de plus ! que vous trouverez de choses changées ! Je me suis fait tant soit peu physicien, pour être plus digne de vous revoir ; mais c'est M^{me} du Châtelet qui mérite toute votre attention, en qualité de sublime géomètre. Elle s'est mise à éclaircir Leibnitz, ce qui était très-difficile ; et moi, à embrouiller Newton, ce qui était très-aisé ; mais elle a été mieux imprimée que moi ; et l'édition des *Éléments de Newton*, faite en Hollande, est entièrement ridicule. Gardez-vous bien d'en lire un mot ; j'aurai l'honneur de vous en présenter à Paris une moins mauvaise.

Je conçois que vous devez être retenu à la Haye par les agréments de la société ; vous devez être surtout bien content de notre ministre, M. de La Ville. Vous aurez fait de grands dîners chez M. le général Debrosses ; vous aurez dit des galanteries espagnoles à M^{me} de Saint-Gilles. Avez-vous vu mon cher et respectable ami, M. de Podewils, l'envoyé de Prusse ? Il était bien malade quand il est arrivé à la Haye, et j'ai peur qu'il n'ait pu jouir du plaisir de vous entretenir³. La Haye est un des endroits

en arrivant à la Haye, fut d'écrire à Voltaire, avec lequel il se refroidit neuf ans plus tard, lors de la rupture de ce dernier avec Maupertuis. (CL.)

— Le texte de cette lettre a été donné par M. V. Advielle, *Lettres et Poésies inédites de Voltaire*, 1872, d'après une copie faisant partie des collections de la princesse Ulrique, à Stockholm.

1. I. Corinth., vii, 31.

2. *La figure de ce monde passe* ; vous l'avez fixée. (Var. Advielle.)

3. *Entretenir*, que porte la copie de Stockholm, vaut mieux que *entrevoir*, que donne Beuchot.

de la terre où j'aurais le mieux aimé à vivre¹; mais je donne encore la préférence à Paris, où je vous attends avec l'impatience de l'amitié, très-indépendante de celle de la curiosité.

Vous me trouverez aussi maigre et aussi malade que vous m'avez laissé, et aussi rempli d'attachement pour vous; je ne vous traite point comme un ami de l'autre monde². Point de compliments. Je reprends avec vous mes anciens errements. Il n'y a point eu de mille lieues entre nous³. Je vous embrasse de tout mon cœur, comme vous le permettiez autrefois.

1692. — A M. DE VAUVENARGUES.

Versailles, le 7 janvier.

Le dernier ouvrage⁴ que vous avez bien voulu m'envoyer, monsieur, est une nouvelle preuve de votre grand goût, dans un siècle où tout me semble un peu petit, et où le faux bel esprit s'est mis à la place du génie.

Je crois que si on s'est servi du terme d'*instinct* pour caractériser La Fontaine, ce mot *instinct* signifiait génie. Le caractère de ce bonhomme était si simple que, dans la conversation, il n'était guère au-dessus des animaux qu'il faisait parler; mais, comme poète, il avait un instinct divin, et d'autant plus *instinct* qu'il n'avait que ce talent. L'abeille est admirable, mais c'est dans sa ruche; hors de là l'abeille n'est qu'une mouche.

J'aurais bien des choses à vous dire sur Boileau et sur Molière. Je conviendrais sans doute que Molière est inégal dans ses vers, mais je ne conviendrais pas qu'il ait choisi des personnages et des sujets trop bas. Les ridicules fins et déliés dont vous parlez ne sont agréables que pour un petit nombre d'esprits déliés. Il faut au public des traits plus marqués. De plus, ces ridicules si délicats ne peuvent guère fournir des personnages de théâtre. Un défaut presque imperceptible n'est guère plaisant. Il faut des ridicules forts, des impertinences dans lesquelles il entre de la passion, qui soient propres à l'intrigue. Il faut un joueur, un avare, un jaloux, etc. Je suis d'autant plus frappé de cette vérité que je suis actuellement occupé d'une fête⁵ pour le mariage de

1. Où j'aimerais mieux vivre. (*Var.* Advielle.)

2. Comme un homme de l'autre monde. (*Id.*)

3. De deux mille lieues entre nous. (*Id.*)

4. *Réflexions critiques sur quelques poètes.*

5. *La Princesse de Navarre*; voyez tome IV, page 271.

monsieur le dauphin, dans laquelle il entre une comédie, et je m'aperçois plus que jamais que ce délié, ce fin, ce délicat, qui font le charme de la conversation, ne conviennent guère au théâtre. C'est cette fête qui m'empêche d'entrer avec vous, monsieur, dans un plus long détail, et de vous soumettre mes idées ; mais rien ne m'empêche de sentir le plaisir que me donnent les vôtres.

Je ne prêterai à personne le dernier manuscrit que vous avez eu la bonté de me confier. Je ne pus refuser le premier à une personne digne d'en être touchée. La singularité frappante de cet ouvrage, en faisant des admirateurs, a fait nécessairement des indiscrets. L'ouvrage a couru. Il est tombé entre les mains de M. de La Bruère, qui, n'en connaissant pas l'auteur, a voulu, dit-on, en enrichir son *Mercur*. Ce M. de La Bruère est un homme de mérite et de goût. Il faudra que vous lui pardonniez. Il n'aura pas toujours de pareils présents à faire au public. J'ai voulu en arrêter l'impression, mais on m'a dit qu'il n'en était plus temps. Avalez, je vous en prie, ce petit dégoût, si vous haïssez la gloire.

Votre état me touche à mesure que je vois les productions de votre esprit si vrai, si naturel, si facile, et quelquefois si sublime. Qu'il serve à vous consoler, comme il servira à me charmer. Conservez-moi une amitié que vous devez à celle que vous m'avez inspirée. Adieu, monsieur ; je vous embrasse tendrement¹.

1693. — ALL' EMINENTISSIMO E REVERENDISSIMO
SIGNORE COLENDISSIMO PASSIONEI².

Versailles, 9 janvier 1745.

Lo scolare dell' Eminenza Vostra prende l'ardire di scrivere in italiano a chi è suo maestro nella lingua francese. Veramente non mi maraviglio che Vostra Eminenza sia d'ogni paese : fu stimata e pregiata da ognuno in Olanda, al tempo della pace d'Utrecht ; conseguì poi la stima e l'affetto di Ludovico XIV ; s'acquistò in Vienna l'amicizia e l'amirazione di tutta la corte cesarea, e

1. Cette lettre de Voltaire est sinon moins affectueuse, du moins plus cérémonieuse que les précédentes ; si l'on remarque que la correspondance a été interrompue pendant près d'un an, on s'expliquera la différence de ton. (G.)

2. Cette lettre, dont la traduction française avait paru dans l'*Amateur d'autographes*, 1862, page 91, a été reproduite par MM. Bavoux et François (Appendice de 1865). Dans l'*Amateur d'autographes* et dans *Voltaire à Ferney*, elle a été à tort classée à l'année 1742.

gode ora di tutti questi applausi insieme nella capitale del mondo, della quale ella fa il principale ornamento.

Non nieghero all' Eminenza Vostra le sue umanissime e pregevolissime lettere aver prodotto in me un avidissimo desiderio di vedere l'alma città di Roma, sede di tutte le belle arti. Pochissimi sono tra noi i mezzi d'istruirsi nella cognizione della lingua italiana. Ho letto alcuni autori del seicento; ma il Marchetti¹, l'Orsi², il Filicaia³, e molti altri, mi sono noti solamente di nome. Mi sono inoltre ben' accorto della necessità di praticare una lingua, e di fermarsi alcuni mesi almeno nel paese per impossessarsi delle sue delicatezze ed espressioni proprie. Mi rincresce molto d'essere più pratico della lingua inglese che dell' italiana. Ma sono stato un anno intiero in Londra, e vi feci il mio capitale d'ingegnarmi a fare una intima conoscenza colla lingua troppo libera di questo popolo troppo libero. La sua durezza e barbaric, per quanto sia addolcita dai buoni autori inglesi, non è per certo d'essere paragonata colla purità e la naturale eleganza della lingua italiana.

Non posso non chiamare crudele il mio destino, quando rifletto che la continuata infermità, che va distruggendo la mia vita, mi toglie la consolazione di andare a Roma, e di pagare in persona quel tributo di sincera venerazione che unicamente le porgo nelle mie lettere.

Risento colla grande vivezza dell' animo i pregiati suoi favori, e le sarei infenitamente tenuto, se si degnasse d'inviarmi le opere del marchese Orsi, delle quali Vostra Eminenza mi parla nella sua ultima riveritissima lettera.

Credo bene che il nostro Boileau fu troppo rigoroso verso il gran Tasso. Sono in esso alcuni concetti, alcune freddure, lo confesso; ma se ne trovano ancora nel Virgilio.

Num capti potuere capi ? Num incensa cremavit
Troja viros ?

(.Æn., liv. VII.)

1. Né en 1633, mort en 1714. Marchetti était à la fois poète, philosophe et mathématicien. Sa traduction d'Anacréon, et surtout celle de Lucrece, sont très-estimées. (A. F.)

2. Le cardinal Orsi, né à Florence en 1692, est mort à Rome en 1761. Son principal ouvrage, l'*Histoire ecclésiastique*, est une réfutation de celle de Fleury.

3. Célèbre poète lyrique, né en 1642, mort en 1707; son beau sonnet sur la *Destinée de l'Italie* est dans la mémoire de tous les Italiens :

Italia ! Italia ! o tu cui feo la sorte
Dono infelice di bellezza !....

Italiam ¹ metire jacens.

(Æn., liv. XII.)

Ve ne sono ancora in Omero; e questo difetto si scorge troppo comune in Milton. Ma

. . . ubi plura nitent in carmine, non ego paucis
Offendar maculis.

(Hœn., Art. poet.)

Mi lusingo che il Crescimbeni² sarebbe di tutti gli autori quello che mi darebbe la più vera e profonda cognizione di costea sua bella lingua. La *Biblioteca* del Fontanini³ non si trova qui; e giacchè Vostra Eminenza s'è degnata d'essere tanto umana verso di me di promettermi tai libri, sarò intieramente in debito ai suoi favori del poco d'italiano che io potrò imparare; e disperando di poter mettermi in Roma sotto la protezione di Vostra Eminenza, farò almeno in Parigi alcun profitto della somma sua bontà. Potrebbe ella compiacersi d'inviarmi questi belli regali sotto l'indirizzo dell' eminentissimo signor cardinale di Tencin, o sotto quello del signor marchese d'Argenson, ministro di Stato per gli affari stranieri? Intanto bacio umilmente all' Eminenza Vostra il lembo della sacra porpora; in atto di profondamente inclinarnele, mi rassegno di Vostra Eminenza umilissimo, divotissimo ed obbligatissimo servidore⁴. V.

1. Le texte porte *Hesperiam*.

2. Fondateur et premier *custode* de l'Académie des *Arcades*, à Rome, auteur d'une *Histoire de la Poésie italienne*, né en 1663, Crescimbeni est mort en 1728.

3. L'ouvrage de ce savant critique est intitulé *Biblioteca della eloquenza italiana*. Fontanini, né en 1666, est mort en 1736.

4. *Traduction* : L'écolier de Votre Éminence prend la liberté d'écrire en italien à celui qui serait son maître en français. Vraiment je ne m'étonne pas que Votre Éminence soit de tous les pays. Elle a été estimée et appréciée de tous en Hollande, à l'époque de la paix d'Utrecht; elle a obtenu ensuite l'estime et l'affection de Louis XIV; elle s'est acquis, à Vienne, l'amitié et l'admiration unanimes de la cour de l'empereur; maintenant elle jouit de tous ces succès réunis dans la capitale du monde, dont elle est le principal ornement.

Je ne cacherai pas à Votre Éminence que ses lettres, si aimables, si flatteuses pour moi, m'ont inspiré le plus vif désir de visiter cette auguste ville de Rome, séjour de tous les beaux-arts. Il y a chez nous très-peu de moyens de s'instruire dans la langue italienne. J'ai lu quelques auteurs du XVII^e siècle. Mais Marchetti, Orsi, Filicaia, et beaucoup d'autres, ne me sont connus que de nom. Je me suis en outre convaincu de la nécessité de pratiquer une langue et de demeurer quelques mois au moins dans le pays pour bien posséder les délicatesses de cette langue et l'expression propre.

Je regrette beaucoup d'être plus familiarisé avec l'anglais qu'avec l'italien. Mais je suis resté une année entière à Londres, et là j'ai appliqué tous mes soins à acquérir une connaissance approfondie de la langue trop libre d'un peuple trop

1694. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Paris, ce lundi 1.

Voici un prologue, voici des mémoires justificatifs, voici des consultations; ayez surtout la bonté de me répondre sur le feu d'artifice. Me suis-je trompé? Cette idée ne fournit-elle pas un spectacle plein de galanterie, de magnificence, et de nouveauté? Je ne vois plus qu'un étang; on m'a enfourné dans une bouffonnerie, dont j'ai peur de ne me pas tirer. Je travaille avec un dégoût extrême; je ne suis soutenu que par vos bontés. Dites à M. de Solar que ni Virgile ni Le Tasse n'ont été *improvisatori*; on

libre lui-même. Sa dureté et sa barbarie, quoiqu'elle soit adoucie par les bons écrivains anglais, ne sauraient se comparer avec la pureté et l'élégance naturelle de la langue italienne.

N'ai-je pas vraiment raison de me plaindre de ma cruelle destinée, quand je songe que les maladies continuelles qui détruisent ma vie m'ont la consolation d'aller à Rome et de payer en personne à Votre Éminence le tribut des sincères respects que je suis réduit à lui envoyer par lettre?

Je reçois avec une vive reconnaissance ses précieuses faveurs, et je lui serais infiniment obligé si elle daignait m'envoyer les Œuvres du marquis Orsi, dont elle me parle dans sa très-honorée lettre.

Je pense assurément que notre Boileau a été trop rigoureux pour le grand Tasse. Il y a bien chez lui quelques *concelli*, quelques froideurs; mais on en trouve même dans Virgile:

Ils étaient prisonniers, et je n'ai pu les prendre !
Troie entière a brûlé sans les réduire en cendre !
En tombant sous mes coups, mesure l'Italie.

Il y en a même dans Homère, et ce défaut se rencontre trop souvent dans Milton. Mais

Lorsqu'un ouvrage est beau, qu'importent quelques taches ?

Il me semble que Crescimbeni serait de tous les auteurs celui qui me donnerait la connaissance la plus exacte et la plus approfondie de cette belle langue. La *Bibliothèque* de Fontanini ne se trouve pas ici; et puisque Votre Éminence a daigné avoir la bonté de me promettre ces livres, je serai entièrement redevable à ses faveurs du peu d'italien que je pourrai savoir; et, désespérant de pouvoir me mettre à Rome sous la protection de Votre Éminence, je profiterai du moins à Paris de tant de bonté. Aurait-elle l'extrême complaisance de m'envoyer ces beaux présents à l'adresse de monseigneur le cardinal de Tencin ou de M. le marquis d'Argenson, ministre d'État aux affaires étrangères?

En attendant, je baise humblement la pourpre sacrée de Votre Éminence, et, profondément incliné devant elle, j'ose me dire, de Votre Éminence, le très-humble, très-dévoûé et très-obligé serviteur. (A. F.)

1. Cette lettre, dans laquelle il est question des répétitions de la *Princesse de Navarre*, jouée le 23 février 1745, dut être écrite quelques semaines auparavant. (Cl.)

ne fait sur-le-champ que des choses médiocres tout au plus. Ce goût *improvisare* est le sceau de la barbarie chez les Italiens. Voilà nos troubadours ressuscités.

Vous buvez, mon adorable ange, la dernière bouteille de mon vin ; mais je me flatte que je ferai à Cirey une bonne cuvée, cet été, et que je vous fournirai encore un petit tonneau pour l'hiver. Pardon, je comptais vous faire ma petite cour ce matin ; je ne sais si je serai assez heureux pour voir mes deux anges. Empêchez bien La Noue d'être fâché, car, en vérité, il ne doit pas l'être. La Noue Orosmane ! Ah !

A propos, mon divin ange, je n'ai pas cru qu'il fût du respect de vous prier d'honorer de votre présence notre orgie d'histrions ; mais si vous étiez assez humain pour nous faire cet honneur, vous nous causeriez le plus grand plaisir.

Nous nous réservons toujours pour le beau jour. Mais si, par exemple, M^{me} d'Argental voulait alors nous honorer de sa présence, avec quelqu'une de ses amies, j'en écrirais sur-le-champ au tyran duc de Richelieu, et je répondrais bien que ce sultan recevrait dans son sérail de telles odalisques. Si M^{me} d'Argental veut venir entendre de très-belle musique, il ne tient donc qu'à elle. Je vais à bon compte la mettre sur la liste ; et, quand elle se présentera, on lui ouvrira les deux battants.

Encore un mot. Si ces anges, qui tiennent une si bonne maison, veulent donner à souper mercredi à M^{me} Newton-pompon du Châtelet, on attend leurs ordres pour s'arranger, et on baise le bout de leurs ailes. Je m'arrange très-bien de les aimer à la fureur ; écoutez, chers anges, pourquoi donc êtes-vous si aimables ?

1695. — DE VAUVENARGUES.

A Aix, ce 21 janvier 1745.

J'ai reçu, monsieur, avec la plus grande confiance et la reconnaissance la plus tendre, les louanges dont vous honorez mes faibles écrits. Je ne dois pas être fâché que le premier discours que j'ai pris la liberté de vous envoyer ait vu le jour, puisqu'il a votre approbation malgré ses défauts. J'aurais souhaité seulement le donner à M. de La Bruère dans une imperfection moins remarquable.

J'ai lu avec grande attention ce que vous me faites l'honneur de m'écrire sur La Fontaine. Je croyais que le mot *instinct* aurait pu convenir à un auteur qui n'aurait mis que du sentiment, de l'harmonie et de l'éloquence dans ses vers, et qui d'ailleurs n'aurait montré ni pénétration, ni réflexion ; mais qu'un homme qui pense partout, dans ses contes, dans ses préfaces,

dans ses fables, dans les moindres choses, et dont le caractère même est de penser ingénieusement et avec finesse; qu'un esprit si solide soit mis dans le rang des hommes qui ne pensent point, parce qu'il n'aura pas eu dans la conversation le don de s'exprimer, défaut que les hommes qui sont exagérateurs ont probablement fort enflé, et qui méritait plus d'indulgence dans ce grand poète, je vous avoue, monsieur, que cela me surprend. Il n'appartient pas à un homme né en Provence de connaître la juste signification des mots, et vous aurez la bonté de me pardonner les préventions que je puis avoir là-dessus.

J'ai corrigé mes pensées à l'égard de Molière, sur celles que vous avez eu la bonté de me communiquer; je les ajouterai à cette lettre. Je vous prie de les relire jusqu'à la fin. Si vous êtes encore assez bon pour me faire part de vos lumières sur Despréaux, je tâcherai aussi d'en profiter. J'ai le bonheur que mes sentiments sur la comédie se rapprochent beaucoup des vôtres. J'ai toujours compris que le ridicule y devait naître de quelque passion qui attachât l'esprit du spectateur, donnât de la vivacité à l'intrigue et de la véhémence aux personnages. Je ne pensais pas que les passions des gens du monde, pour être moins naïves que celles du peuple, fussent moins propres à produire ces effets, si un auteur naïf peignait avec force leurs mœurs dépravées, leur extravagante vanité, leur esprit, sans le savoir, toujours hors de la nature, source intarissable de ridicules. J'ai vu bien souvent avec surprise le succès de quelques pièces du haut comique, qui n'avaient pas même l'avantage d'être bien pensées. Je disais alors : Que serait-ce si les mêmes sujets étaient traités par un homme qui sût écrire, former une intrigue et donner de la vie à ses peintures? C'est avec la plus sincère soumission que je vous propose mes idées. Je sais depuis longtemps qu'il n'y a que la pratique même des arts qui puisse nous donner sur la composition des idées saines. Vous les avez tous cultivés dès votre enfance avec une tendre attention; et le peu de vues que j'ai sur le goût, je les dois principalement, monsieur, à vos ouvrages. Celui¹ qui vous occupe présentement occupera bientôt la France. Je conçois qu'un travail si difficile et si pressé demande vos soins. Vous avez néanmoins trouvé le temps de me parler de mes frivoles productions, et de consoler par les assurances de votre amitié mon cœur affligé. Ces marques aimables d'humanité sont bien chères à un malheureux qui ne doit plus avoir de pensées que pour la vertu. J'espère pouvoir vous en remercier de vive voix à la fin de mai, si ma santé me permet de me mettre en voyage. Je serais inconsolable si je ne vous trouvais pas à Paris dans ce temps-là. Un gros rhume que j'ai sur la poitrine avec la fièvre depuis quinze jours interrompt le plaisir que j'ai de m'entretenir avec vous. Continuez-moi, je vous prie, monsieur, les témoignages de votre amitié. Je cesserai de vivre avant de cesser de les reconnaître.

VAUVENARGUES.

1. *La Princesse de Navarre.*

1696. — DE VAUVENARGUES.

A Aix, ce 27 janvier 1745.

Je n'aurais pas été longtemps fâché, monsieur, que mes papiers eussent vu le jour, s'ils ne l'avaient dû qu'à l'estime que vous en faisiez; mais puisqu'ils paraissaient sans votre aveu et avec les défauts que vous leur connaissez, il vaut beaucoup mieux, sans doute, qu'ils soient encore à notre disposition. Je ne regrette que la peine qu'on vous a donnée pour une si grande bagatelle ¹.

Mon rhume continue toujours avec la fièvre, et d'autres incommodités qui m'affaiblissent et m'épuisent. Tous les maux m'assiègent. Je voudrais les souffrir avec patience, mais cela est bien difficile. Si je puis mériter, monsieur, que vous m'accordiez une amitié bien sincère, j'espère qu'elle me sera grandement utile, et fera, tant que je vivrai, ma consolation et ma force.

VAUVENARGUES.

1697. — A M. DE CIDEVILLE.

A Versailles, le 31 janvier.

Mon aimable ami, je suis un barbare qui n'écris point, ou qui n'écris qu'en *vile prose*; vos vers font mon plaisir et ma confusion. Mais ne plaindrez-vous pas un pauvre diable qui est bouffon du roi à cinquante ans, et qui est plus embarrassé avec les musiciens, les décorateurs, les comédiens, les comédiennes, les chanteurs, les danseurs, que ne le seront les huit ou neuf électeurs pour se faire un César allemand? Je cours de Paris à Versailles, je fais des vers en chaise de poste. Il faut louer le roi hautement, madame la dauphine finement, la famille royale doucement, contenter la cour, ne pas déplaire à la ville.

O qu'il est plus doux mille fois

De consacrer son harmonie

A la tendre amitié dont le saint nœud nous lie!

Qu'il vaut mieux obéir aux lois

De son cœur et de son génie

Que de travailler pour des rois!

Bonjour, mon cher et ancien ami; je cours à Paris pour une répétition, je reviens pour une décoration. Je vous attends

1. La lettre à laquelle Vauvenargues répond manque au recueil. Dans cette lettre, qui avait dû se croiser en route avec la précédente, Voltaire lui annonçait sans doute qu'il était temps encore d'arrêter la publication des *Réflexions critiques*. (G.)

pour me consoler et pour me juger. Que n'êtes-vous venu pour m'aider! Adieu; je vous aime autant que j'écris peu. V.

1698. — A M. THIÉRIOT¹.

Versailles 1745.

Je suis à Versailles en retraite, mon cher Thieriot. Je n'y vois personne. Je travaille beaucoup, et rien ne m'y manque que vous. Je brave ici la fortune dans son temple, et je fais à Versailles le même personnage qu'un athée dans une église. Ne m'oubliez pas, quoique je sois retiré du monde.

Lefèvre, notre petit peintre, m'a promis qu'il irait travailler dimanche chez monsieur le lieutenant civil². Si on venait le prendre, ayez donc la bonté, mon cher ami, de l'y mener de très-bonne heure. Si vous pouviez voir monsieur le lieutenant civil avant ce temps, et lui rendre cette lettre cachetée avec enveloppe, je vous serais très-obligé. Écrivez-moi, si votre paresse vous le permet.

A Versailles, ce mercredi matin, à l'hôtel de Villeroi.

Les deux airs de tête que M. Lefèvre doit prendre sont à la bataille d'Ivry et au premier chant³, gravés l'un par Thomassin et l'autre par Desplaces. Ces deux estampes sont sûrement dans la maison de M^{me} de Bernières; je les ai laissées ou dans son appartement, ou dans la chambre que j'ai occupée en dernier lieu.

1699. — A M. LE MARQUIS D'ARGENSON.

Le 8 février.

Je vous renvoie, monseigneur, le manuscrit que vous avez bien voulu me confier. L'auteur n'a pas la courte haleine s'il prononce, sans respirer, ses périodes. C'est un peu se moquer du monde que de dire que ce duc co-régent⁴ n'aurait pas où reposer son chef s'il devenait veuf; il aurait l'administration des pays héréditaires de la maison d'Autriche, jusqu'à la majo-

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. D'Argourges de Fleury, lieutenant civil depuis 1710.

3. De la *Henriade*. (A. F.)

4. François-Étienne de Lorraine, grand-duc de Toscane en 1737, co-régent des États autrichiens en 1741, empereur d'Allemagne en septembre 1745; voyez tome XIII, page 614.

rité du duc, qui serait bientôt roi des Romains. Je suis sûr que vous direz de meilleures raisons aux électeurs.

Je suis bien fâché contre *la Princesse de Navarre*, qui m'empêche de vous faire ma cour. M. Racine fut moins protégé par MM. Colbert et Seignelai que je ne le suis par vous. Si j'avais autant de mérite que de sensibilité, je serais en belle passe.

La charge de gentilhomme ordinaire ne vaquant presque jamais, et cet agrément n'étant qu'un agrément, on y peut ajouter la petite place d'historiographe ; et, au lieu de la pension attachée à cette historiographie, je ne demande qu'un rétablissement de quatre cents livres. Tout cela me paraît modeste, et M. Orry¹ en juge de même. Il consent à toutes ces guenilles.

Daignez achever votre ouvrage, monseigneur, et vous aboucher avec M. de Maurepas. Je compte avoir l'honneur de vous remercier incessamment, et de vous renouveler mes très-tendres respects et ma vive reconnaissance.

1700. — A M. DE CIDEVILLE.

Mon cher et aimable ami, si ma faible machine pouvait suivre mon cœur, je serais actuellement chez vous. Je comptais venir aujourd'hui vous embrasser, mais il faut que les malades souffrent de toutes façons, et mon estomac, ma poitrine, etc., ne font pas mes plus grands chagrins. Je suis à Paris, et je ne vous ai pas vu ! Voilà de tous les maux le plus grand. V.

1701. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Versailles, le 25 février.

La cour de France ressemble à une ruche d'abeilles, on y bourdonne autour du roi. Il y avait plus de bruit à la première représentation² qu'au parterre de la Comédie ; cependant le roi a été très-content. Je ne me suis mêlé que de lui plaire. Sa protection et l'amitié de M. et de M^{me} d'Argental, voilà l'objet de mes désirs et de mes soins ; le reste m'est très-indifférent, et on peut faire à l'Opéra toutes les sottises qu'on voudra, sans que je m'en

1. Philbert Orry, contrôleur général des finances depuis le 20 mars 1730, donna sa démission en novembre 1745, et mourut en novembre 1747, âgé d'environ cinquante-neuf ans.

2. De *la Princesse de Navarre*.

mêle. Mon ouvrage est décent, il a plu sans être flatteur. Le roi m'en sait gré. Les Mirepoix ne peuvent me nuire. Que me faut-il de plus? Il y aurait cent tracasseries à essayer si je voulais empêcher qu'on rejouât l'opéra¹ de Rameau. Je n'en veux aucune, je ne veux que revenir vous faire ma cour; mais je vous avertis que M^{me} du Châtelet veut être du voyage. Je suis comme les jésuites, je ne marche point seul. Vous sentez bien que, n'étant qu'un *accident*, et M^{me} du Châtelet étant *ens per se*, je ne peux me séparer d'elle sans être anéanti.

1702. — A M. THIERIOT ².

Versailles, ce 27 février.

Mon cher ami, je n'ai ici ni mains, ni pieds, ni tête, tant je suis las. Je vous écris de la main d'un autre pour vous dire que je songe beaucoup plus à vos intérêts que je ne suis occupé du tapage de ce pays-ci. La solidité de l'amitié est toujours chez moi préférable à la fumée. Le roi est fort content des soins qu'on a pris pour lui plaire; mais il y a dans le monde un roi³ que je ne veux plus aimer que quand vous serez content de lui. Je vous embrasse tendrement.

1703. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Mon cher ange gardien, vous ne réussissez qu'à vous faire adorer et à me faire trembler; mais il sera bien difficile que vous puissiez empêcher qu'on ne hasarde la petite pièce avec *Jules César*. On ne ferait jamais rien dans ce monde, dans aucun genre, si on ne hasardait pas un peu. Pourvu que je ne risque point de perdre votre estime et votre amitié, et celle de M^{me} d'Argental, je peux hasarder tout le reste: car qu'est-ce que le reste?

Le roi m'a accordé verbalement la première charge vacante de gentilhomme ordinaire de sa chambre, et, par brevet, la place d'historiographe, avec deux mille francs d'appointements. Me voilà engagé d'honneur à écrire des anecdotes; mais je n'écrirai rien, et je ne gagnerai pas mes gages.

1. *Dardanus*. (K.) — Les paroles de cet opéra sont de La Bruère.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Frédéric II.

Adieu, ange de paix; ne soyez pas un ange de mauvais augure; vous n'êtes fait que pour annoncer le bonheur.

Songez, je vous prie, à faire en sorte que je ne sois pas brouillé avec M. le duc d'Aumont parce que La Noue ressemble au petit singe de la cheminée de M^{me} de Tencin.

*Sub umbra alarum tuarum*¹.

1704. — DE VAUVENARGUES.

Je vous accable, monsieur, de mes lettres. Je sens l'indiscrétion qu'il y a à vous dérober à vous-même; mais lorsqu'il me vient en pensée que je puis gagner quelque degré dans votre amitié ou votre estime, je ne résiste pas à cette idée. J'ai retrouvé, il y a peu de temps, quelques vers que j'ai faits dans ma jeunesse. Je ne suis pas assez impudent pour montrer moi-même de telles sottises: je n'aurais jamais osé vous les lire; mais, dans l'éloignement qui nous sépare, et dans une lettre, je suis plus hardi. Le sujet des premières pièces est peu honnête. Je manquais beaucoup de principes lorsque je les ai hasardées; j'étais dans un âge où ce qui est le plus licencieux paraît trop souvent le plus aimable. Vous pardonneriez ces erreurs d'un esprit follement amoureux de la liberté, et qui ne savait pas encore que le plaisir même a ses bornes. Je n'achevai pas le morceau commencé sur la mort d'Orphée; je crus m'apercevoir que les rimes redoublées que j'avais choisies n'étaient pas propres au genre terrible. Je jugeai selon mes lumières; il peut arriver qu'un homme de génie fasse voir un jour le contraire.

Si mes vers n'étaient que très-faibles, je prendrais la liberté de vous demander à quel degré; mais je crois les voir tels qu'ils sont. Je n'ai pu cependant me refuser de vous donner ce témoignage de l'amour que j'ai eu de très-bonne heure pour la poésie. Je l'aurais cultivée avec ardeur, si elle m'avait plus favorisé; mais la peine que me donna ce petit nombre de vers ridicules me fit une loi d'y renoncer. Aimez, monsieur, malgré cette faiblesse, un homme qui aime lui-même si passionnément tous les arts; qui vous regarde, dans leur décadence, comme leur unique soutien, et respecte votre génie autant qu'il chérit vos bontés.

VAUVENARGUES.

P. S. Vous avez eu la bonté, monsieur, de me faire apercevoir que le commencement de mon éloge funèbre exagérait la méchanceté des hommes. Je l'ai supprimé, et rétabli un ancien exorde qui peut-être ne vaut pas mieux. J'ai fait encore quelques changements dans le reste du discours, mais je ne vous envoie que le premier. J'espère toujours avoir le plaisir de vous voir à la fin de mai. Comme ce sera probablement ici la dernière lettre que j'aurai l'honneur de vous écrire, je la fais sans bornes.

1. Psaume xvi, v. 8.

1705. — A M. DE CIDEVILLE.

A Versailles, le 7 mars.

Je compte, mon cher ami, vous apporter ces sottises de commande¹ dès que je serai à Paris. Je me ferais à présent une grosse affaire avec vingt messieurs en charge, si je donnais le moindre ordre au sieur Ballard², *imprimeur des ballets du roi très-chrétien*. Chacun a ici son droit; il n'y a que les arts et les talents qui n'en ont point; mais j'ai des droits qui valent mieux que tous ceux des premières charges de la couronne: ce sont ceux que j'ai sur votre cœur. Vous ne sauriez croire l'impatience que j'ai de vous embrasser.

VOLTAIRE.

1706. — A M. DE LA CONDAMINE.

Versailles, mars.

Mon très-ambulant philosophe, j'ai obéi aux ordres que vous m'avez donnés auprès de M. le duc de Richelieu. Il sera fort aise de vous voir et de vous procurer ici les agréments qui dépendent de lui; mais l'étiquette de ce pays-ci n'est pas d'être présenté deux fois. Vous pouvez venir au lever du roi, et sans doute vous attirerez ses regards. S'il est curieux, il vous parlera. Je crois que vous avez plus besoin de conversations approfondies avec le contrôleur général³ qu'avec Sa Majesté. Quelque chose que l'on vous donne, on ne pourra, à mon gré, vous récompenser.

Continuez-moi, je vous prie, dans ce monde, une amitié que vous m'aviez conservée dans l'autre, et croyez que de tous ceux qui ont le bonheur de vous connaître il n'y en a point qui vous soient plus véritablement dévoués que Voltaire.

1707. — A M. DE MONCRIF⁴.

A Versailles, ce mardi au soir, mars 1745.

Avec ces grâces infinies
De l'Opéra longtemps bannies,

1. *La Princesse de Navarre*.

2. Jean-Baptiste-Christophe Ballard, mort en 1750.

3. Pour le remboursement des avances que La Condamine eut beaucoup de peine à obtenir.

4. Éditeurs, Bavoux et François (App. 1865).

Et qu'à des chants nouveaux et doux
 Vos vers ont tendrement unies,
 Ce n'est pas Zélindor ¹, c'est vous
 Qui semblez le roi des génies.

Puisque vous êtes aussi celui des bons cœurs, vous m'attachez à vous plus que jamais. Je ne souhaitais que la plus légère marque de la protection du roi ; j'ai plus que je ne mérite. Me voilà heureux dans ce monde. Les prières de M^{me} de Villars m'assurent de la félicité pour l'autre. Je sens que je ferais mon salut trop agréablement si je lui faisais quelquefois ma cour, et si j'avais la consolation de vous voir chez elle. V.

1708. — A M. LE MARQUIS D'ARGENSON².

20 mars, samedi au soir.

Vous n'êtes jaloux que de faire du bien, et il y a peut-être des personnes qui sont un peu jalouses des fonctions de leur département. J'ai donc recours encore à vos bontés, monseigneur, pour vous supplier non-seulement d'encourager le roi, mais d'encourager aussi M. de Maurepas à terminer l'affaire qui me regarde ³, et à ne pas la faire à moitié. Je vous devrai le bonheur de ma vie ; mais je vous le dois encore bien davantage, pour la permission que vous m'avez toujours donnée de profiter des charmes de votre société et des agréments d'un esprit conduit par le meilleur cœur du monde : aussi vous savez si je vous suis attaché, et si mon tendre et respectueux dévouement dépend le moins du monde de la fortune.

1709. — A M. DE VAUVENARGUES.

A Versailles, ce 3 avril.

Vous pourriez, monsieur, me dire comme Horace :

Sic raro scribis, ut toto non quater anno ⁴.

Ce ne serait pas la seule ressemblance que vous auriez avec ce sage aimable. Il a pensé quelquefois comme vous dans ses vers ;

1. *Zélindor*, opéra que Moncrif venait de faire jouer le 17 mars. La musique était de Francœur.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. C'est-à-dire à lui faire avoir son brevet d'historiographe. On le lui délivra le 1^{er} avril.

4. *Horace*, lib. II, sat. III, v. 1.

mais il me semble que son cœur n'était pas si sensible que le vôtre. C'est cette extrême sensibilité que j'aime ; sans elle vous n'auriez point fait cette belle oraison funèbre ¹ dictée par l'éloquence et la tendre amitié. La première façon dont vous l'aviez commencée me paraît sans comparaison plus touchante, plus pathétique, que la seconde ; il n'y aurait seulement qu'à en adoucir quelques traits, et à ne pas comprendre tous les hommes dans le portrait funeste que vous en faites ; il y a sans doute de belles âmes, et qui pleurent leurs amis avec des larmes véritables. N'en êtes-vous pas une preuve bien frappante, et croyez-vous être assez malheureux pour être le seul qui soyez sensible ? Ne parlons plus de La Fontaine ; qu'importe qu'en plaisantant on ait donné le nom d'instinct au talent singulier d'un homme qui avait toujours vécu à l'aventure, qui pensait et parlait en enfant sur toutes les choses de la vie, et qui était si loin d'être philosophe ? Ce qui me charme surtout de vos réflexions, monsieur, et de tout ce que vous voulez bien me communiquer, c'est cet amour si vrai que vous témoignez pour les beaux-arts ; c'est ce goût vif et délicat qui se manifeste dans toutes vos expressions. Venez donc à Paris ; j'y profiterai avec assiduité de votre séjour. Vous serez peut-être étonné de recevoir une lettre de moi, datée de Versailles. La cour ne semblait guère faite pour moi ; mais les grâces que le roi m'a faites ² m'y arrêtent, et j'y suis à présent plus par reconnaissance que par intérêt. Le roi part ³, dit-on, les premiers jours du mois prochain, pour aller nous donner la paix à force de victoires. Vous avez renoncé à ce métier qui demande un corps plus robuste que le vôtre, et un esprit peu philosophique ; c'est bien assez d'y avoir consacré vos plus belles années. Employez, monsieur, le reste de votre vie à vous rendre heureux, et songez que vous contribuerez à mon bonheur quand vous m'honorerez de votre commerce, dont je sens tout le prix.

1710. — A M. LE MARQUIS D'ARGENSON ⁴,

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Que Dieu récompense la reine ou l'impératrice de toutes les Russies, et vous, ange de la paix ! Je n'ose écrire sans être sous

1. *L'Éloge* du jeune de Seitres. Voyez la lettre 1688.

2. Voltaire venait d'être nommé gentilhomme et historiographe de France.

3. Louis XV partit de Versailles, accompagné du Dauphin, et arriva au camp de Tournai le 8 mai 1745. Le 11 eut lieu la bataille de Fontenoy.

4. Ce billet, daté dans Beuchot du 9 mai, est antérieur à celui du 3 mai ; peut-être est-il du 9 avril.

vos yeux¹ ; je crains de dire trop ou trop peu, et de ne pas m'ajuster. Je compte venir demain à Versailles me mettre au rang de vos secrétaires.

En vous remerciant, monseigneur, de la bonté que vous avez pour le plus pacifique des humains, et celui qui vous est dévoué avec le plus de tendresse.

1711. — A M. DE CIDEVILLE.

A Paris, ce 10 avril.

Vos vers, mon charmant ami, me paraissent, à très-peu de chose près, mériter ce que vous dites de moi. *Il ne leur manque rien.* Si je ne souffrais pas, et si ma colique, que vous suspendez, mais qui revient, me laissait autant de liberté dans l'esprit que vous m'inspirez de sentiments, je vous enverrais quatre fois plus de vers ; mais ils ne seraient pas si bons que les vôtres.

En vous remerciant tendrement, mon très-cher ami, celui de la vertu et des Muses, homme fait pour être le charme de la société. Votre ami souffrant vous embrasse de tout son cœur.

VOLTAIRE.

1712. — A M. DE CIDEVILLE.

Ce 12 avril.

Je suis si vain, mon charmant ami, que je veux que votre ouvrage soit parfait. Pardonnez à cet excès d'amour-propre, et à celui de ma tendre amitié pour vous,

Si quosdam egregio reprehendo in corpore nævos.

Soyez le juge de ma petite critique. Il me semble qu'en un quart d'heure vous pouvez donner la dernière main à ce petit ouvrage excellent en son genre, et qui éternisera l'amitié qui fait mon bonheur. V.

1713. — A M. LE MARQUIS D'ARGENSON,

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Le 16 avril.

Je cours à Châlons avec M^{me} du Châtelet pour assister à la petite vérole de son fils : car c'est tout ce qu'on peut y faire ; on

1. La *Lettre du roi à la Czarine*, rédigée par Voltaire à la demande du marquis d'Argenson, et imprimée tome II des *Mélanges*, page 197.

n'est que spectateur de la tyrannie ignorante des médecins. Guérissez la maladie épidémique de l'Europe ; empêchez les *araignées*¹ de se manger, et conservez-moi vos bontés.

J'espère revenir avant que vous partiez pour aller faire la paix, à la tête des armées.

Adieu, monseigneur ; personne ne s'intéressera jamais à votre gloire et à votre bonheur autant que votre très-ancien serviteur.

1714. — A M. DUCLOS².

Avril.

J'en ai déjà lu cent cinquante pages³ ; mais il faut sortir pour souper ; je m'arrête à ces mots :

« Ce brave Huniade Corvin, surnommé *la terreur des Turcs*, avait été le défenseur de la Hongrie, dont Ladislas n'avait été que le roi. »

Courage ; il n'appartient qu'aux philosophes d'écrire l'histoire. En vous remerciant bien tendrement, monsieur, d'un présent qui m'est bien cher, et qui me le serait quand même vous ne me le seriez pas. Je passe à votre porte pour vous dire combien je vous aime, combien je vous estime, et à quel point je vous suis obligé, et je vous l'écris dans la crainte de ne pas vous trouver. Bonsoir, Salluste.

1715. — A M. LE MARQUIS D'ARGENSON,

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

A Paris, ce 29 avril.

Je tremble que nos tristes aventures en Bavière ne déterminent le roi de Prusse à faire une seconde paix. Vous êtes, monseigneur, dans des circonstances bien critiques, et nous aussi. Si cela continue, le bel emploi que celui d'historiographe !

Mon tendre attachement pour vous fait ma consolation.

1. Voyez plus haut la lettre 1689.

2. Charles Pineau Duclos, né à Dinant en Bretagne, en 1704, historiographe de France en 1750, secrétaire perpétuel de l'Académie française en 1755, mort le 26 mars 1772. Voltaire a parlé dans la lettre 1486 des *Confessions du comte de****. Son *Histoire de Louis XI* parut en 1745-46, et forme 4 volumes in-12. Ses *Considérations sur les mœurs* sont de 1750.

3. De l'*Histoire de Louis XI*.

P. S. J'apprends que tous ces écrits, qui par parenthèse sont de faibles armes quand on est battu, pour donner l'exclusion au grand-duc¹, ne font point un bon effet en Allemagne. On y sent trop que ce sont des Français qui parlent. Il me semble qu'un air plus impartial réusserait mieux, et qu'un bon Allemand qui déplorerait de tout son cœur les calamités de sa pesante patrie ferait une impression tout autre sur les esprits. Pardon ; je sou mets mon petit doute à vos lumières, et je vous rends compte simplement de ce qu'on m'écrit.

Il ne m'est rien revenu de mon correspondant qu'une prière du roi de Prusse à la reine de Hongrie de ne point prendre ses vaisseaux sur l'Elbe. Ses vaisseaux sont des bateaux ; mais gare que le roi de Prusse ne fasse d'autres prières !

1716. — DE VAUVENARGUES.

A Aix, ce 30 avril 1745.

Je ne vous dirai pas, monsieur, *sic raro scribis*, etc. ; mais j'irai vous demander réponse de vive voix : cela vaudra mieux. Recevez cependant ici mes compliments sincères sur les grâces que le roi vous a faites. Je désire, monsieur, qu'il fasse encore beaucoup d'autres choses qui méritent d'être louées, afin que votre reconnaissance honore toujours la vérité. Vous me permettez bien de prendre cet intérêt à votre gloire.

Je suis bien aise d'avoir parlé comme Horace *pensait quelquefois*. Je vous prie cependant de croire, quoique ce soit une chose honteuse à avouer, que je ne pense pas toujours comme je parle. Après cette petite précaution, je crois que je puis recevoir les louanges que vous me donnez sur l'amitié. Celle que je prends la liberté, monsieur, d'avoir pour vous, me rendra digne un jour de votre estime.

VAUVENARGUES.

1717. — A M. LE MARQUIS DE VALORI².A Paris, le 1^{er} mai 1745.

Vous achevez mon bonheur, monsieur, par l'intérêt que vous daignez y prendre ; c'est le comble de la séduction de parler le langage de la poésie, pour me rendre encore plus sensible aux grâces que le roi m'a faites.

Modeste et généreux, Louis nous fait chérir
Et sa personne et son empire.

1. Voyez page 344.

2. Voyez, tome XXXIV, une note de la lettre 1152.

Que ne puis-je le peindre aux siècles à venir !
 Mais il faudrait savoir écrire
 Comme vous savez le servir.

Je sens tout le prix de la coquetterie que vous me faites en m'envoyant les vers de M. Darget ; ce doit être un grand agrément pour vous d'avoir un homme qui écrit si joliment ; mais permettez que je le félicite aussi d'être auprès de vous. Ses vers et votre prose me donnent bien de la vanité.

Apollon chez Admète autrefois fut berger ;
 Chez Valori je le vois secrétaire ;
 Il peut se déguiser et ne saurait changer :
 On le connaît à l'art de plaire.

J'ai reçu un peu tard votre charmante lettre ; M. d'Argenson me l'avait envoyée à Châlons, où j'avais suivi M^{mo} du Châtelet, qui y avait gardé monsieur son fils malade de la petite vérole. La lettre m'a été renvoyée aujourd'hui à Paris ; elle me flatte trop pour que je tarde à y répondre. Je vous suis fort obligé d'avoir bien voulu parler de moi au roi de Prusse ; il doit être d'autant plus sensible à ma petite fortune que les bontés dont il m'honore n'ont pas peu servi à déterminer celles du roi notre maître. M. de Maupertuis quitte la France pour Berlin. On ne peut, en effet, quitter notre cour que pour celle où vous êtes ; mais enfin tout le monde ne peut pas quitter la France, et il faut bien que les beaux-arts se partagent. D'ailleurs M. de Maupertuis a de la santé, et je suis plus infirme que jamais ; les grands voyages me sont interdits comme les grands plaisirs. Vous, qui avez de la santé, monsieur, vous allez probablement en Silésie, tandis que M. d'Argenson va en Flandre ; chacun de vous sera auprès d'un héros. Puissent ces deux héros nous donner bientôt la paix dont l'Allemagne et l'Angleterre ont plus besoin que nous ! Je n'aurai pas la consolation de revoir M. d'Argenson avant son départ ; il faut s'immoler au préjugé qui m'exclut de Versailles pour quarante jours, parce que j'ai vu un malade à quarante lieues. Ce n'est pas le premier mal que les préjugés m'ont fait. Je vous supplie, monsieur, d'ajouter à vos bontés celle de me conserver dans le souvenir de la cour de Berlin, qui me sera toujours bien chère. Daignez ne me point oublier auprès de MM. de Podewils et de Borcke : vous avez sans doute l'aimable M. de Keyserlingk ; comment se porte le philosophe mon cher Isaac, et comment suis-je avec lui ? Il me semble que je serai

toujours très-bien auprès de ceux que vous aimez, et je compte sur votre protection : j'ose ici joindre mes vœux pour la santé des reines et de toute la famille royale. Adieu, monsieur, aimez un peu Voltaire.

1718. — A LA PRINCESSE ULRIQUE ¹.A Paris, ce 2 mai 1745 ².

Madame, j'ai eu la consolation de voir ici M. Hourleman ³, dont j'estropie peut-être le nom, mais qui n'estropie pas les nôtres, car il parle français comme Votre Altesse royale. Il m'a assuré, madame, du souvenir dont vous daignez m'honorer, et il augmente, s'il se peut, mes regrets et mon attachement pour votre personne. Je n'ai jamais eu plus de plaisir que dans sa conversation ; il ne m'a cependant rien appris de nouveau ; il m'a dit combien Votre Altesse royale est idolâtrée de toute la Suède. Qui ne le sait pas, madame, et qui ne plaint pas les pays que vous n'embellissez point ? Il dit qu'il n'y a plus de glaces dans le Nord, et que je n'y trouverai que des zéphyr, si jamais je peux aller faire ma cour à Votre Altesse royale. Rempli la nuit de ces idées, je vis en songe un fantôme d'une espèce singulière.

A sa jupe courte et légère ⁴,
 A son pourpoint, à son collet,
 Au chapeau chargé d'un plumet,
 Au ruban ponceau qui pendait
 Et par devant et par derrière,
 A sa mine galante et fière
 D'amazone et d'aventurière,
 A ce nez de consul romain,
 A cette fierté ⁵ d'héroïne,

1. Princesse royale de Suède depuis juillet 1744.

2. Cette lettre est dans Beuchot à la date de mai 1750. M. V. Advielle, d'après l'original conservé à la Bibliothèque de Stockholm, donne celle du 2 mai 1745. La réponse de la princesse Ulrique (lettre 1749) doit aussi être rapportée, par conséquent, de juillet 1750 à juillet 1745.

3. Var. Beuchot : Esourleman.

4. Cette pièce de vers a été publiée incorrectement, en 1751, par M. Arckenholtz, dans ses *Mémoires concernant Christine, reine de Suède*, tome II, page 293. — Voltaire se plaint, dans une lettre à un membre de l'Académie de Berlin (Potsdam, 15 avril 1752), de ce que ledit Arckenholtz avait *estropié* et *falsifié* ce poème, dont il donne la copie. Or cette copie n'est pas si conforme à l'original que la copie dite falsifiée par Arckenholtz. (V. A.)

5.

A ce front altier d'héroïne.

(Var. Beuchot.)

A ce grand œil tendre et hautain ¹,
 Soudain je reconnus Christine.
 Christine des arts le soutien,
 Christine qui céda pour rien
 Et son royaume et votre Église,
 Qui connut tout et ne crut rien,
 Que le saint-père canonise,
 Que damne le luthérien,
 Et que la gloire immortalise.

Elle me demanda si tout ce qu'on disait de madame la princesse royale était vrai. Moi, qui n'avais pas l'esprit assez libre pour adoucir la vérité, et qui ne faisais pas réflexion que les dames et quelquefois les reines peuvent être un peu jalouses, je me laissai aller à mes transports, et je lui dis que Votre Altesse royale était à Stockholm, comme à Berlin, les délices, l'espérance et la gloire de l'État. Elle poussa un grand soupir et me dit ces mots :

« Si comme elle j'avais gagné
 Les cœurs et les esprits de la patrie entière,
 Si comme elle toujours j'avais eu l'art de plaire,
 J'aurais toujours voulu régner ².
 Il est beau de quitter l'autorité suprême,
 Il est encor plus beau d'en soutenir le poids.
 Je cessai de régner pouvant donner des lois.
 L'iric règne sans diadème,
 Je descendis pour m'élever.
 Je recherchais la gloire, et son cœur la mérite,
 J'étonnai l'univers, qu'elle a su captiver,
 On a pu m'admirer, mais il faut qu'on l'imité. »

Je pris la liberté de lui répondre que ce n'était pas là un conseil aisé à suivre ; elle eut la bonne foi d'en convenir. Il me parut qu'elle aimait toujours la Suède, et que c'était la véritable raison pour laquelle elle vous pardonnait toutes vos grandes qualités, qui feront le bonheur de sa patrie. Elle me demanda si je n'irais point faire ma cour à Votre Altesse royale, dans ce beau palais que M. Hourleman vous fait bâtir. « Descartes vint bien me voir, dit-elle, pourquoi ne feriez-vous pas le voyage ?

1. Beuchot ajoute :

Moins beau que le vôtre et moins fin.

Christine aurait toujours régné.

(Var. Beuchot.)

— Ah ! lui dis-je, belle immortelle,
 Descartes, ce rêveur dont on fut si jaloux,
 Mourut de froid auprès de vous,
 Et je voudrais mourir de vieillesse auprès d'elle. »

On me dira peut-être, madame, que je rêve toujours en parlant à Votre Altesse royale, et que mon second rêve ne vaut pas le premier¹. Il est bien sûr, au moins, que je ne rêve point quand je porte envie à tous ceux qui ont le bonheur de vous voir et de vous entendre, et quand je proteste que je serai toute ma vie avec un attachement inviolable, et avec le plus profond respect, de Votre Altesse royale, madame, le très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

1710. — A M. L'ABBÉ DE VALORI.

Paris, le 3 mai.

Les faveurs des rois et des papes, monsieur, ne valent pas celles de l'amitié. Vous savez si la vôtre m'est chère. J'ai reçu, presque le même jour, votre lettre et celle de monsieur votre frère. Je suis bien glorieux de n'être pas oublié de deux hommes à qui j'ai voué un si grand attachement ; mais vous m'avouerez, monsieur, que vous devez m'aimer un peu davantage depuis que le saint-père me donne des bénédictions. Sa Sainteté a pensé comme vous sur *Mahomet* c'est qu'elle n'a point été séduite par des convulsionnaires. On éprouve des injustices dans sa patrie ; mais les étrangers jugent sans passion, et un pape est au-dessus des passions. Je suis fort joliment avec Sa Sainteté. C'est à présent aux dévots à me demander ma protection pour ce monde-ci et pour l'autre.

Vous allez voir, monsieur, grande compagnie à Lille. Le roi va délivrer les Hollandais du soin pénible de garder les places de la barrière. On prétend aussi qu'il délivrera l'ancien évêque de Mirepoix de la tentation où il est tous les jours de mal choisir entre les serviteurs de Dieu, et qu'il ira achever l'œuvre de sa sanctification dans son abbaye de Corbie². Il y fera faire pénitence aux moines. C'est un homme fait, à ce qu'on dit, pour le ciel, car il déplaît souverainement au monde.

1. Allusion au célèbre madrigal : « Souvent un peu de vérité. »

2. Boyer fut abbé commendataire de Corbie depuis 1743 jusqu'à 1755, année de sa mort.

J'ai répondu un peu plus tard, monsieur, à votre aimable lettre, mais elle m'a été rendue fort tard. Elle a été à Châlons, où j'avais suivi M^{me} du Châtelet, qui a gardé monsieur son fils, malade de la petite vérole. Les préjugés de ce monde, qui ne font jamais que du mal, m'empêchent de voir votre ami M. d'Argenson. Vous aurez probablement, à Lille, le plaisir que je regrette. Puisse-t-il en revenir bien vite avec le rameau d'olivier ! Il n'y a jamais eu, de tous les côtés, moins de raison de faire la guerre. Tout le monde a besoin de la paix, et cependant on se bat. Je voudrais bien que l'historiographe pût dire : Les princes furent sages en 1745.

Vous savez que le roi, en m'accordant cette place, m'a daigné promettre la première vacante de gentilhomme ordinaire. Je suis comblé de ses bontés. Adieu, monsieur ; M^{me} du Châtelet vous fait mille compliments ; recevez, avec toute votre famille, mes plus tendres respects.

VOLTAIRE.

1720. — A M. LE MARQUIS D'ARGENSON,
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, A VERSAILLES.

A Paris, ce 3 mai.

Eh bien ! il faudra donc vous laisser partir sans avoir la consolation de vous voir ! Partez donc ; mais revenez avec le rameau d'olivier, et que le roi vous donne le rameau d'or : car, en vérité, vous n'êtes pas payé pour la peine que vous prenez.

Vous avez eu trop de scrupule en craignant d'écrire un petit mot à M. l'abbé de Canillac¹. Je vous avertis que je suis très-bien avec le pape, et que M. l'abbé de Canillac fera sa cour, en disant au saint-père que je lis ses ouvrages, et que je suis au rang de ses admirateurs comme de ses brebis.

Chargez-vous, je vous en supplie, de cette importante négociation. Je vous réponds que je serai un petit favori de Rome, sans que nos cardinaux y aient contribué.

Que dites-vous, monseigneur, de la princesse royale de Suède², qui me prie de faire un petit voyage à Stockholm, comme on prie

1. Claude-François de Beaufort-Canillac-Montboissier, dit *l'abbé de Canillac*, né en Auvergne vers 1692, chargé des affaires du roi à Rome ; mort au commencement de 1761.

2. Louise-Ulrique, à laquelle sont adressées les lettres des 22 décembre 1743, 1^{er} mai 1744 et 2 mai 1745.

à souper à la campagne? Il faut être Maupertuis pour aller ainsi courir dans le Nord. Je reste en France, où je me trouverais encore mieux si M^{me} du Châtelet se mettait à dîner avec vous.

J'ai une grâce à vous demander pour ce pays du Nord : c'est de permettre que je vous adresse en Flandre un paquet pour M. d'Alion¹. Ce sont des livres que j'envoie à l'Académie de Pétersbourg, et des flagorneries² pour la czarine.

Adieu, monseigneur ; je vous souhaite de la santé et la paix, et je vous suis attaché, comme vous savez, pour la vie.

1721. — A M. LE COMTE D'ALION³.

Je vous supplie, monsieur, de présenter à Sa Majesté impériale un exemplaire de ma *Henriade*, et de lui faire remarquer le petit envoi qui accompagne le livre, et qui est à la première page.

Ce n'est pas tout, monsieur, et c'est ici qu'il faut encore que le nom de M. le marquis d'Argenson parle pour moi. Je vous envoie un exemplaire d'un livre sur la *Philosophie de Newton*. Je vous aurais, monsieur, une très-grande obligation de vouloir bien le donner à monsieur le secrétaire de l'Académie de Pétersbourg. J'ai déjà l'honneur d'être des Académies de Londres, d'Édimbourg, de Berlin, de Bologne, et je veux devoir à votre protection l'honneur d'être admis dans celle de Pétersbourg. Ce serait peut-être une occasion pour moi de pouvoir, quelque beau jour d'été, voyager dans la cour où vous êtes, et me vanter d'avoir vu la célèbre Élisabeth. J'ai chanté Élisabeth d'Angleterre ; que ne dirais-je point de celle qui l'efface par sa magnificence, et qui l'égale par ses autres vertus !

Ne pourrais-je pas vous avoir encore, monsieur, une autre obligation ? J'ai écrit, il y a quelques années, l'*Histoire de Charles XII* sur des mémoires fort bons quant au fond, mais dans lesquels il y avait quelques erreurs sur les détails des actions de ce monarque ; j'ai actuellement des mémoires plus exacts et fort supérieurs à ceux que M. Nordberg a employés. Mon dessein serait

1. Louis d'Usson-Bonac, comte d'Alion, né le 7 janvier 1705 ; nommé, pour la seconde fois, en 1744, ministre plénipotentiaire de France en Russie, où il resta jusqu'en 1748. (Cl.)

2. C'est la *Lettre du roi (Louis XV) à la czarine (Élisabeth)*, rédigée par Voltaire à la demande du marquis d'Argenson, et imprimée dans les *Mélanges*, tome XXIII, page 197.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

de les fondre dans une *Histoire de Pierre le Grand*; ma façon de penser me détermine vers cet empereur, qui a été un législateur, qui a fondé des villes, et, j'ose le dire, son empire.

Si la digne fille de l'empereur Pierre le Grand, qui a toutes les vertus de son père avec celles de son sexe, daignait entrer dans mes vues et me faire communiquer quelques particularités intéressantes et glorieuses de la vie du feu empereur, elle m'aiderait à élever un monument à sa gloire, dans une langue qu'on parle à présent dans presque toutes les cours de l'Europe.

1722. — A M. NÉRICault DESTOUCHES ¹.

Paris, ce 8 mai.

J'ai été à Châlons, monsieur, garder le fils de M^{me} du Châtelet, qui avait la petite vérole; c'est là que j'ai lu et relu le beau recueil ² dont vous avez bien voulu me faire présent. J'en ai senti tout le prix, et j'avoue que je ne reviens point d'étonnement que les comédiens ne jouent pas tous les jours vos belles pièces. Les comédiens n'entendent guère leurs intérêts, ce me semble, de ne pas nous donner souvent *le Médisant, l'Homme singulier, l'Ingrat, le Curieux impertinent, l'Ambitieux*, en un mot ce que vous avez fait.

Je viens de relire encore *le Dissipateur*, qui me paraît un ouvrage bien digne de vous. J'avoue que je donne la préférence au *Glorieux*, dont vous savez que j'ai toujours été idolâtre. Mais il n'y a aucun de vos ouvrages que je ne voulusse voir paraître sur le théâtre; nous les verrons apparemment, quand il y aura des comédiens dignes de les jouer. En attendant, leur lecture me consolera. Ceux qui aiment la vraie morale doivent en faire leurs délices: je suis bien fâché d'être privé de celles de votre conversation; l'homme et l'auteur me seront toujours également chers. Pardonnez à un pauvre malade, s'il ne vous écrit pas de sa main; il ne vous est pas moins tendrement attaché.

1723. — A M. DE CIDEVILLE.

A Paris, ce 12 mai.

Je suis réduit à la prose, mon cher ami, en qualité de malade. Je sens que bientôt je ne vivrai plus que par la seconde

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. *Le Théâtre de Destouches*.

vie que me donnent vos beaux vers¹. Mais, tant que je vivrai dans ce monde, mon cœur sera à vous. V.

1724. — A M. LE MARQUIS D'ARGENSON,

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Jeudi 13, à 11 heures du soir².

Ah ! le bel emploi pour votre historien ! Il y a trois cents ans que les rois de France³ n'ont rien fait de si glorieux. Je suis fou de joie.

Bonsoir, monseigneur.

1725. — DE M. LE MARQUIS D'ARGENSON⁴.

Monsieur l'historien, vous aurez dû apprendre dès mercredi au soir la nouvelle dont vous nous félicitez tant. Un page partit du champ de bataille, le mardi à deux heures et demie, pour porter les lettres. J'apprends qu'il arriva, le mercredi à cinq heures du soir, à Versailles. Ce fut un beau spectacle que de voir le roi et le dauphin écrire sur un tambour, entourés de vainqueurs et de vaincus, morts, mourants, et prisonniers. Voici des anecdotes que j'ai remarquées.

J'eus l'honneur de rencontrer le roi dimanche tout près du champ de bataille; j'arrivai de Paris au quartier de Chin. J'appris que le roi était à la promenade; je demandai un cheval, je joignis Sa Majesté près d'un lieu d'où l'on voyait le camp des ennemis. J'appris, pour la première fois, de Sa Majesté, de quoi il s'agissait tout à l'heure (à ce qu'on croyait). Jamais je n'ai vu d'homme si gai de cette aventure qu'était le maître. Nous discutâmes justement ce point historique que vous traitez en quatre lignes, quels de nos rois avaient gagné les dernières batailles royales. Je vous assure que le courage ne faisait point tort au jugement, ni le jugement à la mémoire. De là on alla coucher sur la paille. Il n'y a point de nuit de bal plus gaie; jamais tant de bons mots. On dormit tout le temps qui ne fut pas coupé par des courriers, des grassins, et des aides de camp. Le roi chanta une chanson qui a beaucoup de couplets, et qui est fort drôle. Pour le dauphin, il

1. Cideville avait composé des stances *A M. de Voltaire, historiographe de France*, Rouen, 1745, in-8° de 4 pages, et réimprimées dans le *Mercure* de 1745, juin, II, 186. Mais ou Cideville y a fait des changements et additions, ou la lettre est du 12 juin. (B.)

2. Cette lettre fut écrite à la première nouvelle de la victoire de Fontenoy.

3. On lit *les Français*, et non *les rois de France*, dans ce même billet cité par M. René d'Argenson. (Cl.)

4. Cette lettre, que je crois du dimanche 16 mai, et à laquelle Voltaire répondit le 20, m'a semblé mieux placée dans la *Correspondance* que dans le *Commentaire historique*, dont elle faisait partie. (B.)

était à la bataille comme à une chasse de lièvre, et disait presque : « Quoi ! n'est-ce que cela ? » Un boulet de canon donna dans la boue, et crotta un homme près du roi. Nos maîtres rirent de bon cœur du barbouillé. Un palefrenier de mon frère a été blessé à la tête, d'une balle de mousquet ; ce domestique était derrière la compagnie.

Le vrai, le sûr, le non flatteur, c'est que c'est le roi qui a gagné lui-même la bataille par sa volonté, par sa fermeté. Vous verrez des relations et des détails ; vous saurez qu'il y a eu une heure terrible où nous vîmes le second tome de Dettingen ; nos Français humiliés devant cette fermeté anglaise ; leur feu roulant qui ressemble à l'enfer, que j'avoue qui rend stupides les spectateurs les plus oisifs : alors on désespéra de la république. Quelques-uns de nos généraux, qui ont plus de courage de cœur que d'esprit, donnèrent des conseils fort prudents. On envoya des ordres jusqu'à Lille ; on doubla la garde du roi ; on fit emballer, etc. A cela, le roi se moqua de tout et se porta de la gauche au centre, demanda le corps de réserve et le brave Lowendal ; mais on n'en eut pas besoin. Un faux corps de réserve donna : c'était la même cavalerie qui avait d'abord donné inutilement ; la maison du roi ; les carabiniers ; ce qui restait tranquille des gardes françaises ; des Irlandais excellents, surtout quand ils marchent contre des Anglais et Hanovriens. Votre ami, M. de Richelieu, est un vrai Bayard : c'est lui qui a donné le conseil, et qui l'a exécuté, de marcher à l'infanterie comme des chasseurs, ou comme des fourrageurs, péle-mêle, la main baissée, le bras raccourci, maître, valets, officiers, cavaliers, infanterie, tout ensemble. Cette vivacité française, dont on parle tant, rien ne lui résiste ; ce fut l'affaire de dix minutes que de gagner la bataille avec cette botte secrète. Les gros bataillons anglais tournèrent le dos, et, pour vous le faire court, on en a tué quatorze mille¹.

Il est vrai que le canon a eu l'honneur de cette affreuse boucherie : jamais tant de canon, ni si gros, n'a tiré dans une bataille générale, qu'à celle de Fontenoy ; il y en avait cent. Monsieur, il semble que ces pauvres ennemis aient voulu à plaisir laisser arriver tout ce qui leur devait être le plus malsain ; canon de Douai, gendarmerie, mousquetaires.

A cette charge dernière dont je vous parlais, n'oubliez pas une anecdote. M. le dauphin, par un mouvement naturel, mit l'épée à la main de la plus jolie grâce du monde, et voulait absolument charger ; on le pria de n'en rien faire. Après cela, pour vous dire le mal comme le bien, j'ai remarqué une habitude trop tôt acquise de voir tranquillement sur le champ de bataille des morts nus, des ennemis agonisants, des plaies fumantes. Pour moi, j'avouerai que le cœur me manqua, et que j'eus besoin d'un flacon. J'observai bien nos jeunes héros ; je les trouvai trop indifférents sur cet article. Je craignis, pour la suite de leur longue vie, que le goût ne vînt à augmenter par cette inhumaine curée.

1. Il manqua en effet quatorze mille hommes à l'appel ; mais il en revint environ six mille dès le jour même. (*Note de Voltaire.*) — Cette note était dans le *Commentaire historique*, où, comme je l'ai dit, était cette lettre. (B.)

Le triomphe est la plus belle chose du monde : les *vive le roi!* les chapeaux en l'air au bout des baïonnettes; les compliments du maître à ses guerriers; la visite des retranchements, des villages, et des redoutes si intactes; la joie, la gloire, la tendresse. Mais le plancher de tout cela est du sang humain, des lambeaux de chair humaine.

Sur la fin du triomphe, le roi m'honora d'une conversation sur la paix. J'ai dépêché des courriers.

Le roi s'est fort amusé hier à la tranchée : on a beaucoup tiré sur lui; il y est resté trois heures. Je travaillais dans mon cabinet, qui est ma tranchée : car j'avouerai que je suis bien reculé de mon courant, par toutes ces dissipations. Je tremblais de tous les coups que j'entendais tirer. J'ai été avant-hier voir la tranchée en mon petit particulier; cela n'est pas fort curieux de jour. Aujourd'hui nous aurons un *Te Deum* sous une tente, avec une salve générale de l'armée, que le roi ira voir du mont de la Trinité. Cela sera beau.

J'assure de mes respects M^{me} du Châtelet. Adieu, monsieur.

D'ARGENSON.

1726. — A MADAME LA MARQUISE DE POMPADOUR ¹.

Quand César, ce héros charmant,
De qui Rome était idolâtre,
Battait le Belge ou l'Allemand,
On en faisait son compliment
A la divine Cléopâtre.

Ce héros des amants ainsi que des guerriers
Unissait le myrte aux lauriers;
Mais l'if est aujourd'hui l'arbre que je révère,
Et, depuis quelque temps, j'en fais bien plus de cas

1. Jeanne-Antoinette Poisson, fille d'un boucher ou d'un paysan, naquit en 1722, et fut mariée au sous-fermier Le Normand, seigneur d'Étiolles. Devenue maîtresse en titre de Louis XV, après la mort de la duchesse de Châteauroux, elle fut créée marquise de Pompadour par lettres patentes de 1745. M^{me} de Pompadour régna sur la France en régnant sur le faible Louis XV; aussi le malin Frédéric, connu par des goûts différents, appelait-il, vers le commencement de 1774, M^{me} de Châteauroux, de Pompadour, et du Barry, Cotillon I^{er}, Cotillon II, et Cotillon III. (CL.)

— C'est à tort qu'on a toujours classé cette lettre à l'année 1747. Elle est de 1745, et les vers faits à propos de la victoire de Fontenoy ont été remaniés depuis. A la place des six derniers, il faut lire :

Quand Louis, ce héros charmant
Dont tout Paris fait son idole,
Gagne quelque combat brillant,
On doit en faire compliment
A la divine d'Étiolle.

A ce moment, M^{me} d'Étiolles n'avait pas encore son brevet de marquise de Pompadour. (G. A.)

Que des lauriers sanglants du fier dieu des combats,
Et que des myrtes de Cythère.

Je suis persuadé, madame, que, du temps de ce César, il n'y avait point de frondeur janséniste qui osât censurer ce qui doit faire le charme de tous les honnêtes gens, et que les aumôniers de Rome n'étaient pas des imbéciles fanatiques. C'est de quoi je voudrais avoir l'honneur de vous entretenir avant d'aller à la campagne. Je m'intéresse à votre bonheur plus que vous ne pensez, et peut-être n'y a-t-il personne à Paris qui y prenne un intérêt plus sensible. Ce n'est point comme vieux galant flatteur de belles que je vous parle, c'est comme bon citoyen ; et je vous demande la permission de venir vous dire un petit mot à Étioilles ou à Brunoï, ce mois de mai. Ayez la bonté de me faire dire quand et où.

Je suis avec respect, madame, de vos yeux, de votre figure, et de votre esprit, le très, etc.

1727. — A M. LE MARQUIS D'ARGENSON,
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Le 20 de mai, au soir.

Vous m'avez écrit, monseigneur, une lettre telle que M^{me} de Sévigné l'eût faite, si elle s'était trouvée au milieu d'une bataille. Je viens de donner bataille aussi, et j'ai eu plus de peine à chanter la victoire¹ que le roi à la remporter. M. Bayard² de Richelieu vous dira le reste. Vous verrez que le nom de d'Argenson n'est pas oublié³. En vérité, vous me rendez ce nom bien cher ; les deux frères le rendront bien glorieux.

Adieu, monseigneur ; j'ai la fièvre à force d'avoir embouché la trompette. Je vous adore.

1728. — A M. LE MARQUIS D'ARGENSON,
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Ce 26 mai.

Tenez, monseigneur, je n'en peux plus ; voilà tout ce que j'ai pu tirer de mon cerveau, en passant la journée à chercher des anecdotes, et la nuit à rimailler.

1. Le *Poème de Fontenoy*.

2. Voyez le vers 188 du *Poème de Fontenoy*, et la note sur ce même vers.

3. On y lit :

D'Argenson qu'enflammaient les regards de son père.

On en fera demain une quatrième édition. J'ai rendu justice; et on a pour moi, cette fois-ci, quelque indulgence.

Je vous remercie des faveurs du saint-père; je me flatte qu'il n'y aura pas là-bas conflit de ministère; s'il y en avait, je demeurerais entre deux médailles le cul à terre. Le fait est qu'à Rome, comme ailleurs, on est jaloux de sa besace.

Je me recommande à Dieu et à vous, et j'attendrai les bénédictions paternelles sans me remuer.

Le roi est-il content de ma petite drôlerie?

Je suis à vos ordres à jamais.

P. S. Autre paquet de *Bataille de Fontenoy*. Permettez, monseigneur, que tout cela soit sous vos auspices, et que j'aie encore l'honneur d'en envoyer beaucoup, par votre protection, dans les pays étrangers; ce sont des réponses aux gazetiers et aux journalistes de Hollande.

1729. — A M. LE MARQUIS D'ARGENSON,

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

A Paris, le 29 mai.

Malgré l'envie, ceci a du débit. Seriez-vous mal reçu, monseigneur, à dire au roi qu'en dix jours de temps il y a eu cinq éditions de sa gloire? N'oubliez pas, je vous en prie, cette petite manœuvre de cour.

Je croyais monsieur votre fils à Paris; point du tout, il instrumente avec vous. A-t-il vu la bataille? Il se serait mis, avec son cousin ¹, à la tête des moutons de Berry. Je le supplie de lire cette cinquième édition, la plus correcte de toutes, la plus ample, et la plus honnête. J'en envoie de cette fournée à je ne sais combien de têtes couronnées. Vous permettez bien, suivant votre bonté ordinaire, que j'en mette quelques-unes sous votre couvert, aux Valori, aux Aunillon, aux La Ville, à tous ceux qui auraient été honnis en pays étranger si nous avions été battus.

J'en envoie à M. l'abbé de Canillac, et je le remercie de ses bontés, que je vous dois. Mais j'ai bien peur que M. l'abbé de

1. Marc-René de Voyer, fils du comte d'Argenson. Né en 1722, il était mestre de camp du régiment de Berry en 1745. Voltaire le cite dans le *Poème de Fontenoy*, vers 197 et suivants. La *Correspondance* contient quelques lettres qui lui sont adressées.

Tolignan et le cardinal Aquaviva¹ ne soient fâchés qu'on leur souffle une négociation ; je veux avoir mes médailles papales, et je vous supplie que M. l'abbé de Canillac traite cette grande affaire avec sa très-grande prudence.

Adieu, monseigneur ; triomphez, et revenez avec le rameau d'olivier.

1730. — A M. DE CIDEVILLE.

30 mai.

Vos vers sont charmants, mon très-cher ami ; c'est à eux, et non aux miens, que je devrai cette belle fumée après laquelle on court. Permettez-moi donc la vanité de les faire imprimer. Les encouragements que vous me donnez me font plus de plaisir que vos beaux vers n'humilient les miens. Bonjour ; la tête me tourne ; je ne sais comment faire avec les dames, qui veulent que je loue leurs cousins et leurs greluchons. On me traite comme un ministre ; je fais des mécontents.

Quant au maréchal de Noailles, il a été très-satisfait, et c'est lui qui a fait au roi la lecture de l'ouvrage. Il n'y a personne à l'armée qui n'ait senti combien il était délicat de parler de M. le maréchal de Noailles, l'ancien du maréchal de Saxe, et n'ayant pas le commandement. Les deux vers² qui expriment qu'il n'est point jaloux, et qu'il ne *regarde* que l'intérêt de la France, sont un petit trait de politique, si ce n'en est pas un de poésie ; et ce sont précisément ces vérités qui donnent à penser à un lecteur judicieux. Ces traits si éloignés des lieux communs, et ces allusions aux faits qu'on ne doit pas dire hautement, mais qu'on doit faire entendre ; ce sont là, dis-je, ces petites finesses qui plaisent aux hommes comme vous, et qui échappent à ceux qui ne sont que gens de lettres. Bonsoir ; je suis excédé.

Je vous embrasse tendrement. V.

1731. — A M. LE MARQUIS D'ARGENSON,

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Le 30 mai.

Au milieu des énormes paquets dont je vous accable, pour la gloire du roi mon maître, ou pour son ennui, il faut, s'il vous

1. Le cardinal Aquaviva, Napolitain, né en 1695, est nommé dans la lettre 1751 avec l'abbé de Tolignan.

2. Vers 33 et 34 du *Poème de Fontenoy*.

plait, monseigneur, que j'éclaircisse ma petite affaire avec le pape. La voici :

Vous savez que les bontés de M^{lle} du Thil¹ m'ont valu les bons offices de l'abbé de Tolignan, et que M. l'abbé de Tolignan m'a valu un petit compliment de la part de Sa Sainteté, sans que cette sainte négociation passât par d'autres mains.

Vous vous souvenez peut-être qu'il y a près de deux mois l'envie me prit d'avoir quelque marque de la bienveillance papale qui pût me faire honneur en ce monde-ci et dans l'autre. J'eus l'honneur de vous communiquer cette grande idée ; mais vous me dites qu'il n'était guère possible de mêler ainsi les choses célestes aux politiques. Sur-le-champ j'allai trouver M^{lle} du Thil, qui a été pour moi *turris eburnea, fœderis arca*², etc., et elle me dit qu'elle essaierait si l'abbé de Tolignan aurait assez de crédit encore pour obtenir de Sa Sainteté deux médailles qui vaudraient pour moi deux évêchés.

Nouvelles coquetteries de ma part avec le pape ; je lis ses livres, j'en fais un petit extrait ; je versifie, et le pape devient mon protecteur *in petto*.

Je vous mande tout cela il y a trois semaines, et je vous écris que M. l'abbé de Canillac ferait très-bien sa cour en parlant de moi à Sa Sainteté ; mais je ne parle point de médailles. Alors il vous revient en mémoire que j'avais eu grande envie du portrait du saint-père, et vous en écrivez à M. l'abbé de Canillac. Pendant ce temps-là qu'arrive-t-il ? Le pape, le très-saint, le très-aimable, donne deux grosses médailles pour moi à M. l'abbé de Tolignan ; et le maître de la chambre m'écrit de la part de Sa Sainteté. L'abbé de Tolignan a en poche médailles et lettres, et les enverra quand et comme il pourra.

A peine M. de Tolignan est-il muni de ces divins portraits que M. de Canillac va en demander pour moi au saint-père. Il me paraît que Sa Sainteté a l'esprit présent et plaisant ; elle ne veut pas dire au ministre de France : *Monsù, un altro a le medaglie* ; mais elle lui dit qu'à la Saint-Pierre il y en aura de plus grosses.

Vous recevez, monseigneur, la lettre de l'abbé de Canillac, qui vous mande cette pantalonnade du pape tout sérieusement ; et M^{lle} du Thil reçoit la lettre de M. l'abbé de Tolignan, qui lui mande la chose comme elle est.

1. Cette demoiselle, attachée pendant quelque temps au service de la marquise du Châtelet, est citée dans les *Mémoires de Longchamp*, pages 138 et 348.

2. Expressions des *Litanies de la Vierge*.

Est-ce assez parler de deux médailles? Non vraiment, monseigneur; il faut que je réussisse dans ma négociation, car elle va plus loin que vous ne pensez, et vous n'êtes pas au bout.

Le grand point est donc que M. l'abbé de Canillac ne souffle pas la négociation à l'abbé de Tolignan, parce qu'alors il se pourrait faire que tout échouât. Je vous supplie donc d'écrire tout simplement à votre ministre romain¹ que le poids de marc ne fait rien à ces médailles, qu'il vous fera plaisir de me protéger dans l'occasion, que l'abbé de Tolignan étant mon ami depuis longtemps, il n'est pas étonnant qu'il m'ait servi, et que vous le priez d'aider l'abbé de Tolignan dans cette affaire, etc., etc., etc.

Moyennant ce tour très-simple et très-vrai, il n'y aura point de tracasserie; j'aurai mes médailles; tout le monde sera content, et je vous aurai la plus grande obligation du monde.

Pardonnez-moi. Comment peut-on écrire quatre pages sur ces balivernes! Cela est honteux.

P. S. A force de bonté, vous devenez mon bureau d'adresse. Pardon, monseigneur; mais la princesse de Suède est plus jolie que le pape; elle m'a envoyé son portrait, et je n'ai pas encore celui du saint-père; ainsi permettez que je mette sous votre protection cet énorme paquet, en attendant que j'aie l'honneur de vous en dépêcher d'autres pour la famille.

Prenez la citadelle², prenez-en cent, et revenez l'arbitre de la paix.

1732. — A M. DE CIDEVILLE.

A Paris, ce 31 mai.

Le comte de Saxe m'a remercié, et je vous remercie, mon cher ami. Vous me louez mieux que je ne le loue; mais je ne me porte guère mieux que lui.

Sans doute je corrige mon ouvrage, et je le corrigerai. Je voudrais pouvoir le rendre digne, et du roi, qui l'a honoré de son approbation, et de ma patrie, à la gloire de laquelle il est consacré, et de votre amitié.

1. L'abbé de Canillac; voyez page 358.

2. La citadelle de Tournai. Elle capitula le 19 juin suivant.

1733. — A M. DE CIDEVILLE.

Jeudi après minuit, 3 juin¹.

Mon cher ami, j'apprends, en arrivant, que votre amitié vous a conduit ici pour avertir M^{me} du Châtelet des belles critiques que l'on fait.

Quant au maréchal de Saxe, voici ce qu'il écrit à M^{me} du Châtelet : « Le roi en a été très-content, et même il m'a dit que l'ouvrage n'était pas susceptible de critique. »

Vous sentez bien qu'après cela je dois penser que le roi est le meilleur et le plus grand connaisseur de son royaume.

1734. — A M. LE COMTE ALGAROTTI²,

A BERLIN.

Parigi, 4 giugno.

Mi lusingava, caro mio ed illustrissimo amico, d'aver ricuperata la mia sanità, e già ero tutto apparecchiato a seguire il mio rè in Fiandra. Forse avrei avuto, o almen creduto avere la forza di fare un più gran viaggio, e di vedervi ancora una volta nella corte dell' Augusto moderno, ed avrei detto :

Quivi il famoso Egon di lauro adorno
Vidi poi d'ostro, e di virtù pur sempre;
Sicchè Febo sembrava; ond' io devoto
Al suo nome sacrai la cetra e 'l core.

Ma sono ricaduto, e così trapasso la mia misera vita tra alcuni raggi di sanità, e più notti di dolori e di svogliatezza. Vivete pur felice voi, a cui la natura diede ciò che aveva concesso a Tibullo :

Gratia, fama, valetudo contingit abunde.

(Hor., lib. I, ep. iv, v. 10.)

1. M. Clogenson, qui a vu l'autographe de cette lettre, dit qu'elle porte la date du 3 mai. Mais il est évident qu'au lieu de *mai* il faut *juin*, puisque le *Poème de Fontenoy* ne peut être que postérieur à la bataille, qui est du 11 mai. D'ailleurs, en 1745, le 3 mai était un lundi; le 3 juin, un *jeudi*. (B.)

— Les éditeurs de Kehl et tous les autres, jusqu'à M. Clogenson, avaient placé cette lettre au 30 mai. Aux trois alinéas ils en avaient ajouté un quatrième, qui est réellement du 30 mai, et dont Beuchot a fait le second alinéa de la lettre 1730.

2. Algarotti, créé comte par le roi de Prusse en 1741, fut, en 1745, nommé par Frédéric-Auguste II, roi de Pologne, électeur de Saxe, son conseiller intime de guerre. (B.)

Vivete tra il gran Federigo, ed il filosofo Maupertuis; non sarete mai per dire come Marini :

Tutto fei, nulla fui; per cangiar foco,
Stato, vita, pensier, costumi e loco;
Mai non cangio fortuna.

La vostra fortuna è degna di voi, e la mia sarebbe molto innalzata sopra il mio merito, e mi sarebbe troppo felice se questa madrigna di natura non avesse mescolato il suo veleno con tante dolcezze.

*Farewell, good sir. La marchesa Newton*¹ vous fait les plus sincères compliments; permettez-moi de vous supplier de faire les miens à ceux qui daignent se souvenir un peu de moi à Berlin.

1735. — A M. DE CROUZAS ?.

Paris, 6 Juin 1745.

Monsieur, prenez-vous-en à la bataille de Fontenoy, si je n'ai pas eu l'honneur de vous répondre plus tôt. L'occupation que m'a donnée la gloire du roi mon maître était la seule chose qui pouvait m'empêcher de m'entretenir avec un vrai philosophe

1. *Traduction* : Je me flattais, mon cher et illustre ami, d'avoir recouvré la santé, et j'étais déjà tout prêt à suivre mon roi en Flandre. Peut-être aurais-je eu ou du moins cru avoir la force de faire un plus grand voyage, et de vous voir encore une fois dans la cour du moderne Auguste, et aurais-je dit :

Là j'ai vu le fameux Égon orné de lauriers
Et de pourpre, et principalement de vertu,
Tellement qu'il était semblable à Phébus. Aussi avec dévotion
Je consacrai à son nom ma lyre et mon cœur.

Mais je suis retombé malade, et ainsi je passe ma misérable vie entre quelques rayons de santé et de longues nuits de souffrance et de dégoût. Vivez cependant heureux, vous à qui la nature a donné ce qu'elle avait accordé à Tibulle :

Gratia, fama, etc.

Vivez entre le grand Frédéric et le philosophe Maupertuis; vous ne serez jamais à même de dire avec Marini :

J'ai pu changer de maison,
D'état, d'existence, de pensées, d'habitudes, de lieu,
Mais je n'ai point changé de fortune.

Votre fortune est digne de vous, et la mienne serait beaucoup au-dessus de mon mérite, et je serais trop heureux si cette marâtre de nature n'avait mêlé son poison à tant de douceurs.

Farewell, good sir (adieu, bon monsieur). La marquise Newton (du Châtelet), etc.
2. Éditeurs, Bavoux et François.

que je préfère à bien des rois. Puisque votre philosophie consiste à aimer et à encourager tous les genres de littérature, j'ai l'honneur de joindre à un gros tome de physique la meilleure édition qu'on ait faite de mon *Poème sur la Bataille de Fontenoy*. Vous verrez, monsieur, dans ce poème, quelle justice je rends à vos compatriotes.

Vous augmentez bien l'estime que j'ai toujours eue pour cette nation respectable. Puissiez-vous, monsieur, en être encore longtemps l'ornement et la gloire ! Vous avez fait de Lausanne le temple des Muses et vous m'avez fait dire plus d'une fois que, si j'avais pu quitter la France, je me serais retiré à Lausanne. J'aurais cultivé auprès de vous mon goût pour la véritable sagesse, que le fracas des cours, les agréments de Paris, les charmes de la poésie, n'ont que trop séduit. Il faut que je fasse des couronnes de fleurs dans les temps que je voudrais cueillir les fruits de la philosophie. Je me préparais à vous relire, monsieur ; je vais travailler à des fêtes. Mais je tourne souvent mes yeux vers Jérusalem, en chantant sur les bords de l'Euphrate, dans la superbe Babylone. Votre nom m'est toujours présent ; je regrette toujours de n'avoir pu, dans mes voyages, goûter le bonheur de vous entendre. C'est avec ces sentiments, monsieur, que je serai toute ma vie, bien sincèrement, votre, etc.

VOLTAIRE.

1736. — A M. DE CIDEVILLE.

Mercredi matin, 9 juin.

Après avoir travaillé toute la nuit, mon cher ami, à mériter vos éloges et votre amitié par les efforts que je fais, après avoir poussé notre *Bataille* jusqu'à près de trois cents vers, y avoir jeté un peu de poésie, fait un *Discours préliminaire*, et ayant surtout profité de vos avis, il faut prendre du café ; et c'est en le prenant que je rends compte de tout ce que je fais.

Je viens de recevoir du roi la permission de faire imprimer l'épître dédicatoire dont je lui avais envoyé le modèle. Il faut courir chez l'imprimeur ; j'y serai jusqu'à une heure précise. Si vous étiez assez aimable pour vous y rendre, vous m'y donneriez de nouveaux conseils, et je vous aurais de nouvelles obligations. Je partirai ensuite pour Champs. Est-ce que je n'aurai jamais le plaisir de passer quelques jours tranquillement avec vous à la campagne ?

Venez chez Prault¹, quai de Gèvres, je vous en prie ; j'ai beaucoup à vous parler.

Je ne crois pas que la petite satire du chevalier de Saint-Michel², qui, en style d'huissier-priseur, prétend que j'*adjuge* les lauriers selon mon caprice, plaise beaucoup à M. de Richelieu, à MM. de Luxembourg, de Soubise, d'Aïen, etc., etc., et à tous ceux que j'ai mis dans mes caquets. Ils m'ont tous fait l'honneur de me remercier ; mais je ne pense pas qu'ils le remercient.

Sa Majesté a entre les mains tout mon ouvrage ; elle daigne en être contente. Je souhaite que vous le soyez. Je vous embrasse tendrement, et j'attends vos vers avec plus d'impatience que l'édition des miens. Votre éternel ami, etc.

VOLTAIRE.

1737. — A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

Ce 13, 14 et 15 juin.

Rival heureux de Salluste et d'Horace,
 Vous savez peindre, orner la vérité.
 Je n'ai montré qu'une impuissante audace
 Dans ce combat que ma muse a chanté.
 J'ai crayonné pour le moment qui passe,
 Et vous gravez pour la postérité.

Soyez comme le roi, soyez indulgent. J'avais mandé³ à M. le maréchal de Noailles que j'offrais un petit tribut, que c'était là un bien petit monument de la gloire du roi. Il m'a fait l'honneur de m'écrire que le roi avait dit que j'avais tort, que ce n'était

1. Voltaire avait donné à ce libraire le *Poème de Fontenoy*, dont dix mille exemplaires furent vendus en dix jours.

2. Roi. A cette époque, il parut une foule de brochures, soit en prose, soit en vers, relativement à la bataille de Fontenoy, et pour ou contre Voltaire. La *Bibliothèque historique de la France* en cite la majeure partie dans le n° 24667. Une de ces brochures, facétieusement intitulée *Requête du curé de Fontenoy*, fut d'abord attribuée au poète Roi ; mais elle est de l'avocat Marchand. Le curé de Fontenoy y disait :

Un fameux monsieur de Voltaire
 M'a fait surtout les plus grands torts,
 En donnant l'extrait mortuaire
 De tous les seigneurs qui sont morts.

Voltaire en cite trois autres vers dans la lettre 1739.

3. Cette lettre, écrite au maréchal de Noailles, mort en 1766, n'a pas été recueillie.

pas un petit monument. Je souhaite que l'ouvrage ne soit pas médiocre, puisqu'il a été honoré de vos avis, et qu'il est consacré à la gloire de vos amis et de vos parents. Voilà la sixième édition de Paris, conforme à la septième de Lille. L'importance du sujet l'a emporté sur la faiblesse du poëme. Il n'y a guère de ville du royaume où il n'en ait été fait une édition. Mais, mon respectable Pollion, mon cher Mécène, votre santé m'intéresse plus que les lauriers des héros et les presses des imprimeurs. Vous vivrez dans les siècles à venir : puissent les eaux de Plombières vous faire vivre longtemps pour ce grand nombre d'honnêtes gens qui vous chérissent, pour le public qui vous estime, mais surtout pour vous ! Que les eaux soient pour vous la fontaine de Jouvence ! Je vais passer de tout le tracas que m'a donné cette belle victoire à celui d'une nouvelle fête¹ ; mais je la ferai dans mon goût, dans un goût noble et convenable aux grandes choses qu'il faut exprimer ou faire entendre. On ne me forcera plus à m'abaisser au Morillo.

Allons nous délasser à voir d'autres procès.

(RACINE, *les Plaideurs*, acte V, scène iv.)

Tous les héros que j'ai chantés m'ont fait des remerciements. J'en ai reçu de M. le maréchal de Saxe et de M. de Ximenès². Il n'y a que M. de Castelmoron qui ne m'a pas daigné écrire ni faire dire un mot. J'ajoute à M. de Castelmoron M. d'Aubeterre³. Je ne vous mets pas là ce petit paragraphe pour me plaindre ; peut-être n'ont-ils pas reçu les exemplaires que je leur ai envoyés, et je suis trop heureux d'avoir rendu justice à des personnes qui vous sont chères, et qui méritaient une meilleure trompette que la mienne.

Je n'ai point dédié l'ouvrage au roi au hasard, comme vous le pensez bien. Il a vu l'épître dédicatoire.

1738. — A M. LE COMTE DE TRESSAN.

Le 15 juin.

Vous avez vaincu, et vous chantez la victoire. Monsieur de Pollion, vous ne laissez rien faire à ceux qui ne sont que vos

1. *Le Temple de la Gloire*, dont il est question dans quelques lettres suivantes, et qui fut joué le 27 novembre 1745.

2. A qui Voltaire adressa quelques lettres, et sous le nom duquel parurent, en 1761, les *Lettres sur la Nouvelle Héloïse* ; voyez tome XXIV, page 165.

3. Voyez les notes relatives aux vers 122 et 208 du *Poëme de Fontenoy*.

trompettes. M^{me} du Châtelet est enchantée de vos vers aimables et de votre souvenir. Je fais plus que d'être enchanté; vous m'avez donné de l'enthousiasme. J'ai entièrement refondu mon petit poème. Je fais ce que je peux pour qu'il soit moins indigne du héros. On l'imprime à Lille avec un *Discours préliminaire*; j'ai donné ordre qu'on eût l'honneur de vous en envoyer des premiers: car c'est à vous que je veux plaire. Seriez-vous assez bon pour dire à M. le maréchal de Noailles qu'il m'a écrit une lettre charmante dont je sens tout le prix, et pour faire ma cour à M. le duc d'Aien, qui doit m'aimer, car il m'a fait du bien auprès du roi, et on s'attache à ses bienfaits?

Adieu, aimable Horace; aimez et protégez Varius, et sifflez les Vadius.

1739. — A M. DE MONCRIF,

A VERSAILLES.

A Paris, le 16 juin.

Je n'avais, mon cher sylphe¹, supplié M^{me} de Luynes² de présenter ma rapsodie à la reine que parce qu'il paraissait fort brutal d'en laisser paraître tant d'éditions sans lui en faire un petit hommage; mais je vous prie de lui dire très-sérieusement que je lui demande pardon d'avoir mis à ses pieds une pauvre esquisse que je n'avais jamais osé donner au roi.

Enfin, Sa Majesté ayant bien voulu que je lui dédiasse sa bataille, j'ai mis mon grain d'encens dans un encensoir un peu plus propre, et le voici que je vous présente. C'est à présent que vous pouvez dire hardiment à la reine que cela vaut mieux que la maussaderie³ de notre ami le poète Roi. Je ne vois pas qu'aucun de ceux que j'ai si justement célébrés soit fort content que cet honnête homme ait dit, en style d'huissier-priseur, que j'ai *adjudgé les lauriers selon mon caprice*; mais c'est une des moindres peccadilles de M. le chevalier de Saint-Michel. Mon aimable

1. Allusion à l'opéra-ballet de *Zéïndor*, paroles de Moncrif, musique de Rebel et Francœur, joué à Versailles le 17 mars 1745; à Paris, le 10 août suivant. (B.)

2. Marie Brulard de La Borde, mariée, en janvier 1732, au duc de Luynes, frère de l'académicien. Nommée dame d'honneur de la reine en 1732, elle mourut en septembre 1760. Voyez la fin d'une lettre, de février 1748, au président Hénault. (Cl.)

3. *Discours au roi sur le succès de ses armes, par M. Roi, chevalier de l'ordre de Saint-Michel*, 1745, in-4°. On lit, page 7, ce vers :

Et suivant mon caprice adjudger les lauriers.

sylphe, cet animal-là est un vilain gnome. Il a fait une petite satire dans laquelle il dit de moi :

Il a loué depuis Noailles¹
 Jusqu'au moindre petit morveux
 Portant talon rouge à Versailles.

On débite cette infamie avec les noms de MM. d'Argenson, Castelmoron, et d'Aubeterre, en notes. Vous êtes engagé d'honneur à faire connaître à la reine ce misérable. Si je n'étais pas malade, j'irais me jeter à ses pieds. Je vous supplie instamment de lui faire ma cour.

Comptez que je vous aimerai toute ma vie.

1740. — A M. LE COMTE DE TRESSAN.

Le 17 juin.

Je n'ose vous supplier de m'envoyer quelques belles anecdotes héroïques ; cependant il serait bien beau à vous de contribuer à faire durer mon petit monument, vous qui en élevez de si beaux². On va faire une septième édition à Paris, et peut-être la fera-t-on au Louvre ; elle est dédiée au roi, et la bonté qu'il a d'accepter cet hommage met le sceau à l'authenticité de la pièce. Je voudrais en faire un ouvrage qui passât à la postérité, et dans lequel ceux qui seront nommés pussent, dès à présent, trouver quelque petit avant-goût d'immortalité. Je voudrais des notes plus instructives, pour les vivants et pour les morts.

Ne pourrai-je point citer quelques services de M. de Lutteurs dans mon *De profundis* ? N'y a-t-il rien à dire sur la poste d'Antoine ? Ne s'est-il pas fait de belles et inconnues prouesses qui sont perdues,

. carent quia vate sacro ?

(HOR., lib. IV, od. IX, v. 28.)

Que Bellone, s'il vous platt, instruisse un peu les Muses. Je vous serais tendrement obligé.

Adieu, Pollion et Tibulle ; je baise votre myrte et vos lauriers.

Et quorum pars magna fuisti.

(VIRG., *Æn.*, II, v. 6.)

1. Ces trois vers sont extraits d'une pièce dont l'auteur, comme il a été dit page 372, n'est pas Roi, mais Marchand.

2. Tressan avait reçu deux blessures à la bataille de Fontenoy, en attaquant la fameuse colonne anglaise ; mais il n'est pas nommé dans le poème de Voltaire.

1744. — A M. LE DUC DE RICHELIEU.

Le 20 juin.

Voici un petit morceau dans lequel il y a d'assez bonnes choses. Il y a surtout un vers admirable :

Un roi plus craint que Charle et plus aimé qu'Henri ¹.

Vous devriez bien, monseigneur, mettre le doigt là-dessus à notre adorable monarque. De héros à héros il n'y a que la main.

Voici une mauvaise plaisanterie que j'ai envoyée au vainqueur de Friedberg ². Je ne traite pas le roi de Prusse si sérieusement que le roi mon maître.

Lorsque deux rois s'entendent bien ³,
Que chacun d'eux, etc.

On peut, je crois, égayer Sa Majesté de ces balivernes, qui ne courent point.

J'eus l'honneur de vous envoyer hier de nouveaux essais de la fête ⁴; mais il y en a bien d'autres sur le métier. Il ne s'agit que de voir avec Rameau ce qui conviendra le plus aux fantaisies de son génie. Je serai son esclave pour vous faire voir que je suis le vôtre; mais, en vérité, vous devriez bien mander à M^{me} de Pompadour autre chose de moi que ces beaux mots : *Je ne suis pas trop content de son acte*. J'aimerais bien mieux qu'elle sût par vous combien ses bontés me pénètrent de reconnaissance, et à quel point je vous fais son éloge : car je vous parle d'elle comme je lui parle de vous, et, en vérité, je lui suis très-tendrement attaché, et je crois devoir compter sur sa bienveillance autant que personne. Quand mes sentiments pour elle lui seraient revenus par vous, y aurait-il eu si grand mal? Ignorez-vous le prix de ce que vous dites et de ce que vous écrivez? Adieu, monseigneur, mon cœur est à vous pour jamais.

Il n'y a qu'une voix sur la beauté et la grandeur du sujet, et je ne sais rien de si convenable et de si heureux.

1. C'est le huitième vers des stances dont il est question dans la note 1 de la page 361.

2. Frédéric avait gagné la bataille de Friedberg le 4 juin.

3. Voyez, tome X, l'épître qui commence par ces vers.

4. *Le Temple de la Gloire*; voyez tome IV, page 348.

1742. — A M. DE MONCRIF,

A VERSAILLES.

A Champs, le 22 juin.

Je sens, mon très-aimable *Zélinde*, tout le prix de vos bontés. Quoi ! au milieu de vos succès vous songez à réparer mes fautes ! J'avais déjà prévenu vos attentions charmantes. Je ne présentai point mon *Poëme* sur les horreurs de la guerre à la vertu pacifique de la sainte duchesse¹, parce que je fus dévalisé par tout ce qui me rencontra chez la reine. Je vous remercie tendrement de faire valoir mes *Batailles* auprès d'une princesse dont les vertus devraient inspirer la paix à tout l'univers.

Il est vrai qu'on a pensé à donner une fête au héros de Fontenoy. Je ne sais pas encore bien précisément ce que ce sera ; mais je sais très-certainement qu'il la faut dans le genre le plus noble. Je n'ai qu'une ambition, c'est de mêler ma voix à la vôtre, et de faire voir aux ennemis des gens de lettres et des honnêtes gens, par exemple à M. Roi, *chevalier de Saint-Michel*, et à l'abbé de Bicêtre², que les cœurs et les talents se réunissent pour louer notre monarque, sans connaître la jalousie.

Je serais enchanté que votre prologue pût nous convenir ; je tâcherais d'y conformer mon sujet. Mandez-moi, mon aimable génie, quand vous serez à Paris, afin que je puisse en raisonner avec vous.

Conservez-moi votre amitié ; comptez que je vous suis dévoué pour ma vie avec la tendresse que votre caractère m'inspire, et avec l'estime que vos talents aimables doivent arracher au dragon de saint Michel et au gibier de Bicêtre.

1743. — A M. DE CIDEVILLE.

A Champs, ce 25 juin.

Mon charmant ami, celui des Muses, celui de la vertu, vous que je ne vois pas assez et avec qui je voudrais toujours vivre, vous me donnez là un laurier dont je fais beaucoup plus de cas que de tout ce que Maupertuis va chercher à Berlin, et de tout ce qu'on cherche à Versailles. Le roi saura qu'il y a dans son

1. La maréchale de Villars.

2. L'abbé Desfontaines, auteur d'un *Avis à M. de Voltaire*, sur la sixième édition de sa *Bataille de Fontenoy*.

royaume des âmes assez belles pour joindre hardiment son nom à celui d'un ami ; il saura que mon cher Cideville atteste à la postérité que les bontés dont Sa Majesté m'honore ne sont pas un reproche à sa gloire.

J'envoie à M. le duc de Richelieu ce beau monument que vous érigez au roi, à la nation, et à l'amitié. C'est un bel exemple que vous donnez à la littérature. M^{me} du Châtelet, qui vous est tendrement obligée, donnera son exemplaire à M^{me} la duchesse de La Vallière¹, et il restera dans la bibliothèque de Champs. Nous en prendrons d'autres lundi, à Paris, où nous comptons arriver sur les trois heures. C'est là que j'embrasserai celui qui m'immortalise. V.

1744. — A M. LE MARQUIS D'ARGENSON.

A Champs, le 25 juin.

Je suis, comme l'Arétin, en commerce avec toutes les têtes couronnées ; mais il s'en faisait payer pour les mordre, et je ne leur demande rien pour les amadouer. Recevez donc, monseigneur, cet énorme paquet, que vous pourriez faire partir par la première flotte que vous enverrez à la pêche de la baleine. Que direz-vous de mon insolence ? vous ai-je assez importuné de mes *Batailles* ? Tantôt c'est pour la princesse de Suède, tantôt c'est pour la czarine. Vous êtes bien heureux que je vous sauve le roi de Prusse, cette fois-ci ; et, si vous étiez à Paris, vous auriez vraiment un paquet pour le pape. Eh bien ! il pleut donc des victoires ! Le roi de Prusse bat nos ennemis², et fait des épigrammes contre eux. O la belle et glorieuse paix que vous ferez ! Je vous prépare une fête³ pour votre retour ; j'y couronnerai le roi de lauriers. En attendant, vous recevrez une septième édition de Lille, de ce petit monument que j'ai élevé à la gloire de notre monarque. Dites-lui-en un peu de bien, et empêchez, si vous pouvez, les *araignées*⁴ de se manger.

Voici une mauvaise plaisanterie que j'écris au roi de Prusse. Vous verrez, monseigneur, que je ne le traite pas si pompeusement que le vainqueur de Fontenoy :

Lorsque deux rois s'entendent bien, etc.

1. Anne-Julie de Crussol d'Uzès, mariée, en 1732, à L. César Le Blanc de La Baume, duc de La Vallière. (CL.)

2. Le 4 juin, à Friedberg.

3. *Le Temple de la Gloire* ; voyez tome IV, page 348.

4. Les rois ; voyez la lettre 1689.

Cela n'est pas bon à courir, mais peut-être en peut-on amuser le roi preneur de villes et gagnant de batailles : car encore faut-il amuser son héros.

Où est monsieur votre fils ? Négocie-t-il avec le gros M. Bentin¹ ? Je n'ai pas vu votre belle-fille, à qui je voulais rendre mes respects. Je suis tantôt à Champs, tantôt à Étioilles². Préparez pour la fête les oliviers que je voudrais qui ornassent le théâtre³.

1745. — A M. LE COMTE ALGAROTTI.

Parigi, 27 giugno⁴.

Signor mio illustrissimo, e principe colendissimo, o l'esercito del duca di Lobkowitz, o l'ammiraglio Martin a intercettato le lettere che o avuto l'onore di scrivere a Vostra Eccellenza. Le o scritto due volte, e le o mandato un esemplare del poema che ho composto sopra la vittoria di Fontenoy; ho indirizzato il piego come l'avevate prescritto. Potete dubitare ch'io fossi tardo nel ringraziarvi del sommo onore che m'avevate fatto? Mene ricorderò sempre; e qual barbaro potrebbe mai dimenticarsi di tanti vezzi e del vostro bell'ingegno? Avete guadagnato più d'un cuore in Francia, fra gli Alemanni, e sotto il polo. O che fate bene adesso di passare i vostri belli giorni a Venezia, quando tutta l'Europa è matta da catena, e che la guerra fa un campo d'orrore di tanti matti! Il vostro re di Prussia, che non è più il vostro⁵, ha battuto atrocemente i vostri Sassoni⁶. Il nostro re ha rintuzzato l'intrepido furore degl'Inglesi, e mentre che la tromba assorda tutte le orecchie,

. Tu, Tityre, lentus in umbra,
Formosam resonare doces Amaryllida lacus.

(VIRG., ecl. I, v. 4.)

1. On lit *Bentin* dans l'édition de Kehl et dans plusieurs autres; il s'agit sans doute ici de Bertin, né en 1719, lieutenant général de police en 1757. (CL.) — Bentinck. (G. A.)

2. Chez M^{me} d'Étioilles, créée marquise de Pompadour quelques semaines plus tard.

3. A la suite de cette lettre, dans les éditions de Kehl il y a la *Lettre critique d'une belle dame à un beau monsieur de Paris sur le poëme de la Bataille de Fontenoy*, placée tome VIII, page 397.

4. Voyez ci-dessus la lettre 1734.

5. Algarotti, mal portant à Berlin, était retourné à Venise, sa ville natale, où il resta peu de temps. (CL.)

6. L'aile gauche de l'armée autrichienne, composée de Saxons, avait été très-maltraitée par les Prussiens, à Friedberg, le 4 juin 1745. (CL.)

Aspetto colla più viva impazienza la *Vita di Giulio Cesare*, la quale ho sentito che avevate scritta. Il soggetto è più grande, e più movente, che quello della *Vita di Cicerone*, che ha pigliato Middleton. Vi prego di dirmi quando la vostra bell' opera uscirà in pubblico.

Emilia è sempre interrata nei profondi e sacri orrori di Newton; io sono costretto di fare corone di fiori pel mio re, e di vagheggiare le Muse.

Mi parlate della sanità del gran conte di Sassonia; i suoi allori sono stati il più salutare rimedio che potesse sanarlo; va meglio dopo che ha battuto i nostri amici gl' Inglesi; la vittoria l' ha invigorito ¹.

Maupertuis cangia di patria, si fa Prussiano, ed abbandona affatto Parigi per Berlino. Il re di Prussia gli dà dodeci mila franchi ogni anno; accetta egli quel che io o rifiutato; i miei amici sono nel mio cuore avanti di tutti i monarchi e governatori del mondo.

Addio, caro conte; le rassegnò intanto l'immutabilità della mia divozione nel baciarle riverentemente le mani, e nel dirmi di Vostra Eccellenza umilissimo ed affezionatissimo servidore ².

1. Le comte de Saxe était presque mourant, à Fontenoy, des suites de son hydropisie.

2. Traduction : Ou l'armée du duc de Lobkowitz ou l'amiral Martin a intercepté les lettres que j'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Excellence. Je lui ai écrit deux fois, et lui ai envoyé un exemplaire du poème que j'ai composé sur la victoire de Fontenoy. J'ai adressé le paquet comme vous l'aviez prescrit. Pouvez-vous douter que j'eusse tardé à vous remercier du suprême honneur que vous m'aviez fait ? Je m'en souviendrai toujours, et quel barbare pourrait oublier tant de charmes et votre bel esprit ? Vous avez conquis plus d'un cœur en France, en Allemagne, et sous le pôle. O que vous faites bien maintenant de passer vos beaux jours à Venise, quand toute l'Europe est folle à lier, et que la guerre en fait un champ d'horreurs ! Votre roi de Prusse, qui n'est plus votre roi, a battu atrocement vos Saxons. Notre roi a repoussé l'intrépide fureur des Anglais, et pendant que la trompette assourdit toutes les oreilles,

Tu, Tityre, etc.

J'attends avec la plus vive impatience la *Vie de Jules César*, que, m'a-t-on dit, vous avez écrite. Le sujet est plus grand et plus vaste que celui de la *Vie de Cicéron*, qu'a traité Middleton. Je vous prie de me mander quand votre bel ouvrage sera mis au jour.

Émilie est toujours ensevelie dans les profonds et sacrés abîmes de Newton. Moi, je suis obligé de tresser des couronnes de fleurs pour mon roi et de courtoiser les Muses.

Vous me parlez de la santé du grand comte de Saxe; ses lauriers ont été le plus salutaire remède qui pût le guérir. Il va mieux depuis qu'il a battu nos amis les Anglais; la victoire l'a ranimé.

Maupertuis change de patrie, se fait Prussien, et abandonne Paris pour Berlin. Le roi de Prusse lui donne douze mille francs par an. Il accepte, lui, ce

1746. — A M. LE MARQUIS D'ARGENSON ¹.

28 juin.

On prétend, monseigneur, que vous donnerez bientôt une paix glorieuse : il n'y a que cela au-dessus d'une victoire. Votre nom sera aussi cher à la nation qu'à moi. J'ajouterai un acte pour vous à ma fête. Daignez protéger mon petit paquet pour Amsterdam. Je me souviens d'une certaine lettre pour Édimbourg ²; si vous l'aviez encore, vous pourriez aisément l'envoyer à l'abbé de La Ville ³, qui la mettrait tout simplement à la poste. J'abuse horriblement de vos bontés,

O et præsidium et dulce decus meum.

La tête me tourne de vers et de fêtes.

1747. — A M. LE MARQUIS D'ARGENSON ⁴.

A Champs, 4 juillet.

Vous allez donc, monseigneur, faire le siège d'Audenarde ⁵ : mais on dit que tout va mal en Allemagne, et que vous allez repasser le Rhin. Si cela est, vous avez quitté le solide pour le brillant, et ce n'était pas la peine de donner l'exclusion au grand-duc pour le voir empereur dans trois mois ⁶. Mais ce ne sont pas là mes affaires ; je n'ai qu'à vous chanter. J'ai travaillé à faire de mon *Fontenoy* un monument. Je vous supplie de protéger cette lettre, qui contient douze vers au moins : ce sont pour moi douze traites. Est-ce que monsieur votre fils est revenu ? Je lui présente donc mes respects.

O maudite guerre ! ne finiras-tu point ? Quand chanterai-je la paix et M. d'Argenson ? *Major convictor et actor !*

que j'ai refusé : mes amis sont dans mon cœur avant tous les monarques et souverains du monde.

Adieu, cher comte ; je rappelle seulement l'immutabilité de mon affection en baisant révérencieusement les mains et en me disant de Votre Excellence le très-humble et très-dévoué serviteur.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Le prétendant Charles-Édouard était parti pour l'Écosse depuis le 12 juin.

3. Ministre de France à la Haye.

4. Éditeurs, de Cayrol et François.

5. Oudenarde se rendit le 14 juillet.

6. L'élection de François se fit à Francfort le 13 septembre.

1748. — A MADAME LA MARQUISE DE POMPADOUR.

Sincère et tendre Pompadour
 (Car je peux vous donner d'avance
 Ce nom qui rime avec l'amour,
 Et qui sera bientôt le plus beau nom de France),
 Ce tokai dont Votre Excellence
 Dans Étioilles me régala
 N'a-t-il pas quelque ressemblance
 Avec le roi qui le donna ?
 Il est, comme lui, sans mélange ;
 unit, comme lui, la force et la douceur,
 Plait aux yeux, enchante le cœur,
 Fait du bien, et jamais ne change.

Le vin que m'apporta l'ambassadeur manchot¹ du roi de Prusse (qui n'est pas manchot), derrière son tombereau d'Allemagne, qu'il appelait *carrosse*, n'approche pas du tokai que vous m'avez fait boire. Il n'est pas juste que le vin d'un roi du Nord égale celui d'un roi de France, surtout depuis que le roi de Prusse a mis de l'eau dans son vin par sa paix² de Breslau.

Dufresny a dit, dans une chanson, que les rois ne se faisaient la guerre que parce qu'ils ne buvaient jamais ensemble : il se trompe ; François I^{er} avait soupé avec Charles-Quint, et vous savez ce qui s'ensuivit. Vous trouverez, en remontant plus haut, qu'Auguste avait fait cent soupers avec Antoine. Non, madame, ce n'est pas le souper qui fait l'amitié, etc³.

1749. — DE LA PRINCESSE ULRIQUE.

Drottningholm, ce 12-23 juillet⁴.

Je m'étais réservé, monsieur, le plaisir de vous témoigner moi-même combien j'ai été satisfaite de votre lettre, accompagnée d'une nouvelle édi-

1. Camas. Voyez la lettre de Frédéric, du 29 juillet 1740.

2. Conclue en juin 1742 avec Marie-Thérèse.

3. Une lettre de la marquise de Pompadour à Voltaire, datée de Fontainebleau, dimanche au soir (sans autre indication), est signalée dans un catalogue d'autographes qui en donne cette description : « Elle porte cette suscription : « A mon-
 « sieur, monsieur de Voltaire, historiographe de France, rue Traversière, Paris. » Elle approuve son dessein de détruire par une histoire vraie les infâmes calomnies du journal qu'il lui a signalé. « Soyez convaincu que personne ne fait plus de
 « cas du mérite et n'estime plus les grands hommes que moi, par conséquent Voltaire. »

4. Cette lettre répond à la lettre 1718. — Drottningholm est un château royal de plaisance situé dans une île à peu de distance de Stockholm.

tion de vos ouvrages. J'avoue que le remerciement aurait dû être plus prompt, et je serais fâchée si le retardement pouvait faire naître en vous des idées qui seraient désavantageuses à ma façon de penser pour vous. Vous me rendrez toujours justice quand vous serez persuadé de l'estime infinie que j'ai pour votre esprit et vos talents, et je me ferai toujours un plaisir de vous la témoigner, quand les occasions s'en présenteront. En attendant, je vous envoie une bagatelle qui servira de souvenir de ces mêmes assurances. Vous m'obligerez infiniment, si vous voulez continuer de me faire part de vos nouvelles productions. Je ne saurais assez vous dire la satisfaction que je trouve en les lisant. Vous y rassemblez l'utile à l'agréable, chose si rare dans tous les écrits de nos jours. La comparaison flatteuse que vous faites de la reine Christine et de moi ne peut que me faire rougir; je me trouve si inférieure en tout point à cette princesse, dont le génie était infiniment au-dessus de celui de notre sexe! Je désirerais de pouvoir attirer comme elle les beaux esprits à ma cour; mais la mort de Descartes sert toujours de prétexte à éluder toutes les tentatives que je peux faire. Souvenez-vous, je vous prie, que Maupertuis a été en Suède, et même en Laponie; qu'il vit à Berlin en parfaite santé; qu'il a changé la figure de la terre, et que ce changement a si bien opéré sur ces climats que les glaces n'y ont plus leur empire. L'hiver saura respecter des jours consacrés par Apollon et par Minerve à l'honneur de notre siècle. Vous voyez que jamais vie n'a été plus en sûreté que la vôtre. J'espère qu'à présent vous serez détrompé sur tous ces préjugés désavantageux à notre climat, et que vous me mettrez un jour à même de vous assurer de bouche de l'estime infinie avec laquelle je suis votre affectionnée,

ULRIQUE.

1750. — A M. DE MAUPERTUIS.

Paris, samedi 31 juillet.

On dit que vous partez¹ ce soir. Si cela est, je suis bien plus à plaindre d'être malade que je ne pensais. Je comptais venir vous embrasser, et je suis privé de cette consolation. J'avais beaucoup de choses à vous dire. S'il est possible que vous passiez dans la rue *Traversière*, où je suis actuellement souffrant, vous verrez un des hommes qui ont toujours eu le plus d'admiration pour vous, et à qui vous laissez les plus tendres regrets.

1751. — A M. LE MARQUIS D'ARGENSON,

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Le 10 août.

Je viens, monseigneur, de recevoir le portrait du plus joufflu saint-père que nous ayons eu depuis longtemps. Il a l'air d'un

1. Pour Berlin.

bon diable et d'un homme qui sait à peu près ce que tout cela vaut. Je vous remercie de ces deux faces de pontife du meilleur de mon cœur ; je crois que, sans vous, ces deux visages-là, qu'on m'envoyait, se seraient en allés en brouet d'andouille. L'abbé de Tolignan, le cardinal Aquaviva, l'abbé de Canillac, ne se seraient point entendus pour me faire avoir les bénédictions papales, si vous n'aviez eu la bonté d'écrire. Vous devriez bien dire au roi très-chrétien combien je suis un sujet très-chrétien.

Quand aurez-vous pris Ostende ¹? Quand aurez-vous fait un empereur? Quand aurez-vous la paix? Je n'en sais rien ; mais j'espère vous faire ma cour en octobre, pénétré de vos bontés.

1752. — A BENOIT XIV, PAPE ².

Parigi, 17 agosto.

Beatissimo Padre, ho ricevuto coi sensi della più profonda venerazione, e della gratitudine la più viva, i sacri medaglioni de' quali Vostra Santità s'è degnata onorarli. Sono degni del bel secolo dei Trajani ed Antonini ; ed è ben giusto che un sovrano amatore riverito al par di loro, abbia le sue medaglie perfettamente come le loro lavorate. Teneva e riveriva io nel mio gabinetto una stampa di Vostra Beatitudine, sotto la quale ho preso l'ardire di scrivere :

Lambertinus hic est, Romæ decus et pater orbis,
Qui scriptis mundum docuit ³, virtutibus ornat.

Questa inscriptione, che almeno è giusta, fu il frutto della lettura che avevo fatta del libro con cui Vostra Beatitudine ha illustrata la Chiesa e la letteratura ; ed ammiravo come il nobile fiume di tanta erudizione non fosse stato turbato dal tanto turbine degli affari.

1. Cette ville se rendit à Lowendal le 23 août 1745.

2. Prosper Lambertini, né le 13 mars 1675, fut nommé évêque en 1727, et cardinal en 1728. Élu pape, malgré les intrigues du cardinal de Tencin, le 17 août 1740, il prit alors le nom de Benoît XIV, et choisit ses ministres entre les hommes les plus éclairés et les plus vertueux, tels que les cardinaux Silvio Valenti, Passionei, et Querini, avec lesquels Voltaire fut en correspondance. Ce pontife, qui joignait à une grande gaieté d'esprit beaucoup d'austérité dans ses mœurs, mourut le 3 mai 1758. Ce fut aussi le 17 août 1745, jour anniversaire de l'exaltation de Benoît XIV, que Voltaire lui dédia la tragédie de *Mahomet*. (Cl.)

— Il faut voir en tête de la tragédie de *Mahomet* (tome III du *Théâtre*, p. 101-105), la lettre de Voltaire à Benoît XIV (17 août 1745), la réponse de Benoît XIV (19 septembre 1745), et la lettre de remerciement de Voltaire.

3. VAR. *Edocuit*, dans les lettres de M^{me} de Graffigny.

Mi sia lecito, Beatissimo Padre, di porgere i miei voti con tutta la cristianità, e di domandare al cielo che Vostra Santità sia tardissimamente ricevuta tra que' santi dei quali ella, con sì gran fatica e successo, ha investigato la canonizzazione¹.

Mi conceda di baciare umilissimamente i sacri suoi piedi, e di domandarle, col più profondo rispetto, la sua benedizione.

Di Vostra Beatitudine il divotissimo, umilissimo ed obbligatissimo servitore².

VOLTAIRE.

1753. — A MONSIGNOR LEPROTTI,

ARCHIDIACRE PONTIFICAL³.

Parigi, 17 agosto.

Illustrissimo signore, mi pare che un poema nel quale si tratta di strage, di macello, e di sterminio, non sia per essere presentato a Vostra Eccellenza, tutta impiegata a conservare la vita degli uomini, la quale i lupi chiamati heroi sono tanto zelanti di struggere; ma si ricordi che Virgilio amava il Musa quel' insigne medico d'Augusto. Non sono un Virgilio, ma siete quello Musa che cura la vita d'un Augusto, e d'un Augusto che non fece

1. Benoit XIV a composé un *Traité de la Béatification et de la Canonisation*. (CL.)

2. *Traduction*: Très-bien heureux Père, j'ai reçu avec les sentiments de la plus profonde vénération et de la gratitude la plus vive les sacrés médaillons dont Votre Sainteté a daigné m'honorer. Ils sont dignes du beau siècle des Trajans et des Antonins, et il est bien juste qu'un souverain amateur, révéral à l'égal de ces empereurs, ait ses médailles comme les leurs, parfaitement travaillées. J'avais et je révérais dans mon cabinet une estampe de Votre Béatitude sous laquelle j'ai pris la hardiesse d'écrire :

Lambertinus hic est, etc.

Cette inscription, qui au moins est juste, fut le fruit de la lecture que j'avais faite du livre par lequel Votre Béatitude a illustré l'Église et la littérature; j'avais admiré comment le noble fleuve d'une si grande érudition n'avait pu être troublé par un tel tourbillon d'affaires.

Qu'il me soit permis, très-bienheureux Père, de présenter mes vœux avec toute la chrétienté, et de demander au ciel que Votre Sainteté soit très-tardivement reçue parmi ces saints dont elle a, avec beaucoup de fatigue, mais aussi avec beaucoup de succès, poursuivi la canonisation.

Que j'aie la grâce de baiser très-humblement ses sacrés pieds, et de lui demander avec le plus profond respect sa bénédiction.

De Votre Béatitude le très-dévoûé, très-humble et très-obligé serviteur.

3. Cette lettre a été communiquée par M. Cerrotti, bibliothécaire du palais Corsini, au journal *le Courier d'Italie*, qui l'a autographiée dans son numéro du 2 juin 1778, lequel nous a été adressé par M. J. Blanc, libraire à Rome. M^{or} Leprotti était le médecin de Benoit XIV.

mai proscrizioni. Sono trasportato della bontà di Sua Beatitudine, della quale io ho ricevuto il più prezioso regalo, quello della sua effigie, e vorrei ottenere di vostra gentilissima cortesia che il santo padre risapesse che io sono altrettanto divoto al suo servizio quanto sono ammiratore di tutte le sue eminenti qualità.

Ho scritto questi due versi sotto una stampa di Sua Beatitudine :

Lambertinus hic est Romæ decus, et pater orbis,
Qui mundum scriptis docuit, virtutibus ornat.

Sia dunque il suo nome la scusa della mia importunità. Si compiaccia di gradire, colla sua ordinaria humanità, il mio tributo, e mi creda di sua Eccellenza il divotissimo ed umilissimo servitore ¹.

VOLTAIRE.

1754. — AU CARDINAL PASSIONEI ².

Parigi, 17 agosto 1745.

Eminenza, mi sono lusingato che il protettore d'ogni virtù ed il capo delle accademie romane si degnerebbe di accogliere colla sua nota benignità i motivi che mi rapiscono a pigliar l'ardire di disturbare Vostra Eminenza. Io ho ricevuto pregiatissimi e sacri segni della bontà di Sua Beatitudine, e credo io che non sia scon-

1. *Traduction* : Très-illustre seigneur, il me semble qu'un poëme où il est question de massacre et d'extermination ne devrait pas être offert à Votre Excellence, tout occupée à conserver la vie des hommes, que ces loups que l'on appelle des héros mettent tant de zèle à détruire; mais vous vous rappellerez sans doute que Virgile avait une grande affection pour Musa, le célèbre médecin d'Auguste. Je ne suis pas un Virgile, mais vous êtes ce Musa soignant la santé d'un autre Auguste, d'un Auguste qui ne fit jamais de proscriptions.

Je suis transporté de la bonté de Sa Sainteté, dont j'ai reçu le plus précieux des souvenirs, un magnifique portrait; et je voudrais obtenir de votre courtoisie que le saint-père sût de nouveau combien je suis dévoué à son service et l'admiration de toutes ses éminentes qualités.

J'ai écrit ces deux vers au bas d'un portrait de Sa Sainteté :

Lambertinus hic est Romæ decus, et pater orbis,
Qui mundum scriptis docuit, virtutibus ornat.

Que son nom serve donc d'excuse à mon importunité, et veuillez recevoir, etc. De Votre Excellence le très-humble et très-dévoué serviteur.

2. Cette lettre est extraite de l'ouvrage du chevalier Felice Tribolati : « *Sull' Epistolario italiano del Voltaire, academico della Crusca*. Pisa, Tipografia T. Nistri e C. 1878, » in-8°. L'auteur indique en note que l'original de cette lettre est dans la collection de M^{sr} Giuseppe Angelini, prélat romain.

venevole, quando ci sono grazie da rendere a Dio, d'offerirle ai santi i più vicini del trono. Mi sia lecito di presentare a Vostra Eminenza questo libretto che il mio re ha fatto stampare nel suo palazzo. S'ella si compiace di leggerlo, s'accorderà bene che nel pregiare le nostre vittorie ho testificato il mio rispetto per una degnissima regina contro la quale combattiamo oggi ; e che nel cantar gli onori della guerra, ho invocato di cuore la pace. Spero che i miei sentimenti non saranno rimproverati da un cardinale, di cui l'ingegno e la mano sono capaci di serrare le porte della discordia. Gl' Italiani furono i maestri di tutta l'Europa in ogni genere di virtù senza riguardo ne degl' interessi politici, ne di tante guerre che hanno funestata la cristianità, e questo è il titolo che m' incuora a mettere quella piccola opera sotto la protezione di Vostra Eminenza e di porgerle il tributo del mio ossequio, m' inchinandole profondamente, ed implorandoli ogni maggior prosperità, gli baccio la sacra porpora. Di Vostra Eminenza, l' umilissimo, devotissimo servitore ¹.

VOLTAIRE.

1755. — A M. LE MARQUIS D'ARGENSON,

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Le 17 août.

J'ai envie de ne point jouir du bénéfice d'historiographe sans le desservir ; voici une belle occasion. Les deux campagnes du roi méritent d'être chantées, mais encore plus d'être écrites. Il y

1. *Traduction* : Éminence, je me flatte que le protecteur de tout savoir et le chef des académies romaines daignera accueillir avec sa bienveillance connue les motifs qui m'entraînent à prendre la hardiesse de déranger Votre Éminence. J'ai reçu de très-précieuses et sacrées marques de la bonté de Sa Sainteté, et je crois qu'il convient, lorsqu'on a des grâces à rendre à Dieu, d'en offrir aux saints qui sont les plus près du trône. Qu'il me soit donc permis de présenter à Votre Éminence ce petit livre que mon roi a fait imprimer dans son palais. Si elle prend la peine de le lire, elle s'apercevra qu'en célébrant nos victoires, j'ai témoigné mon respect pour une très-digne reine contre laquelle nous combattons aujourd'hui, et qu'en chantant les honneurs de la guerre j'ai invoqué de cœur la paix. J'espère que nos sentiments ne seront pas blâmés d'un cardinal dont l'esprit et la main sont capables de fermer les portes de la discorde. Les Italiens furent les maîtres de toute l'Europe en tout genre de savoir, sans regarder ni aux intérêts politiques ni à tant de guerres qui ont ensanglanté la chrétienté, et c'est ce titre qui m'encourage à mettre cette petite œuvre sous la protection de Votre Éminence et de lui offrir le tribut de ma vénération ; m'inclinant profondément et lui souhaitant les plus grandes prospérités, je baise sa pourpre sacrée. De Votre Éminence le très-humble et très-dévoûé serviteur.

a d'ailleurs en Hollande tant de mauvais Français qui inondent l'Allemagne d'écrits scandaleux, qui déguisent les faits avec tant d'impudence, qui, par leurs satires continuelles, aigrissent tellement les esprits, qu'il est nécessaire d'opposer à tous ces mensonges la vérité représentée avec cette simplicité et cette force qui triomphent tôt ou tard de l'imposture. Mon idée ne serait pas que vous demandassiez pour moi la permission d'écrire les campagnes du roi ; peut-être sa modestie en serait alarmée, et d'ailleurs je présume que cette permission est attachée à mon brevet ; mais j'imagine que si vous disiez au roi que les impostures qu'on débite en Hollande doivent être réfutées, que je travaille à écrire ses campagnes, et qu'en cela je remplis¹ mon devoir ; que mon ouvrage sera achevé sous vos yeux et sous votre protection ; enfin, si vous lui représentez ce que j'ai l'honneur de vous dire, avec la persuasion que je vous connais, le roi m'en saura quelque gré, et je me procurerai une occupation qui me plaira, et qui vous amusera. Je remets le tout à votre bonté. Mes fêtes² pour le roi sont faites ; il ne tient qu'à vous d'employer mon loisir.

Je n'entends point parler de la Russie. Oserai-je vous supplier de vouloir bien me recommander à M. d'Alion ? Vous me protégez au Midi, daignez me protéger au Nord ; et puisse la paix habiter les quatre points cardinaux du monde, et le milieu !

M^{me} du Châtelet vous fait mille compliments.

1756. — AU CARDINAL QUERINI³,

ÉVÊQUE DE BRESCIA, BIBLIOTHÉCAIRE DU VATICAN.

Parigi, 17 agosto.

La perfetta conoscenza che Vostra Eminenza a di tutte le scienze, la protezione che compartisce alle scienze sono i motivi che danno l'animo d'importunare Vostra Eminenza, benchè il suo gusto e la sua capacità siano per tormelo. Porgo dunque ai piedi di Vostra Eminenza un piccolo tributo del mio rispetto, e della stima nella quale è tenuta a Parigi, come in Italia. Ho sempre

1. Des fragments informes de l'ouvrage entrepris alors par Voltaire ont été publiés, en 1755, sous le titre de *Histoire de la guerre de mil sept cent quarante et un*.

2. *Le Temple de la Gloire, et la Princesse de Navarre*, à laquelle son auteur avait fait quelques changements.

3. Voyez, tome IV, page 487.

detto che i Francesi e gli altri popoli, sono obbligati all' Italia di tutte le arti e scienze. Tutti i fiori adornarono i vostri giardini più di un secolo avanti che il nostro terreno fosse dissodato e colto. Ecco i miei titoli per ambire d'essere sotto la sua protezione. Le porgo l'omaggio d'una piccola opera¹, la quale il re cristianissimo ha fatto stampare nel suo palazzo.

Ho celebrato vittorie, e tutti i miei voti sono per la pace ; un tal sentimento non dispiacerà a un savio, che, fra tanti furori e disagi del mondo, compatisce ai vinti, ed ancora ai vincitori.

Si compiaccia d'accogliere benignamente le rispettosissime attestazioni del mio ossequio ; le bacio la sacra porpora, e sono con ogni maggiore rispetto², etc.

1757. — A M. LE MARQUIS D'ARGENSON,

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

A Étioilles, le 19 août.

Je ne crains pas, monseigneur, malgré votre belle modestie, que vous me brouilliez avec M^{me} de Pompadour pour tout le mal que je lui dis de vous : car, après tout, il faut être indulgent pour les petits emportements où le cœur entraîne d'anciens serviteurs.

J'ai écrit à *nostro signore* le saint-père, pour le remercier de ses portraits, et je me flatte bientôt d'un petit bref. Si je dois au cardinal Aquaviva deux médailles, je vous dois les deux autres, et cependant je sens que je suis plus reconnaissant pour vous que pour l'Aquaviva.

1. L'édition du *Poème de Fontenoy*, faite au Louvre.

2. *Traduction* : La parfaite connaissance que Votre Éminence a de toutes les sciences, la protection qu'elle leur accorde, sont des motifs qui encouragent à importuner Votre Éminence, bien que son goût et sa capacité soient faits pour en détourner. Je mets donc aux pieds de Votre Éminence ces faibles tributs de mon respect et de l'estime en laquelle elle est tenue à Paris comme en Italie. J'ai toujours dit que les Français et les autres peuples sont redevables à l'Italie de tous les arts et les sciences. Toutes les fleurs ornèrent vos jardins plus d'un siècle avant que notre sol fût défoncé et cultivé. Tels sont nos titres pour ambitionner d'être sous sa protection. Je lui fais hommage d'un petit ouvrage que le roi très-chrétien a fait imprimer dans son palais.

J'ai célébré des victoires, et tous mes vœux sont pour la paix ; un tel sentiment ne déplaira point à un sage qui, parmi tant de fureurs et troubles du monde, sait compatir aux vaincus et aussi aux vainqueurs.

Qu'elle daigne accueillir avec bienveillance les respectueuses protestations de ma soumission. Je baise sa sacrée porpre, et suis avec le plus profond respect, etc.

J'ai envoyé des *Fontenoy* au roi d'Espagne¹, à madame sa très-honorée et très-belligérante épouse², au sérénissime prince des Asturies³, au sérénissime infant cardinal⁴, le tout adressé à monsieur l'évêque de Rennes⁵, à qui j'ai dit que je prenais cette liberté grande parce que vous daignez m'aimer un peu depuis quarante-deux ou quarante-trois ans. Pardon de l'époque, mais ne me démentez pas sur le fond.

Il serait fort doux que je dusse encore à votre protection quelques petites marques des bontés de Leurs Majestés catholiques. Je mets les princes à contribution, comme l'Arétin ; mais c'est avec des éloges : cette façon-là est plus décente.

En vérité, je vous aurais bien de l'obligation si vous vouliez bien, dans votre première lettre à M. de Rennes, lui toucher adroitement quelque petit mot des services qu'il peut me rendre. Les médailles papales, l'impression du Louvre, et quelque marque de magnificence espagnole, seront une belle réponse aux Desfontaines.

Mais il faut que je vous parle de la *Lettre* à un archevêque de Cantorbéry⁶, écrite par un mauvais prêtre nommé Lenglet. Vous savez qu'il y dit tout net que M. de Chauvelin reçut cent mille guinées des Anglais pour le traité de Séville. Cent mille guinées ! l'abbé Lenglet ne sait pas que cela fait plus de deux millions cinq cent mille livres. Si cela n'était que ridicule, passe ; mais une calomnie atroce fait toujours plus de bien que de mal au calomnié. M. de Chauvelin a une grande famille. On trouve affreux qu'on ait imprimé une injure si indécente. Les indifférents disent qu'il n'est pas permis d'attaquer ainsi des ministres, que l'exemple est dangereux, et l'on se plaint du lieutenant de police. Celui-ci dit que c'est l'affaire de Gros de Boze⁷, et Gros de Boze

1. Philippe V.

2. Élisabeth Farnèse, née en 1692, morte en 1766, seconde femme de Philippe V.

3. Don Ferdinand, fils de Philippe V et de Louise-Marie de Savoie, né en 1713, mort en 1759 ; roi depuis 1746, sous le nom de Ferdinand VI.

4. Don Louis-Antoine-Jacques, né en 1727, archevêque de Tolède et cardinal en 1735, donna sa démission de ces dignités en 1754. Il épousa la fille d'un capitaine d'infanterie, et mourut en juin 1776.

5. Louis-Gui Guérapi de Vauréal, nommé grand d'Espagne en 1745, époque où il était ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la cour de Versailles à celle de Madrid. Reçu à l'Académie française en 1749. (Ct.)

6. *Lettre d'un pair de la Grande-Bretagne sur les affaires présentes de l'Europe*, 1745, in-12. Voltaire avait traité moins sévèrement l'abbé Lenglet Dufresnoy : voyez la lettre 1569.

7. Gros de Boze (dont il est parlé dans une note, tome XXIII, page 205) était devenu inspecteur de la librairie en 1745, pendant la maladie de Maboul.

dit que c'est la vôtre ; que vous avez jugé la pièce imprimable, et moi je dis que non ; qu'on vous a envoyé l'ouvrage comme étant fait en pays étranger, et que vous avez répondu simplement que l'auteur prenait le parti de la France contre la maison d'Autriche ; que vous n'aviez répondu que sur cet article, et que d'ailleurs vous êtes loin d'approuver une pièce mal écrite, mal conçue, pleine de sottises et de calculs faux. Fais-je bien, fais-je mal ? Prescrivez-moi ce qu'il faut dire et taire.

Je vous suis attaché pour ma vie, avec la tendresse la plus respectueuse et la plus ardente.

Nous gagnons donc la Flandre pour ravoir un jour le Canada. En attendant, les castors seront chers ; j'ai envie de proposer les bonnets. Trouvez donc sous votre bonnet quelque façon de nous donner la paix. Le beau moment pour vous !

1758. — A MONSIGNOR G. CERATI¹,

A FIRENZE, O A PISA.

Parigi, 20 agosto.

Signore illustrissimo, e padrone colendissimo e reverendissimo, quando si è goduto l' onore della vostra conversazione, non sene perde più la memoria. Mi do il vanto d' essere uno di quelli che hanno risentito questo onore colla più parziale stima e coi sensi del più tenero rispetto. Mi lusingo che ella si compiacerà di ricevere colla sua solita benignità l' omaggio che le porgo d' un libretto² che il re cristianissimo ha fatto stampare nel suo palazzo. Benchè ella sia sotto il dominio d' un principe³ che non è ancora nostro amico, nondimeno tutti i letterati, tutti gli amatori della virtù sono del medesimo paese.

E veramente, l' Italia è mia patria, giacchè gli Italiani, ma particolarmente i Fiorentini ammaestrarono le altre nazioni in ogni genere di virtù e scienza. La loro stima sarà sempre il più glorioso premio di tutti i miei lavori. Stimolato da un tanto motivo, la supplico di pigliarsi il fastidio d' inviare un esemplare

1. Gaspard Cerati, né à Parme en 1690, confesseur du conclave en 1730, professeur général de l'Université de Pise, mort en 1769, auteur d'une *Dissertazione* en faveur de l'inoculation. Voltaire le consulta sur la question de l'excommunication des comédiens ; voyez ci-après, la lettre 1801.

2. Le *Poème de Fontenoy*.

3. François-Étienne de Lorraine.

del mio libretto a monsignor Rinuccini¹, ed un altro al signor Cocchi, la stima di cui ho sempre ambito, ed a cui resterò sempre obbligato. Prego Iddio che i vostri occhi siano intieramente risanati, e così buoni come sono quelli dell' anima vostra.

Le bacio di cuore le mani; e sono con ogni maggiore ossequio², etc...

VOLTAIRE.

1759. — A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

AOÛT.

Vous devez avoir reçu, monsieur, les prémices de l'édition du Louvre³, telles que vous les voulez, simples et sans reliure : voilà comme il vous les faut pour Plombières; mais le roi en a fait relier un exemplaire pour votre bibliothèque de Paris, que je compte bien avoir l'honneur de vous présenter à votre retour.

Je vous ai fait une infidélité, en fait de livres. Je parlais, il y a quelques jours, à M^{me} de Pompadour, de votre charmant, de votre immortel *Abrégé de l'Histoire de France*; elle a plus lu à son âge qu'aucune vieille dame du pays où elle va régner, et où il est bien à désirer qu'elle règne. Elle avait lu presque tous les bons livres, hors le vôtre; elle craignait d'être obligée de l'apprendre par cœur. Je lui dis qu'elle en retiendrait bien des choses sans efforts, et surtout les caractères des rois, des ministres, et des siècles; qu'un coup d'œil lui rappellerait tout ce qu'elle

1. Secrétaire d'État de Florence; voyez, tome VIII, page 29, la lettre que lui adressa Antoine Cocchi.

2. *Traduction* : Seigneur très-illustre et patron très-respectable, très-vénérable, quand on a joui de l'honneur de votre conversation, on n'en perd plus la mémoire. Je me vante d'être un de ceux qui ont ressenti cet honneur avec la plus singulière estime et avec les sentiments du plus tendre respect. Je me flatte qu'elle daignera recevoir avec sa bonté accoutumée l'hommage que je lui fais d'un petit livre que le roi très-chrétien a fait imprimer dans son palais. Bien qu'elle soit sous la souveraineté d'un prince qui n'est pas encore notre ami, tous les lettrés, tous les amis de la vertu sont d'un même pays.

Et vraiment, l'Italie est ma patrie, puisque les Italiens, mais particulièrement les Florentins, furent les instituteurs des autres nations en tout genre de vertu et de science. Leur estime sera toujours la plus glorieuse récompense de tous mes travaux. Stimulé par de tels motifs, je la supplie de prendre la peine d'envoyer un exemplaire de mon opuscule à Mst Rinuccini, et un autre à M. Cocchi, dont j'ai toujours ambitionné l'estime et à qui je resterai toujours obligé. Je prie Dieu que vos yeux soient entièrement guéris et aussi bons que ceux de votre âme.

Je lui baise de cœur les mains, et suis avec le plus profond respect, etc.

3. Du *Poème de Fontenoy*.

sait de notre histoire, et lui apprendrait ce qu'elle ne sait point ; elle m'ordonna de lui apporter, à mon premier voyage, ce livre aussi aimable que son auteur. Je ne marche jamais sans cet ouvrage. Je fis semblant d'envoyer à Paris, et, après souper, on lui apporte votre livre en beau maroquin, et à la première page était écrit :

Le voici ce livre vanté ;
Les Grâces daignèrent l'écrire
Sous les yeux de la Vérité,
Et c'est aux Grâces de le lire.

etc., etc., etc. Il y en a davantage¹, mais je ne m'en souviens pas ; je ne me souviens que de vos vers aimables où *Corneille déshabillé Psyché*. Nous ne déshabillons personne dans notre fête. Cahusac² pourrait bien n'être point joué, mais on donnera un magnifique ouvrage³ composé par M. Bonneval⁴, des Menus, et mis en musique par Colin⁵. Vous savez que le sylphe⁶ réussit. Cela fait, ce me semble, un très-joli spectacle ; venez donc le voir. Peut-on prendre toujours des eaux ? Revenez dans ces belles demeures, où je ne souperai plus, mais où je vous ferai ma cour si vous et moi sommes assez sages pour dîner.

Tortone est pris⁷, le château non ; mais tout le Canada est perdu pour nous ; plus de morues, plus de castors. La paix, la paix ! Je suis las de chanter les horreurs de la destruction. O que les hommes sont fous, et que vous êtes charmant ! Savez-vous que je vous idolâtre ?

1. On ne sait ce qu'est devenu l'exemplaire donné par Voltaire à M^{me} de Pompadour, de l'ouvrage du président Hénault.

2. L. de Cahusac, auteur de plusieurs opéras, et, entre autres, des *Fêtes de Polymnie*, musique de Rameau ; 1745.

3. *Jupiter vainqueur des Titans*, tragédie lyrique en cinq actes, avec prologue, mise en musique par Colin de Blamont et Bury son neveu, représentée, à Versailles le 11 décembre 1745. C'est une pièce allégorique sur les victoires du roi. « Les vers, dit Lérès, sont d'un anonyme qu'on prétend être M. de Bonneval. » On a cru qu'il y en avait de plusieurs mains, et même de celle de Voltaire. (B.)

4. Michel de Bonneval, nommé intendant des menus plaisirs du roi en 1732, mort en 1766.

5. François Colin de Blamont, né en 1690, mort en 1760. Voltaire l'appelle Colin Tampon dans la lettre 89.

6. *Zélinde*. Voyez la lettre 1739.

7. Le 14 août 1745. Quant au château, il capitula le 3 septembre suivant.

1760. — A M. L'ABBÉ DE VOISENON¹.Vous êtes dans le beau pays²

Des amours et des perdrix.

Tout cela vous convient ; quels beaux jours sont les vôtres !

Mais, dans le triste état où le destin m'a mis,

Puis-je suivre les uns, puis-je manger les autres ?

Aux autels de Vénus on peut, dans son malheur,

Quand on n'a rien de mieux, donner au moins son cœur ;

Mais sans son estomac peut-on se mettre à table

Chez ce héros de Champs, intrépide mangeur,

Et non moins effronté buveur,

Qui d'un ton toujours gai, brillant, inaltérable,

Répand les agréments, les plaisirs, les bons mots,

Les pointes quelquefois, mais toujours à propos ?

La tristesse, attachée à ma langueur fatale,

Me chasse de ces lieux consacrés au bonheur ;

Je suis un pauvre moine indigne du prieur.

La santé, la gaité, la vive et douce humeur,

Sont la robe nuptiale³

Qu'il faut au festin du Seigneur.

Je suis donc dans les ténèbres extérieures, malade, languissant, triste, presque philosophe. Je souffre chez moi patiemment, et je ne peux aller à Champs. Je vous prie de faire mes excuses à la beauté⁴ et aux grâces. M. du Châtelet a reçu ma lettre d'avis, et m'a fait réponse. Toutes les autres affaires vont bien, mais ma santé va plus mal que jamais. Le corps est faible, et l'esprit n'est point prompt⁵ : c'est un lot de damné.

1761. — A M. LE MARQUIS D'ARGENSON,

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Le 28 septembre.

Je reçois, monseigneur, votre lettre à dix heures du soir, après avoir travaillé toute la journée à certain plan de l'Europe,

1. Claude-Henri Fusée de Voisenon, né le 8 janvier 1708, est mort le 22 novembre 1775; voyez son épitaphe dans la lettre de Voltaire à M^{me} de Saint-Julien, du 8 décembre 1775. Voltaire l'appela *évêque de Montrouge*, parce qu'il était fréquemment au château du duc de La Vallière, à Montrouge.

2. A Champs-sur-Marne, où le duc de La Vallière, nommé *le héros de Champs* dans cette lettre, possédait un magnifique château.

3. Évangile de saint Matthieu, ch. xxii, v. 12 et 13.

4. La duchesse de La Vallière.

5. « Spiritus quidem promptus est, caro vero infirma. » (Évangile de saint Marc, ch. xiv, v. 34.)

pour en venir aux campagnes du roi ¹. Le tout pourra vous amuser à Fontainebleau.

Je vais quitter les traités ² d'Hanovre et de Séville, pour la capitulation ³ de Tournai. Les Hollandais deviennent des Carthaginois; *fides punica*. Je tâcherai de remplir vos intentions, en suivant votre esprit, et en transcrivant vos paroles, qu'il faut appuyer des belles figures de rhétorique appelées *ratio ultima regum*. C'est à M. le maréchal de Saxe à donner du poids à l'abbé de La Ville.

Vous aurez, monseigneur, votre amplification au moment que vous la voudrez. Mille tendres respects.

P. S. M^{me} de Colorini (c'est, je crois, son nom), la gouvernante des pauvres princesses de Bavière, attend de vous certaine ordonnance. Je crois qu'elle m'a dit que vous deviez la remettre à M^{me} du Châtelet. Elle est venue au chevet de mon lit pour cela, et se mettrait, je crois, dans le vôtre, si elle osait.

Adieu, monseigneur; heureux les gens qui vous voient!

1762. — A M. DE RICHELIEU ⁴.

Le malingre Voltaire ne put hier faire sa cour à son héros; il souffre et il l'adore.

Il supplie très-humblement monseigneur le duc de vouloir bien faire parvenir au premier président de Nîmes le mémoire ci-joint, avec un petit mot de réflexion de sa part. Il ne s'agit que de recommander audit président d'examiner le mémoire, et, s'il le trouve juste, d'empêcher un procès mal fondé et très-indécent que son secrétaire veut intenter, se flattant de la protection de son maître.

Voilà pour le commandant du Languedoc.

Voici pour le premier gentilhomme :

Je vous prie d'ordonner qu'on joue *Zulime* et *l'Indiscret* à Fontainebleau avec mes autres pièces. Je ne veux paraître que sous vos auspices.

1. Il s'agit de l'ouvrage dont Voltaire a déjà parlé dans la lettre 1755.

2. Le premier de ces traités fut conclu en 1725, le second en 1729.

3. Voyez, tome XXIII, page 199, les *Représentations aux États-Généraux de Hollande*.

4. Éditeurs, de Cayrol et François.

1763. — A M. LE MARQUIS D'ARGENSON,

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Du 29, mardi matin¹.

Voici, monseigneur, ce que je viens de jeter sur le papier². Je me suis pressé, parce que j'aime à vous servir, et que j'ai voulu vous donner le temps de corriger le mémoire.

Je crois avoir suivi vos vues : il ne faut point trop de menaces. M. de Louvois irritait par ses paroles ; il faut adoucir les esprits par la douceur, et les soumettre par les armes.

Vous n'avez qu'à m'envoyer chercher quand vous serez à Paris, et vous corrigerez mon thème ; mais vous ne trouverez rien à refaire dans les sentiments qui m'attachent à vous.

1764. — A M. FALKENER,

SECRÉTAIRE DU DUC DE CUMBERLAND³.Paris, ce 1^{er} octobre 1745.

Sir, you bear a name that I love and respect⁴. I have, these twenty years since, the honour to be friend to sir Everard Falkener. I hope it is a recommendation towards you. A better one is my love for truth. I am bound to speak it. My duty is to write the history of the late campaigns, and my king and my country will approve me the more, the greater justice I'll render to the English nation.

Though our nations are enemies at present, yet they ought for ever to entertain a mutual esteem for one another : my intention is to relate what the duke of Cumberland has done worthy of himself and his name, and to enregister the most particular and noble actions of yours chiefs and officers, which deserve to be recorded, and what passed most worthy of praise at Dettin-gen and Fontenoy, particularities, if there is any, about general

1. En 1745, le mardi n'est tombé le 29 d'un mois qu'une seule fois, et c'était en juin. Cette lettre à M. d'Argenson doit donc être du *mercredi* 29 septembre. (B.)

2. A cette lettre étaient jointes les *Représentations aux États-Généraux*, dont il est parlé dans une note de la page précédente.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

4. Voltaire croyait que le Falkener à qui il écrivait était un autre que son ami. La lettre du 23 explique cette méprise. (A. F.)

sir James Campbel's death, in short, all that deserves to be transmitted to posterity.

I dare or presume to apply to you, sir, on that purpose; if you are so kind as to send me some memoirs, I'll make use of them. If not, I'll content myself with relating what has been acted noble and glorious on our side; and I will mourn to leave in silence many great actions done by your nation, which it would have been glorious to relate. If you think fit, sir, to do me the favour I ask, I beg you will direct the paquet, to *M. de Sèchelles, intendant des armées de France.*

I am, sir, with respect, your most humble and obedient servant¹.

VOLTAIRE,

historiographe de France.

1765. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Fontainebleau, ce 5 octobre.

Vraiment, les grâces célestes ne peuvent trop se répandre, et la lettre² du saint-père est faite pour être publique. Il est bon, mon respectable ami, que les persécuteurs des gens de bien sachent que je suis couvert contre eux de l'étole du vicaire de

1. *Traduction* : Monsieur, vous portez un nom que j'aime et que je respecte. Depuis vingt ans j'ai l'honneur d'être l'ami de M. Éverard Falkener. J'espère que c'est une recommandation auprès de vous; une meilleure encore, c'est mon amour pour la vérité, que j'ai mission de publier. Mon devoir est d'écrire l'histoire des dernières campagnes. Mon roi et mon pays m'approuveront d'autant plus que je rendrai une justice plus entière à la nation anglaise.

Quoique nos nations soient ennemies à présent, elles n'en doivent pas moins entretenir une estime mutuelle l'une pour l'autre. Mon intention est de raconter ce que le duc de Cumberland a fait de digne de lui-même et de son nom, et de rapporter les belles actions de vos chefs et de vos officiers, qui méritent d'être recueillies, ce qui s'est passé de plus digne d'éloges à Dettingen et à Fontenoy, et, s'il est possible, quelques particularités sur la mort du général Campbel; en un mot, tout ce qui mérite d'être transmis à la postérité.

J'ose m'adresser à vous, monsieur, dans ce dessein. Si vous êtes assez bon pour m'envoyer quelques mémoires, j'en ferai usage; sinon, je me contenterai de rapporter ce qui a été fait de noble et de glorieux de notre côté; et je regretterai vivement de garder le silence sur un grand nombre de belles actions qui appartiennent à votre nation, et que je serais fier de raconter. Si vous jugez à propos de m'accorder la faveur que je sollicite, ayez la bonté d'adresser le paquet à *M. de Sèchelles, intendant des armées de France.*

Je suis, etc.

2. La lettre de Benoit XIV, en date du 19 septembre 1745, et la réponse de Voltaire, ont été conservées en tête de *Mahomet*, tome IV, page 101.

Dieu. Je me suis rencontré avec vous dans ma réponse, car je lui dis que je n'ai jamais cru si fermement à son infailibilité.

Je resterai ici jusqu'à ce que j'aie recueilli toutes mes anecdotes sur les campagnes du roi, et que j'aie dépouillé les fatras des bureaux. J'y travaille, comme j'ai toujours travaillé, avec passion ; je ne m'en porte pas mieux. Je vous apporterai ce que j'aurai ébauché. M. et M^{me} d'Argental seront toujours les juges de mes pensées et les maîtres de mon cœur.

Bonsoir, couple adorable ; je vous donne ma bénédiction, je vous remets les peines du purgatoire, je vous accorde des indulgences. C'est ainsi que doit parler votre saint serviteur, en vous envoyant la lettre du pape ; mais, charmantes créatures, il serait plus doux de vivre avec vous que d'avoir la colique en ce monde, et d'être sauvé dans l'autre. Hélas ! je ne vis point ; je souffre toujours et je ne vous vois pas assez. Quel état pour moi, qui vous aime tous deux comme les saints (au nombre desquels j'ai l'honneur d'être) aiment leur Dieu créateur !

1766. — A M. DE CIDEVILLE.

Le 6 octobre.

Lorsque tu fais un si riche tableau
Du fier vainqueur de l'Issus et d'Arbelles,
Tu veux encor que je sois un Apelles !
Il fallait donc me prêter ton pinceau.

O loisir qui me manquez, quand pourrai-je, entre vos bras, répondre tranquillement, et à mon aise, aux bontés de mon cher Cideville ! O santé, quand écarterez-vous mes tourments, pour me laisser tout entier à lui !

Je suis accablé de mes maux d'entrailles, et il faut pourtant préparer des fêtes et écrire les campagnes du roi. Allons, courage ; soutenez-moi, mon cher ami. Vous m'avez déjà encouragé dans le *Poème de Fontenoy* ; continuez.

Je vous fais part ici d'une petite lettre du saint-père, avec laquelle je vous donne ma bénédiction ; mais j'aimerais mieux faire pour votre académie¹ une inscription qui pût lui plaire, et n'être

1. L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, fondée en 1744, principalement par les soins de Cideville, qui, à la première séance, et la même année, lut un *Discours sur l'établissement de cette société*. On chercherait vainement le nom de Voltaire sur la liste des membres de l'Académie de Rouen. Cela doit paraître d'autant plus singulier que l'auteur de la *Henriade*, ami intime de Cideville et de plusieurs autres académiciens normands, fut membre de la plupart des sociétés littéraires et savantes de l'Europe. (Cl.)

pas indigne d'elle. Elle réunit trois genres ; si elle prenait pour devise une Diane, avec cette légende : *Tria regna tenebat* ; avec l'exergue : *Académie des sciences, de littérature, et d'histoire, à Rouen, 1745.*

Bonsoir ; je vous embrasse. Je n'ai pas un moment. Mes respects à votre académie. N'oubliez pas M. l'abbé du Resnel, sur l'amitié de qui je compte toujours. V.

1767. — AU CARDINAL PASSIONEI¹.

Fontainebleau, 12 octobre 1745.

Monsieur, j'ai reçu une lettre en français, datée de Rome le 15 septembre² ; à la pureté et à l'élégance singulière du style, je l'ai crue des meilleurs écrivains de la France, et aux sentiments qui y règnent, j'ai reconnu monseigneur le cardinal Passionei. Un esprit tel que le vôtre, monseigneur, est de tous les pays, et il faut qu'il soit éloquent dans toutes les langues. Je me sers de celle que Votre Éminence parle si bien pour la remercier de ses bontés. Elle redouble le chagrin que j'ai depuis longtemps de n'avoir point vu une ville telle que Rome, le séjour des beaux-arts et le vôtre. Il me semble que tous les Français qui cultivent les lettres devraient faire ce voyage, comme les Grecs allaient chez les Égyptiens leurs anciens maîtres.

Sed non fata meis patiuntur ducere vitam
Auspiciis, et sponte mea componere curas.

Mon regret augmente encore par les bontés et par la lettre aussi pleine d'érudition que de grâces dont Sa Sainteté a daigné m'honorer.

Ce sera pour moi, monseigneur, une consolation bien sensible de recevoir de votre main le livre de M. le marquis Orsi, que vous voulez bien me faire parvenir. Il fortifiera le goût extrême et le peu de connaissance que je peux avoir de la langue italienne, cette fille aînée de la langue latine, digne de sa mère, et qui en

1. *L'Amateur d'autographes* ; 1^{re} année, 15 mars 1862.

2. Cette lettre est signalée dans un catalogue d'autographes vendus à l'hôtel Drouot le 17 avril 1880. Ce catalogue en cite cet extrait : « Il ne me manquait plus, monsieur, après avoir connu particulièrement Despréaux et Rousseau, que d'avoir l'honneur et l'avantage de votre amitié pour pouvoir m'applaudir, comme je fais à présent, d'avoir été ami des trois hommes qui ont porté la poésie française à sa plus haute perfection. »

a servi à toutes celles de l'Europe. Il y a longtemps que je connais les méprises du Père Bouhours, et l'injuste sévérité de M. Despréaux à l'égard de l'Arioste et du Tasse. L'un et l'autre ne connaissaient que superficiellement ce qu'ils critiquaient. Despréaux sentait trop les petits défauts du Tasse, et pas assez ses grandes beautés.

Je vois avec un plaisir extrême que Votre Éminence, au milieu de ses grandes occupations, cultive toujours les belles-lettres : voilà, ce me semble, comme étaient faits les Romains des beaux siècles, à cela près qu'ils n'avaient pas des sentiments si humains et si pacifiques que Votre Éminence.

Daignez, monseigneur, me conserver des bontés qui animent encore en moi le goût des arts. Il se fortifie par l'exemple, et celui que donne Votre Éminence est un des plus grands encouragements que les lettres puissent recevoir. La pacifique république des gens qui pensent est répandue par toute la terre. Ils sont tous frères, vous êtes à leur tête, et quoiqu'à plus de trois cents lieues de vous, monseigneur, mon esprit se regarde comme un des sujets du vôtre.

C'est avec ces sentiments et celui du plus profond respect que je serai toujours, monseigneur, de Votre Éminence le très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

1768. — A M. LE MARQUIS D'ARGENSON,

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

A Paris, ce 20 octobre.

Monseigneur, il n'y a pas de soin que je ne prenne pour faire une *Histoire* complète des campagnes glorieuses du roi, et des années qui les ont précédées. Je demande des mémoires à ses ennemis mêmes. Ceux qui ont senti le pouvoir de ses armes m'aident à publier sa gloire.

Le secrétaire de M. le duc de Cumberland (qui est mon intime ami) m'a écrit une longue lettre, dans laquelle je découvre des sentiments pacifiques que les succès de Sa Majesté peuvent inspirer.

Si le roi jugeait que ce commerce pût être de quelque utilité, je pourrais aller en Flandre, sous le prétexte naturel de voir par mes yeux les choses dont je dois parler. Je pourrais ensuite aller voir ce secrétaire, qui m'en a prié. M. le duc de Cumberland ne s'y opposerait assurément pas. Je suis connu de la plupart des

anciens officiers qui l'entourent. Je parle l'anglais : j'ai des amis à Bruxelles, et ces amis sont attachés à la France. Je peux aisément, et en peu de temps, savoir bien des choses.

Le secrétaire de M. le duc de Cumberland a fait naître à son maître l'envie de me voir ; les éloges¹ que j'ai donnés à ce prince, pour relever davantage la gloire de son vainqueur, lui ont donné quelque goût pour moi. Voilà ma situation.

Si Sa Majesté croit que je puisse rendre un petit service, je suis prêt ; et vous connaissez mon zèle pour sa gloire et pour son service.

Je suis avec respect, etc.

BILLET AJOUTÉ.

Voici, monseigneur, ce qui m'a passé par la tête, à la réception de la lettre anglaise du secrétaire du duc de Cumberland. Il ne tient qu'à vous de me procurer un voyage agréable, et peut-être utile. Vous pouvez disposer les esprits du comité. Je crois que M. le maréchal de Noailles même me donnera sa voix. Vous liriez ensuite ma lettre en plein conseil ; chacun dirait oui, et le roi aussi. Tout ceci est dans le secret. Madame ***² n'en sait rien. Faites ce que vous jugerez à propos ; mais j'ai plus d'envie encore de vous faire ma cour qu'au duc de Cumberland.

N. B. Ce secrétaire du duc de Cumberland est le chevalier Falkener, ci-devant ambassadeur à Constantinople, homme d'un très-grand crédit, informé de tout mieux que personne, et, encore une fois, mon intime ami³. Ne serait-il pas mieux que cela fût entre le roi et vous ? Mais il y a encore un parti à prendre peut-être, c'est de vous moquer de moi. En tout cas, pardonnez au zèle, et brûlez mes rêveries.

1769. — A M. DE MONCRIF⁴.

Le petit billet de mon cher sylphe a été par les airs à Fontainebleau, de là à Paris. Mon cher sylphe n'a qu'à venir avec M^{me} de La Popelinière, lundi, demain, ou mercredi, à Versailles, s'il veut embellir de sa céleste présence nos fêtes terrestres.

1. Voyez le vers 75 du *Poème de Fontenoy*.
2. M^{me} du Châtelet, sans doute.
3. C'est à lui que Voltaire avait dédié *Zaïre*.
4. Éditeurs, de Cayrol et François.

1770. — A M. LE MARQUIS D'ARGENSON,
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

A Champs, ce 23 octobre.

Vraiment, monseigneur, ce que je vous ai proposé n'est que dans la supposition que vous crussiez que je pusse apprendre, par le chevalier Falkener, des circonstances que vous eussiez besoin de savoir. Je vous ai dit que ce digne chevalier a des sentiments *pacifiques*, mais je n'en conclus rien. Je me bornais seulement à vous demander si vous pensiez qu'on pût tirer quelque fruit de ses entretiens, et être plus au fait de ce qui se passe : voilà tout.

Si vous ne pensez pas que ce voyage puisse être utile, n'en parlez point. J'ai cru seulement devoir vous rendre compte de ma liaison avec le secrétaire du duc de Cumberland. J'aimerais mieux d'ailleurs travailler paisiblement ici à mon *Histoire* que de courir aux nouvelles.

Il se peut faire de plus que le roi trouve en moi trop d'empressement. Je lui ai pourtant rendu quelque service en Prusse ; mais croyez que je ne prétends point me faire de fête. Encore une fois, ce voyage proposé n'est que dans l'idée que vous voulussiez avoir quelque notion par ce canal. Or c'est une curiosité dont vous n'avez pas besoin. Ce que me dirait le chevalier Falkener n'empêchera le *Prétendant* d'être battant ni d'être battu ; par conséquent, voyage inutile : donc je crois qu'il n'en faut point effaroucher les oreilles du maître, sauf votre meilleur avis. J'aurai mille fois plus de plaisir à vous faire ma cour à Fontainebleau qu'à voir des Anglais. Je compte y retourner quand M. de Richelieu aura disposé de moi pour ses fêtes.

Est-il possible que ce soit M^{me} de Pompadour qui, à vingt-deux ans, déteste le cavagnole, et que ce soit M^{me} du Châtelet-Newton qui l'aime¹ !

M^{me} du Châtelet a plus d'envie de vous voir que vous n'en avez de causer avec elle. Nous vous sommes attachés solidairement.

Je vous fais mon compliment sur le héros² d'Écosse.

1. Marie Leczinska aimait beaucoup le cavagnole, et Longchamp raconte, dans ses *Mémoires*, comment M^{me} du Châtelet, jouant au jeu de la reine avec des fripons de qualité, perdit quatre-vingt-quatre mille francs à Fontainebleau, dans une soirée. (Cl.)

2. Le *Prétendant*, victorieux, le 2 octobre, à Preston-Pans.

1771. — A. M. FALKENER 1.

Paris, 23 octobre.

My dear and honorable friend, how could I guess your musulman person had shifted Galata for Flanders, and had passed from the seraglio to the closet of the duke of Cumberland? But now I conceive it is more pleasant to live with such a prince, than to speak in state to a grand-vizir by the help of an interpreter.

Had I thought it was my dear sir Everard who was secretary to the great prince, I had certainly taken a journey to Flanders. My duty is to visit the place where your nation gave such noble proofs of her steady courage. An historian ought to look on and view the theatre, in order to dispose the scenery of the work. This would have been a sufficient motive to ask leave of coming to you. But what greater reason, what better motive than my friendship for you? Who would be so cruel as to deprive me of the pleasure of embracing again my dear friend? You would have procured to me the honour to see your noble and royal master, and to approach that great prince, whom I admire from afar. I should have learned more in two or three conversations with you, than I could do by letters. Since you are so loath to write, pray, my dear sir, in the name of our old friendship, be not so neglectful. A secretary must be used to write : and the man by whom our letters are conveyed, knows very well we do not talk of politics.

Your kindness to me, your public spirited soul, your passion for your prince's glory shall induce you to impart to me the instructions I ask of you.

I send you the ninth edition of the poem you speak of : it is but a poem. I have followed there the laws of poetry, more than those of history. Yet you will see with what respect I have spoken of the duke of Cumberland, and what just praises I have bestowed on your noble nation.

Help me to do more justice to both. I beg of you to send me the *London Magazine* of these three last years. You may easily come at them by writring to London. I desire you would do me the favour to send the *paquet*, or parcel, to M. de Séchelles, who certainly will send it to me.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

By the god the friendship! if you was to stay one month longer in Flanders, I would post away from Paris to see you ; for I will be all my life your faithful and tender friend, the sick

VOLTAIRE¹.

1772. — A M. LE DUC DE RICHELIEU².

Octobre.

Je n'ai pas osé troubler mon héros; il faut le chanter, et ne le pas importuner. S'il part³, on lui prépare des lauriers; s'il ne part point, on lui prépare des plaisirs. Il est toujours sûr d'avoir des Anglaises ou des Françaises à son service, et, quelque chose qui arrive, il aura l'honneur d'avoir entrepris l'expédi-

1. *Traduction* : Mon cher et honorable ami, comment pouvais-je deviner que votre musulmane personne eût quitté Galata pour la Flandre, et fût passée du sérail au cabinet du duc de Cumberland? Mais à présent je conçois qu'il est plus agréable de vivre avec un pareil prince que de parler en cérémonie à un grand-vizir, à l'aide d'un interprète.

Si j'avais pensé que ce fût mon cher M. Éverard qui fût secrétaire de ce grand prince, j'eusse certainement fait un voyage en Flandre. Mon devoir est de visiter les lieux où votre nation a donné de si belles preuves de son grand courage. Un historien doit voir et bien connaître le théâtre, pour mieux disposer les diverses scènes du drame. Ce motif aurait suffi pour demander la permission de me rendre auprès de vous; mais est-il une raison plus forte, un motif plus puissant, que mon amitié pour vous? Qui serait assez cruel pour me priver du plaisir d'embrasser encore mon cher ami? Vous m'auriez procuré l'honneur de voir votre noble et royal maître, et d'approcher de ce grand prince, que j'admire de loin. J'en aurais appris bien plus en deux ou trois conversations avec vous que par des lettres. Je sais combien vous êtes paresseux à écrire, mais je vous conjure, mon cher monsieur, au nom de notre vieille amitié, de n'être plus si négligent. Un secrétaire doit être habitué à écrire, et celui qui transmet nos lettres sait très-bien que nous ne parlons pas politique.

Votre bonté pour moi, votre amour du bien public, votre zèle pour la gloire de votre prince, vous engageant à me communiquer les instructions que je vous demande.

Je vous envoie la neuvième édition du poëme dont vous me parlez; mais ce n'est qu'un poëme. J'ai suivi les lois de la poésie, plutôt que celles de l'histoire. Cependant vous verrez avec quel respect j'ai parlé du duc de Cumberland, et quels justes éloges j'ai donnés à votre généreuse nation. Aidez-moi à leur rendre encore plus de justice à tous deux.

Je vous prie de m'envoyer le *London Magazine* de ces trois dernières années. Vous pourrez facilement vous le procurer en écrivant à Londres. Faites-moi le plaisir, je vous prie, d'adresser le paquet chez M. de Séchelles, qui ne manquera pas de me l'envoyer.

Par le dieu de l'amitié! si vous deviez rester encore un mois en Flandre, je partirais en poste de Paris pour vous voir : car je serai toute ma vie votre fidèle et tendre ami, le malade

VOLTAIRE.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Pour soutenir le *Prétendant*.

tion la plus glorieuse du monde, et assurément contre vent et marée.

Conservez, monseigneur le duc, une vie si illustre et si chère. Ou je vous attendrai dans peu, ou j'irai vous faire ma cour à Londres. Je vous verrai faisant un roi, et rendant le vôtre l'arbitre de l'Europe. Tout cela serait fait si on avait pu partir le 25. Voilà à quoi tiennent les destinées des empires! Mais la vôtre sera toujours d'être l'homme de votre siècle le plus brillant; la mienne sera d'être, si je le peux, l'Homère de cet Achille qui a quitté Briséis pour aller renverser un trône. Triomphez, vivez, et honorez-moi quelquefois d'un regard dans la foule de vos admirateurs.

1773. — AU CARDINAL QUERINI.

A Paris, ce 25 octobre.

Il faudrait, monseigneur, vous écrire dans plus d'une langue si on voulait mériter votre correspondance; je me sers de la française, que vous parlez si bien, pour remercier Votre Éminence de sa belle prose et de ses vers charmants. Je revenais de Fontainebleau, quand je reçus le paquet dont elle m'a honoré; je m'en retournais à Paris avec M^{me} la marquise du Châtelet, qui entend Virgile et vous, aussi bien que Newton. Nous lûmes ensemble votre excellente préface et la traduction que vous avez bien voulu faire du *Poème de Fontenoy*. Je m'écriai :

Sic veneranda suis plaudebat Roma Quirinis;
 Laus antiqua redit, Romaque surgit adhuc,
 Non jam Marte ferox, dirisque superba triumphis;
 Plus mulcere orbem quam domuisse fuit.

La fièvre et les incommodités cruelles qui m'accablent ne m'ont pas permis d'aller plus loin, et m'empêchent actuellement de dire à Votre Éminence tout ce qu'elle m'inspire. Elle me cause bien du chagrin en me comblant de ses faveurs; elle redouble la douleur que j'ai de n'avoir point vu l'Italie. Je ferais volontiers comme les Platon, qui allaient voir leurs mattres en Égypte; mais ces Platon avaient de la santé, et je n'en ai point. Permettez-moi, monseigneur, de vous envoyer une *Dissertation*¹

1. C'est la *Dissertation* qui, imprimée d'abord en italien sous le titre de *Saggio intorno ai cambiamenti avvenuti sul globo della terra*, 1746, in-12, fut traduite ensuite par Voltaire lui-même; voyez tome XXIII, page 219.

que j'ai faite pour l'Académie de Bologne, dont j'ai l'honneur d'être membre. Dès que je serai un peu rétabli, je lui ferai adresser cet hommage sous l'enveloppe de M. le cardinal Valenti¹, si vous le trouvez bon : car les dissertations de Paris à Rome ruinent quand on ne prend pas ces précautions. Ce sera le troc de Sarpédon ; vous me donnez de l'or, et je vous rendrai du cuivre. Il y a longtems que tout homme qui cherche à enrichir son âme trouve bien à gagner avec la vôtre. La mienne sent tout le prix d'un tel commerce.

Je suis, avec un profond respect, etc.

1774. — AU CARDINAL QUERINI.

Parigi, 7 di novembre.

Tutti li seguaci d'Ippocrate, i Boeravi, i Leprotti², non avrebbero mai potuto somministrare ai miei continui dolori un più dolce e più certo sollievo di quello che ho provato nel leggere le lettere, e le belle opere, delle quali Vostra Eminenza si è compiaciuta d'onorarmi. Ella mi ha destato dal languido torpore nel quale le malattie mie mi avevano sepolto.

Dica ella di grazia, qual' arte, qual' incanto pone ella in uso per condire, con tanti vezzi, tanta e così varia dottrina, e per adornarla di questa finitura di composizione in cui non appare l' arte, ma sopra tutto la facilità dello stile, e la vera e soda eloquenza.

Si raddoppiò in cielo la felicità del cardinal Poli³, dai nuovi pregi che la penna di Vostra Eminenza gli ha conferiti. Ella dà ad un tratto a questo celebre Inglese ed a se stessa l' immortalità del mondo letterato.

Credo bene io, coll' erudito Vulpio⁴, che quel bel giovane scolpito in avorio sia il genio del re Tolomeo e di Berenice ; ma mi pare più certo che Vostra Eminenza sia il mio ; e se gli antichi soleano porgere i loro voti ai genii de' grand' uomini, mi fa d'uopo d'invocare quello del cardinal Querini. Gli rendo umi-

1. Silvio Valenti ; voyez une note de la lettre 1752.

2. Médecin de Benoît XIV, à qui Voltaire a adressé la lettre 1753.

3. Querini avait publié, en 1744 et 1745, deux volumes in-folio intitulés *Reginaldi Poli et aliorum ad eundem Æpistolæ* ; et il y joignit une Vie du même cardinal Poli, né en 1500 dans le comté de Stafford.

4. Ou Volpi, en latin *Vulpius*. Trois frères Volpi ont été contemporains de Querini et de Voltaire : le plus savant était Jean-Antoine, professeur de philosophie à Padoue, sa ville natale, et membre de l'Académie *della Crusca*.

lissime grazie, e mi protesto con ogni ossequio il suo zelante ammiratore¹.

1775. — A M. MARMONTEL².

Venez, et venez sans inquiétude ; M. Orry, à qui j'ai parlé, se charge de votre sort.

VOLTAIRE.

1776. — A M. DE LA REYNIÈRE³.

17 novembre.

Le très-obligé et très-malade Voltaire, monsieur, vous demande deux grâces : la première est de vouloir bien munir de votre paraphe les quatre paquets ci-joints ; la seconde, que mon cuisinier puisse servir d'aide au vôtre pendant quelques jours. Ce n'est pas que je prétende faire aussi bonne chère que vous ; mais un cuisinier se rouille chez un malade qui n'a point d'écuelles lavées, et il faut protéger les beaux-arts.

Personne ne vous est attaché, monsieur, avec plus de reconnaissance que le malingre

VOLTAIRE.

1. *Traduction* : Tous les disciples d'Hippocrate, les Boerhaave, les Leprotti, n'auraient pu administrer à mes continuelles douleurs un plus doux et plus certain soulagement que celui que j'ai éprouvé en lisant les lettres et les beaux ouvrages dont Votre Éminence a daigné m'honorer. Elle m'a réveillé de la languissante torpeur dans laquelle mes maladies m'avaient enseveli.

Qu'elle dise, de grâce, quel art, quel enchantement, elle met en usage pour établir, avec tant de charmes, une si grande et si variée doctrine, et l'orner de cette perfection de composition dans laquelle l'art n'apparaît plus, mais uniquement la facilité de style et la vraie et solide éloquence.

La félicité du cardinal Polus a été redoublée dans le ciel par les nouveaux mérites que la plume de Votre Éminence lui a conférés. Elle donne à la fois à ce célèbre Anglais et à elle-même l'immortalité du monde lettré.

Je crois bien, avec l'érudit Vulpius, que ce beau jeune homme sculpté en ivoire soit le génie du roi Ptolémée et de Bérénice ; mais il me semble plus sûr que Votre Éminence est le mien ; et, si les anciens avaient coutume de présenter leurs vœux aux génies des grands hommes, il me faut invoquer celui du cardinal Querini. Je lui rends de très-humbles grâces, et proteste avec tout respect d'être son zèle admirateur.

2. Marmontel (Jean-François), né à Bort, en Limousin, d'un tailleur de pierre, le 11 juillet 1723, vint à Paris sur cette invitation de Voltaire, avec qui il avait correspondu dès 1743. Mais, à son arrivée à Paris, le contrôleur général Orry, qui devait être son protecteur, était disgracié (voyez page 345). Il s'adonna au théâtre et à d'autres genres de littérature. Marmontel est mort le 31 décembre 1799.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

1777. — DE J.-J. ROUSSEAU ¹.

Paris, le 11 décembre 1745.

Monsieur, il y a quinze ans que je travaille pour me rendre digne de vos regards et des soins dont vous favorisez les jeunes muses en qui vous découvrez quelque talent. Mais, pour avoir fait la musique d'un opéra, je me trouve, je ne sais comment, métamorphosé en musicien. C'est, monsieur, en cette qualité que M. le duc de Richelieu m'a chargé des scènes dont vous avez lié les divertissements de *la Princesse de Navarre*. Il a même exigé que je fisse, dans les canevas, les changements nécessaires pour les rendre convenables à votre nouveau sujet. J'ai fait mes respectueuses représentations; monsieur le duc a insisté, j'ai obéi. C'est le seul parti qui convienne à l'état de ma fortune. M. Ballot s'est chargé de vous communiquer ces changements. Je me suis attaché à les rendre en moins de mots qu'il était possible. C'est le seul mérite que je puis leur donner. Je vous supplie, monsieur, de vouloir les examiner, ou plutôt d'en substituer de plus dignes de la place qu'ils doivent occuper.

Quant au récitatif, j'espère aussi, monsieur, que vous voudrez bien le juger avant l'exécution, et m'indiquer les endroits où je me serai écarté du beau et du vrai, c'est-à-dire de votre pensée. Quel que soit pour moi le succès de ces faibles essais, ils me seront toujours glorieux s'ils me procurent l'honneur d'être connu de vous, et de vous montrer l'admiration et le profond respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble, etc.

J.-J. ROUSSEAU, citoyen de Genève.

1778. — A M. J.-J. ROUSSEAU.

Le 15 décembre.

Vous réunissez, monsieur, deux talents ² qui ont toujours été séparés jusqu'à présent. Voilà déjà deux bonnes raisons pour moi de vous estimer et de chercher à vous aimer. Je suis fâché pour vous que vous employiez ces deux talents à un ouvrage qui n'en est pas trop digne. Il y a quelques mois que M. le duc de Richelieu m'ordonna absolument de faire en un clin d'œil une petite et mauvaise esquisse de quelques scènes insipides et tronquées qui devaient s'ajuster à des divertissements qui ne sont point faits pour elles. J'obéis avec la plus grande exactitude; je

1. Né à Genève le 28 juin 1712, mort le 3 juillet 1778. Cette lettre est dans les *Confessions*.

2. Rousseau avait commencé, en 1742, un opéra intitulé *les Muses galantes*, dont la musique était de lui.

Ils très-vite et très-mal. J'envoyai ce misérable croquis à M. le duc de Richelieu, comptant qu'il ne servirait pas, ou que je le corrigerais. Heureusement, il est entre vos mains, vous en êtes le maître absolu ; j'ai perdu tout cela entièrement de vue. Je ne doute pas que vous n'ayez rectifié toutes les fautes échappées nécessairement dans une composition si rapide d'une simple esquisse; que vous n'ayez rempli les vides et suppléé à tout.

Je me souviens qu'entre autres balourdises il n'est pas dit, dans ces scènes qui lient les divertissements, comment la princesse Grenadine passe tout d'un coup d'une prison dans un jardin ou dans un palais. Comme ce n'est point un magicien qui lui donne des fêtes, mais un seigneur espagnol, il me semble que rien ne doit se faire par enchantement. Je vous prie, monsieur, de vouloir bien revoir cet endroit, dont je n'ai qu'une idée confuse. Voyez s'il est nécessaire que la prison s'ouvre, et qu'on fasse passer notre princesse de cette prison dans un beau palais doré et verni, préparé pour elle. Je sais très-bien que cela est fort misérable, et qu'il est au-dessous d'un être pensant de se faire une affaire sérieuse de ces bagatelles ; mais enfin, puisqu'il s'agit de déplaire le moins qu'on pourra, il faut mettre le plus de raison qu'on peut, même dans un mauvais divertissement d'opéra.

Je me rapporte de tout à vous et à M. Ballot¹, et je compte avoir bientôt l'honneur de vous faire mes remerciements, et de vous assurer, monsieur, à quel point j'ai celui d'être, etc.

1779. — A M. DE LA REYNIÈRE ².

A Paris, rue Traversière, 17 décembre.

Je suis dans un si triste état, monsieur, et ma santé est si empirée que je n'ai pu venir vous remercier de toutes vos bontés. Mais plus mon état est à plaindre, plus je compte sur la bienveillance que vous avez toujours eue pour moi. Je vous supplie de vouloir bien honorer de vos attentions ce paquet pour M. le cardinal Querini, qui m'est fort important. Je vous ai toujours obligation, monsieur.

J'ai l'honneur d'être, avec la plus vive reconnaissance, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

1. C'est lui que Voltaire appelait Ballot-*l'imagination*.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

1780. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Versailles, et jamais à la cour, décembre.

Je vous envoie, mes adorables anges, une fête¹ que j'ai voulu rendre raisonnable, décente, et à qui j'ai retranché exprès les fadeurs et les sornettes de l'opéra, qui ne conviennent ni à mon âge, ni à mon goût, ni à mon sujet.

Vraiment, mes chers anges, je crois bien que la vérité se trouvera chez vous, et que j'y trouverai plus de secours qu'ailleurs ; aussi je compte bien venir profiter de vos volontés, dès que j'aurai débrouillé ici le chaos des bureaux². Il est absolument nécessaire que je commence par ce travail, pour avoir des notions qui ne soient point exposées à des contradictions devant le ministre et devant le roi. Ce travail, joint aux tracasseries du pays, me retient ici plus longtemps que je ne pensais. Il faut que mon ouvrage soit approuvé par M. d'Argenson ; il est mon chancelier, et M. de Crémilles mon examinateur. Vous jugez bien que c'est moi qui ai demandé M. de Crémilles³, et que je n'ai pas eu de peine de l'obtenir.

Je me trouvais hier chez M. d'Argenson ; et je parlais du combat de Mesle⁴. Je disais combien cette action faisait d'honneur aux Français. « Il y a surtout, disais-je, un diable de M. d'Azincourt, un jeune homme de vingt ans, qui a fait des choses incroyables. » Comme je bavardais, entre M. d'Azincourt, que je n'avais jamais vu ; il ne fut pas fâché. Je crois que c'est un officier d'un très-grand mérite, car il écrit tout.

Adieu, le plus adorable ménage de Paris.

1781. — A MADAME D'ARGENTAL⁵.

1745.

Impossible, impossible. Mais il faut absolument que l'autre ange vienne un moment dans mon enfer. Vraiment, j'ai de grandes choses à lui dire.

1. Probablement *le Temple de la Gloire*, où la Gloire, en personne, couronnait de lauriers Trajan-Louis XV.

2. Pour l'ouvrage dont parle la lettre 1755.

3. L. Hyacinthe Boyer de Crémilles, militaire distingué qui avait dirigé une grande partie des opérations de l'armée de Flandre, sous le comte de Saxe. Né en 1700, mort en 1768. Voltaire le cite dans le chapitre xxvi du *Précis du Siècle de Louis XV*, tome XV.

4. 9 juillet 1745 ; voyez tome XV, page 249.

5. Éditeurs, Bavoux et François.

1782. — A M. DE CIDEVILLE.

Versailles, le 7 janvier 1746.

Mon cher ami, j'ai entendu dire en effet, dans ma retraite de Versailles, qu'après le départ¹ de M. le duc de Richelieu il était arrivé deux figures jouant de la flûte² en parties. Ma figure, dans ce temps-là, était fort embarrassée d'une espèce de dysenterie qui m'a retenu quinze jours dans ma chambre, et qui m'y retient encore. L'air de la cour ne me vaut peut-être rien; mais je n'étais point à la cour, je n'étais qu'à Versailles, où je travaillais à extraire, dans les bureaux de la guerre, des mémoires qui peuvent servir à l'Histoire dont je suis chargé. J'ai la bonté de faire, pour rien, ce que Boileau ne faisait pas, étant bien payé; mais le plaisir d'élever un monument à la gloire du roi et à celle de la nation vaut toutes les pensions de Boileau. J'ai porté cet ouvrage jusqu'à la fin de la campagne de 1745; mais ma détestable santé m'oblige à présent de tout interrompre: je suis si faible qu'à peine je puis tenir ma plume en vous écrivant; je suis même trop mal pour me hasarder de me transporter à Paris. Voilà comment je passe ma vie; mais les beaux-arts et votre amitié feront éternellement ma consolation. Adieu, mon cher ami.

1783. — A M. LE MARQUIS D'ARGENSON,

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Paris, le 8 janvier.

Je ne décide point entre Genève et Rome;

(Henriade, ch. II, v. 5.)

mais, s'il vous plaît, monseigneur, mon paquet, s'il arrive, me vient de Rome, et celui qu'on m'a rendu vient de Genève, et vous appartient. Voici le fait: quand on m'apporta le ballot de votre part, je vis des livres en feuilles, et je ne doutai pas que ce ne fussent des *coglionerie italienne* que m'envoyait le cardinal Passionei. Je dépêchai le tout chez Chenut, relieur du roi, et de moi indigne. Il s'est trouvé, à fin de compte, que le ballot contient le *Dictionnaire du Commerce*³, imprimé à Genève. J'ai sur-le-

1. Pour Calais.

2. Dès 1738, Vaucanson avait exécuté son *Flûteur automate*.

3. Ouvrage dans la composition duquel Jacques Savari fut encouragé par le père de MM. d'Argenson. — Voyez tome XIV, page 136.

champ ordonné expressément à Chenut de ne point passer outre, et j'attends vos ordres pour savoir par qui, et comment, et quand, vous voulez faire relier votre *Dictionnaire*, qu'on ne lit point assez, et dont la langue est rarement entendue à Versailles. Je vous souhaite les bonnes fêtes. Je me flatte que, tôt ou tard, vous ferez quelque chose des *araignées*¹; mais si elles continuent à se détruire, ne soyez point détruit. Je le penserai toute ma vie, la paix de Turin² était le plus beau projet, le plus utile, depuis cinq cents ans.

Mille tendres respects.

1784. — A M. LE MARQUIS D'ARGENSON,

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

A Paris, le 14 janvier.

Si le prince Édouard ne doit pas son rétablissement à M. le duc de Richelieu, on dit que nous devons la paix à M. le marquis d'Argenson. Les Italiens feront des sonnets pour vous; les Espagnols, des redondillas³; les Français, des odes; et moi, un poème épique pour le moins. Ah! le beau jour que celui-là, monseigneur! En attendant, dites donc au roi, dites à M^{me} de Pompadour, que vous êtes content de l'historiographe. Mettez cela, je vous en supplie, dans vos capitulaires. Que j'aurai de plaisir de finir cette histoire par la signature du traité⁴ de paix!

Je viens d'envoyer à M. le cardinal de Tencin la suite de ce que vous avez eu la bonté de lire; il lit plus vite que vous: tant mieux; c'est une preuve que vous n'avez pas de temps, et que vous l'employez pour nous; mais lisez, je vous en prie, l'article qui vous regarde (c'est à la fin de 1744). Le public ne me désavouera pas, et je vous défie de ne pas convenir de ce que je dis.

Le pape a envie que j'aille à Rome, et le roi de Prusse, que

1. Voyez la lettre 1689.

2. Des préliminaires de paix venaient d'être signés (le 26 décembre 1743) à Turin, entre la Sardaigne et la France, et le marquis d'Argenson y avait la plus grande part; mais Elisabeth Farnèse, reine d'Espagne, refusa d'y accéder, et l'évêque de Rennes, Vauréal, en communiquant ce projet à la cour de Madrid, *essuya les plus gros mots, dont la reine, selon le marquis d'Argenson, était prodigue en sa colère.* (Ct.)

3. Les *redondillas* sont des stances composées de quatre vers de huit syllabes, dont le premier rime ordinairement avec le quatrième, et le deuxième avec le troisième.

4. Ce traité ne fut signé que le 18 octobre 1748.

j'aïlle à Berlin. Mais comme un de vos confrères¹ me traite à Versailles! On n'est point prophète chez soi².

On vient de m'envoyer un livre fait par quelque politique allemand, où votre gouvernement est joliment traité. J'y ai trouvé la lettre du maréchal de Schmettau, où il dit que M. d'Alion est un ignorant et un paresseux; mais vraiment pour paresseux, je le crois: il y a un an que je lui ai envoyé un gros paquet³ que vous avez eu la bonté de lui recommander, et je n'en ai aucune nouvelle. Seriez-vous assez bon, monseigneur, pour daigner l'en faire ressouvenir, la première fois que vous écrirez au bout du monde?

Il paraît tant de mauvais livres sur la guerre présente qu'en vérité mon *Histoire* est nécessaire. Je vous demande en grâce de dire au roi un mot de cet ouvrage auquel sa gloire est intéressée. J'ai peur que vous ne soyez indifférent, parce qu'il s'agit aussi de la vôtre; mais il faut boire ce calice. Je ne crois pas avoir dit un seul mot, dans cette histoire, que les personnes sages, instruites et justes, ne signent. Vous me direz qu'il y aura peu de signatures, mais c'est ce peu qui gouverne en tout le grand nombre, et qui dirige, à la longue, la manière de penser de tout le monde.

Adieu, monseigneur,

. . . . nostrorum sermonum candide judex.

(HOR., lib. I, ep. IV, v. 1.)

Votre historiographe n'a pu vous faire sa cour, dimanche passé, comme il s'en flattait; il passe son temps à souffrir et à historiographier; il vous aime, il vous respecte bien personnellement.

1785. — A M. BOURGEOIS⁴.

A Paris, ce 20 janvier 1746.

Les maladies fréquentes qui m'accablent, monsieur, m'ont empêché de répondre plus tôt à l'honneur que vous m'avez fait;

1. Probablement Maurepas, que Voltaire appelle *l'eunuque Bagoas* dans sa lettre du 11 décembre 1750, à d'Argental.

2. Luc, IV, 24.

3. C'était sans doute celui que Voltaire recommandait au marquis d'Argenson dans sa lettre du 3 mai 1745.

4. Publiée par M. L. Delayant dans la *Revue de l'Aunis*, du 1^{er} février 1864, sur les originaux déposés à la bibliothèque de la Rochelle.

— Nicolas-Louis Bourgeois, né à la Rochelle en 1715, avocat, membre de l'Académie de la Rochelle et secrétaire de la Société d'agriculture du cap Français,

et la crainte de vous parler de moi-même a retardé encore ma réponse. Je ne sais si c'est réparer ou augmenter mon tort que de vous envoyer les deux dernières pièces que j'ai composées pour le théâtre¹. Peut-être ne vous donneront-elles pas une idée fort avantageuse de l'homme dont vous voulez parler dans votre histoire; mais au moins elles vous feront connaître que l'auteur est plein de reconnaissance pour vous, et qu'il ambitionne votre estime. J'y joins une estampe², par laquelle vous connaîtrez moins mes traits que l'honneur que m'a fait M^{me} la marquise du Châtelet, à moi et aux lettres, en faisant graver, au bas de ce portrait, le beau vers latin que vous y lirez³. Je sens combien j'en suis indigne, mais le prix de ses bontés en est plus grand. Il n'est point vrai, monsieur, que je sois né à Saint-Loup, mais j'ai ouï dire que mon grand-père y était né. A l'égard des anecdotes que vous me demandez, je les ferai rédiger, si vous persistez dans le dessein que vous avez. Je ne vous envoie point d'édition de mes ouvrages, parce qu'il n'y en a aucune dont je sois content. Vous verrez même, par les *Éléments de Newton*, que je joins à ce paquet, combien de fautes j'ai été obligé de faire corriger à la main. Dès qu'il y aura une édition passable de mes ouvrages, je ne manquerai pas d'avoir l'honneur de vous la faire tenir. Mais je suis actuellement si occupé à écrire les campagnes du roi que je n'ai guère le temps de travailler à une édition. Ma mauvaise santé, d'ailleurs, est un obstacle continuel à tout ce que je veux et à ce que je dois faire. S'il se trouvait cependant, monsieur, que je fusse en état de vous rendre, à Paris, quelque petit service, vous verriez qu'alors j'oublierais les maladies qui me persécutent.

Permettez-moi d'adresser ici mes respects à l'académie dont vous êtes membre, et de vous assurer, monsieur, de tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

auteur d'un poème sur le *Système des billets de banque*, Amsterdam, L'Honoré et Châtelain, in-8°, viii et 60 p., 1737; de recherches sur le Poitou; d'un poème sur *Christophe Colomb, ou l'Amérique découverte*, Paris, Moutard, 1773, 2 volumes in-8°, 484 p.; et d'un *Éloge historique de Michel de L'Hospital*, Châtelleraut, 1776, in-8°, 193 pages. Ses recherches sur les grands hommes du Poitou le mirent en relations avec Voltaire, qu'il supposait né à Saint-Loup. Il mourut en 1776. (H. B.)

1. *La Princesse de Navarre et le Temple de la Gloire*, représentées en 1745.

2. Le portrait de Voltaire, gravé par Baléchou.

3. Post genitis hic carus erit, nunc carus amicis.

M^{me} du Châtelet n'a fait qu'un seul vers dans sa vie, et c'est un vers latin.

1786. — AU CARDINAL QUERINI.

Parigi, 3 febbrajo.

Porgo a lei un nuovo rendimento di grazie per gli ultimi suoi favori. La lettera pastorale di Vostra Eminenza mi fa desiderare d'essere uno dei suoi diocesani. Non direi allora come quelli d'Avranches : *Quand aurons-nous un évêque qui ait fait ses études ?*

Il dono della sua libreria¹ al suo popolo, ed ai suoi successori, sarà un monumento eterno del suo grande e generoso spirito. La marmorea mole che la contiene non durerà quanto la vostra memoria ; e le belle e savie opere di Vostra Eminenza, in ogni genere, saranno il più nobile ornamento di questo tesoro di letteratura. Non mi starebbe bene di voler porre in quel bel tempio alcuni de' miei imperfetti componimenti ; sono io troppo profano. Nondimeno dimanderò a Vostra Eminenza, fra pochi mesi, la licenza di presentarle un saggio d'istoria de' presenti movimenti, e delle guerre che scuotono d'ogni lato, e distruggono l'Europa. Tocca al mio re di farla tremare ; a i grandi personaggi di vostro carattere, di pacificarla ; a me, di scrivere, con verità e modestia, quel ch'è passato. Ben so io che, quando dovrò parlare degl' ingegni che sono il fregio e l'onore di nostra età, incomincerò dal nome dell' illustrissimo cardinale Querini.

In tanto le bacio la sacra porpora, e mi rassegnò con ogni maggiore ossequio e venerazione², etc.

1. Querini, évêque de Brescia, avait donné une bibliothèque à cette ville.

2. *Traduction* : Je lui présente (à Son Éminence) de nouvelles actions de grâces pour ses dernières faveurs. La lettre pastorale de Votre Éminence me fait désirer d'être de ses diocésains. Je ne dirai point alors comme ceux d'Avranches : « Quand aurons-nous, etc. »

Le don de sa bibliothèque à son peuple et à ses successeurs sera un monument éternel de son grand et généreux esprit. L'édifice de marbre qui la contient ne durera point autant que votre mémoire, et les beaux et savants ouvrages de Votre Éminence en tout genre seront le plus noble ornement de ce trésor de littérature. Il ne me conviendrait point de vouloir introduire dans ce beau temple aucune de mes compositions imparfaites ; je suis trop profane. Néanmoins je demanderai à Votre Éminence, dans peu de mois, la permission de lui présenter un essai d'histoire sur les événements actuels et sur les guerres qui s'élèvent de tous côtés et détruisent l'Europe. Il appartient à mon roi de la faire trembler ; aux grands personnages de votre caractère, de la pacifier ; à moi, d'écrire avec vérité et modestie ce qui s'est passé. Je sais bien que, quand j'aurai à parler des esprits qui sont l'ornement et l'honneur de notre âge, je devrai commencer par le nom du très-illustre cardinal Querini.

Sur ce, je baise sa sacrée pourpre et me dis avec tout respect et vénération, etc.

1787. — A M. LE MARQUIS D'ARGENSON,

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

A Paris, le 17 février.

Je vous fais mon compliment de la belle chose¹ que j'entends dire. Comptez que, quand vous serez au comble de la gloire, je serai à celui de la joie. Souvenez-vous, monseigneur, que vous ne pensiez pas à être ministre quand je vous disais qu'il fallait que vous le fussiez pour le bien public. Vous nous donnerez la paix en détail ; vous ferez de grandes et de bonnes choses, et vous les ferez durables, parce que vous avez justesse dans l'esprit et justice dans le cœur. Ce que vous faites m'enchanté, et fait sur moi la même impression que le succès d'*Armide* sur les amateurs de Lulli.

Il faut que j'aille passer une quinzaine de jours à Versailles ; je ne serai point surpris si, au bout de la quinzaine, j'y entends chanter un petit bout de *Te Deum* pour la paix. En attendant, voulez-vous permettre que je fasse mettre un lit dans le grenier au-dessus de l'appartement que vous avez prêté à M^{me} du Châtelet, sur le chemin de Saint-Cloud ? J'y serai un peu loin de la cour, tant mieux ; mais je me rapprocherai souvent de vous, car c'est à vous que mon cœur fait sa cour depuis bien longtemps, et pour toujours.

Mille tendres respects.

1788. — A M. DE CROUZAS².

Paris, 27 février 1746.

Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire me fait voir quelles douces consolations on recevrait d'un cœur comme le vôtre, si on était dans l'adversité, et combien votre commerce doit être précieux à vos amis. J'ai ouï dire qu'on avait mis parmi les fausses nouvelles de la *Gazette de Berne* que j'étais

1. Le comte de Maillebois, fils du maréchal de ce nom, et gendre du marquis d'Argenson, venait d'être associé à Lévêque de Champeaux, alors résident de France à Genève, mais envoyé secret à la cour de Turin. Ce fut le 17 février 1746 que le comte de Maillebois signa, chez son beau-père, un traité d'armistice entre la France et la Sardaigne ; mais le comte arriva trop tard au lieu de sa destination, et l'*ambition extravagante de la reine d'Espagne* acheva de contrecarrer les vues du ministère français, dont une partie, y compris Maurepas, était alors vouée à la cour de Madrid. (Cl.)

2. Éditeurs, Bavoux et François.

disgracié de la cour. Ce n'est pas dans votre pays, monsieur, qu'on met le prix aux hommes suivant qu'ils sont bien ou mal auprès des rois. La vraie philosophie vous a fait connaître, il y a longtemps, qu'un honnête homme a besoin quelquefois de sa vertu pour ne pas s'enorgueillir d'une disgrâce. Horace a beau dire :

Principibus placuisse viris non ultima laus est.

(HOR., lib. I, ep. 1.)

Horace est trop courtisan : il était bien loin de la vertu des Romains. Mais je vous avouerai, monsieur, sans être flatteur comme Horace, que, sous le gouvernement heureux où nous vivons, un homme qui tomberait aux disgrâces du roi ne devrait sentir que des remords. Le roi est le plus indulgent des princes, et le moins accessible à la calomnie. Je ne comprends pas sur quel fondement le bruit a couru qu'il m'avait retiré ses bontés. Cette fausse nouvelle se débitait dans le temps même qu'il me comblait de bienfaits : il faut apparemment qu'ils m'aient attiré un peu d'envie ; mais il faut que cette envie soit bien aveugle. Quand elle ne peut nous priver de nos biens, elle se réduit à dire que nous n'en avons pas. Voilà une plaisante vengeance, de dire d'un homme qui se porte bien qu'il est malade ! Il faut laisser parler les hommes, et ne point faire dépendre la réalité de notre bien-être des vanités de leurs discours.

Il est bien difficile, monsieur, que je puisse connaître l'adversité : je suis trop médiocre, trop borné dans mes désirs, et placé trop bas pour tomber. Je suis placé solidement, parce que je ne suis pas élevé ; et c'est peut-être de toutes les conditions la plus douce. L'amitié d'un homme comme vous ajoute à cet état heureux un charme que je goûte avec délices. Les principes de vertu qui règnent dans tout ce que vous écrivez, et qui peignent toujours votre belle âme, passent dans la mienne comme les leçons d'un grand maître s'impriment naturellement dans le cœur des disciples. Je ne cesserai de vous répéter combien je regrette de ne vous avoir pas vu. J'avais quatre grands objets de mes désirs : vous, le roi de Prusse, l'Angleterre et l'Italie. J'ai vu le roi de Prusse et l'Angleterre ; mais l'Italie et M. de Crouzas me manquent, et je m'imagine que Lausanne est le séjour de la raison, de la tranquillité et de la vertu.

Puissiez-vous, monsieur, y jouir d'une très-longue vie, afin de servir longtemps d'exemple et de consolation à ceux qui ont le bonheur de vivre avec vous !

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments de la plus parfaite

estime que personne ne vous refuse, et avec l'attachement que vous m'inspirez, monsieur, votre très-humble, etc.

1789. — A M. DE LA CONDAMINE.

En partant pour Versailles, mars.

Mon cher philosophe, ou juif errant, je n'ai pu encore vous remercier de la bonté que vous avez eue de m'adresser à deux grands politiques, ni en profiter. J'ai été presque aussi errant que vous, et, de plus, malade. N'avez-vous point attrapé quelque augmentation de pension à votre Académie? Êtes-vous en train d'être payé des ministres, d'être récompensé, de vivre à Paris tranquille et heureux?

Bonsoir; souvenez-vous quelquefois d'un homme qui s'intéresse à vous tendrement.

1790. — A MADAME LA DUCHESSE DE MONTENERO ¹.

Versaglia.

Perdoni l'Eccellenza Vostra, se le scrivo così di rado. Non a da rimproverarmi la mia dimenticanza, ma da compatire il cattivo stato di mia salute, che fa di me un uomo mezzo morto, e mi toglie la consolazione di più spesso prestare a Vostra Eccellenza il dovuto mio ossequio; ma la pertinace e noiosa mia infermità, ed i miei continui dolori non hanno punto indeboliti i sentimenti di rispetto, di stima e del più vivo affetto che nutrirò sempre per lei. Nè il tempo, nè la lontananza potranno mai scancellare quel che il suo meritò ha impresso nel mio cuore. Il felice parto dell'Eccellenza Vostra mi ha recato un così sensibil piacere, che ha fatto svanire tutti i miei affanni. Il mio animo non è ora capace di risentire altro che la gioia di Vostra Eccellenza, quella del signor duca suo sposo, e di tutta l'illustrissima sua casa.

Vostra Eccellenza è sì cortese verso di me che, nel tempo della sua gravidanza, s'è degnata dispensare a mandarmi un bel regalo di cioccolata, che il signor marchese de L'Hospital ², già arrivato a Versaglia, mi farà pervenire da Marsiglia, fra poche settimane. Vorrei veramente prenderne alcune chicchere nel gabinetto di

1. Cette dame était fille de la marquise du Châtelet.

2. Paul-François de L'Hospital, né en 1697. Il revenait de l'ambassade de Naples.

Vostra Eccellenza in Napoli, e godere il giubilo di vederla collocata nel grado¹ che a bramato.

Mi lusingo che quanto ella desidera, sarà dall' Eccellenza Vostra conseguito senza fallo, imperocchè il signor principe d'Ardore essendo aggregato all' ordine del re di Francia², è ben giusto che quello di Napoli conceda alcuni favori alla più ragguardevole di tutte le dame francesi che possano fare l'ornamento d' una corte. Le auguro l' adempimento di tutte le sue brame; ma non mi consolerei mai di non vedere coi proprii occhi la sua felicità, di non poter baciare il suo bambino, nè profondamente inchinare la di lui cara madre.

Qui si fanno feste ogni giorno. Le nostre comuni vittorie in Italia ed in Fiandra hanno portato la casa di Borbone al colmo della sua gloria. Il duca di Richelieu deve esser ora sbarcato³ in Inghilterra, ed avrà forse scacciato via il re Giorgio, quando nelle mani dell' Eccellenza Vostra capiterà la mia lettera. Eccellentissima mia signora, che ella sia sempre altrettanto felice, quanto lo sono i nostri monarchi.

Le auguro un felicissimo avanzamento ed esito dell' affare nel quale l' affezionatissima madre dell' Eccellenza Vostra, gli umilissimi suoi servidori fervidamente s'impiegano; ed io resterò sempre colla viva ambizione d' ubbidirla, e con ogni maggiore rispetto e venerazione,

Di Vostra Eccellenza⁴, etc.

1. Allusion au désir que la duchesse de Montenero avait alors d'être nommée dame du palais de la reine de Naples.

2. Le prince d'Ardore, ambassadeur extraordinaire du roi des Deux-Siciles à Paris, avait été admis chevalier du Saint-Esprit le 1^{er} janvier 1746.

3. L'embarquement n'eut pas lieu. La perte de la bataille de Culloden, le 27 avril 1746, ôta toute ressource au prince Édouard.

4. Traduction : Que Votre Excellence me pardonne, si je lui écris si rarement. Il ne faut pas me reprocher mon oubli, mais compatir au fâcheux état de ma santé, qui fait de moi un homme demi-mort, et m'enlève la consolation de rendre plus souvent à Votre Excellence les hommages qui lui sont dus; mais l'opiniâtre maladie qui m'afflige et mes souffrances continuelles n'ont nullement affaibli les sentiments de respect, d'estime et de la plus vive affection que j'aurai toujours pour elle. Ni le temps ni l'éloignement ne pourront jamais effacer de mon cœur l'impression qu'y a faite son mérite. L'heureux accouchement de Votre Excellence m'a causé un plaisir si sensible qu'il a fait évanouir tous mes chagrins. Mon esprit n'est capable en ce moment de rien éprouver que la joie de Votre Excellence, celle de monsieur le duc son époux, et de toute son illustre famille.

Votre Excellence est si courtoise envers moi que, pendant sa grossesse, elle a daigné penser à m'envoyer un beau présent de chocolat, que M. le marquis de L'Hospital, déjà arrivé à Versailles, me fera parvenir de Marseille dans peu de semaines. Je voudrais vraiment en prendre quelques tasses dans le boudoir de

1791. — A M. DE VAUVENARGUES ¹.

J'ai passé plusieurs fois chez vous² pour vous remercier d'avoir donné au public des pensées³ au-dessus de lui. Le siècle qui a produit les *Étrennes de la Saint-Jean*⁴, les *Écosseuses*⁵, *Misapouf*⁶, ne vous méritait pas ; mais enfin il vous possède, et je bénis la nature. Il y a un an que je dis que vous êtes un grand homme, et vous avez révélé mon secret. Je n'ai lu encore que les deux tiers de votre livre ; je vais dévorer la troisième partie. Je l'ai porté aux antipodes, dont je reviendrai incessamment pour embrasser l'auteur, pour lui dire combien je l'aime, et avec quels transports je m'unis à la grandeur de son âme et à la sublimité de ses réflexions, comme à l'humanité de son caractère. Il y a des choses qui ont affligé ma philosophie ; ne peut-on pas adorer l'Être suprême sans se faire capucin⁷? N'importe, tout le reste

Votre Excellence à Naples, et goûter le ravissement de la voir élevée à l'honneur qu'elle ambitionne.

Je me flatte que tout ce qu'elle désire sera de Votre Excellence obtenu sans faute, puisque M. le prince d'Ardeore ayant été décoré de l'ordre du roi de France, il est bien juste que le roi de Naples accorde quelques faveurs à la plus aimable des dames françaises qui puissent faire l'ornement d'une cour. Je prévois donc l'accomplissement de tous ses vœux. Mais je ne me consolerais jamais de ne pas voir de mes propres yeux son bonheur, de ne pouvoir embrasser son fils ni saluer profondément sa chère mère.

Ici ce sont des fêtes chaque jour. Nos communes victoires en Italie et en Flandre ont porté la maison de Bourbon au comble de la gloire. Le duc de Richelieu doit être à présent débarqué en Angleterre, et peut-être aura-t-il chassé le roi Georges quand Votre Excellence recevra ma lettre. Que ma très-excellente dame soit toujours aussi heureuse que le sont nos monarques.

J'augure un très-favorable résultat de l'affaire dans laquelle la très-affectionnée mère de Votre Excellence et ses très-dévoués serviteurs sont activement engagés ; et je reste toujours avec la vive ambition de lui obéir, et avec la plus sincère vénération, de Votre Excellence, etc.

1. Vauvenargues ayant donné son livre en février 1746, cette lettre a dû suivre de près.

2. Vauvenargues avait quitté Aix, et demeurait alors à Paris, rue du Paon, faubourg Saint-Germain, hôtel de Tours. (Cl.)

3. Allusion au volume in-12 paru en janvier 1746 sous le titre d'*Introduction à la connaissance de l'esprit humain, suivie de Réflexions et de Maximes*.

4. Recueil de divers auteurs, entre autres Montesquieu, le comte de Maurepas, le comte de Caylus, et La Chaussée. C'est un volume in-12 dont la première édition est de 1742.

5. C'est le titre d'un volume in-12 publié en 1739, et dont on dit que les auteurs sont Vadé, le comte de Caylus, et la comtesse de Verrue.

6. *Le Sultan Misapouf et la Princesse Grisemine*, par Voisenon, 1746, deux parties in-12.

7. Voltaire fait ici allusion, non pas à quelques maximes qui ont également affligé sa philosophie ; mais à la *Méditation sur la foi*, car il dit précédemment

m'enchante ; vous êtes l'homme que je n'osais espérer, et je vous conjure de m'aimer.

1792. — AU CARDINAL PASSIONEI¹,

A ROME.

Marzo.

Stento ad imparare la lingua italiana; mentre si diletta l'Eminenza Vostra nell'abbellire la lingua francese. Aspetto colla maggior premura, e coi più vivi sentimenti di gratitudine i libri, coi quali ella si degna d'ammaestrarmi. Ma, essendo privo dell'onore di venire ad inchinarla in Roma, voglio almeno intitolarmi al suo patrocinio, e naturalizzarmi Romano in qualche maniera, nel sottoporre al suo sommo giudizio ed alla sua pregiatissima protezione questo *Saggio*² che ho sbozzato in italiano. Prendo la libertà di pregarla di presentarlo a quelle accademie delle quali ella è protettore (e credo che sia il protettore di tutte); ricerco un nuovo vincolo che possa supplire alla mia lontananza, e che mi renda uno dei suoi clienti, come se fossi un abitante di Roma. Sarei ben fortunato di vedermi aggregato a quelli che godono l'onore d'essere istruiti della sua dottrina, e di bere a quel sacro fonte, del quale si degna d'inviarmi alcune goccioline.

Non voglio interrompere più lungamente i suoi grandi negozii, e, baciando la sua sacra porpora, mi confermo³, etc.

qu'il n'a lu encore que les deux tiers du livre : or, dans la première édition, la *Méditation* est à peu près à la moitié du volume, et les *Maximes* sont à la fin.

1. Dominique Passionei, né le 2 décembre 1682, cardinal en 1738, est mort en 1761. Dans le *Commentaire historique*, Voltaire rapporte un fragment d'une lettre de Passionei, qui écrivait en français presque aussi bien qu'en italien.

2. Voyez la note sur la lettre 1773.

3. *Traduction* : Je travaille à apprendre la langue italienne, pendant que Votre Éminence se plaît à embellir la langue française. J'attends avec la plus grande impatience et avec les plus vifs sentiments de reconnaissance les livres dans lesquels elle daigne m'instruire. Mais, étant privé de l'honneur d'aller la saluer à Rome, je veux du moins me placer sous son patronage et me naturaliser Romain en quelque manière en soumettant à son souverain jugement et à sa précieuse protection cet *Essai* que j'ai ébauché en italien. Je prends la liberté de la prier de le présenter aux académies dont elle est la protectrice (et je crois qu'elle est protectrice de toutes). Je cherche un nouveau lien qui puisse suppléer à mon éloignement, et qui me rende un de ses clients comme si j'étais un habitant de Rome. Je serais bien heureux de me voir associé à ceux qui jouissent de l'honneur d'être instruits de sa doctrine et de s'abreuver à cette source sacrée dont elle a daigné m'envoyer quelques gouttes.

Je ne veux interrompre plus longtemps ses grandes occupations, et, baisant sa pourpre sacrée, je continue à me dire, etc.

1793. — A M. LE MARQUIS D'ARGENSON,

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Mars¹.

Je ne vous fais point ma cour, monseigneur, mais je fais mille vœux pour le succès de votre belle entreprise². On dit que vous avez besoin de tout votre courage, et de résister aux contradictions, en faisant le bien des hommes. Voilà où l'on en est réduit. Vous avez de la philosophie dans l'esprit, et de la morale dans le cœur ; il y a peu de ministres dont on puisse en dire autant. Vous avez bien de la peine à rendre les hommes heureux, et ils ne le méritent guère. O que vous allez conclure divinement mon *Histoire*, et que je me sais bon gré d'avoir barbouillé votre portrait ! il est vrai, du moins.

M. le cardinal Passionei me mande qu'il envoie sous votre couvert, par M. l'archevêque de Bourges³, un paquet de livres dont il veut bien me gratifier.

Voici le saint temps de Pâques qui approche : la reine de Hongrie et la reine d'Espagne dépouilleront toutes deux la *vieille femme*⁴, et se réconcilieront en bonnes chrétiennes ; cela est immanquable. Ah ! maudites *araignées*⁵, vous déchirez-vous toujours, au lieu de faire de la soie !

Grand et digne citoyen, ce monde-ci n'est pas digne de vous.

1794. — A M. THIERIOT⁶.

Versailles, 18 mars 1746.

Je vous remercie des bavardages italiens de Ménage ; ils achèvent de me prouver qu'entre la science et le génie la distance est immense. Je n'ai pu voir le ballet, j'étais malade, et j'ai lu Horace pour me consoler. Je vous renvoie par le carrosse le Tacite italien. C'est un tour de force d'avoir voulu réduire le verbiage italien à la précision latine, et il faut bien que ce ne soit pas là le génie des Virtuosi, car ils n'ont pas imité notre

1. Une note de M. René d'Argenson, éditeur des *Mémoires du marquis d'Argenson* (son grand-oncle), 1825, in-8°, dit que cette lettre est de mai 1746.

2. La paix générale. (*Note de M. R. d'Argenson.*)

3. De La Rochefoucauld, ambassadeur à Rome.

4. Saint Paul, *aux Éphésiens*, iv, 22 ; et *aux Colossiens*, iii, 9.

5. Voyez la lettre 1689.

6. *Pièces inédites de Voltaire*, 1820.

traducteur. Algarotti même est bien allongé dans son *Congresto di Cithera*. Ses phrases font perdre haleine. J'ai donné aujourd'hui au roi le manuscrit de l'histoire présente depuis la mort de l'empereur Charles VI jusqu'à la prise de Gand : c'est pour sa petite bibliothèque. Le public n'aura pas sitôt cet ouvrage, auquel je veux travailler une année entière. Je vous félicite sur les assignations que le roi de Prusse vous donne au mois de mai. Il a été toujours si occupé à battre des Autrichiens qu'il n'a pas songé aux pensions de Thieriot ; mais actuellement que le voilà au comble de la gloire, et, ce qui vaut mieux, dans un doux repos, il songe à vous. Il y a bien du temps que je n'ai eu l'honneur de lui écrire : je lui ai fait une infidélité pour le pape ; mais, dans le fond, il faut avouer que Frédéric a plus d'esprit que tout le sacré collège. N'allez pas dire cela, car je ne veux plus être excommunié. Bonsoir.

1795. — A MONSIEUR ET MADAME D'ARGENTAL ¹.

Voltaire sait d'hier la mort du président Bouhier ² ; mais il oublie tous les présidents vivants et morts quand il voit M. et M^{me} d'Argental. On a parlé déjà à V. de la succession dans la partie de fumée qu'avait à Paris ledit président commentateur. V. est malade ; V. n'est guère en état de se donner du mouvement ; V. grisonne, et ne peut pas honnêtement frapper aux portes, quoiqu'il compte sur l'agrément du roi. Il remercie tendrement ses adorables anges. Il sera très-flatté d'être désiré ; mais il craindra toujours de faire des démarches. Mes divins anges ! être aimé de vous, voilà la plus belle de toutes les places.

1796. — A M. LE COMTE DE TRESSAN.

Le .. mars.

Je vous ai toujours cru ou parti ou partant, mon divin *Pollion*. Je vous ai cru portant la terreur et les grâces dans le pays des Marlborough et des Newton. Mais vous êtes comme les Grecs en Aulide, à cela près que dans cette affaire il y aura plus de pucelles... que de pucelles immolées.

1. Cette lettre a été publiée, pour la première fois, dans le tome second du Recueil de la Société des Bibliophiles français, dont elle se trouvait ainsi la propriété, et qui m'a permis de la réimprimer. (B.)

2. Le président Bouhier étant mort à Dijon le 17 mars 1746, sa mort n'a guère pu être connue à Paris que le 19 mars ; la lettre de Voltaire serait alors du 20.

Je n'ai point écrit à M. le duc de Richelieu ; je l'ai cru trop occupé. Je prépare pour lui ma trompette¹ et ma lyre. Partez, soyez l'Achille et l'Homère, et conservez vos bontés pour votre ancien, très-tendre, et très-attaché serviteur.

1797. — AU RÉVÉREND PÈRE DE LA TOUR.

JÉSUITE, PRINCIPAL DU COLLÈGE DE LOUIS-LE-GRAND.

A Paris, 1746².

Mon révérend Père, ayant été élevé longtemps dans la maison que vous gouvernez, j'ai cru devoir prendre la liberté de vous adresser cette lettre, et vous faire un aveu public de mes sentiments dans l'occasion qui se présente. L'auteur de la *Gazette ecclésiastique*³ m'a fait l'honneur de me joindre à Sa Sainteté, et de calomnier à la fois, dans la même page, le premier pontife du monde, et le moindre de ses serviteurs. Un autre libelle non moins odieux, imprimé en Hollande, me reproche avec fureur mon attachement pour mes maîtres, à qui je dois l'amour des lettres et celui de la vertu⁴; ce sont ces mêmes sentiments qui m'imposent le devoir de répondre à ces libelles.

Il y a quatre mois, qu'ayant vu une estampe du portrait de Sa Sainteté, je mis au bas cette inscription :

Lambertinus hic est Romæ decus, et pater orbis,
Qui terram⁵ scriptis docuit, virtutibus ornat.

1. Voltaire n'eut pas à chanter Richelieu; voyez la note 3 de la page 419.

2. Voltaire composa cette lettre pour s'aplanir l'entrée de l'Académie française (voyez tome XXIII, page 205). Il s'en fit deux éditions sous le millésime 1746: l'une in-8°, l'autre in-4°. Dans l'édition in-4° la lettre porte pour toute date ces mots: « A Paris, 1746, » qui ne sont pas dans l'in-8°. Nous ne conservons pas la date du 7 février, qu'on trouve dans l'édition de Kehl. Si, selon l'opinion généralement reçue, cette lettre fut faite pour se rendre admissible à l'Académie, elle doit être de la fin de mars, puisque ce ne fut qu'alors qu'une place fut vacante (voyez la lettre 1795). Cette lettre est reproduite conforme à l'édition in-4°; mais l'édition in-8° contient des différences que nous donnons en variantes.

3. Dans les *Nouvelles ecclésiastiques* de 1746, page 3, on lit: « L'auteur des *Lettres philosophiques* brûlées par la main du bourreau.... est en commerce avec le pape, tandis que des évêques, des prêtres, des religieux, des religieuses, etc., sont traités d'excommuniés. Y a-t-il encore de la foi sur la terre, etc. ? »

4. *Vertu*. Je vous prie d'engager les révérends Pères qui travaillent au *Journal de Trévoux* à vouloir bien honorer d'une place dans leur recueil ce que je vais prendre la liberté de vous dire sur ces deux articles. *Il y a quatre mois, etc.*

5. Dans la lettre 1753, à monsieur Leprotti, que nous avons donnée d'après l'original autographié, Voltaire a mis *mundum*.

Je ne crains¹ pas que le sens de ces paroles soit² repris par ceux qui ont lu les ouvrages de ce pontife, et qui sont instruits de son règne. S'il dépendait de lui de pacifier le monde, comme de l'éclairer, il y a longtemps que l'Europe joindrait la reconnaissance à la vénération personnelle qu'on³ a pour lui. Monseigneur le cardinal Passionei, bibliothécaire du Vatican, homme consommé en tout genre de littérature, et protecteur des sciences aussi bien que le pape, lui montra ce faible hommage que je lui avais rendu, et que je ne croyais pas devoir parvenir jusqu'à lui. Je pris cette occasion d'envoyer à Sa Sainteté, et à plusieurs cardinaux qui m'honorent de leurs bontés, le *Poème sur la bataille de Fontenoy*, que le roi avait daigné faire imprimer à son Louvre. Je ne faisais que remplir mon devoir en présentant aux⁴ personnes principales de l'Europe ce monument élevé à la gloire de notre nation, sous les auspices du roi même. Vous savez, mon révérend Père, avec quelle indulgence cet ouvrage fut reçu à Rome. La gloire du roi, qui⁵ ne se borne pas aux limites de la France, répandit quelques-uns de ses rayons sur ce faible essai : il fut traduit en vers italiens, et vous avez vu la traduction que Son Éminence M.⁶ le cardinal Querini, digne successeur des Bembo et des Sadoleti, voulut bien en faire, et qu'il vous envoya.

Ceux qui connaissent le caractère du pape, son goût et son zèle pour les lettres, ne sont point surpris qu'il m'ait gratifié de plusieurs de ses médailles, lesquelles sont autant de monuments du bon goût qui règne à Rome. Il n'a fait en cela que ce que Sa Majesté avait daigné faire, et s'il a ajouté à cette faveur celle de m'honorer d'une lettre particulière, qui n'est point un bref de la daterie, y a-t-il, dans ces marques de bonté si honorables pour la littérature, rien qui doive choquer, rien qui doive attirer les fureurs de la calomnie ? Voilà pourtant⁷ ce qui a excité la bile de l'auteur clandestin de la *Gazette ecclésiastique* : il ose accuser le pape d'honorer de ses lettres un séculier, tandis qu'il persécute des évêques⁸ ; et il me reproche, à moi, je ne sais quel livre⁹ auquel

1. In-8° : « croyais. »

2. In-8° : « fût. »

3. In-8° : « qu'elle a pour lui. »

4. In-8° : « à ces personnes. »

5. In-8° : « Qui est chère aux Romains comme à nous, répandit quelqu'un de ses rayons. »

6. In-8° : « S. E. le cardinal. »

7. In-8° : « cependant. »

8. In-8° : « évêques, etc. »

9. Les *Lettres philosophiques* ; voyez la note 3 de la page précédente.

je n'ai point de part, et que je condamne avec autant de sincérité qu'il devrait condamner les¹ libelles.

Je sais combien le monarque bienfaisant qui règne à Rome est au-dessus de la licence où l'on s'emporte de le calomnier, et de la liberté que je prendrais de le défendre.

Scilicet is superis labor est, ea cura quietos
Sollicitat².

S'il est étrange que, tandis que ce prince se fait chérir de ses sujets et du monde chrétien, un écrivain du faubourg Saint-Marceau le calomnie, il serait bien inutile que je réfutasse cet écrivain. Les discours des petits ne parviennent pas de si loin à la hauteur où sont placés ceux qui gouvernent la terre. C'est à moi de me renfermer dans ma propre cause; mais si l'esprit de parti pouvait être calme un moment, si cette passion tyrannique et ténébreuse pouvait laisser quelque accès dans l'âme aux lumières douces de la raison, je conjurerais cet auteur³ et ses semblables de se représenter à eux-mêmes ce que c'est que de mettre continuellement sur le papier des invectives contre ceux qui sont préposés de Dieu pour conserver le peu qui reste de paix sur la terre; ce que c'est que de se rendre tous les huit jours criminel⁴ de lèse-majesté, par des libelles méprisés, et⁵ d'être à la fois calomniateur et ennuyeux. Je lui demanderais avec quelle chaleur il condamnerait, dans d'autres, ce malheureux et inutile dessein de troubler l'État, que le roi défend à la tête de ses armées; il verrait dans quel excès d'avilissement et d'horreur est une telle conduite auprès de tous les honnêtes gens : il sentirait s'il lui convient de gémir sur les prétendus maux de l'Église tandis qu'on n'y voit d'autre mal que celui de ces convulsions avec lesquelles trois ou quatre malheureux, méprisés de leur parti même, ont prétendu surprendre le petit peuple, et qui sont enfin l'objet du dédain de ceux même qu'ils avaient voulu séduire.

Qu'il se trouve des hommes assez insensés et assez privés de pudeur pour dresser des filles de sept à huit ans à faire des tours de *passé-passé* dont les charlatans de la Foire rougiraient; qu'ils aient le front d'appeler ce manège infâme des miracles faits au

1. In-8° : « ses. »
2. *En.*, IV, 379-80.
3. In-8° : « cet écrivain. »
4. In-8° : « criminels. »
5. In-8° : « et être tout à la fois. »

nom de Dieu ; qu'ils jouent à prix d'argent cette farce abominable pour prouver qu'Élie est venu ; qu'un de ces misérables ait été de ville en ville se pendre aux poutres d'un plancher, contrefaire l'étranglé et le mort, contrefaire ensuite le ressuscité, et finir enfin ses prestiges par mourir en effet dans Utrecht, le 17 juin¹ 1743, à la potence qu'il avait dressée lui-même, et dont il croyait se tirer comme auparavant : voilà ce qu'on pourrait appeler les maux de l'Église, si de tels hommes étaient en effet comptés², soit dans l'Église, soit dans l'État.

Il leur sied bien³ sans doute de calomnier le souverain pontife, en citant l'Évangile et les Pères ; il leur sied bien d'oser parler des lois du christianisme, eux qui violent la première de ses lois, la charité ; eux qui, au mépris de toutes lois divines et humaines, vendent tous les jours un libelle qui dégoûte aujourd'hui les lecteurs les plus avides de médisance et de satire

A l'égard de l'autre libelle de Hollande⁴, qui me reproche d'être attaché aux jésuites, je suis bien loin de lui répondre comme à l'autre : *Vous êtes un calomniateur* ; je lui dirai au contraire : *Vous dites⁵ la vérité*. J'ai été élevé pendant sept ans chez des hommes qui se donnent des peines gratuites et infatigables à former l'esprit et les mœurs de la jeunesse. Depuis quand veut-on que l'on soit sans reconnaissance pour ses maîtres ? Quoi ! il sera dans la nature de l'homme de revoir avec plaisir⁶ une maison où l'on est né, un village où l'on a été nourri⁷ par une femme mercenaire ? et il ne serait pas dans notre cœur d'aimer ceux qui ont pris un soin généreux de nos premières années ? Si des jésuites ont un procès⁸ au Malabar avec un capucin, pour des choses dont je n'ai point connaissance, que m'importe ? est-ce une raison pour moi d'être ingrat envers ceux qui m'ont inspiré le goût des belles-lettres, et des sentiments qui feront jusqu'au tombeau la consolation de ma vie ? Rien n'effacera dans mon cœur la mémoire du Père Porée, qui est également cher à tous ceux qui ont étudié sous lui. Jamais homme ne rendit l'étude et la vertu plus aimables⁹. Les heures de ses leçons étaient pour nous des heures délicieuses, et j'aurais voulu qu'il eût été établi dans Paris comme dans Athènes qu'on pût¹⁰ assister à tout âge à de telles leçons :

1. In-8° : « janvier. »

2. In-8° : « écoutés. »

3. In-8° : « Il sied bien sans doute à
de telles gens de calomnier. »

4. In-8° : « d'Hollande. »

5. In-8° : « Vous avez dit. »

6. In-8° : « avec complaisance. »

7. In-8° : « nourri, et il ne sera pas
dans notre cœur. »

8. In-8° : « sont en procès. »

9. In-8° : « aimable. »

10. In-8° : « que l'on pût. »

je serais revenu souvent les entendre. J'ai eu le bonheur d'être formé par plus d'un jésuite du caractère du Père Porée, et je sais qu'il a des successeurs dignes de lui. Enfin, pendant les sept années que j'ai vécu dans¹ leur maison, qu'ai-je vu chez eux ? la vie la plus laborieuse, la plus frugale, la plus réglée, toutes leurs heures partagées entre les soins qu'ils nous donnaient et les exercices de leur profession austère. J'en atteste des milliers d'hommes élevés par eux comme moi ; il n'y en aura pas un seul qui puisse me démentir. C'est sur quoi je ne cesse de m'étonner qu'on puisse les accuser d'enseigner une morale corruptrice². Ils ont eu, comme tous les autres religieux, dans des temps de ténèbres, des casuistes qui ont traité le pour et le contre des³ questions aujourd'hui éclaircies, ou mises en oubli. Mais, de bonne foi, est-ce par la satire⁴ ingénieuse des *Lettres provinciales* qu'on doit juger de leur morale ? C'est assurément par le Père Bourdaloue, par le Père Cheminai, par leurs autres prédicateurs, par leurs missionnaires.

Qu'on mette en parallèle les *Lettres provinciales* et les *Sermons*⁵ du Père Bourdaloue, on apprendra dans les premières l'art de la raillerie, celui de présenter des choses indifférentes sous des faces criminelles, celui d'insulter avec éloquence ; on apprendra, avec le Père Bourdaloue, à être sévère à soi-même, et indulgent pour les autres. Je demande alors de quel côté est la vraie morale, et lequel de ces deux livres⁶ est utile aux hommes.

J'ose le dire : il n'y a rien de plus contradictoire, rien de plus honteux pour l'humanité, que d'accuser de⁷ morale relâchée des hommes qui mènent en Europe la vie la plus dure, et qui vont chercher la mort au bout de l'Asie et de l'Amérique. Quel est le particulier qui ne sera pas consolé d'essuyer des calomnies, quand un corps entier en éprouve⁸ continuellement d'aussi cruelles ? Je voudrais bien que l'auteur de ces libelles pitoyables, dont nous sommes fatigués, vint un jour aux pieds d'un jésuite au tribunal de la pénitence, et que là il fit un aveu sincère de sa conduite,

1. In-8° : « en. »

2. In-8° : « corruptible. »

3. In-8° : « de. »

4. In-8° : « satire des *Lettres*. »

5. In-8° : « de Bourdaloue. »

6. In-8° : « est le plus utile aux hommes. J'ose le dire : il n'y a rien de plus contradictoire, ni de plus inique, rien de plus honteux pour l'humanité, d'accuser... »

7. In-8° : « d'une morale. »

8. In-8° : « en reçoit. »

en présence de Dieu ; il serait obligé de dire : « J'ai osé traiter de persécuteur un roi adoré de ses sujets ; j'ai appelé cent fois ses ministres des ministres d'iniquité ; j'ai vomé les calomnies les plus noires contre¹ le premier ministre du royaume², contre un cardinal qui a rendu des services essentiels dans ses ambassades auprès de trois papes³ ; je n'ai respecté ni le nom, ni l'autorité sainte, ni les mœurs pures, ni la grandeur d'âme, ni la vieillesse vénérable de mon archevêque⁴. L'évêque⁵ de Langres⁶, dans une maladie populaire qui faisait du ravage à Chaumont, accourut avec des médecins et de l'argent, et arrêta le cours de la maladie ; il⁷ a signalé toutes les années de son épiscopat par les actions de la charité la plus noble ; et ce sont⁸ ces mêmes actions que j'ai empoisonnées. L'évêque⁹ de Marseille¹⁰, pendant que la contagion dépeuplait cette ville, et qu'il ne se trouvait plus personne, ni qui donnât la sépulture aux morts, ni qui soulageât les mourants, allait le jour et la nuit, les secours temporels dans une main¹¹, et Dieu dans l'autre, affronter de maisons¹² en maisons un danger beaucoup plus grand que celui où l'on¹³ est exposé à l'attaque d'un chemin couvert ; il¹⁴ sauva les tristes restes de ses diocésains par l'ardeur du zèle le plus attendrissant, et par l'excès d'une intrépidité qu'on ne caractériserait pas sans doute assez en l'appelant héroïque ; c'est un¹⁵ homme dont le nom sera béni avec admiration dans tous les âges : ce sont ceux qui l'ont imité que j'ai voulu décrier dans mes petits libelles diffamatoires. »

Je suppose, pour un moment, que le jésuite qui entendrait cet aveu eût à se plaindre de tous ceux que l'on¹⁶ vient de nommer, qu'il fût le parent et l'ami du coupable ; ne lui dirait-il pas : Vous avez commis un crime horrible, et vous ne pouvez trop l'expié ?

Ce même homme qui ne se corrigera pas continuera de calomnier tous les jours ce qu'il y a de plus respectable sur la terre, et il ajoutera à sa liste le confesseur qui lui aura reproché ses excès ; il l'accusera, lui et sa société, d'une morale relâchée : c'est ainsi¹⁷ que l'esprit de parti est fait. L'auteur du libelle peut, tant

1. In-8° : « contre le primat du royaume. »

2. Le cardinal de Fleury.

3. Le cardinal de Polignac.

4. Le cardinal de Noailles.

5. In-8° : « si l'évêque. »

6. Montmorin.

7. In-8° : « s'il a signalé. »

8. In-8° : « ce sont. »

9. In-8° : « si l'évêque. »

10. Belzunce.

11. In-8° : « d'une main. »

12. In-8° : « de maison en maison. »

13. In-8° : « où on est. »

14. In-8° : « s'il. »

15. In-8° : « c'est cet homme. »

16. In-8° : « qu'on vient. »

17. In-8° : « c'est ainsi qu'en use l'esprit de parti. »

qu'il voudra, mettre mon nom dans le recueil immense et oublié de ses calomnies ; il pourra m'imputer des sentiments que je n'ai jamais eus, les livres que je n'ai jamais faits, ou qui ont été altérés indignement par les¹ éditeurs. Je lui répondrai comme le grand Corneille dans une pareille occasion : *Je sou mets mes écrits au jugement de l'Église. Je doute qu'il en fasse autant. Je ferai bien plus : je lui déclare, à lui et à ses semblables, que si jamais on a imprimé sous mon nom une page qui puisse scandaliser seulement le sacristain de leur paroisse, je suis prêt à la déchirer devant lui ; que je veux vivre et mourir tranquille² dans le sein de l'Église catholique, apostolique et romaine, sans attaquer personne, sans nuire à personne, sans soutenir³ la moindre opinion qui puisse offenser personne ; je déteste tout ce qui peut apporter le moindre trouble dans la société. Ce sont ces sentiments connus du roi qui m'ont attiré ses bienfaits. Comblé de ses grâces, attaché à sa personne sacrée, chargé d'écrire ce qu'il a fait de glorieux et d'utile pour la patrie, uniquement occupé de cet emploi, je tâcherai, pour le remplir, de mettre en pratique les instructions que j'ai reçues dans votre maison respectable ; et si les règles de l'éloquence, que j'y ai⁴ apprises, se sont effacées de mon esprit, le caractère de bon citoyen ne s'effacera jamais de mon cœur.*

On a vu, je crois, ce caractère dans tous mes écrits, quelque défigurés qu'ils soient par les ridicules éditions qu'on en a faites. *La Henriade* même n'a jamais été correctement⁵ imprimée ; on n'aura probablement mes véritables ouvrages qu'après ma mort ; mais j'ambitionne peu, pendant ma vie, de grossir le nombre des livres dont on est surchargé, pourvu que je sois au nombre des honnêtes gens, attachés à leur souverain, zélés pour leur patrie, fidèles à leurs amis dès l'enfance, et reconnaissants envers leurs premiers maîtres.

C'est dans ces sentiments que je serai toujours, avec respect, mon révérend Père, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

VOLTAIRE.

1. In-8° : « ses. »
2. In-8° : « tranquillement. »
3. In-8° : « sentir. »
4. In-8° : « que j'ai apprises. »
5. In-8° : « exactement. »

1798. — A. M. AMMAN,

SECRÉTAIRE DE L'AMBASSADE DE NAPLES, A PARIS.

A Versailles, ce 26 mars.

Tu vatem vates laudatus Apolline laudas,
 Concedisque tua decerptas fronte coronas.
 Carminibus nostram petis ad certamina musam.
 O utinam videar tibi respondere paratus!
 Sed quondam dulcis vox deficit, atque labore
 Nunc defessus, iners, ignava silentia servans,
 Semper amans Phœbi, non exauditus ab illo,
 Te miror; victus, non invidus, arma repono.

On m'a renvoyé ici, monsieur, les vers charmants que vous avez bien voulu m'adresser; je ne puis que les admirer, et non les imiter. C'est en remerciant celui qui me loue si bien que j'ai l'honneur d'être, avec reconnaissance, etc.

1799. — A. M. DE MONCRIF,

LECTEUR DE LA REINE, ETC.

Mars.

Mon cher sylphe, dont je n'ose encore m'appeler le confrère¹, mais dont je serai toute ma vie l'ami le plus tendre, je vous cherche partout pour vous dire combien il me sera doux d'être lié avec vous par un titre nouveau. Je suis pénétré de tout ce que vous avez fait pour moi; mais comment me conduirai-je, au sujet du libelle diffamatoire dans lequel l'Académie est outragée, et moi si horriblement déchiré? Il n'est que trop prouvé, aux yeux de tout Paris, que le sieur Roi est l'auteur de ce libelle coupable. C'est la vingtième diffamation dont il est reconnu l'auteur, et il n'y a pas longtemps qu'il écrivit deux lettres anonymes à M. le duc de Richelieu. Il a comblé la mesure de ses crimes; mais je dois respecter la protection qu'il se vante d'avoir surprise auprès de la reine. Il a pris les apparences de la vertu pour être reçu chez la plus vertueuse princesse de la terre. C'est la seule manière de la tromper; mais cette même vertu, dont Sa Majesté donne tant d'exemples, permettra sans doute que je me serve des voies de la justice pour faire connaître le

1. Voltaire se présentait pour remplacer le président Bouhier à l'Académie française; voyez ci-dessus la lettre 1795.

crime. Je vous supplie d'exposer à la reine mes sentiments, et de lui demander pour moi la permission de suivre cette affaire. Je ne ferai rien sans le conseil du directeur de l'Académie, et, surtout, sans que vous m'ayez mandé que la reine trouve bon que j'agisse. Vous pourriez même peut-être lui lire ma lettre ; elle y découvrirait un cœur plus touché des sentiments d'admiration que ses vertus inspirent, qu'il n'est pénétré du mal que le sieur Roi m'a voulu faire.

Adieu, homme aimable et digne de servir celle que la France adore.

1800. — A M. DE MONCRIF¹.

Aimable sylphe, je sais toutes les faveurs célestes que vous m'avez faites dans votre moyenne région ; j'y serai sensible toute ma vie dans mon séjour terrestre. Mais que dites-vous de ce monstre sorti des enfers, qui prétend qu'on lui a rendu la lyre, et qui fait imprimer le libelle diffamatoire le plus punissable contre l'Académie et contre moi²? Je pense que cette satire vaut une recommandation, et que vos confrères n'en seront que plus affermis dans leurs bontés pour moi. Ils ne souffriront pas que ce scélérat les fasse rougir de leur choix. Mais comment la plus vertueuse de toutes les reines peut-elle souffrir quelquefois le plus scélérat des hommes? Je vous le dirai hardiment : vous vous rendez coupable si vous ne représentez pas à Sa Majesté la vérité. Cette dernière satire est trop atroce, et ce n'est pas à la reine à paraître protéger le crime. En vérité, voici l'occasion d'effacer la honte que ce misérable jette sur la cour. Adieu, je vous embrasse avec la plus tendre reconnaissance.

1801. — A MONSIGNOR G. CERATI³,

A FIRENZE, O A PISA.

Parigi, 6 aprile.

Vostra Signoria illustrissima è venuta in questo paese, e ci ha dato nuove istruzioni, mentre io non ho potuto acquistarne in

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Pour empêcher son élection, Roi, auteur d'opéras, avait fait réimprimer un pamphlet d'un certain Baillet de Saint-Julien, intitulé *Discours prononcé à la porte de l'Académie par M. le directeur à M* ***.

3. Voyez la lettre 1758. Ce n'est pas sans quelque hésitation que je laisse à 1746 cette lettre du 6 avril, où Voltaire parle de l'excommunication des comédiens. Dans ses *Commentaires sur Corneille* (voyez tome XXXI, page 519), Voltaire dit

Firenze nè in Piza. Ella parla la nostra lingua colla più elegante finezza, ed io non posso senza gran fatica esprimermi in italiano. Sono infelicemente innamorato della vostra lingua e del vostro paese. Ho cercato d'alleviare un poco il dolore che io risento di non aver mai viaggiato di là dell'Alpi, scrivendo almeno un qualche *Saggio*¹ in italiano; la prego di ricevere colla sua solita benignità questi fogli, e mi lusingo ancora che avrà la bontà di presentarne alcuni esemplari alle accademie fiorentine, dalle quali non spero già applauso, ma molto ambirei una favorevole indulgenza. Io godo l'onore d'essere suo compagno nell'Istituto di Bologna, e nella Società di Londra; ma se un nuovo grado d'onore, un nuovo vincolo potesse naturalizzarmi Italiano, simile consolazione sminuirebbe il mio eterno rammarico di non aver veduto l'antica patria e la culla delle scienze; rimetto tutto alla sua cortesissima gentilezza.

Vi è un altro piccolo affare, sopra il quale supplico Vostra Signoria illustrissima di darmi il suo avviso, e di favorirmi delle sue istruzioni. Si tratta qui della scomunica fulminata da alcuni vescovi e curati contro i commedianti del re, che sono pagati e mantuneti da Sua Maestà, e che non rappresentano mai tragedia nè commedia se non approvata dai magistrati, e munita di tutti i contrassegni dell'autorità pubblica. Si dice qui comunemente che questa contraddizione tra il governo e la Chiesa non si trova in Roma, e che i virtuosi mantenuti a spese pubbliche non sono sottoposti a questa crudele infamia.

La supplico, colla più viva premura, di dirmi come si usa in Roma ed in Firenze con questi tali; se siano scomunicati, o no; e quali siano insieme le regole e la tolleranza. Mi farà un pregiatissimo favore, se si compiacerà di darmi sodi insegnamenti intorno a questa materia. La prego d'indirizzare la sua risposta al signor *de La Reynière, fermier général des postes, à Paris.*

La supplico di scusarmi se questa lettera sia scritta d'un'altra mano, perchè sono gravemente ammalato. Ma dalla mia malattia non vengono indeboliti i sentimenti coi quali sarò sempre...

VOLTAIRE.

P. S. Sa bene che il signor de Lamarea è morto².

avoir consulté Cerati en 1742. A la fin de sa lettre il parle de la mort de Lamare, qu'on fixe ordinairement à 1746; mais M. Miorcec de Kerdanet, dans ses *Notices sur les théologiens, etc., de la Bretagne*, 1818, in-8°, dit formellement que Lamare est mort en 1742. (B.)

1. Voyez une note sur la lettre 1773.

2. Traduction : Votre très-illustre Seigneurie est venue dans ce pays, et y a

1802. — A M. DE MONCRIF¹.

A Paris, le 7 avril.

J'ai reçu, mon très-sage et très-aimable ami, le paquet que vous m'avez envoyé. Je vous remercie bien davantage de votre conversation avec le Père Perrusseau²; il est d'une compagnie à laquelle je dois mon éducation, et le peu que je sais. Il n'y a guère de jésuites qui ne sachent que je leur suis attaché dès mon enfance. Les jansénistes peuvent n'être pas mes amis; mais assurément les jésuites doivent m'aimer, et ils manqueraient à ce qu'ils doivent à la mémoire du Père Porée, qui me regardait comme son fils, s'ils n'avaient pas pour moi un peu d'amitié. Le pape, en dernier lieu, a chargé M. le bailli de Tencin de me faire des compliments de la part de Sa Sainteté, et de m'assurer de sa protection et de sa bienveillance. Je me flatte que les bontés

apporté de nouveaux enseignements, tandis que je n'ai pu en acquérir à Florence ni à Pise. Elle parle notre langue avec la plus élégante finesse, et moi, je ne puis qu'à grand-peine m'exprimer en italien. J'ai un amour malheureux pour votre langue et pour votre patrie. J'ai cherché à alléger un peu le chagrin que je ressens de n'avoir jamais voyagé au delà des Alpes, en écrivant un *Essai* en italien. Je la prie de recevoir avec sa bienveillance accoutumée ces feuillets, et je me flatte encore qu'elle aura la bonté d'en présenter des exemplaires aux académies florentines, desquelles je n'espère point d'applaudissements, mais une favorable indulgence. J'ai l'honneur d'être son collègue à l'Institut de Bologne et à la Société de Londres. Mais si un nouveau titre d'honneur, un nouveau lien pouvait me naturaliser Italien, une telle consolation diminuerait mon éternel regret de n'avoir pas vu l'antique patrie et le berceau des sciences. Je m'en remets entièrement à sa noble courtoisie.

Il y a ici une autre petite affaire sur laquelle je supplie Votre illustre Seigneurie de me donner ses avis et ses instructions. On discute sur l'excommunication que certains évêques et certains curés fulminent contre les comédiens du roi, qui sont payés et entretenus par Sa Majesté, et qui ne représentent jamais que des tragédies ou des comédies qui sont approuvées par les magistrats et munies de tous les contre-seings de l'autorité publique. On dit communément que cette contradiction entre le gouvernement et l'Église n'existe pas à Rome, et que les artistes entretenus aux frais de l'État n'y sont pas sous le coup de cette cruelle infamie.

Je la supplie avec les plus vives instances de me dire comment on en use à Rome et à Florence; si ces artistes sont excommuniés ou non, et comment on accorde ensemble le gouvernement et la tolérance. Elle me fera une faveur inestimable si elle daigne me fournir des renseignements précis sur cette matière. Je la prie d'adresser sa réponse à *M. de La Reynière, fermier général des postes, à Paris*.

Je la supplie de m'excuser si cette lettre est écrite d'une autre main, parce que je suis gravement malade. Ma maladie n'affaiblit pas les sentiments avec lesquels je serai toujours, etc.

P. S. Je lui fais savoir la mort de M. de Lamare.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Confesseur du roi.

déclarées du père commun m'assurent de celles des principaux enfants, et d'ailleurs le Père Perrusseau pourra savoir un jour que, sans avoir l'honneur de le connaître, je me suis intéressé à lui plus qu'il ne pensait. Mon attachement pour un très-grand roi hérétique ne m'a pas gâté, comme vous voyez.

Adieu ; soyez bien sûr que je suis plus reconnaissant et plus tendre pour mes amis que pour les monarques. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

1803. — A M. L'ABBÉ ALARY¹.

A Paris, le 7 avril.

Que dites-vous, mon cher monsieur, de ce poète Roi? Trouvez-vous qu'il ait assez comblé la mesure? Il y a plus de dix personnes dans Paris qui lui ont entendu lire le libelle affreux qu'on vend publiquement. J'ose souhaiter l'unanimité des suffrages² pour réponse à cette infamie : ce sera là sa première punition. J'attends de votre amitié, et de la haine que les scélérats doivent inspirer, qu'on aura pour moi plus de bonté que je n'aurais droit d'en attendre s'il ne s'agissait pas dans cette occasion de confondre l'ennemi public. Roi doit me servir en voulant me nuire : votre amitié et sa rage me sont également honorables.

1804. — AU CARDINAL QUERINI.

Parigi, 12 aprile.

Mi è stato detto che Vostra Eminenza non aveva ricevuto le lettere da me scritte. Se sono smarrite, sarò riputato appresso di Vostra Eminenza il più ingrato di tutti gli uomini. Si è degnata di dare l'immortalità al *Poema di Fontenoy* ; m'ha favorito della sua bella lettera pastorale, della stampa del magnifico monumento eretto da lei nel suo palazzo di Brescia ; in somma è divenuta il mio Mecenate, e non riceve da me il menomo testimonio della mia gratitudine. Sono però più infelice che colpevole. Ho scritto a Vostra Eminenza tre o quattro volte ; l'ho ringraziata, le ho spiegato il mio cuore ; ho pensato che il suo nome sarebbe riverito anche da' barbari che possono svaligiare i corrieri ; ho mandato le mie lettere alla posta senza altra diligenza. Dopo

1. Éditeurs, de Cayrol et François. — Alary était membre de l'Académie.

2. Il fut élu par vingt-huit voix sur vingt-neuf, à la place du président Bouhier.

questo il signore ambasciadore di Venezia m'ha dato la licenza di mettere nel suo piego tutte le lettere che avrei da oggi in avanti l'onore di scrivere a Vostra Eminenza. Userò di questa libertà, e mi lusingo che il signor Tron¹, essendo il suo nipote, sarà un nuovo vincolo dal quale verranno raddoppiati quelli che mi ritengono sotto il suo caro patrocinio, e che stringono la mia ossequiosa servitù. Mi perdoni se non ho potuto scrivere di proprio pugno; sono gravemente ammalato. Ma benchè le mie forze siano molto indebolite, non sono sminuiti i vivi sentimenti del mio riverente ossequio.

Bacio la sua sacra porpora, e mi confermo², etc.

1805. — A M. LE PRINCE DE CRAON³.

Sia lecito ad un antico servitore di tutta la sua famiglia, particolarmente honorato dell'amicizia del principe di Beauvau, suo pregiatissimo figlio, d'invviare alla Vostra Altezza questo piccolo *Saggio*. Rendo questo omaggio alla lingua italiana, e piglio la libertà di metterlo sotto il suo patrocinio. Se ella si degnasse di presentarlo all'Accademia della Crusca, ed a quelle altre che sono nel suo governmento, sarei troppo fortunato. Ho già l'onore d'essere aggregato all'Instituto di Bologna; ma favorito da Vostra Altezza, potrei forse aspirare ad altri onori, che mi renderebbero, benchè da lungi, uno de' suoi vassalli. Non voglio

1. Cet ambassadeur de la république de Venise était arrivé à Paris au commencement de 1746. Voltaire le cite dans sa lettre du 3 juin de la même année, à la comtesse de Verteillac. (Cl.)

2. *Traduction* : J'ai oui dire que Votre Éminence n'a pas reçu les lettres que je lui ai écrites. Si elles sont égarées, je passerai auprès de Votre Éminence pour le plus ingrat des hommes. Elle a daigné donner l'immortalité au *Poème de Fontenoy*; elle m'a gratifié de sa belle lettre pastorale, de l'estampe du magnifique monument qu'elle a érigé dans son palais de Brescia; enfin elle est devenue mon Mécène, et elle ne reçoit pas le moindre témoignage de ma gratitude. Je suis cependant plus malheureux que coupable. J'ai écrit à Votre Éminence trois ou quatre fois, je l'ai remerciée, je lui ai ouvert mon cœur. J'ai pensé que son nom serait respecté par les barbares qui dévalisent les courriers; j'ai confié mes lettres à la poste sans autre précaution. Depuis lors, monsieur l'ambassadeur de Venise m'a permis de mettre sous son pli toutes les lettres que j'aurai désormais l'avantage d'écrire à Votre Éminence. J'userai de la liberté, et je me flatte que M. Tron, votre neveu, sera un nouveau lien qui fortifiera ceux qui me retiennent sous votre cher patronage et qui resserrent mon étroite servitude. Qu'elle me pardonne si je n'ai pu lui écrire de ma propre main; je suis gravement malade. Mais quoique mes forces soient bien affaiblies, les sentiments de mon profond respect ne sont pas moins vifs. Je baise sa pourpre sacrée et continue de me dire, etc.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

infastidirla con una longa tediosa lettera ; ma le sarò eternamente obbligato. In tanto m'inchinando le con ogni maggiore ossequio, mi protesto di Sua Altezza umilissimo e devotissimo servitore¹.

1806. — A M. LE MARQUIS D'ARGENSON,

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Le 15 avril.

Je suis bien malade, mais vous me rendez la santé, et vous l'allez rendre à la patrie. Je viens de lire votre préambule ; il n'y a que des points et des virgules à y mettre. Je vous le renverrai, ou vous le rapporterai. Je vous garderai le plus profond secret, et la France vous gardera longtemps, monseigneur, la plus profonde reconnaissance. Je me flatte que votre petit préambule en fera faire bientôt un autre plus général, et que les Hollandais ne feront pas comme le roi de Sardaigne.

Ah ! que la sentence de Comines, qui est dans votre portefeuille, vous sied bien ! En vérité, vous êtes un homme adorable. Vous allez dormir avec des feuilles d'olive sous votre chevet.

1807. — ROI AU LIEUTENANT GÉNÉRAL DE POLICE².

Ce 26 avril 1746.

Au retour de la campagne, où j'étais allé ensevelir mon chagrin sur la mort de ma sœur, j'ai appris que ma réputation était violemment attaquée par le sieur Voltaire. Je ne puis en douter par les lettres qu'il a écrites à des académiciens. S'ils me les eussent confiées, j'aurais en justice réglée la voie ouverte pour le forcer à prouver ou à se rétracter. Il ne me reste de recours que votre seule autorité et les perquisitions.

L'ouvrage que m'impute mon accusateur est imprimé, je n'ai jamais rien

1. *Traduction* : Qu'il soit permis à un ancien serviteur de toute sa famille, particulièrement honoré de l'amitié du prince de Beauvau, son fils très-estimé, d'envoyer à Votre Altesse ce petit *Essai*. C'est un hommage que je rends à la langue italienne et que je prends la liberté de placer sous son patronage. Si elle daignait le présenter à l'Académie *della Crusca* et à celles qui sont dans son gouvernement, je serais trop heureux. J'ai déjà l'honneur d'être membre de l'Institut de Bologne ; mais, favorisé par Votre Altesse, je pourrai peut-être espérer à d'autres honneurs, qui me rendront, bien qu'éloigné, un de ses sujets. Je ne veux point la fatiguer d'une longue lettre, mais je lui serai éternellement obligé. Aussi m'inclinant avec le plus profond respect, je suis de Son Altesse le très-humble et très-dévoué serviteur.

2. *Voltaire à la cour*, par Desnoiresterres, page 59. L'autographe était dans la collection de M. Dubrunfaut.

mis au jour que de l'aveu de la police ou de la chancellerie. Ayez la bonté, monsieur, de vous faire informer si les imprimeurs frauduleux m'ont jamais connu comme lui.

L'homme qui veut être à toute force mon ennemi me choisit entre tous les siens pour m'imputer tout ce qui s'écrit contre lui : il a craint que je ne fusse son concurrent à l'Académie, moi dont l'indifférence ou la retenue sur ce vain titre est connue de toute la France.

Il est public que je ne me suis point mis à la traverse; que je n'ai sollicité personne; que je suis hors d'intérêt dans ses rivalités et dans ses querelles.

C'est un personnage qui donne pour vrai tout ce qu'il imagine. Le ministre auquel je viens d'écrire le sait bien.

Comme il est impossible de faire taire toutes les voix que Voltaire élève, je n'ai de ressource, monsieur, que de me justifier à vos yeux. Je vous dois comptes de mes mœurs. Je vous les rends avec confiance. Je ne crains pas que mon fougueux ennemi vous prévienne, ni que ses protecteurs ne cessent de me persécuter. Il prétexte sa calomnie de l'envie que me doit causer son talent, et du chagrin qu'il me fait en donnant ses ouvrages lyriques à la cour et à la ville. En vérité, monsieur, ai-je perdu à la comparaison, et dois-je être bien mortifié? Je ne le serais que si vous doutiez de mon innocence et de ma sensibilité à votre estime¹.

1808. — A M. DE MONCRIF.

Avril.

Mon céleste sylphe, mon ancien ami, je compte sur vos bontés. Je vous ai cherché à Versailles et à Paris. Je me mets entre vos

1. Les perquisitions les plus actives furent faites, sur les instances de Voltaire, pour découvrir les auteurs et les distributeurs du *Discours prononcé à la porte de l'Académie française, par le directeur, à M. ...* et du *Triomphe poétique*. Une descente eut lieu le 29 avril chez Mairault, qui était moribond; la veuve Bienvenu, la veuve Lormel, avec son fils et Josse, son gendre, furent jetées en prison (20 mai et 3 juin); un colporteur, nommé Phélizot, fut arrêté et transféré à l'Hôpital. Celui-ci dénonça Louis Travenol, violon de l'Opéra. Le 3 juin, ordre est donné au sieur de La Vergée, commissaire au Châtelet de Paris, accompagné du sieur d'Advenel, inspecteur de police, de faire une exacte perquisition des imprimés prohibés et manuscrits chez le sieur Travenol, maître à danser, et chez son fils, violon de l'Opéra. On trouve, chez les deux, trois exemplaires des libelles poursuivis. Travenol fils était absent. Le père, un vieillard de quatre-vingts ans, fut écroué le 7 juin au For-l'Évêque. Voltaire, prévenu du mauvais effet produit par cette arrestation, fait une démarche auprès de M. de Marville : le vieux Travenol sort du For-l'Évêque le 12 juin, après une détention de six jours dont trois au secret. L'abbé d'Olivet prend le rôle d'intermédiaire entre Voltaire et Travenol fils. Voltaire exige de celui-ci l'aveu sincère et complet de ses torts. Louis Travenol s'exécute dans la lettre à l'abbé d'Olivet qu'on trouvera plus loin (n° 1839). Voltaire s'en sert comme d'une pièce de conviction, fait dresser procès-verbal au commissaire La Vergée, et présente au lieutenant criminel Nègre une requête à fin d'assigner. Un procès s'engage; on trouvera, dans la partie de la correspondance qui va suivre, les pièces principales.

mains, et aux pieds de *sainte Villars*¹. Je vous recommande M. Hardion². C'est peu de chose d'entrer dans une compagnie, il faut y être reçu comme on l'est chez ses amis. Voilà ce qui rend une telle place infiniment désirable. Un lien de plus, qui m'unira à vous, me sera bien cher et bien précieux ; et, pour entrer avec agrément, je veux être conduit par vous. J'attends tout de la bonté de votre cœur et de l'ancienne amitié dont vous m'avez toujours donné des marques.

Je vous prie de dire à la plus aimable *sainte* qui soit sur la terre que, quoique la reconnaissance soit une vertu mondaine, cependant j'en suis pétri pour elle. J'ose croire que M. l'abbé de Saint-Cyr³ ira à l'Académie le jour de l'élection, et qu'il ne me refusera pas ce beau titre d'élus.

Comptez sur le tendre et éternel attachement de VOLTAIRE.

1809. — A M. DE VAUVENARGUES.

Ce samedi, avril.

Je ne sais où trouver M. de Marmontel et son Pylade⁴ ; mais je m'adresse au héros de l'amitié pour faire passer jusqu'à eux le chagrin que me cause la petite tribulation arrivée à leurs feuilles⁵, et l'empressement que j'aurai à les servir. Les recherches qu'on a faites par ordre de la cour, chez tous les libraires, au sujet du libelle de Roi, sont cause de ce malheur. On cherchait des poisons, et on a saisi de bons remèdes. Voilà le train⁶ de ce monde. Ce misérable Roi, n'est né que pour faire du mal ; mais je me flatte que cette aventure pourra servir à faire discerner ceux qui méritent la protection du gouvernement, de ceux qui méritent l'indignation du gouvernement et du public. C'est à quoi je vais travailler avec plus de chaleur qu'à mon *Discours* à l'Académie.

1. La maréchale de Villars.

2. Jacques Hardion, écrivain à longues phrases, était un des détracteurs de Voltaire.

3. Odet-Joseph de Vaux de Giry, abbé de Saint-Cyr, sous-précepteur du dauphin, reçu à l'Académie française en 1744, mort le 14 janvier 1761.

4. Jean-Grégoire Bauvin, né en 1714. Il venait d'entreprendre, avec Marmontel, un journal intitulé *l'Observateur littéraire*, dont il ne parut que le premier volume.

5. *L'Observateur littéraire*, qui se cachait parce qu'il n'avait pas acquitté le tribut exigé par le *Journal des savants*, était tombé entre les mains du lieutenant de police, dans les recherches faites par les agents de celui-ci, à l'instigation de Voltaire, pour rechercher le *Discours prononcé à la porte de l'Académie française et le Triomphe poétique*.

J'embrasse tendrement celui dont je voudrais avoir les pensées et le style, et dont j'ai les sentiments, et je prie le plus aimable des hommes de m'aimer un peu.

1810. — A M. DE MAUPERTUIS.

Paris, ce 1^{er} mai.

Mon illustre ami, je vous reconnais ; vous ne m'oubliez point, quoiqu'il soit permis d'oublier tout le monde auprès du grand Frédéric et entre les bras de l'amour¹. Jouissez de tous les avantages qui vous sont dus ; pour moi, je n'ai que des consolations ; ma malheureuse santé me les rend bien nécessaires. Il est vrai, mon illustre ami, que le roi m'a fait présent de la première charge de gentilhomme de la chambre, qu'il a augmenté ma pension, qu'il m'accable de bontés ; mais je me meurs, et n'ai plus de consolations que dans l'amitié.

Me voici enfin votre confrère dans cette Académie française où ils m'ont élu tout d'une voix, sans même que l'évêque de Mirepoix s'y soit opposé le moins du monde. J'ennuierai le public d'une longue harangue lundi² prochain ; ce sera le chant du cygne. J'ai fait un petit brimborion³ italien pour l'Institut de Bologne, dans lequel j'ai l'honneur d'être votre confrère ; je ne vous en importune pas, parce que je ne sais si vous avez daigné mettre la langue italienne dans l'immensité de vos connaissances.

M^{me} du Châtelet fait imprimer sa traduction⁴ de Newton ; vous devez l'en aimer davantage. Je vois quelquefois votre ami La Condamine, qui vient prendre chez nous son café au lait, en allant à l'Académie⁵. Nous parlons de vous, nous vous regrettons, nous espérons que vous ferez ici quelque voyage ; mais pressez-vous, si vous voulez voir en vie votre admirateur et votre ami V.

M. de Valori, M. d'Argens, daignent-ils se souvenir de moi ? Voulez-vous bien leur présenter mes très-humbles compliments ? M. de Couville⁶ est-il à Berlin ? Daignez ne me pas oublier auprès

1. Maupertuis venait d'épouser, à Berlin, Catherine-Éléonore de Borcke, qui lui survécut.

2. Le 9 mai 1746. Voyez tome XXIII, page 205.

3. La *Dissertation* que nous avons donnée tome XXIII, page 219.

4. Voyez la note, tome XXIII, page 515.

5. Celle des sciences. La Condamine ne fut reçu à l'Académie française qu'en 1760.

6. M. de Couville était un gentilhomme normand attaché à Frédéric comme chambellan.

de lui, ni auprès de ceux à qui j'ai fait ma cour, quand j'ai eu le bonheur trop court d'être où vous êtes pour longtemps. Mais il y a une personne que je veux absolument qui ait un peu de bonté pour moi: c'est M^{me} de Maupertuis. Adieu. M^{me} du Châtelet vous fait les plus sincères compliments.

1811. — A M. DE VAUVENARGUES.

Mai.

Quoi! la maladie m'empêche d'aller voir le plus aimable de tous les hommes, et ne m'empêche pas d'aller à Versailles! Je rougis et je gémiss de cette cruelle contradiction, et je ne peux me consoler qu'en me plaignant à vous de moi-même. Vous m'avez laissé des choses admirables dans lesquelles je vois que vous m'aimez. Je vous jure que je vous le rends bien. Je sens combien il est doux d'être aimé d'un génie tel que le vôtre. Je vous supplie, monsieur, si vous voyez MM. les *Observateurs*¹, de leur dire que je viens de m'apercevoir d'une faute énorme du copiste dans la petite lettre² au roi de Prusse.

Comme un carré long est une contradiction.

Il faut : *Comme un carré plus long que large est une contradiction.*

Adieu. Que j'ai de choses à vous dire et à entendre!

1812. — AU CARDINAL QUERINI.

Parigi, 8 maggio.

Ho ricevuto il cumulo de' suoi favori, la lettera stampata e dedicata al suo degno nipote³, nella quale mi fa conoscere quel grand' uomo barbaro di nome⁴, ma di costumi cortese, e di opere grande; e nella quale ho trovato i belli versi italiani e latini che fanno a me un tanto onore, ed un sì gran stimolo alla virtù. E mi sono pervenuti gli altri pieghi che contengono la traduzione latina ed italiana del principio della *Henriade*. Non fu mai il gran Tasso così remunerato, ed il trionfo che gli fu preparato nel Campidoglio non era d'un tanto valore. Mi conceda d'indirizzare a Vostra Eminenza le dovute grazie al suo eccellentissimo nipote.

1. Voyez une note sur la lettre 1809.

2. Du 23 janvier 1738.

3. Voltaire parle de ce neveu, dans sa lettre du 23 avril 1749, à Querini. C'était peut-être il signor Tron, l'ambassadeur de Venise nommé dans la lettre 1804.

4. Louis Alamanni, auteur d'un poème sur l'*Agriculture (la Coltivazione)*; mort en 1556.

Sarò domani pubblicamente aggregato all'Accademia francese, nell'istesso tempo che l'Accademia della Crusca si procura il vantaggio d'acquistare l'Eminenza Vostra; ma questa è la differenza fra noi che l'Accademia della Crusca riceve un onore insigne dal vostro nome, laddove io ne ricevo un grande da quella di Parigi. Ho l'incombenza di pronunciare un lungo et tedioso discorso; ma, per quanto tedioso possa essere, non mancherò di mandarlo a Vostra Eminenza, essendo costumato di mandarle tributi, benchè indegni del suo merito.

Non dubito che le sia a quest'ora capitato il piego che contiene cinque o sei esemplari del mio piccolo *Saggio* italiano sopra una materia fisica, che io ho sottoposto al suo giudizio, e pel quale richiedo il suo patrocinio. Sarò sempre col più profondo rispetto ¹, etc.

1813. — A M. DE VAUVENARGUES.

Paris, lundi 9 mai ².

Nos amis, monsieur, peuvent continuer leurs feuilles. M. de Boze ³ fermera les yeux; mais il faut les fermer aussi avec lui, et ignorer qu'il veut ignorer cette contrebande de journal. Le chevalier de Quinsonas a abandonné son *Spectateur* ⁴. Il ne s'agit

1. *Traduction* : J'ai reçu pour comble de faveur la lettre imprimée et dédiée à son digne neveu, dans laquelle elle m'a fait connaître ce grand homme, barbare de nom mais de mœurs courtoises, et remarquable par ses œuvres, et où j'ai trouvé ces beaux vers italiens et latins qui me font un si grand honneur et qui sont un puissant encouragement à la vertu. Me sont également parvenus les autres plis qui contiennent la traduction latine et italienne de la *Henriade*. L'illustre Tasse ne fut pas ainsi récompensé, et le triomphe qui lui fut préparé au Capitole n'était pas de tant de prix. Qu'il me soit permis d'adresser à Votre Éminence les grâces dues à son très-excellent neveu.

Je serai demain publiquement reçu à l'Académie française, dans le même temps que l'Académie *della Crusca* aura l'avantage d'acquérir Votre Éminence. Il y a cette différence entre nous que l'Académie *della Crusca* reçoit de votre nom un honneur insigne, tandis que j'en reçois un grand de celle de Paris. J'ai l'embarras de prononcer un long et ennuyeux discours; mais, quelque ennuyeux qu'il soit, je ne manquerai pas de l'envoyer à Votre Éminence, ayant coutume de lui expédier mes tributs, bien qu'indignes de son mérite.

Je ne doute point qu'elle ait reçu à présent le paquet qui contient cinq ou six exemplaires de mon petit *Essai* italien sur des matières de physique, lequel j'ai soumis à son jugement, et pour lequel je réclame son patronage. Je serai toujours avec le plus profond respect, etc.

2. M. Gilbert, éditeur de Vauvenargues, possédait l'original de ce billet, écrit de la main de Voltaire et daté du *lundi 9*. C'était le jour même de sa réception à l'Académie.

3. Inspecteur de la librairie.

4. Le *Spectateur littéraire* est de Favier; mais il contient des pièces de Quinsonas.

plus, pour les *Observateurs*, que de trouver un libraire accommodant et honnête homme, ce qui est plus difficile que de faire un bon journal. Qu'ils se conduisent avec prudence, et tout ira bien. Je vous attends à deux heures et demie.

1814. — A M. DE VAUVENARGUES.

Versailles, 13 mai.

J'ai usé, mon très-aimable philosophe, de la permission que vous m'avez donnée. J'ai crayonné un des meilleurs livres¹ que nous ayons en notre langue, après l'avoir relu avec un extrême recueillement. J'y ai admiré de nouveau cette belle âme si sublime, si éloquente, et si vraie, cette foule d'idées neuves ou rendues d'une manière si hardie, si précise, ces coups de pinceau si fiers et si tendres. Il ne tient qu'à vous de séparer cette profusion de diamants de quelques pierres fausses ou enchâssées d'une manière étrangère à notre langue. Il faut que ce livre soit excellent d'un bout à l'autre. Je vous conjure de faire cet honneur à notre nation et à vous-même, et de rendre ce service à l'esprit humain. Je me garde bien d'insister sur mes critiques; je les soumets à votre raison, à votre goût, et j'exclus l'amour-propre de notre tribunal. J'ai la plus grande impatience de vous embrasser. Je vous supplie de dire à notre ami Marmontel qu'il m'envoie sur-le-champ ce qu'il sait bien. Il n'a qu'à l'adresser, par la poste, chez M. d'Argenson, ministre des affaires étrangères, à Versailles. Il faut deux enveloppes, la première à moi, la dernière à M. d'Argenson. Adieu, belle âme et beau génie.

1815. — A M. DE VAUVENARGUES.

Ce samedi au soir, 14 mai.

J'ai apporté à Paris, monsieur, la lettre que je vous avais écrite à Versailles. Elle ne vous en sera que plus tôt rendue. J'y ajoute que la reine veut vous lire, qu'elle en a l'empressement que vous devez inspirer, et que, si vous avez un exemplaire que vous vouliez bien m'envoyer, il lui sera rendu demain matin de votre part. Je ne doute pas qu'ayant lu l'ouvrage elle n'ait autant d'envie de connaître l'auteur que j'en ai d'être honoré de son amitié.

1. *L'Introduction à la connaissance de l'esprit humain*, ouvrage cité plus haut.

1816. — A M. BOURGEOIS¹.

Voici, monsieur, trois exemplaires; je vous supplie d'en accepter un, de présenter l'autre à l'Académie, et de donner le troisième à ma parente, à qui j'aurai l'honneur d'envoyer une édition de mes ouvrages sitôt que j'en aurai. Je lui épargne le port d'une lettre, et d'ailleurs je n'ai pas, en vérité, un moment à moi.

Je serais très-flatté que votre Académie me mît au nombre de ses associés. Ce n'est pas l'usage, dit l'Académie française; mais étant originaire du Poitou, je puis accepter cet honneur sans blesser les règlements de votre compagnie². Je vous supplie de l'assurer de mes respects, et de croire que vous m'avez inspiré, monsieur, des sentiments qui m'attachent à elle comme à vous. Le roi m'a fait le don de la première charge vacante de son gentilhomme ordinaire. C'est une très-grande grâce. Je vous en fais part comme à l'historien des gens de lettres de votre patrie. J'ai l'honneur d'être de tout mon cœur, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

1817. — DE VAUVENARGUES.

A Paris, dimanche matin, (15) mai 1746.

Je ne mérite aucune des louanges dont vous m'honorez. Mon livre est rempli d'impertinences et de choses ridicules. Je vais cependant travailler à le rendre moins méprisable³, puisque vous voulez bien m'aider à le refaire. Dès que vous m'aurez donné vos corrections, je mettrai la main à l'œuvre. J'avais le plus grand dégoût pour cet ouvrage; vos bontés réveillèrent mon amour-propre; je sens vivement le prix de votre amitié. Je veux du moins faire tout ce qui dépend de moi pour la mériter. J'ai dit à M. Marmontel ce que vous me chargiez de lui dire. J'attends impatiemment votre retour, et vous remercie tendrement.

VAUVENARGUES.

1. Même source que la lettre 1785. Cette lettre a dû être écrite entre le 10 et le 20 mai.

2. L'Académie de la Rochelle avait chargé Bourgeois d'offrir à Voltaire le titre d'associé, qui lui fut conféré le 25 mai 1746.— Les règlements de l'Académie française n'empêchèrent pas le poète de se faire recevoir membre de celles de Lyon, Bologne, Marseille, Bordeaux, Londres, Saint-Petersbourg, Cortone, Édimbourg, de la Crusca, des Arcades, et de Dijon. (H. B.)

3. Vauvenargues préparait alors une seconde édition de *l'Introduction à la connaissance de l'esprit humain*, suivie de *Réflexions et Maximes*.

1818. — A M. LE MARQUIS D'ARGENSON,

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

A Paris, le 16 mai.

Voici, monseigneur, ma bavarderie académique. Je fourre partout mes vœux pour la paix¹. On dit que je suis bon citoyen ; comment ne le serais-je pas ? il y a quarante ans que je vous aime.

Allez, si vous voulez, à Rotterdam ; mais revenez à Paris avec des branches d'olivier, et vous entendrez des *hosanna in excelsis*. Permettez que je mette dans votre paquet un imprimé pour M. l'abbé de La Ville, et un pour M. Charlier votre hôte, et hôte très-aimable.

Je ne sais pas comment sont les actions d'Angleterre, mais je garde les miennes. Fais-je bien, mon maître ? J'ai tant de confiance aux grandes actions du roi ! Mon Dieu, que je vous aimerai si vous faites tout ce que vous avez tant d'envie de faire !

Voilà M. l'évêque de Bazas mort ; cette place conviendrait-elle à M. l'abbé de La Ville² ? On en a déjà parlé dans l'Académie ; mais il faudrait écrire, et faire agir des amis. Gardez-moi le secret.

1819. — A MADAME LA COMTESSE DE VERTEILLAC³.

A Paris, ce 21 mai.

Je n'ai entendu parler, madame, ni de M. le marquis Scipion Maffei, ni de sa *Méropé*⁴. Je viendrai recevoir vos ordres dès que ma santé me permettra de sortir. Il y a longtemps que vous savez quelle est mon ambition de vous faire ma cour. Cette passion a été jusqu'ici malheureuse, mais je me flatte qu'enfin la persévérance sera récompensée.

J'ai l'honneur, etc.

VOLTAIRE.

1. Voyez la fin de son *Discours de réception*, tome XXIII, page 217.

2. L'abbé de La Ville l'eut en effet.

3. Marie-Magdelène-Angélique de La Brousse, comtesse de Verteillac, ou Verteillac, morte le 21 octobre 1751.

4. Quand, vers la fin de 1745, l'ambassadeur de Venise (*il signor Tron, nipote di Querini*) passa par Vérone pour se rendre en France, Maffei le chargea de remettre à Voltaire un paquet contenant quelques exemplaires de la *Méropé* italienne, dont un était sans doute destiné à la comtesse de Verteillac. Ce paquet, remis à Paris, par l'ambassadeur même, aux domestiques de Voltaire, tandis que celui-ci était à Versailles, s'égara probablement entre leurs mains. (CL.)

1820. — A M. DE VAUVENARGUES.

22 mai.

La plupart de vos pensées me paraissent dignes de votre âme et du petit nombre d'hommes de goût et de génie qui restent encore dans Paris, et qui méritent de vous lire. Mais, plus j'admire cet esprit de profondeur et de sentiment qui domine en vous, plus je suis affligé que vous me refusiez vos lumières. Vous avez lu superficiellement une tragédie¹ pleine de fautes de copiste, sans daigner même vous informer de ce qui pouvait être à la place de vingt sottises inintelligibles qui étaient dans le manuscrit. Vous ne m'avez fait aucune critique. J'en suis d'autant plus fâché contre vous que je le suis contre moi-même, et que je crains d'avoir fait un ouvrage indigne d'être jugé par vous. Cependant je méritais vos avis, et par le cas infini que j'en fais, et par mon amour pour la vérité, et par une envie de me corriger qui ne craint jamais le travail, et enfin par ma tendre amitié pour vous.

1821. — DE M. DE VAUVENARGUES.

A Paris, lundi matin, 23 mai.

Vous me soutenez, mon cher maître, contre l'extrême découragement que m'inspire le sentiment de mes défauts. Je vous suis sensiblement obligé d'avoir lu sitôt mes *Réflexions*. Si vous êtes chez vous, ce soir, ou demain, ou après-demain, j'irai vous remercier. Je n'ai pas répondu hier à votre lettre, parce que celui qui l'a apportée l'a laissée chez le portier, et s'en est allé avant qu'on me la rendit. Je vous écrirais et je vous verrais tous les jours de ma vie si vous n'étiez pas responsable au monde de la vôtre.

Ce qui a fait que je vous ai si peu parlé de votre tragédie², c'est que mes yeux souffraient extrêmement lorsque je l'ai lue, et que j'en aurais mal jugé après lecture si mal faite. Elle m'a paru pleine de beautés sublimes. Vos ennemis répandent dans le monde qu'il n'y a que votre premier acte qui soit supportable, et que le reste est mal conduit et mal écrit. On n'a jamais été si horriblement déchaîné contre vous qu'on l'est depuis quatre mois. Vous devez vous attendre que la plupart des gens de lettres de Paris feront les derniers efforts pour faire tomber votre pièce. Le succès médiocre de *la Princesse de Navarre* et *du Temple de la Gloire* leur fait déjà dire que vous n'avez plus de génie. Je suis si choqué de ces impertinences qu'elles me dégoûtent non-seulement des gens de lettres, mais des lettres mêmes. Je vous conjure, mon cher maître, de polir si bien votre ouvrage

1. *Sémiramis*, qui ne fut représentée que deux ans plus tard, le 29 septembre 1748.

2. *Sémiramis*.

qu'il ne reste à l'envie aucun prétexte pour l'attaquer. Je m'intéresse tendrement à votre gloire, et j'espère que vous pardonnerez au zèle de l'amitié ce conseil, dont vous n'avez pas besoin.

VAUVENARGUES.

1822. — A M. DE VAUVENARGUES.

Ce lundi, 23 mai.

J'ai peur d'être né dans le temps de la décadence des lettres et du goût; mais vous êtes venu empêcher la prescription, et vous me tiendrez lieu du siècle qui me manque. Bonjour, homme aimable et homme de génie; vous me ranimez, et je vous en ai bien de l'obligation. Je vous soumettrai mes sentiments et mes ouvrages. Votre société m'est aussi chère que votre goût m'est précieux.

1823. — A MADAME LA COMTESSE DE VERTEILLAC.

A Paris, ce 30 mai.

Il est très-vrai, madame, que, si mon goût décidait de ma conduite, il y a longtemps que je vous aurais fait ma cour. Je n'ai reçu que des paquets de M. le cardinal Querini, et il y a plus de trois ans que je n'ai des nouvelles de M. Maffei. J'ai reçu une *Méropé*, mais c'est une traduction hollandaise¹ de ma tragédie jouée à Amsterdam. Voilà, madame, toutes les nouvelles que j'ai des *Méropes*. J'ai demandé aux gens de M^{me} du Châtelet et aux miens s'ils n'avaient point reçu de paquet; on ne m'a donné aucun éclaircissement. J'aurai l'honneur de venir vous assurer de mon profond respect.

VOLTAIRE.

1824. — A M. DE VAUVENARGUES.

Mai.

Je vais lire vos portraits². Si jamais je veux faire celui du génie le plus naturel, de l'homme du plus grand goût, de l'âme la plus haute et la plus simple, je mettrai votre nom au bas. Je vous embrasse tendrement.

1. Cette traduction, publiée en 1746, est de Jean Feitama, neveu de Sibrand Feitama, traducteur de *la Henriade*, de *Brutus*, et d'*Alzire*, né à Amsterdam en 1694.

2. Allusion aux *Caractères*, dont le manuscrit est chargé de corrections faites par Voltaire.

1825. — AU CARDINAL QUERINI.

1 giugno.

Eminenza, sono strinto ora, con un forte e dolce nodo, a l' Eminenza Vostra. Mentre che ella è aggregata all' Accademia della Crusca, ricevo il medesimo onore; ed il discepolo viene introdotto sotto il patrocinio del maestro. L' Accademia ha voluto, in una volta, acquistare un compagno paesano, ed un servidore forestiero.

Il signore principe di Craon mi ha fatto l' onore d' informarmi della singolare bontà dell' Accademia verso di me, e ne ho risentito tanto più di giubilo, e di riconoscenza, quanto più questa pregiatissima grazia m' intitola ai vostri nuovi favori.

Spero che Vostra Eminenza avrà ricevuto le mie lettere del passato mese, colla lettera di ringraziamento al suo degno nipote che misi nel di lei piego.

Se ben mi rammento, presi l' ardire, nella mia ultima scritta ¹, di richiederla d' un favore. La pregai, come la prego ancora umilmente, e colle più vive premure, di degnarsi darmi alcuni rischiarimenti sopra la difficoltà mossa tra noi intorno ai nostri commedianti, che rappresentano, in presenza del re e di tutta la corte, tragedie e commedie scritte con la più severa decenza, adornate di tutti i principii della vera virtù, e soda morale. Non pare nè giusto nè convenevole che quelli che vengono pagati dal re per rappresentare tali onorevoli componimenti, restino indegnamente confusi con quelli antichi istrioni barbari, che andavano sfacciatamente trattenendo la più infima plebe colle più vili brutture. Eglino meritavano la scomunica della Chiesa, e la severa correzione dei magistrati; ma, essendo i tempi ed i costumi felicemente cambiati, sembra oggi convenevole ai più savii personaggi che si faccia la giusta distinzione tra quelli che meritano il nome d' infami, e questi che sono degni d' essere assunti nel numero de' più degni cittadini. Supplico Vostra Eminenza di degnarsi dirmi come s' usi con loro in Roma, e qual sia il di lei parere sopra tal caso. Aggiungerò questo nuovo favore a tanti che si è compiaciuta di compartirmi ².

1. Cette lettre a été perdue, ou bien Voltaire crut avoir adressé à Querini, relativement aux comédiens, les questions dont il s'agit dans le deuxième alinéa de celle du 6 avril précédent, à Cerati.

2. Traduction : Me voici attaché à cette heure à Votre Éminence par un fort et doux nœud. Pendant qu'elle est reçue à l'Académie della Crusca, je reçois le

1826. — A MADAME LA COMTESSE DE VERTEILLAC.

A Paris, ce 3 juin.

Vous jugez bien, madame, que, si j'avais reçu le paquet il y a cinq mois, il y aurait cinq mois que j'aurais eu l'honneur de vous le porter. J'ai eu celui d'aller chez vous et chez monsieur l'ambassadeur¹ de Venise. Je fais toutes les diligences possibles pour savoir si le paquet n'aurait point été porté à Versailles, où je demeurais pour lors chez M. le duc de Richelieu. Vous sentez, madame, combien je regretterais la perte d'un manuscrit de M. de Maffei, et combien je sentirais cette perte redoublée par celle que vous feriez. M^{me} du Châtelet a fait chercher, ces jours-ci, dans son appartement de Versailles, et assurément on ne négligera rien pour retrouver une chose si intéressante.

J'ai l'honneur d'être avec respect....

VOLTAIRE.

même honneur, et le disciple s'introduit sous le patronage du maître; l'Académie acquiert en même temps un compatriote et un serviteur étranger.

M. le prince de Craon m'a fait l'honneur de m'informer de la singulière bonté de l'Académie envers moi, et j'en ai ressenti d'autant plus de joie et de reconnaissance que cette grâce très-estimée me donne de nouveaux titres à vos faveurs.

J'espère que Votre Éminence aura reçu mes lettres du mois passé, avec celle de remerciements à son digne neveu, que j'ai envoyée sous le même pli.

Si je me souviens bien, j'ai pris la hardiesse dans une dernière missive de lui réclamer un service. Je la priaï et je la prie encore très-humblement, et avec les plus vives instances, de me donner quelques éclaircissements sur la difficulté soulevée entre nous relativement à nos comédiens qui représentent, en présence du roi et de toute la cour, des tragédies et des comédies écrites avec la plus sévère décence et ornées des maximes de la véritable vertu et de la solide morale. Il ne paraît ni juste ni convenable que les artistes qui sont payés par le roi pour jouer des compositions si honorables demeurent indignement confondus avec ces anciens histrions barbares qui amusaient grossièrement la populace avec les plus viles bêtises. Ceux-ci méritaient l'excommunication de l'Église et le châtiment sévère des magistrats. Mais, les temps et les mœurs étant heureusement changés, il semble aujourd'hui équitable aux plus habiles personnages que la distinction soit faite entre ceux qui méritaient le nom d'infâmes et ceux qui sont dignes d'être inscrits au nombre des meilleurs citoyens. Je supplie Votre Éminence de daigner me dire comment on en use à Rome à leur égard, et quel est son avis sur ce point. J'ajouterai cette nouvelle faveur à tant d'autres qu'il lui a plu de m'accorder.

1. Voyez plus haut une note de la lettre 1819.

1827. — A M.*** 1,

A L'OCCASION DE LA LETTRE DE M. D'ARGENSON A M. VAN HOEY,
AMBASSADEUR DES PROVINCES-UNIES 2.

Juin.

Le roi mon maître, monsieur, qui ne prend de parti dans les querelles de l'Europe que celui du bien public et de la paix nécessaire qu'il désire, a lu avec beaucoup d'attention la lettre que le roi de France a fait écrire par son ministre à l'ambassadeur des États-Généraux au sujet du prince Charles-Édouard, et de ses partisans qui ont succombé par le sort de la guerre, après des prodiges de valeur. Le roi mon maître en eût écrit autant, s'il en eût été requis, quoiqu'il ne soit pas lié par le sang à la maison de Stuart, et le mérite du prince Édouard peut suffire pour engager tout monarque, ami du courage et de la clémence, à faire une telle démarche.

Nous avons été étrangement surpris dans notre cour que plusieurs personnes à Paris aient trouvé dans cette lettre, écrite au nom du roi de France, trop peu de hauteur, et que le conseil de Londres l'ait jugée trop audacieuse.

Notre cour, qui ne se détermine ni par les cabales qui peuvent partager Paris, ni par l'esprit qui anime la cour de Saint-James, a pensé unanimement que cette déclaration des sentiments du roi de France est digne à la fois d'un roi très-chrétien qui fait la guerre en voulant la paix, et qui a la vertu de représenter à son ennemi même ce que les rois doivent à l'humanité. Non-seulement nous avons regardé cette démarche comme une action de générosité, mais comme une ouverture d'accommodement. Nous sommes persuadés ici de deux choses : que le ministère de France veut sincèrement la paix, et qu'il fera toujours la guerre avec vigueur.

Il serait bien temps que cette guerre, dont nous ne laissons pas de ressentir les effets par l'interruption de notre commerce, pût finir ; nous l'avons espéré quand nous avons vu que la plus grande partie des Provinces-Unies la désirait de bonne foi, et

1. Éditeurs, de Cayrol et François. — Cette lettre diplomatique a été écrite après la bataille de Culloden, qui ruina les espérances de Charles-Édouard. Une note placée au commencement de la page porte : « Lettre de M***, chambellan du roi de P..., à M***. » On sait que Voltaire servit plus d'une fois de sa plume et par des démarches secrètes la politique généreuse du ministère de cette époque. (A. F.)

2. Voyez la lettre à d'Argenson, du 15 avril.

que le roi de France avait poussé ce grand ouvrage jusqu'à signer avec le roi de Sardaigne un traité qui devait contenter plus d'une partie intéressée, et produire sûrement le bien général. Dieu n'a pas permis que des intentions si nobles et une politique si admirable aient eu leur effet ; mais il est bien difficile qu'à la fin elles ne réussissent pas : car j'ose dire qu'un roi puissant et bien servi, qui désire réellement la paix, ne peut longtemps la désirer en vain. Il serait bien étrange que le roi très-chrétien la proposât dans Anvers, à la tête de plus de cent mille hommes, et ne l'obtint pas. Mais alors qui devrions-nous bénir, qui devrions-nous condamner ? A qui imputer le malheur de l'Europe, et sur qui en tomberont les calamités ? etc.

Au reste, monsieur, soyez persuadé que ce sont les ennemis de cette paix qui font courir tous les petits bruits dont vous me parlez, qui accréditent des rumeurs ridicules, et qui chargent un ministère si bien intentionné de leurs propres discours et de leurs expressions basses et indécentes. Nous recevons ici toutes ces petites calomnies avec le mépris qu'elles méritent.

1828. — A M. LE MARQUIS D'ARGENSON ¹.

A Paris, samedi 10 juin.

Je vous ai envoyé ce matin le petit billet ; je voulais avoir l'honneur de vous voir. Vous ne me faites rien dire. Sachez que j'ai dit à M^{me} de Pompadour que vous pourriez bien la venir voir aujourd'hui. Voulez-vous que j'aie l'honneur de vous y accompagner ? Je vous dirais en chemin bien des choses ; mais vous en avez trop à faire. Comptez que personne ne vous est plus solidement attaché que M^{me} du C. et V.

La paix, monseigneur, la paix, et vous êtes un grand homme, *même parmi les sots.*

1829. — A M. LE PRINCE DE CRAON ².

Giugno.

Un cittadino avanzato al titolo di conte dell' impero non sene tiene tanto onorato quanto io lo sono dalla mia aggregazione

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Marc de Beauvau-Craon, prince du Saint-Empire, né le 29 avril 1679, mort en 1754. Il était alors président du conseil de régence, à Florence, et grand écuyer du grand-duc de Toscane. Le treizième de ses vingt enfants fut M. Fr.-Cath. de Beauvau-Craon, marquise de Boufflers, mère du chevalier de Boufflers.

all' Accademia della Crusca. I versi gentilissimi, co' quali Vostra Eccellenza si è compiacciuta di accompagnare verso di me la polizza del favore conferitomi da questa celebratissima Accademia, producono in me un nuovo riconoscimento accresciuto ancora dal celebrato nome Alamanni, di cui la gloria vien' ancora avanzata da voi. Non m' è incognito il bel poema *della coltivazione* di quel nobil fiorentino Luigi Alamanni, emulo di Virgilio, e vostro antenato, maestro di casa della regina Caterina de' Medici. Egli fu giustamente protetto dal re Francesco primo, quel gran principe che incominciò ad annestare i selvatici allori delle muse, galliche nei verdi ed eterni allori di Firenze. Fù questo Luigi Alamanni le delizie della corte di Francia, e mi pare oggi di ricevere, dal più degno de' suoi nipoti, un contrassegno di gratitudine verso la nostra nazione; ma, meno o meritato le sue cortesissime espressioni, più risento la sua benignità; ed esibisco la mia prontezza a ringraziarnela.

Le porgo la supplica di presentare all' Accademia la lettera che ho l'onore di rimetterle, nella quale Vostra Eccellenza vedrà quali siano i miei ardenti sensi di riconoscimento e di venerazione.

Piacesse a Dio che potessi ringraziare l' Accademia di viva voce; ma, se la presenza di codesti valentissimi letterati fosse per accrescere in me la gratitudine e l'ammirazione, sarebbe per sminuire la stima della quale si sono degnati d'onorarmi. Non voglio però perdere la speranza di riverire un giorno i miei maestri e benefattori, e dirvi, o mio signore, quanto io sono desideroso di ricevere i vostri comandi.

Non ardirò intitolarmi il vostro socio, ma mi chiamerò sempre, di Vostra Eccellenza¹, etc.

1. *Traduction* : Un citoyen décoré du titre de comte de l'empire ne se tient pas pour aussi honoré que je crois l'être par mon admission dans l'Académie della Crusca. Les jolis vers dont il a plu à Votre Excellence d'accompagner le brevet de la faveur qui m'a été conférée par cette célèbre Académie ont excité en moi une nouvelle reconnaissance, accrue par le nom célèbre d'Alamanni, dont vous augmentez encore la gloire. Je connais le beau poème de *la Culture*, de ce noble Florentin Louis Alamanni, émule de Virgile et votre ancêtre, maître d'hôtel de la reine Catherine de Médicis. Il fut à juste titre protégé par le roi François I^{er}, ce grand prince qui commença à greffer les lauriers sauvages des muses françaises sur les verts et éternels lauriers de Florence. Ce Louis Alamanni fut les délices de la cour de France, et il me semble recevoir aujourd'hui du plus digne de ses neveux un certificat de gratitude envers notre nation. Mais moins j'ai mérité ses très-courtoises expressions, plus je ressens sa bienveillance et j'ai d'empressement à l'en remercier.

Je la supplie de présenter à l'Académie la lettre que j'ai l'honneur de lui

1830. — AGLI ACCADEMICI DELLA CRUSCA,

A FIRENZE.

Parigi, 12 giugno.

Eccellentissimi signori, il favore che io ricevo dalla vostra somma benignità mi fa giudicare l'Eccellenze Vostre possono aggregare alla loro tanto pregiata Accademia i menomi discepoli, come gli antichi Romani concedevano alcune volte il titolo di *Civis romanus* ai meno cospicui forestieri, nei quali si era scoperta vera ammirazione, e sincera parzialità delle virtù romane. È già un pezzo che non fù collocata in nissuno Francese la grazia della quale m'avete onorato, giacchè io reputo il signor duca di Nevers non meno Toscano¹ che Francese; il Chapelain, il Ménage, e l'abbate Regnier-Desmarais, che riceverono anticamente il medesimo onore, erano molto più pratici di tutte le finezze della vostra bellissima lingua, e più versati di me nella vostra eloquenza, benchè non più appassionati d'essa. Ebbero eziandio il nobile ardire di scrivere versi italiani, e questi loro tentativi servirono a comprovare quanto poetica sia la favella toscana, e che bel soccorso ella somministra ad un virtuoso, poichè succedero in comporre versi italiani, ma non potettero mai riuscire nella nostra poesia. Erano fanciulli che non potevano camminare agevolmente senza la mano della loro madre; e, davvero, la lingua toscana, questa figlia primogenita del latino, è la madre di tutte le buone arti, e specialmente della poesia; o bevuto io troppo tardi le dolci acque del vostro bel sacro fonte; non ho letto i vostri divini poeti, che dopo aver faticato le Muse galliche coi miei componimenti. Al fine mi sono rivolto ai vostri autori, e ne sono stato innamorato. Avete mostrato pietà della mia passione, e l'avete infiammata.

Mi pare che il mio gusto nel leggerli sia divenuto già più vivace, e più affinato dall'onore che l'Eccellenze Vostre m'hanno compartito; mi sembra che io sia fatto maggiore di me; e, se

remettre. Votre Excellence y verra quels sont mes vifs sentiments de reconnaissance et de vénération.

Plût à Dieu que je pusse remercier l'Académie de vive voix; mais si la présence de ces éminents littérateurs était capable d'accroître en moi la gratitude et l'admiration, elle pourrait diminuer d'autre part l'estime dont ils m'ont daigné honorer. Je ne veux point cependant perdre l'espoir de révéler un jour mes maîtres et bienfaiteurs, et de vous dire, monseigneur, combien je suis désireux de recevoir vos commandements.

Je n'oserai pas me nommer votre collègue, mais je me proclamerai toujours, etc.

1. Le duc de Nevers naquit à Rome, selon la *Bibliographie universelle*. (Cl.)

non posso scrivere con eleganza in toscano, avrò almeno la consolazione di leggere le belle opere della vostra Accademia, e non senza profitto. Vi sono dunque in debito, non solamente d'un onore, ma ancora d'un piacere; e non si può mai conferire una più grande grazia. Mentre che amerò la virtù, cioè fintantochè sarò uomo, resterò cumulado di vostri favori, e mi dirò sempre coi più vivi sentimenti di riconoscenza, e col più ossequioso rispetto ¹.....

VOLTAIRE.

1831. — A M. LE CHEVALIER DE FALKENER ².

Paris. 13 juin.

My dearest and most respected friend, although I am a popish dog, much addicted to His Holiness, and like to be saved by his power, yet I retain for my life something of the english in me; and I can not but pay you my compliment upon the brave conduct of your illustrious duke. You have made a rude, rough campaign in a climate pretty different from that of Turkey.

1. *Traduction* : Très-excellents seigneurs, la faveur que je reçois de votre suprême bienveillance me fait juger que Vos Excellences peuvent associer à votre célèbre Académie les moindres écoliers, comme les anciens Romains accordaient quelquefois le titre de *Civis romanus* aux moins notables étrangers chez qui se montrait une véritable et sincère admiration des vertus romaines. Il y a longtemps qu'un Français a obtenu la grâce dont vous m'avez honoré, car je considère le duc de Nevers comme non moins Italien que Français. Chapelain, Ménage, l'abbé Regnier-Desmarais, qui anciennement reçurent le même honneur, connaissaient beaucoup mieux les finesses de votre belle langue et étaient plus versés dans votre éloquence, bien que non plus passionnés pour elle. Ils eurent la noble hardiesse d'écrire des vers italiens, et leurs tentatives servirent à prouver combien est poétique l'idiome toscan, et quel secours il fournit à un artiste, puisqu'ils réussirent dans la composition des vers italiens tandis qu'ils n'avaient pu avoir de succès dans notre poésie. C'étaient des enfants qui ne pouvaient marcher sans la main de leur mère, et, en vérité, la langue toscane, cette fille aînée du latin, est la mère de tous les beaux-arts et spécialement de la poésie. J'ai bu trop tard les douces eaux de votre source sacrée, je n'ai lu vos divins poètes qu'après avoir fatigué les muses françaises de mes compositions. Enfin, je me suis tourné vers vos auteurs et j'en suis tombé amoureux. Vous avez eu pitié de ma passion et vous l'avez enflammée.

Il me semble que mon goût à les lire soit devenu plus vif et plus raffiné par suite de la distinction que Vos Excellences m'ont décernée. Je me parais plus grand que moi-même; et si je ne puis écrire avec élégance en italien, j'aurai du moins la consolation de lire les beaux ouvrages de votre Académie, et non sans profit. Je ne vous suis donc pas seulement redevable d'un honneur, mais aussi d'un plaisir; et plus grande faveur ne peut jamais être accordée. Tant que j'aimerai la vertu, c'est-à-dire aussi longtemps que je serai homme, je resterai comblé de vos faveurs, et je me dirai avec les plus vifs sentiments de reconnaissance et le plus profond respect...

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

You have got amongst your prisoners of war a French noble man called the marquis d'Eguilles, brother to that noble and ingenious madman who has wrote the *Lettres juives*. The marquis is possessed of as much wit as his brother, but is a little wiser. I think no body deserves more your obliging attention, I dare say kindness. I recommend him to you from my heart. My dear Falkener is renowned in France for many virtues and dear to me for many benefits; let him do me this new favour, I will be attached to him for all my life.

Farewell, my dear friend; let all men be friends, let peace reign over all Europe!

1832. — A. M. BERGER *,

DIRECTEUR DE L'OPÉRA.

Du 13 juin.

Il me serait bien peu séant, monsieur, qu'ayant fait *le Temple de la Gloire* pour un roi qui en a tant acquis, et non pour l'Opéra, auquel ce genre de spectacle trop grave et trop peu voluptueux ne peut convenir, je prétendisse à la moindre rétribution et à la moindre partie de ce qu'on donne d'ordinaire à ceux qui tra-

1. *Traduction* : Mon très-cher et très-respectable ami, quoique je sois un chien de papiste, très-dévoûé à Sa Sainteté et espérant bien d'être sauvé par sa puissance, cependant je conserve en moi pour la vie quelque chose d'anglais, et je ne peux que vous faire mon compliment de la vaillante conduite de votre illustre duc. Vous venez de faire une campagne dure et pénible, dans un climat un peu différent de la Turquie *.

Vous avez l'avantage d'avoir parmi vos prisonniers de guerre un gentilhomme français, appelé le marquis d'Éguilles, frère du généreux et spirituel fou ** qui a écrit les *Lettres juives*. Le marquis est plein d'esprit comme son frère; mais il est un peu plus sage. Je crois que personne ne mérite davantage votre obligeant intérêt, j'ose même dire votre amitié. Je vous le recommande de tout mon cœur. Mon cher Falkener est renommé en France pour bien des vertus; il m'est cher, à moi, pour mille bontés: qu'il m'accorde cette nouvelle faveur, je lui serai attaché à jamais.

Adieu, mon cher ami; que tous les hommes soient amis! que la paix règne sur toute l'Europe. (A. F.)

2. Ancien receveur général des finances du Dauphiné. Il eut la direction de l'Opéra depuis 1744 jusqu'en 1747, en société avec le chevalier de Mailly, colonel de dragons, qui prit, dans l'acte, le nom de *Venture*. Il s'agit, dans cette lettre, des honoraires qui étaient dus aux auteurs du *Temple de la Gloire*, opéra remis au théâtre de l'Académie royale de musique en 1746. Ce M. Berger n'est pas le même que celui à qui sont adressées d'autres lettres (voyez, tome XXXIII, une note de la lettre 367).

* Falkener avait suivi le duc de Cumberland en Écosse.

** Le marquis d'Argens.

vailent pour le théâtre de l'Académie de musique. Le roi a trop daigné me récompenser, et ni ses bontés ni ma manière de penser ne me permettent de recevoir d'autres avantages que ceux qu'il a bien voulu me faire. D'ailleurs, la peine que demande la versification d'un ballet est si au-dessous de la peine et du mérite du musicien ; M. Rameau est si supérieur en son genre, et, de plus, sa fortune est si inférieure à ses talents, qu'il est juste que la rétribution soit pour lui tout entière. Ainsi, monsieur, j'ai l'honneur de vous déclarer que je ne prétends aucun honoraire ; que vous pouvez donner à M. Rameau tout ce dont vous êtes convenu sans que je forme la plus légère prétention. L'amitié d'un aussi honnête homme que vous, monsieur, et d'un amateur aussi zélé des arts, m'est plus précieuse que tout l'or du monde. J'ai toujours pensé ainsi ; et, quand je ne l'aurais pas fait, je devrais commencer par vous et par M. Rameau. C'est avec ces sentiments, monsieur, et avec le plus tendre attachement que j'ai l'honneur d'être, etc. ¹

1833. — A M. LE MARQUIS D'ARGENSON ².

Paris, jeudi 23 juin.

Triomphez en tout, comme vous venez de l'emporter pour mon cher abbé de La Ville³. Comptez, monseigneur, que vous viendrez à bout de tout, et qu'il est impossible qu'un cœur si noble, un esprit si droit, un travail si supérieur, ne vous assurent tout ce que vous méritez : *car cettuy là est pour faire grand pourfit à l'Estat et à son maistre.*

1834. — A M. MULLER ⁴.

Versailles, 28 junii 1746.

Si longo et gravi morbo non laboravissem, citius tibi et venerandæ imperiali Academiæ quas debeo reddidissem gratias. Semper miratus sum quantam orbi terrarum utilitatem afferent tot nova virorum doctissimorum collegia, quæ quasi communem inter

1. Le catalogue des autographes vendus à la salle Drouot le 17 avril 1880 signale, à la date du 15 juin 1746, une lettre du Père Roger Boscovich, célèbre mathématicien et écrivain italien, mandant à Voltaire que l'Académie des Arcades l'a admis, à l'unanimité, parmi ses membres.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Il venait d'être nommé membre de l'Académie française.

4. Gérard-Frédéric Muller, né en 1705, mort en 1783; voyez tome XVI, page 374.

se rempublicam erexerunt a finibus Italiæ usque ad Finlandiæ terminos. Cum inter se dimicent reges, academiæ vinculo sapientiæ unitæ sunt, et cum vesana ambitio tot regna perturbet, tot devastet provincias, amor bonarum artium Anglos, Germanos, Gallos, Italos arcte conjungit et, ut ita dicam, ex omnibus populis selectum unum populum efficit.

Sed præcipue mira semper veneratione prosequare vestram imperialem Academiam, quæ nata est cum Petri Magni imperio, et ædificata cum urbe Petropoli in loco antea Europæ fere ignoto, ubi nec ullum civitatis vestigium, nec rusticorum mapalium erat. Hæc omnia de nihilo creavit magnus ille legislator, et nunc jam novem volumina vestra societate prodierunt in lucem in quibus multa reperiuntur quæ eruditissimos etiam possint erudire, cum nihil de hoc genere in publicum exierit in multis antiquorum et florentibus imperiorum metropolibus.

Exspecto ardentissime decimum volumen, quod cæteris quæ jam teneo et in celeberrima dominæ du Châtelet bibliotheca reposita sunt, cum summa voluptate adjungam. Si mea me valetudo patitur adhuc studiis quæ amavi et colui operam dare, in latinam linguam vertam dissertationem quam nuperrime misi anglice scriptam ad regiam Londini Societatem, et italice ad Institutum Bolonianum, quibus illustribus academiis abhinc aliquo annis sum aggregatus. Agitur in hac diatriba¹ de antiquis petrificationibus et conjectis, ut aiunt, ubique stupendarum, quas terrarum orbis dicitur expertus fuisse mutationum monumentis. Hanc tibi, vir eruditissime et celeberrime, mittam latine elaboratam, et meas Academiæ judicio submittam cogitationes. Cæterum nunquam honoris mihi ab Academia conferti immemor ero. Te rogo enixe ut velis sociis tuis omnes animi mei sensus, gratitudinem, venerationem, curam, amorem testificari. Cum essem Berelonini, decreveram usque ad urbem Petri Magni iter facere, et cuncta tanti hominis vestigia et opera intueri, sed præcipue Academiæ et tuorum spectator esse laudum; nec mea valetudo, nec temporum opportunitas hac me permiserunt frui voluptate. Nunc magna me consolatio recreat cum me unum e vestris civibus putem.

Vale, et mihi Academiæ gratiam et tuam vitæ meæ ornamentum conserva².

1. C'est la *Dissertation sur les changements arrivés dans le globe*, etc., qu'on a vue tome XXIII, page 219.

2. *Traduction* : Si je n'avais pas été accablé par une maladie grave et longue, j'aurais exprimé plus tôt les remerciements que je vous dois, ainsi qu'à la respec-

1835. — A. M. BOURGEOIS 1.

Puisque vous travaillez, monsieur, à une bibliothèque poitevine, et que j'ai, dit-on, l'honneur de sortir d'une petite famille du Poitou, puisque me voilà tout Poitevin, par le titre d'académicien de la Rochelle dont je suis honoré², puisque enfin vous voulez bien parler de moi, il faut que vous soyez instruit de toutes mes faiblesses. Une qui m'est la plus ordinaire, et dont je vous fais ma confession, est de mettre dans un portefeuille les lettres que je reçois et de croire toujours que je répondrai demain : des études de différent genre, des voyages, des maladies, font que ce demain ne vient point, et quelquefois au bout d'un mois je finis

table Académie impériale. J'ai toujours admiré la grande utilité qu'offrent au monde toutes ces nouvelles associations de savants qui ont en quelque sorte formé parmi elles une république depuis les frontières de l'Italie jusqu'aux confins de la Finlande. Tandis que les rois se combattent, les académies sont unies par le lien de la sagesse; pendant qu'une cruelle ambition trouble tant de royaumes et dévaste tant de provinces, l'amour des arts unit intimement les Anglais, les Allemands, les Français et les Italiens, et en forme pour ainsi dire un peuple choisi.

Mais je suis pénétré de respect surtout pour votre Académie impériale, qui est née avec l'empire de Pierre le Grand, et qui a été édifiée avec Saint-Petersbourg, dans un lieu autrefois presque ignoré de l'Europe, où il n'y avait ni le vestige d'une ville, ni même un village. Ce grand législateur a créé tout cela de rien, et déjà votre société a mis au jour neuf volumes dans lesquels se trouvent beaucoup de choses qui peuvent instruire les plus instruits, attendu qu'en ce genre il n'a rien été publié dans les métropoles florissantes de plusieurs États anciens.

J'attends avec la plus vive impatience le dixième volume que j'aurai un grand plaisir à réunir aux autres qui se trouvent dans la bibliothèque de M^{me} du Châtelet. Si ma santé me permet de me livrer de nouveau aux études que j'aime et que j'ai cultivées, je traduirai en latin une dissertation que j'ai récemment envoyée en anglais à la Société royale de Londres, en italien à l'Institut de Bologne; académies illustres, qui, depuis plusieurs années, m'ont admis au nombre de leurs membres. Dans ce mémoire il s'agit d'anciennes pétrifications, monuments qui, comme on le dit, sont répandus sur toute la surface de la terre dont ils attestent les changements. Je vous l'enverrai comme à un homme célèbre et érudit, et je soumettrai mes idées au jugement de l'Académie. Au reste, je n'oublierai jamais l'honneur que m'a fait l'Académie; je vous prie instamment d'informer vos confrères de mes sentiments de reconnaissance, de vénération, d'attachement, et d'amitié. Lorsque j'étais à Berlin, j'avais résolu de me rendre à la ville de Pierre le Grand, et d'y contempler les traces et les créations de ce grand homme, et surtout d'être témoin des éloges qui vous sont dus ainsi qu'à l'Académie; mais ni ma santé ni le temps ne m'ont permis de jouir de ce plaisir. Maintenant j'éprouve une grande consolation en me considérant comme un de vos concitoyens.

Adieu; conservez-moi votre bienveillance et celle de l'Académie, qui embellissent mon existence.

1. Même source que la lettre 1785.

2. Inutile d'avertir le lecteur que la Rochelle n'est point dans le Poitou, mais dans l'Aunis. (H. B.)

par ignorer si j'ai répondu ou non, par être honteux de moi-même, et par un beau et inutile dessein de me corriger. Je sais bien que j'ai dû vous prier de présenter à l'Académie mes très-humbles remerciements, que j'ai dû vous dire combien je suis touché de cette adoption, mais je vous avoue que je ne sais si j'ai rempli ce devoir. Si malheureusement je suis coupable, je vous supplie, monsieur, d'obtenir ma grâce. L'attachement véritable que j'aurai toute ma vie pour une Académie qui fait l'honneur de mon ancienne patrie réparera la faute que je crains d'avoir faite. Je compte avoir l'honneur de vous envoyer dans quelques semaines, à vous, monsieur, et à l'Académie, une édition nouvelle de *la Henriade*. La mémoire de mon héros est précieuse aux Rochelois. On aura toujours de l'indulgence pour *la Henriade* en faveur de Henri IV. Je vous supplie encore une fois d'excuser mon peu de mémoire, et d'assurer l'Académie de ma respectueuse reconnaissance. Je serai toute ma vie, avec les sentiments qui m'attachent à elle et à vous, monsieur, etc.

VOLTAIRE.

1836. — AL SIGNOR SEGRETARIO DELL'ACADEMIA ETRUSCA
DI CORTONA.

Versaglia, 3 luglio.

Signore, mi pare che io sia aggregato ad un collegio dei sacerdoti di Memfi, i quali ammettevano tra loro alcuni profani alla cognizione delle antichità del mondo. La vostra Accademia è salita oltre, ed a superato i primi secoli di Roma; ed, avendo scoperto alcuni vestigi dei primi ammaestramenti che gli antichi Romani riceverono dai Toscani, va vincolati insieme tutti i tempi, e radunati tutti i pregi dell' Italia antica e moderna. Poteva ella conferire il titolo d'accademico ad un soggetto più degno di me, ma non ad un più grande ammiratore di sì nobili studii. La ringrazio col più sincero rispetto, e colla più viva gratitudine. Prego Vostra Signoria illustrissima di porgere alla vostra celebratissima Accademia i miei sensi dell'onore che ho ricevuto, e d'aggradire l'ossequio e la riverenza con cui mi protesto, di Vostra Signoria illustrissima¹...

VOLTAIRE.

1. Traduction : Monsieur, je me fais l'effet d'être associé à un collège des prêtres de Memphis, qui admettaient parmi eux quelques profanes à la connaissance de l'ancienneté du monde. Votre Académie a pénétré au delà des premiers siècles de Rome, et ayant découvert les vestiges des premiers enseignements que

1837. — AL SIGNOR GUADAGNI¹,

SECRETARIO DELLA SOCIETA BOTANICA, A FIRENZE.

Versaglia, 3 luglio.

Signore, tra i grandi favori che il signor principe di Craon² mi a compartiti, quello d' introdurmi nell' Accademia dei Botanisti è uno dei più segnalati; e tanto mi riesce più grato, quantochè mi procurerà frequenti occasioni di aver corrispondenza con Vostra Signoria illustrissima, e di ricevere i suoi comandi. Sono ora cittadino fiorentino. La venerazione, anzi l'amore che portai sempre a questa patria d' ogni virtù, m'aveva fatto uno dei suoi vassalli; il nuovo vincolo che mi stringe colla celebratissima Accademia vostra cumula i miei onori, come pure le mie brame. Porgo all' Accademia la più ossequiosa gratitudine, e mi protesto con ogni maggiore rispetto di Vostra Signoria illustrissima³,

VOLTAIRE.

1838. — A M. DE MAUPERTUIS,

A BERLIN.

A Versailles, le 3 juillet⁴.

Mon cher philosophe, je compte que vous avez reçu d'Utrecht un petit paquet contenant ma bavarderie académique. J'ai été

les Romains reçurent des Toscans, elle a enchainé tous les Ages et rassemblé toutes les gloires de l'Italie ancienne et moderne. Elle pouvait conférer le titre d'académicien à un plus digne que moi, mais non à un plus grand admirateur de si nobles études. Je la remercie avec le plus sincère respect et la plus vive reconnaissance. Je prie Votre très-illustre Seigneurie de présenter à votre très-célèbre Académie mes sentiments de reconnaissance pour l'honneur que j'ai reçu, et d'agrèer l'expression du respect avec lequel je suis, etc.

1. Carlo Guadagni, de la même famille que Léopold-André Guadagni, savant jurisconsulte.

2. Celui à qui est adressée la lettre 1829.

3. *Traduction* : Parmi les grandes faveurs que M. le prince de Craon m'a procurées, celle de me faire admettre dans l'Académie de botanique est une des plus signalées, et elle m'est d'autant plus agréable qu'elle me fournira l'occasion de correspondre avec Votre illustre Seigneurie et de recevoir ses ordres. Je suis à cette heure citoyen de Florence. La vénération, l'amour que j'ai toujours eus pour cette patrie de tous les talents, m'avaient fait un de ses sujets. Le nouveau titre qui m'attache à votre célèbre Académie comble mes honneurs et mes desirs. Je présente à l'Académie l'expression de ma vive gratitude, et suis avec un profond respect, de Votre illustre Seigneurie....

4. Cette lettre est quelquefois datée du 26 mai; voyez la note, tome XXIII, page 205.

privé du plaisir que je me faisais de vous rendre publiquement la justice qui vous est due, et que je vous ai toujours rendue. Vous étiez dans le même cadre avec votre auguste monarque. Je n'avais point séparé le souverain et le philosophe, et vous étiez le Platon qui avait quitté Athènes pour un roi supérieur assurément à Denis. On m'a rayé ce petit article dans lequel j'avais mis toutes mes complaisances.

Lorsque je lus mon *Discours* à l'Académie, devant les officiers et devant plusieurs autres académiciens, avant de le prononcer, ils exigèrent absolument que je me renfermasse dans les objets de littérature qui sont du ressort de l'Académie, et retranchèrent tout ce qui paraissait s'en écarter. Croyez que j'en ai été plus fâché que vous. Si Limiers a jugé à propos de mettre mon *Discours* dans la gazette, au lieu de l'imprimer à part, je ne crois pas que vous puissiez vous en plaindre.

J'ai reçu les lettres les plus polies et les plus remplies de bonté de ceux qui président à l'Académie de la Crusca, à celle de Cortone, à celle de Rome, et à plusieurs autres. J'ai droit¹ d'attendre de vous les mêmes marques d'amitié ; et la justice que je vous ai toujours rendue est un des motifs qui m'y faisait prétendre. Je suis persuadé que vous serez toujours plus touché de mes sentiments pour vous que de la conduite de M. Limiers, et de la délicatesse de l'Académie.

Bonjour ; ma santé est pire que jamais : je suis étonné de vivre ; mais, tant que je vivrai, ce sera pour vous admirer et pour vous aimer.

Avez-vous détruit les monades, les harmonies *prévuinées*, et le grand art de dire des riens en trente-deux volumes in-quarto² ?

1839. — LOUIS TRAVENOL A L'ABBÉ D'OLIVET³.

Du 6 juillet 1746.

Monsieur, la part que vous prenez avec tant de générosité à l'affaire que j'ai à la police pour la terminer, et étouffer un éclat scandaleux, m'engage à vous dire que je persiste dans les déclarations que mon père a eu l'honneur de

1. Voltaire fut le premier qui attira l'attention de Frédéric sur Maupertuis, relativement à la réorganisation de l'Académie de Berlin.

2. *Œuvres de Wolff*. (K.)

3. *Voltaire contre Travenol*, par Henri Beaune, 1869. Lettre exigée de Travenol par Voltaire, comme nous l'avons dit dans la note de la lettre 1807. Armé de cette pièce de conviction, Voltaire assigna Travenol devant le tribunal du Châ-

vous présenter et que j'ai écrites au ministre. M. de Voltaire objecte, à l'occasion des pièces de prose et de vers, dont la dernière est imprimée et publiée il y a dix ans, et la première imprimée en 1743, lorsqu'il fut question de l'admettre à l'Académie, qu'il y a dans la nouvelle édition des changements : j'en conviens ; mais cela ne prouve pas que j'aie rien avancé de faux dans mon mémoire. Je ne dis point tenir cette seconde édition de l'abbé Desfontaines, je déclare seulement que c'est lui qui m'a donné ces deux pièces avec beaucoup d'autres imprimées contre M. de Voltaire, et j'ai cru devoir taire le reste. Comme il me paraît, monsieur, que l'on ne veut rien ignorer à ce sujet, voici en abrégé par quel hasard la seconde édition a eu lieu et m'est tombée en partie entre les mains :

Deux ou trois colporteurs qui, sans décliner leur nom ni leur demeure, venaient chez moi de temps en temps m'apporter quelques brochures nouvelles, m'envoyèrent un homme pour acheter des ouvrages de musique de ma composition ; il vit sur mon bureau un exemplaire de l'ancienne édition des deux pièces dont il s'agit ; il me les demanda pour les faire réimprimer, me promit un certain nombre d'exemplaires. Comme je ne risquais rien, j'acquiesçai à ses propositions sans le connaître. Quelques jours après, il m'envoya les exemplaires promis, dont je me défis en faveur d'un colporteur qui me fut adressé depuis.

Je me flatte, monsieur, que la sincérité de mon exposé et tout ce que ma famille et moi souffre (*sic*) depuis longtemps touchera (*sic*) M. de Voltaire et l'engagera à tenir la parole qu'il a donnée à mon père. J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, etc.

TRAVENOL.

1840. — A M. BOLLIOD MERMET¹.

12 juillet 1746.

Je vous remercie, monsieur, du livre² plein de goût et de raison que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer. Je me félicite

telet « afin de s'ouïr condamner à lui faire réparation d'honneur, à lui payer six mille livres de dommages-intérêts, et à la destruction des ouvrages saisis ».

C'était à peu près ce que l'abbé Desfontaines et Jore avaient fait contre lui en 1738. Dans ces querelles littéraires du xviii^e siècle, on ne se piquait guère de loyauté ni de courtoisie, et d'ailleurs Voltaire est l'homme des guerres à outrance. C'est même le trait le plus saillant de son caractère, qu'il serait bien inutile de contester.

Antoine Travenol père introduisit, par requête du 19 novembre, une demande reconventionnelle de six mille livres de dommages-intérêts pour l'emprisonnement qu'il avait indûment subi. Rigoley de Juvigny écrivit pour Travenol fils un mémoire très-agressif contre Voltaire, et Mannory se chargea de plaider sa cause, comme on le verra ci-après.

1. L. Bollioud Mermet, secrétaire de l'Académie de Lyon, né dans cette ville le 13 février 1709, mort en 1793.

2. *De la Corruption du goût dans la musique française*, 1746, in-12.

d'avoir pour confrère l'auteur d'un si agréable ouvrage. Je vois que Lyon sera bientôt plus connu dans l'Europe par ses académies que par ses manufactures. Vous redoublez, monsieur, l'envie que j'ai d'aller me faire recevoir ; mais pour celle de voir votre aimable intendant¹, rien ne peut la redoubler. Pardonnez à mes occupations et à ma santé si je n'ai pas plus tôt répondu à l'honneur que vous m'avez fait : je n'y ai pas été moins sensible.

1841. — A M. LE MARQUIS D'ARGENSON².

22 juillet.

Eh bien ! monseigneur, il faut marier notre dauphin³ à Éléonore-Marie-Thérèse, princesse de Savoie, née le 28 février 1728, et madame Henriette à Victor-Amédée, duc de Savoie ; renouer ainsi, par ces beaux nœuds, votre traité de Turin, dont je serai l'éternel admirateur ; rendre la France heureuse par une belle paix, et votre nom immortel malgré les sots.

1842. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL⁴.

Août.

Que dites-vous de moi, mes adorables anges, de revoir sans moi M^{me} du Châtelet ? Vous ne direz pas que je suis un courtisan, mais que je suis un vrai commis au bureau de la guerre, dépouillant des registres, examinant des lettres des généraux, et travaillant à cette histoire dont vous avez approuvé le commencement. J'ai reçu les anecdotes de M. d'Azincourt⁵, que vous m'avez bien voulu envoyer. Je n'ai pas manqué d'en faire usage et de les placer dans leur niche. Cet ouvrage fera la consolation de ma vie s'il a votre approbation. Je voudrais travailler pour la gloire de ma nation et vivre avec vous.

1843. — A M. LE COMTE ALGAROTTI.

13 agosto.

Si compiacerà, per questa volta, che io non le discorra di letteratura, perchè solo mi riserbo a supplicarla, con tutta la mag-

1. Pallu.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Ce jour même, 22 juillet, le dauphin était veuf.

4. Éditeurs, de Cayrol et François.

5. Jeune officier qui s'était particulièrement distingué dans les dernières campagnes. Il s'agissait de l'Histoire de la guerre de 1741.

gior efficacia, d'un favore che molto m' interessa, e che attendo in riguardo di quella amicizia e bontà con cui ella degnossi graziami, ed anche per quella che conserva alla signora du Châtelet; ed eccone il succinto.

La signora duchessa di Montenero¹ vive desiderosissima d'essere annoverata fra le dame di palazzo della regina² di Napoli; e sapendo essere il miglior mezzo per ottenere questo onore, quello della regina di Polonia, sua madre, bramerei che Vostra Eccellenza interponesse ogni suo potere acciocchè, con una lettera di Sua Maestà venisse raccomandata alla regina sua figlia, e con questo autorevole patrocinio fosse secondata la brama della sopra accennata duchessa. La supplico, colla più viva istanza, di parlarne al padre Guarini³, o al signor conte di Brühl⁴, e non tralasci di promuovere con tutto calore ogni opportuno mezzo per arrivarne al desiato fine; e lene sarò eternamente obbligato, porgendogliene fin d' adesso umilissime grazie. M^{me} du Châtelet vene sarà sommamente obbligata. Lo domando in nome della signora Beatrice, e di tutte le donne di che avete cantato la beltà, e goduto i favori. Addio, carissimo e stimatissimo amico. *Vive felix*⁵. V.

1. Voyez la lettre 1790.

2. Marie Amélie de Saxe, née en 1724, fille de l'électeur de Saxe, roi de Pologne; mariée, en 1738, à don Carlos.

3. Jésuite napolitain, confesseur du roi et de la reine de Pologne, à la cour de Dresde, où était sans doute Algarotti lorsque Voltaire lui écrivit cette lettre.

4. Henri, comte de Brühl, ministre et favori du roi de Pologne, électeur de Saxe.

5. *Traduction*: Votre Seigneurie me permettra, pour cette fois, de ne pas l'entretenir de littérature, parce que j'ai à implorer d'elle avec la plus grande instance une faveur très-importante pour moi, que j'attends de l'amitié et de la bonté qu'elle a daigné me témoigner et aussi de celle qu'elle conserve toujours pour M^{me} du Châtelet. Voici la chose en un mot.

M^{me} la duchesse de Montenero désire vivement être au nombre des dames du palais de la reine de Naples, et, sachant que le meilleur moyen pour obtenir cet honneur est d'avoir l'appui de la reine de Pologne, sa mère, elle souhaiterait que Votre Excellence voulût bien user de son influence, afin qu'une lettre de Sa Majesté la recommandât à la reine sa fille, et que, grâce à ce puissant patronage, l'ambition de la duchesse susnommée fût satisfaite. Je vous supplie donc d'en parler au Père Guarini ou à M. le comte de Brühl, et de ne pas vous lasser de saisir avec zèle toute occasion opportune d'atteindre ce résultat. Je vous en serai éternellement obligé, et vous en rendrai de très-humbles grâces. M^{me} du Châtelet vous en aura aussi infiniment d'obligation. Je le demande au nom de la signora Béatrice et au nom de toutes les dames dont vous avez chanté la beauté et obtenu les faveurs. Adieu, très-cher et très-estimable ami. Vivez heureux.

1844. — A M. DE CIDEVILLE.

A Paris, le 19 août.

Mon cher ami, pardonnerez-vous à un homme qui a été accablé de maladies et d'une tragédie? Figurez-vous qu'on m'avait ordonné une grande pièce de théâtre pour les relevailles de madame la dauphine; que j'en étais au quatrième acte, quand madame la dauphine mourut¹, et que, moi chétif, j'ai été sur le point de mourir pour avoir voulu lui plaire. Voilà comme la destinée se joue des têtes couronnées, des premiers gentilshommes de la chambre, et de ceux qui font des vers pour la cour!

Le poëme² de M^{me} du Boccage, que vous m'avez envoyé, a eu une meilleure fortune. Je lui en ai fait, quoique très-tard, les remerciements les plus sincères. C'est une belle époque pour les lettres et pour votre Académie. J'ai trouvé son poëme écrit facilement et avec naturel; ce n'est pas là un petit mérite, puisque c'est avoir surmonté la plus grande des difficultés.

Nous avons ici un jeune homme³ du pays de Pourceaugnac, qui a remporté notre prix; cela n'a pas l'air si galant que votre Académie; mais en vérité, sa pièce est une des meilleures qui se soient faites depuis trente ans. La littérature languit d'ailleurs. La terre se repose. Il ne faut pas faire des moissons tous les jours; la trop grande abondance dégoûterait. Il n'y a que la douceur de l'amitié et de la société qui ne lasse point. Et cependant, mon ancien ami, ai-je vécu avec vous? ai-je eu cette consolation? Je n'ai fait que souffrir pendant tout le temps que vous avez été à Paris, et j'ai passé une vie douloureuse à espérer inutilement de jouir des agréments et du commerce charmant de mon cher Cideville. Il y a deux mois que je ne vois personne, et que je n'ai pu répondre à une lettre. Mon âme était à Babylone, mon corps dans mon lit; et de là je dictais à mon valet de chambre⁴ de grands diables de vers tragiques qu'il estropiait.

1. Le 22 juillet 1746.

2. Le sujet et le titre de ce poëme, couronné par l'Académie de Rouen le 12 juillet 1745, et imprimé en 1746, étaient le *Prix alternatif entre les Belles-Lettres et les Sciences*, fondé par le duc de Luxembourg, gouverneur de Normandie. C'était le premier prix que distribuait l'Académie de Rouen, et il rappelait celui que l'Académie française, en 1671, décerna à M^{lle} de Scudéri, Normande comme M^{me} du Boccage.

3. Marmontel; voyez page 407. Le sujet du prix qu'il venait de remporter était *la Gloire de Louis le Grand perpétuée dans le roi son successeur*.

4. Ce doit être Longchamp, dont il est parlé dans la lettre 1846.

J'ai exécuté tous vos ordres sur le poëme de la Sapho¹ de Normandie. Adieu, vous qui en êtes l'Anacréon ; aimez toujours ce pauvre malade. Je vous embrasse tendrement. M^{me} du Châtelet vous fait mille compliments. V.

1845. — A M. LE COMTE DE TRESSAN.

A Paris, ce 21 août.

Je dois passer, monsieur, dans votre esprit, pour un ingrat et pour un paresseux. Je ne suis pourtant ni l'un ni l'autre ; je ne suis qu'un malade dont l'esprit est prompt et la chair très-infirm². J'ai été, pendant un mois entier, accablé d'une maladie violente, et d'une tragédie qu'on me faisait faire pour les relevailles de madame la dauphine. C'était à moi naturellement de mourir, et c'est madame la dauphine qui est morte, le jour que j'avais achevé ma pièce. Voilà comme on se trompe dans tous ses calculs !

Vous ne vous êtes assurément pas trompé sur Montaigne. Je vous remercie bien, monsieur, d'avoir pris sa défense. Vous écrivez plus purement que lui, et vous pensez de même. Il semble que votre portrait, par lequel vous commencez, soit le sien. C'est votre frère que vous défendez, c'est vous-même. Quelle injustice criante de dire que Montaigne n'a fait que commenter les anciens ! Il les cite à propos, et c'est ce que les commentateurs ne font pas. Il pense, et ces messieurs ne pensent point. Il appuie ses pensées de celles des grands hommes de l'antiquité ; il les juge, il les combat, il converse avec eux, avec son lecteur, avec lui-même ; toujours original dans la manière dont il présente les objets, toujours plein d'imagination, toujours peintre, et, ce que j'aime, toujours sachant douter. Je voudrais bien savoir, d'ailleurs, s'il a pris chez les anciens tout ce qu'il dit sur nos modes, sur nos usages, sur le nouveau monde découvert presque de son temps³, sur les guerres civiles dont il était le témoin, sur le fanatisme des deux sectes qui désolaient la France. Je ne pardonne à ceux qui s'élèvent contre cet homme charmant que parce qu'ils nous ont valu l'apologie que vous avez bien voulu en faire.

1. M^{me} du Boccage.

2. Saint Matthieu, ch. xxvi, v. 41 ; et saint Marc, ch. xiv, v. 38.

3. Michel de Montaigne naquit le 28 février 1533, environ quarante ans après la découverte de l'Amérique.

Je suis bien édifié de savoir que celui qui veille sur nos côtes¹ est entre Montaigne et Épictète. Il y a peu de nos officiers qui soient en pareille compagnie. Je m'imagine que vous avez aussi celle de votre ange gardien, que vous m'avez fait voir à Versailles. Cette Michelle et ce Michel Montaigne sont de bonnes ressources contre l'ennui. Je vous souhaite, monsieur, autant de plaisir que vous m'en avez fait.

Je ne sais si la personne à qui vous avez envoyé votre dissertation, également instructive et polie, osera imprimer sa condamnation. Pour moi, je conserverai chèrement l'exemplaire que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer. Pardonnez-moi encore une fois, je vous en supplie, d'avoir tant tardé à vous en faire mes tendres remerciements. Je voudrais, en vérité, passer une partie de ma vie à vous voir et à vous écrire; mais qui fait dans ce monde ce qu'il voudrait? M^{me} du Châtelet vous fait les plus sincères compliments; elle a un esprit trop juste pour n'être pas entièrement de votre avis; elle est contente de votre petit ouvrage, à proportion de ses lumières, et c'est dire beaucoup.

Adieu, monsieur; conservez à ce pauvre malade des bontés qui font sa consolation, et croyez que l'espérance de vous voir quelquefois et de jouir des charmes de votre commerce me soutiennent dans mes longues infirmités.

1846. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Paris, 22 septembre.

Sire, votre personne me sera toujours chère, comme votre nom sera toujours respectable à vos ennemis mêmes, et glorieux dans la postérité. Le sieur Thieriot m'apprit, il y a quelques mois, que vous aviez perdu, dans le tumulte d'une de vos victoires², ce commencement de l'*Histoire de Louis XIV* que j'avais eu l'honneur de remettre entre les mains de Votre Majesté. J'en voyai, quelques jours après, à Cirey chercher le manuscrit original sur lequel je fis faire une nouvelle copie. M. de Maupertuis partit de Paris avant que cette copie fût prête, sans quoi je l'en aurais chargé; il me dit l'étrange raison alléguée par le sieur Thieriot à Votre Majesté même, par laquelle ledit Thieriot s'ex-

1. De Tressan, alors maréchal de camp, faisait partie de l'expédition confiée au duc de Richelieu en faveur de la cause du *Prétendant*, et était particulièrement chargé du commandement de l'armée des côtes de la Manche.

2. La bataille de Sorr; voyez tome XI, pages 1 et 1x.

cusait de faire cet envoi. C'est ce qui m'a déterminé à presser les copistes, et à leur faire quitter tout autre ouvrage. J'ai donc porté l'*Histoire de Louis XIV* chez le correspondant du sieur Jordan, et Votre Majesté la recevra probablement avec cette lettre.

Si vous aviez, sire, daigné vous adresser à moi, vos ordres n'en auraient pas été, à la vérité, exécutés plus tôt, puisqu'il a fallu le temps d'envoyer à Cirey; mais vous m'auriez donné une marque de confiance et de bonté que j'étais en droit d'attendre. Car, quoique ma destinée m'ait forcé de vivre loin de votre cour, elle n'a pu assurément rien diminuer des sentiments qui m'attachent à vous jusqu'au dernier jour de ma vie.

Non-seulement je vous envoie, sire, cette *Histoire*; mais je ferai tenir aussi à Votre Majesté la tragédie de *Sémiramis*, que j'avais faite pour la dauphine, qui nous a été enlevée¹. Je n'ai pu vous donner la *Pucelle*²; il faudrait pour cela user de violence, et la violence n'est bonne qu'avec les pandours et les housards. C'est malgré moi que je ne remets pas entre vos mains tout ce que j'ai pu jamais faire; il est juste que l'homme de la terre le plus capable d'en juger en soit le possesseur. Je ne crois pas que dorénavant ma santé me permette de travailler beaucoup; je suis tombé enfin dans un état auquel je ne crois pas qu'il y ait de ressource. J'attends la mort patiemment, et si Votre Majesté veut le permettre, j'aurai soin que tous mes manuscrits vous soient fidèlement remis après ma mort, et Votre Majesté en disposera comme elle voudra. C'est déjà pour moi une idée bien consolante de penser que tout ce qui m'a occupé pendant ma vie ne passera que dans les mains du grand Frédéric.

Je sais que Votre Majesté a ordonné au sieur Thieriot de lui envoyer toutes les éditions qu'il aura pu recouvrer; mais elles sont toutes si informes et si fautives qu'il n'y en a aucune que je puisse adopter. Celle des Ledet est une des plus mauvaises; et surtout leur sixième volume³ serait punissable si on savait en Hollande punir la licence des libraires.

Votre Majesté ne sera peut-être pas fâchée d'apprendre que les armes du roi mon maître, et ses succès en Flandre, ont prévenu de nouvelles prévarications de la part des libraires hollan-

1. Le 22 juillet 1746.

2. Le roi en avait depuis longtemps six chants; voyez la lettre 1611.

3. Ce sixième volume, daté de 1745, et donné comme suite à l'édition de 1738-1739, quatre volumes, contient des lettres de Frédéric à Voltaire, et de ce dernier à Frédéric.

dais. Un secrétaire¹, que malheureusement M^{me} du Châtelet m'avait donné elle-même, avait pris la peine de transcrire, à Bruxelles, plusieurs de mes lettres et de celles de M^{me} du Châtelet, plusieurs même de Votre Majesté, et les avait mises en dépôt chez une marchande de Bruxelles, nommée Desvignes, qui demeure à l'enseigne du *Ruban-Bleu*. Cette femme en avait vendu une partie aux Ledet, qui les ont imprimées dans leur sixième volume; et elle était en marché du reste, lorsque le roi mon maître prit Bruxelles². Nous nous adressâmes sur-le-champ à M. de Séchelles³, nommé intendant des pays conquis. Il fit une descente chez la Desvignes, se saisit des papiers, et les renvoya à M^{me} la marquise du Châtelet.

Au reste, sire, M^{me} du Châtelet et moi nous sommes toujours pénétrés de la même vénération pour Votre Majesté, et elle vous donne sans difficulté la préférence sur toutes les monades de Leibnitz. Tout sert à la faire souvenir de vous; votre portrait, qui est dans sa chambre, à la droite de Louis XIV; vos médailles, qui sont entre celles de Newton et de Marlborough; votre couvert, avec lequel elle mange souvent; enfin votre réputation, qui est présente partout et à tous les moments.

Pour moi, sire, je n'ai d'autre regret dans ce monde que celui de ne plus voir le grand homme qui en est l'ornement. J'achève paisiblement ma carrière, et je la finirai en vous protestant que j'aurai toujours vécu avec le plus véritable attachement et le plus profond respect, etc.

1847. — AU MARÉCHAL DE BELLE-ISLE ⁴.

A Fontainebleau, le 27 octobre 1746.

Permettez, monseigneur, qu'un homme chargé d'écrire l'histoire de son temps vous remercie des sujets heureux que vous lui fournissez. Toutes les fois que la fortune seconde votre habileté et votre valeur, c'est une faveur qu'elle me fait. Ce n'est pas que j'aie besoin des succès pour être le plus constant de vos admirateurs; mais il en faut pour vous et pour le public, qui juge par les événements. Il y a longtemps que je vous regarde comme un

1. Longchamp, qui fut au service de Voltaire de 1746 à 1754, mais qui ne le suivit pas à Berlin en 1750.

2. Bruxelles avait été pris par les Français en février 1746.

3. Voyez la note, page 55.

4. Classée à tort dans Beuchot à l'année 1752.

très-grand homme, et que je mets ma gloire à rendre ce que je dois à la vôtre. Recevez avec bonté les témoignages d'un zèle bien pur. Je vous demande de ne pas perdre un temps si précieux à m'honorer d'un mot. Vos victoires sont votre réponse.

Je serai toute ma vie, avec la plus respectueuse estime, monseigneur, votre, etc.

1818. — A M. DE CIDEVILLE.

A Fontainebleau, ce 9 novembre.

Je ne sais plus qui disait que les gens qui font des tragédies n'écrivent jamais à leurs amis. Cet homme-là connaissait son monde. Un tragédien dit toujours : J'écrirai demain. Il met proprement toutes les lettres qu'il reçoit dans un grand portefeuille, et versifie. Son cœur a beau lui dire : Écris donc à ton ami ; vient un héros de Babylone, ou une piaillarde de princesse, qui prend tout le temps.

Voilà comme je vis, mon très-aimable Cideville ; me voici à Fontainebleau¹, et je fais tous les soirs la ferme résolution d'aller au lever du roi ; mais tous les matins je reste en robe de chambre avec *Sémiramis*. Mais comptez que je me reproche bien plus de ne vous avoir point écrit que de n'avoir point vu habiller Louis XV. Au moins je me console en disant : C'est pour eux que je travaille. Mon cher Cideville, si j'ai de la santé, j'irai à Paris à votre lever, je viendrai vous montrer ma besogne ; je réparerai ma paresse. Revenez, mon cher ami ; je ne sais pas ce qu'on fera sur nos frontières, mais tout sera à Paris en fêtes, et c'en est une bien grande pour moi de vous revoir.

Bonjour ; je vous embrasse tendrement. V.

1849. — A M. LE COMTE ALGAROTTI.

Parigi, 13 di novembre.

Non ho voluto ringraziarla di tutti i suoi favori prima d'avverli interamente goduti, me ne sono veramente inebriato. Ho letto e riletto *il Newtonianismo*, e sempre con un nuovo piacere. Sa bene non esservi chi abbia maggior interesse di me nella sua

1. Ce fut pendant ce séjour à Fontainebleau que M^{me} du Châtelet perdit au jeu 84,000 livres ; Longchamp, dans l'article V de ses *Mémoires*, donne quelques détails sur cette particularité, qui amena la retraite de Voltaire à Seceaux chez la duchesse du Maine.

gloria; si degni ella di ricordarsi che la mia voce fu la prima tromba ¹ che fece rimbombare tra le nostre zampogne francesi il merito del vostro libro, prima che fosse uscito in pubblico. La vostra luce settemplice abbarbagliò per un tempo gli occhi dei nostri cartesiani, e l'Accademia delle scienze, ne' suoi vortici ancora involta, parve un poco ritrosetta nel dare al vostro bello e mal tradotto ² libro i dovuti applausi. Ma vi sono delle cose al mondo, che sottomettono sempre i ribelli: la verità, e la beltà. Avete vinto con queste armi; ma mi lagnerà sempre che abbiate dedicato *il Newtonianismo* ad un vecchio cartesiano ³, che non intende punto le leggi della gravitazione. Ho letto col medesimo piacere la vostra dissertazione sopra i sette piccoli, e mal conosciuti re romani, l'avete scritta nella vostra gioventù, ma eravate già molto maturo d'ingegno e di dottrina. Avete per avventura conoscenza d'un volume scritto in Germania, venti anni fa, da un Francese, sopra l'istessa materia? Vi sono acute investigazioni, ma non mi ricordo dell'autore.

Ho letto sei volte la vostra epistola al signor Zeno; oh! quanto s'innalza un tal nobile ed egregio volo sopra tutti i sonnettieri dell' infingarda Italia! Ecco dunque tre opere, tutte differenti di materia e di stile. *Tria regna tenens!* Non v'è al mondo un'ingegno così versatile, e così universale. Pare a chi vi legge che siate nato solamente per la cosa che trattate.

Mi rincresce molto di non accompagnare il duca di Richelieu ⁴. Mi lusingavo di vedere in Dresda la nostra delphina ⁵, la magnifica corte d'un re ⁶ amato da suoi sudditi, un gran ministro ⁷, e 'l signor Algarotti; ma la mia languida sanità distrugge tutte queste speranze incantatrici. Non si scordi però dell'affare che le ho raccomandato ⁸; la protezione d'una madre è la più efficace presso d'una figlia, e ne spero un felice esito col vostro patrocinio; le bacio di gran cuore la mano che ha scritto tante belle cose ⁹.

1. Voyez, tome X, le sonnet à Algarotti (*Poésies mêlées*, 1736).

2. Allusion à la traduction de Duperron de Castera; 1738.

3. Fontenelle.

4. Voyez plus bas la lettre 1855.

5. Marie-Josèphe, fille de l'électeur de Saxe, née en novembre 1731, mariée au dauphin le 9 février 1747.

6. Frédéric-Auguste II, né en 1696, mort en 1763; roi de Pologne et électeur de Saxe.

7. Le comte de Brühl, déjà cité, lettre 1843.

8. L'admission de la duchesse de Montenero, comme *dama di palazzo* auprès de la reine de Naples.

9. Traduction: Je n'ai pas voulu vous remercier de tous vos bienfaits avant

Adieu, le plus aimable de tous les hommes. M^{me} du Châtelet vous fait les plus sincères compliments.

1850. — A M. DE LA PLACE ¹.

Vis-à-vis la barrière des Sergents,
à Paris, 26 novembre.

On me renvoie, monsieur, de Versailles une lettre que vous m'aviez fait l'honneur de m'adresser à Fontainebleau. Je la reçois dans le moment, et je me hâte de vous dire combien je m'intéresse à vos succès.

Je fis mon devoir dès que je sus que vous étiez le premier en date, et je le ferai encore dès qu'il s'agira de joindre mon suffrage à tous ceux que vous allez mériter.

Je suis idolâtre du progrès des arts. Les succès des autres

d'en avoir entièrement joui, mais j'en suis vraiment enivré. J'ai lu et relu *le Newtonianisme*, et toujours avec un nouveau plaisir. Vous savez bien qu'il n'y a personne qui s'intéresse plus que moi à votre gloire; daignez vous rappeler que ma voix fut la première trompette qui fit retentir dans les oreilles françaises le mérite de votre livre, avant qu'il fût livré au public. Votre septuple lumière * offusque les yeux de nos cartésiens, et l'Académie des sciences, encore enveloppée dans ses tourbillons, me paraît trop peu hâtive à donner à votre bel et mal traduit ouvrage les applaudissements qui lui sont dus. Mais il y a deux choses qui domptent toujours les récalcitrants : la vérité et la beauté. Vous avez vaincu avec ces armes; mais je me plaindrai toujours que vous ayez dédié *le Newtonianisme* à un vieux cartésien qui n'entend pas un mot aux lois de la gravitation. J'ai lu avec le même plaisir votre dissertation sur les sept petits et mal connus rois romains; vous l'avez écrite dans votre jeunesse, mais vous étiez déjà mûr d'esprit et de science. Avez-vous par hasard connaissance d'un volume écrit en Allemagne, il y a une vingtaine d'années, par un Français sur la même matière? Il y a là de sagaces investigations, mais je ne me rappelle pas le nom de l'auteur.

J'ai lu six fois votre épître à M. Zeno. Oh! combien se hausse un tel vol par-dessus tous les faiseurs de sonnets de la paresseuse Italie! Voilà donc trois ouvrages tout à fait différents de sujet et de style. « Tenant trois royaumes! » Il n'y a point au monde un talent aussi varié et aussi universel. Ceux qui vous lisent se figurent que vous êtes né seulement pour chaque chose que vous traitez.

Je regrette beaucoup de ne pas accompagner le duc de Richelieu. Je me flattais de voir à Dresde notre dauphine, la cour magnifique d'un roi aimé de ses sujets, un grand ministre et le comte Algarotti; mais ma languissante santé a détruit toutes ces espérances charmantes. N'oubliez pas l'affaire que je vous ai recommandée, la protection d'une mère est la plus efficace auprès d'une fille, et j'espère un heureux résultat avec votre appui. Je baise de grand cœur la main qui a écrit tant de belles choses.

1. Cette lettre, classée par les éditeurs de Cayrol et François à l'année 1747, nous semble être de 1746. Il s'agit ici de la *Venise sauvée*, de de La Place, qui fut jouée le 5 décembre de cette année-là. (G. A.)

* Allusion à la théorie des sept couleurs de la lumière.

m'ont toujours été chers, et je n'ai jamais plus éprouvé ce sentiment que dans l'occasion qui se présente.

J'ai l'honneur d'être, avec une estime infinie, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

1851. — A M. D'ALEMBERT.

Le 13 décembre.

En vous remerciant, monsieur, de vos bontés et de votre ouvrage sur la cause générale des vents ¹. Du temps de Voiture, on vous aurait dit que vous n'avez pas le vent contraire en allant à la gloire. M^{me} du Châtelet est trop newtonienne pour vous dire de telles balivernes. Nous étudierons votre livre, nous vous applaudirons, nous vous entendrons même. Il n'y a point de maison où vous soyez plus estimé.

Partem aliquam, venti, divum referatis ad aures.

(VIRG., ecl. III, v. 73.)

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments d'estime qui vous sont dus, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

1852. — A M. MOREAU,

AVOCAT DU ROI AU CHATELET ².

Paris, ce 13 décembre 1746,
rue Traversière.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous envoyer un petit résumé d'un procès malheureux, mais nécessaire, et dont l'objet se trouve joint à l'utilité publique ³. Nous demandons, M. l'abbé d'Olivet et moi, que le mémoire calomnieux de maître Rigoley soit lacéré.

Quant à la personne de Rigoley, monseigneur l'archevêque de Tours et messieurs les agents du clergé s'en rapportent à vous, monsieur, sur la satisfaction personnelle qu'il me doit, et ils ont promis de le chasser de son bureau ⁴ s'il n'obéit pas aux ordres

1. *Réflexions sur la cause générale des vents*, pièce qui a remporté le prix proposé par l'Académie de Berlin; 1746, in-4°.

2. *Voltaire contre Travenol*, par Henri Beaune, 1869. L'autographe de cette lettre faisait partie de la collection Sohier.

3. Voyez les notes des lettres 1807 et 1839.

4. Rigoley de Juvigny était employé dans les bureaux du trésorier ou de l'agent général du clergé.

que vous voudrez bien lui donner. Je vous supplie donc, monsieur, d'avoir la bonté de lui faire dire de venir vous parler. Je me rendrai chez vous à l'heure que vous aurez prescrite. J'apporterai les preuves par écrit qui démontrent toutes ses calomnies. Il n'aura point de moi d'autres reproches, et j'ose me flatter qu'il sera si confondu et peut-être si touché qu'il préviendra lui-même la plus ample satisfaction que votre équité exigerait. C'est une affaire indépendante du procès et de la lacération du mémoire, sur laquelle j'insiste, et qui paraît une suite naturelle de la condamnation des libelles diffamatoires. Ce n'est ici qu'un jugement de conciliation, un procédé d'honneur dont vous êtes le juge naturel. J'attends vos ordres, monsieur; je viendrai m'informer chez vous du jour et de l'heure que vous aurez donnée à Rigoley et à moi. Il demeure rue Vivienne, chez M. de Saint-Julien, receveur général du clergé.

J'ai l'honneur d'être, avec la plus respectueuse reconnaissance, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

1853. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Berlin, 18 décembre.

Le marquis de Paulmy¹ sera reçu comme le fils d'un ministre français que j'estime, et comme un nourrisson du Parnasse accrédité par Apollon même. Je suis bien fâché que le chemin du duc de Richelieu ne le conduise pas par Berlin; il a la réputation de réunir mieux qu'homme de France les talents de l'esprit et de l'érudition aux charmes et à l'illusion de la politesse. C'est le modèle le plus avantageux à la nation française que son maître ait pu choisir pour cette ambassade; un homme de tout pays, citoyen de tous les lieux, et qui aura, dans tous les siècles, les mêmes suffrages que lui accordent Paris, la France, et l'Europe entière.

Je suis accoutumé à me passer de bien des agréments dans la vie. J'en supporterai plus facilement la privation de la bonne compagnie dont les gazettes nous avaient annoncé la venue.

Tant que vous ne mourrez que par métaphore², je vous laisserai faire. Confessez-vous, faites-vous graisser la physionomie des saintes huiles, recevez à la fois les sept sacrements, si vous le voulez; peu m'importe; cependant dans votre soi-disant agonie, je me garderai bien d'avoir autant de

1. M. de Paulmy, fils du marquis d'Argenson, venait d'être nommé pour accompagner le duc de Richelieu dans son ambassade à Dresde.

2. Boileau, satire ix, 264, a dit :

Et toujours bien mangeant mourir par métaphore.

sécurité que les Hollandais en ont eu envers le maréchal de Saxe. Certes vous autres Français vous êtes étonnants. Vos héros gagnent des batailles ayant la mort sur les lèvres, et vos poètes font des ouvrages immortels, à l'agonie. Que ne ferez-vous pas, si jamais la nature se plait, par un caprice, à vous rendre sains et robustes !

Les anecdotes sur la vie privée de Louis XIV m'ont fait bien du plaisir, quoique, à la vérité, je n'y aie pas trouvé des choses nouvelles. Je voudrais que vous n'écrivissiez point la campagne de 44¹, et que vous missiez la dernière main au *Siècle de Louis le Grand*. Les auteurs contemporains sont accusés par tous les siècles d'être tombés dans les aigreurs de la satire ou dans la fatuité de la flatterie. S'il y a moyen de vous faire faire un mauvais ouvrage, c'est en vous obligeant à travailler à celui que vous avez entrepris. C'est aux hommes de faire de grandes choses, et à la postérité impartiale à prononcer sur eux et sur leurs actions.

Croyez-moi, achevez *la Pucelle*. Il vaut mieux dérider le front des honnêtes gens que de faire des gazettes pour des polissons. Un Hercule, enchaîné et retenu par trop d'entraves, doit perdre sa force et devenir plus flasque que le lâche Paris.

Il semble que le dauphin ne se marie que pour exercer votre génie. *Sémiramis* fait autant de bruit en Allemagne que la nouvelle dauphine en fait en France. Mettez-moi donc en état de juger ou de l'une ou de l'autre, et de joindre mes suffrages à ceux de Versailles.

Maupertuis se remet de sa maladie. Toute la ville s'intéresse à son sort ; c'est notre Palladium, et la plus belle conquête que j'aie faite de ma vie. Pour vous, qui n'êtes qu'un inconstant, un ingrat, un perfide, un ... Que ne vous dirais-je pas, si je ne faisais grâce à vous et à tous les Français, en faveur de Louis XV² !

Adieu ; les vêpres de la comédie sonnent. Barbarin³, Cochois⁴, Hauteville, m'appellent ; je vais les admirer. J'aime la perfection dans tous les métiers, dans tous les arts : c'est pourquoi je ne saurais refuser mon estime à l'auteur de *la Henriade*.

FÉDÉRIC.

1854. — A. M. MOREAU⁵.

Il s'en faut bien, monsieur, que je regarde la misérable affaire de Juvigny comme finie. Je ne demande rien que de juste, que

1. Qui devait entrer dans l'ouvrage dont Voltaire parle à la lettre 1755.

2. Toutes les éditions portent *Louis XV* ; mais j'ai été tenté de mettre ici *Louis XIV*. (B.)

3. La célèbre danseuse Barberina. Voyez ce que Voltaire en dit dans ses *Mémoires*.

4. Marianne Cochois, sœur cadette de M^{me} d'Argens.

5. *Voltaire contre Travenol*, par H. Beaune, 1869. Autographe ayant fait partie de la collection Sohier.

ce que M. l'abbé de Nicolaï a bien voulu me promettre, et ce qui m'est absolument nécessaire. Je prends donc la liberté de vous importuner encore et de faire un dernier effort pour éviter des suites funestes. Je vous sou mets mon mémoire. Ce que j'exige me paraît si raisonnable et compromet même si peu Juvigny que je ne crois pas que M. l'abbé Nicolaï ait la cruauté de me le refuser. J'ose vous supplier de lui en parler. Je vous le demande instamment.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec la reconnaissance la plus respectueuse, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

MÉMOIRE.

Il ne s'agit pas d'exiger du sieur Rigoley de Juvigny un désaveu humiliant pour lui et dangereux pour sa partie. On ne veut point toucher ici au fond du procès ; il n'est question que des calomnies étrangères à ce procès, desquelles le sieur de Juvigny avait rempli son factum, et il paraît que rien ne serait plus décent pour lui, plus honorable et plus juste que de désavouer ces impostures, qu'il avait crues trop légèrement. On a fait voir à M. l'abbé de Nicolaï, à M. l'abbé de Breteuil et M. Moreau, avocat du roi, des preuves authentiques qui détruisent ces calomnies. Le sieur de Juvigny, dans son factum, parle d'une prétendue infidélité dans les souscriptions de *la Henriade*, d'avoir tiré trop d'émoluments de ses ouvrages ; il lui reproche jusqu'à ses voyages en Prusse : tout cela est assurément fort étranger au procès, et il est prouvé par des pièces justificatives que l'auteur qu'il attaque a non-seulement fait présent du produit des souscriptions à des gens de lettres qui étaient dans l'indigence, mais qu'il a remboursé à ses propres frais toutes les souscriptions de ceux qui avaient eu la négligence de ne pas faire venir le livre d'Angleterre. Il est prouvé qu'il a donné souvent à des gens de lettres tout le produit de ses ouvrages. Les ordres supérieurs par lesquels il a fait des voyages en Prusse ne sont pas moins constatés.

Ainsi il se trouve que le sieur de Juvigny, trompé par de faux mémoires, a tourné en reproches odieux les actions les plus vertueuses et les plus honorables. On ne lui demande qu'un désaveu. M. l'abbé de Nicolaï et M. l'abbé de Breteuil l'ont toujours fait espérer.

Ce désaveu peut être contenu dans une lettre à monsieur l'avo-

cat du roi, il peut être conçu à peu près en ces termes, qui certainement ne feront aucun tort au sieur de Juvigny :

*Monsieur, les pièces authentiques que vous avez vues ne me laissent que le chagrin d'avoir trop cru des bruits calomnieux que j'ai adoptés dans mon mémoire. Je me fais un devoir et un honneur d'avouer qu'on m'en avait imposé, et si j'avais connu plus tôt les actions estimables de M. de V..., je leur aurais rendu plus tôt justice. Je saisis au moins cette occasion de lui marquer, etc.*¹

1. Voici le texte du jugement rendu par le lieutenant criminel Nègre :

Du vendredy 30 décembre 1746.

Entre messire François Arouet de Voltaire, conseiller du roy en ses conseils, historiographe de France, l'un des quarante de l'Académie française, demandeur et complaignant, assisté de M^e de La Chartonnière, son avocat ;

Antoine Travenol, maître de danse, defendeur et intervenant, assisté de M^e Lemarié, son avocat ;

Louis Travenol, ordinaire de la musique du roy, defendeur, assisté de M^e Mannory, son avocat ;

Le sieur abbé d'Olivet, l'un des quarante de l'Académie française, assisté de M^e Doillot, son avocat ;

Après avoir entendu lesdittes parties en leurs plaidoyers pendant six audiences, et noble homme, M. Moreau, avocat du roi, en ses conclusions,

Nous avons la partie de Lemarié reçue intervenante ; faisant droit sur le tout, ayant égard aux plaintes et demandes de la partie de La Chartonnière contre celle de Mannory, faisons defense à la partie de Mannory de plus faire imprimer, débiter ny colporter aucuns écrits ny libelles diffamatoires contre l'honneur et la réputation de la partie de La Chartonnière ; ordonnons que les deux libelles intitulés : l'un, *Triomphe poétique*, et l'autre, *Discours prononcé à la porte de l'Académie par M. le directeur à M. X...*, seront déposés au greffe pour y être lacérez et ensuite supprimés par le greffier de la cour, et le mémoire signé *Louis Travenol* sera pareillement supprimé ; condamnons la partie de Mannory en trois cents livres de dommages-intérêts envers la partie de La Chartonnière, et aux dépens à cet égard. Ayant aucunement égard à la demande de la partie de Lemarié contre celle de La Chartonnière, faisons defense à la partie de La Chartonnière plus à l'avenir récidiver et user de pareilles voyes sous plus grandes peines, la condamnons en cinq cents livres de dommages-intérêts envers la partie de Lemarié, laquelle somme de cinq cents livres demeurera compensée jusqu'à due concurrence avec celle de trois cents livres à laquelle avons condamné la partie de Mannory envers celle de La Chartonnière, avec dépens à cet égard ; et sur les demandes respectives de la partie de Mannory contre celle de Doillot et de Doillot contre celle de Mannory, avons mis les parties hors de cour et de procès, dépens entre elles compensez. Et faisant droit sur la demande de la partie de La Chartonnière à fin de permission d'informer contre les auteurs desdits deux libelles par nous ordonnés être lacérez, ordonnons que la partie de La Chartonnière se pourvoira par requeste en la manière accoutumée si bon luy semble. Faisant droit sur les conclusions des gens du roy, ordonnons que les ordonnances, édits, déclarations du roy, arrêts et réglemens du Parlement concernant la librairie, imprimerie, vente et colportage, seront exécutez selon leur forme et teneur, et en conséquence faisons defenses à tous libraires, imprimeurs et autres, d'imprimer, vendre, débiter, distribuer, colporter ou autrement aucuns

1855. — A M. LE DUC DE RICHELIEU,

AMBASSADEUR A DRESDE.

A Paris, le 24 décembre.

Très-magnifique ambassadeur,
 Vous avez quelque sympathie
 Pour ces catins dont la manie
 Est d'avoir du goût pour l'honneur,
 Et qui, sur la fin du bel âge,
 Savent terminer quelquefois
 Le cours de leurs galants exploits
 Par un honnête mariage.
 De votre petite maison,
 A tant de belles destinées,
 Vous allez chez le roi saxon
 Rendre hommage au dieu d'hyménée;
 Vous, cet aimable Richelieu,
 Qui, né pour un autre mystère,
 Avez toujours battu ce dieu
 Avec les armes de son frère.
 Revenez cher à tous les deux;
 Ramenez la paix avec eux,
 Ainsi que vous êtes la gloire,
 Aux campagnes de Fontenoi,
 De ramener aux pieds du roi
 Les étendards de la victoire.

Et cependant, monsieur le duc, vous voulez des scieurs de long sur le devant de votre tableau! Fi donc! Vous aurez des nonnes et des moines, des bergers et des bergères, dont les attitudes seront aussi brillantes en mécanique. Une femme en bas

libelles diffamatoires, ny aucuns écrits ny imprimez sans permission. Ordonnons que de l'écrit qui a pour titre : *Lettre de M. l'abbé d'Olivet à monsieur son frère*, les huitième et neuvième pages seront pareillement supprimées et que la présente sentence sera, à la diligence du procureur du roy, imprimée, lue, publiée et affichée dans tous les lieux et carrefours ordinaires et accoutumés de cette ville, fauxbourgs et banlieue, et partout où besoin sera.

Signé : PAROT.

Le recueil de M. de Maurepas contient une foule de chansons et d'épigrammes provoquées par ce jugement. Mais ces pièces ne méritent guère l'honneur d'être reproduites. Les curieux les trouveront à la bibliothèque de l'Arsenal.

1. Richelieu fut chargé d'aller demander, à Dresde, pour le dauphin, la main de Marie-Josèphe de Saxe.

et un homme en haut peuvent opérer de très-beaux effets d'optique qui vaudront bien des scieurs de long. Il faut que tout soit saint dans un tableau d'autel.

Que dites-vous d'une infâme *Calotte* qu'on a faite contre M. et M^{me} de La Popelinière, pour prix des fêtes qu'ils ont données? Ne faudrait-il pas pendre les coquins qui infectent le public de ces poisons? Mais le poète Roi aura quelque pension, s'il ne meurt pas de la lèpre, dont son âme est plus attaquée que son corps.

Vous savez que l'aventure de Gênes s'est terminée à l'amiable¹, par la pendaison de quelques citoyens et de quelques soldats; que cependant le général Brown a fait faire à M. de Mirepoix² d'énormes reculades, et qu'il marche à M. de Belle-Isle, lequel est obligé de se retrancher sous Toulon.

In tanto le bacio umilmente le mani, e riverisco nella sua persona l'onor di nostra età.

1856. — A M. MOREAU³,

PREMIER AVOCAT DU ROI, PLACE ROYALE.

Ce mercredi (4 janvier 1747).

Persistez, monsieur, dans votre noble résolution de ne point signer une sentence si téméraire rendue contre vos conclusions et attentatoire à l'autorité royale, sans qu'au moins on n'y insère vos conclusions, qui en font sentir tout le vice. Votre opinion me fait plus d'honneur que le jugement de M. Nègre ne me fait de peine. Je vous supplie d'avoir la bonté de me renvoyer le libelle signé de Rigoley. On dit que Mannory a fait imprimer le sien avec une nouvelle édition des libelles diffamatoires lacérés, nouveau tour et digne d'un homme qui oublie que je lui ai fait l'aumône. Le seul discours digne d'être imprimé est le seul qui ne le soit pas, et l'homme qui était le plus intéressé à cette affaire est le seul qui ait gardé le silence. Voilà de la matière pour le douzième tome des *Causes célèbres*⁴ et ridicules. Votre éloquence a mis du moins quelque prix à cette misère. Je vous supplie de

1. Pas tant à l'amiable, car le peuple de Gênes venait d'en chasser les Autrichiens. Voyez, tome XV, le chapitre XXI du *Précis du Siècle de Louis XV*.

2. Mort maréchal de France, le 25 septembre 1757.

3. *Voltaire contre Travenol*, par Henri Beaune, 1869. Autographe de la collection Sohier.

4. Mannory rédigeait les *Causes célèbres*.

compter, monsieur, sur les sentiments les plus vifs d'une reconnaissance respectueuse et pleine d'estime. V.

1857. — A M. MOREAU ¹.

Jeudi 5 janvier 1747.

Permettez, monsieur, que j'aie l'honneur de m'informer de votre santé, que je crains bien d'avoir dérangée en vous donnant la peine de faire le plus beau discours du monde; vous en avez eu de la gloire et de la fièvre. Mais si la réputation peut guérir, vous devez être l'homme du monde le plus sain. Oserai-je, monsieur, vous proposer d'amuser votre convalescence en faisant venir chez vous Rigoley de Juvigny? Je vous supplie de me faire savoir le jour et l'heure. Rigoley demeure rue Vivienne, chez M. de Saint-Julien, dont il est commis. Vous ne serez pas fâché de voir les pièces authentiques que j'aurai l'honneur de vous montrer. Elles seront un jour une partie intéressante de l'histoire de la littérature. Je vous devrai, monsieur, le maintien de mon honneur, qui m'est beaucoup plus cher que toute la gloire littéraire. Les supérieurs de Juvigny s'en rapportent comme moi à votre arbitrage, et cet homme, en voyant les témoignages irréprochables que je lui montrerai en votre présence, se portera de lui-même à prévenir vos ordres. Daignez, monsieur, faire cette faveur à un honnête homme indignement calomnié depuis si longtemps. Je vous aurai une obligation qui ne finira qu'avec ma vie. Cette affaire est la seule qui m'intéresse, et je ne veux aller servir mon semestre auprès du roi que quand je serai digne de paraître devant Sa Majesté avec une justification que j'espère de vos bontés. J'attends vos ordres et j'ai l'honneur d'être, monsieur, avec la plus vive et la plus inaltérable reconnaissance, votre très-humble, très-obéissant et très-obligé serviteur.

VOLTAIRE.

1858. — DE MANNORY ².

(9 janvier 1747).

Il y a plusieurs jours, monsieur, que j'ai reçu une lettre signée d'un homme qui prend la qualité de votre secrétaire ³. Si mon clerc n'eût pas été

1. *Voltaire contre Travenol*, par H. Beaune, 1869. Autographe de la collection Sohier.

2. *Voltaire contre Travenol*, par H. Beaune, 1869. Autographe de la collection Sohier.

3. Voltaire avait écrit un petit mémoire contre ses adversaires, qu'il avait fait

trop occupé depuis ce temps, il lui eût certainement fait réponse ; mais comme cela eût pu tarder, j'ai pris le parti de la faire moi-même, et, en ce cas, ce n'est qu'à vous, monsieur, que je puis l'adresser. Je savais bien que les fermiers généraux avaient chacun un secrétaire ; je n'en avais encore vu à aucun poëte, quoique j'aie eu l'honneur de vivre avec beaucoup d'entre eux. Il vous était réservé, monsieur, de mettre les choses sur le bon pied et d'assimiler la littérature à la finance ; vous étiez fait pour des choses beaucoup plus extraordinaires, et tout vous réussit. Votre secrétaire me fait entendre, et j'apprends, monsieur, que vous débitez dans le monde que je vous ai de grandes obligations, que c'est vous qui me faites subsister depuis deux ans ; vous l'avez dit à tous les magistrats. Si cela était, je n'en rougirais pas, j'en serais même très-flatté. Moins vous paraissez disposé à rendre service, plus je me regarderais comme un sujet recommandable d'avoir pu vous forcer à cet égard. Il est vrai, monsieur, qu'il y a plus de deux ans que j'étais dans la peine, et l'on ne me fait aucun chagrin de me rappeler ces faits. Peut-être ne l'avais-je pas mérité ; si je l'avais mérité, j'en ai été assez puni pour que l'on doive me le pardonner. Il est également vrai que dans ce temps j'eus la faiblesse de m'adresser à vous. Quelques anciennes liaisons, l'idée que je m'étais faite des dispositions où devait être un homme tel que vous, me firent illusion. Vous étiez à la campagne. Je vous écrivis. Vous m'fites réponse, j'ai vos lettres ; elles me donnèrent beaucoup d'espérance ; il s'agissait, monsieur, de secours qui pussent me remettre dans mon état ; vous me promîtes tout pour votre retour. Vous arrivâtes enfin. Je vous vis, ma situation vous toucha. Elle était bien triste, vous conçûtes qu'il était facile de la changer. Je vous trouvai un jour de bonne humeur, vous m'annonçâtes de l'argent qui devait vous rentrer incessamment. Mon affaire était sûre, vous me donnâtes à compte 42 livres. Je n'osai les refuser de peur d'indisposer mon libérateur ; il ne faut pas être fier avec les grands, leurs plus petites faveurs conduisent nécessairement aux grandes. Vous me demandâtes quinze jours. Je revins huit jours après le temps fixé, il ne me fut plus possible d'arriver jusqu'à vous. Mon signalement était donné, mais vous m'fites l'honneur de m'écrire ; j'ai aussi ces lettres ; vous ne me parlâtes alors que misère et banqueroute. Votre carrosse allait être mis bas ; ma garde-robe cependant vous parut digne de votre attention, vous m'envoyâtes une espèce de billet pour Thieriot, marchand de draps. J'ose dire que ce n'était pas une lettre de crédit, c'était la recommandation la plus impertinente que l'on pût donner à un honnête homme. Je l'ai gardée sans en faire aucun usage, elle n'était pas destinée à celui-là. Vous lui parliez d'un père que j'avais alors, et que vous assuriez être riche ; vous lui promettiez qu'il ne tarderait pas à mourir, et qu'alors je le pourrais payer, quelque pauvre que je fusse dans ce temps. C'est l'extrait de votre billet que M. Thieriot n'a jamais vu, mais que j'ai encore, et qui servira, quand vous le voudrez, à faire une partie de l'histoire de nos liaisons. Mon père est mort en effet six mois après, et il y

signer par son secrétaire, et dans lequel Mannory était représenté comme son obligé.

a un an qu'il est mort. Depuis ce billet, vous ne m'avez pas vu ; notre commerce n'est donc pas si récent, monsieur, que vous le prétendez, et vos secours n'ont pas été si abondants. Si vos livres de dépense, dont parle votre secrétaire, sont chargés d'autre chose, je vous prie, monsieur, de m'en envoyer le relevé ; j'y ferai honneur dans l'instant. Mais je pense que nos comptes seront courts. En attendant, je vous envoie les 42 livres ; je n'aurais pas osé le faire si cette occasion ne s'était pas présentée. J'aurais appréhendé de vous rappeler un fait qui me paraissait aussi honteux pour vous que pour moi. J'y joins, monsieur, mon plaidoyer ; c'est, je crois, l'intérêt bien honnête de l'argent que vous m'avez prêté ; vous verrez que je ne me suis chargé de cette cause que pour vous obliger, et que je l'ai fait. Je ne me suis nullement écarté de mon objet, et quelles ressources n'aurait-il pas offertes à ma mauvaise humeur, si j'en eusse eu contre vous ? Si j'avais voulu profiter des avantages que j'avais sur vous, je vous aurais terrassé ; si j'avais voulu m'égayer sur votre lettre au Père de La Tour, sur votre querelle avec le gazetier ecclésiastique, trop comique vis-à-vis ceux qui, comme moi, connaissent vos véritables sentiments ; si j'y avais joint l'aventure si publique de votre malheureux colporteur ; si j'eusse dit en passant un mot des *Lettres philosophiques*, je vous mettais au désespoir et l'on m'eût canonisé. Car voilà, monsieur, ce que vous doit apprendre cette cause, et c'est à vous d'en profiter. Vous avez quelques admirateurs, beaucoup d'ennemis, et pas un ami. Quoique avancés dans notre carrière, nous sommes encore en état, vous et moi, de tirer parti même d'une faute ; vous pouvez plus aisément qu'un autre gagner le public, qui est absolument contre vous. Cela est vrai ; regardez ce discours comme celui de la plus pure amitié, ne le négligez pas ; ne faites de mal à personne, et vous en avez beaucoup fait. Faites même du bien ; la Providence vous a mis en état de le pouvoir ; vous devriez être le père des gens à talents, et vous n'en avez obligé sérieusement aucun. Apprenez que la poésie n'est pas le seul talent qui rende les hommes recommandables ; qu'il ne faut mépriser personne, et vous vous êtes accoutumé à n'estimer que vous. Vous nous méprisez souverainement, nous autres viles gens du barreau ; vous nous regardez tous comme de misérables praticiens : cette cause vous rendra peut-être plus raisonnable. Pour moi, elle me satisfait beaucoup de m'avoir mis à portée de vous épargner tous les chagrins qu'un autre aurait pu vous donner, et de vous prouver que je suis véritablement, et avec les sentiments les plus sincères, monsieur, etc.

MANNORY.

1859. — A. M. MOREAU 1.

Mercredi (11 janvier 1747).

Souffrirez-vous, monsieur, que l'avocat Mannory ait l'insolence de faire réimprimer dans son plaidoyer les mêmes libelles

1. *Voltaire contre Travenol*, par H. Beaune, 1869. Autographe de la collection Sohier.

diffamatoires qui ont été condamnés à être lacérés? Y a-t-il jamais eu rien de plus scandaleux? Je ne sais pas comment il faut m'y prendre pour réprimer de pareilles prévarications; mais vous êtes avocat du roi, monsieur votre père est procureur du roi, et vous pourriez en parler au ministre. J'ose attendre cette grâce de vos bontés et de votre juste indignation. Je vous supplie d'être persuadé de ma tendre reconnaissance. V.

1860. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Paris, ce 5 février 1747.

Sire, eh bien! vous aurez *Sémiramis*; elle n'est pas à l'eau rose : c'est ce qui fait que je ne la donne pas à notre peuple de sybarites, mais à un roi qui pense comme on pensait en France du temps du grand Corneille et du grand Condé, et qui veut qu'une tragédie soit tragique, et une comédie comique.

Dieu me préserve, sire, de faire imprimer l'*Histoire de la guerre de 1741*! Ce sont de ces fruits que le temps seul peut mûrir; je n'ai fait assurément ni un panégyrique, ni une satire; mais plus j'aime la vérité, et moins je dois la prodiguer. J'ai travaillé sur les mémoires et sur les lettres des généraux et des ministres. Ce sont des matériaux pour la postérité : car sur quels fondements bâtirait-on l'histoire, si les contemporains ne laissaient pas de quoi élever l'édifice? César écrivit ses *Commentaires*, et vous écrivez les vôtres¹; mais où sont les acteurs qui puissent ainsi rendre compte du grand rôle qu'ils ont joué? Le maréchal de Broglie² était-il homme à faire des commentaires? Au reste, sire, je suis très-loin d'entrer dans cet horrible et ennuyeux détail de journaux de sièges, de marches, de contre-marches, de tranchées relevées, et de tout ce qui fait l'entretien d'un vieux major et d'un lieutenant-colonel retiré dans sa province. Il faut que la guerre soit par elle-même quelque chose de bien vilain, puisque les détails en sont si ennuyeux. J'ai tâché de considérer cette folie humaine un peu en philosophe. J'ai représenté l'Espagne et l'Angleterre dépensant cent millions à se faire la guerre pour quatre-vingt-quinze mille livres portées en compte; les nations détruisant réciproquement le commerce pour lequel elles combattent; la guerre au sujet de la Pragmatique devenue comme une mala-

1. *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps.*

2. Voyez, tome XXXV, une note de la lettre 1564.

die qui change trois ou quatre fois de caractère, et qui de fièvre devient paralysie, et de paralysie, convulsion; Rome, qui donne la bénédiction et qui ouvre ses portes aux têtes de deux armées ennemies, en un même jour; un chaos d'intérêts divers qui se croisent à tout moment; ce qui était vrai au printemps devenu faux en automne; tout le monde criant : *La paix! la paix!* et faisant la guerre à outrance; enfin, tous les fléaux qui fondent sur cette pauvre race humaine; au milieu de tout cela, un prince philosophe qui prend toujours bien son temps pour donner des batailles et des opéras; qui sait faire la guerre, la paix, et des vers, et de la musique; qui réforme les abus de la justice, et qui est le plus bel esprit de l'Europe. Voilà à quoi je m'amuse, sire, quand je ne meurs point; mais je me meurs fort souvent, et je souffre beaucoup plus que ceux qui, dans cette funeste guerre, ont attrapé de grands coups de fusil.

J'ai revu M. le duc de Richelieu, qui est au désespoir de n'avoir pu faire sa cour au grand homme de nos jours. Il ne s'en console point, et moi, je ne demande à la nature un mois ou deux de santé que pour voir encore une fois ce grand homme avant d'aller dans le pays où Achille et Thersite, Corneille et Danchet, sont égaux. Je serai attaché à Votre Majesté jusqu'à ce beau moment où l'on va savoir à point nommé ce que c'est que l'âme, l'infini, la matière, et l'essence des choses; et, tant que je vivrai, j'admirerai et j'aimerai en vous l'honneur et l'exemple de cette pauvre espèce humaine. V.

1861. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

(Potsdam), 22 février.

Vous n'avez donc point fait votre *Sémiramis* pour Paris? On ne se donne pas non plus la peine de travailler avec soin une tragédie pour la laisser vieillir dans un portefeuille. Je vous devine; avouez donc que cette pièce a été composée pour notre théâtre de Berlin. A coup sûr, c'est une galanterie que vous me faites, et que votre discrétion, ou votre modestie, vous empêche d'avouer. Je vous en fais mes remerciements à la lettre, et j'attends la pièce pour l'applaudir: car on peut applaudir d'avance quand il s'agit de vos ouvrages. Il n'y a qu'une injustice extrême de la part du public, ou plutôt les intrigues et les cabales qui peuvent vous enlever les louanges que vous méritez.

Voilà donc votre goût décidé pour l'histoire; suivez, puisqu'il le faut, cette impulsion étrangère; je ne m'y oppose pas. L'ouvrage qui m'occupe

1. *L'Histoire de mon temps.*

n'est point dans le genre de mémoires ni de commentaires; mon personnel n'y entre pour rien. C'est une fatuité en tout homme de se croire un être assez remarquable pour que tout l'univers soit informé du détail de ce qui concerne son individu. Je peins en grand le bouleversement de l'Europe; je me suis appliqué à crayonner les ridicules et les contradictions que l'on peut remarquer dans la conduite de ceux qui la gouvernent. J'ai rendu le précis des négociations les plus importantes, des faits de guerre les plus remarquables, et j'ai assaisonné ces récits de réflexions sur les causes des événements et sur les différents effets qu'une même chose produit quand elle arrive dans d'autres temps, ou chez différentes nations. Les détails de guerre, que vous dédaignez, sont sans doute ces longs journaux qui contiennent l'ennuyeuse énumération de cent minuties, et vous avez raison sur ce sujet; cependant il faut distinguer la matière de l'inhabileté de ceux qui la traitent pour la plupart du temps. Si on lisait une description de Paris où l'auteur s'amusa à donner l'exacte dimension de toutes les maisons de cette ville immense, et où il n'omit pas jusqu'au plan du plus vil brelan, on condamnerait ce livre et l'auteur au ridicule; mais on ne dirait pas pour cela que Paris est une ville ennuyeuse. Je suis du sentiment que de grands faits de guerre écrits avec concision et vérité, qui développent les raisons qu'un chef d'armée a eues en se décidant, et qui exposent pour ainsi dire l'âme de ses opérations; je crois, je le répète, que de pareils mémoires doivent servir d'instruction à tous ceux qui font profession des armes. Ce sont des leçons qu'un anatomiste fait à des sculpteurs, qui leur apprennent par quelles contractions les muscles du corps humain se remuent. Tous les arts ont des exemples et des préceptes. Pourquoi la guerre, qui défend la patrie et sauve les peuples d'une ruine prochaine, n'en aurait-elle pas ?

Si vous continuez à écrire sur ces dernières guerres, ce sera à moi à vous céder ce champ de bataille; aussi bien mon ouvrage n'est-il pas fait pour le public.

J'ai pensé très-sérieusement trépasser, ayant eu une attaque d'apoplexie imparfaite; mon tempérament et mon âge m'ont rappelé à la vie. Si j'étais descendu là-bas, j'aurais guetté Lucrece et Virgile, jusqu'au moment que je vous aurais vu arriver: car vous ne pourrez avoir d'autre place dans l'Élysée qu'entre ces deux messieurs-là. J'aime cependant mieux vous appointer dans ce monde-ci; ma curiosité sur *l'infini* et sur les principes *des choses* n'est pas assez grande pour me faire hâter le grand voyage. Vous me faites espérer de vous revoir; je ne m'en réjouirai que quand je vous verrai, car je n'ajoute pas grand'foi à ce voyage. Cependant vous pouvez vous attendre à être bien reçu,

Car je t'aime toujours, tout ingrat et vaurien :
 Et ma félicité fait grâce à ta faiblesse ?
 Je te pardonne tout avec un cœur chrétien.

1. Le jésuite Daniel, par exemple. (Cl.)—Voyez ce qu'en dit Voltaire, tome XIV, page 61.

2. Vers 30 à 32 de l'Épître à Génonville, tome X.

Le duc de Richelieu a vu des dauphines, des fêtes, des cérémonies, et des fats; c'est le lot d'un ambassadeur. Pour moi, j'ai vu le petit Paulmy ¹ aussi doux qu'aimable et spirituel. Nos beaux esprits l'ont dévalisé en passant, et il a été obligé de nous laisser une comédie charmante, qui a eu assez de succès à la représentation; il doit être à présent à Paris. Je vous prie de lui faire mes compliments, et de lui dire que sa mémoire subsistera toujours ici avec celle des gens les plus aimables.

Vous avez prêté votre *Pucelle* à la duchesse de Wurtemberg ²; apprenez qu'elle l'a fait copier pendant la nuit. Voilà les gens à qui vous vous confiez; et les seuls qui méritent votre confiance, ou plutôt à qui vous devriez vous abandonner tout entier, sont ceux avec lesquels vous êtes en défiance. Adieu; puisse la nature vous donner assez de force pour venir dans ce pays-ci, et vous conserver encore de longues années pour l'ornement des lettres et pour l'honneur de l'esprit humain!

1862. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Versailles, ce 9 mars.

• Les fileuses des destinées,
 Les Parques, ayant mille fois
 Entendu les âmes damnées
 Parler là-bas de vos exploits,
 De vos rimes si bien tournées,
 De vos victoires, de vos loix,
 Et de tant de belles journées,
 Vous crurent le plus vieux des rois.
 Alors des rives du Cocyto
 A Berlin vous rendant visite,
 La Mort s'en vint, avec le Temps,
 Croyant trouver des cheveux blancs,
 Front ridé, face décrépite,
 Et discours de quatre-vingts ans.
 Que l'inhumaine fut trompée!
 Elle aperçut de blonds cheveux,
 Un teint floué, de grands yeux bleus,
 Et votre flûte, et votre épée;
 Elle songea, pour mon bonheur,
 Qu'Orphée autrefois par sa lyre,
 Et qu'Alcide par sa valeur,
 La bravèrent dans son empire.

1. Voyez la note 2 de la page 90. Aucun de ses ouvrages dramatiques n'a été imprimé.

2. Mère des princes Charles-Eugène et Louis-Eugène de Wurtemberg, avec lesquels Voltaire fut en relations fréquentes.

Dans vous, dans mon prince elle vit ¹
 Le seul homme qui réunit
 Les dons d'Orphée et ceux d'Alcide ;
 Doublement elle vous craignit,
 Et, laissant son dard homicide,
 S'enfuit au plus vite, et partit
 Pour aller saisir la personne
 De quelque pesant cardinal,
 Ou pour achever, dans Lisbonne,
 Le prêtre-roi ² de Portugal.

Vraiment, sire, je ne vous dirais pas de ces bagatelles rimées, et je serais bien loin de plaisanter, si votre lettre, en me rassurant, ne m'avait inspiré de la gaieté. La Renommée, qui a toujours ses cent bouches ouvertes pour parler des rois, et qui en ouvre mille pour vous, avait dit ici que Votre Majesté était à l'extrémité, et qu'il y avait très-peu d'espérance. Cette mauvaise nouvelle, sire, vous aurait fait grand plaisir, si vous aviez vu comme elle fut reçue. Comptez qu'on fut consterné, et qu'on ne vous aurait pas plus regretté dans vos États. Vous auriez joui de toute votre re-

1. Variante de l'édition de Kehl :

Elle trembla quand elle vit
 Ce grand homme qui réunit
 Les dons d'Orphée et ceux d'Alcide.
 Doublement elle vous craignit ;
 Et, jetant son ciseau perfide,
 Chez ses sœurs elle s'en alla,
 Et pour vous le trio fila
 Une trame toute nouvelle,
 Brillante, dorée, immortelle,
 Et la même que pour Louis,
 Car vous êtes tous deux amis :
 Tous deux vous forcez des murailles,
 Tous deux vous gagnez des batailles
 Contre les mêmes ennemis ;
 Vous régnerez sur des cœurs soumis,
 L'un, à Berlin ; l'autre, à Versailles.
 Tous deux un jour... mais je finis ;
 Il est trop aisé de déplaire
 Quand on parle aux rois trop longtemps ;
 Comparer deux héros vivants
 N'est pas une petite affaire.

2. Jean V. — Selon Voltaire, les fêtes de ce prince étaient des processions, et ses maîtresses des religieuses. On lit dans *l'Histoire des confesseurs des empereurs, des rois, et d'autres princes*, par M. Grégoire, ancien évêque de Blois, page 219, que Jean V « avait établi son sérail au couvent des religieuses d'Odivelas, à deux lieues de Lisbonne ; et, comme il avait éprouvé des attaques d'apoplexie qui pouvaient se renouveler d'une manière fâcheuse, quand il allait à Odivelas il était suivi d'un prêtre qui portait les saintes huiles pour l'administrer, en cas de besoin ». Les jésuites furent tout-puissants sous le règne de ce prince, mort en 1750. (CL.)

nommée, vous auriez vu l'effet que produit un mérite unique sur un peuple sensible ; vous auriez senti toute la douceur d'être chéri d'une nation qui, avec tous ses défauts, est peut-être dans l'univers la seule dispensatrice de la gloire. Les Anglais ne louent que des Anglais ; les Italiens ne sont rien ; les Espagnols n'ont plus guère de héros, et n'ont pas un écrivain ; les *monades* de Leibnitz, en Allemagne, et *l'harmonie préétablie*, n'immortaliseront aucun grand homme. Vous savez, sire, que je n'ai pas de prévention pour ma patrie ; mais j'ose assurer qu'elle est la seule qui élève des monuments à la gloire des grands hommes qui ne sont pas nés dans son sein.

Pour moi, sire, votre péril me fit frémir, et me coûta bien des larmes. Ce fut M. de Paulmy qui m'apprit que Votre Majesté se portait bien, et qui me rendit ma joie.

Je serais tenté de croire que les pilules de Stahl doivent faire du bien au roi de Prusse ; elles ont été inventées à Berlin, et elles m'ont presque guéri en dernier lieu. Si elles ont un peu raccommodé mon corps cacochyme, que ne feront-elles point au tempérament d'un héros !

Si quelque jour elles me rendent un peu de forces, je vous demanderai assurément la permission de venir encore vous admirer ; peut-être Votre Majesté ne serait-elle pas fâchée de me donner ses lumières sur ce qu'elle a fait et sur ce qu'elle pense de grand. Je lui jure qu'elle ne se plaindrait pas que j'eusse donné à M^{me} la duchesse de Wurtemberg ce que je devais donner au grand Frédéric. Elle a peut-être copié une page ou deux de ce que vous avez, mais il est impossible qu'elle ait ce que vous n'avez pas¹ ; je vous jure encore que le reste est à Cirey, et n'est point fait du tout pour être à présent à Paris.

La dame de Cirey, qui a été aussi alarmée que moi, vous demande la permission de vous témoigner sa joie et son attachement respectueux.

Vivez, sire, vivez, grand homme, et puissé-je vivre pour venir encore une fois baiser cette main victorieuse qui a fait et écrit de quoi aller à la postérité la plus reculée ! Vivez, vous qui êtes le plus grand homme de l'Europe, et que j'oserai aimer tendrement jusqu'à mon dernier soupir, malgré le profond respect qui empêche, dit-on, d'aimer.

1. Voyez le troisième alinéa de la lettre 1816.

1863. — A. M. MOREAU 1.

Ce mardi.

Je n'ai point eu, monsieur, la sottise de répondre aux déclamations puérides et insolentes de Rigoley et de Mannory. Il est seulement bien déshonorant pour le barreau qu'on souffre de pareils abus. Mon procureur a fait, à la vérité, un petit mémoire concernant les faits et les procédures, et dès que le tout sera en état, uniquement pour les juges, j'aurai l'honneur de vous l'apporter, quoique ce mémoire de chicane ne mérite pas votre curiosité. J'aurais eu l'honneur de vous faire ma cour, si je n'avais pas été presque toujours malade.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec tous les sentiments que je vous dois, etc. 2

1864. — A. M. THIERIOT.

A Versailles, le 10 mars 3.

Je vous renvoie vos livres italiens. Je ne lis plus que la religion des anciens mages, mon cher ami. Je suis à Babylone, entre Sémiramis et Ninias. Il n'y a pas moyen de vous envoyer ce que je peux avoir de l'*Histoire de Louis XIV*. Sémiramis dit qu'elle demande la préférence, que ses jardins valaient bien ceux de Versailles, et qu'elle croit égaler tous les modernes, excepté peut-être ceux qui gagnent trois batailles en un an, et qui donnent la paix dans la capitale de leur ennemi. Mon ami, une tragédie engloutit son homme; il n'y aura pas de raison avec moi, tant que je serai sur les bords de l'Euphrate, avec l'ombre de Ninus, des incestes et des parricides. Je mets sur la scène un grand-prêtre honnête homme, jugez si ma besogne est aisée!

Adieu, bonsoir; prenez patience à Bercy; c'est votre lot que la patience.

1. *Voltaire contre Travenol*, par Henri Beaune, 1869. Autographe de la collection Sobier.

2. Voltaire et Travenol interjetèrent tous deux appel de la sentence rendue au Châtelet. Voltaire, qui se défait du Parlement, crut avoir assez de crédit pour faire évoquer l'affaire par le conseil du roi; il obtint, à la date du 1^{er} février 1747, un arrêt du conseil d'État qui portait l'affaire devant la chambre de l'Arsenal. Mais, sur l'opposition de Travenol, les parties furent renvoyées devant la juridiction ordinaire de la Tournelle. — 25 mars. Nouveaux mémoires, nouvelles plaidoiries.

3. Thieriot, correspondant littéraire de Frédéric depuis 1737, n'en était pas payé. C'était donc moins pour les louanges données par Voltaire au roi que pour lui rappeler ses promesses, que Thieriot lui adressa, avec la lettre du 9 mars, copie de la lettre ou du fragment de lettre du 10 mars. (B.)

1865. — A M. LE COMTE ALGAROTTI.

2 avril.

Vous que le ciel, en sa bonté,
 Dans un pays libre a fait naitre;
 Vous qui, dans la Saxe arrêté¹
 Par plus d'un doux lien peut-être,
 Avez su vous choisir un maître
 Préférable à la liberté;

così scrivo al mio Pollione veneto, al mio carissimo ed illustrissimo amico, e così saranno stampate queste bagatellucce, se fate loro mai l' onore di mandarle ai torchi del Walther, *si aliquid putas nostras nugas esse*². Veramente nè queste ciancie, nè *Pandora*, nè il volume a voi indirizzato, non vagliono otto scudi; ma, carissimo signore, un così esorbitante prezzo è una violazione manifesta *juris gentium*. Il nostro intendente delle lettere, e dei postiglioni, il signor di *La Reynière*, *fermier général des postes de France, par le moyen duquel one walks at sight from a pole to another*, aveva per certo munito di suo sigillo, ed onorato della bella parola *franco* il tedioso e grave piego. E chi non sa quanto rispetto si debba portare al nome di *La Reynière*, ad un uomo che è il più ricco ed il più cortese *de tous les fermiers généraux*? Ma giacchè, a dispetto della sua cortesia, e della stretta amicizia che corre fra le due corti, i signori della posta di Dresda ci anno usati come nemici, tocca al librajo Walther di pagare gli otto scudi, e gliene terrò conto. Per tutti i santi, non burlate, quando mi dite che le cose mie vi vengono *molto care*. Manderò quanto prima il tomo della *Henriade* pel primo corriere.

Farewell, great and amiable man. They say you go to Padua. You should take your way through France. Emily should be very glad to see you, and I should be in ecstasy³, etc.

1. Voyez la note de la lettre 1734.

2. Meas esse aliquid putari nugas.
 (CATULLE, épit. I, ad Cornel. Nepotem, v. 4.)

3. *Traduction* : Ainsi j'écris à mon Pollion vénitien, à mon très-cher et illustre ami, et ainsi seront imprimées ces bagatelles, si vous leur faites l'honneur de les envoyer aux presses de Walther, « si vous pensez que ces vètilles sont quelque chose ». Vraiment ni ces sonnettes, ni *Pandore*, ni le volume à vous adressé, ne valent huit écus; mais, cher monsieur, un prix aussi exorbitant est une manifeste violation du droit des gens. Notre intendant des lettres et des postes, M. de *La Reynière*,..... sur un signe de qui tout va d'un pôle à l'autre, avait certainement muni de son cachet et honoré de sa belle parole *franco* l'ennuyeux et lourd paquet. Et

1866. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

24 avril.

Vous rendez la Mort si galante,
 Et le Tartare si charmant,
 Que cette image décevante
 Séduit mon esprit, et le tente
 D'en tâter pour quelque moment ;
 Mais de cette demeure sombre,
 Où Proserpine avec Pluton
 Gouverne le funeste nombre
 D'habitants du noir Phlégéthon,
 Je n'ai point vu revenir l' d'ombre.
 J'ignore si dans ce canton
 Les beaux esprits ont le bon ton ;
 Et le voyage est de nature
 Qu'en s'embarquant avec Caron
 La retraite n'est pas trop sûre.
 Laissons donc à la Fiction
 La tranquille possession
 Du royaume de l'autre monde,
 Source où l'Imagination,
 En nouveautés toujours féconde,
 Puise le système où se fonde
 La populaire opinion.
 Qu'un fanatique ridicule
 Y place son plus doux espoir ;
 Qu'on prépare pour ce manoir
 Un quidam que la fièvre brûle,
 S'il faut lui dorer la pilule
 Pour l'envoyer tout consolé,
 Bien lesté, saintement huilé,
 Passer en pompe triomphale
 Au bord de la rive infernale ;
 Moi, qui ne suis point affublé
 De vision théologale,
 Je préfère à cette morale
 La solide réalité
 Des voluptés de cette vie.

qui ne sait quel respect doit être porté au nom de La Reynière, le plus riche et le plus courtois de tous les fermiers généraux ? Mais puisque, en dépit de sa courtoisie, et de l'étroite amitié qui règne entre les deux cours, messieurs de la poste de Dresde se sont conduits en ennemis, dites au libraire Walther de payer les huit écus, et je lui en tiendrai compte. Par tous les saints, vous ne plaisantez pas quand vous me dites que mes productions vous sont *très-chères*. Je vous enverrai le premier tome de *la Henriade* par le premier courrier.

Adieu, grand et aimable homme. On dit que vous allez à Padoue. Vous devriez prendre votre chemin par la France. Émilie serait bien charmée de vous voir ; et moi, je serais dans l'extase, etc.

1. Voltaire a dit, en 1778, dans ses *Adieux à la vie*, tome X :

Adieu, je vais dans ce pays
 D'où ne revint point feu mon père.

Je laisse la félicité
 Dont on prétend qu'elle est suivie
 A quelque docteur entêté,
 Dont l'âme au plaisir engourdie
 Ne vit que dans l'éternité;
 A cette engeance triste et folle
 Des Malbranche de l'école,
 Grands alambiqueurs d'arguments,
 Dont la raison et le bon sens
 Subtilement des bancs s'envole,
 Attendant un Roland nouveau
 Qui, par pitié pour leur cerveau,
 Aille recouvrer leur fiole.
 Pour moi, qui me ris de ces fous,
 Je m'abandonne sans faiblesse
 Aux plaisirs que m'offrent mes goûts;
 Et, lorsque mon démon m'opresse,
 Aux riches sources du Permesse
 J'ose encor puiser quelquefois.
 Mais l'âge fane ma jeunesse;
 Mon front, sillonné par ses doigts,
 M'apprend, hélas ! que la vieillesse
 Vient pour me ranger sous ses lois.
 Adieu, beaux jours, plaisirs, folie,
 Brillante imagination,
 Enfants de mon naissant génie;
 Adieu, pétillante saillie,
 Vos charmes sont hors de saison;
 Et la sagesse, me dit-on,
 Doit, sur la physiologie
 D'un républicain de Platon,
 Imprimer l'air froid de Caton.
 Adieu, beaux vers, douce harmonie,
 Frénétique métromanie,
 Immortelle cour d'Apollon,
 Qui jurez dans la compagnie
 De la pourpre et de la raison;
 Ma muse, du Pindé proscrire,
 M'avertit que son dieu la quitte.
 Ainsi donc j'abandonnerai
 Cette séduisante carrière;
 Mais, tant que je vous y verrai,
 Assis auprès de la barrière,
 Battant des mains, j'applaudirai.

Je vous rends un peu de laiton pour de l'or pur que vous m'avez envoyé.
 Il n'est en vérité rien au-dessus de vos vers. J'en ai vu que vous adressez
 à Algarotti, qui sont charmants¹; mais ceux qui sont pour moi² sont encore
 au-dessus des autres.

La *Sémiramis* m'est parvenue en même temps, remplie de grandes

1. C'est sans doute l'Épître du 21 février (tome X).

2. Voyez les vers qui sont au commencement de la lettre 1862.

beautés de détail et de ces superbes tirades qui confirment le goût décidé que j'ai pour vos ouvrages. Je ne sais cependant si les spectres et les ombres que vous mettez dans cette pièce lui donneront tout le pathétique que vous vous en promettez. L'esprit du XVIII^e siècle se prête à ce merveilleux lorsqu'il est en récit, et c'est un peu hasarder que de le mettre en action. Je doute que l'ombre du grand Ninus fasse des prosélytes. Ceux qui croient à peine en Dieu doivent rire quand ils voient des démons jouer un rôle sur le théâtre.

Je hasarde peut-être trop de vous exposer mes doutes sur une chose dont je ne suis pas juge compétent. Si c'était quelque manifeste, quelque alliance, ou quelque traité de paix, peut-être pourrais-je en raisonner plus à mon aise, et bavarder politique : ce qui est le plus souvent travestir en héroïsme la fourberie des hommes.

Je me suis à présent enfoncé dans l'histoire; je l'étudie, je l'écris¹, plus curieux de connaître celle des autres que de savoir la fin de la mienne. Je me porte mieux à présent; je vous conserve toujours mon estime, et je suis toujours dans les dispositions de vous recevoir ici avec empressement. Adieu.

FÉDÉRIC.

Faites, je vous prie, mes compliments à M^{me} du Châtelet, et remerciez-la de la part qu'elle prend à ce qui me regarde.

1867. — A M. LE COMTE D'ARGENSON,

MINISTRE DE LA GUERRE.

A Paris, le 4 de la pleine lune².

L'ange Jesrad a porté jusqu'à Memnon la nouvelle de vos brillants succès³, et Babylone avoue qu'il n'y eut jamais d'itima-doulet dont le ministère ait été plus couvert de gloire. Vous êtes digne de conduire le cheval sacré du roi des rois, et la chienne favorite de la reine. Je brûlais du désir de baiser la crotte de votre sublime tente, et de boire du vin de Chiras à vos divins banquets. Oromasde n'a pas permis que j'aie joui de cette consolation, et je suis demeuré enseveli dans l'ombre, loin des rayons brillants de votre prospérité. Je lève les mains vers le puissant Oromasde; je le prie de faire longtemps marcher devant vous

1. *Les Mémoires de Brandebourg.*

2. Cette lettre, écrite en juillet 1747, semblerait être du 24 du même mois, d'après la date que Voltaire lui donne; mais je la crois du 8. Voyez les *Mémoires* du marquis d'Argenson, page 465. (CL.)

3. La victoire remportée par les Français, le 2 juillet 1747, dans les champs de Laufelt.

l'ange exterminateur, et de vous ramener par des chemins tout couverts de palmes.

Cependant, très-magnifique seigneur, permettriez-vous qu'on vous adressât, à votre sublime tente, un gros paquet que Memnon ¹ vous enverrait du séjour humide des Bataves? Je sais que vous pourriez bien l'aller chercher vous-même en personne ; mais, comme ce paquet pourrait bien arriver aux pieds de Votre Grandeur avant que vous fussiez à Amsterdam, je vous demanderai la permission de vous le faire adresser par M. Chiquet, dans la ville où vous aurez porté vos armes triomphantes ; et vous pourriez ordonner que ce paquet fût porté jusqu'à la ville impériale de Paris, parmi les immenses bagages de Votre Grandeur.

Je lui demande très-humblement pardon d'interrompre ses moments, consacrés à la victoire, par des importunités si indignes d'elle ; mais Memnon, n'ayant sur la terre de confident que vous, n'aura que vous pour protecteur, et il attend vos ordres très-gracieux. V.

1868. — A M. LE MARQUIS D'ARGENSON ².

Paris, le 12 juin.

L'éternel malade, l'éternel persécuté, le plus ancien de vos courtisans, et le plus écloppé, vous demande avec l'instance la plus importune que vous ayez la bonté d'achever l'ouvrage que vous avez daigné commencer auprès de M. Le Bret, avocat général. Il ne tient qu'à lui de s'élever et de parler seul dans mon affaire assez instruite, et dont je lui remettrai les pièces incessamment. Il empêchera que la dignité du Parlement ne soit avilie par le batelage indécent qu'un misérable tel que Mannory apporte au barreau.

La bienséance exige qu'on ferme la bouche à un plat bouffon qui déshonore l'audience, méprisé de ses confrères, et qui porte la bassesse de son ingratitude jusqu'à plaider, de la manière la plus effrontée, contre un homme qui lui a fait l'aumône.

Enfin je supplie mon protecteur, de mettre dans cette affaire toute la vivacité de son âme bienfaisante. Je suis né pour être

1. L'ouvrage publié, en 1747, par Voltaire, sous le titre de *Memnon*, a été, l'année suivante, intitulé *Zadig*. Voyez, tome XXI, l'avertissement de Beuchot en tête des *Romans*.

2. Cette lettre, placée par Beuchot en 1746, est de 1747.

vexé par les Desfontaines, les Rigoley, les Mannory, et pour être protégé par les d'Argenson.

Je vous suis attaché pour jamais, comme ceux qui voulaient que vous les employassiez vous disaient qu'ils vous étaient dévoués.

Mille tendres respects ¹.

1869. — A. M. G.-C. WALTHER ².

Paris, 15 juin 1747.

M. le comte Algarotti, monsieur, m'ayant mandé que vous vouliez faire une édition complète de mes ouvrages, non-seulement je vous donne mon consentement, mais je vous aiderai et je vous achèterai beaucoup d'exemplaires ³; bien entendu que vous vous conformerez aux directions que vous recevrez de ceux qui conduiront cette impression ⁴, et qui doivent vous fournir mes vrais ouvrages bien corrigés.

1. La sentence de la Tournelle rendue le 9 août sur les conclusions de l'avocat général Le Bret, supprima les deux libelles, le mémoire de Rigoley, deux pages de la lettre de l'abbé d'Olivet à son frère, conseiller au parlement de Besançon (9 décembre 1746) où il expliquait le rôle qu'il avait joué dans cette affaire, « les termes injurieux répandus dans les requêtes et mémoires de toutes les parties », et, pour le surplus, mit les plaideurs « hors de cour, dépens compensés ». Le Parlement repoussait la demande en dommages-intérêts formée contre Voltaire par Travenol père, parce que l'arrestation de celui-ci était « le fait du prince », ou tout au moins de la police. C'était un cas de force majeure dont nul ne devait être responsable. Le 8 octobre 1747, un ordre du roi fait rendre à Travenol tous les papiers qui ont été saisis chez lui, à l'exception de ceux qui appartiennent à Voltaire et qui lui seront rendus, et des imprimés non revêtus de permission et de privilège qui seront déposés à la Bastille. Cette affaire avait duré plus de seize mois.

2. George-Conrad Walther, libraire de Dresde, à qui cette lettre est adressée, donna, en 1748, les huit premiers volumes d'une édition in-8° des *OEuvres de M. de Voltaire*. Il publia un neuvième volume en 1750, et un dixième en 1754. Il mit au jour, en 1752, une autre édition des *OEuvres de M. de Voltaire*, en sept volumes in-12; édition pour laquelle Voltaire lui écrivit maintes fois. Ce fut G.-C. Walther qui donna, en 1753, la première édition du *Supplément au Siècle de Louis XIV*, après avoir publié une édition du *Siècle* en deux volumes petit in-8°. Il a imprimé d'autres ouvrages de Voltaire; mais toutes les éditions qui portent son nom ne sont pas de lui, entre autres une qui porte la date de 1770. Il existe soixante-neuf lettres de Voltaire à Walther, dont on a imprimé des fragments, et dont même quelques-unes sont imprimées en entier. Je donnerai toutes ces dernières, et quelques fragments. La lettre du 15 juin a été imprimée en tête de l'édition de 1748. (B.)

3. Dans une lettre inédite, il parle de quatre cents.

4. H. Dumont et J. Bertaud, dont la signature est au bas de la Préface de 1748, pourraient bien être des pseudonymes.

Gardez-vous bien de suivre l'édition débitée sous le nom de Nourse, à Londres ¹, celle qui est intitulée de Genève ², celle de Rouen ³, et surtout celles de Ledet ⁴, et d'Arkstée et Merkus, à Amsterdam : ces dernières sont la honte de la librairie ; il n'y a guère de pages où le sens ne soit grossièrement altéré ; presque tout ce que j'ai fait y est défigurés, et ces ouvriers ont, pour comble d'impertinence, déshonoré leur édition par des pièces infâmes qui ne peuvent être écrites, débitées, et lues, que par les derniers des hommes. Je me flatte que vous aurez autant de discernement qu'ils en ont eu peu. C'est dans cette espérance que je suis entièrement à vous.

VOLTAIRE.

1870. — A M. LE MARQUIS DES ISSARTS ⁵.

Versailles, le 7 août ⁶.

Monsieur, la lettre aimable dont vous m'honorez me donne bien du plaisir et bien des regrets ; elle me fait sentir tout ce que j'ai perdu. J'ai pu être témoin du moment où Votre Excellence signait ⁷ le bonheur de la France ; j'ai pu voir la cour de Dresde, et je ne l'ai point vue. Je ne suis pas né heureux ; mais vous, monsieur, avouez que vous êtes aussi heureux que vous le méritez.

Qu'il est doux d'être ambassadeur
 Dans le palais de la candeur !
 On dit, et même avec justice,
 Que vos pareils ailleurs ont eu
 Tant soit peu besoin d'artifice ;
 Mais ils traitaient avec le vice,
 Vous traitez avec la vertu.

1. 1746, six volumes in-12.

2. Genève, Bousquet (Paris, Barrois), 1742, cinq volumes petit in-12 ; voyez page 137.

3. Voyez page 119.

4. Voyez page 118.

5. Charles-Hyacinthe de Gallean, marquis des Issarts, né en 1716 ; nommé, le 24 mai 1740, ambassadeur extraordinaire de France auprès d'Auguste, roi de Pologne et électeur de Saxe ; ambassadeur à Turin, en 1751. Il mourut à Avignon le 18 août 1754.

6. Le 14 du même mois, Voltaire et Émilie allèrent à Anet, chez la duchesse du Maine ; ils y restèrent jusqu'au 25.

7. Le 9 février 1747, le marquis des Issarts avait conclu le mariage du dauphin avec Marie-Josèphe de Saxe.

Vous avez retrouvé à Dresde ce que vous avez quitté à Versailles, un roi aimé de ses sujets.

Vous pourrez dire quelque jour
 Qui des deux rois tient mieux sa cour;
 Quel est le plus doux, le plus juste,
 Et qui fait naitre plus d'amour
 Ou de Louis Quinze ou d'Auguste :
 C'est un grand point très-contesté.
 Ce problème pourrait confondre
 La plus fine sagacité ;
 Et je donne à votre équité
 Dix ans entiers pour me répondre.

Rien ne prouve mieux combien il est difficile de savoir au juste la vérité dans ce monde ; et puis, monsieur, les personnes qui la savent le mieux sont toujours celles qui la disent le moins. Par exemple, ceux qui ont l'honneur d'approcher des trois princesses¹ que la reine de Pologne a données à la France, à Naples, et à Munich, pourront-ils jamais dire laquelle des trois nations est la plus heureuse?

Que même on demande à la reine
 Quel plus beau présent elle a fait,
 Et quel fut son plus grand bienfait,
 On la rendra fort incertaine.
 Mais si de moi l'on veut savoir
 Qui des trois peuples doit avoir
 La plus tendre reconnaissance,
 Et nourrir le plus doux espoir,
 Ne croyez pas que je balance.

En voyant monseigneur le dauphin avec madame la dauphine, je me souviens de Psyché, et je songe que Psyché avait deux sœurs.

Chacune des deux était belle,
 Tenait une brillante cour,
 Eut un mari jeune et fidèle ;
 Psyché seule épousa l'Amour.

1. Marie-Josèphe de Saxe. — Marie-Amélie, née en 1724, mariée en juin 1738 à don Carlos, roi des Deux-Siciles jusqu'en 1759, époque où ce prince commença à régner en Espagne. — Marie-Anne, mariée le 13 juin 1747 à Maximilien-Joseph, électeur de Bavière.

Mais il y aurait peut-être, monsieur, un moyen de finir cette dispute, dans laquelle Paris aurait coupé sa pomme en trois.

Je suis d'avis que l'on préfère
Celle qui le plus promptement ¹
Saura donner un bel enfant
Semblable à leur auguste mère.

Vous voyez, monsieur, que, sans être politique, j'ai l'esprit conciliant ; je compte bien vous faire ma cour avec de tels sentiments, et, de plus, vous pouvez être sûr qu'on est très-disposé à Versailles à mériter cette préférence. Si on travaille aussi efficacement à Bréda, nous aurons la paix du monde la plus honorable.

Je serais très-flatté, monsieur, si mes sentiments respectueux pour M. le comte de Brühl lui étaient transmis par votre bouche. Je n'ose vous supplier de daigner, si l'occasion s'en présentait, me mettre aux pieds de Leurs Majestés. Si vous avez quelques ordres à me donner pour Versailles ou pour Paris, vous serez obéi avec zèle.

1871. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Moi, être fâché contre vous ! Je ne peux l'être que contre moi, qui ne vois rien du tout de ce que vous voulez que je voie. Mais exigez-vous une foi aveugle ? Elle est impossible ; commencez par me convaincre.

Adine ² me paraît intéressante autant que neuve, et huit vers seulement répandus à propos dans son rôle en augmenteront l'intérêt. Son voyage, son amour, sont fondés, et la curiosité me paraît excitée depuis le commencement jusqu'à la fin.

Darmin est lié tellement au sujet que c'est lui qui amène Adine, lui qui l'engage à parler, lui qui fait un contraste perpétuel, lui est soupçonné par Blanford de vouloir calomnier Dorfise, lui enfin à qui la mondaine est fidèle, tandis que la prude le trompe.

M^{me} Burlet est encore plus nécessaire, puisque c'est sur elle que roule l'intrigue, et que c'est elle qui est accusée d'aimer Adine ; et j'avoue qu'il est bien étrange qu'une chose aussi claire

1. Marie-Josèphe ne donna le jour à Louis-Joseph-Xavier (mort le 22 mars 1761) que le 13 septembre 1751. Du 23 août 1754 au 9 octobre 1757, elle devint mère de trois autres princes (Louis XVI, Louis XVIII et Charles X).

2. Personnage de *la Prude*, comédie.

ne vous ait pas frappé. Tout ce qu'elle dit d'ailleurs me paraît écrit avec soin, et la morale me semble naître toujours de la gaieté. Si j'osais, je trouverais beaucoup d'art dans ce caractère.

La prude est une femme qui est encore plus faible que fourbe; elle en est plus plaisante et moins odieuse. Je ne conçois pas comment vous trouvez qu'elle manque d'art; elle n'en a que trop, en faisant accroire qu'elle doit épouser le chevalier, en mettant par là Blanford dans la nécessité de penser qu'on la calomnie.

Ce tour d'adresse doit nécessairement opérer sa justification dans l'esprit de Blanford; et, quand elle sera partie avec le jeune homme dont elle se croit aimée, elle ne doit plus se soucier de rien.

Pouvez-vous trouver quelque obscurité dans une chose qu'elle explique si clairement? Enfin je ne peux m'empêcher de voir précisément tout le contraire de ce que vous apercevez. Si les friponneries de la prude ne révoltent pas (ce qui est le grand point), je pense être sûr d'un très-grand succès. Tout le monde convient que la lecture tient l'auditeur en haleine, sans qu'il y ait un instant de langueur. J'espère que le théâtre y mettra toute la chaleur nécessaire, et qu'il y aura infiniment de comique, si la pièce est jouée.

Plaiguez ma folie, mais ne vous y opposez pas, et ne dites pas, mon cher ange: « Curavimus Babylonem, et non est sanata: derelinquamus eam¹. »

Mille tendres respects à l'autre ange.

1872. — A. M. G.-C. WALTHER.

Paris, 23 septembre 1747.

Sur vos propositions, et à la prière de M. Algarotti, je vous ai mis en état de faire une édition complète et correcte de mes œuvres. Je vous en ai envoyé trois tomes remplis de beaucoup de choses qui ne sont dans aucune autre édition, et purgés de toutes les fautes qui les défiguraient. J'ai travaillé aux autres volumes avec le même soin, et je vous achète quatre cents exemplaires de votre édition, que je veux bien même vous payer tome à tome pour vous encourager. Vous m'avez écrit que votre édition était sous presse. Cependant les libraires de Hollande mandent que, loin d'avoir commencé, vous renoncez à votre entreprise.

1. Jérémie, chap. LI, v. 9.

Comme je n'ai point reçu les premières feuilles que j'attendais de vous, j'ai lieu de croire que les libraires de Hollande ne m'en ont point imposé. S'il est vrai que vous ayez changé de dessein, ne manquez pas, s'il vous plait, monsieur, de remettre à monsieur l'ambassadeur de France les trois volumes que je vous ai fait tenir. C'est un devoir dont je me flatte que vous ne vous dispenserez pas : je suis d'ailleurs toujours prêt à vous donner des marques de mon affection, étant particulièrement à vous.

VOLTAIRE,
gentilhomme ordinaire du roi.

1873. — A M. G.-C. WALTHER¹,

LIBRAIRE DU ROI, A DRESDE.

Fontainebleau, 1747.

Je reçois votre lettre, monsieur, avec les preuves authentiques que les libraires hollandais m'en avaient imposé. Je courrai de tout mon pouvoir au succès de votre entreprise, et je vous fournirai de quoi rendre votre édition supérieure à toutes les autres. Vous aurez incessamment les autres tomes, avec la préface historique qui doit être à la tête du premier. Je vous ferai tenir une planche gravée ; en un mot, je vous rendrai tous les services qui dépendront de moi, non-seulement dans cette occasion, mais dans toutes celles qui se présenteront à l'avenir, étant entièrement à vous de tout mon cœur.

P. S. Il faut que votre correcteur redouble de zèle et d'attention : j'ai déjà aperçu des fautes dans ce que vous m'avez envoyé.

1874. — A M. DE CHAMPFLOUR, FILS,

A CLERMONT EN AUVERGNE.

A Sceaux, ce 20 novembre².

Je vous fais mon compliment de tout mon cœur, monsieur. J'en dois un aussi à madame votre femme, car il me semble

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Cette lettre, publiée en 1825, avait été placée à l'année 1718. Puisqu'elle est datée de Sceaux, elle ne peut être de 1718 ; en novembre de cette année, Voltaire était à Lunéville. Voltaire était à Sceaux en novembre 1747 ; *la Prude* y fut jouée le 15 décembre 1747.

qu'elle a un très-aimable mari. J'espère que vous serez tous deux fort heureux. Votre bonheur augmentera celui de monsieur votre père. On ne peut s'intéresser plus que moi à tout ce qui regarde votre famille. Je suis de tout mon cœur, monsieur, etc.

VOLTAIRE.

1875. — A M.^{me},

ACADÉMICIEN D'ANGERS¹.

A Sceaux, ce 20 novembre.

Je reçois, monsieur, avec une respectueuse reconnaissance l'honneur que l'Académie d'Angers veut bien me faire. Permettez que je vous supplie de lui présenter mes remerciements. Je voudrais bien être à portée de le faire moi-même : ce serait pour moi un devoir et un plaisir.

J'aurai au moins la consolation de voir mon nom dans votre liste, et je me flatterai que ceux qui m'ont fait l'honneur de me choisir me conserveront toujours quelque bienveillance. C'est avec ces sentiments que j'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.

1876. — A M. DE MONCRIF².

Mon aimable sylphe, vous auriez été content ; M^{me} du Châtelet a chanté *Zirphé*³ avec justesse, l'a jouée avec noblesse et avec grâce. Mille diamants faisaient son moindre ornement. Allez, allez ; laissons dire, les beaux-arts sont honorés. On dansait dans le règne de Louis XIV, on chante dans celui de Louis XV, et moi, je chante vos louanges avec ma voix aussi enrouée que celle de M. de Richelieu ; mais c'est de bon cœur.

1. Cette lettre, éditée par MM. de Cayrol et François, fut écrite, comme la précédente, du château de la duchesse du Maine. Ayant vu M^{me} du Châtelet perdre quatre-vingt mille francs au jeu de la reine à Fontainebleau, Voltaire lui avait dit en anglais : « Vous jouez avec des fripons. » Le mot avait été compris, on avait chuchoté, et il avait déguerpi le lendemain pour venir se cacher à Sceaux. (G. A.)

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Le scandale de Fontainebleau ayant été étouffé, Voltaire se montra publiquement à Sceaux, prit part aux fêtes avec la marquise, qui joua *Zirphé* dans l'opéra de Moncrif intitulé *Zélinde*. (G. A.)

1877. — A M. DE CIDEVILLE.

Le 2 janvier 1748.

Les rois ne me sont rien, mon bonheur ne se fonde
 Que sur cette amitié dont vous sentez le prix ;
 Mais, hélas ! Cideville, il est dans ce bas monde
 Beaucoup plus de rois que d'amis.

Mon malheur veut que je ne voie guère plus mes amis que les rois. Je suis presque toujours malade. Je n'ai envisagé qu'une fois le roi mon maître depuis son retour¹, et il y a plus de six mois que je ne vous ai vu.

Il est bien vrai que nous avons joué à Sceaux des opéras, des comédies, des farces, et qu'ensuite, m'élevant par degrés au comble des honneurs, j'ai été admis au théâtre des petits cabinets, entre Moncrif et d'Arboulin. Mais, mon cher Cideville, tout l'éclat dont brille Moncrif ne m'a point séduit. Les talents ne rendent point heureux, surtout quand on est malade ; ils sont comme une jolie dame dont les galants s'amusent, et dont le mari est fort mécontent. Je ne vis point comme je voudrais vivre. Mais quel est l'homme qui fait son destin ? Nous sommes, dans cette vie, des marionnettes que Brioché mène et conduit sans qu'elles s'en doutent.

On dit que vous revenez incessamment. Dieu veuille que je profite de votre séjour à Paris un peu plus que l'année passée ! En vérité, nous sommes faits pour vivre ensemble ; il est ridicule que nous ne fassions que nous rencontrer.

Adieu, mon cher et ancien ami ; M^{me} du Châtelet-Newton vous fait mille compliments. V.

1878. — A M. DE MAIRAN.

A Versailles, ce 10 janvier.

Je vous remercie bien tendrement, monsieur, de votre livre d'*Éloges*² ; et je souhaite que de très-longtemps on ne prononce le vôtre, que tout le monde fait de votre vivant. Je n'ai qu'un regret, c'est que le tourbillon de ce monde, plus plein d'erreurs,

1. Louis XV était revenu à Versailles le 26 septembre 1747, dix jours après la prise de Berg-op-Zoom par Lowendahl, fait maréchal de France à cette occasion.

2. *Éloges des académiciens de l'Académie royale des sciences, morts dans les années 1741, 1742, et 1743* : in-12. 1747.

s'il est possible, que ceux de Descartes, m'empêche de jouir de votre société, qui est aussi aimable que vos lumières sont supérieures. C'est avec ces sentiments que j'ai l'honneur d'être, monsieur, de tout mon cœur, votre, etc.

1879. — A M. DE MONCRIF ¹.

Mon très-aimable Almanzor, j'ai été chez vous aujourd'hui pour vous demander en grâce de vouloir bien engager le libraire qui débite la nouvelle édition de *la Henriade*² à ne laisser échapper aucun exemplaire qui ne soit purgé de la note en question³. Je fis saisir, il y a deux ans, une édition dans laquelle on avait mis cette note avec plusieurs autres qui me révoltèrent beaucoup. Je suis bien éloigné assurément de vouloir faire de la peine à ce libraire. Je n'en veux faire à personne ; mais j'avoue que je serais au désespoir qu'on défigurât mon ouvrage par des notes pareilles. Je suis persuadé que, si vous voulez bien lui écrire, il mettra un carton tel que je le lui ai fait fournir, et c'est principalement à vous que je veux en avoir l'obligation. Je vous en prie instamment, mon très-aimable roi des sylphes.

1880. — A M. MARMONTEL ⁴.

A Lunéville, à la cour, le 13 février.

J'avais bien raison, mon cher ami, de vous dire que j'espérais beaucoup de ce *Denis*⁵, et de ne vous point faire de critique. Comptez que jamais les petits détails n'ajouteront au succès d'une tragédie ; c'est pour l'impression qu'il faut être sévère. L'exactitude, la correction du style, l'élégance continue, voilà ce qu'il faut pour le lecteur ; mais l'intérêt et les situations sont tout ce que demande le spectateur. Je vous fais mon compliment avec un plaisir extrême. Voilà votre succès assuré. C'est à présent qu'il faut corriger la pièce ; c'est un grand plaisir d'embellir un bon ouvrage. Adieu ; je m'intéresserai toute ma vie, bien tendrement, à votre gloire et à tout ce qui vous regarde.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Dans les *Œuvres complètes* imprimées à Rouen.

3. Sur les *Damnés*, chant VII.

4. Voyez la lettre 1775.

5. *Denis le Tyran*, tragédie en cinq actes, jouée le 5 février 1748. et dédiée à Voltaire.

1881. — A DOM CALMET¹,

ABBÉ DE SÉNONES.

De Lunéville, 13 février.

Je préfère, monsieur, la retraite à la cour, et les grands hommes aux rois. J'aurais la plus grande envie d'aller passer quelques semaines avec vous et vos livres. Il ne me faudrait qu'une cellule chaude, et, pourvu que j'eusse du potage gras, un peu de mouton et des œufs, j'aimerais mieux cette heureuse et saine frugalité qu'une chère royale. Enfin, monsieur, je ne veux pas avoir à me reprocher d'avoir été si près de vous et n'avoir point eu l'honneur de vous voir. Je veux m'instruire avec celui dont les livres m'ont formé, et aller puiser à la source. Je vous en demande la permission ; je serai un de vos moines ; ce sera Paul qui ira visiter Antoine. Mandez-moi si vous voudrez bien me recevoir en solitaire ; en ce cas, je profiterai de la première occasion que je trouverai ici pour aller dans le séjour de la science et de la sagesse. J'ai l'honneur, etc.

1882. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL,

A PARIS.

A Lunéville, le 14 février.

Mes divins anges, me voici donc à Lunéville ! et, pourquoi ? C'est un homme charmant que le roi Stanislas ; mais, quand on lui joindrait encore le roi Auguste², tout gros qu'ils sont, dans une balance, et mes anges dans l'autre, mes anges l'emporteraient.

J'ai toujours été malade, cependant ordonnez ; et, s'il y a encore des vers à refaire, je tâcherai de me bien porter. M. de Pont-de-Veyle et M. de Choiseul³ sont-ils enfin contents de ma *Reine* de Babylone ? Comment va leur santé ? Sont-ils bien gourmands ? Oui ; et ensuite on prend de l'eau de tilleul. C'est ainsi, à peu près, que j'en use depuis quarante ans, disant toujours : J'aurai demain du régime. Mais M^{me} du Châtelet, qui n'en eut

1. Augustin Calmet, né près de Commercy, en février 1672, mort le 25 octobre 1757.

2. Père de la seconde dauphine, Marie-Josèphe.

3. Le comte de Choiseul, auquel est adressée une lettre du 5 septembre 1752. Il fut créé *duc de Praslin* le 2 novembre 1762.

jamais, se porte merveilleusement bien ; elle vous fait les plus tendres compliments. Je ne sais si elle ne restera point ici tout le mois de février. Pour moi, qui ne suis qu'une petite planète de son tourbillon, je la suis dans son orbite, cahin-caha.

Je suis beaucoup plus aise, mon respectable et charmant ami, du succès de Marmontel que je ne serais content de la précipitation avec laquelle les comédiens auraient joué cette *Sémiramis* ; elle n'en vaudra que mieux pour attendre. J'aime beaucoup ce Marmontel ; il me semble qu'il y a de bien bonnes choses à espérer de lui.

J'ai vu jouer ici le *Glorieux* ; il a été cruellement massacré, mais la pièce n'a pas laissé de me faire un extrême plaisir. Je suis plus que jamais convaincu que c'est un ouvrage égal aux meilleurs de Molière, pour les mœurs, et supérieur à presque tous, pour l'intrigue. *Zaïre* a été jouée par des petits garçons et des petites filles, *ex ore infantium*¹.

Je ne peux donc, mes divins anges, sortir de Paris sans être exilé ! Vos gens de Paris sont de bonnes gens d'avertir les rois et les ministres qu'ils n'ont qu'à donner des lettres de cachet, et qu'elles seront toujours les très-bienvenues. Moi, une lettre à madame la dauphine² ! Non assurément.

Il est bien vrai que j'ai écrit quelque chose à une princesse, qui, après la reine et madame la dauphine, est, dit-on, la plus aimable de l'Europe. Il y a plus d'un an que cette lettre fut écrite, et je n'en avais donné de copie à personne, pas même à vous. Je n'en fais pas assez de cas pour vous la montrer ; mais dites bien, je vous prie, à toutes les trompettes que vous pourrez trouver en votre chemin, que je n'écris point à madame la dauphine. Le grand-père de son auguste époux rend ici mon exil prétendu fort agréable.

Il est vrai que j'ai été malade ; mais il y a plaisir à l'être chez le roi de Pologne ; il n'y a personne assurément qui ait plus soin de ses malades que lui. On ne peut être meilleur roi et meilleur homme.

Je serais charmé, en revenant auprès de vous, de me trouver

1. Psaume VIII, vers 3.

2. Il s'agit des stances à la princesse royale de Suède (voyez tome X, page 517), commençant ainsi :

Souvent la plus belle princesse,

qui avaient couru, et ont été imprimées sous l'adresse de madame la dauphine. On répandait le bruit que l'auteur avait été exilé par lettre de cachet, parce que ses vers semblaient être une critique de la cour de France. Voyez aussi la lettre suivante au président Hénault.

confrère de l'auteur du *Méchant*¹. Il ne nous donnera point de grammaire ridicule, comme l'abbé Girard son devancier; mais il fera de très-jolis vers, ce qui vaut bien mieux.

Je vous supplie de dire à M. l'abbé de Bernis que, s'il m'oublie, je ne l'oublie pas. Est-il déjà dans son palais des Tuileries? Pour moi, si je ne vivais pas avec M^{me} du Châtelet, je voudrais occuper l'appartement où la belle *Babet*² avait ses guirlandes et ses bouquets de fleurs. M^{me} du Châtelet se trouve si bien ici que je crois qu'elle n'en sortira plus, et je sens que je ne quitterais Lunéville que pour vous. Vous ne sauriez croire, couple adorable, avec quelle respectueuse tendresse je vous suis attaché, à vous et aux vôtres.

1883. — A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

De Lunéville, février.

J'ai vu ce salon magnifique,
Moitié turc et moitié chinois,
Où le goût moderne et l'antique,
Sans se nuire, ont uni leurs lois.
Mais le vieillard qui tout consume
Détruira ces beaux monuments,
Et ceux qu'éleva votre plume
Seront vainqueurs de tous les temps.

J'ai appris, monsieur, dans cette cour charmante où tout le monde vous regrette, que j'étais exilé; vous m'avouerez qu'à votre absence près, l'exil serait doux. J'ai voulu savoir pourquoi j'étais exilé. Des novellistes de Paris, fort instruits, m'ont assuré que la reine était très-fâchée contre moi. J'ai demandé pourquoi la reine était fâchée, on m'a répondu que c'était parce que j'avais écrit à madame la dauphine que le cavagnole est ennuyeux. Je conçois bien que, si j'avais commis un pareil crime, je mériterais le châtement le plus sévère; mais, en vérité, je n'ai pas l'honneur d'être en commerce de lettres avec madame la dauphine. Je me suis souvenu que j'avais envoyé, il a plus d'un an, quelques méchants vers à une autre princesse très-aimable qui tient sa cour à quelque quatre cents lieues d'ici, et qu'en lui parlant de l'en-

1. Gresset remplaçait Danchet; mais le même jour que lui (4 avril 1748) avait été reçu le marquis de Paulmy, qui succédait à Girard.

2. Nom donné à l'abbé de Bernis, cardinal en 1758, et qui venait d'obtenir, par le crédit de M^{me} de Pompadour, un appartement aux Tuileries, et une pension de 1,500 livres sur la cassette du roi,

nui de l'étiquette, et de la nécessité de cultiver son esprit, je lui avais dit :

On croirait que le jeu console ;
 Mais l'Ennui vient, à pas comptés,
 S'asseoir entre des Majestés
 A la table d'un cavagnole.

Car il faut savoir qu'on joue à ce beau cavagnole ailleurs qu'à Versailles. Au reste, monsieur, si la reine s'applique cette satire, je vous supplie de lui dire qu'elle a très-grande raison.

Un esprit fin, juste et solide,
 Un cœur où la vertu réside,
 Animé d'un céleste feu,
 Modèle du siècle où nous sommes,
 Occupé des grandeurs de Dieu,
 Et du soin du bonheur des hommes,
 Peut fort bien s'ennuyer au jeu ;
 Et même son illustre père,
 Des Polonais tant regretté,
 Aux Lorrains ayant l'art de plaire,
 Et qui fait ma félicité,
 Pourrait dire avec vérité
 Que le jeu ne l'amuse guère.

Ainsi, dussé-je être coupable de lèse-majesté ou de lèse-cavagnole, je soutiendrai très-hardiment qu'une reine de France peut très-bien s'ennuyer au jeu, et que même toutes les pompes de ce monde ne lui plaisent point du tout. Il y a quelque bonne âme qui, depuis longtemps, m'a daigné servir auprès de la reine par des mensonges officieux ; mais vous, monsieur, qui êtes malin et malfaisant, je vous prie de lui dire les vérités dures que je ne puis dissimuler : ce sont des esprits malfaisants et méchants comme le vôtre qu'il faut employer, quand on veut faire des tracasseries à la cour ; j'oserais même proposer cette noirceur à M. le duc et à M^{me} la duchesse de Luynes.

1884. — A M. MARMONTEL.

A Lunéville, 15 février.

Je vous avais déjà écrit, mon cher ami, pour vous dire combien votre succès m'intéresse. J'avais adressé ma lettre chez un mar-

chand de vin. Il doit avoir à présent pour enseigne du laurier au lieu de lierre, quoiqu'on ait dit :

. . . . Hedera crescentem ornate poetam.

(VIRG., *œl.* VII, v. 25.)

Je reçois votre billet. L'honneur que vous voulez me faire¹ en est un pour les belles-lettres. Vous faites renaitre le temps où les auteurs adressaient leurs ouvrages à leurs amis. Il eût été plus glorieux à Corneille de dédier *Cinna* à Rotrou qu'au trésorier de l'épargne Montauron. Je vous avoue que je suis bien flatté que notre amitié soit aussi publique qu'elle est solide, et je vous remercie tendrement de ce bel exemple que vous donnez aux gens de lettres. J'espère revenir à Paris assez à temps pour voir jouer votre pièce, quelque tard que j'y vienne. Comptez que tous les agréments de la cour de Pologne ne valent ni l'honneur que vous me faites, ni le plaisir que votre réussite m'a causé. Je vous mandais, dans ma dernière lettre, que c'est à présent qu'il faut corriger les détails : c'est une besogne aisée et agréable, quand le succès est confirmé. Adieu, mon cher ami ; il faut songer à présent à être de notre Académie ; c'est alors que ma place me deviendra bien chère. Je vous embrasse de tout mon cœur, et je compte à jamais sur votre amitié.

1885. — A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL,

A PARIS.

A Lunéville, le 25 février.

J'ai acquitté votre lettre de change, madame, le lendemain ; mais je crains bien de ne vous avoir payée qu'en mauvaise monnaie. L'envie même de vous obéir ne m'a pu donner du génie². J'ai mon excuse dans le chagrin de savoir que votre santé va mal ; comptez que cela est bien capable de me glacer. Vous ne savez peut-être pas, M. d'Argental et vous, avec quelle passion je prends la liberté de vous aimer tous deux.

Si j'avais été à Paris, vous auriez arrangé de vos mains la petite guirlande que vous m'aviez ordonnée pour le héros de la Flandre et des filles, et vous auriez donné à l'ouvrage la grâce convenable.

1. La dédicace de *Denis le Tyran*.

2. Je pense qu'il s'agit de l'*Épître au maréchal de Saxe*, au nom du marquis de Rochemore (voyez tome X), et qui lui aurait été demandée par M^{me} d'Argental. (B.)

Mais aussi pourquoi moi, quand vous avez la grosse et brillante *Babet*¹ dont les fleurs sont si fraîches ? Les miennes sont fanées, mes divins anges, et je deviens, pour mon malheur, plus raisonneur et plus historiographe que jamais ; mais enfin il y a remède à tout, et *Babet* est là pour mettre quelques roses à la place de mes vieux pavots. Vous n'avez qu'à ordonner.

Mon prétendu exil serait bien doux ici, si je n'étais pas trop loin de mes anges. En vérité, ce séjour-ci est délicieux : c'est un château enchanté dont le maître fait les honneurs. M^{me} du Châtelet a trouvé le secret d'y jouer *Issé*² trois fois sur un très-beau théâtre, et *Issé* a fort réussi. La troupe du roi m'a donné *Mérope*. Croiriez-vous, madame, qu'on y a pleuré tout comme à Paris ? Et moi, qui vous parle, je me suis oublié au point d'y pleurer comme un autre.

On va tous les jours dans un kiosque, ou d'un palais dans une cabane ; et partout des fêtes et de la liberté. Je crois que M^{me} du Châtelet passerait ici sa vie³ ; mais moi, qui préfère la vie unie et les charmes de l'amitié à toutes les fêtes, j'ai grande envie de revenir dans votre cour.

Si M. d'Argental voit Marmontel, il me fera le plus sensible plaisir de lui dire combien je suis touché de l'honneur qu'il me fait. J'ai écrit à mon ami Marmontel, il y a plus de dix jours, pour le remercier ; j'ai accepté, tout franchement et sans aucune modestie, un honneur qui m'est très-précieux, et qui, à mon sens, rejaillit sur les belles-lettres. Je trouve cent fois plus convenable et plus beau de dédier son ouvrage à son ami et à son confrère qu'à un prince. Il y a longtemps que j'aurais dédié une tragédie à Crébillon, s'il avait été un homme comme un autre. C'est un monument élevé aux lettrés et à l'amitié. Je compte que M. d'Argental approuvera cette démarche de Marmontel, et que même il l'y encouragera.

Adieu, vous deux qui êtes pour moi si respectables, et qui faites le charme de la société. Ne m'oubliez pas, je vous en conjure, auprès de monsieur votre frère, ni auprès de M. de Choiseul et de vos amis.

1. L'abbé de Bernis ; voyez la fin de la lettre 1882.

2. Pastorale de Lamotte. — M^{me} du Châtelet, en décembre 1747, ayant joué le rôle d'*Issé* à Sceaux, Voltaire, à cette occasion, lui avait adressé les madrigaux imprimés dans les *Poésies mêlées*, tome X.

3. Selon Longchamp, ce fut dans ce séjour à Lunéville que M^{me} du Châtelet vit pour la première fois Saint-Lambert, que Voltaire appelle son *terrible élève*, dans sa lettre du 28 août 1740, à d'Argental.

1886. — A MADAME DE CHAMPBONIN.

De Lunéville.

Le désir d'aller vous surprendre au Champbonin, madame, du moins l'espérance que j'en avais m'empêche depuis longtemps d'avoir l'honneur de vous écrire. J'ai toujours compté partir de jour en jour, et quitter la cour de Lorraine pour aller goûter auprès de vous les charmes de l'amitié et de cette vie que vous m'avez fait aimer. Je n'attends plus qu'une lettre de votre amie M^{me} du Châtelet, et de M^{me} de Roncières, pour partir. Permettez-donc, madame, que je vous adresse celle-ci, que j'écris à M^{me} de Roncières, et que je vous supplie de lui faire tenir par un exprès, afin qu'une réponse prompte me mette en état d'aller bientôt vous faire ma cour. Une des plus agréables nouvelles que je puisse jamais recevoir serait que votre fortune fût un peu augmentée : il me semble que c'est la seule chose qu'on puisse vous désirer. Pardonnez ce petit mouvement, qui est peut-être d'indiscrétion, au tendre attachement que je vous ai voué pour jamais. Quand on aime véritablement, on se passe hardiment des choses dont on ne dit mot au reste du monde. Nous attendons tous les jours ici une bataille¹ gagnée ou perdue. Il y a ordre aux portes de ne point laisser passer des courriers extraordinaires. Cet ordre fait penser qu'on veut donner le temps au courrier de l'armée de porter la nouvelle. D'ailleurs on sait ici très-peu de chose de la façon dont les armées sont postées. Le lansquenet et l'amour occupent cette petite cour. Pour moi, quand la tendre amitié m'occupera au Champbonin, je serai bien content de mon sort. Comptez, madame, pour toute ma vie, sur mon tendre et respectueux attachement.

1887. — DE STANISLAS²,

ROI DE POLOGNE, DUC DE LORRAINE ET DE BAR.

A Lunéville, le 17 mai.

J'ai cru, mon cher Voltaire, jusqu'à présent, que rien n'était plus fécond que votre esprit supérieur; mais je vois que votre cœur l'est encore plus.

1. Les hostilités ayant cessé immédiatement après l'entrée des Français à Maestricht, Voltaire dit avec raison, dans sa lettre du 10 juin 1748 à d'Argental : *Toul est tranquille dans l'Europe*. C'est une preuve que la lettre ci-dessus est du troisième ou quatrième mois de 1748, et non du dernier. (CL.)

2. Stanislas Leckzinski, beau-père de Louis XV, était né en 1682, et mourut en 1766; voyez ce que Voltaire en dit dans ses *Mémoires*, et tome XVI, page 202.

J'en reçois des marques bien sensibles ; j'aime son style au delà du style le plus éloquent. Je veux tâcher de me mettre au niveau, en répondant à vos sentiments par ceux que votre incomparable mérite m'a inspirés, et par lesquels vous me connaîtrez toujours tout à vous, et de tout mon cœur,

STANISLAS, roi.

1888. — A MADAME DE TRUCHIS DE LAGRANGE ¹,

RELIGIEUSE DE LA VISITATION DE SAINTE-MARIE, A BEAUNE.

A Paris, 7 juin 1748.

PROLOGUE.

Osons-nous retracer de féroces vertus
Devant des vertus si paisibles? etc. ²

Voilà, madame, ce que vous m'avez ordonné. J'aurais plus tôt exécuté cet ordre, si ma santé et des occupations fort différentes de la poésie l'avaient permis. Je voudrais que ce prologue fût plus digne de vous, et répondît mieux à l'honneur que vous me faites ; mais que dire de Jules César dans un couvent ? J'ai tâché au moins de rappeler, autant que j'ai pu, les idées de cette catastrophe aux idées de religion et de soumission à Dieu, qui sont les principes de votre vie et de votre retraite. Je vous prie, madame, de vouloir bien intercéder pour moi auprès du maître de toutes nos pensées. Vous me rendrez par là moins indigne de voir mes ouvrages représentés dans votre sainte maison.

J'ai l'honneur d'être avec respect, madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

VOLTAIRE,
gentilhomme ordinaire du roi.

1889. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL

Le 10 juin.

Je n'ai point écrit à mes anges depuis qu'ils m'ont abandonné. Je suis livré aux mauvais génies. Buvez vos eaux ³ tran-

1. Cette dame avait demandé à Voltaire un prologue pour une représentation qu'on devait donner au couvent de Beaune, de *la Mort de César*. Les vers qui font partie de cette lettre étaient connus depuis longtemps ; ils avaient été imprimés dans le *Journal de Paris* du 28 février 1783. La lettre entière a été publiée dans *l'Impartial* (Journal de Besançon) du 18 avril 1830.

2. Voyez tome X, dans les *Poésies mêlées*, n° 166.

3. M. et M^{me} d'Argental étaient alors à Plombières avec le comte de Choiseul (duc de Praslin en novembre 1762). (CL.)

quillement, charmants malades; pour moi, j'avale bien des calices. Il faut d'abord que vous sachiez que je ne sais plus où j'en suis, quand vous ne me tenez plus par la lisière. Il y a grande apparence qu'on ne pourra venir à bout de *Sémiramis* que quand vous y serez. Comment voulez-vous que je fasse quelque chose de bien et que je réussisse sans vous? D'ailleurs, me voilà, outre mes coliques, attaqué d'une édition en douze volumes¹ qu'on vend à Paris sous mon nom, remplie de sottises à déshonorer, et d'impiétés à faire brûler son homme. Les Français me persécutent sur terre, les Anglais me pillent sur mer².

*Ah! pour Sémiramis quel temps choisissez-vous*³?

Il y a plus que tout cela, mes adorables anges. M^{me} du Châtelet a essuyé mille contre-temps horribles sur ce commandement de Lorraine. Il a fallu livrer des combats, et j'ai fait cette campagne avec elle. Elle a gagné la bataille, mais la guerre dure encore. Il faut qu'elle aille, dans quelque temps, à Commercy. Je vais donc aussi à Commercy; et *Sémiramis*, que deviendra-t-elle? On ne peut rien faire sans vous. Buvez, mes anges, buvez; que M^{me} d'Argental revienne aussi rebondie que l'abbé de Bernis! que M. de Choiseul rapporte le meilleur estomac du royaume!

Pour vous, mon cher et respectable ami, qui dînez et soupez, et qui n'êtes aux eaux que pour votre plaisir, revenez comme vous y êtes allé; mais, mon Dieu, comment faites-vous dans un pays où on ne peut pas toujours sortir de chez soi à quatre heures? comment vous passez-vous d'opéra et de comédie? Je ne sais nulle nouvelle. Tout est tranquille dans l'Europe, tout l'est encore plus à Versailles. M. le Grand Prieur n'est pas mort⁴. Les prières des agonisants lui ont fait beaucoup de bien.

1. Cette édition doit être celle de Rouen ou Dreux (voyez page 513), pour laquelle Arnaud composa une Préface dont Voltaire parle dans sa lettre à d'Argental, du 14 novembre 1750. Cette édition de 1748 en douze volumes doit être autre que celle dont il est parlé dans une note de la lettre 1869.

2. Voltaire plaçait des fonds sur des vaisseaux en commerce avec Cadix. Il paraît, d'après ce qu'en dit Longchamp, article xxxiv de ses *Mémoires*, qu'un seul des vaisseaux dans lesquels Voltaire était intéressé fut pris par les Anglais pendant la guerre de 1741 à 1748.

3. *Iphigénie en Aulide*, acte I, scène II.

4. J.-Philippe d'Orléans, dit le *chevalier d'Orléans*, l'un des bâtards du Régent, et grand prieur de France, mourut quelques jours plus tard, le 16 juin 1718. Voyez tome XIV, page 23.

On vous aura sans doute mandé que le diable a paru dans la rue du Four, et qu'on l'a mis en prison. La rue du Four n'est pas philosophe. Pour moi, j'ai le diable dans les entrailles, et mes anges dans le cœur.

Adieu, madame; adieu, messieurs; quand pourrai-je avoir le bonheur de vous revoir? Mille tendres respects.

1890. — A M. CLÉMENT ¹,

RECEVEUR DES TAILLES, A DREUX.

A Versailles, le 11 juin.

Vous m'avez toujours témoigné de l'amitié, monsieur; voici une occasion de m'en donner des marques. Votre intérêt s'y trouve joint au mien. J'apprends qu'on vient d'imprimer en Normandie, les uns disent à Rouen, les autres à Dreux², douze volumes, sous le nom de *mes Œuvres*, remplis d'ouvrages scandaleux, de libelles diffamatoires, et de pièces impies qui méritent la plus sévère punition. L'édition est intitulée : *d'Amsterdam, par la Compagnie des Libraires*; mais il est démontré qu'elle est faite en Normandie, puisque c'était de là que venait le premier volume, qui contient *la Henriade*, et que j'ai vu vendre publiquement à Versailles, au commencement de cette année. Ce premier volume est précisément le même, sans qu'il y ait une lettre de changée. C'est ce que je viens de vérifier à la hâte. Je n'ai point encore vu les autres tomes; mais j'ai vu votre nom en plus d'un endroit de la table qui est à la tête. Vous voilà assurément en détestable compagnie; on y annonce plusieurs pièces de vous. Il n'est pas douteux, monsieur, que le gouvernement ne procède avec rigueur contre les éditeurs de cette édition abominable, et il y va de mon plus grand intérêt de la supprimer. Vous y êtes intéressé, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire d'abord. Le nom d'un honnête homme, d'un père de famille, ne doit pas se trouver avec des ouvrages qui attaquent la probité, la pudeur, et la religion. Je vous demande en grâce de faire tous vos efforts pour savoir où l'on a imprimé et où l'on vend ce scandaleux ouvrage. Vous pourrez être sur la voie par ceux que vous serez à portée de soupçonner d'avoir si indignement abusé de votre nom. Je peux vous assurer que M^{me} la duchesse du Maine, et

1. Voyez tome XXXIII, la lettre 293.

2. Dreux était dans l'Île-de-France.

tous les honnêtes gens, vous sauront gré d'avoir arrêté cette iniquité. En mon particulier, monsieur, j'en conserverai une reconnaissance qui durera autant que ma vie. Je vous supplie de faire chercher le livre chez les libraires de la province, d'employer vos amis et votre crédit avec votre prudence ordinaire, et de vouloir bien me donner avis de ce que vous aurez pu faire. Ce sera une grâce que je me croirai obligé de reconnaître par le plus tendre attachement et par l'empressement le plus vif à vous servir dans toutes les occasions où vous voudrez bien m'employer. J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec les sentiments de l'estime et de l'amitié que vous m'avez inspirés, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

1891. — AU LIEUTENANT GÉNÉRAL DE POLICE ¹.

11 juin 1718.

Il paraît, depuis quelques jours, dans Paris, une édition en douze volumes, de mes prétendus ouvrages. Dans cette édition subreptice, il y a quatre tomes entiers de pièces étrangères, remplies des plus affreux scandales, des libelles diffamatoires contre des personnes respectables, et des impiétés les plus abominables. Je sais, à n'en pouvoir douter, que l'ouvrage est imprimé à Rouen, et j'en ai fait écrire à monsieur le premier président, à qui j'ai eu aussi l'honneur de m'adresser. Je prendrai la même liberté, si cela est nécessaire, d'en instruire Sa Majesté. Je n'ai pu encore en parler à M. le comte de Maurepas, qui, depuis quelques jours, n'est pas à Versailles. Mais, monsieur, je suis persuadé qu'il suffit de m'adresser à vous pour réprimer cet horrible scandale, qui intéresse les lois et la religion. Il y en a un magasin dans Paris. Ce n'est pas chez les libraires. Et on ne peut parvenir à en avoir connaissance que par les principaux colporteurs. Le sieur de Beauchamp, qui a, je crois, un département dans la librairie, et sur la bienveillance de qui je peux compter, pourrait se donner quelque mouvement avec prudence, et sans effaroucher personne, si vous aviez la bonté de lui en dire un mot. Je n'ose vous proposer, monsieur, d'en ordonner des recherches par les commissaires et les exempts préposés pour cette partie de la police. Ils sont trop connus, et leur seule présence est un avertissement qui sert à faire cacher ce qu'on

1. Éditeur, Léouzon Leduc. — M. Berryer avait succédé à M. de Marville l'année précédente.

cherche à découvrir. Mais, monsieur, si vous pouviez seulement ordonner à quelque personne moins connue de chercher le livre, vous en auriez peut-être des nouvelles, et on remonterait à la source. De mon côté, dès que j'aurai fini mon quartier auprès du roi, je mettrai des gens en campagne, et j'aurai l'honneur de vous donner avis de ce que j'aurai découvert. J'ai cru, en attendant, qu'il était de mon devoir d'avoir recours à vous dans une affaire où il s'agit de l'ordre et du bien public. Je vous supplie de vouloir bien donner quelques ordres. Je vous en aurai une extrême obligation.

1892. — DU LIEUTENANT GÉNÉRAL DE POLICE 1.

(13 juin.)

Il y a quelque temps, monsieur, qu'on m'avait prévenu du livre que vous m'annoncez dans votre lettre d'hier, et auquel on m'avait dit que vous ne donniez pas votre approbation. Je fis avertir alors les officiers de la librairie pour y veiller. A présent que vous me marquez qu'il paraît, quoique je n'en aie point vu, je vais prendre quelques voies pour tâcher de découvrir le fait, et y mettre ordre, s'il est possible. Si, de votre côté, vous apprenez quelque chose, faites-m'en part, souhaitant fort de concourir avec vous pour séquestrer un ouvrage aussi scandaleux. Le sieur Beauchamp, dont vous me parlez, n'est point à Paris depuis six mois, et par conséquent a perdu le fil de l'histoire. Je suis, etc.

1893. — AU LIEUTENANT GÉNÉRAL DE POLICE 1.

Je pense, monsieur, que l'édition dont on vous avait parlé, il y a quelque temps, n'est point celle dont il est question ; mais c'est probablement une édition en six volumes, faite à Trévoux, et que j'ai trouvée si mauvaise, si infidèle et si pleine de fautes, que j'ai supplié instamment M. Pallu de la supprimer autant qu'il pourrait. Cette misérable édition court les provinces et les pays étrangers avec beaucoup d'autres, et à cela il n'y a que du papier perdu : voilà l'édition qui n'a pas mon *approbation*. Mais celle dont je me plains, et que je défère à votre justice, a toute mon *indignation* et aura certainement la vôtre. Jamais rien n'a été imprimé de plus punissable. L'édition de Trévoux, en six volumes, est intitulée : *A Londres, chez Nourse, 1746*. Celle-ci porte : *A Amsterdam, par la Compagnie*. Voici, monsieur, un petit

1. Éditeur, Léouzon Leduc.

2. Éditeur, Léouzon Leduc.

Mémoire que j'ai l'honneur de vous envoyer à ce sujet. J'envoie le pareil à M. le comte de Maurepas, et j'attends vos ordres et les siens avant de faire aucune démarche.

Mémoire de Voltaire au sujet de l'édition en douze volumes faite, à Rouen, avec le titre AMSTERDAM, PAR LA COMPAGNIE DES LIBRAIRES.

Il y a quelques mois que je trouvai, chez un homme qui étale des livres à Versailles, une nouvelle édition de *la Henriade*, 1748, avec la *Bataille de Fontenoy*, etc., en un volume. J'achetai douze exemplaires de cet homme pour en faire des présents.

A mon retour de Lunéville, j'ai trouvé dans Paris une édition en douze volumes, remplie de libelles et d'impuretés, de laquelle ce même volume de *la Henriade* fait le premier tome.

J'ai jugé que ce volume, d'abord séparé, contenant *la Henriade*, avait d'abord été vendu pour essayer le débit, et qu'ensuite on y avait ajouté les onze tomes.

Je me suis adressé au même homme qui étale à Versailles. Il m'a dit ingénument que *la Henriade* qu'il m'avait vendue avait été imprimée à Rouen.

Je lui ai demandé les onze autres volumes; il m'a dit qu'il les chercherait chez ceux qui les ont à Paris, et qu'il m'en ferait tenir un exemplaire dimanche 16 du mois, ou même samedi.

Si on peut, à l'amiable, savoir de cet étaleur où se vend cette édition, il sera aisé de remonter à la source. Il peut d'autant plus faire cet aveu que, n'ayant aucune part à cette entreprise, il n'a point d'intérêt à déguiser la vérité.

L'étaleur en question est un relieur nommé Fournier; il demeure rue des Récollets, à Versailles, et paraît un honnête homme.

1894. — A. M. D'ARNAUD.

Juln.

Je vous fais mon compliment, mon cher ami, sur votre emploi¹, et sur l'*Épître à Manon*². Je souhaite que l'un fasse votre fortune, comme je suis sûr que l'autre doit vous faire de la réputation. Il y a des vers charmants, et en grand nombre; mais vous êtes trop aimable pour n'être pas toujours un franc paresseux.

1. Baculard d'Arnaud, auquel est adressée une lettre du 20 novembre 1742, venait de remplacer Thieriot comme agent littéraire de Frédéric.

2. La pièce est intitulée *Épître au cul de Manon*. (B.)

Je vais partir avec un joli viatique ; vos vers égayeront mon imagination ; je suis vieux et malade, je n'ai plus d'autre plaisir que de m'intéresser à ceux de mes amis. Les *Manon* sont bien heureuses d'avoir des amants et des poètes comme vous. Je ne vous envie point *Manon*, mais je vous envie les princes de Wurtemberg¹. Je pars sans avoir pu leur faire ma cour ; peut-être, à leur retour, ils passeront chez le roi de Pologne, en Lorraine. Il me semble que c'est leur chemin ; en ce cas, je réparerai la sottise que j'ai eue d'être malade, au lieu de leur rendre mes respects. Je vous prie de me mettre à leurs pieds.

Si M. de Montolieu² est celui que j'ai vu à Berlin et à Baireuth, je pars désespéré de ne l'avoir point revu.

Adieu, mon cher d'Arnaud ; entre les princes et les *Manon*, n'oubliez pas Voltaire. Adieu.

1895. — AU LIEUTENANT GÉNÉRAL DE POLICE³.

Monsieur, le premier président de Rouen me fait l'honneur de me mander qu'il y a apparence que le dépôt de l'édition infâme que j'ai déferée est probablement auprès de Paris, selon l'usage des imprimeurs de Rouen, qui, lorsqu'ils ont fait une édition subreptice, l'envoient dans des magasins sur la route, d'où ils la font entrer dans Paris.

Voici, monsieur, une lettre ci-jointe qui m'arrive de Versailles⁴, par laquelle on m'instruit que le nommé Lefèvre, libraire, étaleur à Versailles, vend le tome de *la Henriade*, qui sert de premier volume à l'édition en douze tomes déferée à la justice du ministère.

Le colporteur qui vend dans Paris à M^{me} Doublet et à M. de Bachaumont, aux Filles de Saint-Thomas, leur a vendu un exem-

1. Charles-Eugène et Louis-Eugène de Wurtemberg. — Charles-Eugène, alors duc régnant de Wurtemberg, venait de prendre d'Arnaud pour agent littéraire, en lui donnant mille francs par an, comme le roi de Prusse.

2. M. de Montolieu, appartenant à une des principales familles de Lausanne, est cité dans les lettres 1923 et 1929. Voyez aussi la lettre du 12 août 1755, à Polier de Bottens.

3. Éditeur, Léouzon Leduc.

4. Elle est de M^{me} de Champonin, amie de Voltaire et de M^{me} du Châtelet, et est ainsi conçue :

« Le libraire Fournier n'a point d'*Henriade*, mais on la trouve à Versailles chez Lefèvre, autre libraire. Cette *Henriade* est imprimée de cette année. J'ai eu bien de la peine à déterminer Fournier à me l'enseigner, mais il est sûr que Lefèvre en a plusieurs exemplaires, et qu'il en vendra. »

plaire de cette édition en douze tomes. J'ai vu cet exemplaire. Je l'ai exactement confronté avec le volume contenant la *Henriade*, lequel se vend séparément, qui vient du même magasin, qui est imprimé par les mêmes éditeurs, et qui est débité à Versailles, par le nommé Lefèvre, publiquement.

J'ai l'honneur, monsieur, de vous présenter une de ces *Henriade* que Lefèvre vend. Vous pourriez, je crois, savoir aisément de lui où est le magasin de toute cette édition. Il ne peut refuser de vous dire d'où il tient sa *Henriade*. Ce livre étant permis, il ne doit point céder d'où il le tire, et, s'il ne l'avoue pas, c'est s'avouer coupable de l'édition scandaleuse dont cette *Henriade* fait le premier tome.

Je me repose de tout, monsieur, sur votre prudence, sur vos bontés et sur votre justice. Je me flatte que monseigneur le comte de Maurepas voudra bien employer son autorité, et concourir avec vous pour supprimer ce désordre.

Je vous remercie, monsieur, des attentions favorables dont vous avez bien voulu m'honorer dans cette occasion.

1896. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Le 27 juin.

Je pars demain ; je me rapproche d'environ soixante lieues de mon cher et respectable ami. M. l'abbé de Chauvelin peut vous dire des nouvelles d'une répétition de *Sémiramis*, les rôles à la main. Tout ce que je désire, c'est que la première représentation aille aussi bien. Ils ne répétèrent pas *Mérope* avec tant de chaleur. Ils m'ont fait pleurer ; ils m'ont fait frissonner. Sarrasin a joué mieux que Baron ; M^{lle} Dumesnil s'est surpassée, etc. Si La Noue n'est pas froid, la pièce sera bien chaude. Elle demande un très-grand appareil. J'ai écrit à M. le duc de Fleury¹, à M^{me} de Pompadour. Il nous faut les secours du roi ; mais, mon ange, il nous faut le vôtre. Écrivez bien fortement à M. le duc d'Aumont ; mais surtout revenez au plus vite protéger votre ouvrage, et recevoir la fête que je vous donne. Les acteurs seront prêts avant quinze jours. Encore une fois, s'ils jouent comme ils ont répété, M. Romancau leur fera de bonnes recettes. J'ignore encore si je pourrai voir les premières représentations², mais vous les verrez. C'est

1. L'un des quatre premiers gentilshommes de la chambre, avec le duc d'Aumont.

2. Voltaire y assista. Voyez l'art. xviii des *Mémoires de Longchamp*.

pour vous qu'on joue *Sémiramis*. Portez-vous donc bien, tous mes anges; revenez gros et gras à Paris, et faites réussir votre fête.

Vraiment j'ai bien suivi votre conseil pour cette infâme édition¹. Les magistrats s'en mêlent, et moi, je ne songe qu'à vous plaire. Adieu, madame; adieu, messieurs; tâchez de me prendre en repassant. Mille tendres respects.

1897. — AU LIEUTENANT GÉNÉRAL DE POLICE².

Permettez qu'en partant pour Commercy je remette la tragédie de *Sémiramis* entre vos mains, et que je vous demande votre protection pour elle. On la représentera pendant mon absence. Je commence par la soumettre à votre décision, non-seulement comme à celle du magistrat de la police, mais comme aux lumières d'un juge très-éclairé. M. Crébillon, commis par vous à l'examen des ouvrages du théâtre, a fait autrefois une tragédie de *Sémiramis*, et peut-être ai-je le malheur qu'il soit mécontent que j'aie travaillé sur le même sujet. Je lui en ai pourtant demandé la permission, et je vous demande à vous, monsieur, votre protection, m'en remettant à vos bontés et à votre prudence.

1898. — DU LIEUTENANT GÉNÉRAL DE POLICE³.

J'ai reçu, monsieur, avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, la copie manuscrite de votre tragédie de *Sémiramis*, dont je vous suis sensiblement obligé. Ne doutez pas que je ne la lise avec grand plaisir, et je vous promets qu'elle ne sortira pas de mes mains.

1899. — A M. LE COMTE D'ARGENSON,

MINISTRE DE LA GUERRE.

A Commercy, ce 19 juillet.

Voulez-vous bien permettre, monsieur, que je prenne la liberté de vous adresser un gros paquet pour M. le comte de Maillebois? Ceci est du ressort de l'historiographie.

Il me paraît, par tous les mémoires qui me sont passés par les

1. Celle dont Voltaire parle dans la lettre 1889.

2. Éditeur, Léouzon Leduc.

3. Éditeur, Léouzon Leduc.

main, que M. le maréchal de Maillebois ¹ s'est toujours très-bien conduit, quoiqu'il n'ait pas été heureux. Je crois que le premier devoir d'un historien est de faire voir combien la fortune a souvent tort, combien les mesures les plus justes, les meilleures intentions, les services les plus réels, ont souvent une destinée désagréable. Bien d'honnêtes gens sont traités par la fortune comme je le suis par la nature; je fais l'impossible pour avoir de la santé, et je ne puis en venir à bout.

Me voici dans un beau palais, avec la plus grande liberté (et pourtant chez un roi), avec toutes mes paperasses d'historiographe, avec M^{me} du Châtelet, et avec tout cela je suis un des plus malheureux êtres ² pensants qui soient dans la nature. Je vous trouve heureux si vous vous portez bien : *Hoc est enim omnis homo* ³.

Est-il vrai que mon illustre confrère ⁴ va incessamment porter ses grâces chez les Suisses? Je n'ai fait que l'entrevoir depuis qu'il est marié et ambassadeur. Ma détestable santé m'a empêché de faire ma cour au père et au fils; on m'a empaqueté pour Commercy, et j'y suis agonisant comme à Paris. M'y voici avec le regret d'être éloigné de vous, sans avoir pu profiter de votre commerce délicieux, et des bontés que vous avez pour moi. Laissez-moi toujours, je vous en prie, l'espérance de passer les dernières années de ma vie dans votre société. Il faut finir ses jours comme on les a commencés. Il y a tantôt quarante-cinq ans que je me compte parmi vos attachés; il ne faut pas se séparer pour rien.

Adieu, monsieur; je voudrais être au-dessus des maux comme vous êtes au-dessus des places; mais on peut être fort heureux sans tracasseries politiques, et on ne peut l'être sans estomac. Comptez qu'il n'y a point de malade qui vous soit plus tendrement et plus respectueusement dévoué que

VOLTAIRE.

1. Né le 5 mai 1682, maréchal le 11 février 1741, mort en 1762.

2. Longchamp dit, dans ses *Mémoires*, que Voltaire, à cette époque, vit ou crut voir, dans un cabinet du château royal de Commercy, M^{me} du Châtelet et M. de Saint-Lambert sur un sofa, causant ensemble d'autre chose que de vers et de philosophie. (Ct.)

3. *Ecclesiaste*, chap. xii, v. 13.

4. M. de Paulmy fut nommé ambassadeur en Suisse à cette époque.

1900. — A M. DE LA NOUE,

A L'HOTEL DES COMÉDIENS DU ROI, FAUBOURG SAINT-GERMAIN.

A Commercy, ce 27 juillet.

J'eus l'honneur, monsieur, en partant de Paris¹, de vous faire tenir le changement qui vous parut convenable dans le rôle d'Assur. Je me flatte que vous avez bien voulu faire porter ce changement sur le rôle et sur la pièce. Permettez-moi de vous demander si vous n'aimeriez pas mieux

Quand sa *puissante* main la ferma sous mes pas

(*Sémiramis*, acte II, scène IV.)

que

Quand son *adroite* main.

Il me semble que ce terme d'*adroite* n'est pas assez noble, et sent la comédie. Je vous prie d'y avoir égard, si vous êtes de mon avis.

J'apprends que M. le duc d'Aumont nous fait donner une décoration digne des bontés dont il honore les arts, et digne de vos talents. Cette distinction, que les auteurs méritent, me rend encore plus timide et plus méfiant sur mon ouvrage. Il serait bien triste de faire dire que le roi a placé sa magnificence et ses bontés sur un ouvrage qui ne les méritait pas. C'est à vous, monsieur, et à vos camarades de réparer par votre art les défauts du mien ; vous êtes un grand juge de l'un et de l'autre. Il y a pourtant un point sur lequel j'aurais quelques représentations à vous faire : c'est sur l'idée où vous semblez être que le tragique doit être déclamé un peu uniment. Il y a beaucoup de cas où l'on doit, en effet, bannir toute pompe et tout tragique ; mais je crois que, dans les pièces de la nature de celle-ci, la plus haute déclamation est la plus convenable. Cette tragédie tient un peu de l'épique, et je souhaite qu'on trouve que je n'ai point violé cette règle :

Nec Deus intersit, nisi dignus vindice nodus.

(Hor., de Art. poet., v. 191.)

Le cothurne est ici chaussé un peu plus haut que dans les intrigues d'amour, et je pense que le ton de la simplicité ne

1. Le 28 juin précédent.

convient point à la pièce. C'est une réflexion que je soumetts à vos lumières, comme je me repose du rôle uniquement sur vos talents. Je vous prie de croire que j'ai l'honneur d'être avec l'estime la plus sincère, etc.

1701. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Commercy, le 2 août.

Plus de Cirey, mes chers anges ; M^{me} du Châtelet joue *le Double Veuvage*¹ et l'opéra. On ne peut se soustraire un moment à ces importantes occupations. Nous avons représenté au roi de Pologne, comme de raison, qu'il faut tout quitter pour M. et M^{me} d'Argental. Il a bien été obligé d'en convenir ; mais il est jaloux, et il veut que vous préféreriez Commercy à Cirey. Il m'ordonne de vous prier de sa part de venir le voir. Vous serez bien à votre aise ; il vous fera bonne chère ; c'est le seigneur de château qui fait assurément le mieux les honneurs de chez lui. Vous verrez son pavillon avec des colonnes d'eau, vous aurez l'opéra ou la comédie, le jour que vous viendrez. Je vois déjà votre philosophie effarouchée ; mais, si vous avez quelque idée du roi de Pologne, elle doit s'apprivoiser. Cela serait charmant ; c'est votre chemin le plus court ; et, si vous voulez m'avertir de votre arrivée, le roi vous enverra probablement un relais, et vous en donnera un autre pour le retour. Votre voyage ne sera pas retardé d'un seul jour. Vous serez les maîtres absolus du temps ; vous arriverez à Paris le jour que vous aurez résolu d'y arriver. Voyez ce que vous pouvez faire pour nous. Je vais écrire à M. le duc d'Aumont pour le remercier ; mais je vous remercierai bien davantage si vous venez. A propos, on dit que la paix pourrait bien être publiée à la fin de ce mois² : cela pourrait fournir quelques spectateurs de plus à *Sémiramis*. Je commence à avoir grand'peur. Je ne serai rassuré que quand vous serez à Paris. Si elle était jouée sans vous, mon malheur serait sûr. Mes adorables anges, venez raisonner de tout cela à Commercy. Bonsoir. M^{me} du Châtelet joint ses prières aux miennes. Refuserez-vous les rois et l'amitié ?

Mille tendres respects à vous deux.

1. Comédie en prose de Dufresny ; 1702.

2. La paix, signée à Aix-la-Chapelle le 18 octobre 1748, ne fut publiée à Paris que le 12 février 1749.

1902. — A M. L'ABBÉ DE CHAUVELIN ¹.

A Commercy, ce 12 août.

Je ne sais, monsieur, comment va votre santé ; mais j'apprends que vous faites plus de bien à *Sémiramis* que les eaux ne vous en ont fait. Voici, je crois, mes deux anges gardiens de retour à Paris ; vous avez donc la bonté de faire le troisième. Je vous rends de très-humbles actions de grâces ; cela est bien beau de protéger les orphelins. Le père de *Sémiramis* mourrait de peur sans vous. Je défie l'ombre de Ninus d'avoir l'air plus ombre que moi. Je crois que la peur m'a encore maigri. Je ne reprendrai des forces qu'en cas que j'apprenne que mon enfant se porte bien. Je viendrai assurément vous remercier de la victoire ; mais je ne me hasarderai pas d'être présent à une défaite. Quoi qu'il arrive, je serai toute ma vie, monsieur, avec la plus tendre et la plus respectueuse reconnaissance, etc.

1903. — AU LIEUTENANT GÉNÉRAL DE POLICE ².

Je vous prie, monsieur, de vouloir bien permettre qu'on récite quelques vers que M. Crébillon a retranchés, et qui sont absolument nécessaires ³. Je vous en fais juge. Si le personnage chargé de ces vers ne les débite pas, *Sémiramis*, qui lui réplique, ne répond plus convenablement ; et cette disparate gâte un endroit

1. Henri-Philippe de Chauvelin, né le 18 avril 1714, frère du marquis de Chauvelin, est mort en 1770. Il était conseiller au Parlement depuis 1738. Il est auteur des *Répliques aux Apologies des jésuites*, 1762, qui furent attaquées par un anonyme, et dont Voltaire prit la défense. Voyez tome XXIV, page 344.

2. Éditeur, Léouzon Leduc.

3. Voici les vers que Crébillon avait retranchés. Ils tiennent à l'acte second, dans la scène entre Assur et *Sémiramis* :

ASSUR.

Je suis épouvanté, mais c'est de vos remords,
Les vainqueurs des vivants redoutent-ils les morts ?
Ah ! ne vous formez plus de craintes inutiles,
C'est par la fermeté qu'on rend les dieux faciles.

SÉMIRAMIS.

Croyez-moi, les remords à vos yeux méprisables
Sont la seule vertu qui reste à des coupables.

essentiel à l'ouvrage. Vous trouverez ci-joints les vers en question. Je vous prie de me les renvoyer approuvés de votre main, afin que l'acteur puisse les réciter. Je vous demande bien pardon de ces bagatelles, mais vous entrez dans les petites choses comme dans les grandes.

1904. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Lunéville, le 15 août.

Souffrirez-vous, mon ange gardien, qu'on habille notre ombre de noir, et qu'on lui donne un crêpe comme dans *le Double Veuvage*¹? Mon idée, à moi, c'est qu'elle soit toute blanche, portant cuirasse dorée, sceptre à la main, et couronne en tête. En fait d'ombre, il m'en faut croire, car j'ai l'honneur de l'être un peu, et je le suis plus que jamais. Je me flatte que M^{me} d'Argental ne l'est pas, et qu'elle a rapporté des eaux cette santé brillante, ou du moins ce tour de santé que je lui ai connu. Nous voici actuellement à Lunéville; je pourrai bien venir vous faire ma cour à tous deux, et vous remercier, si vous faites la fortune de *Sémiramis*.

Votre substitut, l'abbé de Chauvelin, me mande que le roi donne une décoration magnifique; chargez-vous, s'il vout plait, de la plus grande partie de la reconnaissance, car tout cela se fait pour vous; mais n'allons pas être sifflés avec une dépense royale, et qu'on ne dise pas :

Le faste de votre dépense
N'a point su réparer l'extrême impertinence, etc.

Cette petite distinction va mettre contre moi tout le peuple d'auteurs; et, si je suis sifflé, je n'oserai jamais me présenter devant M. et M^{me} d'Argental, ni devant le roi. Il n'y a que votre présence, à la première représentation, qui puisse me rassurer. Vous savez que la fête est pour vous. Je n'y serai pas², mais vous y serez; cela vaut bien mieux.

Adieu, adorables créatures.

1. De Dufresny.

2. Il y assista. Stanislas partit pour Versailles le 26 août; Voltaire l'accompagna, et le jour même de la première représentation de *Sémiramis*, 29 août, il arrivait à Paris. (G. A.)

1905. — AU LIEUTENANT GÉNÉRAL DE POLICE ¹.

30 août 1748.

Monsieur, j'apprends, en arrivant à Paris, que le public reçoit avec quelque indulgence une tragédie d'un goût un peu nouveau, que vous honorez de vos bontés. Des pièces de théâtre qui respirent la vertu sont par là une partie de la police digne de votre attention. Je vous supplie de vouloir bien ordonner que deux exempts soient sur le théâtre pour faire ranger une foule de jeunes Français qui ne sont guère faits pour se rencontrer avec des Babyloniens ².

1906. — DU LIEUTENANT GÉNÉRAL DE POLICE ³.

J'ai été instruit, monsieur, de la grande foule qu'il y a eu sur le théâtre jeudi, et qui a pu gêner la représentation. Mais quel remède apporter au moment même? Lorsque les spectateurs sont entrés et placés, peut-on les faire sortir; et par qui commencer? L'abus provient du trop grand nombre de billets que les comédiens distribuent. D'ailleurs, les billets de théâtre n'étant pas différents des places principales, tout le monde préfère le théâtre et veut y être, parce qu'on se communique plus facilement que dans les loges. Je viens de charger l'exempt de parler, de ma part, aux comédiens, et de se concerter avec eux pour prendre, de très-bonne heure, de justes précautions pour ne point laisser entrer plus de monde qu'il ne faut au théâtre. Quant à l'endroit de votre pièce où le censeur a retranché quelques vers, je parlerai aux comédiens, pour tâcher d'arranger les choses à votre satisfaction. Au surplus, elle doit être remplie par le succès qu'elle a eue. Recevez-en mon compliment, que je vous fais de tout cœur. Il y a longtemps que vous êtes accoutumé aux applaudissements, et je me suis toujours fait un plaisir de les prévenir dans le public.

1907. — AU LIEUTENANT GÉNÉRAL DE POLICE ⁴.

A Paris, ce 8 septembre.

Monsieur, permettez qu'en partant pour Lunéville j'aie l'honneur de vous remercier de toutes vos bontés. Je vous supplie d'y ajouter celle de faire ordonner à la chambre syndicale des libraires qu'ontienne la main à empêcher toute édition subreptice

1. Éditeur, Léouzon Leduc.

2. Le public était encore admis sur la scène; ce n'est qu'à partir du 23 avril 1759, et grâce aux générosités du comte de Lauraguais, qu'on put abolir cet usage.

3. Éditeur, Léouzon Leduc.

4. Éditeurs, de Cayrol et François.

de *Sémiramis*. J'ai tout lieu de craindre l'abus que l'on veut faire des copies informes répandues dans Paris. Je vous demande plus que jamais dans cette occasion votre protection pour les belles-lettres et pour moi.

J'ai l'honneur d'être, avec la plus vive reconnaissance, monsieur, etc.

1908. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Châlons, ce 12 septembre.

Je ne peux vous écrire de ma main, mes divins anges ; j'ai la fièvre bien serré à Châlons ; je ne sais plus quand je pourrai partir.

On s'est bien plus pressé, ce me semble, de lire *Catilina* que de le faire ; mais faudra-t-il que mon ami Marmontel pâtisse de mon impatience, et qu'on ne reprenne pas son pauvre *Denis*, dont il a besoin ? Ce serait une extrême injustice, et mes anges ne le souffriront pas. Prault n'est-il pas venu la gueule enfarinée ? N'a-t-il pas bien envie d'imprimer *Sémiramis* ? Mais ne faut-il pas tenir le bec de Prault dans l'eau, afin de prévenir les éditions subreptices dont on me menace continuellement ?

Joue-t-on *Sémiramis* les mercredis et les samedis seulement, dans l'effroyable disette de monde où l'on est à Paris ? La laisse-t-on aller jusqu'à Fontainebleau ?

Au reste, vous parlez de *Zadig* comme si j'y avais part ; mais pourquoi moi ? Pourquoi me nomme-t-on ? Je ne veux avoir rien à démêler avec les romans.

J'ai bien l'air d'être ici malade quelques jours. Vous veillez sur moi, mes anges, de loin comme de près. Je vais mettre un V au bas de cette lettre ; c'est tout ce que je puis faire, car je n'en peux plus. V.

1900. — DU COMTE D'ARGENTAL AU LIEUTENANT GÉNÉRAL
DE POLICE ¹.

A Paris, ce mercredi 27 septembre 1748.

Je me suis présenté hier à votre porte, monsieur ; je n'ai pas eu le bonheur de vous trouver, et, comme on m'a assuré que vous ne seriez pas visible aujourd'hui de toute la journée, et que l'affaire dont je voulais avoir l'honneur de vous parler peut presser, j'ai cru que vous ne trouveriez pas mau-

1. Éditeur, Léouzon Leduc.

vais que j'eusse celui de vous écrire. M. de Voltaire, étant obligé de partir pour la Lorraine, m'a prié de veiller en son absence à tout ce qui pouvait concerner les intérêts de la tragédie qu'il donne actuellement au public. C'est une confiance de sa part à laquelle je ne saurais me dispenser de répondre. Il m'a dit que vous lui aviez témoigné tant de bontés qu'il était persuadé que vous permettriez qu'on s'adressât à vous dans toutes les occasions où l'on aurait besoin de votre protection. Il s'en présente une des plus essentielles. Les comédiens italiens ont porté à la police une parodie de *Sémiramis*, qui est une satire des plus sanglantes. M. de Crébillon, ne voulant pas se charger de vous en parler, les a renvoyés à vous, monsieur. Dans ces circonstances, permettez-moi de vous représenter que, depuis l'interdiction de l'Opéra-Comique, les parodies ont été absolument prosrites, et qu'on a jugé qu'en ôtant un théâtre aussi préjudiciable au bon goût il ne fallait pas en laisser subsister le genre sur un autre. La défense des parodies a été faite nommément aux Italiens. M. le duc d'Aumont est celui des gentilshommes de la chambre qui a le plus contribué à cet ordre. S'il était à Paris, il est sûr qu'il vous prierait de tenir la main à son exécution. Je crois même pouvoir vous en parler en son nom, bien sûr qu'il ne me désavouera pas. Si jamais l'application de la défense a dû avoir lieu, j'ose dire que c'est dans cette occasion. *Sémiramis* est remplie d'un spectacle beau, mais singulier, et par là susceptible d'être ridiculisé. Il en est des ouvrages à peu près comme des hommes : on leur passe plus aisément un vice qu'un ridicule. Le public, qui n'a que trop de pente à voir les choses de ce côté, quand il a saisi la plaisanterie, n'est plus capable de revenir au sérieux. Et, en vérité, il serait cruel que le succès d'un bon ouvrage fût arrêté par une mauvaise bouffonnerie, et qu'un auteur, qui fait autant d'honneur à la nation et à la littérature, se trouvât, pour récompense, bafoué sur un théâtre, tandis qu'il contribue autant à la fortune d'un autre. Quoique j'aie très-peu l'honneur d'être connu de vous, je vous parle avec confiance, puisque je représente des intérêts qui vous sont extrêmement chers : ce sont ceux de la littérature et des beaux-arts. J'y joins celui d'un homme à qui vous accordez une protection dont il est très-digne. Je ne fais que prévenir la mission dont M. d'Aumont m'aurait honoré auprès de vous. Tant de motifs ne peuvent manquer de vous toucher. Il ne me reste qu'à vous prier de me permettre de vous aller témoigner ma reconnaissance, et vous renouveler les assurances du sincère et respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.

1910. — DU LIEUTENANT GÉNÉRAL DE POLICE ¹

AU COMTE D'ARGENTAL.

Paris, 27 septembre 1748.

Au moment où j'ai ouvert ce matin votre lettre, je n'avais pas encore reçu, monsieur, la parodie de *Sémiramis*; ce n'est qu'à midi qu'elle m'a été

1. Éditeur, Lécouzon Leduc.

remise par un de mes commis, à qui les comédiens italiens l'avaient laissée. Vous ne devez pas douter, monsieur, que, dans cette occasion qui regarde M. de Voltaire, dont les talents méritent toutes sortes d'égards, je n'en agisse avec toute la circonspection possible. Aussi je ne ferai rien à cet égard sans en avoir rendu compte à M. de Maurepas; mais, ce qui dépend de moi et ce que je ferai certainement, c'est d'examiner avec la plus scrupuleuse attention cet ouvrage, quel qu'il soit, pour qu'au cas qu'on tolère une parodie, on y garde au moins les égards qui sont légitimement dus à M. de Voltaire. L'intérêt même que vous y prenez, monsieur, sera un nouveau motif pour ne rien laisser passer qui puisse blesser l'illustre auteur de *Sémiramis*; et, pour vous le prouver, il n'y aura rien de fait sur cela que je n'aie l'honneur d'en conférer avec vous, c'est tout ce que je puis en cette occasion, où je ne recevrais pas des ordres supérieurs pour empêcher la représentation de la pièce dont il est question. Je vous connais trop juste pour ne pas approuver mes raisons, et pour douter un instant de l'attachement sincère et respectueux avec lequel je suis, etc.

1911. — A M. DE LA MONTAGNE ¹.

A Lunéville, ce 30 septembre 1748.

J'ai lu, monsieur, avec un très-grand plaisir votre épltre. Il est bien rare d'avoir en province un goût aussi formé que le vôtre. Vous êtes fait pour la capitale : il faut que les talents s'y rendent. Mais je vous avoue que je serai bien fâché de n'y pas être quand vous y serez, et que je quitte avec plaisir la ville où je vous exhorte d'aller. La cour du roi de Pologne, où je passe une de l'année, est un séjour encore plus enchanteur que Paris même. En quelque endroit que je sois, je serais fort aise de rencontrer un homme qui pense et qui écrit comme vous.

J'ai l'honneur d'être, etc.

VOLTAIRE.

A M. de La Montagne, à Langon en Guyenne².

1912. — A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

A la Malgrange³, le 4 octobre.

J'ai senti, madame mon ange, ce que c'est que la jalousie. J'ai trouvé un M. de Verdun, qui m'a dit, du premier bond : « J'ai

1. Éditeur, Henri Beaune.

2. Étienne de La Montagne, médecin, naquit à Langon et mourut à Bordeaux en 1769. Son fils, le baron Pierre de La Montagne, publia des *Poésies diverses*, imprimées à Paris, 1789, in-12. (H. B.)

3. Château de plaisance du roi Stanislas, à trois quarts de lieue de Nancy.

reçu une lettre de M^{me} d'Argental. » C'est donc un heureux homme que ce M. de Verdun? Eh bien! madame, si je n'ai pas eu le bonheur dont il se vante, j'ai la consolation de vous écrire. Je vous soupçonne d'être à Paris. M. d'Argental est, dit-il, à Guiscard; mais où est Guiscard¹? Voici, madame, une lettre pour cet ange-là, et je vous soumetts tout ce que je lui écris. Je ne sais pas plus où adresser ma lettre pour l'abbé de Bernis; permettez que je la mette dans votre paquet. Je ne m'attendais pas à ce nouveau trait de la calomnie²; mais *qui plume a guerre a*. Le loyer de nous autres pauvres diables de victimes publiques, c'est d'être honnis et persécutés. Je pardonne à l'envie; elle a raison de me croire heureux; elle sait l'amitié dont vous m'honorez. Si je m'avise de donner jamais une pièce qui ait du succès, je serai infailliblement lapidé. On s'attend ici à une prompte publication de la paix. Paris sera plus méchant et plus frivole que jamais. Si deux ou trois personnes ne soutenaient le bon goût, nous dégringolerions dans la barbarie. Songez à votre santé, madame; je veux vous retrouver avec un appétit désordonné. Je compte vous faire ma cour à Noël. C'est bien tard; mon cœur me le dit. Je vous supplie de détruire dans l'esprit de M. l'abbé de Bernis la ridicule calomnie que je trouve encore plus désagréable que ridicule; c'est l'homme du monde dont je crois mériter le mieux l'amitié, et il s'en faut bien que j'aie rien à me reprocher sur son compte. Permettez-moi, en vous renouvelant mes plus tendres respects, de les présenter à M. de Pont-de-Veyle et à M. de Choiseul. M^{me} du Châtelet, qui joue ou l'opéra, ou la comédie, ou à la comète³, vous fait mille compliments.

1913. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A la Malgrange, le 4 octobre.

Mon cher et respectable ami, voici bien des points sur lesquels j'ai à vous remercier et à vous répondre.

A l'égard des comédiens, Sarrasin m'a parlé avec beaucoup plus que de l'indécence, quand je l'ai prié, au nom du public, de mettre dans son jeu plus d'âme et plus de dignité. Il y en a quatre ou cinq qui me refusent le salut, pour les avoir fait paraître en

1. A huit lieues de Compiègne (Oise).

2. Voyez la lettre suivante.

3. Jeu qu'aimaient beaucoup Stanislas et M^{me} du Châtelet; voyez l'article xx des *Mémoires de Longchamp*.

qualité d'assistants. La Noue a déclamé contre la pièce beaucoup plus haut qu'il n'a déclamé son rôle. En un mot, je n'ai essuyé d'eux que de l'ingratitude et de l'insolence. Permettez, je vous en prie, que je ne sacrifie rien de mes droits pour des gens qui ne m'en sauraient aucun gré, et qui en sont indignes de toutes façons. Je ne prétends pas hasarder d'offenser l'amour-propre de M^{lle} Dumesnil¹, de M^{lle} Clairon, et de Grandval. Quelques galanteries données à propos ne les fâcheront pas. Le chevalier de Mouhy et d'autres² ne doivent pas être oubliés. Qui oblige un corps n'oblige personne. On ne peut s'adresser qu'aux particuliers qui le méritent.

A l'égard de la pièce, je vous jure que je la travaillerai, pour la reprise, avec le peu de génie que je peux avoir, et avec beaucoup de soin. Il est triste qu'on la joue à Fontainebleau, parce que le théâtre est impraticable ; mais, si on la joue, je vous supplie d'engager M. le duc d'Aumont à ne pas faire mettre de lustre sur le théâtre. Nous avons ici l'expérience que le théâtre peut être très-bien éclairé avec des bougies en grand nombre, et des reflets dans les coulisses. Il ne s'agirait, pour exécuter la nuit absolument nécessaire au troisième acte, que d'avoir quatre hommes chargés d'éteindre les bougies dans les coulisses, tandis qu'on abaisserait les lampions du devant du théâtre.

J'en ai écrit à M. de Cindré³ ; mais c'est de M. le duc d'Aumont que j'attends toute sorte de protection grande et petite, et c'est à vous que je la devrai, à vous à qui je dois tout, et dont l'amitié est si active, si indulgente, et si inaltérable.

Je reviens à l'abominable calomnie par laquelle on m'a voulu brouiller avec M. l'abbé de Bernis ; elle vient d'un homme⁴ qui m'a fait depuis longtemps l'honneur d'être jaloux de moi, je ne sais pas pourquoi, et qui n'aime pas l'abbé de Bernis (je sais bien pourquoi), parce qu'il veut plaire, et que l'abbé de Bernis plaît. Je ne nomme personne, je ne veux me plaindre de personne ; je vis dans une cour charmante et tranquille, où toute tracasserie est ignorée ; mais je serais pénétré de douleur que M. l'abbé de Bernis me crût capable d'avoir dit une parole indiscrete sur son

1. Cette actrice venait de créer le rôle de *Sémiramis*, et celui d'*Azéma* était rempli par M^{lle} Clairon.

2. Thieriot, Dumolard, le libraire Lambert, le chevalier de La Morlière, mais non l'abbé de Lamare, que Longchamp nomme dans l'article xviii de ses *Mémoires*. (CL.)

3. Le Noir de Cindré, l'un des intendants des Menus.

4. Piron. (K.)

compte. Je lui écris ; mais, ne sachant où adresser ma lettre, je prends la liberté de la mettre dans votre paquet, que j'adresse à Paris, à M^{me} d'Argental. Adieu, divin ami, mon cher ange gardien ; je vous apporterai, à mon retour, de quoi vous amuser.

1914. — A MARIE LECKZINSKA¹,

REINE DE FRANCE.

Le 10 octobre.

Madame, je me jette aux pieds de Votre Majesté. Vous n'assistez aux spectacles que par condescendance pour votre auguste rang, et c'est un sacrifice que votre vertu fait aux bienséances du monde. J'implore cette vertu même, et je la conjure, avec la plus vive douleur, de ne pas souffrir que ces spectacles soient déshonorés par une satire odieuse² qu'on veut faire contre moi, à Fontainebleau, sous vos yeux. La tragédie de *Sémiramis* est fondée, d'un bout à l'autre, sur la morale la plus pure ; et par là, du moins, elle peut s'attendre à votre protection. Daignez considérer, madame, que je suis domestique³ du roi, et, par conséquent, le vôtre ; mes camarades, les gentilshommes du roi, dont plusieurs sont employés dans les cours étrangères, et d'autres dans des places très-honorables, m'obligeront à me défaire de ma charge si j'essuie devant eux et devant toute la famille royale un avilissement aussi cruel. Je conjure Votre Majesté, par la bonté et par la grandeur de son âme, et par sa pitié, de ne pas me livrer ainsi à mes ennemis ouverts et cachés, qui, après m'avoir poursuivi par les calomnies les plus atroces, veulent me perdre par une flétrissure publique. Daignez envisager, madame, que ces parodies satiriques ont été défendues à Paris pendant plusieurs années. Faut-il qu'on les renouvelle pour moi seul, sous les yeux de Votre Majesté ! Elle ne souffre pas la médisance dans son cabinet ; l'autorisera-t-elle devant toute la cour ? Non, madame ; votre cœur est trop juste pour ne

1. Voyez ci-après, page 539, quelle fut la réponse de la reine, qui fit moins que madame de Pompadour ; voyez page 538.

2. Voyez le n° 1x de la note 3, tome IV, page 485.

3. Ce mot a aussi été employé par J.-J. Rousseau, dans une lettre du 8 août 1744 ; et quoique Rousseau ait dit *domestique honorable*, etc. (voyez une note sur la lettre de Voltaire à Hume, du 24 octobre 1766), on a voulu en conclure que Rousseau reconnaît avoir été *domestique* chez M. de Montaigu. On peut alors dire la même chose de Voltaire. Mais tous deux ont employé ce mot dans son sens primitif de : *attaché à la maison* ; c'est du mot latin *domus* (maison) que vient le mot domestique, dont l'acception a changé. (B.)

pas se laisser toucher par mes prières et par ma douleur, et pour faire mourir de douleur et de honte un ancien serviteur, et le premier sur qui sont tombées vos bontés¹. Un mot de votre bouche, madame, à M. le duc de Fleury et à M. de Maurepas, suffira pour empêcher un scandale dont les suites me perdraient. J'espère de votre humanité qu'elle sera touchée, et qu'après avoir peint la vertu je serai protégé par elle.

Je suis, etc.

1915. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL,

A PARIS.

A Commercy, le 10 octobre.

Oui, respectable et divin ami ; oui, âme charmante, il faudrait que je partisse tout à l'heure, mais pour venir vous embrasser et vous remercier. Je suis ici assez malade, et très-nécessaire aux affaires de M^{me} du Châtelet. Voici ce que j'ai fait, sur votre lettre.

J'étais dans ma chambre, malingre, et j'ai fait dire au roi de Pologne que je le suppliais de permettre que j'eusse l'honneur de lui parler en particulier. Il est monté sur-le-champ chez moi. Il permet que j'écrive à la reine sa fille une lettre². Elle est faite, et il la trouve très-touchante. Il en écrit une très-forte, et il se charge de la mienne. Ce n'est pas tout, j'écris à M^{me} de Pompadour, et je lui fais parler par M. Montmartel³.

J'écris à M^{me} d'Aiguillon, et j'offre une chandelle à M. de Maurepas. J'intéresse la piété de la duchesse de Villars, la bonté de M^{me} de Luynes, la facilité bienfaisante du président Hénault, que je vous prie d'encourager. Je presse M. le duc de Fleury ; je représente fortement, et sans me commettre, à M. le duc de Gèvres⁴, des raisons sans réplique, et je ne crains pas qu'il montre ma lettre, qu'il montrera ; je me sers de toutes les raisons, de tous les motifs, et je mets surtout ma confiance en vous. Je suis bien sûr que vous échaufferez M. le duc d'Aumont ; qu'il ne souffrira pas que les scandales qu'il a réprimés pendant six ans se renouvellent contre moi, et qu'il soutiendra son autorité dans une cause si juste ; qu'il engagera M. le duc de Fleury à ne

1. Allusion à la pension de 1,500 livres citée dans la lettre 156.

2. Celle qui précède.

3. Le plus jeune des quatre frères Paris.

4. François-Joachim Potier, duc de Gèvres, l'un des quatre premiers gentilshommes de la chambre, mort gouverneur de Paris le 19 septembre 1757.

pas abandonner la sienne, et à ne pas souffrir l'avilissement des beaux-arts et d'un officier du roi dans l'affront qu'on veut faire à un ouvrage honoré des bienfaits du roi même.

Mes anges, engagez M. l'abbé de Bernis à ne pas abandonner son confrère, à ne pas souffrir un opprobre qui avilit l'Académie, à écrire fortement de son côté à M^{me} de Pompadour : c'est ce que j'espère de son cœur et de son esprit ; et ma reconnaissance sera aussi longue que ma vie. Au reste, je pense que peut-être une des meilleures réponses que je puisse employer est dans les amples corrections que je vous envoie pour *Sémiramis*. J'en ai fait faire une copie générale pour M^{lle} Dumesnil, qu'elle donnera à Minet¹, et une copie particulière pour chaque acteur. Si vous êtes content, vous et votre aréopage, je me flatte que vous ajouterez à toutes vos bontés celle d'envoyer le paquet à M^{lle} Dumesnil, à Fontainebleau. J'attends votre arrêt.

A l'égard de l'histoire de ma *vie*², dont on me menace en Hollande, je vais faire les démarches nécessaires. Je ne laisse pas d'avoir des amis auprès du stathouder³ ; mais, si je ne réussis pas, je mettrai ces deux volumes à côté de *Frétillon*⁴, et la canaille ne troublera pas mon bonheur. Des amis tels que vous sont une belle consolation. Le bénéfice l'emporte sur les charges. Mon cher ange, cultivons les lettres jusqu'au tombeau ; méritons l'envie et méprisons-la, en faisant pourtant ce qu'il faut pour la réprimer. Adieu, maison charmante où habitent la vertu, l'esprit, et la bonté du cœur. Adieu, vous tous qui soupez ; moi, qui dtne, je suis bien indigne de vous. Ah ! monsieur de Pont-de-Veyle, oubliez-vous mes moyeux⁵ ?

O anges ! j'ajoute que je ne doute pas que M. le duc d'Aumont ne soit indigné qu'on vilipende un ouvrage que j'ai donné pour lui comme pour vous, que j'ai fait pour lui, pour le roi, et dans la sécurité d'être à l'abri de l'infâme parodie. Il faut qu'il combatte comme un lion, et qu'il l'emporte. Représentez-lui tout cela avec cette éloquence persuasive que vous avez.

J'ai écrit à M. Berryer. M^{me} du Châtelet doit vous écrire ; elle

1. Souffleur et copiste de la Comédie française.

2. Je ne connais pas cette *Vie* de Voltaire. (B.)

3. Guillaume-Charles-Henri-Frison de Nassau-Dietz, prince d'Orange, connu sous le nom de *Guillaume IV*, ateu de Guillaume-Frédéric de Nassau, roi des Pays-Bas depuis 1815.

4. *Histoire de mademoiselle Cronel dite Frétillon*, 1743, quatre parties in-12 ; pamphlet contre mademoiselle Clairon, attribué au comte de Caylus et aussi au comédien Gaillard de La Bataille.

5. Espèce de prunes confites de Franche-Comté.

vous fait les plus tendres compliments. Comme notre cour est un peu voyageuse, je vous prie d'adresser vos ordres à *la cour du roi de Pologne, en Lorraine*. On ne laissera pas de la trouver.

P. S. Je serais très-fâché de passer pour l'auteur de *Zadig*, qu'on veut décrier par les interprétations les plus odieuses, et qu'on ose accuser de contenir des dogmes téméraires contre notre sainte religion. Voyez quelle apparence!

M^{me} Quinault, Quinault-comique¹, ne cesse de dire que j'en suis l'auteur. Comme elle n'y voit rien de mal, elle le dit sans croire me nuire; mais les coquins, qui veulent y voir du mal, en abusent. Ne pourriez-vous pas étendre vos ailes d'ange gardien jusque sur le bout de la langue de M^{me} Quinault, et lui dire ou lui faire dire que ces bruits sont capables de me porter un très-grand préjudice? Il faut que vous me défendiez à droite et à gauche. J'attends mille fois plus de vous et de vos amis que de tout ce que je pourrais faire à Fontainebleau. Ma présence, encore une fois, irriterait l'envie, qui aimerait bien mieux me blesser de près que de loin. Le mieux qu'on puisse faire, quand les hommes sont déchaînés, c'est de se tenir à l'écart. Je vous reverrai avant Noël, aimables soupeurs et preneurs de lait. Conservez-moi une amitié précieuse, qui console de tous les chagrins, et qui augmente tous les plaisirs.

1916. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ce 11 octobre.

Belles âmes, ces représentations si justes, jointes à la chaleur de vos bons offices et aux mesures que je prends, me donnent lieu d'espérer qu'on parviendra à prévenir l'infamie avec laquelle on veut déshonorer la scène française, la seule digne en Europe d'être protégée. Continuez, mon cher et respectable ami, à défendre ce que vous avez fait réussir; triomphez de la plus lâche cabale que l'on ait suscitée depuis *Phèdre*. Vous ferez beaucoup plus que moi-même. Ma présence animerait mes ennemis, qui voudraient me rendre témoin de l'opprobre qu'ils ont machiné; et, si je ne réussissais pas à faire défendre leur malheureuse satire, je ne serais venu que pour réjouir leur malignité, et pour leur amener leur victime. Je me flatte toujours que M. l'abbé de Bernis ne vous refusera pas d'appuyer

1. Voyez, tome XXXIV, la note de la lettre 575.

mes prières auprès de M^{me} de Pompadour, et qu'il se déclarera avec force contre les misérables parodies, qu'il regarde comme la honte de notre nation.

Encore une fois, le soin que je prends de rendre *Sémiramis* moins indigne du public éclairé est ma meilleure réponse, est ma meilleure manœuvre. Bien faire, et être secondé par vous, voilà mon évangile. Adieu, mes chers anges, qui présidez à ma Babylone. L'envie a raison de vouloir me perdre, votre amitié me rend trop heureux.

Ce 12 octobre.

Je fais une réflexion. Si la fureur de la cabale, et le plaisir malin attaché à l'humiliation de son prochain, l'emportent sur tant de justes raisons; si on s'obstine à jouer l'infamie¹ à la cour, M. le duc d'Aumont, qui assurément doit en être mortifié, ne peut-il pas différer la représentation de *Sémiramis*? Ne pouvez-vous pas même engager très-aisément M^{lle} Dumesnil à exiger de ses camarades un long délai fondé sur cent vers nouvellement corrigés, qu'il faut apprendre? La disposition nouvelle du théâtre de Fontainebleau n'est-elle pas encore un motif pour différer? Ne peut-on pas pousser ce délai jusqu'au dernier jour, et, s'il le faut même, ne pas jouer la pièce? Alors on ne pourrait donner la parodie; et ce temps, que nous aurions, servirait non-seulement à prendre de nouvelles mesures, mais encore à faire de nouveaux changements pour l'hiver. Alors la pièce serait presque nouvelle, et les Slotz², qui sont prêts à réparer leur honneur en rajustant leurs décorations, donneraient un nouveau cours et un nouveau prix à notre guenille, qui aurait un plein triomphe, tandis que peut-être *Catilina*...

Mandez-moi si vous jugez à propos que j'écrive à M. le duc d'Aumont en conséquence. Conduisez ma tête et ma main comme mon cœur.

1917. — A M. DE LA MONTAGNE³.

A Lunéville en Lorraine, ce 18 octobre 1748.

Je crains bien, monsieur, dans les fréquents voyages que j'ai faits cet automne, de n'avoir pas répondu à votre lettre obli-

1. Intitulée aussi *Sémiramis*; voyez le n° 1x de la note 3, tome IV, page 485.

2. Slotz est le nom d'une famille d'artistes, dont les uns furent dessinateurs, et les autres sculpteurs. Il s'agit ici des premiers.

3. Éditeur, Henri Beaune.

geante et à vos beaux vers. Je devrais même vous répondre dans notre langue poétique que vous parlez si bien, comme les initiés ne s'écrivaient que dans la langue sacrée. Mais il est bien difficile de faire des vers en voyageant. La cour du roi de Pologne, où j'ai eu l'honneur de passer quelque temps, a été un peu ambulante. Pardonnez-moi si je vous dis avec toute la simplicité de la prose que peu de vers m'ont fait autant de plaisir que les vôtres, et qu'il n'y en a point qui me fassent plus d'honneur. Je voudrais être à portée de pouvoir marquer à l'auteur à quel point j'ai l'honneur d'être, etc.

VOLTAIRE.

1918. — AU LIEUTENANT GÉNÉRAL DE PÛLICE ¹.

A Commercy, le 20 octobre 1748.

Monsieur, j'apprends la protection que vous donnez aux beaux-arts, et dont vous m'honorez. J'y suis beaucoup plus sensible que je ne suis indigné de ces misérables satires que des baladins d'Italie étaient en possession autrefois de débiter. Ils avilissaient et ils ruinaient par là le théâtre français, le seul théâtre de l'Europe estimable. Il y a environ cinq ans qu'on leur interdit cette liberté scandaleuse. Il serait assez triste qu'elle recommençât contre moi. Ce n'est pas, monsieur, que je ne méprise comme je le dois ces platitudes faites pour amuser la canaille et pour nourrir l'envie. Mais les circonstances où je me trouve me forcent à regarder ces sottises d'un œil un peu plus sérieux. J'ai des confrères chez le roi, qui regardent cet avilissement public comme un affront que je me suis attiré de gaieté de cœur, en travaillant encore pour le théâtre, et qui rejailit sur eux. Je vous confie qu'ils pourront me donner tant de dégoûts qu'ils m'obligeront à me défaire de ma charge. Les bontés dont vous m'honorez, monsieur, m'enhardissent à ne vous rien cacher, et je vous avouerai que je traite actuellement d'une charge honorable, et que je n'aurai certainement pas si je suis aussi avili aux yeux du roi, dont je suis le domestique et pour qui j'avais fait *Sémiramis*. Une de mes nièces est prête à se marier à un homme de condition, qui ne voudra pas d'un oncle vilipendé. Vous savez comment les hommes pensent, et quelles suites ont toutes les choses auxquelles on attache du mépris et du ridicule. Il est très-probable que cette niaiserie aurait un effet funeste

1. Éditeur, Léouzon Leduc.

pour ma fortune et pour ma famille. Vous m'avez tiré par vos bontés, monsieur, de ce cruel embarras, et je ne puis trop vous en remercier. Je vous supplie de continuer, et de représenter à M. de Maurepas le tort extrême que ce scandale peut me faire. Ce serait même un service éternel que vous rendriez aux beaux-arts si vous abolissiez pour jamais cette coutume déshonorante pour la nation.

Vous pensez bien que je fais, de mon côté, tout ce qu'il faut pour prévenir la scène impertinente qu'on veut donner à Fontainebleau. Mais, monsieur, je ne serai sûr du succès qu'en étant fortement appuyé et protégé par vous. Vous avez plus d'un moyen que votre prudence peut mettre en œuvre. Et j'ai tout lieu de croire que vous avez regardé cette affaire comme une des bienséances publiques que vous voulez maintenir. J'aurai, monsieur, une reconnaissance éternelle de la bonté particulière que vous avez bien voulu me témoigner dans cette occasion, où l'intérêt véritable du public se trouve joint aux miens. Je vous demande instamment la continuation d'une bienveillance dont je sens assurément tout le prix.

1919. — DU LIEUTENANT GÉNÉRAL DE POLICE ¹.

Paris, le 24 octobre 1748.

Je suis infiniment sensible, monsieur, à la lettre pleine de confiance que je reçois de vous, et je ne puis qu'être flatté que vous vouliez bien m'y exposer des circonstances qui sont aussi intéressantes pour votre famille qu'elles vous sont réellement personnelles. Il est vrai que j'avais prévu avec zèle ce que je m'imaginai bien qui vous déplaisait, et c'est pour cela que je m'étais hâté d'en parler au ministre ; mais puis-je répondre que ce n'est pas une suspension ? Ma bonne volonté ne fait pas loi, mais au moins accordez-moi la justice de la tenir pour quelque chose, puisqu'elle est toute à votre service. Je reparlerai à Fontainebleau, où je compte aller dimanche, et, quand il serait vrai qu'on voulût se relâcher sur le fait des parodies, je représenterai que le théâtre vous doit trop, et même la patrie, pour que l'on commence par vous à se déranger des maximes qu'on s'était proposé de garder. Voilà ce que je vous offre, et qui est en ma disposition, et, si je n'ai pas le bonheur de réussir, n'en soyez pas moins persuadé de mon sincère attachement et de l'estime toute particulière que je vous ai vouée. C'est avec ces sentiments, qui sont dus à vos talents supérieurs et à la confiance que vous avez en moi, que je suis plus que personne du monde, monsieur, votre, etc.

1. Éditeur, Léouzon Leduc.

1920. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL,

A PARIS.

Octobre.

M^{me} de Pompadour a plus fait que la reine. Elle me fait dire, mon cher et respectable ami, que l'infamie ne sera certainement point jouée. Je me flatte qu'étant défendue à la cour elle ne sera pas permise à la ville, et que M. le duc d'Aumont insistera sur une suppression de cinq ou six années, après laquelle il serait bien odieux de renouveler un scandale qu'on a eu tant de peine à déraciner. J'ai écrit deux fois à M. le duc d'Aumont; il s'agirait de mettre M. de Maurepas dans nos intérêts. Empêchons la parodie à Paris comme à la cour. Il faut assurément ôter à la cabale ce misérable sujet d'un si honteux triomphe. Pour réponse à toutes ces tracasseries, je vous enverrai incessamment un nouveau cinquième acte¹; c'est là le point principal.

Quand mes anges parlent, l'auteur de *Sémiramis* doit se taire. Je reçois dans ce moment un très-beau mémoire de monsieur le coadjuteur² contre les parodies, appuyé d'un mot de M. d'Argental. Je ne peux répondre à présent que par les plus grands remerciements. Je n'épargnerai point assurément mes peines pour mériter des bontés si continues, si vives, et si encourageantes. J'avais encore, par la dernière poste, envoyé de la Malgrange quelques rogatons; mais tenons tout cela pour non avenu, et attendons qu'après avoir travaillé à tête reposée je vienne travailler sous vos yeux à Paris, vers le milieu de décembre³. Les travaux les plus difficiles deviennent des plaisirs quand on a pour critiques des amis si tendres et si éclairés.

M^{me} du Châtelet vous fait mille tendres compliments, et moi, j'attends des moyeux: cela est bien autrement intéressant que *Sémiramis*. Or dites-moi, respectable ami, si vous êtes content de mon procédé avec M. l'abbé de Bernis. Daignez-vous faire usage des mémoires dont je vous ai assassiné? Pardonnez-moi mes vers, mes mémoires, mes fatigantes importunités, je travaille à mériter d'être toujours gardé par vous; je ne sais si j'en serai digne. Adieu, tous les chers anges gardiens.

1. De *Sémiramis*.

2. L'abbé de Chauvelin; voyez une note de la lettre 1902.

3. Voltaire ne revint à Paris, par Cirey, que dans la première quinzaine de février 1749.

1921. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Lunéville, ce 23 octobre.

Voici, mon cher et respectable ami, un gros paquet de Baby-lone ; mais, à présent, le point essentiel est d'empêcher la parodie à la ville comme à la cour. J'ai lieu de penser que M. Marmontel m'ayant écrit de la part de M^{me} de Pompadour, et m'ayant redit ses propres paroles : « Que le roi était bien éloigné de vouloir me faire la moindre peine, et que la parodie ne serait certainement point jouée », j'ai lieu, dis-je, de me flatter que cette proscription d'un abus aussi pernicieux est pour Paris comme pour Versailles.

Je vais écrire dans cet esprit à M. Berryer, et l'ordre du roi, à Fontainebleau, sera pour lui un nouveau motif de me marquer sa bienveillance, et une nouvelle facilité de se faire entendre aux personnes qui pourraient favoriser encore la cabale qui s'est élevée contre moi. Je suis fâché que M. le duc d'Aumont soit le seul qui ne réponde point à mes lettres ; mais je n'en compte pas moins sur sa fermeté et sur la chaleur de ses bons offices, animé par votre amitié. Je vous prie de m'instruire sur tout ce qui se passe de cette affaire, qui m'est devenue très-essentielle.

La reine m'a fait écrire, par M^{me} de Luynes, que les parodies étaient d'usage, et qu'on avait travesti Virgile. Je réponds que ce n'est pas un compatriote de Virgile qui a fait l'*Énéide travestie*, que les Romains en étaient incapables ; que si on avait récité une *Énéide* burlesque à Auguste et à Octavie, Virgile en aurait été indigné ; que cette sottise était réservée à notre nation¹ longtemps grossière et toujours frivole ; qu'on a trompé la reine quand on lui a dit que les parodies étaient encore d'usage ; qu'il y a cinq ans qu'elles sont défendues ; que le théâtre français entre dans l'éducation de tout les princes de l'Europe, et que Gilles et Pierrot ne sont pas faits pour former l'esprit des descendants de saint Louis.

Au reste, si j'ai écrit une capucinade², c'est à une capucine.

Voici, mon divin ange, une autre grâce que je vous demande : c'est de savoir au juste et au plus vite de M^{lle} Quinault de quel remède elle s'est servie pour faire passer un énorme goût dont elle s'est dé faite. Il y a ici une dame beaucoup plus jolie qu'elle qui a un cou extrêmement affligé de cette maladie, et

1. En 1745, Fougeret de Monbron avait publié la *Henriade travestie*.

2. La lettre 1914.

vous rendriez un grand service à elle et à ses amants de nous envoyer la joyeuse recette de la demoiselle Quinault. Ajoutez cette grâce à tant d'autres bontés. Et mes moyeux ? Ah ! monsieur de Pont-de-Veyle, mes moyeux !

Ce 24.

Le roi de Pologne, qui avait envoyé ma lettre à la reine, et qui en était très-content, a été fort piqué que nos adversaires aient prévalu auprès de la reine, et que ce ne soit pas elle à qui j'aie l'obligation de la suppression de l'infamie. Les mêmes gens qui avaient fait la calomnie sur *Zadig* ont continué sous main leurs bons offices, et le roi de Pologne en est très-instruit. Dites cela à l'abbé de Bernis, et qu'il écrive M^{me} de Pompadour pour la suppression de l'infamie à la ville comme à la cour.

1922. — AU LIEUTENANT GÉNÉRAL DE POLICE ¹.

A Lunéville, ce 24 octobre 1748.

Monsieur, j'ai autant de confiance en vous que de reconnaissance. Le roi a été touché de mes représentations, et il n'a pas voulu qu'on déshonorât à Fontainebleau un ouvrage fait pour lui par un de ses officiers et honoré de ses bienfaits. Je me flatte qu'avec votre protection, cette défense s'étendra jusqu'à Paris. Il serait bien étrange qu'on voulût produire à la ville un scandale défendu à la cour. Mais, monsieur, si, contre toute apparence, il arrivait que mes ennemis prévalussent ; si un malheureux conflit de juridiction, dont on m'a parlé, servait à donner gain de cause aux comédiens italiens, je vous supplierais de vouloir bien m'en faire donner avis. Il me semble que quiconque est le maître de proscrire ou de permettre ces scandales pourra se laisser toucher par mes prières et par mes raisons, sans que je sois obligé d'importuner encore le roi et de le faire expliquer. Je me repose de tout, monsieur, sur votre protection et sur votre prudence. Je vous ai ouvert mon cœur sur les suites que cette affaire peut avoir pour moi, et je vous renouvelle les plus vives instances.

J'ajouterai que M. Crébillon aurait pu prévenir tous ces embarras en ne donnant pas son approbation à la parodie. Je sais bien qu'il y a dans cet ouvrage des personnalités odieuses, assez déguisées à la vérité, pour que l'examineur puisse les passer sans se commettre, mais assez intelligibles pour que la malignité,

1. Éditeur, Léouzon Leduc.

qui a l'oreille fine, en fasse son profit. Il pourrait, étant mon confrère et ayant malheureusement fait une tragédie de *Sémiramis* qui n'a pas réussi, se dispenser d'approuver une satire contre la mienne ; mais les mêmes raisons qui devaient le retenir l'ont fait agir.

Personne au monde n'est plus capable que vous, monsieur, d'apaiser tout cela, soit en conseillant aux Italiens de ne pas hasarder cet ouvrage, soit en différant l'examen nouveau que vous en pourriez faire, soit en cherchant à vous instruire des volontés du roi, soit enfin en représentant à M. de Maurepas ce que les conjonctures vous permettront de lui dire. Je vous demande pardon de vous importuner pour une chose qui est, en elle-même, bien frivole, mais qui, par la situation où je suis, m'est devenue très-essentielle. J'attends tout de vous, et je serai toute ma vie, monsieur, avec la reconnaissance la plus respectueuse, etc.

1723. — A M. D'ARNAUD.

A Lunéville, le 25 octobre.

Mon cher ami, votre lettre sans date me dit que vous m'aimez toujours, et cela ne m'apprend rien ; j'ai toujours compté sur un cœur comme le vôtre. Elle m'apprend que messeigneurs les princes de Wurtemberg m'honorent de leur souvenir. Je vous prie de leur présenter mes profonds respects et mes tendres remerciements, et de ne pas oublier M. de Montolieu.

Il est vrai que je n'écris guère au roi de Prusse. J'attends que j'aie mis *Sémiramis* au point d'être moins indigne de lui être envoyée ; j'y ai fait plus de deux cents vers à Lunéville. Il y a quelques années¹ que j'envoyai à Sa Majesté l'esquisse de cette pièce ; j'en suis très-honteux et très-fâché. Ce n'est pas un homme à qui on doive présenter des choses informes ; c'est un juge qui me fait trembler. Personne sur la terre n'a plus d'esprit et plus de goût, et c'est pour lui principalement que je travaille. Je ne croyais pas pouvoir passer ma vie auprès d'un autre roi que lui, mais ma déplorable santé a encore plus besoin des eaux de Plombières que de la cour de Lunéville. Je compte aller à Paris au mois de décembre, et vous y embrasser. Si vous n'étiez pas aussi paresseux qu'aimable, je vous prierais de me mander quelques nouvelles de notre pauvre littérature française. Je vous exhorterai

1. En février 1747 ; voyez les lettres 1860 et 1861.

toujours à faire usage de votre esprit pour établir votre fortune. Il n'y a rien que je ne fasse pour vous prouver combien la douceur de vos mœurs, votre goût, et vos premières productions, m'ont donné d'espérances sur vous. Je suis très-fâché de vous avoir été jusqu'ici bien inutile.

VOLTAIRE.

Sans compliment et sans cérémonie.

1924. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Lunéville, le 30 octobre.

Je reçois la lettre de mon cher ange, du 18. Vous me dites, mon cher et respectable ami, que la prétention de M. de Maurepas est insoutenable; mais savez-vous qu'en réponse à la lettre la plus respectueuse, la plus soumise et la plus tendre, il m'a mandé sèchement et durement qu'on jouerait la parodie¹ à Paris, et que tout ce qu'on pouvait faire pour moi était *d'attendre la suite des premières représentations de ma pièce*? Or cette suite de premières représentations pouvant être regardée comme finie, on peut conclure de la lettre de M. de Maurepas que les Italiens sont actuellement en droit de me bafouer; et, s'ils ne le font pas, c'est qu'ils infectent encore Fontainebleau de leurs misérables farces faites pour la cour et pour la canaille.

M. le duc de Gèvres² m'a mandé que les premiers gentilshommes de la chambre ne se mêlaient pas des pièces qu'on joue à Paris. En effet, la permission de représenter tel ou tel ouvrage a toujours été dévolue à la police; et peut-être tout ce que peut faire un premier gentilhomme de la chambre, c'est de faire servir son autorité à intimider des faquins qui joueraient une pièce malgré eux, et à se faire obéir plutôt par mesure que par droit.

Cependant ce que vous me mandez, et la confiance extrême qui j'ai en vous, me font suspendre mes démarches. J'allais envoyer une lettre très-forte à M^{me} de Pompadour, et même un placet au roi, qui n'est pas assurément content à présent de celui³ qui me persécute. Je supprime tout cela, et je ne m'adresserai au maître que quand je serai abandonné d'ailleurs; mais j'ai besoin de savoir à quoi m'en tenir, et jusqu'à quel point

1. Voyez, tome IV, page 485, le n° 1x de la note 3.

2. Voyez la note 4, page 532.

3. Le comte de Maurepas. Louis XV l'exila en novembre 1749, comme auteur d'une épigramme contre la Pompadour. (CL.)

s'étendent les bontés et l'autorité de M. le duc de Fleury et de M. le duc d'Aumont. Je vous demande en grâce d'écrire sur cela promptement à M. le duc d'Aumont, et de me donner la réponse la plus positive sur laquelle je prendrai mes mesures. Je serais très-aise de ne pas importuner le roi pour de pareilles sottises, et que la fermeté de M. d'Aumont m'épargnât cet embarras ; mais, s'il y a la moindre indécision du côté des premiers gentilshommes de la chambre, vous sentez bien que je ne dois rien épargner, et que je ne dois pas en avoir le démenti.

Vous devez avoir reçu un gros paquet par M. de La Reynière. En voici un autre qui n'est pas de la même espèce. Je vous prie de donner au digne coadjuteur un *Panégryque*¹ ; je devrais faire le sien.

Il y en a un aussi pour l'abbé de Bernis. Je n'ai point reçu la lettre dont vous m'aviez flatté de sa part ; mais j'espère que, s'il est nécessaire, vous l'encouragerez à écrire bien pathétiquement à M^{me} de Pompadour contre les parodies en général, et contre celle de *Sémiramis* en particulier. M^{me} de Pompadour est très-disposée à me favoriser, mais il ne faut rien négliger.

M^{me} du Châtelet promet plus qu'elle ne peut, en parlant d'un voyage prochain. Je le voudrais, mais je prévois qu'il faudra attendre près d'un mois.

Je travaille sous terre pour Mouhy ; je vous prie de le lui dire. Grand merci des moyeux. Adieu, mes très-aimables anges.

1925. — AU LIEUTENANT GÉNÉRAL DE POLICE².

J'ai l'honneur, monsieur, de vous faire hommage de la seule édition du *Panégryque* du roi, dont j'ai été content pour la fidélité et l'exactitude. Je me flatte que vous recevrez avec bonté ce tribut d'un bon citoyen attaché à son maître et à sa patrie.

Permettez que je vous renouvelle mes prières au sujet de la *parodie* de *Sémiramis*, que les Italiens ont eu ordre de supprimer à la cour, et qu'ils veulent toujours jouer à Paris, malgré l'abolition de cet abus faite depuis cinq ans. J'aurai seulement l'honneur de vous représenter ici que dans le temps que cet abus était souffert, on ne permettait ces farces qu'après que le premier cours des représentations des tragédies nouvelles était entièrement expiré et que ces tragédies ne se jouaient plus.

1. Le *Panégryque* de Louis XV. Voyez tome XXIII, page 263.

2. Éditeur, Léouzon Leduc.

S'il faut donc, monsieur, que les comédiens italiens persistent dans leur opiniâtreté à faire jouer leur *parodie*, je demande seulement, dans les circonstances présentes, qu'on se règle suivant l'ancienne méthode, très-sagement établie pour ne pas ruiner les comédiens français, c'est-à-dire qu'on attende l'expiration du cours des premières représentations de *Sémiramis*, interrompu par le voyage de Fontainebleau, et qui va se reprendre dans quelques semaines. Je compte être à Paris dans ce temps-là, et vous y remercier de vos bontés.

1926. — A M. LE CHEVALIER DE FALKENER ¹.

Lunéville, à la cour de Lorraine, ce 5 novembre 1748.

Dear sir, your letter has afforded me the most sensible satisfaction ; for when my friendship for you began, it was a bargain for life. Time that alters all things, and chiefly my poor tattered body, has not altered my sentiments.

You acquaint me you are a husband and a father, and I hope you are an happy one. It behooves a secretary to a great general, to marry a great officer's daughter ; and really, I am transported with joy to see the blood of Marlborough, mixed with that of my dearest Falkener. I do present your lady with my most humble respects, and I kiss your child.

You are a lusty husband, and I, a weak bachelor, as much unhealthy as when you sawe me, but some twenty years older. Yet I have a kind of conformity with you ; for if you are attached to a hero, so I am in the retinue of another, though not so intimately as you are. My king has appointed me one of the ordinary gentleman of his chamber : *Gentilhomme ordinaire de sa chambre*. Your post is more honourable and profitable ; yet I am satisfied with mine, because if it gives not a great income, it leaves me at my full liberty, which I prefer to kings.

The king of Prussia would once have given me one thousand pounds sterling *per annum* to live at his court ; and I did not accept of the bargain, because the court of a king is not comparable to the house of friend. I have lived these twenty years since with the same friends ; and you know what power friendship gets over a tender soul, and over a philosophical one.

I find a great delight in opening my heart to you, and in

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

giving you thus an account of my conduct. I will tell you that being appointed also historiographer of France, I write the history of the late fatal war, which did much harm to all the parties, and did good only to the king of Prussia. I wish I could show you what I have wrote upon that subject. I hope I have done justice to the great duke of Cumberland. My history shall not be the work of a courtier, nor that of a partial man, but that of a lover of mankind.

As to the tragedy of *Sémiramis*, I'll send it to you within a month or two. I always remember with great pleasure, that I dedicated to you the tender tragedy of *Zaïre*. This *Sémiramis* is quite of an other king. I have tried, though it was a hard task, to change our French *petits-maitres* into Athenian hearers. The transformation is not quite performed; but the piece has met with great applause. It has the fate of moral books that please many, without mending any body.

I am now, my dear friend, at the court of king Stanislas, where I have passed some months with all the easines and cheerfulness that I enjoyed once at Wandsworth : for you must know that king Stanislas is a kind of Falkener... He his indeed the best man alive. But, for fear you should take me for a wanderer of courts and a vagabond courtier, I will tell you that I am here with the very same friend whom I never parted from for these twenty years past, the lady du Châtelet, who comments Newton, and is now about printing a French translation of it; she is the friend I mean.

I have at Paris some enemies, such as Pope had at London; and I despise them as he did. In short, I live as happy as my condition can permit :

Excepto quod non simul esses, cætera lætus !

I return you a thousand thanks, my dearest and worthy friend. I wish you all the happiness you deserve; and I'll be yours for ever ¹.

VOLTAIRE.

1. *Traduction* : Cher monsieur, votre lettre m'a fait le plus sensible plaisir, car, lorsque mon amitié pour vous a commencé, ce fut un bail pour la vie. Le temps, qui altère toute chose, et particulièrement mon pauvre corps usé, n'a pas changé mes sentiments.

Vous m'apprenez que vous êtes mari et père; j'espère que vous êtes doublement heureux. Il convient au secrétaire d'un grand général d'épouser la fille d'un grand capitaine, et je suis vraiment ravi de voir le sang de Marlborough mêlé à

1927. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Le 10 novembre.

Mais mes anges sont donc au diable? Que deviendrai-je? Je n'ai point de leurs nouvelles. Il est trois heures après minuit : je

celui de mon cher Falkener. Je présente mes très-humbles respects à madame votre femme, et j'embrasse votre enfant.

Vous êtes un mari vigoureux, et moi un faible garçon, aussi mal portant que lorsque vous m'avez vu, seulement plus vieux de quelque vingt ans. Cependant j'ai une sorte de conformité avec vous, car si vous êtes attaché à un héros, je suis, moi, à la suite d'un autre, mais non pas aussi près que vous. Mon roi m'a nommé *gentilhomme ordinaire de sa chambre*. Votre place est plus honorable et plus avantageuse; néanmoins je suis content de la mienne, car si elle ne me donne pas un grand revenu, elle me laisse toute ma liberté, ce que je préfère aux rois.

Le roi de Prusse voulut une fois me donner mille livres sterling par an pour vivre à sa cour; je n'acceptai pas le marché, parce que la cour d'un roi n'est pas comparable à la maison d'un ami. J'ai vécu ces vingt dernières années avec les mêmes amis, et vous savez quel empire l'amitié prend sur une âme tendre et philosophe.

J'éprouve un grand bonheur à vous ouvrir mon cœur et à vous rendre ainsi compte de ma conduite. Je vous dirai qu'étant nommé aussi historiographe de France, j'écris l'histoire de cette dernière guerre si funeste, qui fit tant de mal à tous les partis, et ne fit de bien qu'au roi de Prusse. Je voudrais pouvoir vous montrer ce que j'ai écrit sur ce sujet. J'espère que j'ai rendu justice à l'illustre duc de Cumberland. Mon histoire ne sera pas l'ouvrage d'un courtisan ni d'un homme partial, mais celui d'un ami de l'humanité.

Quant à la tragédie de *Sémiramis*, je vous l'enverrai dans un mois ou deux. Je me rappelle toujours avec plaisir que c'est à vous que j'ai dédié la tendre tragédie de *Zaire*. Cette *Sémiramis* est d'un tout autre genre. J'ai essayé, malgré la difficulté de la tâche, de changer nos petits-maitres français en auditeurs athéniens. La transformation n'est pas tout à fait opérée; cependant la pièce a été reçue avec grands applaudissements. Elle a le sort des livres de morale, qui plaisent à beaucoup de monde sans corriger personne.

Je suis maintenant, mon cher ami, à la cour du roi Stanislas, où j'ai passé quelques mois avec toute la liberté et l'agrément dont je jouissais autrefois à Wandsworth : car vous savez que le roi Stanislas est une espèce de Falkener. C'est, en vérité, le meilleur homme de la terre. Mais, pour que vous n'alliez pas me prendre pour un coureur de rois et un courtisan vagabond, je vous dirai que je suis là avec le même ami dont je ne me suis jamais séparé depuis ces derniers vingt ans, M^{me} du Châtelet, qui commente Newton et fait imprimer maintenant ce travail en français. C'est elle qui est l'ami dont je veux parler.

J'ai à Paris quelques ennemis, comme Pope en avait à Londres, et, comme lui, je les méprise. En un mot, je suis aussi heureux que ma condition me le permet :

Excepto quod non simul esses, cetera letus!

Je vous envoie mille remerciements, mon très-cher et digne ami. Je vous souhaite tout le bonheur que vous méritez, et je serai pour jamais votre tout dévoué.

reprends *Sémiramis* en sous-œuvre ; je corrige partout, selon que le cœur m'en dit. *Spiritus fiat ubi vult*¹.

J'ai été confondu d'une lettre par laquelle M. le duc de Fleury me marque qu'il a donné ordre qu'on ne jouât la sottise italienne qu'après que *Sémiramis* aurait été jouée à Fontainebleau. C'est encore pis que la lettre de M. de Maurepas. J'en rends compte à M. le duc d'Aumont, et je lui demande qu'au moins, si on persiste à renouveler contre moi le scandale des parodies, on attende, pour jouer la farce des Italiens, que les premières représentations des Français soient épuisées ; il me semble qu'on en usait ainsi quand les parodies avaient lieu, et il n'y a rien de plus juste. Les premières représentations de *Sémiramis* n'ont été interrompues que par le voyage de Fontainebleau, et ne doivent être censées finies qu'après la reprise. Je vous prie d'appuyer ma prière à M. le duc d'Aumont.

Je vous prie aussi d'écrire à M^{lle} Dumesnil qu'elle retire tous les rôles, afin que j'y corrige environ cent cinquante vers. Il faudra faire une nouvelle copie et de nouveaux rôles, et je me flatte qu'elle vous remettra les rôles et la pièce. Je vous promets bien que je ne la rendrai pas avant le retour de M. de Richelieu, et que je donnerai aux *Catilinistes* tout le temps d'être sifflés.

Crébillon s'est conduit d'une manière indigne dans tout ceci, ou plutôt d'une manière très-digne de sa mauvaise pièce de *Sémiramis*, qui n'a pu même être honorée d'une parodie.

Au reste, mandez-moi, je vous en prie, si vous croyez que ce soit à présent le temps de présenter un placet au roi.

L'établissement de M^{me} du Châtelet à Lunéville ne lui permettra guère de partir avant le mois de décembre. J'attends de vos nouvelles pour me décider. Adieu, mes chers anges ; vous êtes mes consolateurs.

1928. — A. M. G.-C. WALTHER.

19 novembre 1748.

J'ai vu une lettre que vous écrivez à un homme à moi, par laquelle vous lui mandez que vous voulez m'envoyer un service de porcelaine de Saxe. Je suis très-reconnaissant d'une pareille attention, et je vous en fais des remerciements très-sincères. Je vois que vous n'avez pas les sentiments d'un libraire hollandais, et votre procédé renouvelle encore l'envie que j'ai de vous être

1. *Spiritus ubi vult spirat.* (Évangile de saint Jean, ch. III, v. 8.)

utile. Je vous destine l'histoire de la guerre présente, que j'aurai achevée dans quelques mois. Mais, en même temps, je vous déclare que je ne veux pas absolument que vous fassiez pour moi la dépense d'un service de porcelaine. Je vous prie très-sérieusement de ne me le pas envoyer. Je recevrai avec plaisir quelques exemplaires de votre édition; c'est bien assez, et, si vous m'envoyez autre chose, je vous avertis que je vous renverrai votre présent; vous avez fait assez de dépense pour votre édition. Encore une fois, des exemplaires sont tout ce qu'il me faut, et tout ce que je veux.

1929. — A M. D'ARNAUD,

A PARIS.

A Lunéville, le 28 novembre.

Comment! vous savez à qui l'on a donné un paquet, et que c'est M. de Montolieu qui l'a envoyé chez moi! et vous me le mandez exactement! Courage, mon cher ami; vous deviendrez un homme essentiel, un homme d'importance.

Voici quelque chose de peu important que vous pouvez envoyer au roi de Prusse; il aime ces guenilles-là. C'est une lettre¹ au duc de Richelieu, qu'un homme de vos amis lui a écrite sur la statue qu'on lui élève à Gènes. Cela ne vaut pas le *Cul de Manon*², mais je ne suis plus dans l'âge des Manons. C'est votre affaire; mais je vous assure que je vous aime plus solidement que toutes les Manons de Paris.

Vous êtes mal instruit de l'histoire des histrions: Crébillon a retiré tous ses rôles, les a corrigés, les a rendus, et Grandval attend encore son quatrième et cinquième acte. Il aurait dû retirer aussi l'approbation qu'il a donnée à une plate parodie de *Sémiramis*³, que le roi a défendue à Fontainebleau. Je me flatte qu'en récompense *Arlequin* donnera son approbation à *Catilina*. Le bon homme aurait dû se souvenir qu'on ne put pas seulement parodier sa *Sémiramis*. Je lui pardonne de ne pas aimer la mienne.

1. C'est l'épître du 18 novembre 1748 (voyez tome X).

2. Voyez la lettre 1894.

3. Crébillon, en qualité de censeur, avait sans doute donné son approbation à la parodie de *Sémiramis*; mais l'imprimé ne contient pas d'approbation; voyez le n° ix de la note 3, tome IV, page 485. Le nom de Crébillon est au bas de l'approbation de plusieurs brochures pour ou contre *Sémiramis*.

Adieu, mon cher ami ; il y a dans ce monde très-peu de bons vers et de bonnes gens. Je vous embrasse et je vous aime, parce que vous faites de bons vers, et que vous êtes un bon cœur.

1930. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 29 novembre ¹.

En vain veux-je vous arrêter :
Partez donc, indiscrete Muse ;
Allez vous-même déclamer
Vos vers, que Vaugelas récuse,
Et chez l'Homère des Français
Étaler l'amas des portraits
Qu'a peints votre verve diffuse.

Quels sont vos étranges exploits !
A-t-on jamais entendu l'âne
Provoquer de sa voix profane
Le chantre aimable de nos bois ?
Et vous, babillarde caillette,
Allez, sans raison, sans sujet,
Auprès du plus fameux poëte,
Afin d'exciter sa trompette
Par les sons de mon flageolet.

Partez donc, je n'y sais que faire.
Puisqu'il le faut, voyez, Voltaire,
Le fatras énorme et complet
De mille rimes insensées,
Qui, malgré moi, comme il leur plaît,
Ont défiguré mes pensées ;
Mais surtout gardez le secret.

Voilà la façon dont j'ai parlé à ma muse ou à mon esprit ; j'y ajoutais encore quelques réflexions. Voltaire, leur disais-je, est malheureux ; un libraire avide de ses ouvrages, ou quelque éditeur familier lui volera un jour sa cassette, et vous aurez le malheur, mes vers, de vous y trouver, et de paraître dans le monde malgré vous ; mais, sentant que cette réflexion n'est qu'un effet de l'amour-propre, j'opinai pour le départ des vers, trouvant, dans le fond, que ces laborieux ouvrages, au lieu de trouver une place dans votre cassette, serviraient mieux dans la tabagie du roi Stanislas. Qu'on les brûle ! c'est la plus belle mort qu'ils peuvent attendre. A propos du roi Stanislas, je trouve qu'il mène une vie fort heureuse ; on dit qu'il enfume M^{me} du Châtelet et le gentilhomme ordinaire de la chambre de Louis XV, c'est-à-dire qu'il ne peut se passer de vous deux. Cela est raisonnable, cela est bien. Le sort des hommes est bien différent ; tandis qu'il

1. La réponse à cette lettre est du 29 janvier 1749.

jouit de tous les plaisirs, moi, pauvre fou, peut-être maudit de Dieu, je versifie. Passons à des sujets plus graves. Savez-vous bien que je me suis mis en colère contre vous, et cela tout de bon ? Comment pourrait-on ne point se fâcher ? car

Du plus bel esprit de la France,
Du poète le plus brillant,
Je n'ai reçu, depuis un an,
Ni vers ni pièce d'éloquence.

C'est, dit-on, que Sémiramis
L'a retenu dans Babylone ;
Cette nouvelle Tisiphone
Fait-elle oublier des amis ?

Peut-être écrit-il de Louis
La campagne en exploits fameuse,
Où, vainqueur de ses ennemis,
Les bords orgueilleux de la Meuse
Arborèrent les fleurs de lis.

Jamais l'ouvrage ne dérange
Un esprit sublime et profond.
D'où vient donc ce silence étrange ?
On dirait qu'un beau jour Caron,
Inspiré par un mauvais ange,
Vous a transporté chez Pluton,
Dans ce manoir funeste et sombre
Où le sot vaut l'homme d'esprit,
D'où jamais ne sortit une ombre,
Où l'on n'aime, ne boit, ni rit.

Cependant un bruit court en ville,
De Paris l'on mande tout bas
Que Voltaire est à Lunéville ;
Mais quels contes ne fait-on pas ?
Un instant m'en rappelle mille.

Deux rois, dit-on, sont vos galants ¹ :
L'un roi sans peuple et sans couronne,
L'autre si puissant qu'il en donne
A ses beaux-fils, à ses parents.

Au nombre des rois vos amants
J'en ajouterais un troisième ;
Mais la décence et le bon sens
M'ont empêché, depuis longtemps,
D'oser vous parler de moi-même.

Malgré ce silence, j'exciterai d'ici votre ardeur pour l'ouvrage. Je ne vous dirai point : « Vaillant fils de Télamon, ranimez votre courage, aujourd'hui

1. Voyez page 566.

d'hui que tous vos généreux compagnons sont hors de combat, et que le sort des Grecs dépend de votre bras¹; mais achevez l'*Histoire de Louis le Grand*; et, ayant eu l'honneur de donner à la France un Virgile, ajoutez-y la gloire de lui donner un Arioste. »

Les nouvelles publiques m'ont mis de mauvaise humeur. Je trouve que, comme vous n'êtes point à Paris, vous seriez tout aussi bien à Berlin qu'à Lunéville. Si M^{me} du Châtelet est une femme à composition, je lui propose de lui emprunter son Voltaire à gages. Nous avons ici un gros cyclope² de géomètre que nous lui engagerons contre le bel esprit; mais qu'elle se détermine vite. Si elle souscrit au marché, il n'y a point de temps à perdre. Il ne reste plus qu'un œil à notre homme, et une courbe nouvelle, qu'il calcule à présent, pourrait le rendre aveugle tout à fait avant que notre marché fût conclu. Faites-moi savoir sa réponse, et recevez en même temps de bonne part les profondes salutations que ma muse fait à votre puissante génie. Adieu.

FÉDÉRIC.

1931. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL³.

Le 1^{er} décembre.

Divins anges, je serai sous vos ailes à Noël. M^{me} du Châtelet a envoyé trop de copies de la bagatelle de la *Statue*⁴. M. de Puisieux m'a remercié du *Panegyrique de la paix* avec la tendresse d'un père qui voit son enfant applaudi.

Je fais ce que je peux pour de Mouhy; mais il est bien difficile de venir à bout de mon petit projet.

Je rapetasserai *Sémiramis* sous vos yeux; je serai inspiré par vos conseils, qui sont mes guides, et par l'envie de vous plaire, qui est ma passion dominante.

Mais mes anges sont donc au diable? Que deviendrai-je? Je reprends *Sémiramis* en sous-œuvre; je corrige partout, selon que le cœur me dicte: *spiritus flat ubi vult*. Malheureusement j'ai oublié tout net quelques changements que j'avais faits, et que je crois vous avoir envoyés.

Jouez-vous à la comète? J'y joue tous les jours, mais je ne la sais pas.

1. *Iliade*, chant XIII, vers 47-58.

2. Ce géomètre borgne est Léonard Euler, l'un des plus grands hommes de notre siècle. Il est très-vrai qu'il ne se connaissait pas en vers français. (K.)

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

4. *Épître à M. le duc de Richelieu, à qui le sénat de Gênes avait érigé une statue*; voyez tome X, page 353.

1932. — A M. MARMONTEL,

A PARIS.

A Lunéville, le 15 décembre.

Mon cher ami, voici ce qui m'est arrivé ; vous verrez que je ne suis pas heureux. J'étais à la suite du roi de Pologne, dans une de ses maisons de campagne ; un paquet, qui, dit-on, contenait des livres, arrive à Lunéville, et, comme il y avait ordre de renvoyer tous les gros paquets qui n'étaient pas contresignés, on renvoie le paquet à Paris. Je soupçonne que c'était *Denis*, et je sens tout ce que j'ai perdu. Heureusement nous avons ici ce *Denis* si bien écrit, si rempli de belles choses, et si approuvé de tous les gens de goût. Mon cher ami, j'ai été attendri jusqu'aux larmes de votre charmante *Épître*¹. Elle me fait autant de plaisir que d'honneur : c'est un monument que vous érigez à l'amitié ; c'est un exemple que vous donnez aux gens de lettres ; c'est le modèle ou la condamnation de leur conduite ; jamais le cœur n'a parlé avec plus d'éloquence ; c'est le chef-d'œuvre de l'esprit et de la vertu. L'amitié d'un cœur comme le vôtre console de toutes les fureurs de l'envie, et ajoute au bonheur de mes jours. Ce que vous dites sur notre respectable ami Vauvenargues² doit bien faire souhaiter d'être de vos amis. Tout ce que je désire, c'est d'hériter des sentiments que vous aviez pour lui. Donnez-moi la part qu'il avait dans votre cœur, voilà ma fortune faite. Je compte vous revoir incessamment, vous embrasser, vous dire à quel point je suis pénétré de l'honneur que vous m'avez fait, et vous jurer une amitié qui durera autant que ma vie. Je parie que je trouverai votre nouvelle tragédie³ achevée. Je m'imagine que les plaisirs font chez vous les entr'actes un peu longs, et que vous quittez souvent Melpomène pour quelque chose de mieux ; mais vous êtes comme les héros qui réunissent les plaisirs et la gloire. Adieu ; vous faites la mienne. Je vous embrasse mille fois. M^{me} du Châtelet est charmée de vos talents, et vous fait ses compliments.

1. En tête de *Denis le Tyran*.

2. Voici les vers de Marmontel sur Vauvenargues :

Ce Vauvenargue enfin qui fit voir à la terre
Un juste dans le monde, un sage dans la guerre,
Un cœur stoïque et tendre, et qui, maître de lui,
Insensible à ses maux, sentait tous ceux d'autrui.

3. *Aristomène*, jouée le 30 avril 1749.

1933. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 décembre.

Enfin, je ris aux anges en recevant leur lettre. Vos conseils sont suivis, ou plutôt prévenus, et partout j'ai rendu raison de l'inaction forcée d'Assur.

Il me semble que le point dont il s'agit, c'est la clarté. On voit bien nettement qu'Assur est entré dans ce mausolée (fait en labyrinthe, selon l'usage des anciens) par une issue secrète; et l'autre ange, M. Pont-de-Veyle, doit aimer cette idée-là. On voit par là pourquoi cet Assur n'est pas parvenu plus tôt à l'endroit du sacrifice. Ninias dit qu'il vient d'entendre quelqu'un qui précipitait ses pas derrière lui, dans ce tombeau; autre degré de lumière. Azéma répond: *C'est peut-être votre mère, qui a été assez hardie pour envoyer à votre secours dans cet asile inabordable et sacré.* Ces mots préparent, ce me semble, la terreur, et fortifient le tragique de la catastrophe, loin de le diminuer, puisqu'il se trouve enfin que c'est la reine elle-même qui est venue au secours de son fils.

Assur est donc tout naturellement amené du tombeau sur la scène; et Azéma, se jetant au devant du coup qu'Assur veut porter à Ninias, augmente la force de l'action et rend le jeu noble et naturel. Il est absolument nécessaire que cette action se passe sous les yeux et non en récit, et que Ninias commence à apprendre son malheur de la bouche même d'Assur. Si vous êtes contents, madame et messieurs, je le suis aussi, et je me mets à l'ombre de vos ailes.

1934. — A M. DE CIDEVILLE.

A Loisei¹, près de Bar, le 24 décembre.

Je ne suis plus qu'un prosateur bien mince,
Singe de Pline, orateur de province,
Louant² tout haut mon roi, qui n'en sait rien,
Et négligeant, pour ennuyer un prince,
Un sage ami, qui s'en aperçoit bien.

1. Nom d'une commune à deux lieues et demie de Bar-le-Duc, et à une demi-lieue de la route qui conduit de cette ville à celle de Ligny. Le comte de Lomont, frère puîné du marquis du Châtelet, que Longchamp cite dans l'article xxv de ses *Mémoires*, y possédait un château tout près de l'église, dans l'arrière-chœur de laquelle il fut enterré en juillet 1783. (Cl.)

2. Allusion au *Panegyrique de Louis XV*.

Vous casanier, dans un séjour champêtre,
 Pour des Philis vous me quittez peut-être ;
 L'amour encor vous fait sentir ses coups.
 Heureux qui peut tromper des infidèles !
 C'est votre lot. Vous courtisez des belles,
 Et moi des rois ; j'ai bien plus tort que vous.

Il est vrai, mon cher Cideville, que ma main est devenue bien paresseuse d'écrire, mais assurément mon cœur ne l'est pas de vous aimer. Je suis devenu courtisan par hasard ; mais je n'ai pas cessé de travailler à Lunéville. J'y ai presque achevé l'*Histoire*¹ de cette maudite *guerre* qui vient enfin de finir par une paix que je trouve très-glorieuse, puisqu'elle assure la tranquillité publique. Fatigué, excédé de confronter et d'extraire des relations, je n'écrivais plus à mes amis ; mais soyez bien sûr qu'en compilant mes rapsodies historiques, je pensais toujours à vous. Je me disais : Approuvera-t-il cet endroit ? y trouvera-t-il des vérités qui puissent être bien reçues ? n'en ai-je pas dit trop ou trop peu ? » Je vous attends à Paris pour vous montrer tout cela. J'y serai au mois de janvier. Nous allons passer les fêtes de Noël à Cirey, après quoi je compte rester presque tout l'hiver à Paris. J'ignore encore si j'y verrai *Catilina*. On dit qu'on l'a retiré ; en ce cas, il faudra bien redonner *Sémiramis*, que j'ai retouchée avec assez de soin, et dont je me flatte que les décorations seront plus magnifiques sous l'empire du maréchal de Richelieu² que sous le consulat du duc de Fleury. J'ai un peu de peine à transporter Athènes dans Paris. Nos jeunes gens ne sont pas Grecs ; mais je les accoutumerai au grand tragique, ou je ne pourrai.

Adieu ; je vous embrasse de tout mon cœur.

1935. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL³.

Cirey, ce 24 décembre.

De Lunéville me voilà à Cirey, et je ne serai auprès de mes anges qu'après les Rois. Je suppose que le Père de La Tour leur a envoyé une copie de *Sémiramis* ; mais je leur en apporterai une autre dont ils seront plus contents. J'aurai d'ailleurs tout le temps de travailler sous leurs yeux, puisqu'on m'assure qu'on joue *Catilina*.

1. Voyez une note sur la lettre 1755.

2. Un des quatre gentilshommes de la chambre depuis 1743.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

M^{me} du Châtelet avait donc oublié que je lui avais fait, de votre part, compliment sur cette charge? Je ne lui en ai pas fait de la mienne, car cette charge est une chimère. Il n'y a de bon que les appointements, et, ce qui vaut encore mieux, le bonheur de vivre avec un roi qui est, en vérité, presque aussi aimable que vous.

Nous partons ; je passe d'un ciel dans un autre ; je vais du roi Stanislas à vous ; je n'étais pas son sujet, mais je suis le vôtre.

Bonsoir, adorables créatures.

1036. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Le 31 décembre.

Je ne suis point étonné de la chute de *Catilina*¹ ; l'auteur n'avait pas consulté mes anges. Ce n'est pas avec une cabale, c'est avec des amis éclairés et sévères qu'on fait réussir un ouvrage.

Ce que vous me dites, mon cher et respectable ami, me persuade que *Catilina* ne durera pas longtemps. La cabale veut bien crier, mais elle ne veut pas s'ennuyer, et il n'y a personne qui aille bâiller deux heures pour avoir le plaisir de me rabaisser. *Sémiramis* est entièrement à vos ordres : elle ne se remontrera que quand vous l'ordonnerez.

Je me conduis, je crois, un peu moins insolemment que Crébillon : il méritait un peu sa chute par tous les petits indignes procédés qu'il a eus avec moi ; par la sottise qu'il a faite de mettre son nom² au bas des brochures de la canaille qui le louait à mes dépens ; par l'approbation qu'il a donnée à la parodie ; par la mauvaise grâce avec laquelle il voulait retrancher de mon ouvrage des vers que vous approuviez. On ne peut pas abuser davantage de la misérable place qu'il a de censeur de la police. Sa conduite est cent fois plus mauvaise que celle de sa pièce ; mais je ne dis cela qu'à vous, mes anges.

Je suis bien fâché de l'état languissant où est encore M^{me} d'Argental ; je compte lui écrire quand je vous écris. Le digne coadjuteur devrait bien m'envoyer ses remarques sur *Catilina*. Un plan écrit de sa main, avec cette éloquence que je lui connais, amuserait bien M^{me} du Châtelet dans sa solitude. Nous ne reve-

1. Tragédie de Crébillon, jouée le 21 décembre 1748 ; voyez tome XXIV, page 359.

2. Voyez la note 3, page 548.

nous qu'après les Rois ; nous aurons le temps de recevoir de vos nouvelles.

Bonsoir, mes chers anges ; je soupire après le moment de vous revoir.

M. de Betz ne marie-t-il pas incessamment sa seconde fille au fils du *Bon Dieu*¹ ?

1937. — A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT,

A TABLE AVEC LES GRACES.

Cirey, ce 3 janvier 1749.

Vous qui de la chronologie
Avez réformé les erreurs ;
Vous dont la main cueillit les fleurs
De la plus belle poésie ;
Vous qui de la philosophie
Avez sondé les profondeurs,
Malgré les plaisirs séducteurs
Qui partagèrent votre vie ;
Hénault, dites-moi, je vous prie,
Par quel art, par quelle magie,
Avec tant de succès flatteurs,
Vous avez désarmé l'envie, etc.

Voilà, mon illustre et charmant confrère, comment j'avais corrigé le commencement de l'*Épître* que j'ai eu l'honneur de vous adresser, et j'allais vous l'envoyer, quand j'ai reçu votre lettre². J'ai été très-fâché qu'on eût envoyé des copies de ce petit ouvrage avant que je susse si le héros de la pièce était content. Et pour comble de disgrâce, les copies avaient été faites par une espèce d'aide-de-camp qui estropie terriblement les vers. Je ne suis pas tout à fait content de ce commencement : il est plus digne du public que les premiers vers, qui n'étaient que familiers ; mais il me semble qu'il n'est pas frappé assez fortement. J'ai bien à cœur que ce petit ouvrage soit bon, et qu'il fasse aller un jour mon nom à côté du vôtre.

1. Ch.-Marie, marquis de Choiseul-Beaupré, né en 1698, connu alors dans la société qu'il fréquentait sous le nom de Choiseul-*Bon Dieu*. Le comte de Choiseul, son fils, né en 1728, épousa Marie-Françoise Lallemand de Betz, le 10 février 1749. (CL.)

2. Voyez, tome X, la note et les variantes de l'*Épître* au président Hénault, datée de novembre 1748.

Au reste, les personnes qui ont condamné les *soups* me paraissent indignes de souper; c'est, à mon sens, la critique du monde la plus ridicule. Mais les gens qui ont tort sont presque toujours les plus forts; pour moi, qui ne soupe plus, je retranche les *soups*, même en vers. M^{me} du Châtelet, à qui je ne donnerai plus mes vers que quand j'y aurai mis la dernière main, vous fait mille compliments. Voulez-vous bien permettre que j'assure M^{me} du Deffant de mon respect?

Je reçois aussi une lettre de vous, renvoyée de Lunéville à Paris et à Cirey. Je vous remercie de tant de faveurs. Conservez-moi une amitié aussi nécessaire à ma gloire, si j'en ai, qu'au bonheur de ma vie; cette vie est à vous.

On dit que vous logez près de mes confrères les Incurables; je me flatte que vous ne l'êtes pas. Les murs de Thèbes, d'Ilion et de Babylone, ne sont plus; mais mon cœur restera inébranlable à la tendre amitié qu'il vous porte.

1938. — A M. LE CARDINAL QUERINI¹.

A Cirey, le 3 janvier 1749.

Le porgo il mio riconoscimento pei gentilissimi versi che Vostro Eminenza si è compiaciuta d' inviarmi, e per la licenza che mi concede di dedicarle la mia tragedia di *Semiramide*. Non poterò far stamparla avanti due o tre mesi, perchè sono caduto ammalato alla corte di Lorraine, e mi sono ritirato nel castello di Cirey in Sciampagna, colla signora marchesa du Châtelet, la più virtuosa donna di tutta la Francia. Ella ha letto le vostre opere latine e toscane, e rende all' illustrissimo autore tutta la giustizia che gli è dovuta. Vorrei che questa piccola nostra Arcadia fosse un poco più vicina al vostro vescovado ed al vostro parnasso; sono veramente troppo lontano da Vostra Eminenza. La mia mente fa ogni giorno il viaggio d' Italia. Ma il cattivo stato del corpo mi ritiene; *spiritus enim promptus est, caro autem infirma*. Qualunque sia il paese che io abiti, sarò sempre, colla più viva gratitudine, di Vostra Eminenza, obbedientissimo ed umillimo servitore².

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Traduction : Recevez mes remerciements pour les très-jolis vers que Votre Eminence a daigné m'envoyer, et pour la permission qu'elle m'accorde de lui dédier ma tragédie de *Semiramis*. Je ne pourrai la faire imprimer avant deux ou trois mois, parce que je suis tombé malade à la cour de Lorraine, et me suis retiré au château de Cirey en Champagne, avec la marquise du Châtelet, la plus savante

1939. — A M. D'ARNAUD ¹.

A Cirey, janvier.

Je vous ai aimé dès que je vous ai connu, et j'ai toujours cru que vous seriez un honnête homme et un homme aimable ; je l'espère plus que jamais. Mettez à profit votre jeunesse, étudiez sérieusement, et rendez-vous utile à vous-même. Si je peux jamais être à portée de vous marquer solidement mes sentiments pour vous, et l'intérêt que je prends à tout ce qui vous regarde, comptez absolument sur Voltaire.

En attendant le paquet de Berlin, voici une petite drôlerie dont vous pourrez régaler Sa Majesté prussienne ; il en a couru des copies fort infidèles. Vous devriez bien me dire votre avis sur cette bagatelle, et m'apprendre aussi des nouvelles de *Catilina*.

Adieu, mon cher enfant, je serai tout le mois de janvier à Cirey.

1940. — DE STANISLAS,

ROI DE POLOGNE, DUC DE LORRAINE ET DE BAR.

Le 9 janvier.

Peut-on s'attendre, mon cher Voltaire, qu'une si maudite cause produise un si bon effet ? Je vous fais savoir toute l'horreur de la calomnie, et vous me dites tout ce qui est de plus flatteur pour moi ! Il est certain qu'à juger de ce livre ² par sa noirceur, il doit faire votre panégyrique, l'envie effrénée n'attaquant que le mérite. Je ne saurais cependant, malgré le mépris qu'on doit en avoir, qu'être touché sur tout ce qui regarde votre réputation. Elle m'est chère par l'amitié et la haute estime avec lesquelles je vous suis affectionné.

STANISLAS, roi.

dame de toute la France. Elle a lu vos ouvrages latins et italiens, et elle rend à l'illustre auteur la justice qui lui est due. Je voudrais que notre petite Arcadie fût plus voisine de votre évêché et de votre parnasse ; je suis vraiment trop loin de Votre Éminence. Mon esprit fait chaque jour le voyage d'Italie. Mais le misérable état du corps me retient : *Spiritus enim promptus est, etc.* Quel que soit le pays que j'habite, je serai toujours, avec la plus vive gratitude, de Votre Éminence le très-obéissant et très-humble serviteur.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. *Le Voltairiana* ; voyez la note, tome XXII, page 76.

1941. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Cirey, janvier.

Le jeune d'Arnaud, qui, par ses mœurs et par son esprit, paraît digne de servir¹ Votre Majesté, me manda, il y a quelque temps, que vous aviez daigné vous souvenir du plus ancien serviteur que vous ayez en France, et de l'admirateur le plus passionné que vous ayez en Europe ; mais je ne suis pas né heureux. Je n'ai point reçu les ordres dont Votre Majesté m'honorait ; j'étais en Lorraine, à la cour du roi Stanislas. Je sais bien que tous les gens de bon sens demanderont pourquoi je suis à la cour de Lunéville, et non pas à celle de Berlin. Sire, c'est que Lunéville est près des eaux de Plombières, et que je vais là souvent pour faire durer encore quelques jours une malheureuse machine dans laquelle il y a une âme qui est toute à Votre Majesté. Je suis revenu de Lunéville à cet ancien Cirey où vous m'avez donné tant de marques de vos bontés ; où nous avons vu votre ambassadeur Keyserlingk, dont nous déplorons la mort, et qui vous aimait si véritablement ; où nous avons vos portraits en toile et en or, et où nous parlons tous les jours des espérances que vous donniez en ce temps-là, et que vous avez tant passées depuis. Enfin, sire, le courrier qui s'était chargé de votre paquet ne l'a rendu ni à Lunéville ni à Cirey. Je le fais chercher partout, et, en attendant, je vous expose ma douleur. Il n'y a pas d'apparence que le paquet soit perdu ; mais il y a tant de contre-temps que probablement je ne l'aurai de plus de quinze jours. Soit prose, soit vers, je sens bien la perte que j'ai faite.

J'ai appris que Votre Majesté n'abandonnait pas tout à fait la poésie, et qu'en se donnant à l'histoire elle se prêtait encore aux fictions. Vous mettez à vous instruire et à instruire les hommes un temps que d'autres perdent à suivre des chiens qui courent après un renard ou un cerf. Vous avez envoyé à M. de Maupertuis des vers charmants². Je vous assure qu'il n'y a aucun de nos ministres qui pût répondre en vers à Votre Majesté, et que tous les conseils des rois de l'Europe, pétris ensemble, ne pourraient pas seulement vous fournir une ode, à moins que milord Chesterfield ne fût du conseil d'Angleterre ; encore ne vous donnerait-il que des vers anglais, dont Votre Majesté ne se

1. Comme correspondant littéraire. Voyez une note de la lettre 1894.

2. Voltaire en cite deux dans sa lettre 1946.

soucie guère. Pour moi, sire, qui aime passionnément vos vers, et qui n'en fais plus guère, je me borne à la prose, en qualité de chétif historiographe ; je compte les pauvres gens qu'on a tués dans la dernière guerre¹, et je dis toujours vrai, à plusieurs milliers près. Je démolis les villes de la barrière hollandaise ; je donne une vingtaine de batailles qui m'ennuient beaucoup, et, quand tout cela sera fait, je n'en ferai rien paraître : car, pour donner une histoire, il faut que les gens qui peuvent nous démentir soient morts. J'ai vu un temps où Votre Majesté s'amusa à un pareil ouvrage² ; mais c'était César qui faisait ses *Commentaires*, et moi je suis un commis de ministre, qui extrais, dans les bureaux, les archives vraies ou fausses des malheurs, des sottises, et des méchancetés de notre siècle. Si Votre Majesté était curieuse de voir le commencement de ma bavarderie historique, j'aurais l'honneur de lui en envoyer, en la suppliant très-humblement de daigner corriger l'ouvrage de cette main qui écrit comme elle combat. Les maux continuels auxquels je suis condamné pour ma vie ne m'ont pas permis d'avancer beaucoup ma besogne. L'honneur d'entretenir Votre Majesté quelques heures me fournirait plus de lumières que toutes les pancartes de nos ministres. Mais je suis d'une faiblesse inconcevable, et Berlin est loin des eaux chaudes. Je n'ai plus de ressources que dans l'espérance d'un petit voyage de Votre Majesté aux bains de Charlemagne³, votre devancier, ou à quelques autres bains où on étouffe de chaud. En ce cas, je m'empaqueterais pour avoir encore la consolation de voir Frédéric le Grand avant de mourir, et pour rassasier mes yeux et mes oreilles ; mais on passe sa vie à souhaiter et à faire le contraire de ce qu'on voudrait faire. On peut bien répondre de ses sentiments, mais il n'y a personne qui puisse dire ce qu'il fera demain. La destinée nous mène et se moque de nous. Ma destinée, sire, sera de vous être attaché jusqu'au dernier soupir de ma vie, et je lui demande de me permettre de pouvoir voir encore le premier des rois et des hommes. Je lui renouvelle mes très-profonds respects ; M^{me} du Châtelet y joint les siens.

1. *Éloge funèbre des officiers qui sont morts pendant la guerre de 1741* ; voyez tome XXIII, page 249.

2. *L'Histoire de mon temps*, par Frédéric ; ouvrage qui fait partie de ses *Œuvres posthumes*, et embrasse les événements depuis juin 1740 jusqu'à la paix de Dresde du 25 décembre 1745. (B.)

3. A Aix-la-Chapelle.

1942. — DE STANISLAS,

ROI DE POLOGNE, DUC DE LORRAINE ET DE BAR.

Le 19 janvier.

J'ai reçu, mon cher Voltaire, votre lettre avec le manuscrit des *Mensonges imprimés*¹. Rien de si vrai que ce que vous dites; mais il est trop bon pour servir de réponse au livre imprimé, je crois, au fond de l'enfer. Ainsi je crois qu'il faudrait se servir de l'usage ordinaire de mépriser la noirceur des malhonnêtes gens, et se contenter d'être estimé des gens d'honneur, comme vous l'êtes, ce qui doit faire votre satisfaction. La mienne sera toujours de vous marquer combien je suis votre très-affectionné,

STANISLAS, roi.

J'embrasse la chère M^{me} du Châtelet.

1943. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL,

A PARIS.

A Cirey, le 21 janvier.

O anges! j'aimerais mieux me jeter dans ce tombeau que de faire tourner Assur alentour, que de faire donner de faux avis, que de replâtrer une conspiration et de la manquer, que de faire venir Assur enchaîné, que de prévenir la catastrophe et de la noyer dans un détail de faits, la plupart forcés, nullement intéressants, et dont l'exposé serait le comble de l'ennui. Un vraisemblable froid et glaçant ne vaut pas un colin-maillard vif et terrible. J'ai fait humainement tout ce que j'ai pu; et, quand on est arrivé aux bornes de son talent, il faut s'en tenir là. Le public s'accoutumera bien vite au colin-maillard du tombeau, quand il sera touché du reste. Voilà une très-petite partie de mes raisons; je remets le reste au bienheureux moment où je serai dans votre ciel.

Je ne sais pas quelles sont les choses essentielles dont il faut que je parle à M. de Richelieu; il nous mande qu'il a proscrit pour jamais les parodies. Je ne sais rien de plus essentiel pour le bon goût. Je voudrais bien être arrivé avec la petite caisse de Bar; mais il faut que M^{me} du Châtelet règle ses affaires avec son fermier, et que ses forges² passent devant *Sémiramis*.

A l'égard des Slodtz, il vaut mieux leur parler, le 1^{er} février,

1. Voyez tome XXIII, page 427.

2. Celles qui dépendaient du château de Cirey, et qui en sont voisines.

que de leur envoyer des plans de décorations ; et pour vous, mes anges, je voudrais déjà être à vos pieds.

M^{me} du Châtelet vous fait les plus tendres compliments ; elle vient d'achever une préface¹ de son *Newton*, qui est un chef-d'œuvre. Il n'y a personne à l'Académie des sciences qui eût pu faire mieux. Cela fait honneur à son sexe et à la France. En vérité, je suis saisi d'admiration.

Valete, angeli.

1944. — A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

Je vous avais déjà mandé², monsieur, que j'étais très-fâché qu'on se fût hâté d'envoyer malgré moi des copies informes de cette petite pièce, qui d'ailleurs a, ce me semble, l'approbation de tous les gens de goût et de bon sens. Je suis encore plus fâché et moins surpris qu'il y ait des hommes assez méchamment bêtes pour trouver à redire qu'on mette parmi les agréments de la vie de bons soupers qu'on donne à la bonne compagnie dont on est les délices et le modèle. La seconde leçon vaut certainement mieux ; mais, à votre place, j'aurais laissé subsister la première pour punir les sots. Les caillettes et les imbéciles du bel air, qu'il ne faut jamais écouter ni en fait d'ouvrages d'esprit, ni en autre chose, cherchent à mordre sur tout. Ces honnêtes gens-là ont fait tout ce qu'ils ont pu pour que M. de Richelieu trouvât mauvais que je lui écrivisse³ comme Voiture écrivait au prince de Condé ; mais il n'a pas été leur dupe, et, en vérité, plus je vais en avant, plus je vois qu'il n'y a d'autre parti à prendre que de mépriser les sots discours qu'on ne peut jamais empêcher. Pour moi, je me console de toutes les plates critiques par l'honneur de votre approbation, et de la haine des demi-beaux esprits par l'honneur de votre amitié. M^{me} du Châtelet pense comme moi. Elle vous fait mille compliments. Elle vient d'achever une préface de *Newton*, qui est un chef-d'œuvre, et qui fait honneur à son sexe et à la France. Elle a résisté avec courage aux impertinences des caillettes, et passera, dans la postérité, pour un génie respectable. Si elle n'avait pas méprisé les mauvaises plaisanteries, elle n'aurait pas fait des choses admirables, que les ricaneurs n'entendent pas.

1. *Principes mathématiques de la philosophie naturelle* ; voyez tome XXIII, page 515.

2. Voyez la lettre 1937.

3. L'épître dont il est question dans la lettre 1929.

1945. — A M. D'ARNAUD¹.

A Cirey, .. janvier.

La malédiction, mon cher enfant, est sur nos paquets. Je me flatte qu'enfin on a trouvé à Paris, dans la bibliothèque du suisse de la maison, les papiers de milord Chesterfield ; mais pour celui du roi de Prusse, il lui est arrivé malheur. On a eu la bonté de le fourrer dans une boîte qu'on envoyait à M^{me} du Châtelet par le courrier de Strasbourg. Ce grand courrier, qui court à dix lieues de Cirey et qui se soucie peu de cette boîte non chargée à la poste, a passé son chemin sans songer à nous. Il y a huit jours que je devrais avoir reçu la lettre du Salomon et de l'Alexandre du Nord. Je vous prie de lui mander mon désastre, afin qu'il n'accuse pas mon silence ; il n'a déjà que trop de raisons de me condamner : je l'ai négligé autant que vous me négligez. Je suis aussi paresseux avec les rois que je vous ai reproché de l'être avec vos amis.

Faites, je vous prie, les plus tendres compliments de ma part à mon cher Isaac², que j'aime encore plus depuis qu'il vous a servi. Mettez-moi aux pieds de messieurs les princes de Wurtemberg.

Avez-vous vu *Catilina*? On m'en écrit beaucoup de mal ; mais je n'en croirai que ce que vous m'en direz. Il y a dix ou douze personnes à Paris, tout au plus, qui se connaissent bien en vers, et vous êtes assurément du nombre. *Vale*.

1946. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Cirey, le 26 janvier.

Sire, je reçois enfin le paquet dont Votre Majesté m'a honoré, du 29 novembre. Un maudit courrier, qui s'était chargé de ce paquet, enfermé très-mal à propos dans une boîte envoyée de Paris à M^{me} du Châtelet, l'avait porté à Strasbourg, et de là dans la ville de Troyes, où j'ai été obligé de l'envoyer chercher.

Tous les amiraux d'Albion
 Auraient eu le temps de nous rendre
 Les ruines du Cap-Breton,
 Et nous, le temps de les reprendre,

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. D'Argens.

Pendant que cet aimable don
De mon Frédéric-Apollon
A Cirey se faisait attendre.

On revient toujours à ses goûts ; vous faites des vers quand vous n'avez plus de batailles à donner. Je croyais que vous vous étiez mis tout entier à la prose ;

Mais il faut que votre génie,
Que rien n'a jamais limité,
S'élançe avec rapidité
Du haut du mont inhabité
Où bâille la Philosophie,
Jusqu'aux lieux pleins de volupté
Où folâtre la Poésie.

Vous donnez sur les oreilles aux Autrichiens et aux Saxons, vous donnez la paix dans Dresde, vous approfondissez la métaphysique, vous écrivez les *Mémoires*¹ d'un siècle dont vous êtes le premier homme ; enfin, vous faites des vers, et vous en faites plus que moi, qui n'en peux plus, et qui laisse là le métier.

Je n'ai point encore vu ceux dont Votre Majesté a régalé M. de Maurepas ; mais j'en avais déjà vu quelques-uns de l'*Épître* à votre président² des *xx* et des beaux-arts.

Le neveu de Duguai-Trouin,
Demi-homme et demi-marsouin,

avait déjà fait fortune. Nos connaisseurs disent : Voilà qui est du bon ton, du ton de la bonne compagnie, car, sire, vous seriez cent fois plus héros, nos beaux esprits, nos belles dames, vous sauront gré surtout d'être du bon ton. Alexandre, sans cela, n'aurait pas réussi dans Athènes, ni Votre Majesté dans Paris.

L'*Épître sur la Vanité et sur l'Intérêt*³ m'a fait encore plus de plaisir que ce bon ton et que la légèreté des grâces d'une épître familière. Le portrait de l'insulaire,

Qui de son cabinet pense agiter la terre,
De ses propres sujets habile séducteur,
Des princes et des rois dangereux corrupteur, etc.,

1. Voyez la note 2 de la page 560.

2. Maupertuis.

3. Dans les Œuvres de Frédéric il n'y a point d'épître sur la *Vanité*, mais sur la *Gloire et l'Intérêt*.

est un morceau de la plus grande force et de la plus grande beauté. Ce ne sont pas là des portraits de fantaisie. Tous les travers de notre pauvre espèce sont d'ailleurs très-bien touchés dans cette épître.

Des fous qui s'en font tant accroire
 Vous peignez les légèretés;
 De nos vaines témérités
 Vos vers sont la fidèle histoire;
 On peut fronder les vanités
 Quand on est au sein de la gloire.

Je croirais volontiers que l'ode *sur la Guerre* est de quelque pauvre citoyen, bon poète d'ailleurs, lassé de payer le dixième, et le dixième du dixième, et de voir ravager sa terre pour les querelles des rois. Point du tout, elle est du roi qui a commencé la noise; elle est de celui qui a gagné, les armes à la main, une province et cinq batailles. Sire, Votre Majesté fait de beaux vers, mais elle se moque du monde.

Toutefois, qui sait si vous ne pensez pas réellement tout cela quand vous l'écrivez? Il se peut très-bien faire que l'humanité vous parle dans le même cabinet où la politique et la gloire ont signé des ordres pour assembler des armées. On est animé aujourd'hui par la passion des héros; demain on pense en philosophe. Tout cela s'accorde à merveille, selon que les ressorts de la machine pensante sont montés. C'est une preuve de ce que vous daignates m'écrire, il y a dix ans, sur la *Liberté*¹.

J'ai relu ici ce petit morceau très-philosophique; il fait trembler. Plus j'y pense, plus je reviens à l'avis de Votre Majesté. J'avais grande envie que nous fussions libres; j'ai fait tout ce que j'ai pu pour le croire. L'expérience et la raison me convainquent que nous sommes des machines faites pour aller un certain temps, et comme il plaît à Dieu. Remerciez la nature de la façon dont votre machine est construite, et de ce qu'elle a été montée pour écrire l'*Épître à Hermitime*.

Le vainqueur de l'Asie, en subjuguant cent rois,
 Dans le rapide cours de ses brillants exploits,
 Estimait Aristote et méditait son livre.
 Heureux si sa raison, plus docile à le suivre,
 Réprimant un courroux trop fatal à Clitus,
 N'eût par ce meurtre affreux obscurci ses vertus! etc.

1. Voyez la correspondance avec Frédéric pendant l'année 1737.

Personne en France n'a jamais fait de meilleurs vers que ceux-là. Boileau les aurait adoptés, et il y en a beaucoup de cette force, de cette clarté, et de cette élégance harmonieuse dans votre *Épître à Hermitime*. Votre Majesté a déjà peut-être lu *Catilina*; elle peut voir si nos académiciens écrivent aussi purement qu'elle.

Sire, grand merci de ce que, dans votre ode sur votre Académie, vous daignez, aux chutes des strophes, employer la mesure des trois petits vers de trois petits pieds ou de six syllabes¹. Je croyais être le seul qui m'en étais servi; vous la consacrez. Il y a peu de mesures, à mon gré, aussi harmonieuses; mais aussi il y a peu d'oreilles qui sentent ces délicatesses; votre géomètre borgne², dont Votre Majesté parle, n'en sait rien. Nous sommes dans le monde un petit nombre d'adeptes qui nous y connaissons; le reste n'en sait pas plus qu'un géomètre suisse. Il faudrait que tous les adeptes fussent à votre cour.

J'avais en quelque sorte prévenu la lettre de Votre Majesté, en lui parlant de la cour de Lorraine, où j'ai passé quelques mois entre le roi Stanislas et son apothicaire, personnage plus nécessaire pour moi que pour son auguste maître, fût-il souverain dans la cohue de Varsovie.

J'aime fort cette Épiphanie³
 Des trois rois que vous me citez;
 Tous trois différents de génie,
 Tous trois de moi très-respectés.
 Louis, mon bienfaiteur, mon maître,
 M'a fait un fortuné destin;
 Stanislas est mon médecin;
 Mais que Frédéric veut-il être?

Vous daignez, sire, vouloir que je sois assez heureux pour vous venir faire ma cour? Moi! voyager pendant l'hiver, dans l'état où je suis! Plût à Dieu! mais mon cœur et mon corps ne sont pas de la même espèce. Et puis, sire, pourrez-vous me souffrir? J'ai eu une maladie qui m'a rendu sourd d'une oreille, et qui m'a fait perdre mes dents. Les eaux de Plombières m'ont laissé languissant. Voilà un plaisant cadavre à transporter à Potsdam, et à passer à travers vos gardes! Je vais me tapir à Paris,

1. Dans l'ode sur le *Rétablissement de l'Académie*, les sept premiers vers de chaque strophe ont douze syllabes; les trois derniers, six.

2. Voyez la note 2 de la page 551.

3. Page 550.

au coin du feu. Le roi mon maître a la bonté de me dispenser de tout service. Si je me raccommode un peu cet hiver, il serait bien doux de venir me mettre à vos pieds, dans le commencement de l'été : ce serait pour moi un rajeunissement. Mais dois-je l'espérer ? Il me reste un souffle de vie, et ce souffle est à vous. Mais je voudrais venir à Berlin avec M. de Séchelles, que Votre Majesté connaît : elle en croirait peut-être plus un intendant d'armée, qui parle gras et qui m'a rendu le service de faire arrêter, à Bruxelles, la nommée Desvignes, laquelle était encore saisie de tous les papiers qu'elle avait volés à M^{me} du Châtelet, et dont elle avait déjà fait marché avec les coquins de libraires d'Amsterdam¹. Votre Majesté pourrait très-aisément s'en informer. Je vous avoue, sire, que j'ai été très-affligé que vous ayez soupçonné que j'eusse pu rien déguiser. Mais si les libraires d'Amsterdam sont des fripons à pendre, le grand Frédéric, après tout, doit-il être fâché qu'on sache, dans la postérité, qu'il m'honorait de ses bontés ? Pour moi, sire, je voudrais n'avoir jamais rien fait imprimer ; je voudrais n'avoir écrit que pour vous, avoir passé tous mes jours à votre cour, et passer encore le reste de ma vie à vous admirer de près. J'ai fait une très-grande sottise de cultiver les lettres pour le public. Il faut mettre cela au rang des vanités dangereuses dont vous parlez si bien² ; et, en vérité, tout est vanité, hors de passer ses jours auprès d'un homme tel que vous.

Faites comme il vous plaira, mais mon admiration, mon très-profond respect, mon tendre attachement, ne finiront qu'avec ma vie.

1747. — A M. DARGET³.

A Cirey, ce 26 janvier 1749.

M. d'Arnaud a dû vous mander ce qui est arrivé à votre paquet. J'espère que si Sa Majesté daigne m'honorer de quelques nou-

1. Voyez le cinquième alinéa de la lettre 1846.

2. Dans l'*Épître sur la Gloire et l'Intérêt*.

3. Darget avait accompagné, en qualité de secrétaire, le marquis de Valori, ambassadeur en Prusse (de 1739 à 1748), et qui accompagna Frédéric dans ses campagnes. Dans un campement, en 1745, le logement de l'ambassadeur français fut placé dans un faubourg de Jaronivitz. Un détachement d'Autrichiens s'y présenta de grand matin. Darget revêt la robe de l'ambassadeur, est pris pour lui, et emmené prisonnier. Il sauva ainsi son maître. Frédéric, instruit de ce dévouement, se hâta de faire échanger Darget, et voulut se l'attacher. Du consentement de Valori, Darget passa au service du roi de Prusse, devint son lecteur et son secrétaire, se maria en Prusse ; mais en 1749, il perdit sa femme, et quitta Berlin en mars 1752. De retour en France, il eut une place à l'École militaire, puis fut

veaux ordres, on prendra de meilleures precautions pour me les faire tenir ; au reste, d'Arnaud est un garçon très-aimable, fort attaché au roi votre maître, et il n'y a nullement de sa faute dans le retardement qui m'a privé un mois entier de la lettre de Sa Majesté et de la vôtre. Je crois que notre président retourne cet hiver dans votre charmante cour. Un homme qui a été au pôle peut bien aller à Berlin au mois de janvier. Les aigles voyagent dans toutes les saisons ; mais un pauvre petit pinson qui ne bat plus que d'une aile se niche dans un trou de muraille. Je suis si étonné d'être en vie que cela me paraît quelquefois fort plaisant. Il est vrai que j'ai eu la force d'aller à la cour du roi Stanislas, qui s'est établi mon premier médecin, et qui est voisin des eaux de Plombières. Mais je ferai plutôt le voyage de saint Paul au troisième ciel que celui de Berlin pendant l'hiver. Tout le feu du génie du grand Frédéric ne me réchaufferait pas, et je serais mort en arrivant : auquel cas je ne profiterais point du tout des agréments de ce voyage. Je dirai à bien plus juste titre qu'Horace :

Quamque dabas ægro, dabis ægrotare timenti,
Mecenas, veniam.

Et je dirai encore avec lui : *cum zephyris et hirundine prima* ; encore Horace était gros et gras, et Rome était plus près de Tibur que Paris de Berlin. Il ne me reste qu'à faire des vœux pour que Sa Majesté daigne me conserver en été les mêmes bontés qu'en hiver. Je vous assure, et vous le croirez aisément, que ce voyage ferait le charme de ma vie. Je donnerais assurément la préférence à votre cour sur les bains de Plombières. Vespasien guérit un aveugle en le touchant, comme chacun sait. Le grand Frédéric, qui vaut assurément mieux que Vespasien, me guérirait une oreille très-sourde en daignant me parler, et remettrait un peu de feu dans mon âme. Je vais, en attendant, passer l'hiver à Paris, au coin du feu terrestre. Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien rendre compte à Sa Majesté de mes désirs et de ma misère. J'ai vu cette édition de Dresde : les libraires allemands ne sont pas des fripons comme ceux de Hollande ; mais ils impriment bien incorrectement ; toutes ces éditions-là ne sont bonnes qu'à jeter au feu. Il y a trop de livres ; de quoi me suis-je avisé

ministre des évêques de Liège et de Spire. Il est mort en 1778. C'est à Darget que Frédéric adressa son *Apologie des Rois*, éptre en vers dont Voltaire parle dans sa lettre du 5 mars 1749. Les *OEuvres posthumes* de Frédéric contiennent aussi sa correspondance avec Darget, de 1749 à 1771. C'est l'aventure de Darget, en 1745, qui est le sujet du *Palladian*, poème du roi de Prusse (voyez la lettre 1984).

d'en grossir le nombre? *Qui bene latuit, bene vixit.* Je voudrais *latere* à Berlin.

Adieu, monsieur; conservez-moi, je vous en supplie, une amitié qui me console des libraires. Je vous prie de vouloir bien présenter mes hommages aux personnes de votre cour, qui daignent se souvenir de moi; je compte toujours sur votre bienveillance, et j'ai l'honneur d'être bien véritablement, etc.

1748. — DE STANISLAS,

ROI DE POLOGNE, DUC DE LORRAINE ET DE BAR.

A Lunéville, le 31 janvier.

Je vous suis redevable, mon cher Voltaire, des compliments du roi de Prusse, et de ceux que vous lui avez faits de ma part. Notre gent est d'accord sur votre sujet, et je suis bien flatté d'avoir les mêmes sentiments qu'un prince que j'aime et estime beaucoup. C'est à vous à partager les vôtres entre nous, sans exciter notre jalousie.

Je voudrais, à tel prix que ce soit, que la malheureuse *comète*¹ vous amusât plus favorablement qu'elle n'a fait, et qu'il n'y ait rien qui vous ennuie à Lunéville. Ma troupe de qualité de la comédie, qui surpasse celle de profession, y suppléera.

Je crains que l'*original du héros* que vous voulez copier dans le roman soit romanesque en effet. Je ne me fie pas à la favorable prévention que vous avez pour lui. Si ce que vous imaginez d'avantageux en sa faveur est une fiction, rien de si réel qu'il est bien sensible à votre attachement et à votre amitié. Vous voilà donc, je crois, à Paris, sans que je puisse encore dire quand j'y serai. C'est le séjour de madame l'infante qui me réglera. Je vous renvoie vos deux pièces. *Memnon* m'a endormi bien agréablement, et j'ai vu, dans un profond sommeil, que la sagesse n'est qu'un songe. Je suis de tout mon cœur à vous.

STANISLAS, roi.

1749. — A M. BERRYER².

Paris, 4 février.

Monsieur, étant arrivé malade, je n'ai pu avoir l'honneur de vous faire ma cour et de vous renouveler ma sincère reconnaissance de toutes vos bontés. Je voudrais présenter à Sa Majesté son *Panegyrique* traduit en plusieurs langues. Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien me favoriser dans cette petite entreprise, et de permettre que je fasse tirer une cinquantaine d'exem-

1. Jeu fort aimé de Stanislas et de M^{me} du Châtelet.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

plaires de l'anglais, de l'italien, du latin et de l'espagnol. Comme la chose presse et que je voudrais pouvoir mettre aux pieds de Sa Majesté ce petit monument de sa gloire, le jour que notre Académie ira la complimenter ¹, vous sentez bien que je ne peux passer par les formalités ordinaires, et vos bontés valent bien des formalités.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect et la plus vive reconnaissance, monsieur, etc.

1950. — DE STANISLAS,

ROI DE POLOGNE, DUC DE LORRAINE ET DE BAR.

Le 5 février.

Ce n'est pas *Memnon* qui m'ennuie, mon cher Voltaire, c'est votre sciatique. Je désire avec impatience d'apprendre que vous en soyez quitte. Nous mangeons vos bonbons tout notre soul. Vos soins à nous les envoyer en font la plus agréable douceur. A la place de cela, je vous envoie *le Philosophe chrétien* ², qui a été continué depuis votre départ. Memnon dira bien qu'il y a de la folie de vouloir être sage; mais, du moins, il est permis de se l'imaginer. Ce *Philosophe* ne mérite pas un moment de votre temps perdu pour le parcourir, mais il connaît votre indulgence pour se présenter devant vous. Faites-lui donc grâce en faveur du bonheur qu'il cherche, et que vous lui procurerez si vous le jugez digne de vous occuper un moment. Je vous embrasse de tout mon cœur.

STANISLAS, roi.

1951. — AU LIEUTENANT GÉNÉRAL DE POLICE ³.

A vous seul.

Vous devez être las de moi, mais vous permettrez qu'après vous avoir remercié de vos bontés j'aie l'honneur de vous faire souvenir d'une affaire qui regarde principalement la police.

Il s'agit de cette édition en douze volumes, pleine des impiétés et des ordures les plus atroces, qui fut faite il y a un an, et à laquelle le libraire a mis mon nom.

Monsieur le premier président de Normandie fit faire une perquisition exacte à Rouen, dans le temps que j'étais prêt à partir

1. Le 21 février, Richelieu, chargé par Voltaire de présenter le *Panégyrique*, s'en dispensa par vengeance. Voyez, à ce sujet, *Voltaire à la cour*, de M. G. Desnoiresterres.

2. 1749, in-12; par le roi Stanislas. Formey et l'abbé Sigorgne ont depuis publié des ouvrages sous le même titre.

3. Éditeur, Léouzon Leduc.

pour aller passer quelque temps à Lunéville. Avant mon départ, le libraire de Rouen, éditeur de cette infâme collection, intimidé par les recherches, me fit parler, et me fit porter parole que si je voulais l'aider à faire une édition de mes œuvres véritables, en laissant subsister *la Henriade* et quelques autres ouvrages, il jetterait dans le feu les cinq ou six volumes de cette édition qui contiennent des pièces étrangères et condamnables.

J'apprends, en arrivant à Paris, que ce libraire, dont on m'avait cité le nom, s'appelle Vatiltin ou Ratiltin, qu'il est à Paris, qu'il s'y cache pour avoir débité *le Portier des Chartreux* et d'autres livres infâmes.

Il a mis, soit à Paris, soit dans les environs, son édition en douze volumes. Et il est si certain qu'il l'a cachée dans quelques magasins, et que c'est à lui seul qu'il faut s'adresser, qu'il m'en fit remettre un exemplaire à mon départ pour Lunéville.

Il est encore certain qu'on ne peut rien faire de cette édition que de la brûler.

Je vous aurais donc une très-grande obligation, monsieur, et le public vous en aurait une, si vous daigniez faire venir devant vous ce malheureux et l'obliger, par votre autorité et par les moyens que votre prudence vous suggérera, de vous faire un aveu sincère de tout, de mériter son pardon par une soumission entière à vos ordres, et non-seulement de vous remettre toute l'édition, mais de vous avouer avec qui il en avait fait marché, car il a un associé à Paris, qui est une espèce de courtier de littérature, et je sais que cet associé en a débité quelques exemplaires. Peut-être, monsieur, sera-t-il un peu difficile de déterrer cet homme de Rouen, nommé Vatiltin, qui se cache actuellement de peur de la justice. Mais il n'y a rien dont votre sagesse et votre capacité ne vienne à bout. Je suis bien honteux de les réclamer dans de si petits objets. Mais rien n'est petit pour vous, monsieur, quand il s'agit de l'ordre, de la bienséance et des mœurs, et du repos d'un citoyen qui vous est dévoué. J'ai l'honneur d'être, etc.

1952. — DU LIEUTENANT GÉNÉRAL DE POLICE¹.

Ce 8 février 1749.

Je reçois dans ce moment votre nouvelle lettre, monsieur, au sujet de Vatiltin ou Ratiltin, libraire de Rouen, qui se cache à Paris pour faire de mauvaises manœuvres en fait de librairie, et qui est l'éditeur d'une fausse édition de vos œuvres que vous proscrivez. Je le ferai chercher publique-

1. Éditeur, Léouzon Leduc.

ment, et, si on l'attrape, je vous rendrai la justice que vous me demandez, personne n'étant plus que moi disposé à vous donner des preuves réelles d'attention et de bonne volonté. Je vous prie d'en être persuadé, ainsi que du véritable attachement avec lequel, etc.

1953. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 13 février.

Je reçois avec plaisir deux de vos lettres à la fois; avouez-moi que ce grand envoi de vers vous a paru assez ridicule. Il me semble que c'est Thersite qui veut faire assaut de valeur contre Achille. J'espérais qu'à vos lettres vous joindriez une critique des pièces, comme vous en usiez autrefois, lorsque j'étais habitant de Remusberg, où le pauvre Keyserlingk, que je regrette et que je regretterai toujours, vous admirait. Mais Voltaire, devenu courtisan, ne sait donner que des louanges; le métier en est, je l'avoue, moins dangereux. Ne pensez pas cependant que ma gloire poétique se fût offensée de vos corrections; je n'ai point la fatuité de présumer qu'un Allemand fasse de bons vers français.

La critique douce et civile
 Pour un auteur est un grand bien;
 Dans son amour-propre imbécile,
 Sur ses défauts il ne voit rien.
 Ce flambeau divin qui l'éclaire
 Blesse à la vérité ses yeux,
 Mais bientôt il n'en voit que mieux;
 Il corrige, il devient sévère.
 Qui tend à la perfection,
 Limant, polissant son ouvrage,
 Distingue la correction
 De la satire et de l'outrage.

Ayez donc la bonté de ne point m'épargner; je sens que je pourrai faire mieux, mais il faut que vous me disiez comment.

Ne pensez-vous pas que de bien faire des vers est un acheminement pour bien écrire en prose? Le style n'en deviendrait-il pas plus énergique, surtout si l'on prend garde de ne point charger la prose d'épithètes, de périphrases, et de tours trop poétiques?

J'aime beaucoup la philosophie et les vers. Quand je dis philosophie, je n'entends ni la géométrie ni la métaphysique. La première, quoique sublime, n'est point faite pour le commerce des hommes; je l'abandonne à quelque rêve-creux d'Anglais: qu'il gouverne le ciel comme il lui plaira; je m'en tiens à la planète que j'habite. Pour la métaphysique, c'est, comme vous le dites très-bien, un ballon enflé de vent¹. Quand on fait tant que de voyager

1. Voltaire dit cela de l'amour-propre dans *Zadig*; voyez tome XXI, page 33; et comme dans le même alinéa il est question de métaphysique, il se peut que Frédéric ait fait confusion.

dans ce pays-là, on s'égaré entre des précipices et des abîmes; et je me persuade que la nature ne nous a point faits pour deviner ses secrets, mais pour coopérer au plan qu'elle s'est proposé d'exécuter. Tirons tout le parti que nous pouvons de la vie, et ne nous embarrassons point si ce sont des mobiles supérieurs qui nous font agir, ou si c'est notre liberté. Si cependant j'osais hasarder mon sentiment sur cette matière, il me semble que ce sont nos passions et les conjonctures dans lesquelles nous nous trouvons qui nous déterminent. Si vous voulez remonter *ad priora*, je ne sais point ce qu'on en pourra conclure. Je sens bien que c'est ma volonté qui me fait faire des vers, tant bons que mauvais, mais j'ignore si c'est une impulsion étrangère qui m'y force; toutefois lui devrais-je savoir mauvais gré de ne pas mieux m'inspirer.

Ne vous étonnez point de mon *Ode sur la Guerre*; ce sont, je vous assure, mes sentiments. Distinguez l'homme d'État du philosophe, et sachez qu'on peut faire la guerre par raison, qu'on peut être politique par devoir, et philosophe par inclination. Les hommes ne sont presque jamais placés dans le monde selon leur choix; de là vient qu'il y a tant de cordonniers, de prêtres, de ministres, et de princes mauvais

Si tout était bien assorti,
 Sur ce ridicule hémisphère,
 L'ouvrier, quittant son outil,
 Serait amiral ou corsaire;
 Le roi, peut-être charbonnier;
 Le général, un maltôtier;
 Le berger, maître de la terre;
 L'auteur, un grand foudre de guerre.
 Mais rassurons-nous là-dessus,
 Chacun conservera sa place;
 Le monde va par ses vieux us;
 Et jusqu'à la dernière race
 On y verra mêmes abus.

A propos de vers, vous me demandez ce que je pense de la tragédie de Crébillon. J'admire l'auteur de *Rhadamiste*, d'*Électre* et de *Sémiramis*, qui sont de toute beauté; et le *Catiline* de Crébillon me paraît l'*Attila* de Corneille, avec cette différence que le moderne est bien au-dessus de son prédécesseur pour la fabrique des vers. Il paraît que Crébillon a trop défiguré un trait de l'histoire romaine, dont les moindres circonstances sont connues. De tout son sujet, Crébillon ne conserve que le caractère de Catiline. Cicéron, Caton, la république romaine, et le fond de la pièce, tout est si fort changé et même avili que l'on n'y reconnaît rien que les noms. Par cela même Crébillon a manqué d'intéresser ses auditeurs. Catiline y est un fourbe furieux que l'on voudrait voir punir, et la république romaine, un assemblage de fripons pour lesquels on est indifférent. Il fallait peindre Rome grande, et les supports de sa liberté aussi généreux que sages et vertueux; alors le parterre serait devenu citoyen romain, et aurait tremblé avec Cicéron sur les entreprises audacieuses de Catiline. De plus, il n'y a aucun

endroit où le projet de la conjuration soit clairement développé; on ignore quel était le véritable dessein de Catilina, et il me semble que sa conduite est celle d'un homme ivre. Vous aurez remarqué encore que les interlocuteurs varient à chaque scène; il semble qu'ils n'y viennent que pour faire changer de dialogue à Catilina. On peut retrancher de la pièce, sans y rien changer, Lentulus et les ambassadeurs gaulois, qui ne sont que des personnages inutiles, pas même épisodiques. Le quatrième acte est le plus mauvais de tous : ce n'est qu'un persiflage; et, dans le cinquième acte, Catilina vient se tuer dans le temple, parce que l'auteur avait besoin d'une catastrophe. Il n'y a aucune raison valable qui l'amène là; il semble qu'il devait sortir de Rome, comme fit effectivement le vrai Catilina.

Ce n'est que la beauté de l'élocution et le caractère de Catilina qui soutiennent cette pièce sur le théâtre français. Par exemple, lorsque Catilina est amoureux, c'est comme un conjuré rempli d'ambition doit l'être.

C'est l'ouvrage des sens, non le faible de l'âme.

(Acte I, scène 1.)

Quelle force n'y a-t-il pas dans ces caractères rapides de Cicéron et de Caton :

Timide, soupçonneux, et prodigue de plaintes ! etc.

(Acte I, scène III.)

En un mot, cette pièce me paraît un dialogue divinement rimé. Souvenez-vous cependant que *la critique est aisée, et que l'art est difficile*¹.

Je n'ai compté vous revoir que cet été; si cela se peut, et que vous fassiez un tour ici au mois de juillet, cela me fera beaucoup de plaisir. Je vous promets la lecture d'un poème² épique de quatre mille vers ou environ, dont Valori est le héros; il n'y manque que cette servante³ qui alluma dans vos sens des feux séditieux que sa pudeur sut réprimer vivement. Je vous promets même des belles plus traitables. Venez sans dents, sans oreilles, sans yeux, et sans jambes, si vous ne le pouvez autrement; pourvu que ce je ne sais quoi qui vous fait penser et qui vous inspire de si belles choses soit du voyage, cela me suffit.

Je recevrai volontiers les fragments des campagnes de Louis XV, mais je verrai avec plus de satisfaction encore la fin du *Siècle de Louis XIV*. Vous n'achevez rien, et cet ouvrage seul ferait la réputation d'un homme. Il n'y a plus que vous de poète français, et que Voltaire et Montesquieu qui écrivent en prose. Si vous faites divorce avec les Muses, à qui sera-t-il désormais permis d'écrire, ou, pour mieux dire, de quel ouvrage moderne pourra-t-on soutenir la lecture ?

Ne boudez donc point avec le public, et n'imitiez point le dieu d'Abra-

1. *La critique est aisée et l'art est difficile.*

(DASTOUCHES, *le Glorieux*, acte II, scène v.)

2. *Le Palladion*; voyez une note de la lettre 1947.

3. Voyez la lettre 1972.

ham, d'Isaac, et de Jacob, qui punit les crimes des pères jusqu'à la quatrième génération ¹. Les persécutions de l'envie sont un tribut que le mérite paye au vulgaire. Si quelques misérables auteurs clabaudent contre vous, ne vous imaginez pas que les nations et la postérité en seront les dupes. Malgré la vétusté des temps, nous admirons encore les chefs-d'œuvre d'Athènes et de Rome; les cris d'Eschine n'obscurcissent point la gloire de Démosthène; et, quoi qu'en dise Lucain, César passe et passera pour un des plus grands hommes que l'humanité ait produits. Je vous garantis que vous serez divinisé après votre mort. Cependant ne vous hâtez pas de devenir dieu; contentez-vous d'avoir votre apothéose en poche, et d'être estimé de toutes les personnes qui sont au-dessus de l'envie et des préjugés, au nombre desquelles je vous prie de me compter.

1954. — AU CARDINAL QUERINI ².

Paris, 16 février.

Le mando lo sbozzo della mia dedicazione, nella quale ho pigliato la libertà di parlare a Vostra Eminenza come ad un grand' uomo, a cui accresce un men bel lustro dallo splendor della sua casa e della sua dignità, che dal merito impareggiabile della sua persona. La supplico di ricevere colla sua solita benignità il tributo della mia ammirazione e del mio ossequio. Se degni di favorirmi col suo parere, e coi suoi stimatissimi avvisi, gli aspetto per seguirarli; e, baciando il lembo della sua porpora, rimango, con ogni maggiore rispetto, suo umillimo e devotissimo servitore ³.

1955. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Paris, le 17 février.

Sire, ce n'est pas le tout d'être roi, et d'être un grand homme dans une douzaine de genres, il faut secourir les malheureux qui vous sont attachés. Je suis arrivé à Paris paralytique, et je

1. *Exode*, xx, 5.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. *Traduction* : Je vous envoie le brouillon de ma dédicace, dans laquelle j'ai pris la liberté de parler à Votre Éminence comme à un grand homme qui reçoit moins de lustre de la noblesse de sa maison et de sa dignité que du mérite incomparable de sa personne. Je la supplie d'accueillir avec sa bonté accoutumée le tribut de mon admiration et de mon obéissance. Si elle daigne me favoriser de ses ordres et de ses conseils inestimables, je les attends pour les suivre; en baisant le bord de sa pourpre, je reste, avec le plus profond respect, son très-humble et très-dévoué serviteur.

suis encore dans mon lit. Vespasien guérit bien un aveugle¹; vous valez mieux que lui. Pourquoi ne me guéririez-vous pas? Je n'ai encore trouvé rien qui me fit plus de bien que les vraies pilules de Stahl, et nous n'en avons à Paris que de mal contrefaites. Je vois bien que tout mon salut est à Berlin. Votre Majesté me dira peut-être que le roi Stanislas est mon médecin, et elle me renverra à lui. Eh bien! sire, je prends le roi Stanislas pour mon médecin, et le roi de Prusse pour mon sauveur.

Je supplie Votre Majesté de daigner m'envoyer une livre des vraies pilules de Stahl. Elle peut ordonner qu'on me les adresse par la poste, sous l'enveloppe de M. de La Reynière, fermier général des postes de France, si elle n'aime mieux m'envoyer ce petit restaurant par les sieurs Mettra, comme elle faisait autrefois.

Mettez-moi, sire, en état de pouvoir vous faire ma cour au commencement de cet été. Ce serait ce voyage-là qui me donnerait encore quelques années de vie. Je viendrais ranimer, auprès de mon soleil, le feu de mon âme qui s'éteint.

Le flambeau du fils de Japet
Et la fontaine de Jouvence
Feraient sur moi bien moins d'effet
Que deux jours de votre présence.

Recevez, sire, avec votre bonté ordinaire, l'attachement, le profond respect, l'admiration de votre ancien serviteur, de votre ancien protégé, de celui dont l'âme a toujours été à genoux devant la vôtre.

1956. — DE STANISLAS,

ROI DE POLOGNE, DUC DE LORRAINE ET DE BAR,

A MADAME DU CHATELET, ET A VOLTAIRE.

A MADAME LA MARQUISE DU CHATELET.

Le 17 février.

Je vous rends mille grâces, ma chère marquise, du compte que vous me rendez de ce que vous faites. J'envie le bonheur de tous les lieux où vous vous trouvez. J'espère avoir le plaisir de vous rejoindre immédiatement après Pâques; madame l'infante m'en donnera le temps. Jusqu'à ce moment le carême me deviendra bien mortifiant. J'ai réfléchi sur ce que M. d'Argen-

1. Voyez SUTTON, *Vespasian.*, cap. vii. (Note de M. Boissonade.)

son¹ vous a dit. Si vous ne faites rien avant mon arrivée, je crois que la gloire me reviendra, quand j'y serai, d'effectuer ce qu'on vous a promis. Du moins j'y emploierai tous mes soins, et tout l'empressement que vous me connaissez pour tout ce qui vous intéresse. Soyez-en, je vous en conjure, persuadée, car, en vérité, je suis de tout mon cœur votre très-affectionné,

STANISLAS, roi.

A M. DE VOLTAIRE.

P. S. Je n'ai pas le temps, mon cher Voltaire, de vous écrire aujourd'hui. Je me réduis à cette apostille pour vous dire que je viens d'exécuter ce que vous avez demandé au *Philosophe*² par sa bonne amie, et de vous embrasser cordialement.

A MADAME DU CHATELET.

Oserais-je vous prier de pouvoir me servir de vous pour témoigner à M. de Richelieu combien j'ai pris part à son expédition de Gênes et à son avancement³? Cela me vaudra plus dans son amitié que tous les compliments que je lui aurais pu faire à cette occasion.

1957. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

Tuum tibi mitto Ciceronem quem relegi ut barbari Crebillonii⁴ scelus expiarem. Te precor mihi *Semiramidem* mandare cum tuis animadversionibus. Timeo ne tempus me deficiat. Hanc comœdi *Semiramidem* requirunt quod reverendi patris de Nivelles comœdia⁵

1. Le comte d'Argenson, ministre de la guerre. M^{me} du Châtelet, quelques semaines auparavant, lui avait écrit afin d'obtenir, en Lorraine, une lieutenance du roi pour son fils, alors à Gênes.

2. Stanislas lui-même, auteur du *Philosophe chrétien*.

3. Richelieu avait été créé maréchal de France le 11 octobre 1748.

4. C'est la première fois que Voltaire appelle Crébillon *barbare*. Il lui donna cette épithète à cause de la manière dont il avait fait parler Cicéron dans sa tragédie de *Catilina*. Le 3 août 1749 survint à Voltaire, pour expier le crime de Crébillon, pour venger Cicéron, l'idée de composer sa *Rome sauvée*; voyez la lettre à d'Argental, du 12 août 1749. Dans son *Épître à d'Alembert* (de 1771), Voltaire a dit :

On préfère à mes vers Crébillon le barbare.

Voyez tome X.

5. *L'École de la jeunesse*, comédie de La Chaussée, jouée le 22 février 1749, avait eu peu de succès. La *Sémiramis* de Voltaire fut reprise le 10 avril. Cette lettre à d'Olivet, classée jusqu'à ce jour en 1748, doit donc être des derniers jours de février ou des premiers jours de mars 1749. (B.)

non placuerit. Sed die et nocte operam dabo ut consiliis tuis possim opus meum perficere¹.

1. *Traduction* : Je vous envoie votre Cicéron, que j'ai relu pour expier le crime du barbare Crébillon. Je vous prie de me renvoyer *Sémiramis* avec vos remarques. Je crains que le temps ne me manque. Les comédiens réclament cette *Sémiramis* parce que la pièce du révérend Père de Nivelles n'a point réussi. Mais jour et nuit je travaillerai pour perfectionner mon œuvre d'après vos conseils.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE QUATRIÈME VOLUME

DE LA CORRESPONDANCE.

LETTRES

1741

1394. Le comte d'Argental. Bruxelles, ce 6 de janvier 1741. — « Je suis arrivé à Bruxelles bien tard. » B.
1395. M^{lle} Quinault. Ce 6 janvier, à Bruxelles. — « En revenant d'auprès des rois et des reines. » Éd. 1822.
1396. Helvétius. A Bruxelles, ce 7 de janvier 1741. — « Mon cher rival, mon poëte, mon philosophe. » B.
1397. Thieriot. Bruxelles, 7 janvier 1741. — « J'ai reçu deux lettres de vous en arrivant. » *P. in.* 1820.
1398. L'abbé Moussinot. A Bruxelles, 8 janvier. — « J'arrive à Bruxelles. Je vous souhaite. » C.
1399. Le marquis d'Argenson. A Bruxelles, ce 8 de janvier. — « J'ai été un mois en route. » B.
1400. L'abbé Moussinot. A Bruxelles, ce 16 janvier. — « Je reçois votre lettre du 13. » C.
1401. Maupertuis. A Bruxelles, ce 19 de janvier 1741. — « M. Algarotti est comte. » B.
1402. Le comte d'Argental. A Bruxelles, ce 19 de janvier. — « Je reçois votre lettre, mon cher et respectable ami. » B.
1403. Thieriot. Bruxelles, 27 janvier. — « Je ne devrais pas être surpris. » *P. in.* 1820.
1404. Frédéric II, roi de Prusse. A Bruxelles, le 28 janvier. — « M. de Keyserlingk et un questionneur. » B.
1405. Le comte d'Argental. A Bruxelles, 28 janvier. — « Si pourtant vous êtes curieux d'une nouvelle copie. » C. et F.

1406. L'abbé Moussinot. Ce 30 janvier, à Bruxelles. — « J'ai toujours oublié dans mes lettres. » C.
1407. M. de Champflour père. A Bruxelles, ce 12 février 1741. — « Je n'ai pu encore, monsieur, avoir l'honneur. » B.
1408. Thieriot. Bruxelles, 16 février. — « Vous me ferez un plaisir extrême. » B.
1409. *Cideville à la marquise du Châtelet*. Rouen, 19 février. — « On vient de m'envoyer votre lettre. » P. in. 1820.
1410. Le comte d'Argental. Ce 20 février. — « Voilà, je crois, la seule occasion de ma vie. » B.
1411. L'abbé Moussinot. A Bruxelles, ce 25 février. — « J'ai donné à M. Dagieu. » C.
1412. Le comte d'Argental. Le 25 février. — « Vos yeux pourront-ils lire....? » B.
1413. Le comte d'Argental. Le 26 février. — « Comment se porte mon cher ange gardien? » B.
1414. M. de Champflour père. A Bruxelles, ce 3 mars 1741. — « Vous êtes trop bon. » B.
1415. Formont. A Bruxelles, le 3 mars. — « Formont, vous et les du Def-fants. » B.
1416. M. Warmholtz. A Bruxelles, 12 mars. — « Permettez-moi de vous faire ressouvenir. » B.
1417. M. de Mairan. A Bruxelles, ce 12 mars 1741. — « Des savants digne secrétaire. » B.
1418. La comtesse d'Argental. A Bruxelles, le 13 mars. — « Au très-aimable secrétaire de mon ange gardien. » B.
1419. Cideville. A Bruxelles, ce 13 mars. — « Devers Pâque on doit pardonner. » B.
1420. Thieriot. Bruxelles, 13 mars. — « J'allais vous écrire, lorsque je reçois. » B.
1421. M. de Mairan. Le 24 mars. — « Vous êtes le premier ministre de la philosophie. » B.
1422. Frédéric II, roi de Prusse. A Bruxelles, ce 25 mars. — « A moi, Gresset ! soutiens de ta lyre éclatante. » B.
1423. Le comte d'Argental. Bruxelles... — « M^{me} du Châtelet fait aux anges. » C. et F.
1424. M^{lle} Quinault. A Bruxelles, ce 1^{er} avril 1741. — « On m'a dit deux nouvelles. » Éd. 1822.
1425. M. de Mairan. A Bruxelles, le 1^{er} avril. — « Me voici tout à travers du schisme. » B.
1426. Helvétius. A Bruxelles, le 3 avril. — « J'ai reçu aujourd'hui votre diamant. » B.
1427. Thieriot. Bruxelles, ce 6 avril. — « J'étais instruit du *quiproquo*. » B.
1428. Le comte d'Argental. A Bruxelles, le 7 avril. — « O vous qui cultivez les vertus du vrai sage. » B.
1429. A M. L. C. 15 avril. — « Si vous voulez vous appliquer. » B.

1430. *De Frédéric*. 16 avril. — « Je connais les douceurs d'un studieux repos. » Pr.
1431. L'abbé de Valori. Bruxelles, le 2 mai 1741. — « Si quelque chose pouvait augmenter. » B.
1432. *De Frédéric*. 2 mai. — « De cette ville portative. » Pr.
1433. L'abbé Moussinot. Ce 2 mai, à Bruxelles. — « J'ai été à Lille quelques jours. » C.
1434. Maupertuis. A Bruxelles, le 4 mai. — « M^{me} du Châtelet m'a dérobé une marche. » B.
1435. M. de Mairan. A Bruxelles, 5 mai. — « J'ai reçu votre certificat. » B.
1436. Frédéric II, roi de Prusse. Bruxelles, 5 mai. — « Je croyais autrefois que nous n'avions qu'une âme. » B.
1437. Le comte d'Argental. A Bruxelles, ce 5 mai. — « Mes saints anges sauront que j'obéis. » B.
1438. *De Frédéric*. 13 mai. — « Les gazettes de Paris qui vous disaient à l'extrémité. » Pr.
1439. Le président Hénault. A Bruxelles, ce 15 mai. — « J'ai reçu hier bien tard la lettre. » B.
1440. La Noue, entrepreneur des spectacles à Lille. Bruxelles, mai. — « Mon cher faiseur et embellisseur de *Mahomets*. » B.
1441. La Noue... Bruxelles. — « Eh bien, mon cher confrère, je ferai donc venir. » B.
1442. M. Warmholtz. A Bruxelles, mai. — « Vous m'auriez fait un vrai plaisir. » B.
1443. Cideville. A Bruxelles, 27 mai. — « Je n'apprends qu'aujourd'hui que ce manuscrit. » B.
1444. Maupertuis. A Bruxelles, ce 28 mai. — « Vous n'avez pas sans doute reçu. » B.
1445. Thieriot. 28 mai. — « J'avais tout net oublié l'adresse. » P. in. 1820.
1446. M. de S'Gravesande. A Cirey, le 1^{er} juin 1741. — « Je vous remercie de la figure. » B.
1447. *De Frédéric*. 2 juin. — « Vous qui possédez tous les arts. » Pr.
1448. Le comte d'Argental. A Bruxelles, ce 5 juin. — « Comment mes anges, qui sondent les cœurs. » B.
1449. L'abbé Moussinot. Ce 9 juin. — « Je reçois votre lettre du 6 juin. » C.
1450. M. Pitot de Launai. Bruxelles, le 19 juin 1741. — « Je suis un paresseux. » B.
1451. Helvétius. A Bruxelles, ce 20 juin. — « Je me gronde bien de ma paresse. » B.
1452. L'abbé Moussinot. A Bruxelles, ce 20 juin. — « En réponse à votre lettre du 16. » C.
1453. Thieriot. A Bruxelles, le 21 juin. — « Je vous avoue que je suis étonné. » B.
1454. *De Frédéric*. 25 juin — « ... L'annonce de votre *Histoire*. » Pr.
1455. Frédéric II, roi de Prusse. A Bruxelles, le 29 juin. — « Sire, chacun son lot. » B.

1456. Maupertuis. A Bruxelles, le 1^{er} juillet 1741. — « Je suis très-mor-
tifié que vous soyez assez leibnitzien. » B.
1457. Cideville. Bruxelles, ce 11 juillet. — « Vir bonus et prudens. » . . . B.
1458. M. de Locmaria. Bruxelles, le 17 juillet. — « J'ai reçu le mémoire
des vexations. » B.
1459. M. César de Missy. A Bruxelles, ce 18 juillet. — « Vous m'accu-
serez sans doute du péché. » C. et F. (Suppl.)
1460. Thieriot. A Bruxelles, 18 juillet. — « Si vous passez quelquefois
chez Briasson. » C. et F.
1461. Cideville. Bruxelles, ce 19 juillet. — « Celui qui a fait un examen
si approfondi. » B.
1462. *De Frédéric*. 22 juillet. — « Après la sentence que vous venez de
prononcer. » Pa.
1463. Frédéric II, roi de Prusse. Bruxelles, le 3 août 1741. — « Vous
dont le précocé génie. » B.
1464. Le marquis d'Argenson. A Bruxelles, ce 9 août. — « M^{me} du Châ-
telet vous mande. » B.
1465. Maupertuis. A Bruxelles, 10 août. — « Je ne mettrai pas, mon cher
aplatisseur. » B.
1466. Formont. A Bruxelles, le 10 août. — « Il me semble que si je vivais. » B.
1467. Thieriot. 14 août. — « En vous remerciant de vos bons documents. » C. et F.
1468. Helvétius. A Bruxelles, ce 14 août. — « Mon cher confrère en
Apollon, j'ai reçu. » B.
1469. Le cardinal de Fleury. Bruxelles, le 18 août. — « Il ne m'appar-
tient pas d'oser demander. » B.
1470. Le comte d'Argental. A Bruxelles, 22 août. — « Je ne vous écris
guère. » B.
1471. *De Frédéric*. 24 août. — « De tous les monstres différents. » . . . Pa.
1472. Maupertuis. Bruxelles, septembre 1741. — « Je vous supplie de
revoir encore. » C. et F.
1473. Thieriot. Bruxelles, le 16 septembre. — « Je comptais faire un
voyage à Cirey. » B.
1474. M. Ségui. Bruxelles, le 29 septembre. — « J'ai reçu la lettre que
vous m'avez fait. » B.
1475. Thieriot. 6 octobre 1741. — « N'avez-vous pas reçu des lettres de
Berlin. » P. in. 1820.
1476. Maupertuis. A Bruxelles, le 6 octobre. — « Vous devez, mon cher
aplatisseur de ce globe. » B.
1477. Cideville. Bruxelles, ce 28 octobre. — « Vous qu'à plus d'un doux
mystère. » B.
1478. Thieriot. (Paris), 6 novembre 1741. — « Je suis dans l'ancienne
maison. » B.
1479. A la reine de Prusse (épouse de Frédéric). Paris. — « Son Altesse
royale madame la margrave de Baireuth. » B.
1480. Frédéric II, roi de Prusse. A Cirey, ce 21 décembre 1741. —
« Soleil, pâle flambeau de nos tristes hivers. » B.

1481. M. Berger. Cirey. — « Vous ne devez pas plus douter. » B.
 1482. Le comte d'Argental. A Cirey, ce 25 décembre. — « Je ne rends pas
 à mes chers anges. » B.

1742

1483. *De Frédéric*. 8 janvier 1742. — « Je vous dois deux lettres. » Pr.
 1484. Le marquis d'Argenson. A Cirey, le 10 janvier. — « Frère Macaire
 et frère François. » B.
 1485. Thieriot. Grai en Franche-Comté, 19 janvier. — « Quoique je ne
 croie pas de léger. » P. in. 1820.
 1486. Le comte d'Argental. A Grai en Franche-Comté, ce 19 janvier. —
 « Nous avons passé par la Franche-Comté. » B.
 1487. Cideville. A Grai en Franche-Comté, ce 19 janvier. — « Le plus
 ambulat de vos amis. » B.
 1488. M. Berger. Janvier. — « L'ermite de Cirey n'oubliera jamais. » . . . C. et F.
 1489. La Noue. Le 28 janvier. — « Mon cher Mahomet, mon cher Thra-
 séas. » B.
 1490. M. de Champflour père. Cirey, ce 3 février 1742. — « La lettre
 que vous m'avez fait l'honneur. » B.
 1491. M. de Champflour fils. A Cirey en Champagne, ce 3 février. — « Je
 suis bien sensible à votre souvenir. » B.
 1492. *De Frédéric*. 3 février. — « Le démon qui m'a promené. » Pr.
 1493. M. de Mairan. (Paris), février. — « Je comptais avoir l'honneur de
 vous rendre. » C. et F.
 1494. Le comte d'Argental. Mars 1742. — « M^{me} du Châtelet n'a point été
 à Versailles. » C. et F.
 1495. M. de La Roque. Mars. — « Permettez que je m'adresse à vous. » . . . B.
 1496. Le comte d'Argental. Paris, mars. — « Les saints anges sont ado-
 rables. » B.
 1497. Cideville. Ce samedi. — « Je mène une vie désordonnée. » B.
 1498. *De Frédéric*. 23 mars. — « Je crains de vous écrire. » Pr.
 1499. Frédéric II, roi de Prusse. Avril 1742. — « Pendant que j'étais
 malade. » B.
 1500. *De Frédéric*. 12 avril. — « C'est ici que l'on voit tous les saints
 ennichés. » Pr.
 1501. M. de Chenevières. Paris, le 12 mai 1742. — « Adieu la cour. » . . . C. et F.
 1502. M. de Chenevières. Paris. — « Je vous fais les plus tristes remer-
 ciements. » C. et F.
 1503. La Noue. Fontainebleau, ce lundi... mai. — « Je comptais avoir un
 plaisir plus flatteur. » B.
 1504. Frédéric II, roi de Prusse. A Paris, le 15 mai. — « Quand vous
 aviez un père. » B.
 1505. Frédéric II, roi de Prusse. A Paris, ce 26 mai. — « Le Salomon du
 Nord en est donc l'Alexandre. » B.

1506. Cideville. De Versailles, juin 1742. — « Mon très-aimable ami, je m'intéresse plus. » B.
1507. *De Frédéric*. 18 juin. — « Les palmes de la paix. » PR.
1508. *De Frédéric*. 20 juin. — « Enfin ce Borcke est revenu. » PR.
1509. Frédéric II, roi de Prusse. Juin. — « Sire, me voilà dans Paris. » B.
1510. *De Jors*. 30 juin 1742. — « J'ai reçu les trois cents livres. » B.
1511. L'abbé du Resnel. Ce mercredi... — « Je suis encore obligé de prendre. » C. et F.
1512. Thieriot. — « Voici la lettre en questiou. » B. et F.
1513. A messieurs ***. — « On publia, il y a deux ans. » B.
1514. M. Falkener. Juillet 1742. — « If I have forgot the scraps. » C. et F.
1515. M. *** — « Nous avons une affaire à la cour. » C. et F. (Suppl.)
1516. Frédéric II, roi de Prusse. Juillet. — « J'ai reçu des vers, et de très-jolis vers. » B.
1517. La comtesse de Mailly. 13 juillet. — « J'ai appris avec la plus vive douleur. » B.
1518. Frédéric II, roi de Prusse. Juillet. — « O le plus extraordinaire de tous les hommes ! » B.
1519. *De Frédéric*. 25 juillet. — « Je vous paye à la façon des grands seigneurs. » PR.
1520. *De Frédéric*. 7 août 1742. — « Vous me dites poétiquement. » PR.
1521. M. de Marville, lieutenant général de police. Paris, le 14 août. — « J'ai exécuté l'arrêt. » B.
1522. Le cardinal de Fleury. A Paris, ce 22 août. — « En partant pour Bruxelles. » B.
1523. Le comte d'Argental. A Paris, le 22 août, en partant. — « Tandis que vous êtes à Lyon. » B.
1524. M^{me} de Champonin. De Reims. — « On a retenu la vivacité. » B.
1525. *De Frédéric*. 26 août. — « De la source où la Faculté. » PR.
1526. Frédéric II, roi de Prusse. Le 29 août. — « Après votre belle campagne. » B.
1527. Cideville. A Bruxelles, le 1^{er} septembre 1742. — « Allah, illah, allah. » B.
1528. *De Frédéric*. 1^{er} septembre. — « *Federicus Virgilio*, salut. » PR.
1529. M. César de Missy. A Bruxelles, ce 1^{er} septembre 1742. — « Je trouve à mon retour à Bruxelles. » C. et F. (Suppl.)
1530. M^{me} de Solar. A Bruxelles, le 2 septembre. — « Ce fut le 23 du dernier mois. » B.
1531. *De Frédéric*. 2 septembre. — « Je ne sais rien de mieux après vous-même. » PR.
1532. Le cardinal de Fleury. Le 10 septembre. — « Je commence par envoyer à Votre Éminence. » B.
1533. Le marquis d'Argenson. A Bruxelles, le 10 septembre. — « Je vous en fais mon compliment. » B.
1534. Le cardinal de Fleury. A Bruxelles, le 24 septembre. — « Je regarde les lettres de Votre Éminence. » B.

1535. Le comte d'Argental. A Bruxelles, 24 septembre. — Mon cher ange de lumière a donc vu. » C. et F.
1536. Frédéric II, roi de Prusse. A Bruxelles, 2 octobre 1742. — « Vous laissez reposer la foudre et les trompettes. » B.
1537. Thieriot. A Bruxelles, le 9 octobre. — « J'ai reçu votre lettre du 2 octobre. » B.
1538. *De Frédéric*. 13 octobre. — « J'étais justement occupé. » Pa.
1539. L'abbé Aunillon. Octobre. — « Allah ! illah ! allah ! » B.
1540. M. César de Missy. A Bruxelles, 20 octobre. — « J'ai fait un petit voyage. » C. et F. (Suppl.)
1541. Le cardinal de Fleury. Bruxelles, le 20 octobre. — « Malgré la honte où l'on doit être. » B.
1542. M. de Marville, lieutenant général de police. Bruxelles, le 30 octobre. — « M. le cardinal de Fleury m'a fait l'honneur. » B.
1543. Thieriot. Bruxelles, le 3 novembre 1742. — « Je vous avoue que je suis aussi fâché. » B.
1544. Frédéric II, roi de Prusse. A Bruxelles, novembre. — « Je suis bien heureux que le plus sage des rois. » B.
1545. M. César de Missy. Ce 7 novembre, à Bruxelles. — « Je reçois votre lettre non datée. » C. et F. (Suppl.)
1546. M. César de Missy. A Bruxelles, ce 10 novembre. — « J'envoie la seconde cargaison. » C. et F. (Suppl.)
1547. *De Frédéric*. 18 novembre. — « J'ai vu ce monument durable. Pa.
1548. D'Arnaud. A Bruxelles, 20 novembre. — « Mon cher enfant en Apollon, vous vous avisez donc. » B.
1549. M. César de Missy. Ce samedi 24. — « Voilà l'ode d'un citoyen. » C. et F. (Suppl.)
1550. Le comte d'Argental. A Bruxelles, novembre. — « Votre gardiennerie m'a donc inspiré. » B.
1551. M. César de Missy. 3 décembre 1742. — « Je suis bien surpris de n'entendre point. » C. et F. (Suppl.)
1552. *De Frédéric*. 5 décembre. — « Au lieu de votre *Pucelle* et de votre belle Histoire. » Pa.
1553. Le marquis d'Argenson. 11 décembre. — « Le pauvre malade vous renvoie. » C. et F.
1554. M. César de Missy. A Paris, 12 décembre. — « Je n'ai reçu votre lettre du 18 novembre. » C. et F. (Suppl.)
1555. Frédéric II, roi de Prusse. Paris, décembre. — « Sire, j'ai reçu votre lettre aimable. » B.

1743

1556. M. César de Missy. 4 janvier 1743. — « Je m'en rapporte bien à vous. » C. et F. (Suppl.)
1557. Moncrif. 1^{er} février 1743. — « J'ai été enchanté de vous retrouver. » B.
1558. *De Frédéric*. 22 février. — « Nous avons dit hier de vous. » Pa.

1559. *De Bonneval*. Paris, 27 février. — « J'ai été chez vous hier matin. » B.
1560. Le comte d'Argental. Mars 1743. — « Vous avez bien raison, ange tutélaire. » B.
1561. M. ***, de l'Académie française. — « J'ai l'honneur de vous envoyer. » B.
1562. M. Boyer, ancien évêque de Mirepoix. Mars. — « Il y a longtemps que je suis persécuté. » B.
1563. Le comte d'Argental. — « Mon adorable ami, vous n'aurez pas. » B.
1564. Le comte d'Argental. A Versailles, vendredi, mars. — « Voici, mon très-cher ange, un fait comique. » B.
1565. Cideville. A Paris, ce 23 mars. — « Tâchons donc de nous rassembler. » B.
1566. A 27 mars. — Serai-je un impudent...? » B. et F.
1567. Le comte d'Argental. Mars. — « Quand les autres en ont gros. » B.
1568. Moncrif. — « J'ai été à Versailles. » C. et F.
1569. M. d'Aiguebierre. A Paris, le 4 avril 1743. — « J'ai été bien malade. » B.
1570. *De Vauvenargues*. 4 avril 1743. — « Il y a longtemps, monsieur. » G.
1571. *De Frédéric*. 6 avril. — « Vous me comblez de biens. » Pa.
1572. Vauvenargues. Paris, 15 avril 1743. — « J'eus l'honneur de dire hier. » B.
1573. Le comte d'Argental. A Passy, ce 16. — « Anges parisiens, vous saurez que nous sommes. » C. et F.
1574. *De Vauvenargues*. 22 avril 1743. — « Je suis au désespoir que vous me forciez. » G.
1575. Cideville. Ce mercredi, 8 mai 1743. — « Mon aimable ami, dont l'amitié. » B.
1576. Cideville. Ce jeudi, 16 mai. — « Mon cher ami, qui me faites plus d'honneur. » B.
1577. Vauvenargues. A Paris, le 17 mai 1743. — « J'ai tardé longtemps à vous remercier. » B.
1578. *De Frédéric*. 21 mai. — « Depuis quand, dites-moi, Voltaire...? » Pa.
1579. Frédéric II, roi de Prusse. Juin 1743. — « Grand roi, j'aime fort les héros. » B.
1580. Le comte d'Argental, ministre de la guerre. Samedi 8 juin. — « Je me flatte, monseigneur, que je partirai. » B.
1581. Thieriot. A Paris, le 11 juin. — « La persécution et le ridicule. » B.
1582. Pont-de-Veyle. Juin. — « Il est bien dur de partir. » B.
1583. *De Frédéric*. 15 juin. — « Quand votre ami, tranquille philosophe. » Pa.
1584. *De Frédéric*. 25 juin. — « Oui, votre mérite proscrit. » Pa.
1585. Cideville. A la Haye, ce 27 juin. — « Il n'arrive que trop souvent. » B.
1586. Frédéric II, roi de Prusse. La Haye, le 28 juin. — « Sous vos magnifiques lambris. » B.
1587. *De Frédéric*. 3 juillet 1743. — « Je vous envoie le passe-port. » Pa.
1588. M^{lle} Dumesnil. A la Haye, 4 juillet. — « La divinité qui a eu les hommages. » B.
1589. Le comte d'Argental. A la Haye, le 5 juillet. — « Eh bien, nos adorables anges. » B.

1590. Le comte d'Argenson, ministre de la guerre. La Haye, 5 juillet. — « Dans ce fracas de dispositions. » B.
1591. Frédéric II, roi de Prusse. La Haye, dans votre vaste et ruiné palais, 13 juillet. — « Mon roi, je n'ai pas l'honneur. » B.
1592. Le comte d'Argenson. A la Haye, ce 15 juillet. — « Serait-ce vous faire mal ma cour. » B.
1593. Le comte d'Argenson. La Haye, ce 18 juillet. — « Voici la seconde partie de l'état secret. » B.
1594. Le comte d'Argenson. La Haye, 23 juillet. — « Le même homme qui vous est tendrement attaché. » B.
1595. M. Amelot, ministre des affaires étrangères. La Haye, 2 août 1743. — « Je dépêchai, le 21 du mois passé. » B.
1596. M. Amelot. Ce 3 août. — « Hier, après le départ de ma lettre. » B.
1597. Le marquis d'Argenson. A la Haye, le 8 août. — « Soyez chancelier de France. » B.
1598. Le comte d'Argental. A la Haye. — « Il y a tant de gens, et de gens en place. » B.
1599. Le duc de Richelieu. A la Haye, 8 août. — « J'ai reçu la lettre dont vous m'avez honoré. » B.
1600. M. Amelot. La Haye, 16 août. — « J'ai reçu les ordres et les sages instructions. » B.
1601. Thieriot. A la Haye, ce 16 août. — « Je mène ici une vie délicieuse. » B.
1602. M. Amelot. A la Haye, ce 17 août. — « Heureusement le courrier n'est pas encore parti. » B.
1603. *De Frédéric.* 20 août. — « Je ne suis arrivé ici que depuis deux jours. » Pr.
1604. Le comte d'Argental. Sur l'eau, près d'Utrecht, ce 23 août. — « La Haye en Touraine est donc une ville. » B.
1605. *De Frédéric.* 24 août. — « Ce sera donc à Berlin. » Pr.
1606. L'abbé de Valori. Berlin, le 31 août. — « Je viens de me vanter à monsieur votre frère. » B.
1607. M. Amelot, ministre des affaires étrangères. A Charlottenbourg, ce 3 septembre 1743. — « Aujourd'hui, après un dîner plein de gaieté. » B.
1608. Le marquis de Valori. Du 7 septembre, ce mardi au soir. — « Je me prive... » B.
1609. *De Frédéric.* 7 septembre. — « Vous me dites tant de bien de la France. » Pr.
1610. Frédéric II, roi de Prusse. Septembre 1743. — « Votre Majesté aurait-elle assez de bonté... ? » B. et Pr.
1611. *De Frédéric.* 8 septembre. — « Je n'ose parler à un fils d'Apollon. » Pr.
1612. M. Amelot. A Baireuth, ce 13 septembre. — « Le roi m'a dit que, par les mémoires. » B. et F.
1613. M. Amelot. Ce 3 octobre 1743. — « En revenant de la Franconie. » B.
1614. Le comte de Podewils. Le 3 octobre. — « Lorsque d'un feu charmant. » B.

1615. M. Amelot. Le 5 octobre. — « Ce que vous mande M. de Valori. »	B.
1616. <i>De Frédéric</i> . 7 octobre. — « La France a passé jusqu'à présent. »	Pr.
1617. M. Amelot. A Berlin, le 8 octobre. — « Dans le dernier entretien particulier. »	B.
1618. Thieriot. A Berlin, le 8 octobre. — « J'ai reçu vos deux lettres. »	B.
1619. Frédéric II, roi de Prusse. 1743. — « C'est vous qui savez captiver. »	B.
1620. Le baron de Keyserlingk. Dans un f.... village près de Brunswick, ce 14 octobre au matin. — « Que je me console un peu avec vous. »	B.
1621. Maupertuis. A Brunswick, 16 octobre. — « J'ai reçu dans mes courses. »	B.
1622. M. Uriot. A Brunswick, ce 16 octobre. — « J'ai été bien mortifié. »	B.
1623. <i>De la princesse Ulrique</i> . Octobre 1743. — « C'est pour vous faire part, monsieur. »	B.
1624. M. Amelot. Le 27 octobre. — « En arrivant à la Haye, je commence. »	B.
1625. <i>De Frédéric</i> . Octobre 1743. — « J'ai bien cru que vous seriez content. »	Pr.
1626. Frédéric II, roi de Prusse. La Haye, 28 octobre. — « Vous voyagez toujours comme un aigle. »	B.
1627. <i>De la princesse Ulrique</i> . 29 octobre. — « C'est avec un vrai plaisir. »	B.
1628. M ^{me} de Champbonin. — « Mon corps a voyagé. »	B.
1629. Frédéric II, roi de Prusse. A Lille, 16 novembre 1743. — « Est-il vrai que, dans votre cour. »	B.
1630. L'abbé de Valori. Paris, ce 28 novembre. — « Pourquoi à Étampes, monsieur ? »	B.
1631. <i>De Frédéric</i> . 4 décembre 1743. — « La peau de ce guerrier fameux. »	Pr.
1632. La princesse Ulrique de Prusse. A Paris, ce 22 décembre. — « Ce n'est donc pas assez d'avoir perdu. »	Adv.

1744

1633. M. de La Martinière. Ce 3 janvier 1744. — « J'ai attendu le temps des étrennes. »	B.
1634. Frédéric II, roi de Prusse. A Paris, 7 janvier. — « Je reçois à la fois de quoi faire tourner. »	B.
1635. La reine de Prusse (mère de Frédéric). A Paris, 7 janvier. — « J'écris en vers au roi. »	Adv.
1636. Le comte d'Argental. Bruxelles, le 2 février 1744. — « Il me prend envie de mander des nouvelles. »	B.
1637. Vauvenargues. Le dimanche 11 février. — « Tout ce que vous aimerez. »	B.
1638. L'abbé de Valori. Paris, 15 février. — « Il n'y a qu'une violente maladie. »	B.
1639. M. Pallu, intendant à Lyon. Le 20 février. — « Béni soit l'Ancien Testament. »	B.

1640. M. Nordberg. — « Souffrez qu'ayant entrepris. » B.
1641. *De d'Alembert*. 1^{er} mars 1744. — « Serez-vous donc toujours l'adulateur du vice. » *OEuv. de d'Al.*
1642. Vauvenargues. Jeudi, 4 avril 1744. — « Aimable créature, beau génie. » B.
1643. *De Frédéric*. 7 avril 1744. — « Du faite de votre empyrée. » Pr.
1644. Le marquis d'Argenson. A Cirey, ce 15 avril. — « *Vanitas vanitatum et metaphysica vanitas.* » B.
1645. Le duc de Richelieu. Ce 24 avril. — « Colletet envoie encore ce brimborion. » B.
1646. Le comte d'Argental. A Cirey en Félicité, ce 28 avril. — « Je vous envoie, mes anges tutélaires, un énorme paquet. » B.
1647. La princesse Ulrique de Prusse. Cirey, 1^{er} mai 1744. — « Le prélat de Lubeck sur le trône élevé. » Adv.
1648. Vauvenargues. Ce lundi 7 mai 1744. — « En vous remerciant. Mais vous êtes trop sensible. » B.
1649. Cideville. A Cirey, le 8 mai. — « Vous m'avez envoyé le plus joli journal. » B.
1650. Thieriot. A Cirey, le 8 mai. — « Je bénis Dieu et le roi de Prusse. » B.
1651. L'abbé d'Olivet. A Cirey, le 8 mai. — « Si Marc Tulle avait écrit en français. » B.
1652. L'abbé de Valori. Cirey, le 8 mai. — « Je vois qu'il faut s'adresser à des rois. » B.
1653. *De Mannory*. Ce 10 de mai 1744. — « Il y a longtemps, monsieur, que vous n'avez entendu. » B.
1654. Le duc de Richelieu. A Cirey, ce 28 mai. — « Vous, qui valez mieux mille fois. » B.
1655. Thieriot. A Cirey, le 30 mai. — « Je vous suis très-obligé de la sensibilité. » B.
1656. Le président Hénault. A Cirey, 1^{er} juin 1744. — « Les gens de bonne compagnie, et ceux qui prétendent. » B.
1657. Jacob Vernet. A Cirey, 1^{er} juin. — « Un des grands avantages de la littérature. » B.
1658. Le comte d'Argental. A Cirey, le 5 juin. — « Vous m'avez écrit, adorable ange. » B.
1659. Le duc de Richelieu. Cirey, ce 5 juin. — « Vous êtes un grand critique. » B.
1660. Le comte d'Argenson, ministre de la guerre. A Cirey, 6 juin. — « Comment diable M. le duc de Foix. » B.
1661. Le duc de Richelieu. A Cirey, ce 8 juin. — « Je crains bien qu'en cherchant. » B.
1662. Thieriot. A Cirey, le 11 juin. — « Souvenez-vous que j'avais dit. » B.
1663. Le duc de Richelieu. Cirey, 18 juin. — « J'ai reçu les opinions de mes juges. » B.
1664. Martin Kahle. — « Monsieur le doyen, je suis bien aise d'appréhender. » B.

1665. Le comte d'Argental. A Cirey, le 11 juillet 1744. — « Le convalescent fait partir aujourd'hui. » B.
1666. M. Clément, receveur des tailles à Dreux. Cirey, 11 juillet. — « J'ai reçu à la campagne. » B.
1667. Le comte d'Argental. A Cirey, le 23 juillet. — « J'avais déjà fait le divertissement. » E.
1668. Le marquis d'Argenson. A Cirey, 8 ou 9 d'août 1744. Dieu merci, je ne sais pas comme je vis. — « A propos, je suis un infâme paresseux. » E.
1669. Le comte d'Argental. Le 9 août. — « Adorable ami, je reçois votre lettre. » B.
1670. Le comte d'Argental. A Cirey, août. — « Eh bien, mes chers anges, tandis que vous y êtes. » E.
1671. Le comte d'Argental. A Cirey, le 25 août. — « Deux nouveaux divertissements. » B.
1672. Le comte d'Argental. A Cirey, août. — « Je vous supplie, mes saints anges, de considérer. » B.
1673. Le président Hénault. A Cirey, le 1^{er} septembre 1744. — « O déesse de la santé ! » B.
1674. Le comte d'Argental. Septembre. — « Voilà ma petite drôlerie. » B.
1675. Le comte d'Argental. A Champs, septembre 1744. — « Je partis pour Champs. » B.
1676. Le président Hénault. A Champs, ce 14 septembre. — « Le roi, pour chasser son ennui. » B.
1677. La comtesse d'Argental. A Champs, le 18 septembre. — « Vraiment, votre idée est très-bonne. » B.
1678. M. Berger. A Paris, le 7 octobre 1744. — « J'ai bien peur de perdre l'imagination. » B.
1679. Le président Hénault. — « D'un pinceau ferme et facile. » B.
1680. M. Amelot. Ce lundi, 16 novembre 1744. — « Le Prussien est entièrement dans vos intérêts. » B. et F.
1681. Le marquis d'Argenson, ministre des affaires étrangères. 29 novembre. — « De quoi diable m'avisai-je. » B.
1682. Néricault Destouches. Le 3 décembre 1744. — « J'ai toujours été au rang de vos amis. » B.
1683. Le marquis d'Argenson, ministre. Ce 7 décembre. — M. de Schmettau vient de me montrer. » B.
1684. *De Mannory*. Ce jeudi matin. — « Vous m'avez permis de vous importuner. » B.
1685. Le comte d'Argental. Ce jeudi. — « L'un et l'autre de mes anges, je vous prie. » B.
1686. Le marquis d'Argenson, ministre des affaires étrangères. Samedi au soir, 18 ou 19 décembre. — « J'ai l'honneur de vous renvoyer. » B.
1687. Le marquis d'Argenson. 26 décembre. — « Vous avez trop de bonté pour ce pauvre avocat. » B.
1688. Vauvenargues. — « L'état où vous m'apprenez. » B.

1745

1689. Le marquis d'Argenson. Le jour de la Circoncision 1745. — « Monsieur Bon, premier président. » B.
1690. Thieriot. — « Je vous renvoie la prose de M. le maréchal de Schmettau. » C. et F.
1691. La Condamine. Versailles, le 7 janvier. — « Votre style n'est point d'un homme. » B.
1692. Vauvenargues. Versailles, 7 janvier. — « Le dernier ouvrage que vous avez bien voulu. » B.
1693. All' eminentissimo e reverendissimo signore colendissimo Passionei. Versailles, 9 janvier. — « Lo scolare dell' Eminenza Vostra. » B. et F. (Suppl. 1865.)
1694. Le comte d'Argental. Paris, ce lundi. « Voici un prologue, voici. » B.
1695. *De Vauvenargues*. 21 janvier. — « J'ai reçu avec la plus grande confiance. » G.
1696. *De Vauvenargues*. 27 janvier. — « Je n'aurais pas été longtemps fâché. » G.
1697. Cideville. A Versailles, le 31 janvier. — « Je suis un barbare qui n'écris point. » B.
1698. Thieriot. Versailles, 1745. — « Je suis à Versailles en retraite. » C. et F.
1699. Le marquis d'Argenson. Le 8 février 1745. — « Je vous renvoie le manuscrit. » B.
1700. Cideville. — « Si ma faible machine. » B.
1701. Le comte d'Argental. Versailles, 25 février. — « La cour de France ressemble. » B.
1702. Thieriot. Versailles, ce 27 février. — « Je n'ai ici ni mains ni pieds. » C. et F.
1703. Le comte d'Argental. — « Mon cher ange gardien, vous ne réussissez. » B.
1704. *De Vauvenargues*. — « Je vous accable, monsieur, de mes lettres. » G.
1705. Cideville. A Versailles, le 7 mars 1745. — « Je compte vous apporter. » B.
1706. La Condamine. Versailles, mars. — « Mon très-ambulant philosophe, j'ai obéi. » B.
1707. Moncrif. A Versailles, mars. — « Avec ces grâces infinies. » B. et F. (Sup. 1865.)
1708. Le marquis d'Argenson. 20 mars. — « Vous n'êtes jaloux que de faire du bien. » C. et F.
1709. Vauvenargues. A Versailles, ce 3 avril 1745. — « Vous pourriez me dire comme Horace. » B.
1710. Le marquis d'Argenson. — « Que Dieu récompense la reine. » B.
1711. Cideville. A Paris, ce 10 avril 1745. — « Vos vers, mon charmant ami, me paraissent. » B.
1712. Cideville. Ce 12 avril. — « Je suis si vain. » B.
1713. Le marquis d'Argenson. 16 avril. — « Je cours à Châlons. » B.
1714. Duclos. Avril. — « J'en ai déjà lu. » B.
1715. Le marquis d'Argenson. Paris, 29 avril — « Je tremble que nos tristes aventures. » B.

1716. *De Vauvenargues*. 30 avril 1745. — « Je ne vous dirai pas, monsieur, *sic raro scribis*. » G.
1717. Le marquis de Valori. Paris, 1^{er} mai 1745. — « Vous achevez mon bonheur. » B.
1718. La princesse Ulrique. A Paris, ce 2 mai. — « J'ai eu la consolation de voir ici. » Adv.
1719. L'abbé de Valori. Paris, le 3 mai. — « Les faveurs des rois et des papes. » B.
1720. Le marquis d'Argenson. A Paris, ce 3 mai. — « Eh bien, il faudra donc vous laisser partir. » B.
1721. Le comte d'Alion. — « Je vous supplie de présenter. » C. et F.
1722. Néricault Destouches. Paris, ce 8 mai. — « J'ai été à Châlons. » . . . C. et F.
1723. Cideville. Paris, ce 12 mai. — « Je suis réduit à la prose. » B.
1724. Le marquis d'Argenson. 13 mai. — « Ah ! le bel emploi pour votre historien ! » B.
1725. *Du marquis d'Argenson*. — « Monsieur l'historien, vous aurez dû apprendre. » B.
1726. La marquise de Pompadour. — « Quand César, ce héros charmant. » B.
1727. Le marquis d'Argenson. Le 20 de mai. — « Vous m'avez écrit une lettre. » B.
1728. Le marquis d'Argenson. Ce 26 mai. — « Tenez, monseigneur, je n'en peux plus. » B.
1729. Le marquis d'Argenson. A Paris, le 29 mai. — « Malgré l'envie, ceci a du débit. » B.
1730. Cideville. 30 mai. — « Vos vers sont charmants. » B.
1731. Le marquis d'Argenson. 30 mai. — « Au milieu des énormes paquets. » B.
1732. Cideville. A Paris, ce 31 mai. — « Le comte de Saxe m'a remercié. » B.
1733. Cideville. Jeudi, après minuit, 3 juin 1745. — « J'apprends, en arrivant, que votre amitié. » B.
1734. Le comte Algarotti. Parigi, 4 giugno. — « Mi lusingava, caro mio. » B.
1735. M. de Crouzas. Paris, 6 juin. — « Prenez-vous-en à la bataille de Fontenoy. » B. et F.
1736. Cideville. Mercredi matin, 9 juin. — « Après avoir travaillé toute la nuit. » B.
1737. Le président Hénault. Ce 13, 14 et 15 juin. — « Rival heureux de Salluste et d'Horace. » B.
1738. Le comte de Tressan. Le 15 juin. — « Vous avez vaincu. » B.
1739. Moncrif. A Paris, le 16 juin. — « Je n'avais, mon cher sylphe. » . . . B.
1740. Le comte de Tressan. Le 17 juin. — « Je n'ose vous supplier. » . . . B.
1741. Le duc de Richelieu. Le 20 juin. — « Voici un petit morceau. » . . . B.
1742. Moncrif. A Champs, le 22 juin. — « Je sens, mon très-aimable Zélindor. » B.
1743. Cideville. A Champs, ce 25 juin. — « Mon charmant ami, celui des Muses. » B.
1744. Le marquis d'Argenson. A Champs, le 25 juin. — « Je suis, comme l'Arétin. » B.

1743. Le comte Algarotti. Parigi, 27 giugno. — « Signor mio illustrissimo e principe colendissimo. » B.
1746. Le marquis d'Argenson. 28 juin. — « On prétend que vous don-
nerez. » C. et F.
1747. Le marquis d'Argenson. A Champs, 4 juillet 1745. — « Vous allez
donc faire le siège. » C. et F.
1748. La marquise de Pompadour. — « Sincère et tendre Pompadour. » B.
1749. *De la princesse Ulrique*. — « Je m'étais réservé le plaisir. » B.
1750. Maupertuis. Paris, samedi 31 juillet. — « On dit que vous partez
ce soir. » B.
1751. Le marquis d'Argenson. Le 10 août 1745. — « Je viens de recevoir
le portrait. » B.
1752. Benott XIV. Parigi, 17 agosto. — « Beatissimo Padre, ho ricevuto. » B.
1753. M^{sr} Leprotti, archidiacre pontifical. Parigi, 17 agosto. — « Mi pare
che un poema nel quale. » *Cour. d'It.*
1754. Cardinal Passionei. Parigi, 17 agosto. — « Eminenza, mi sono
lusingato. » F. Tr.
1755. Le marquis d'Argenson. Le 17 août. — « J'ai envie de ne point
jour. » B.
1756. Le cardinal Querini. Parigi, 17 agosto. — « La perfetta conoscenza. » B.
1757. Le marquis d'Argenson. A Étioilles, le 19 août. — « Je ne crains
pas, monseigneur, malgré votre belle modestie. » B.
1758. M^{sr} G. Cerati. Parigi, 20 agosto. — « Signore illustrissimo e pa-
drouc. » B.
1759. Le président Hénault. Août. — « Vous devez avoir reçu. » B.
1760. L'abbé de Voisenon. — « Vous êtes dans le beau pays. » B.
1761. Le marquis d'Argenson. Le 28 septembre 1745. — « Je reçois, mon-
seigneur, votre lettre. » B.
1762. Richelieu. — « Le malingre Voltaire ne put hier. » C. et F.
1763. Le marquis d'Argenson. Du 29. — « Voici ce que je viens de jeter. » B.
1764. M. Falkener, secrétaire du duc de Cumberland. Paris, ce 1^{er} oc-
tobre 1745. — « Sir, you bear a name that I love. » C. et F.
1765. Le comte d'Argental. A Fontainebleau, ce 5 octobre. — « Vraiment
les grâces célestes. » B.
1766. Cideville. Le 6 octobre. — « Lorsque tu fais un si riche tableau. » B.
1767. Le cardinal Passionei. Fontainebleau, 12 octobre. — « J'ai reçu
une lettre en français. » *Am. d'aut.*
1768. Le marquis d'Argenson. A Paris, ce 20 octobre. — « Il n'y a pas de
soin que je ne prenne. » B.
Billet ajouté : « Voici, monseigneur, ce qui m'a passé par la tête. »
1769. Moncrif. — « Le petit billet de mon cher sylphe. » C. et F.
1770. Le marquis d'Argenson. A Champs, ce 23 octobre. — « Vraiment,
ce que je vous ai proposé. » B.
1771. Falkener. Paris, 23 octobre. — « My dear and honorable friend,
how could. » C. et F.
1772. Richelieu. Octobre. — « Je n'ai pas osé troubler mon héros. » C. et F.

1773. Le cardinal Querini. A Paris, ce 25 octobre. — « Il faudrait vous écrire dans plus d'une langue. » B.
1774. Le cardinal Querini. Parigi, 7 di novembre 1745. — Tutti li seguaci d'Ippocrate. » B.
1775. Marmontel. — « Venez, et venez sans inquiétude. » B.
1776. La Reynière. 17 novembre. — « Le très-obligé et très-malade Voltaire. » C. et F.
1777. De J.-J. Rousseau. 11 décembre 1745. — « Il a quinze ans que je travaille. » Conf.
1778. J.-J. Rousseau. Le 15 décembre. — « Vous réunissez deux talents. » B.
1779. La Reynière. Paris, rue Traversière, 17 décembre. — « Je suis dans un si triste état. » C. et F.
1780. Le comte d'Argental. A Versailles, décembre. — « Je vous envoie, mes adorables anges, une fête. » B.
1781. La comtesse d'Argental. 1745. — « Impossible, impossible. » . . . B. et F.

1746

1782. Cideville. Versailles, le 7 janvier 1746. — « J'ai entendu dire en effet. » B.
1783. Le marquis d'Argenson. Paris, 8 janvier. — « Je ne décide point entre Genève et Rome. » B.
1784. Le marquis d'Argenson. A Paris, le 14 janvier. — « Si le prince Édouard. » B.
1785. M. Bourgeois. A Paris, ce 20 janvier. — « Les maladies fréquentes qui m'accablent. » Rev. de l'Aunis.
1786. Le cardinal Querini. Parigi, 3 febbrajo 1746. — « Porgo a lei mi nuovo rendimento. » B.
1787. Le marquis d'Argenson. A Paris, le 17 février. — « Je vous fais mon compliment. » B.
1788. M. de Crouzas. Paris, 27 février. — « La lettre que vous m'avez fait l'honneur. » B. et F.
1789. La Condamine. Mars 1746. — « Mon cher philosophe ou juif errant. » B.
1790. La duchesse de Montenero. Versaglia. — « Perdoni l'Eccellenza Vostra, se le scrivo. » B.
1791. Vauvenargues. — « J'ai passé plusieurs fois chez vous. » B.
1792. Le cardinal Passionci. Marzo. — « Stento ad imparare la lingua italiana. » B.
1793. Le marquis d'Argenson. Mars. — « Je ne vous fais point ma cour. » B.
1794. Thieriot. Versailles, 18 mars. — « Je vous remercie des bavardages italiens. » P. in. 1820.
1795. M. et M^{me} d'Argental. — « Voltaire sait d'hier la mort du président Bouhier. » B.
1796. Le comte de Tressan. Le .. mars. — « Je vous ai toujours cru ou parti. » B.

1797. Au R. P. de La Tour, jésuite, principal du collège Louis-le-Grand. Paris, 1746. — « Ayant été élevé longtemps. » B.
1798. M. Amman, secrétaire de l'ambassade de Naples à Paris. Versailles, 26 mars. — « Tu vatem vates laudatus. » B.
1799. Moncrif. Mars. — « Mon cher sylphe, dont je n'ose encore. » B.
1800. Moncrif. — « Aimable sylphe, je sais toutes les faveurs. » C. et F.
1801. M^{sr} G. Cerati. Parigi, 6 aprile 1746. — « Vostra Signoria illustrissima è venuta. » B.
1802. Moncrif. Paris, 7 avril. — « J'ai reçu, mon très-sage et très-aimable ami. » C. et F.
1803. L'abbé Alary. Paris, 7 avril. — « Que dites-vous de ce poëte Roi. » C. et F.
1804. Le cardinal Querini. Parigi, 12 aprile. — « Mi è stato detto. » B.
1805. Le prince de Craon. — « Sia lecito ad un antico servitore. » C. et F.
1806. Le marquis d'Argenson. 15 avril. — « Je suis bien malade, mais vous me rendez la santé. » B.
1807. *Roi au lieutenant général de police.* 26 avril. — « Au retour de la campagne. » Desn.
1808. Moncrif. Avril. — « Mon céleste sylphe, mon ancien ami. » B.
1809. Vauvenargues. Avril. — « Je ne sais où trouver M. de Marmontel. » B.
1810. Mauvertuis. Paris, 1^{er} mai 1746. — « Mon illustre ami, je vous reconnais. » B.
1811. Vauvenargues. Mai. — « Quoi ! la maladie m'empêche. » B.
1812. Le cardinal Querini. Parigi, 8 maggio. — « Ho ricevuto il cumulo de' suoi favori. » B.
1813. Vauvenargues. Paris, lundi 9 mai. — « Nos amis peuvent continuer leurs feuilles. » B.
1814. Vauvenargues. Versailles, 13 mai. — « J'ai usé, mon très-aimable philosophe. » B.
1815. Vauvenargues. 14 mai. — « J'ai apporté à Paris. » B.
1816. A M. Bourgeois. — « Voici, monsieur, trois exemplaires. » *Rev. de l'Aunis.*
1817. *De Vauvenargues.* 15 mai. — « Je ne mérite aucune des louanges. » G.
1818. Le marquis d'Argenson. Paris, 16 mai. — « Voici, monseigneur, ma bavarderie académique. » B.
1819. La comtesse de Verteillac. Paris, 21 mai. — « Je n'ai entendu parler. » B.
1820. Vauvenargues. 22 mai. — « La plupart de vos pensées me paraissent dignes. » B.
1821. *De Vauvenargues.* 23 mai. — « Vous me soutenez, mon cher maître. » B.
1822. Vauvenargues. 23 mai. — « J'ai peur d'être né dans le temps. » B.
1823. La comtesse de Verteillac. Paris, 30 mai. — « Il est très-vrai, madame, que si mon goût. » B.
1824. Vauvenargues. Mai. — « Je vais lire vos portraits. » B.
1825. Cardinal Querini. 1 giugno 1746. — « Eminenza, sono strinto ora. » B.
1826. La comtesse de Verteillac. Paris, 3 juin. — « Vous jugez bien, madame, que si j'avais reçu. » B.
1827. M. *** , à l'occasion de la lettre de M. d'Argenson à M. Van Hoey, ambassadeur des Provinces-Unies. Juin. — « Le roi mon maître. » C. et F.

1828. Le marquis d'Argenson. Paris, 10 juin. — « Je vous ai envoyé ce matin. » C. et F.
1829. Le prince de Craon. Giugno. — « Un cittadino avanzato al titolo. » B.
1830. Agli Accademici della Crusca. Parigi, 12 giugno. — « Eccellentissimi signori, il favore. » B.
1831. Le chevalier Falkener. Paris, 13 juin. — « My dearest and most respected friend. » C. et F.
1832. M. Berger, directeur de l'Opéra. Du 13 juin. — « Il me serait bien peu séant. » B.
1833. Le marquis d'Argenson. Paris, jeudi 23 juin. — « Triomphez en tout. » C. et F.
1834. M. Fr. Muller. Versailles, 28 junii — « Si longo et gravi morbo. » B.
1835. M. Bourgeois. — « Puisque vous travaillez. » *Rev. de l'Aunis.*
1836. Al signor segretario dell' Accademia etrusca di Cortona. Versaglia, 3 luglio 1746. — « Mi pare che io sia aggregato. » B.
1837. Al signor Guadagni, segretario della Società botanica à Firenze. Versaglia, 3 luglio. — « Tra i grandi favori. » B.
1838. Maupertuis. A Versailles, le 3 juillet. — « Je compte que vous avez reçu d'Utrecht. » B.
1839. *De Louis de Travenol à l'abbé d'Olivet.* 6 juillet 1746. — « La part que vous prenez. » H. B.
1840. M. Bollioud Mermet. 12 juillet. — « Je vous remercie, monsieur, du livre. » B.
1841. Le marquis d'Argenson. 22 juillet. — « Eh bien, monseigneur, il faut marier. » C. et F.
1842. Le comte d'Argental. Août 1746. — « Que dites-vous de moi. » C. et F.
1843. Le comte Algarotti. 13 agosto. — « Si compiacerà, per questa volta. » B.
1844. Cideville. Paris, 19 août. — « Pardonnerez-vous à un homme. » B.
1845. Le comte de Tressan. A Paris, 21 août. — « Je dois passer dans votre esprit. » B.
1846. Frédéric II, roi de Prusse. Paris, 22 septembre 1746. — « Votre personne me sera toujours chère. » B.
1847. Le maréchal de Belle-Isle. Fontainebleau, 27 octobre 1746. — « Permettez, monseigneur, qu'un homme. » B.
1848. Cideville. A Fontainebleau, ce 9 novembre 1746. — « Je ne sais plus qui disait. » B.
1849. Le comte Algarotti. Parigi, 13 di novembre. — « Non ho voluto ringraziarla. » B.
1850. De La Place. Vis-à-vis la barrière des Sergents, à Paris, 26 novembre. — « On me renvoie de Versailles. » C. et F.
1851. D'Alembert. Le 13 décembre 1746. — « En vous remerciant, monsieur, de vos bontés. » B.
1852. M. Moreau, avocat du roi au Châtelet. Paris, ce 13 décembre 1746, rue Traversière. — « J'ai l'honneur de vous envoyer. » H. B.
1853. *De Frédéric.* 18 décembre. — « Le marquis de Paulmy sera reçu. » Pa.

1854. M. Moreau. — « Il s'en faut bien, monsieur, que je regarde. » . . . H. B.
Mémoire.
1855. Le duc de Richelieu. A Paris, le 24 décembre 1746. — « Très-magnifique ambassadeur. » B.

1747

1856. M. Moreau. 4 janvier 1747. — « Persistez dans votre noble résolution. » H. B.
1857. M. Moreau. Jeudi, 5 janvier. — « Permettez, monsieur, que j'aie l'honneur. » H. B.
1858. *De Mannory*. (9 janvier). — « Il y a plusieurs jours que j'ai reçu. » H. B.
1859. M. Moreau. (11 janvier). — « Souffrirez-vous que l'avocat Mannory. » H. B.
1860. Frédéric II, roi de Prusse. A Paris, ce 5 février 1747. — « Sire, eh bien, vous aurez *Sémiramis*. » B.
1861. *De Frédéric*. 22 février. — « Vous n'avez donc point fait. » . . . Pa.
1862. Frédéric II, roi de Prusse. Versailles, 9 mars 1747. — « Les fleuses des destinées. » B.
1863. M. Moreau. Ce mardi. — « Je n'ai point eu la sottise de répondre. » H. B.
1864. Thieriot. A Versailles, le 10 mars. — « Je vous renvoie vos livres italiens. » B.
1865. Le comte Algarotti. 2 avril 1747. — « Vous que le ciel en sa bonté. » B.
1866. *De Frédéric*. 24 avril. — « Vous rendez la Mort si galante. » . . . Pa.
1867. Le comte d'Argenson. A Paris, le 4 de la pleine lune. — « L'ange Jesrad a porté jusqu'à Memnon. » B.
1868. Le marquis d'Argenson. Paris, 12 juin 1747. — « L'éternel malade, l'éternel persécuté. » B.
1869. M. Walther. Paris, 15 juin. — « M. le comte Algarotti m'ayant mandé. » B.
1870. Le marquis des Issarts. Versailles, le 7 août 1747. — « La lettre aimable dont vous m'honorez. » B.
1871. Le comte d'Argental. — « Moi, être fâché contre vous. » B.
1872. M. Walther. Paris, 23 septembre 1747. — « Sur vos propositions, et à la prière. » B.
1873. M. Walther. Fontainebleau, 1747. — « Je reçois votre lettre avec les preuves. » C. et F.
1874. M. de Champflour fils. Sceaux, 20 novembre 1747. — « Je vous fais mon compliment. » B.
1875. M. M***, académicien d'Angers. Sceaux, 26 novembre. — « Je reçois avec une respectueuse reconnaissance. » C. et F.
1876. Moncrif. — « Mon aimable sylphe, vous auriez été content. » . . . C. et F.

1748

1877. Cideville. Le 2 janvier 1748. — « Les rois ne me sont rien. » . . . B.
1878. M. de Mairan. Versailles, 10 janvier. — « Je vous remercie bien tendrement. » B.

1879. Moncrif. — « Mon très-aimable Almanzor, j'ai été. » C. et F.
1880. Marmontel. Lunéville, à la cour, 13 février 1748. — « J'avais bien raison de vous dire. » B.
1881. Dom Calmet, abbé de Sénones. Lunéville, 13 février. — « Je préfère la retraite à la cour. » B.
1882. Le comte d'Argental. Lunéville, 14 février. — « Mes divins anges, me voici donc à Lunéville. » B.
1883. Le président Hénault. Lunéville, février. — « J'ai vu ce salon magnifique. » B.
1884. Marmontel. A Lunéville, 15 février. — « Je vous avais déjà écrit. » B.
1885. La comtesse d'Argental. Lunéville, 25 février. — « J'ai acquitté votre lettre de change. » B.
1886. M^{me} de Champbonin. De Lunéville. — « Le désir d'aller vous surprendre. » B.
1887. *De Stanislas*, roi de Pologne et duc de Lorraine. 17 mai 1748. — « J'ai cru, mon cher Voltaire, jusqu'à présent. » B.
1888. M^{me} de Truchis de Lagrange. A Paris, 7 juin 1748. — « Prologue : osons-nous retracer... ? » B.
1889. Le comte d'Argental. Le 10 juin. — « Je n'ai point écrit à mes anges. » B.
1890. M. Clément, receveur des tailles à Droux. A Versailles, le 11 juin. — « Vous m'avez toujours témoigné. » B.
1891. Au lieutenant général de police. 11 juin 1748. — « Il paraît depuis quelques jours. » L. LED.
1892. *Du lieutenant général de police*. (13 juin.) — « Il y a quelque temps. » L. LED.
1893. Au lieutenant général de police. — « Je pense que l'édition. » . . . L. LED. Mémoire.
1894. D'Arnaud. Juin. — « Je vous fais mon compliment. » B.
1895. Au lieutenant général de police. — « Monsieur, le premier président de Rouen. » L. LED.
1896. Le comte d'Argental. Le 27 juin. — « Je pars demain. » B.
1897. Au lieutenant général de police. — « Permettez qu'en partant pour Commercy. » L. LED.
1898. *Du lieutenant général de police*. — « J'ai reçu, monsieur, avec la lettre. » L. LED.
1899. Le comte d'Argenson. Commercy, 19 juillet 1748. — Voulez-vous bien permettre. » B.
1900. La Noue, à l'hôtel des comédiens du roi, faubourg Saint-Germain. Commercy, 27 juillet. — « J'eus l'honneur en partant de Paris. » B.
1901. Le comte d'Argental. A Commercy, le 2 août 1748. — « Plus de Cirey, mes chers anges. » B.
1902. L'abbé de Chauvelin. A Commercy, ce 12 août. — « Je ne sais comment va votre santé. » B.
1903. Le lieutenant général de police. — « Je vous prie de vouloir bien. » . . . L. LED.
1904. Le comte d'Argental. A Lunéville, 15 août. — Souffrirez-vous, mon ange gardien. » B.

1905. Le lieutenant général de police. 30 août. — « J'apprends, en arrivant à Paris. » L. LED.
1906. *Du lieutenant général de police.* — « J'ai été instruit. » L. LED.
1907. Au lieutenant général de police. Paris, 8 septembre 1748. — « Permettez qu'en partant pour Lunéville. » C. et F.
1908. Le comte d'Argental. A Châlons, ce 12 septembre. — « Je ne peux vous écrire de ma main. » B.
1909. *Le comte d'Argental au lieutenant général de police.* Paris, 27 septembre. — « Je me suis présenté hier. » L. LED.
1910. *Le lieutenant général de police au comte d'Argental.* Paris, 27 septembre. — « Au moment où j'ai ouvert ce matin votre lettre. » L. LED.
1911. M. de La Montagne. A Lunéville, ce 30 septembre. — « J'ai lu avec un très-grand plaisir. » H. B.
1912. La comtesse d'Argental. A la Malgrange, le 4 octobre 1748. — « J'ai senti, madame mon ange. » B.
1913. Le comte d'Argental. A la Malgrange, 4 octobre. — « Voici bien des points sur lesquels j'ai à vous remercier et à vous répondre. » . B.
1914. Marie Leckzinska. Le 10 octobre. — « Je me jette aux pieds. » . . B.
1915. Le comte d'Argental. Commercy, 10 octobre. — « Oui, respectable et divin ami. » B.
1916. Le comte d'Argental. Ce 11 octobre. — « Belles âmes, ces représentations si justes. » B.
1917. M. de La Montagne. A Lunéville, ce 18 octobre. — « Je crains bien, dans les fréquents voyages. » H. B.
1918. Le lieutenant général de police. Commercy, 20 octobre. — « J'apprends la protection que vous donnez. » L. LED.
1919. *Du lieutenant général de police.* Paris, 24 octobre. — « Je suis infiniment sensible. » L. LED.
1920. Le comte d'Argental. Octobre. — « M^{me} de Pompadour a plus fait. » B.
1921. Le comte d'Argental. A Lunéville, ce 23 octobre. — « Voici un gros paquet de Babylone. » B.
1922. Le lieutenant général de police. A Lunéville, ce 24 octobre. — « J'ai autant de confiance en vous. » L. LED.
1923. D'Arnaud (Baculard). A Lunéville, le 25 octobre. — « Votre lettre sans date me dit. » B.
1924. Le comte d'Argental. Lunéville, le 30 octobre. — « Je reçois la lettre de mon cher ange. » B.
1925. Le lieutenant général de police. — « J'ai l'honneur de vous faire hommage. » L. LED.
1926. Le chevalier Falkener. Lunéville, 5 novembre 1748. — « Dear sir, your letter has afforded. » C. et F.
1927. Le comte d'Argental. Le 10 novembre. — « Mais mes anges sont donc au diable? » B.
1928. M. Walther. 19 novembre. — « J'ai vu une lettre que vous écrivez. » B.
1929. D'Arnaud (Baculard). A Lunéville, le 28 novembre. — « Comment! vous savez à qui l'on a donné. » B.

1930. *De Frédéric*. 29 novembre. — « En vain veux-je vous arrêter. » . . . PR.
1931. Le comte d'Argental. Le 1^{er} décembre 1748. — « Divins anges, je serai sous vos ailes à Noël. » . . . C. et F.
1932. Marmontel. A Lunéville, le 15 décembre. — « Voici ce qui m'est arrivé. » . . . B.
1933. Le comte d'Argental. 16 décembre. — « Enfin je ris aux anges. » . . . B.
1934. Cideville. A Loisei, près de Bar, 24 décembre. — « Je ne suis plus qu'un prosateur bien mince. » . . . B.
1935. Le comte d'Argental. Cirey, 24 décembre. — « De Lunéville me voilà à Cirey. » . . . C. et F.
1936. Le comte d'Argental. 31 décembre. — « Je ne suis point étonné de la chute. » . . . B.

1749

1937. Le président Hénault, à table avec les Grâces. Cirey, 3 janvier 1749. — « Vous qui de la chronologie. » . . . B.
1938. Le cardinal Querini. A Cirey, le 3 janvier. — « Le porgo il mio riconosciamiento. » . . . C. et F.
1939. D'Arnaud (Baculard). A Cirey, janvier. — « Je vous ai aimé. » . . . C. et F.
1940. *De Stanislas*, roi de Pologne. 9 janvier. — « Peut-on s'attendre. » . . . B.
1941. Frédéric II, roi de Prusse. Cirey, janvier. — « Le jeune d'Arnaud, qui par ses mœurs. » . . . B.
1942. *De Stanislas*, roi de Pologne. 19 janvier. — « J'ai reçu votre lettre. » . . . B.
1943. Le comte d'Argental. A Cirey, le 21 janvier. — « O anges, j'aimerais mieux me jeter. » . . . B.
1944. Le président Hénault. — « Je vous avais déjà mandé. » . . . B.
1945. D'Arnaud (Baculard). A Cirey, janvier. — « La malédiction, mon cher enfant. » . . . C. et F.
1946. Frédéric II, roi de Prusse. Cirey, 26 janvier. — « Je reçois enfin le paquet. » . . . B.
1947. Darget. A Cirey, ce 26 janvier 1749. — « M. d'Arnaud a dû vous mander. » . . . B.
1948. *De Stanislas*, roi de Pologne. 31 janvier. — « Je vous suis redevable. » . . . B.
1949. M. Berryer. Paris, 4 février 1749. — « Étant arrivé malade. » . . . C. et F.
1950. *De Stanislas*, roi de Pologne. 5 février. — « Ce n'est pas Memnon qui m'ennuie. » . . . B.
1951. Au lieutenant général de police. — « A vous seul. Vous devez être las. » . . . L. LED.
1952. *Du lieutenant général de police*. Ce 8 février. — « Je reçois dans ce moment. » . . . L. LKD.
1953. *De Frédéric*. 13 février. — « Je reçois avec plaisir. » . . . PR.
1954. Le cardinal Querini. Paris, 16 février. — « Le mando lo sbozzo. » . . . C. et F.
1955. Frédéric II, roi de Prusse. Paris, 17 février. — « Ce n'est pas le tout d'être roi. » . . . B.

1956. *De Stanislas*, roi de Pologne. 17 février. B.
 A M^{me} la marquise du Châtelet. — « Je vous rends mille grâces. »
 A M. de Voltaire. — « P.-S. Je n'ai pas le temps. »
 A M^{me} du Châtelet. — « Oserais-je vous prier. »
1957. L'abbé d'Olivet. — « Tuum tibi mitto Ciceronem. » B.

 PERSONNAGES

AUXQUELS SONT ADRESSÉES LES LETTRES DE LA CORRESPONDANCE.

- AIGUEBERRE (d'), conseiller au parlement de Toulouse. Lettre 1560.
- ALARY (l'abbé), membre de l'Académie. Lettre 1803.
- ALEMBERT (d'). Lettre 1851.
- ALGAROTTI (le comte). Lettres 1734, 1745, 1843, 1849, 1865.
- ALION (Louis d'Usson-Bonac, comte d'), ambassadeur à Pétersbourg. Lettre 1721.
- AMELOT DE CHAILLOU, ministre des affaires étrangères. Lettres 1595, 1596, 1600, 1602, 1607, 1612, 1613, 1615, 1617, 1624, 1680.
- AMMAN, secrétaire de l'ambassade de Naples à Paris. Lettre 1798.
- ANONYMES. Lettres 1429, 1513, 1515, 1561, 1566, 1827, 1875.
- ARGENSON (le marquis d'), ministre des affaires étrangères. Lettres 1399, 1461, 1484, 1533, 1553, 1597, 1644, 1668, 1681, 1683, 1686, 1687, 1689, 1690, 1708, 1710, 1743, 1715, 1720, 1724, 1727, 1728, 1729, 1731, 1744, 1746, 1747, 1751, 1755, 1757, 1761, 1763, 1768, 1770, 1783, 1784, 1787, 1793, 1806, 1818, 1828, 1833, 1841, 1868.
- ARGENSON (le comte d'), ministre de la guerre. Lettres 1580, 1590, 1592, 1593, 1594, 1660, 1867, 1899.
- ARGENTAL (le comte d'). Lettres 1394, 1402, 1405, 1410, 1412, 1413, 1423, 1428, 1437, 1448, 1470, 1482, 1486, 1494, 1496, 1523, 1535, 1550, 1560, 1563, 1564, 1567, 1573, 1589, 1598, 1604, 1636, 1646, 1658, 1665, 1667, 1669, 1670, 1671, 1672, 1674, 1675, 1685, 1694, 1701, 1703, 1765, 1780, 1795, 1842, 1871, 1882, 1889, 1896, 1901, 1904, 1908, 1913, 1915, 1916, 1920, 1921, 1924, 1927, 1931, 1933, 1935, 1936, 1943.
- ARGENTAL (M^{me} la comtesse d'). Lettres 1418, 1677, 1781, 1795, 1885, 1912.
- ARNAUD (BACULARD d'). Lettres 1548, 1894, 1923, 1929, 1939, 1945.
- AUNILLON (l'abbé). Lettre 1539.
- BELLE-ISLE (le maréchal de). Lettre 1847.
- BENOIT XIV, pape. Lettre 1752.
- BERGER. Lettres 1481, 1488, 1678.
- BERGER (M.), directeur de l'Opéra. Lettre 1832.
- BERRYER, lieutenant général de police. Lettres 1891, 1893, 1895, 1897, 1903, 1905, 1907, 1918, 1922, 1925, 1949, 1951, 1952.
- BOLLIOD MERVET. Lettre 1840.

- BOURGEOIS (Nicolas-Louis), membre de l'Académie de la Rochelle. Lettres 1785, 1816, 1835.
- BOYER, ancien évêque de Mirepoix. Lettre 1562.
- CALMET (dom), abbé de Sénones. Lettre 1881.
- CERATI (monsignor G.), procureur général de l'Université de Pise. Lettres 1758, 1801.
- CHAMPBONIN (M^{me} de). Lettres 1524, 1628, 1886.
- CHAMPFLOUR (de), père. Lettres 1407, 1414, 1490.
- CHAMPFLOUR (de), fils. Lettres 1491, 1874.
- CHAUVELIN (l'abbé de). Lettre 1902.
- CHENEVIÈRES (de). Lettres 1501, 1502.
- CIDEVILLE. Lettres 1419, 1413, 1457, 1461, 1477, 1487, 1497, 1506, 1527, 1565, 1575, 1576, 1585, 1649, 1697, 1700, 1705, 1711, 1712, 1723, 1730, 1732, 1733, 1736, 1743, 1766, 1782, 1844, 1848, 1877, 1934.
- CLÉMENT, receveur des tailles à Dreux. Lettres 1666, 1890.
- CORTONA (il segretario dell' Accademia etrusca di). Lettre 1836.
- CRAON (Marc de BEAUVAU, prince de), président du conseil de régence à Florence. Lettres 1805, 1829.
- CROUZAS (de). Lettres 1735, 1788.
- CRUSCA (gli accademici della). Lettre 1830.
- DARGET. Lettre 1947.
- DESTOUCHES (NÉRICAUT). Lettres 1682, 1722.
- DUCLOS (Charles PINEAU). Lettre 1714.
- DUMESNIL (M^{me}), la comédienne. Lettre 1588.
- ÉLISABETH-CHRISTINE, reine de Prusse (épouse de Frédéric.) Lettre 1479.
- FALKENER (le chevalier de). Lettres 1514, 1764, 1771, 1831, 1926.
- FLEURY (le cardinal de). Lettres 1469, 1522, 1532, 1534, 1541.
- FORMONT. Lettres 1415, 1466.
- FRÉDÉRIC II, roi de Prusse. Lettres 1404, 1422, 1436, 1455, 1463, 1480, 1499, 1504, 1505, 1509, 1516, 1518, 1526, 1536, 1544, 1555, 1579, 1586, 1591, 1610, 1619, 1626, 1629, 1634, 1846, 1860, 1862, 1941, 1946, 1955.
- GUADAGNI (il signor), segretario della Società bonatica, a Firenze. Lettre 1837.
- HELVÉTIUS. Lettres 1396, 1426, 1451, 1468.
- HÉNAULT (le président). Lettres 1439, 1656, 1673, 1676, 1679, 1737, 1759, 1883, 1937, 1944.
- ISSARTS (le marquis des). Lettre 1870.
- KAHLE (Martin). Lettre 1664.
- KEYSERLINGK (le baron de). Lettre 1620.
- LA CONDAMINE (Charles-Marie de). Lettres 1691, 1706, 1789.
- LA MARTINIÈRE (Antoine-Augustin Bruzen de). Lettre 1633.
- LA MONTAGNE (Étienne de). Lettres 1911, 1917.
- LA NOUE (de), le comédien. Lettres 1440, 1441, 1489, 1503, 1900.
- LA PLACE (de), auteur de la *Venise sauvée*. Lettre 1850.
- LA REYNIÈRE (de), fermier général des postes. Lettres 1776, 1779.
- LA ROQUE, rédacteur du *Mercure*. Lettre 1495.
- LA TOUR (le Père de), jésuite, principal du collège Louis-le-Grand. Lettre 1797.

- LECKZINSKA (Marie), reine de France. Lettre 1914.
- LEPROTTI (monsignor), archidiacre pontifical. Lettre 1753.
- LOCMARIA (le marquis de). Lettre 1458.
- MAILLY (M^{me} la comtesse de). Lettre 1517.
- MAIRAN. Lettres 1417, 1421, 1425, 1435, 1493, 1878.
- MARMONTEL. Lettres 1775, 1880, 1884, 1932.
- MARVILLE (de), lieutenant général de police. Lettres 1521, 1542.
- MAUPERTUIS. Lettres 1401, 1434, 1444, 1456, 1465, 1472, 1476, 1621, 1750, 1810, 1838.
- MISSY (César de ou du), chapelain de l'église française de Saint-James. Lettres 1459, 1529, 1540, 1545, 1546, 1549, 1551, 1554, 1556.
- MONRAIF. Lettres 1557, 1568, 1707, 1739, 1742, 1769, 1799, 1800, 1802, 1808, 1876, 1879.
- MONTENERO (M^{me} la duchesse de), fille de M^{me} du Châtelet. Lettre 1790.
- MOREAU, avocat du roi au Châtelet. Lettres 1852, 1854, 1856, 1857, 1859, 1863.
- MOUSSINOT (l'abbé). Lettres 1398, 1400, 1406, 1411, 1433, 1449, 1452.
- MULLER (Gérard-Frédéric), membre de l'Académie de Saint-Petersbourg. Lettre 1834.
- NORDBERG. Lettre 1640.
- OLIVET (l'abbé d'). Lettres 1651, 1957.
- PALLU, intendant à Lyon. Lettre 1639.
- PASSIONEI (le cardinal). Lettres 1693, 1754, 1767, 1792.
- PITOT DE LAUNAI, de l'Académie des sciences. Lettre 1450.
- PODEWILS (le comte de), envoyé du roi de Prusse à la Haye. Lettre 1614.
- POMPADOUR (M^{me} la marquise de). Lettres 1726, 1748.
- PONT-DE-VEYLE (le comte de). Lettre 1582.
- QUERINI (le cardinal). Lettres 1756, 1773, 1774, 1786, 1804, 1812, 1825, 1938, 1954.
- QUINAULT (M^{me}). Lettres 1395, 1424.
- RESNEL (l'abbé du). Lettre 1511.
- RICHELIEU (le duc de). Lettres 1599, 1645, 1654, 1659, 1661, 1663, 1741, 1762, 1772, 1855.
- ROUSSEAU (Jean-Jacques). Lettre 1778.
- SEGUI (M.). Lettre 1474.
- S'GRAVESANDE. Lettre 1446.
- SOLAR (M^{me} de). Lettre 1530.
- SOPHIE-DOROTHÉE DE HANOVRE, reine de Prusse, mère du grand Frédéric. Lettre 1635.
- THIENOT. Lettres 1397, 1403, 1408, 1420, 1427, 1445, 1453, 1460, 1467, 1473, 1475, 1478, 1485, 1512, 1537, 1543, 1581, 1601, 1618, 1650, 1655, 1662, 1690, 1698, 1702, 1794, 1864.
- TRESSAN (le comte de). Lettres 1738, 1740, 1796, 1845.
- TRUCHIS DE LAGRANGE (M^{me} de), religieuse de la Visitation. Lettre 1888.
- ULRIQUE DE PRUSSE (M^{me}), princesse royale de Suède. Lettres 1632, 1647, 1718.
- UNIOR (Joseph). Lettre 1622.
- VALORI (l'abbé de). Lettres 1431, 1606, 1630, 1638, 1652, 1719.
- VALORI (le marquis de). Lettres 1608, 1717.

- VAUVENARGUES. Lettres 1572, 1577, 1637, 1642, 1648, 1688, 1692, 1695, 1709, 1791, 1809, 1811, 1813, 1814, 1815, 1820, 1822, 1824.
- VERNET (Jacob). Lettre 1657.
- VERTEILLAC (M^{me} la comtesse de). Lettres 1819, 1823, 1826.
- VOISENON (l'abbé de). Lettre 1700.
- WALTHER (G.-C.), libraire à Dresde. Lettres 1869, 1872, 1873, 1928.
- WARMHOLTZ. Lettres 1416, 1442.

PERSONNAGES

QUI ONT ADRESSÉ DES LETTRES A VOLTAIRE.

- ALEMBERT (d'). Lettre 1641.
- ARGENSON (le marquis d'), ministre des affaires étrangères. Lettre 1725.
- BERRYER, lieutenant général de police. Lettres 1892, 1898, 1906, 1919.
- BONNEVAL (de). Lettre 1559.
- FRÉDÉRIC II, roi de Prusse. Lettres 1430, 1432, 1438, 1447, 1454, 1462, 1471, 1483, 1492, 1498, 1500, 1507, 1508, 1519, 1520, 1525, 1528, 1531, 1538, 1547, 1552, 1558, 1571, 1578, 1583, 1584, 1587, 1603, 1605, 1609, 1610, 1611, 1616, 1625, 1631, 1643, 1853, 1861, 1866, 1930, 1953.
- JONE. Lettre 1510.
- MANNORY, avocat. Lettres 1653, 1684, 1858.
- ROUSSEAU (Jean-Jacques). Lettre 1777.
- STANISLAS, roi de Pologne. Lettres 1887, 1940, 1942, 1948, 1950, 1956.
- ULRIQUE DE PRUSSE, princesse royale de Suède. Lettres 1623, 1627, 1749.
- VAUVENARGUES. Lettres 1570, 1574, 1696, 1704, 1716, 1817, 1821.

PERSONNAGES

QUI ONT ÉCRIT DES LETTRES CONCERNANT VOLTAIRE.

- ARGENTAL (le comte d'). Lettre au lieutenant général de police, n° 1909.
- BERRYER, lieutenant général de police. Lettre au comte d'Argental, n° 1910.
- CIDEVILLE. Lettre à M^{me} du Châtelet, n° 1409.
- ROI (le poète). Lettre au lieutenant général de police, n° 1807.
- STANISLAS, roi de Pologne. Lettre à M^{me} du Châtelet, n° 1956.
- TRAVENOL (Louis). Lettre à l'abbé d'Olivet, n° 1839.

FIN DE LA TABLE DU TOME XXXVI.